THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

Class H119

Book .L5
1867

YUDIN COLLECTION

ÉTUDES

SUR LES

BARBARES

ET LE MOYEN AGE

PAR

É. LITTRÉ

DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

B. KLOTCHKOFF
Libraire,
PETERSBOURG

464
1,010

ÉTUDES

SUR

LES BARBARES

ET LE MOYEN AGE

Paris. — Imp. de P.-A. Bourdier et Comp., rue des Poitevins, 6.

ÉTUDES

SUR LES

BARBARES

ET LE MOYEN AGE

É. LITTRÉ

DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

—

1867

Réserve de tous droits.

Dup
L5
1857

INTRODUCTION

I

PRÉAMBULE.

Souvent il m'arrive, soit pour accéder à une requête, soit pour complaire à un ami, soit pour me satisfaire moi-même, d'insérer, dans les recueils qui me sont ouverts, des articles (c'est le mot) sur des ouvrages divers. Ces études, nées ainsi des circonstances, n'ont pas du moins failli à leur nom : elles ont été pour moi occasion d'étudier; d'autant plus qu'étant soumis à la salutaire discipline d'une philosophie dont l'un des mérites proéminents est de coordonner et de représenter les sciences positives, y compris l'histoire, je n'écris rien qui, par un lien certain, ne dépende de ce que je regarde comme les grandes généralités et les hautes pensées.

Dès lors il m'est possible, choisissant, parmi ces études, celles qui se rapportent à un même sujet, de faire ce que j'appellerais volontiers un demi-livre, c'est-

à-dire une œuvre à laquelle manquent l'enchaînement, la déduction et la continuité, mais à laquelle ne manque pas une pensée unique.

Ici la pensée est historique, à savoir que le moyen âge n'est point une ère stérile et déshéritée dans laquelle se brise la tradition, mais qu'au contraire il a continué, à travers les difficultés léguées et acquises, le développement, dont il n'a changé ni la nature ni la direction.

Ceux qui ne connaissent pas la philosophie positive, s'étonneront sans doute quand je dirai qu'elle n'a pu exister et se produire qu'au moment où l'histoire est devenue une science, en d'autres termes alors qu'une loi fondamentale y a été trouvée. Et, pour le dire en passant, cette nécessité qui lui était imposée n'est pas la moindre différence qui la sépare de la philosophie théologique et de la philosophie métaphysique; celles-là ont pu exister sans que l'histoire fût une science, et même l'histoire comme science n'est pas sans les gêner.

La loi fondamentale à laquelle je fais allusion et qui commence à pénétrer parmi les penseurs est que l'intelligence humaine, dans les périodes antiques, interprète les phénomènes en les attribuant à des volontés qu'elle fait analogues à la volonté des hommes; que, plus tard, la raison, appliquant la critique à l'ordre des notions théologiques, rétrécit le domaine du surnaturel et substitue, partout où elle peut, aux volontés les essences et les qualités occultes; et que, finalement, l'expérience, analysant les phénomènes, en tire des lois qui remplacent et les volontés primitives et les entités intermédiaires. On comprend que cette loi est non point une vue de l'esprit que la philosophie impose aux faits, mais

un résultat expérimenta que les faits imposent à la philosophie. Je ne dis pas, non plus, que la civilisation n'a pu suivre que la voie indiquée ; là-dessus je ne sais rien ; je dis seulement que c'est celle-là qu'elle a suivie effectivement. Si, par la pensée, on forme le développement de cette loi fondamentale, l'on verra se dérouler sous sa direction toute la marche de l'histoire.

A celui qui fera cette revue se présentera le moyen âge, période suspecte à beaucoup d'esprits ; car c'est l'ère de la féodalité et du catholicisme. La féodalité, qui entra en décomposition d'elle-même et par le progrès des choses, n'en laissa pas moins, de siècle en siècle, des institutions ruinées, mais oppressives et choquantes pour des hommes qui s'éveillaient à une égalité et à une liberté nouvelles ; les bourgeois et le populaire furent également animés contre ces restes malencontreux d'un autre âge, et ils ne sont pas disposés à approuver dans le passé ce qu'ils ont condamné violemment et justement dans le présent. Contre le catholicisme s'élevèrent d'abord l'hérésie et la réforme, qui partagèrent l'Europe ; puis la science lutta contre lui, et, dans cette lutte, Galilée n'est qu'un épisode frappant et émouvant ; la libre pensée suivit la science ; traitée rigoureusement tant qu'elle resta faible, elle n'est pas plus que le bourgeois et le populaire disposée à juger favorablement de l'âge et de la doctrine qui voulurent l'étouffer. C'est contre ces aversions naturelles mais fausses historiquement que furent écrits les articles composant le présent volume. La vérité scientifique doit toujours être dite impartialement, advienne que pourra. La justice que je rends au moyen âge est une justice historique qui ne réagit aucunement

sur la lutte contemporaine. Bien plus, beaucoup de ceux qui s'acharnent contre la superstition et les ténèbres de cette période, désireux toutefois de sauver des lambeaux de théologie ou de métaphysique qui leur sont chers, reculent devant les conclusions radicales de la philosophie positive; cette philosophie qui secoue loin d'elle jusqu'au dernier de ces lambeaux, mais qui, n'ayant ni pour l'ère du christianisme une haine révolutionnaire, ni pour l'ère du paganisme une haine chrétienne, professe admiration et reconnaissance pour la succession des grandes œuvres de l'humanité.

Le moyen âge n'a pas créé les conditions sous lesquelles il s'est formé; il les a reçues. Aussi, ce qui seul doit être mis à sa responsabilité, c'est l'usage qu'il en a fait, soit pour les améliorer, s'il les a améliorées, soit pour les empirer, s'il les a empirées. Il succède à la domination des barbares en Occident. J'en fixe le commencement à la chute des Carlovingiens; c'est alors qu'il n'y a plus un seul chef germain à la tête des nations romanes; ces nations, redevenues indépendantes, sont gouvernées par des chefs indigènes; c'est aussi l'époque de l'établissement définitif et régulier de la féodalité.

Je donne le nom d'empire barbare à toute la période où les Germains s'établirent en Gaule, en Italie et en Espagne, et où toutes les nations latines obéirent à des chefs barbares. Cet empire, qui commença à la chute d'Augustule, fut centralisé par Charlemagne et sous ses successeurs.

Mais comment ne pas jeter un regard sur l'empire romain qui laissa arriver les barbares? La longue dé-

cadence qui préluda à cet immense désastre n'est pas moins une difficulté dans l'ordre de l'évolution, que n'est la confusion grandissant sous les royautés germaniques, ou la féodalité dressant ses donjons sur tous les points du territoire occidental.

C'est pourquoi j'ai voulu qu'une *Introduction* mît sous les yeux du lecteur quelques considérations générales sur l'empire romain, sur l'empire barbare et sur le moyen âge; l'empire romain, où commence la décadence; l'empire barbare, où elle arrive au dernier terme; le moyen âge, où se marque le mouvement de restitution et qui aboutit sans interruption, sans solution de continuité, à l'ère moderne.

II

EMPIRE ROMAIN

L'anarchie dans laquelle était tombée Rome, dominatrice des nations, rendait inévitable une crise politique; et cette crise fonda l'empire. L'empire fut une dictature, avec une administration et des lois (l'administration et les lois romaines sont célèbres), mais sans institutions. J'entends par institutions tout mode régulier par lequel les gouvernés interviennent dans le gouvernement qui les régit.

Comme l'empire, fait par Jules César, constitue une longue période qui aboutit à une catastrophe

inouïe, la domination des barbares, c'est à l'origine qu'il faut l'examiner, et dans le caractère que lui imprima son fondateur. Là se forme le nœud qui ne se dénouera pas, mais que tranchera le glaive des Goths, des Burgundes et des Francs. Évidemment les choses tournèrent aussi mal qu'il est possible. Mais, en même temps, il faut montrer, ce qui est véritable, comment dans cette période de décadence officielle s'élevèrent des forces restauratrices qui, ne se bornant pas à limiter le mal, produisirent un ordre intellectuel et moral, capable d'équivaloir, comme rôle intermédiaire, à l'ordre intellectuel et moral de l'antiquité.

L'empire ne s'établit point sans une lutte terrible. Le parti qui s'y opposa était puissant : Labiénus et l'Espagne, Pompée et Pharsale, Caton et l'Afrique en font foi. Mais, si la force des armées se balançait, la capacité des chefs ne se balançait pas; et la supériorité du plus rapide vainqueur qui fut jamais, se manifesta partout. Le parti républicain, se sentant encore des ressources, le tua et recommença le combat contre un maître et le pouvoir absolu. Il est donc certain qu'à ce moment Rome était violemment partagée, et que beaucoup défendaient la république, tandis que beaucoup, ne s'en souciant plus, prêtaient leurs bras à qui voulait la renverser.

Devant cette crise qui, pour tant de siècles, décida du sort du monde civilisé (car dans l'empire romain était enclose l'œuvre de civilisation, œuvre suprême à laquelle les Parthes à l'Orient, les Germains au Nord, étaient étrangers); devant, dis-je, cette crise redoutable, l'histoire s'arrête un moment pour juger ce qui s'est

fait; puis, quand la solution est accomplie, elle ne considère plus que le phénomène, dont il faut étudier le développement et les conséquences.

Sous le règne de Tibère, Cremutius Cordus nomma, dans une histoire, Brutus et Cassius les derniers des Romains; l'ombrageuse tyrannie du successeur d'Auguste punit de mort cette parole, et de destruction le livre où elle était consignée. Le fait est que, généralement, l'antiquité pencha, dans ses jugements, vers le parti républicain. Mais, de nos temps, regardant César comme le chef et le représentant du parti plébéien ou populaire, on a dit que son triomphe avait été le triomphe légitime et l'événement heureux.

Cela est-il vrai? César a-t-il en effet combattu pour la plèbe, assuré ses droits, accru son importance politique? Est-elle après lui plus libre, plus puissante, plus grande? D'ailleurs la plèbe antique est-elle l'analogue de la démocratie moderne? Enfin, la plèbe qui suivit Clodius, Catilina et César lui-même, était-elle encore la plèbe de la vieille république et des Gracques?

D'abord, écartons comme fausse l'assimilation de la plèbe antique avec notre démocratie moderne. La plèbe antique avait au-dessous d'elle les esclaves et tout ce qui n'était pas classé; elle formait un corps essentiellement propriétaire, et, à vrai dire, une aristocratie intermédiaire entre les patriciens et la tourbe libre et non libre dont on ne tenait compte ni pour la paix ni pour la guerre. Au lieu que, depuis l'issue du moyen âge et du servage, la démocratie moderne a pour élément, à côté de la bourgeoisie, ces classes de travailleurs que l'antiquité ne connaissait que comme classes

serviles ou n'admettait qu'à regret et avec défiance dans ses cadres politiques.

S'il importe de distinguer la plèbe antique de la démocratie moderne, il importe aussi de distinguer la plèbe en sa fleur de la plèbe en sa décadence. Rien ne fut plus sujet à décadence que la plèbe; et cela se conçoit; car c'était un corps fermé qui se recrutait insuffisamment, et un corps de petits propriétaires, à qui toutes sortes d'accidents ravissaient la propriété. C'est par la dissolution de la plèbe que toutes les républiques antiques ont manqué; et Rome ne fit pas exception.

La plèbe romaine, depuis l'institution des tribuns, devint un corps vigoureux, discipliné, admirable, qui lutta à la fois pour des idées politiques et pour des idées qu'aujourd'hui nous nommerions socialistes. Dans l'ordre des idées politiques, elle réclama avec une indomptable ténacité l'égalité à l'égard des patriciens, et le droit de partager les hautes magistratures qui longtemps leur avaient été exclusivement dévolues. Dans l'ordre des idées socialistes, comme elle sentait à tout moment que la propriété, qui faisait sa force, lui échappait, elle demanda sans cesse à être protégée contre la misère et la dissolution par des partages de terres dont la conquête lui offrait de fréquentes occasions. Victorieuse politiquement, elle fut vaincue socialement. Les Gracques, suprêmes socialistes de la plèbe romaine, succombèrent; le sénat noya leurs projets dans leur sang et dans celui de la plèbe, qui dès lors marcha rapidement vers une irrémédiable décomposition.

Le nom seul en demeura ; et c'était chose accomplie

au temps de César. A la place d'une commune (qu'on me passe cette expression du moyen âge) ardente à conserver, à étendre certains droits qui lui étaient chers, il n'y eut plus qu'une tourbe chez qui tout sentiment politique avait disparu. Dépourvue des anciens mobiles, et ne s'en étant point donné de nouveaux, par ses penchants à la fois séditieux et mercenaires elle appartenait sans conteste à qui l'agitait ou à qui l'achetait, prêtant, pour la ruine de l'État, le grand pouvoir du forum et des comices aux ambitions par qui Rome était déchirée. Refaire une plèbe comme il s'en était produit une spontanément, six à sept siècles auparavant, à l'aurore des vieilles républiques, était impraticable, avec Rome conquérante et le monde conquis; abolir l'esclavage et inaugurer la vraie démocratie était aussi loin des faits que des idées; il ne restait donc que le débat sur lequel roula la guerre civile : ou l'empire dictatorial avec César et Auguste, ou la république aristocratique avec Pompée et Brutus.

Rien n'est donc plus faux que de se figurer César comme le représentant de la plèbe ; on ne représente pas ce qui n'existe plus. Cela se vit bien à l'épreuve : sous l'empire il n'y a plus que cette multitude réclamant à Rome du pain et des jeux, *panem et circenses*, et, dans les provinces, s'affaissant graduellement sous le poids de la fiscalité impériale.

Remarquez (ce qui est caractéristique de l'anéantissement politique de la plèbe) que César n'eut pas besoin d'un programme; je me sers de cette expression moderne, qui rend bien la situation. La plèbe ne lui en imposa aucun, soit explicite, soit tacite. Si bien

qu'il sembla d'abord que ce ne fût qu'une querelle entre César et Pompée. Quelques républicains s'y trompèrent et suivirent César; mais, quand après Pharsale on se retrouva à Rome, ils virent bien que la république était finie et qu'ils avaient un maître. Ils se vengèrent de leur méprise par un coup de poignard.

César accomplit ce que Catilina venait de tenter. Je n'accepte pas contre ce sombre et audacieux conspirateur toutes les imputations qu'on lit dans les Catilinaires; il fut vaincu et tué, ne laissant personne pour défendre sa mémoire si elle a pu être défendue. Mais ce qui est certain, c'est qu'il recruta à Rome et hors de Rome une bande hostile au gouvernement, et sans souci de plèbe, de république ou de liberté. Réussissant, il établissait quelques années plus tôt un empire peu différent de celui qui fut établi effectivement.

Écartons donc le fantôme du plébéianisme, et voyons ce qui fit vraiment la force de César et la durée de son établissement. L'empire fondé par lui représenta l'ordre sous la forme de la dictature ou pouvoir absolu. Beaucoup lui en surent gré; et les premiers Césars, Auguste surtout, jouirent de la faveur que conciliait à l'empire la tranquillité générale, ou, pour me servir de l'expression de Pline, l'immense majesté de la paix romaine. Mais plus tard cette paix, cette majesté disparurent; les guerres civiles éclatèrent, les guerres étrangères n'eurent que des trêves, et une menaçante destinée s'appesantit sur Rome.

Il n'est pas sans importance de considérer ce que devint la plèbe sous l'empire et par delà l'empire. Par ce mot j'entends maintenant non pas la plèbe po-

litique, celle-là est morte, mais l'ensemble des gens libres qui n'appartenaient ni à l'aristocratie nobiliaire et territoriale, ni à l'aristocratie administrative, en d'autres termes le corps des petits hommes libres. Sa destruction ne fut point arrêtée par le nouveau régime qu'on dit aujourd'hui avoir été fait pour elle. Déjà sous Vespasien, Pline l'ancien déplorait qu'elle eût disparu des campagnes italiques, s'écriant avec douleur que la grande propriété avait perdu l'Italie (*latifundia perdidere Italiam*). Dans les siècles suivants, la fiscalité impériale, de plus en plus écrasante, la rongea incessamment et réduisit ce qui en restait au désespoir. Les barbares arrivèrent; dans la confusion, dans les partages, dans l'insécurité, la plèbe n'eut plus où reposer sa tête, si bien que, sous les Carlovingiens, elle avait disparu jusqu'au dernier homme; il ne restait plus un seul individu libre, et chacun était devenu l'*homme* d'un supérieur. Si l'on revient par la pensée sur ce long changement social, on voit que la plèbe antique, souvent si grande et si belle, n'ayant, à cause de sa position entre l'aristocratie et les esclaves, qu'une base étroite, ne se maintient pas; que, disparaissant graduellement, elle vient se perdre dans le vasselage de l'aristocratie féodale, et que de là elle renaît sous une forme plus haute, celle de la démocratie moderne. Donc, si, par un côté, il y a eu décadence et destruction, il y a eu, par l'autre, rajeunissement et reproduction. Certes je ne veux pas dire, car je ne le sais pas, que la destruction de la plèbe antique, l'absorption de tout plébéien dans le vasselage féodal, et l'issue, hors du sein de ce vasselage, de notre démocratie soient trois phases nécessairement coordonnées.

Mais, cet incontestable fait d'évolution se réalisant, il a fallu que la situation totale renfermât des principes actifs qui ont fait prévaloir le progrès et le bien malgré de longues, de dures, de cruelles traverses.

Ayant noté que la plèbe, ou corps des petits hommes libres, déchut et décrut sous l'empire, il m'importe de noter ce que sous ce même empire devint l'aristocratie. Elle perdit tout ce que donne la politique, mais elle garda tout ce que donne la richesse. Le sénat fut maintenu, non dans son autorité mais dans son opulence; soixante-quatre ans après la bataille de Philippes, Junie, femme de Cassius et sœur de Brutus, mourut laissant une immense fortune; c'est à ses funérailles qu'on porta les images de vingt illustres familles, mais où manquèrent celles de Cassius et de Brutus, d'autant plus resplendissantes, dit l'historien, qu'on ne les y voyait pas. La grande propriété territoriale s'agrandit encore, et l'on peut juger de ce qu'elle était par ces quatre seigneurs qui, à eux seuls, possédaient toute la province d'Afrique, et que Néron mit à mort pour prendre leurs biens. Ainsi, tandis que les petits diminuaient, les grands se conservaient; chose naturelle; car, dans cette époque chaque jour plus inclémente, les petits n'eurent pas la constitution assez robuste pour résister. Si la vie de l'empire n'avait pas été coupée par les barbares, si, après le développement religieux et le christianisme, il y avait eu le temps pour que se fît un développement politique, on peut affirmer qu'il se fût fait par les riches, par les puissants, par les aristocrates qui auraient réclamé, arraché des droits politiques et l'intervention dans le

gouvernement. Ainsi une solution féodale était dans la nature des choses bien plus qu'on n'est porté à le croire; et, bien loin de s'étonner de l'institution de la féodalité, il faut y voir le produit de conditions sociales dès longtemps déterminées. Cela est si vrai que cette solution ne nuisit en rien à l'évolution totale; car la féodalité enfanta la commune, et la commune enfanta à son tour la démocratie.

La plèbe des derniers temps républicains, très-puissante puisqu'elle donnait les magistratures, très-dangereuse puisqu'elle avait perdu toute conscience politique, devait être annulée dans les crises incessantes que sa propre décomposition suscitait. Elle le fut par César et Auguste; elle l'aurait été par Pompée et Brutus. En quoi donc les deux partis différaient-ils? En ceci, que d'un côté était un maître, de l'autre un patriciat. Il n'y avait de plébéianisme dans César et dans Auguste, qu'une lutte contre une aristocratie; il n'y avait de républicanisme dans Pompée et dans Brutus qu'une lutte aristocratique contre un maître.

L'antiquité a généralement pensé que la cause républicaine valait mieux que la cause dictatoriale. C'est toujours chose grave que de réformer le jugement porté par une époque sur elle-même; cela se peut sans doute. Mais il y faut des preuves décisives. Ici on les aurait si, la république écartée, l'ordre établi, l'empire fondé, les choses avaient pris un cours régulier de vie et de développement : tout le monde sait qu'il en fut autrement. Cet ordre de preuves étant mis de côté, il ne reste qu'à discuter le principe. Le pouvoir absolu n'est pas un principe : il l'est si peu que, malgré sa longue

durée à Rome, il ne put jamais transformer l'empire en monarchie. La liberté, fût-elle aristocratique, en est un, assez beau pour honorer le drapeau et le linceul de ceux qui moururent en le défendant une dernière fois dans le monde romain.

Ceci dit, je ne prétends en aucune façon aller plus loin. Si les républicains l'avaient emporté, auraient-ils réussi à fonder un gouvernement? Auraient-ils mieux fait, plus mal fait que l'empire? Nul ne le sait. L'histoire effective ne leur appartient pas; elle appartient à l'empire, qui seul en a été l'agent pendant une longue période et seul en est responsable.

De notre temps on a créé le mot césarisme, pour désigner par là une domination qui, comprimant la liberté, donne, par compensation, une certaine satisfaction aux intérêts de la démocratie. Acceptons ce rapprochement du césarisme ancien et du césarisme moderne, et suivons les deux termes qu'il renferme : plèbe et liberté. La plèbe romaine acheva de périr sous le césarisme ancien; la plèbe française (je me sers ici forcément de ce mot antique) n'en a pas moins grandi socialement et politiquement sous le césarisme moderne, comme auparavant. La liberté romaine a été irrévocablement vaincue par le césarisme ancien; la liberté française, frappée par le césarisme moderne, n'a point été vaincue. Quand Napoléon Ier, nouveau César, mais chétif César que les Labiénus et les Pompée de son temps ont mis deux fois en captivité, s'empara de la dictature, il lui fallut inscrire, dans ses constitutions, des principes et des libertés dont sans doute il fit une lettre morte; mais ces libertés et ces principes, tout muets qu'ils furent,

le troublaient tout absolu qu'il était, attendant sa chute inévitable, et recevant de lui dans sa dernière détresse un hommage qui montra la vanité et l'inconsistance de sa rétrograde et meurtrière politique.

Vraiment le césarisme moderne se fait tort en se mettant sous la recommandation du césarisme ancien; et la situation le force à mieux valoir. En effet une science qui croît incessamment; une raison publique qui se perfectionne par la science; une politique sur laquelle cette raison gagne graduellement de l'ascendant; une démocratie puissante ayant des idées et des intérêts qui sont sa vie; une Angleterre, une France, une Italie, une Allemagne, une Espagne, en un mot une Europe où tout se supplée et se balance; voilà ce qu manquait au monde romain, et voilà ce qui pousse le monde moderne dans une même voie et ce qui limite les oscillations.

César fut un militaire incomparable, singulièrement habile dans les affaires, éminent entre tous dans l'éloquence et dans les lettres. Mais, en politique, je veux dire en cette haute politique par laquelle un homme puissant, ayant une secrète conscience de l'avenir dans le présent, donne au présent une favorable impulsion vers l'avenir, la grande habileté lui manqua. Et s'il ne l'eût pas, on doit l'attribuer à l'incroyable dénûment de moralité où était cette âme si riche en dons intellectuels et si active en volonté. Dès lors, il ne vit plus d'autre issue et d'autre succès qu'une royauté à diadème et quasi asiatique, que le pouvoir absolu, cette perpétuelle tentation des esprits infirmes en politique.

Que le pouvoir absolu ait été donné tout d'abord

comme caractère à l'empire par César, cela n'est pas douteux; et Lucain s'écrie, avec autant de vérité que de tristesse, que la victoire de Pharsale a pour jamais exilé la liberté (*redituraque nunquam libertas*). « Sous ce nom « de liberté, dit Bossuet (*Hist. univ.* III, 6), les Romains « se figuraient avec les Grecs un état où personne ne fût « sujet que de la loi, et où la loi fût plus puissante « que les hommes. » C'est aussi ce que nous entendons par ce mot, et c'est ce que l'empire ne connut plus. Alors un centurion, un tribun (imaginez un capitaine, un colonel!) alla officiellement voir le condamné de l'empereur s'ouvrir les veines ou boire la coupe empoisonnée. Je ne connais rien dans l'histoire de l'obéissance militaire, qui soulève plus le cœur.

César ne fonda qu'une décadence terminée par une catastrophe. Lucain, dès Néron, s'aperçoit que la perte de la liberté a brisé l'action extérieure de Rome : « Oui, « dit-il, la journée de Pharsale a autant abaissé Rome « que tous les siècles passés l'avaient élevée (*Sed retro « tua fata tulit par omnibus annis Æmathiæ funesta dies*). » Quelques années après, la ruine est devenue plus visible : sous Trajan (Trajan, ce grand et victorieux empereur!), Tacite déclare que l'empire n'est plus de force à lutter contre les barbares, et qu'il ne doit désormais son salut précaire qu'au hasard de leurs dissensions. Laissons ce triste spectacle. César ne mérite pas de nom parmi les fondateurs, mais il en garde un parmi ces grands capitaines de la Grèce, de Rome et du moyen âge qui ont ou défendu ou étendu l'œuvre de la civilisation. Son service, à lui, c'est d'avoir conquis et romanisé la Gaule, comme celui de Charlemagne est d'a-

voir conquis et christianisé la Germanie. Qu'eût-ce été si, alors que la barbarie se précipita, elle avait eu pour avant-garde la Gaule?

Chargé des destins du monde civilisé, l'empire les soutint mal. Sans doute, la difficulté d'être avait commencé avant lui pour le monde païen; la cause profonde en était dans l'épuisement des idées sociales, religieuses et politiques qui avaient alimenté l'ancienne civilisation. Mais, cette difficulté, l'empire l'aggrava de la façon la plus funeste en la laissant se compliquer de l'invasion de la barbarie. Sous le poids de son régime, les lettres, les arts, les caractères, tout déchut; les forces offensives et défensives s'énervèrent; et les Germains mirent fin à l'œuvre de César et d'Auguste.

Le siècle, dit Tacite, et il parle du sien, qui fut si sombre, n'a pas été tellement stérile en vertus, qu'il n'ait aussi donné de nobles exemples. Cette parole *du plus grave des historiens*, je la détourne, et je dis : la décadence n'a pas été si irrémédiable qu'elle n'ait permis à une rénovation de naître et de grandir. C'est là, à vrai dire, le point important sans lequel l'histoire, cessant d'être une tradition, serait un hasard. La rénovation ne pouvait naître par la vie politique, que l'empire avait rigoureusement étouffée; elle ne pouvait naître par le mouvement des lettres et des arts, qui ne produisaient que des imitations de plus en plus chétives d'un passé glorieux, mais épuisé; elle ne pouvait naître par le progrès des sciences positives : la mathématique et l'astronomie, seul domaine que l'antiquité possédât dans la positivité (la physique et la biologie n'étaient qu'ébauchées, et la chimie n'existait pas), la mathéma-

tique, dis-je, et l'astronomie constituaient une base trop étroite pour que l'influence sociale des sciences pût s'exercer.

Ce fut donc dans le domaine religieux et moral que s'ouvrit la rénovation, et que le monde ancien manifesta son foyer de vie et son expansion. Cette rénovation se nomme la religion chrétienne. Née peu d'années après l'établissement de l'empire, en trois siècles elle avait gagné le plus grand nombre et converti les empereurs. Il importe, pour mon but, de noter comment elle se lie au passé et à l'avenir. Les sages du paganisme avaient presque tous conçu comme le couronnement de leur science et de leur philosophie l'idée d'un Dieu suprême et unique, et repoussé comme une superstition les multiples adorations du vulgaire. Aussi, quand le monothéisme judaïque, tiré par Jésus-Christ et par saint Paul du particularisme qui jusqu'alors l'avait retenu, devint le christianisme et fut prêché aux gentils, une lutte de parole et d'écrits s'engagea à laquelle le paganisme ne put pas résister. Les discussions sur les hautes questions renaquirent; les conciles furent de libres assemblées, et, comme l'a dit M. Albert de Broglie, les premières depuis la chute de la république; on discuta, on régla le dogme et les devoirs. Victorieuse en sa qualité d'idée supérieure, la religion chrétienne, bien loin de craindre la science, comme elle fit plus tard, accueillit avec respect et sécurité tout ce que l'antiquité avait produit en ce domaine; s'efforçant, en vertu de la morale commune qu'elle prêchait aux grands et aux petits, de restreindre l'esclavage, elle eut de la sorte une part dans le grand

événement social qui plus tard le changea en servage ; enfin, sous ses auspices, une reprise vers les lettres, les arts et tout ce qui avait misérablement déchu commençait à se faire sentir, quand l'inondation des barbares noya tout et soumit la civilisation à de nouveaux dangers, à de nouvelles épreuves. Mais dès lors avaient été jetés dans la masse sociale tous les éléments qui devaient s'incorporer à la barbarie et la transformer ; le désastre fut grand, la tradition fut amoindrie, mais elle ne fut pas brisée.

III

EMPIRE BARBARE

L'empire barbare est fait quand partout, dans l'Occident, c'est-à-dire en Bretagne, en Gaule, en Italie et en Espagne, une certaine masse de population germanique s'est mêlée aux populations indigènes, et quand partout les chefs romains ont été remplacés par des chefs germains. La catastrophe qui livra Rome aux barbares ne fut pas moins funeste à l'empire d'Orient : elle le sépara de sa force et de ses racines, le livra sans défense aux redoutables musulmans qui allaient apparaître sur la scène, et en fit une épave dont les flots se jouèrent et dont les derniers débris disparurent au quinzième siècle.

Cet empire barbare, fractionné entre plusieurs chefs,

était en proie à de fréquents bouleversements; et le même péril qui avait emporté l'empire romain le menaçait. Les Germains restés en Germanie se pressaient sur la frontière pour faire ce qu'avaient fait leurs devanciers; les Lombards dépossédèrent les Ostrogoths, les Francs subjuguèrent les Burgundes, et, parmi les Francs, les Austrasiens enlevèrent la domination aux Mérovingiens. Ces funestes fluctuations durèrent jusqu'à ce que Charlemagne conquît la Germanie et par là mît définitivement terme aux grandes invasions barbares.

Dans l'intervalle un grand malheur arriva à cette latinité commandée par des Germains. Elle perdit l'Espagne, qui devint province musulmane. A ce moment, le domaine de la tradition latine fut singulièrement réduit; et l'on ne sait ce qu'il en serait advenu si Charles Martel et ses guerriers n'avaient arrêté dans les plaines de Tours la conquête arabe. Pourtant l'Espagne ne fut jamais complétement aliénée; et il suffit de quelques fugitifs retirés en des lieux de difficile accès, pour disputer d'abord un coin de terre, puis une province, puis le pays tout entier.

Durant ces ébranlements, tout ce qui avait pu faire espérer une rénovation dans l'empire romain disparut, et la décadence descendit beaucoup plus bas. De cette rénovation commencée et de cette décadence aggravée j'emprunte un exemple (car il faut en citer un) aux beaux-arts et à un homme qui en connaît bien l'histoire. M. Vitet, examinant à quelle époque on doit chercher le vrai caractère de l'art chrétien, est conduit à remonter au delà du moyen âge : « Mais alors, dit-il,

« vous êtes en pleine barbarie. Et ce mot, notez bien,
« prend ici un sens tout littéral. Sans les barbares, en
« effet, que d'extravagantes rudesses ne seraient jamais
« entrées dans l'art du Bas-Empire! Ces renversements
« de toute règle, de toute loi du goût, ces monstrueuses
« altérations du corps et du visage humain, ces oublis
« enfantins non moins que grossiers de toute propor-
« tion, de toute perspective, jamais, par sa propre
« pente, la décadence pure et simple n'y serait descen-
« due. Il fallait l'influence de ces hordes incultes pour
« l'y précipiter. Ce n'est donc pas cette période lamen-
« table qui nous pourra fournir le type de l'art chré-
« tien. Depuis le commencement du cinquième siècle
« jusqu'à la fin du dixième, que vous regardiez l'Orient,
« que vous parcouriez l'Occident, vous ne rencontrez
« plus ni art ni christianisme, à proprement parler.
« L'art est tombé si bas, qu'il ne peut pas plus expri-
« mer le christianisme qu'autre chose; il est impuis-
« sant à rien rendre, sauf une certaine sauvagerie, un
« certain aspect effrayant et farouche qu'affectent toutes
« ces figures soi-disant chrétiennes, au regard dur, à
« l'air sinistre, quelquefois drapées avec grandeur,
« toujours inanimées et symétriques, que le pinceau
« byzantin produit à profusion, et dont il inonde l'uni-
« vers. Un seul intervalle lucide vaudrait la peine d'ar-
« rêter nos regards, s'il en restait de plus nombreux
« vestiges. Nous parlons du temps qui s'écoule entre
« l'émancipation de l'Église et les invasions des bar-
« bares, ce qui comprend un siècle tout au plus. Dans
« l'opinion commune, cette époque se distingue à peine
« des temps qui l'ont suivie; personne ne lui fait sa

« part; on lui impute maintes choses qui ne viennent « pas d'elle; on ne lui fait pas honneur de tout ce qui « lui appartient; de là des confusions, et, somme toute, « une complète ignorance de ses vrais caractères. Pour « que le quatrième siècle fût remis à sa place, pour « qu'on prisât à sa juste valeur cette première floraison « publique du christianisme émancipé, il faudrait que « la dévastation ne se fût pas portée, en quelque sorte « de préférence, sur les œuvres de ce temps-là. Plus « elles étaient récentes, moins elles ont survécu. Des « époques plus anciennes et réputées moins riches sont « représentées encore pour quelques-unes de leurs « œuvres, tandis que ce quatrième siècle, dont la fé- « condité est attestée par tant de témoignages, qu'a-t-il « laissé de tous ces monuments qu'il a pourtant pro- « duits, et dont le dénombrement dans les écrits con- « temporains peut sembler presque fabuleux? On a beau « lui restituer et la mosaïque de Sainte-Pudentienne, « et les figures de Sainte-Sabine, et Sainte-Constance, « et le prétendu temple de la Paix, la basilique de « Constantin : c'en est assez pour établir que les pro- « grès de la décadence s'étaient comme arrêtés et sus- « pendus durant cet élan public d'idées et de sentiments « jusque-là comprimés; mais des exemples si peu nom- « breux ne sont pas de suffisants témoins pour apprécier « toute une époque. Nous serions donc réduits à ne « trouver, en deçà du moyen âge, aucun ensemble « d'œuvres d'art où nous puissions chercher un type « de l'art chrétien, si nous n'avions encore trois siècles « devant nous, les trois siècles des catacombes. » (*Journal des Savants*, février 1866, p. 83.)

On le voit, le quatrième siècle renaissait, quand les barbares détruisirent ces heureux commencements et rejetèrent les choses vers une inculte enfance. En effet ce qui advint des arts advint du reste : les lettres défaillirent; l'administration romaine fut mutilée; les lois romaines firent place aux coutumes barbares. Lorsque la civilisation reprendra sa marche ascendante, son point de départ sera placé plus bas qu'il n'eût été s'il n'avait pas fallu traverser la période barbare.

Mais c'est là tout ce qu'on peut dire : il y a temps perdu ; il n'y a pas solution de continuité et chute hors de la voie de la civilisation. Les rois germains reçoivent le christianisme, se soumettent à l'Église, parlent latin dans leurs lois et dans leur administration, et réunissent autour d'eux ce qui reste de lumières, de lettres et de savoir. Empire barbare, ou barbarie romanisée, on peut appeler comme on voudra cette période. Cependant l'Église étend partout son réseau de prédication et d'enseignement; partout s'élèvent les monastères, asiles pour les hommes, pour les écoles, pour les livres; et Rome, devenue la capitale d'un empire spirituel, modère tout ce grand corps de la religion. Ces fortes assises, qui reposaient elles-mêmes sur des assises plus anciennes, arrêtèrent la barbarie sur son penchant, en fixèrent la limite inférieure, et servirent à une renaissance qui ne pouvait pas manquer. Mais ce qui ne pouvait pas manquer non plus, c'est que cette renaissance eût certains caractères d'une nouvelle enfance. Le moyen âge n'a pas été impunément fils de la période barbare; mais il n'en a pas moins su instituer solidement un régime social, et,

sous ce régime, se faire une manière déterminée d'apprendre, de philosopher et d'avancer.

IV

MOYEN AGE

Charlemagne réunit sous sa domination toutes les principautés barbares. Mais cet ordre mixte où la tête était germanique et le corps était latin, approchait de son terme; la fusion et la disparition de l'élément barbare dans la population romane s'accomplissaient; et, quand le dernier des Carlovingiens eut été renfermé dans la tour d'Orléans par Hugues Capet, non-seulement l'empire de Charlemagne fut fini, mais encore l'empire barbare. Dès lors il n'y a plus partout que des chefs indigènes, des Français en France, des Italiens en Italie, des Espagnols en Espagne, et des Allemands en Allemagne.

Là est le signe apparent du commencement du moyen âge. C'est aussi l'époque où naissent les langues romanes; je dirais les langues modernes, si l'anglais n'était pas de formation postérieure, retardé qu'il fut par la conquête normande et la lente transaction qui s'opéra entre l'idiome anglo-saxon et le parler français. Formation des langues, établissement des chefs indigènes, commencement des nations modernes, assiette définitive des populations, régime catholico-féodal institué, servage remplaçant graduellement l'esclavage, tout cela se réunit pour arrêter définitivement le progrès de la

décadence et pour marquer le point d'où vont partir les nouveaux efforts.

On avait beaucoup descendu ; il fallut beaucoup remonter. Si la grande antiquité avait vu les chétifs résumés qui formèrent les rudiments de l'instruction pour ces temps, elle aurait souri et se serait détournée. Pourtant, quelque rétréci que fût le cadre, il était toujours le même : grammaire, belles-lettres, science, philosophie.

De même que l'on suit un enfant qui, en grandissant, monte de classe en classe, de même on suit le moyen âge dans son progrès constant vers le savoir. C'est vraiment une société qui fait ses classes, qui sent la nécessité d'apprendre, qui travaille consciencieusement, rudement, et qui marque chaque siècle de son existence par d'importants développements, sans que jamais il y ait rétrogradation vers un passé plus ténébreux.

Cette éducation se partage en trois périodes distinctes : la période avant l'introduction des livres arabes en Occident ; la période qui suit cette introduction ; et celle où éclate la renaissance.

La première période comprend le dixième siècle et le onzième environ. Le dixième siècle n'a pas bon renom dans l'histoire ; on a dit que ce fut un âge de fer ; sans doute : pourtant ce fut, par rapport à l'âge précédent, une renaissance, petite, il est vrai, et humble, mais active et posant les bases de tout ce qui sera l'enseignement de l'université au treizième siècle. Cette période est purement latine, c'est-à-dire qu'on n'a que des livres latins, résumés ou traductions, pour s'instruire. De tous côtés s'élèvent de grandes écoles ; les professeurs sont ardents, les élèves studieux. La domination intellec-

tuelle de l'Église est universelle; tout ce qui est savoir lui appartient sans conteste, et elle le distribue d'une main libérale. De cette époque on cite Remi, qui fit un traité sur le trivium et le quadrivium, et qui commenta Donat, Priscien et Martianus Capella; Gerbert, pape sous le nom de Sylvestre II, que l'on surnomma le nouveau Boèce; l'archevêque Lanfranc qui attira à l'école de l'abbaye du Bec, en Normandie, une multitude prodigieuse d'étudiants et qui y fit fleurir la belle latinité; enfin saint Anselme, célèbre dans l'histoire de la philosophie pour avoir, le premier, produit, en faveur de l'existence de Dieu, l'argument que dans l'école on nomme ontologique et auquel Descartes donna quelque développement.

La seconde période comprend les siècles subséquents. Si je la choisis comme point marquant, ce n'est pas à cause que l'Occident entre en communication avec une société qui alors jetait un grand éclat, mais qui, moins heureusement douée que la société occidentale, s'arrêta dans son essor pour retomber dans la demi-barbarie et dans l'insignifiance; mais je la choisis parce qu'elle signale manifestement l'ascension du moyen âge qui, par sa force et son labeur, passe d'un degré inférieur à un degré supérieur. Qu'y a-t-il en effet d'important et de caractéristique dans cette introduction des livres et du savoir des Arabes? c'est que ce savoir et ces livres n'étaient pas autre chose que le savoir et les livres des Grecs; de sorte que le moyen âge renouait par cette voie indirecte ses relations avec les sources mêmes de la science; la science seulement, car les Arabes avaient été inaptes à s'assimiler les belles-lettres et les beaux-arts

des Hellènes. La mathématique, l'astronomie, la médecine grecques reparurent sous le vêtement arabe; et le moyen âge eut pour longtemps la pâture intellectuelle qui ui convenait et qui le préparait à faire un pas de plus.

Il le fit en effet. Dès le quatorzième siècle on se mit en quête régulière des livres des anciens, et bientôt survint, avec la prise de Constantinople, la fuite, vers l'Occident, des lettrés grecs et de leurs livres. Il est bien inutile de parler ici de la renaissance; tout ce que j'en veux noter, c'est qu'achevant le cycle, elle est le dernier terme du travail par lequel la société occidentale devint de plus en plus capable de comprendre son passé et d'y puiser ses forces. Cette fois, les lettres ne furent pas oubliées; on se précipita dans l'étude et l'admiration des chefs-d'œuvre de l'antiquité. C'est ainsi que furent terminées les classes séculaires du moyen âge; j'ai préparé mon lecteur à entendre cette expression.

Mais la société du moyen âge est, en sa qualité d'héritière de l'antiquité, une société complexe; et, tandis qu'elle était enfant par certains côtés, elle était virile par certains autres et supérieure à sa devancière. J'indique la religion chrétienne supérieure à la religion païenne, le servage supérieur à l'esclavage, la distinction du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel qui fut étrangère à l'antiquité, et les mœurs chevaleresques. Tout en ayant eu beaucoup à apprendre comme un enfant, le moyen âge avait eu, comme un homme, sa force propre, par laquelle il produisit d'importants éléments pour la sociabilité moderne.

Ainsi, dans l'ordre scientifique, il offre la grande création de l'alchimie et toutes les suites qu'elle com-

porte ; dans l'ordre scolastique, la longue et mémorable controverse entre le réalisme et le nominalisme ; dans l'ordre des lettres et des arts, une nouvelle poésie, une nouvelle architecture, une nouvelle musique ; dans l'ordre des inventions, l'application ou la découverte de choses très-importantes, la boussole, le papier de chiffon, la numération décimale, l'eau-de-vie, de puissants acides, la poudre à canon, l'imprimerie ; dans l'ordre politique, l'affranchissement des serfs, les rudiments du gouvernement représentatif, les états généraux et la séparation croissante de l'élément laïque d'avec l'élément ecclésiastique ; dans l'ordre révolutionnaire, les schismes, les hérésies, la réforme.

Ce sont là des traits considérables ; mais le plus considérable de tous, c'est que, tout en préparant ainsi les voies du savoir, de l'affranchissement religieux et de l'affranchissement politique, il a fini, non pas comme l'empire romain, par une catastrophe, mais par une transformation naturelle et régulière qui conduit à l'ère moderne.

Ce qui s'est passé dans cette évolution peut être mis sous les yeux en une claire image du travail total de décomposition et de recomposition. Cette image est donnée par les langues romanes. Il n'est pas douteux que, par certains côtés, les langues néo-latines ne soient une corruption du latin et la destruction d'un bel organisme grammatical ; mais, par d'autres côtés, elles sont un progrès sur la langue qui fut leur mère. Un caractère plus analytique, une conjugaison plus développée, la création d'un conditionnel et de plusieurs prétérits, l'introduction d'un article défini et d'un ar-

ticle indéfini; voilà de notables perfectionnements. Il ne faut pas compter parmi les moindres œuvres du moyen âge les langues néo-latines.

V

RÉSUMÉ

Ce qui fait que l'empire romain présente une longue décadence, commencée d'ailleurs avant lui, c'est que les doctrines et les établissements qui avaient fait la force, la grandeur et l'éclat de l'antiquité païenne étaient épuisés; mais ce qui fait que cette décadence n'a rien d'irrémédiable et de mortel, c'est que, étant le produit et l'expression d'un avancement général des idées, elle ne tarde pas à devenir liée avec une reconstitution qui est le prolongement de cet avancement général.

Ce qui fait que l'empire barbare tomba au-dessous de l'empire romain, c'est que l'immixtion violente de populations demi-sauvages fit subitement baisser le niveau commun du savoir et des idées; mais ce qui fait que cet abaissement trouve un terme et ne transforme pas l'Occident en une Germanie, c'est que les principales puissances morales qui s'étaient formées durant l'empire romain demeurent pleines de vie et d'autorité, et continuent à pousser la société dans les voies qui avaient été ouvertes.

Ce qui fait que le moyen âge, par comparaison avec l'antiquité, a une véritable période d'enfance, au moins partielle, c'est qu'il succède à l'empire barbare qui, à la lettre, était une enfance, puisque ces gens-là ne savaient pas même lire; mais ce qui fait qu'il se développe en un sens déterminé vers un ordre supérieur, c'est que l'impulsion qu'il a reçue est bonne et puissante, émanant du fond antique fourni par la société païenne et revivifié par le christianisme.

Ainsi, dans ces trois grandes périodes inégalement douées, l'enchaînement traditionnel ne fut jamais rompu, la force impulsive ne fut jamais éteinte, et le monde façonné par les Grecs et les Romains ne fut jamais frappé de cette incapacité d'avancer au delà d'un certain point qui paralyse le monde asiatique. D'où vient ce privilége? De la race peut-être, mais non pas uniquement de la race. En effet les Perses et les Indiens sont de race aryenne comme les Grecs et les Latins, et n'en sont pas moins restés à mi-chemin dans la civilisation. Les Gaulois et les Germains sont aussi de race aryenne; et, quand leurs peuplades s'agitaient confusément dans les vastes contrées où les migrations et les invasions les avaient portées, rien ne leur présageait qu'ils dussent être un jour parmi les lumières du genre humain. L'ancien monde asiatique (j'entends par là les Égyptiens et les Sémites de la Babylonie et de la Phénicie), auquel nous devons tant de reconnaissance pour avoir établi les fondements de la vie civilisée, arrivé là, ne put franchir le degré supérieur. Ce fut la Grèce qui le franchit, introduisant l'esprit humain dans la science abstraite et les hautes théories. A ce mo-

ment s'ouvrit la porte à une civilisation meilleure, plus intellectuelle, et, par une suite nécessaire, plus morale.

Par cet enchaînement, par ce développement, par cet accroissement de savoir, de puissance et de moralité, les voies de l'histoire sont justifiées. Qu'est-ce à dire? Est-ce là l'expression d'un optimisme dont la sérénité n'est émue ni troublée par les souffrances des générations passées, présentes et futures, pourvu que soit atteint le but vers lequel tendent les choses? Non, sans doute; ce qui est justifié, c'est la vue de la science au sujet d'une marche déterminée de la civilisation; ce qui n'est pas justifié, si du moins cette expression est permise à qui conçoit l'immanence des forces et des conditions naturelles, ce sont les désordres et les misères à travers lesquelles cette marche s'effectue. Ces désordres et ces misères sont dans la vie sociale ce que sont les maladies et les souffrances dans la vie individuelle. Plus un ordre naturel est complexe, plus il est sujet aux perturbations; et, comme il n'y a rien de plus complexe que le corps des animaux et le corps des sociétés, il n'y a rien non plus qui soit plus affligé. L'homme moderne ne refuse pas d'acheter par un rude travail physique et intellectuel, et par d'inévitables épreuves, les bienfaits de la civilisation; mais ce qu'il refuse c'est de les acheter au prix excessif qu'ils ont coûté jadis. Au milieu des guerres, des conquêtes, des invasions, des oppressions, des esclavages, des haines nationales et religieuses, des persécutions, des massacres, il semblait vraiment que tout cela fût le principal et que le progrès ne fût que l'accident. Aujourd'hui un

ferme vouloir commence à s'élever parmi les sociétés d'élite, pour que les perturbations soient l'accident et que le progrès soit le principal. Bien loin que la loi de l'histoire inspire rien de desséchant, elle intéresse au sort de l'humanité, la met sur un piédestal et en vivifie l'amour. A cette lumière, poursuivre un idéal de vérité, de beauté, de justice devient la conscience de l'humanité; et prendre part à cette tâche grandiose devient la conscience de l'individu humble et passager.

16 février 1867.

ÉTUDES

SUR

LES BARBARES

ET LE MOYEN AGE

I

LE QUATRIÈME SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Sommaire[1]. — Le quatrième siècle de l'ère chrétienne est une des époques où l'on peut le mieux étudier les transformations sociales, et se convaincre qu'elles ne sont explicables que par une philosophie qui, en histoire, saisisse la filiation nécessaire des faits généraux, des doctrines et des époques. En effet, que voit-on alors? la société païenne qui périt et l'empire romain qui succombe. Est-ce là tout? Non; à côté de cette destruction il se fait une reconstruction : la société chrétienne s'élève et l'empire spirituel se fonde. Ce qui serait advenu de cette destruction et de cette reconstruction laissées à elles-mêmes, nous ne le savons pas exactement; car l'expérience, si je puis me servir de cette expression, fut troublée par l'intervention sinistre des barbares, qui portèrent partout le désordre et l'ignorance et qui causèrent un grand mal, réparable pourtant et réparé à la longue. Toute histoire qui raconte la décadence de l'empire doit donc simultanément raconter le développement ascendant du christianisme. Je sais que plus d'un dans le dix-huitième siècle et de nos jours regarde ce développement comme un malheur et une chute; pourtant c'est de là qu'est sorti le moyen âge catholique et féodal qui organisa l'Europe entière en une sorte de fédération et de corps politique. Derechef je sais que ce moyen âge est aux yeux de plusieurs un temps de ténèbres et de barbarie, digne d'être effacé des annales de l'humanité; pourtant c'est de lui qu'est sortie par une évolution naturelle l'ère moderne, avec ses sciences, ses arts, ses lettres et ses révolutions. A ce dernier mot, on comprend que l'établissement du christianisme au quatrième siècle et son règne

1. *L'Église et l'Empire romain au IVe siècle*, par M. Albert de Broglie; 1re partie, Constantin. — *Journal des Savants*, octobre, novembre et décembre 1856.

pendant le moyen âge n'eurent rien de définitif, et que les épreuves l'attendaient au moment où la société moderne émanait de celle qui l'avait préparée. C'est en cela que mes considérations sur l'ouvrage de M. Albert de Broglie diffèrent de la pensée qui l'a inspiré. Ce qui se fit au quatrième siècle est pour lui quelque chose d'absolu, pour moi quelque chose de relatif ; mais, pour tous deux, il est certain que la société païenne tombait par sa propre décadence, et que la société chrétienne s'élevait par sa propre croissance. L'historien, sans mépris pour ce qui tombe, doit suivre ce qui s'élève, quand ce qui s'élève s'unit par un lien manifeste à tout le développement ultérieur.

I. — *Décadence de l'empire.*

« J'ai entrepris, dit M. Albert de Broglie, de ra-
« conter et de mettre en regard, dans leur suite
« parallèle, la dissolution de l'empire et la croissance
« de l'Église, le déchirement de l'unité matérielle du
« monde et la formation contemporaine de leur unité
« morale. » Dans cette phrase, M. Albert de Broglie, donnant le plan de son livre, a, en même temps, marqué d'une main sûre le nœud véritable de cette grande histoire et l'intérêt suprême qui s'y attache. Cet intérêt est tout entier en ce spectacle d'une vie qui se retire et d'une vie qui arrive, en cette trame qui se dénoue et renoue simultanément, en cette correspondance de destruction et de rénovation qui nulle part ne peut être mieux étudiée que dans la chute graduelle du monde romain et l'élévation successive du christianisme. Faire autrement, c'est gravement pécher contre la première des lois historiques, sans laquelle les événements ne paraissent plus que flotter et se suivre au hasard. Voyez Gibbon : certes ni l'érudition, ni la force de la pensée, ni le labeur, ni le talent ne lui ont manqué ; mais, par des motifs qu'il n'importe pas ici d'examiner, il n'embrasse que la

moitié de son sujet, la décadence de l'empire; l'autre moitié, la croissance de l'Église chrétienne, il ne la traite que comme une espèce d'accident, qui vint augmenter la désorganisation et ouvrir plus largement la porte à l'invasion des barbares. Aussi, quand on a tourné le dernier feuillet et fermé le livre, quelle est l'impression qui reste? Celle que ressent le voyageur qui, longeant un de ces grands fleuves de l'Australie destinés à ne pas atteindre la mer, le voit s'épancher en des sables stériles, s'y amoindrir à mesure qu'il avance, et se perdre en d'impraticables marais.

Il n'en est plus ainsi quand, ne scindant pas l'histoire et sachant en saisir l'ensemble, l'enchaînement et l'harmonie, on ne se laisse pas aller en aveugle sur la pente de ce qui tombe. Au lieu de cette vue désolée d'une décadence sans ressources, au lieu de cette fin misérable d'une grande chose, on aperçoit des commencements qui promettent un avenir fécond. Et ce n'est pas un optimisme trop confiant qui cherche à se consoler et à se faire illusion; la réalité historique elle-même, on la mutile quand on n'embrasse pas à la fois le double courant descendant et ascendant. Il n'est pas une ruine à côté de laquelle ne s'élève un nouvel abri; plus la destruction se hâte, plus la restauration devient active; et quand, finalement, les destins de Rome impériale sont accomplis et que, comme pour la Troie du poëte dont tous les débris fument à terre, la poudre soulevée par ce grand écroulement s'est dissipée, le christianisme a complété sa conquête du monde romain, et l'Église siége au faîte du pouvoir spirituel. M. Albert de Broglie a

fait une juste et vraie comparaison de cette croissance avec celle de l'arbre gigantesque qui sort de son germe : « La plante, dit-il, aspire au ciel et s'étend « dans l'espace par la seule vertu du principe organi- « que qui réside en elle. Son unité, déjà tout entière « dans la semence, s'épanouit, sans s'altérer ni se « diviser, dans la plus riche végétation. L'ancienne « colline que couvrait le palais des Césars n'est plus « aujourd'hui qu'un amas de pierres informes et « dispersées ; mais, sur ces ruines, quelque graine « portée par le vent est venue un jour se déposer. « Peu à peu la graine s'est faite arbre, et depuis le « premier moment de sa croissance jusqu'à son com- « plet développement, depuis la racine jusqu'à la « cime, sur tous les points du cercle immense décrit « par les rameaux, c'est le même suc vivifiant qui la « parcourt et l'anime. » M. Albert de Broglie s'arrête là et veut voir dans Rome et son empire non un grand corps organique qui vieillit et succombe, mais une simple juxtaposition de parties qui se dissout. A tort selon moi ; Rome aussi naquit d'un germe ; quand la séve manqua à l'arbre, son feuillage se sécha, ses rameaux arides s'étendirent en vain dans l'espace, ses racines pourrirent dans le sol, et la tempête, accourant du fond du Nord, ne tarda pas à le renverser.

Ce fut Auguste qui effectua la transformation de la république en empire. Que cette transformation ait été faite avec adresse et accueillie avec faveur, c'est ce qui ne peut être l'objet d'aucune controverse. Je n'invoquerai pas les flatteries qui lui furent adressées ; car quel est le souverain absolu, ou, comme disait

le rhéteur romain, quel est l'homme commandant à trente légions qui ait manqué de flatteurs? Je me bornerai à citer la phrase concise de Pline qui juge les empereurs avec une très-grande liberté d'esprit, et qui dit d'Auguste : « Il donna la couronne rostrale à « Agrippa; lui reçut du genre humain la couronne « civique (*Civicam a genere humano accepit ipse*). » Ce fut certainement le sentiment général des contemporains, sauf de ceux qui regrettaient la liberté politique, désormais irrévocablement anéantie pour Rome et l'empire.

Ce sentiment, inspiré par la fatigue des convulsions civiles, était une erreur; l'événement le prouva. Pour le montrer, je n'ai aucun besoin d'invoquer les ébats sanguinaires des Césars, les armées se disputant l'empire, les insurrections des provinces, le fardeau croissant des taxes, le désespoir des classes imposables, la décadence des lettres et des arts. C'étaient là des symptômes graves d'une situation dangereuse; mais cette situation pouvait avoir ses remèdes en elle-même. Déjà Pline l'Ancien, esprit dégagé de tous les préjugés entretenus parmi ceux qui regrettaient l'ancienne république, avait remarqué qu'après tout, ce qu'il appelait *vita* et ce que nous appellerions *civilisation* n'avait cessé de faire des progrès; et le christianisme préparait dans le silence une religion, une morale, des lettres et des arts qui allaient bientôt resplendir. Une transformation laborieuse et profonde s'opérait sous le sceptre des Césars, sans qu'ils en eussent conscience; et les maux qui éclataient de toutes parts au sein de cet immense empire étaient

réparables. Aussi le véritable grief de l'histoire contre le régime impérial, c'est d'avoir laissé forcer les barrières par l'invasion barbare, d'avoir permis que les Ostrogoths, les Visigoths, les Francs, les Suèves, les Lombards se soient établis en vainqueurs sur le sol romain, et que des chefs barbares soient devenus les rois et les seigneurs des populations romaines. S'il avait bravement et heureusement défendu le territoire et empêché le dieu Terme de la vieille Rome d'être renversé et foulé aux pieds, il aurait accompli son premier devoir; et, aux plus sévères jugements de l'avenir, il eût toujours pu répondre qu'il n'avait pas failli à sa tâche et qu'en finissant il livrait aux destinées futures le monde romain tel qu'il l'avait reçu; que c'était aux chrétiens, destructeurs du paganisme, aux nationalités nouvelles, héritières des anciennes, à saisir la direction des choses; et que, quant à lui, il transmettait à ses successeurs tous les éléments de puissance et de civilisation. Mais cette grande et décisive apologie, il n'a pas à la donner. Tout absolu qu'il était à l'intérieur, il se trouva faible à l'extérieur. Aucun souvenir reconnaissant ne survécut à sa chute. Au lieu de recevoir son héritage dûment conservé par un pouvoir efficace, la société, passant des siècles à en recueillir les débris, reprit tardivement le cours de sa fortune ultérieure et de son développement.

L'empire, devant avoir une si misérable issue, a donc été, tel qu'il fut constitué, une mauvaise solution du terrible conflit qui mit fin à la république; et, sans donner raison à ceux qui, dans les plaines de Pharsale et de Philippes, luttèrent contre lui, puisque nous ne

savons ce qu'ils auraient fait de leur triomphe, l'histoire est pleinement autorisée à condamner ceux qui, vainqueurs, organisèrent leur succès définitif. On a souvent signalé et loué le procédé qu'Auguste employa pour transformer la république en empire; tout bien considéré, on n'y peut louer que de l'adresse et un expédient, mais rien qui ressemble à une organisation véritable. L'apparence de la république demeura, peuple, sénat, consuls, magistratures; seulement, derrière cette apparence, se trouvait un homme qui, revêtu de toutes les dignités républicaines et de leurs pouvoirs réunis, ne laissait au reste qu'un simulacre d'autorité. Évidemment, la république, toute morte qu'elle était, s'imposa à l'esprit d'Auguste, et, comme le Mézence de la Fable qui :

. . . . . mortua jungebat corpora vivis,
Componens manibusque manus atque oribus ora,

il joignit étroitement à ce qui ne vivait plus, ce qui, dans son espoir, devait vivre à jamais sous l'abri du Capitole. Les conditions de l'empire se trouvèrent liées à celles de la république; il n'y eut plus moyen de passer à la monarchie; et la domination des empereurs ne fut qu'une longue dictature à laquelle l'invasion des barbares mit un terme. Sans doute, en tout état de cause, il fallait bien que l'empire fût une certaine continuation de la république; et, vu la subordination où le présent est à l'égard du passé, il ne pouvait pas en être autrement. Mais bien des voies différentes étaient ouvertes à cette nécessaire continuation; et si, par exemple, les gens de Pompée et

de Brutus avaient triomphé, les choses n'auraient pas suivi le même cours, un cours meilleur ou plus mauvais, nous ne savons, mais autre certainement. Les successeurs de la république, quels qu'ils fussent, devaient toujours avoir à compter avec deux forces qui allaient se faire sentir puissamment, le christianisme et les barbares d'outre-Rhin. L'empire, de païen qu'il était au début, se trouva chrétien au terme : c'était bien, et, de ce côté, on n'a rien de plus à lui demander; mais, de romain qu'il était, il se trouva barbare, ce fut une honte et un malheur.

Auguste avait été élevé à côté de César, qui traitait de superstitions l'enfer et l'autre vie du paganisme, et parmi ces hommes des guerres civiles qui, à la fois disciples de la philosophie grecque et endurcis dans les violences militaires et politiques, conservaient peu de foi aux vieilles et sévères divinités de Rome. On peut croire, sans se tromper, qu'une incrédulité non raisonnée comme dans les hautes classes, mais active et pratique, s'était insinuée parmi les classes inférieures et dans ces légions qui n'avaient plus guère d'autres dieux que leurs généraux. Virgile, en parlant de ce temps, a dit :

> Fas versum atque nefas;

et Horace :

> . . . Quid intactum nefasti
> Liquimus? Unde manum juventus
> Metu deorum continuit? quibus
> Pepercit aris?. . .

Cependant, à peine Auguste fut-il maître du pouvoir que, ne voulant pas s'associer à ce travail de désorga-

nisation et sentant le vide laissé par l'affaiblissement des antiques croyances, il s'efforça de les raviver et de les rasseoir. C'est dans cet esprit qu'Horace, qui s'était rallié au nouveau gouvernement, rappelait aux Romains les temples en ruine, les statues noircies par la fumée, la vengeance tirée de ces sacriléges par les immortels et la nécessité de rendre aux autels la splendeur et aux dieux l'obéissance pour retrouver leur faveur et la prospérité :

> Delicta majorum immeritus lues,
> Romane, donec templa refeceris
> Ædesque labentes deorum, et
> Fœda nigro simulacra fumo.

Ici on aperçoit clairement combien est frustrée la volonté des hommes les plus puissants quand ils agissent en dehors des forces vives de la société. Auguste était souverain du monde civilisé; il s'était concilié le concours moral de ceux qu'il gouvernait; et cependant que pouvait-il pour un réveil religieux? Le christianisme allait naître, mais n'était pas né; et, quant à rendre créance et autorité aux divinités, même un empereur romain devait y échouer. Virgile mettait sous ses pieds le vain bruit de l'Achéron avare; et Pline, après avoir dit que c'étaient de puériles imaginations que de croire à des dieux vieux ou jeunes, ailés ou boiteux, ajoutait cette phrase décisive : « Qu'il y ait « un Jupiter ou un Mercure, des dieux diversement « nommés et une nomenclature céleste, c'est ce qui, « on en conviendra, ne peut paraître que digne de « risée devant l'interprétation de la nature. » Aussi

la décomposition du paganisme procéda-t-elle rapidement entre les apothéoses des empereurs et la confusion croissante des dieux étrangers; et, seulement longtemps après, quelques restes de vie s'y rallumèrent quand, sous la stimulation d'une religion rivale et progressivement victorieuse, une philosophie nouvelle, le néo-platonisme, vint soutenir, par ses interprétations, la cause des dieux et des déesses. Mais il était trop tard, et une métaphysique subtile chercha vainement à relever des ruines qui croulaient de toutes parts.

Au début de l'empire, une forte impulsion venant des causes antécédentes se faisait sentir; elle procédait des souvenirs de liberté trop voisins pour ne pas conserver une certaine influence, et des enseignements philosophiques embrassés par quelques âmes romaines comme des garanties de dignité morale dans un temps qui ne promettait plus guère d'autre garantie. Aussi rencontre-t-on des caractères qui, tout en paraissant plus appartenir au passé qu'au présent, excitent un respect mêlé d'admiration pour leur ferme et solitaire grandeur. Mais peu à peu cette impulsion, que rien ne renouvelle, s'affaiblit et s'éteint; et, quand, définitivement, le stoïcisme n'a plus de disciples, quand la liberté républicaine ne vit plus en aucune tradition, alors les caractères s'abaissent. Dans le dernier siècle de l'empire païen, on ne signale plus guère de ces personnages qu'une grande vertu met en relief : les proportions se sont amoindries, le niveau s'est abaissé. Il est évident que bien des sources morales se sont taries. Ces temps-là sont pauvres en comparaison de ceux qui

suivirent immédiatement la chute de la république; leur passé s'épuise à mesure qu'il s'éloigne, et leur histoire ne peut finir que par la misère des âmes et des esprits. Je ne parle, bien entendu, que de la société païenne; il n'est ici question que d'elle et de sa décadence.

Tel étant l'épuisement des forces morales, l'épuisement des forces politiques n'était pas moindre. Tout le pouvoir, au moment où la république tomba, se trouvait entre les mains de la plèbe, du sénat et des légions. Ces trois éléments prolongèrent leur existence jusqu'à la fin de l'empire, et ne disparurent qu'avec lui.

La plèbe, élément essentiel de toutes les républiques grecques ou italiennes, eut à Rome particulièrement un rôle puissant et glorieux. Plus nombreuse qu'aucune autre plèbe, la plèbe romaine offrit une pépinière inépuisable de soldats, et ne souffrit jamais de cette pénurie d'hommes, de cette *oliganthropie*, comme on disait, qui réduisit à rien les cités de Sparte et d'Athènes. Par l'entremise de ses tribuns, elle disputa légalement aux patriciens l'autorité, avec autant de constance et de courage qu'elle en mit à conquérir le monde sous les consuls; et Horace la regrettait quand il peignait en beaux vers ces robustes et vaillants paysans, la gloire de Rome, ces paysans qui, remuant la terre avec leurs hoyaux sabins et portant les pieux coupés au commandement d'une mère sévère, avaient teint les flots du sang carthaginois et abattu le grand Antiochus et le redoutable Annibal. Ce qu'elle devint, M. Albert de Broglie l'a dit très-bien, et je le laisse

parler : « La démocratie romaine, si puissante dans les « derniers jours de la république et qui avait trouvé, « pour faire entendre ses griefs légitimes, des accents « parfois si nobles, se dégrada sous l'empire avec une « rapidité qui paraîtrait incroyable si l'on ne songeait « au délaissement absolu où l'asservissement politique « laissait tomber les classes populaires de l'antiquité. « Ces populations formées d'esclaves affranchis ou « d'hommes libres avilis par la misère, dénuées de « tout secours et de tout enseignement moral, ne « recevaient que de la tribune politique quelques « inspirations un peu élevées. Enfant, le Romain de « la plèbe n'était ni appelé ni formé à aucune in- « struction sur ses devoirs et sa destinée. Le forum, « où il entendait retentir une noble éloquence, sup- « pléait un peu, pour lui, à ce défaut d'école ou d'é- « glise. Ses orateurs étaient ses seuls prédicateurs. « Quand il eut cessé de les entendre, il fut abandonné, « dans le silence, à l'aveugle impulsion de ses appé- « tits matériels. En peu d'années, le peuple de Rome « se trouva transformé en une bête féroce et sensuelle, « ne se souciant que de la nourriture et de ses spec- « tacles; satisfait quand l'une était abondante, et les « autres magnifiques. » Tel est le jugement que M. Albert de Broglie porte de la plèbe sous l'empire; et il est certain que, privée de tout pouvoir politique, elle n'en garda pas moins des priviléges qui ne faisaient plus que la dégrader; singulière superfétation qui s'explique par les antécédents, et dont le gouvernement impérial ne sut ou ne put jamais se dégager.

Il ne se dégagea jamais, non plus, du sénat. C'est

un des phénomènes les plus curieux de l'histoire que l'existence, pendant des siècles, de ce grand corps qui ne se soutenait que par des souvenirs et qui n'était que parce qu'il avait été. Dès l'abord et pendant toute sa durée, le sénat se trouva, si je puis me servir de cette phrase moderne, dans l'opposition; il ne tenait pas son existence des empereurs, puisqu'il était plus ancien qu'eux et qu'ils n'osèrent pas le renverser; mais il n'avait d'autorité que celle qu'ils voulaient bien lui laisser; toutes les fois qu'il leur plaisait de le réduire au rôle du plus humble des conseils, ils n'avaient qu'à commander, le sénat n'ayant derrière lui aucune force à laquelle il s'appuyât pour faire résistance. Même dans les interrègnes, il était hors d'état de ressaisir une part de la souveraineté; Rome, les provinces, les armées ne connaissaient plus ce genre de puissance collective, et tout ce qui lui restait c'était, parfois, d'exercer une justice tardive sur quelque prince tombé. Là, durant les premiers temps de l'empire surtout, on a un spectacle étrange : le sénat romain, ce conseil qui dirigea la conquête du monde et abaissa devant lui les cités et les rois, demeure debout après la chute de la république, mais sans défense, puisqu'il est sans autorité réelle. A côté est un pouvoir absolu et jaloux; les hommes qui le tiennent ont l'épée en main; et, comme leurs mœurs sont dures et sanguinaires et que l'opinion ne repousse pas l'effusion du sang, ils n'hésitent pas à faire tomber les têtes qui leur déplaisent. Devant ce péril incessant, la fierté sénatoriale s'anéantit, et jamais la flatterie et la servilité ne descendirent si bas, sauf quelques âmes qui, s'irritant par l'excès

du péril, bravaient la délation meurtrière. Pour avoir une idée de ce que devenait le sénat dans les jours de tyrannie, on n'a qu'à se rappeler la page qui termine la *Vie d'Agricola*, et ces mots douloureux : « *Nostræ* « *duxere Helvidium in carcerem manus; nos inno-* « *centi sanguine Senecio perfudit.* » Ainsi alla le sénat jusqu'à la fin, flattant les mauvais empereurs, flatté par les bons, sans être jamais autre chose que l'ombre d'un grand nom.

Dans cette fausse situation de toute chose, l'armée elle-même s'affaiblit et dégénéra. Ce semblait être une force purement matérielle, à laquelle il suffisait, pour l'entretenir, d'un bon recrutement en hommes et d'un choix judicieux d'officiers : rien n'était à inventer; le cadre était donné. Quoi de plus simple, en apparence, que d'entretenir ces formidables légions qui, jusque-là, n'avaient pas trouvé de rivales? Pourtant il n'en fut rien, et à la longue il devint impossible de leur conserver leur efficacité militaire. A la vérité, dans les premiers temps, la déchéance ne fut pas notable; les légions impériales se sentaient assez de l'influence de la tradition pour être encore des troupes d'excellente qualité. Alors elles avaient, à part la défaite de Varus qui fut une surprise, une supériorité constante sur les barbares; et l'histoire des guerres civiles offre un témoignage singulier de l'héroïsme que pouvait développer le point d'honneur : dans le conflit qui enleva l'empire à Vitellius et le donna à Vespasien, les ex-prétoriens d'Othon, ayant pris le parti de Vespasien, avaient en face leurs successeurs, les prétoriens de Vitellius. Le combat se livrait dans Rome ;

la victoire n'était plus sujette à aucune chance; le compétiteur impérial avait même disparu et son corps mutilé avait été le jouet de la populace. N'importe : ses prétoriens ne consentirent jamais à se rendre; chassés des rues, ils se réfugièrent dans leur camp; et quand leur camp (car leurs adversaires mettaient leur honneur à le reconquérir de vive force comme eux à ne pas le céder) eut été enfoncé à coups de machines, ils se firent tuer sur place, non pas pour leur empereur mort et leur cause perdue, mais pour la gloire de leur drapeau. Plus tard tout est changé; les barbares obtiennent des avantages toujours plus fréquents; ce qui était si bien nommé *robur legionum* disparaît; et l'armée s'amoindrit comme le reste.

Rien donc n'est plus constant dans son cours et plus manifeste dans ses signes que cette longue décadence du grand empire. Le monde ancien avait fini virtuellement et ne pouvait plus durer; la religion était sans racine dans les esprits, et la constitution politique sans racine dans les choses. Ni les dieux innombrables ne devaient voir se relever leurs temples, ni la plèbe romaine avec le patriciat, pas plus que le dême grec, avec l'aristocratie, n'étaient destinés à jouer derechef un rôle. Tout cela s'affaissait lentement et régulièrement pour faire place aux éléments de vie qui se développaient, à savoir une nouvelle religion et une nouvelle organisation politique. Ces deux choses marchèrent d'un pas très-inégal. La rénovation spirituelle devait venir avant l'autre, et, en effet, elle la devança, mais elle la devança d'un intervalle immense et bien plus long que ne semblait le comporter la situation.

C'est que, de fait, la situation se trouva compliquée du plus grand des désastres, l'invasion barbare. Avant que ces peuplades fussent fixées, avant qu'elles se fussent fondues avec les indigènes, avant que les traditions eussent été reprises, il s'écoula un temps très-long. Entre le monde païen et le monde chrétien, l'empire est un intérim et ne pouvait pas être autre chose; mais il ne fit pas bonne garde aux frontières; c'est contre lui, je le répète, le grief irréfutable de l'histoire.

II. — *Croissance de l'Eglise.*

Les individus qui passent avec le courant d'un peuple et qui le constituent n'ont pas conscience des grands changements qui s'y opèrent. La vie particulière est trop courte; ou plutôt, comme chaque génération qui s'écoule a des liens avec celle qui la précède et avec celle qui la suit, ce qu'il y a de graduel dans le mouvement lui dérobe le mouvement lui-même. Elle parle, ce lui semble, la même langue que ses parents et que ses enfants; elle a, ce lui semble encore, les mêmes mœurs; et cependant mœurs et langue ont subi d'insensibles modifications, qui, s'accumulant, se marquent, au bout d'un temps suffisant, par les caractères les plus tranchés. Il n'y a pas beaucoup plus de trois cents ans entre Auguste et Constantin; les contemporains, dans le flux perpétuel des choses, s'étaient imaginé que chacune de ces trois cents années ressemblait à la précédente; et cependant Auguste avait restauré des temples païens; Constantin

édifia des églises; Auguste avait assis son trône à l'ombre de la majesté de la ville éternelle; Constantin, trouvant Rome vieillie, en transporta la moitié sur les rives du Bosphore; Auguste était grand pontife dans le sénat romain; Constantin, grand pontife encore dans quelques pièces officielles, ne fut qu'empereur dans le concile de Nicée.

Rien de fortuit ni de soudain dans ce changement. Sans doute vint un moment où Constantin, se dégageant du paganisme, fit d'abord cesser les persécutions, puis donna à la nouvelle religion l'égalité et bientôt après la supériorité; mais ceci ne fut que la consécration d'un fait déjà virtuellement accompli, et, si Constantin n'avait pris pour lui cette décisive initiative, il est indubitable que quelqu'un de ses successeurs l'aurait saisie. La croissance du christianisme en est le garant : les sujets ne pouvaient manquer de convertir, un jour ou l'autre, leur empereur. C'est un point culminant que ce quatrième siècle dont M. Albert de Broglie a entrepris d'écrire l'histoire : « Le monde « impérial, dit-il fort bien, avait vu les sujets d'un « même maître adorant toutes sortes de divinités; l'Eu- « rope chrétienne se prépare à donner le spectacle plus « imposant de vingt nations prosternées au pied d'un « même autel. » En effet, d'un côté, la rénovation religieuse avait une source trop profonde et trop abondante pour s'arrêter à moitié de l'œuvre accomplie, et, d'un autre côté, le paganisme était trop tari et trop épuisé pour se défendre longtemps. Il y eut un moment où les deux plateaux de la balance, l'un ascendant et l'autre descendant, se trouvèrent de

niveau; mais ce ne fut qu'un moment imperceptible: le mouvement rapidement inverse les sépara aussitôt, et le paganisme s'abîma pour ne plus reparaître.

Cependant il ne faudrait rien exagérer. Le fait est que ce triomphe du christianisme ne dépassa pas, alors du moins, les limites de l'empire romain. Les barbares qui vinrent s'y établir adoptèrent sans grande difficulté la religion de ceux que la conquête leur soumettait; mais les barbares d'outre-Rhin ne laissèrent pas de longtemps pénétrer chez eux le culte vainqueur des idoles. La Germanie disputa sa conversion pendant près de quatre siècles, sa résistance ne fut vaincue que par l'épée de Charlemagne; bien que la violence et la conquête aient joué un rôle incontestable dans cette fin mise à la menace jusqu'alors permanente de la barbarie, néanmoins on pensera que le temps de la maturité était tout proche, en voyant s'implanter si rapidement et si radicalement le christianisme dans cette vaste contrée. Du côté de l'Orient, le christianisme rencontra aussi des barrières qu'il ne put franchir; la Perse demeura impénétrable, et le magisme se maintint, destiné qu'il était à succomber sous les armes victorieuses des successeurs de Mahomet. Ces bornes dans l'espace qui arrêtèrent la propagation du christianisme ont leurs analogues dans le temps, c'est-à-dire que si, par une hypothèse historiquement impossible, le christianisme était né quelques siècles plus tôt qu'il n'est réellement avenu, il se serait heurté contre des obstacles infranchissables. Il a fallu tout un développement pour que les populations antiques, ou, selon le terme consacré, les

gentils pussent écouter et recevoir un tel enseignement. Quelque idée qu'on se fasse d'Athènes et de Sparte à l'époque des guerres médiques, ou de Rome, soit dans les conflits opiniâtres contre les Èques et les Samnites, soit dans les luttes intestines de patriciens et de plébéiens, il est bien certain que leur existence religieuse et politique n'aurait pas permis au nouvel élément de pénétrer, et que ni les esprits ni les cœurs n'y auraient laissé tomber les dieux multiples devant un Dieu unique.

Qu'ils aient été capables de s'ouvrir un jour et de les laisser tomber, l'événement l'a prouvé; mais ce fut au prix de plusieurs siècles d'une longue dissolution qui ruina tous les appuis des croyances et des institutions antiques. Cette décadence, que, dans le précédent morceau, j'ai signalée si profonde et si rapide dans l'empire romain, la Grèce antécédemment en avait donné le spectacle. Peu de temps après la grande gloire des guerres médiques et des chefs-d'œuvre immortels, un mal secret attaqua ses républiques dans la source de leur vie. Les mœurs publiques s'altérèrent; les *dèmes* dans les démocraties, les *eupatrides* dans les aristocraties, cessèrent de pouvoir remplir leurs fonctions politiques; tout se désorganisa; les demi-barbares de Macédoine dominèrent la Grèce, sans pour cela arrêter en rien la maladie morale qui la rongeait; et la conquête romaine ne fit que confondre dans un seul et même tourbillon les éléments de dissolution et leur donner un théâtre plus vaste et une action plus décisive. Toutefois, ne nous méprenons pas sur cette décadence de la société gréco-romaine; elle n'est ni

définitive ni univoque ; loin de là, si elle se prononce, c'est que surgissent des notions supérieures, des développements scientifiques, des créations philosophiques qui deviennent graduellement incompatibles avec l'ancien et glorieux ordre de choses. Il n'est pas donné à toutes les sociétés d'avoir de pareilles décadences ; et l'on a vu, l'on voit encore, dans diverses parties du monde, des civilisations que l'immobilité saisit, que désormais la décadence ne frappe plus, et dont le défaut de croissance se révèle tout à coup quand elles viennent en contact avec des civilisations progressives.

Il y eut donc une longue époque de dissolution, mais de préparation, une époque négative sans doute, mais nullement pauvre et inféconde. Aussi, quand les apôtres commencèrent la prédication nouvelle, ils se firent écouter de toute part ; ni l'esprit général n'offrit de résistances invincibles, ni le cœur des duretés qui ne se pussent amollir. La moisson dépassa par sa rapidité les espérances. Les communautés naquirent, les Églises se formèrent, les anciens présidèrent, les prêtres officièrent, et bientôt une chrétienté croissante se trouva établie partout. Rien d'abord ne contraria cette propagation de la parole, rien que l'immensité du paganisme, la longueur des distances, l'étendue de l'empire, la nouveauté de la doctrine. Qu'importait aux maîtres du monde et aux puissants des provinces qu'une secte qui sortait du sein des Juifs, et que les Juifs poursuivaient de leur haine, jetât çà et là quelques prosélytes ignorés? Ces novateurs religieux étaient trop perdus dans la foule pour que

l'attention se portât sur eux; et, parmi les documents que Rome ou la Grèce nous a transmis sur cette époque, il n'y a pas une trace indiquant que personne ait vu, à l'horizon, ou se former un nuage ou poindre une lumière.

Pourtant, dès lors, et à ces premiers commencements mêmes, deux sociétés se trouvent annexées l'une à l'autre et confondues dans la même patrie et sous la même autorité. Leur disproportion est énorme : l'une est presque tout; l'autre n'est presque rien; mais celle qui n'est presque rien s'accroît sans cesse aux dépens de celle qui est presque tout. Celle-ci ne perd rien dont celle-là ne s'empare et ne profite; si bien que la disproportion diminue et que la société païenne commence à trouver gênant le voisinage. Chacune a ses armes. La société chrétienne parle, écrit, s'adresse à l'esprit et au cœur, et est animée d'un invincible prosélytisme qu'elle tient de sa foi et de sa raison. La société païenne est morte depuis longtemps au prosélytisme et a perdu toute puissance sur les âmes, mais elle porte le glaive, dont elle se sert dans ses accès de colère et de cruauté. Alors les chrétiens fuient dans les catacombes : les faibles brûlent de l'encens sur les autels et trompent les persécuteurs; les forts bravent les supplices et rendent par le martyre gloire au Dieu qu'ils adorent. Tacite a dignement vanté l'héroïsme de ses stoïciens et rappelé des trépas comparables aux grandes morts des anciens, *laudatis antiquorum mortibus pares exitus*. Mais tel est l'aveuglement des préjugés et des partis qu'il ne voit pas tant de trépas sublimes, tant de mémorables constances, non-seule-

ment chez des philosophes et des personnages en évidence, mais dans les plus humbles rangs, chez des hommes de toute condition, chez de faibles femmes, qui confessaient leur foi, souffraient et mouraient. Pour eux tous, il n'a qu'une phrase de dédain et de haine.

Les quelques mots de Tacite sont précieux, car ils nous reportent à une époque très-peu éloignée de l'origine du christianisme. Quand Néron voulut détourner de lui les soupçons qu'avait suscités le grand incendie de Rome, il livra à des supplices raffinés des gens que le vulgaire appelait chrétiens. On saisit d'abord ceux qui avouaient, ce qui prouve que le gouvernement n'avait qu'une connaissance vague de l'existence de la secte nouvelle; mais la suite le prouve encore mieux : les premiers arrêtés mirent sur la trace des autres, et l'on trouva derrière eux une multitude énorme, *multitudo ingens*. De sorte qu'il faut admirer ici à la fois la rapidité de la propagation et l'ignorance profonde où le monde romain était resté d'un fait si considérable. Ceux qui connaissaient les chrétiens, c'était le vulgaire; il les voyait, si je puis parler ainsi, naître dans son sein; il les rencontrait sur ses pas; il s'irritait de leur contact. Mais, du reste, on n'avait aucune notion, sinon de leur existence, du moins de leur importance; et c'est par hasard qu'on s'était aperçu qu'ils formaient déjà une vaste multitude. Ainsi, à l'insu de tout ce qui gouvernait, agissait, pensait, écrivait dans l'ordre des anciennes idées, il s'était formé, sous le grand peuple, un petit peuple qui, transfuge des dieux mul-

tiples et conquis tout entier sur le paganisme, regardait comme un devoir de faire pour autrui ce qu'on avait fait pour lui et marchait avec ardeur à la conversion universelle.

Dans ce passage, Tacite a une phrase célèbre qui mérite quelque examen. Ils furent, dit-il, *haud perinde in crimine incendii quam odio generis humani convicti*. Les commentateurs entendent que Tacite accuse les chrétiens de haine pour le genre humain, de même qu'il avait dit en parlant des Juifs, *adversus omnes alios hostile odium*. C'est aussi le sens que M. Albert de Broglie y attache. Pour moi, qui ai bien des fois considéré cette phrase, il me semble qu'une interprétation différente peut en être donnée. Quelques lignes plus haut, l'historien a dit que ces gens étaient odieux à cause de leurs infamies, *per flagitia invisos*. Le cas des Juifs n'est pas probant, ils étaient connus pour haïr les autres peuples; et, si c'était parmi les nations un sujet de reproche et de malveillance, ce n'en était pas un du moins de punition et de supplices. Aussi je pense qu'il s'agit non de la haine qu'avaient les chrétiens, mais de la haine qu'ils inspiraient (*per flagitia invisos*); et je traduirais : *non pas tant convaincus du crime d'incendie que condamnés par la haine du genre humain*. Il est peu naturel que le gouvernement de Néron ait songé, pour reporter sur la tête de quelques misérables les mauvais bruits suscités par la ruine d'une partie de Rome, à frapper des hommes qui haïssaient le genre humain; mais il est naturel qu'il ait pris pour victimes des hommes que le genre humain haïssait et que le vulgaire croyait, pour cela,

capables des plus grands attentats. La latinité même vient à l'appui, et *odium hujus hominis* veut bien plutôt dire *la haine ressentie par cet homme* que *la haine dont il est l'objet;* cette dernière signification s'exprime d'ordinaire par *odium adversus hunc hominem.* On efface, je crois, dans Tacite, une vue juste quand on traduit comme c'est l'ordinaire. Les novateurs religieux et politiques, les bons comme les mauvais, sont, dans l'origine, exposés à des haines violentes; les soupçons aveugles, les accusations ténébreuses les entourent; plus ils touchent à un point important et délicat, plus le sentiment public s'insurge contre eux; et la voix générale, qui les charge sans les connaître, les condamne sans les entendre.

Voyez en effet le langage de Tacite. Les chrétiens sont odieux pour leurs infamies; ce sont des coupables qui méritent les châtiments les plus exemplaires, *sontes et novissima exempla meritos;* leur religion est une superstition pernicieuse, *exitiabilis superstitio;* la Judée est l'origine de ce fléau, *Judæam originem ejus mali.* Tacite parle des chrétiens avec les sentiments mêmes de leurs bourreaux, a dit M. Albert de Broglie. Quelles étaient ces infamies qu'il leur reproche? Évidemment, il admettait les calomnies répandues contre eux. Pourquoi regardait-il leur religion comme quelque chose d'exécrable? c'est qu'il la confondait avec certaines de ces sectes orientales où les mystères étaient des ténèbres et où les ténèbres cachaient d'étranges aberrations. Voilà quels étaient, sur le christianisme, les jugements, les renseignements, les impressions d'un homme éclairé, d'un

esprit élevé, d'un cœur généreux; et cela sous Trajan, à une époque où il devenait facile de voir, quelque opinion qu'on se fît de la nouvelle religion, qu'elle avait crû immensément et qu'elle commençait à partager l'empire.

Deux grands événements se préparaient peu à peu : l'invasion des barbares et le triomphe du christianisme; celui-ci plus grand que celui-là, puisque le christianisme a conquis les barbares. Des deux, Tacite a pressenti l'un, entrevoyant déjà, dans la splendeur du règne de Trajan, le déclin des destins de l'empire, et souhaitant aux barbares d'éternelles discordes, afin qu'ils ne se tournassent pas victorieusement contre Rome. Sur l'autre, il n'a pas daigné laisser tomber un regard. Othon, Galba, Vitellius, Vespasien, dont les noms emplissent les pages de son livre, sont des empereurs faits et défaits par les légions et qui eurent leur jour de puissance. Mais que leurs débats sanglants paraîtraient stériles, et combien peu d'intérêt auraient ces péripéties comparables à celles qui agitaient ou agitent les immobiles royaumes de l'Orient, si, d'une part, l'histoire païenne ne nous montrait, dans ces déchirements, la décadence de l'empire et sa chute finale, et si, d'autre part, l'histoire chrétienne n'inscrivait dans ses annales la croissance laborieuse mais certaine de la société nouvelle ! Tout prend alors une signification : les empereurs passent, l'histoire marche, les temps s'accomplissent, et tout à coup, à côté du sénat, pâle assemblée d'où depuis longtemps toute liberté était bannie, s'ouvre un concile, le concile de Nicée, convoqué pour discuter et décider les

points essentiels de la doctrine chrétienne et de la conscience religieuse.

« Depuis plus de trois siècles, dit M. Albert de Bro-
« glie, pas une assemblée libre ne s'était réunie sur
« un point de l'empire, pas une voix sortie de la con-
« science ne s'était fait entendre dans ce silence d'un
« pouvoir absolu, troublé seulement par les panégy-
« riques fastidieux des rhéteurs ou par les gémisse-
« ments des victimes. Pour la première fois, de mé-
« moire de tant de générations, on allait voir des gens
« de bien, pleins du sentiment de leur dignité per-
« sonnelle, forts de leur respectueuse indépendance,
« accourir auprès du maître du monde, non pour
« le flatter ou le trahir, mais pour délibérer sous
« ses yeux sans contrainte. Un débat sincère allait
« faire trêve à ces hypocrites comédies de léga-
« lité et de force qui se jouaient sans relâche sur la
« scène agitée de l'empire. Un accent de vérité allait
« réveiller la conscience dans un si long oubli de la
« liberté et de ses droits. »

C'était sans doute une grande nouveauté que le retour, après une si longue désuétude, d'une assemblée libre. Mais il y avait pourtant une plus grande nouveauté encore, c'est-à-dire l'établissement d'un pouvoir spirituel indépendant du pouvoir temporel, et séparé de toute la politique. L'antiquité païenne ou judaïque n'avait rien connu de pareil; on en avait bien vu des ébauches soit dans les théocraties primitives, soit dans les sacerdoces de la Grèce et de Rome, mais des ébauches seulement. Le pouvoir spirituel arriva, par le triomphe du christianisme, à sa plénitude. Il

est la démarcation suprême entre l'antiquité et le moyen âge, et la grande création de ces temps dans l'ordre moral et politique. C'est un point que, historiquement, il ne faut jamais perdre de vue. Quoiqu'il s'intronise durant le passage orageux où périt l'empire romain, quelque ralentissement qu'aient éprouvé les sciences et les lettres, quelque pénible qu'ait été l'évolution dans l'immixtion violente de la civilisation romane avec la barbarie germanique, le pouvoir spirituel demeura debout, projetant la lumière dans les coins les plus reculés de la société, et prêchant sans relâche, au nom de la foi religieuse, la morale universelle.

En effet, à fur et mesure qu'il s'agrandit, il créa un gouvernement des âmes, gouvernement certes le plus difficile et le plus important de tous. On était justement au moment où celui des corps laissait de jour en jour davantage tomber sa force et son efficacité. Plus la domination devenait incertaine de ce côté, plus de l'autre elle devenait ferme et assurée. C'était le travail inverse de celui qui avait amené la ruine des républiques antiques. Les croyances qui alors représentaient, à l'état rudimentaire et imparfait, le pouvoir spirituel, s'étant dissoutes, le pouvoir temporel, pour contrebalancer l'incohérence des esprits, prit un surcroît d'intensité. D'où l'on voit clairement que si, au temps voulu, le christianisme n'avait pas eu son avénement, comme le pouvoir temporel n'était capable de rien soutenir et vivifier, il y aurait eu stagnation profonde, et, partant, véritable décadence, c'est-à-dire l'empire sans le christia-

nisme. L'histoire doit donc contempler avec admiration et reconnaissance ce réseau qui, commencé par quelques mailles en apparence si ténues et si fragiles, enveloppait, dans le quatrième siècle, la meilleure part de l'empire romain, réseau de prédication et d'éducation ne laissant en dehors ni aucun lieu, ni aucune condition. On pourrait encore, par un autre côté, apprécier l'importance de l'office en appréciant la qualité des intelligences qui s'y dévouèrent. Les grands esprits et les grands cœurs, presque tous, passent au service du pouvoir spirituel; et, comme on l'a observé, je pense, avec justesse, ce détournement doit être compté au nombre des causes qui diminuèrent alors la culture des sciences. La science suprême était de travailler à l'œuvre qui avait pour but la direction des âmes, et elle appelait incessamment les meilleurs ouvriers. Quel intérêt ne faiblissait à côté d'un intérêt pareil? Nulle part les questions n'étaient plus hautes; nulle part les difficultés n'étaient plus ardues; nulle part l'utilité n'était plus présente.

Un reflet de cette activité féconde est visible dans les lettres. Les lettres païennes étaient en un déclin rapide; elles vivaient sur un fond que rien ne renouvelait; aussi l'appauvrissement en était le caractère le plus signalé, et elles essayaient de le masquer sous une vaine ou puérile recherche. Au contraire, une source abondante alimentait les lettres chrétiennes, et elles ont laissé de durables monuments dont la postérité ne perdra jamais la mémoire. De saints personnages, des prédicateurs éloquents, d'ardents apolo-

gistes, des philosophes profonds ont employé leur génie à propager, à consolider, à défendre l'œuvre immense qui se poursuivait dans le monde. Tout était nouveau dans ce qu'ils faisaient. La langue dont ils se servaient n'avait plus la pureté de celle de Cicéron ou de Tite-Live, et déjà elle avait contracté quelque rouille; pourtant ils surent la manier assez bien, non-seulement pour captiver leurs contemporains, mais pour se faire écouter de siècle en siècle ; et ils y mirent une telle empreinte que, en bien des parties, elle est demeurée vivante et, pour ainsi dire, moderne. Les auteurs païens aperçurent, eux, la décadence de leur langue et en restèrent les témoins impuissants; car toute ressource leur manquait pour y remédier. Les auteurs chrétiens ne s'en aperçurent jamais et n'eurent aucun besoin de s'en apercevoir. Tout pleins des grandes choses qu'ils avaient à dire, ils se firent sans effort, à l'aide du parler vulgaire inspiré par l'Évangile et par la Bible, un idiome qu'ils ont consacré.

Maintenant, si l'on se reporte en esprit à la décadence progressive et irrémédiable qui atteignit l'empire romain, et qu'en même temps on embrasse d'un coup d'œil successif la croissance irrésistible du christianisme et de l'Église, on admirera le juste rapport qui s'y trouve. Comme les nations qui avaient alors l'hégémonie du monde civilisé étaient entrées avant dans la science véritable et, par là, avaient donné un ferme appui à l'évolution ultérieure, elles supportèrent, avec l'énergie d'un corps vigoureux, cette crise définitivement salutaire. Leur forte vitalité fit que le travail de rénovation, qui est aussi

bien destructeur que réparateur, s'opéra activement et régulièrement. L'histoire n'a pas de spectacle qu'elle puisse davantage recommander à la méditation pour comprendre comment les sociétés, rejetant sans doute avec souffrance et labeur ce qui est usé, s'incorporent les éléments de vie qui doivent les transfigurer. Ce ne fut jamais qu'une vue ou partielle ou partiale qui put prendre une telle époque pour un temps de décadence absolue et de ruine. Julien et Libanius devaient la juger ainsi; pour eux, tout était sombre et triste; le jour baissait rapidement sur le paganisme; et dans ces ténèbres accouraient les barbares frémissants que les dieux de l'Olympe, « plus « soucieux, dit Tacite, de châtier les hommes que de « les protéger, » laissaient arriver de toute part. « Les « choses, a dit Armand Carrel, dans leurs continuelles « et fatales transformations, n'entraînent point avec « elles toutes les intelligences; elles ne domptent « point tous les caractères avec une égale facilité; « elles ne prennent pas même soin de tous les intérêts; il faut le comprendre, et pardonner quelque « chose aux protestations qui s'élèvent en faveur du « passé. » Ce n'étaient plus, en effet, que des protestations impuissantes; le jour du christianisme se levait; les malheurs mêmes du temps ne le troublaient pas; le monde moral s'ouvrait en des perspectives infinies pendant la ruine du monde politique; et, dussent les barbares passer toutes les frontières, s'ils conquéraient l'empire, l'Église les conquerrait.

Le paganisme peut être considéré à différents points de vue. Celui du quatrième siècle était le mépris et la

haine. M. Albert de Broglie l'exprime, quand il dit : « Le paganisme n'offrait partout qu'un vaste tableau « d'immoralité régulière et consacrée, sur laquelle le « prestige religieux avait pu seul endormir la con- « science publique... L'Évangile, comme un soleil « levant, perçait de ses rayons les voiles des temples « et les retraites des bois sacrés, et montrait au ciel « des idoles immondes, des cérémonies obscènes, « toute une école de crimes et de débauches, qu'une « société policée s'étonnait d'avoir supportée si long- « temps. » Cette remarque doit être relative et non pas absolue : relative et enfermée dans le contraste entre la conscience chrétienne et l'absurdité des faux dieux devenue manifeste, elle est de plein droit ; mais, absolue et étendue à l'ensemble du paganisme, elle blesserait l'histoire. Il faut, en effet, se représenter ce que fut cette religion. Quelque idée qu'on se fasse de l'origine du polythéisme, de quelque œil que l'on regarde les formes variées de son culte, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il a présidé pendant une longue série de siècles aux destinées d'innombrables populations. Non-seulement il a régi d'antiques sociétés et régit même aujourd'hui l'Inde, sorte d'antiquité vivante parmi le monde moderne ; mais encore à son ombre ont fleuri des royaumes stables comme l'Égypte, des cités fortes et vaillantes comme Athènes, Sparte et Rome. Les grands esprits et les grands cœurs n'ont pas fait défaut ; et des œuvres d'une beauté infinie sont venues décorer la scène et projeter dans la postérité la plus lointaine la lumière qui leur est infuse et l'admiration qui leur est due. La période de dé-

sordre, de dissolution, d'anarchie parmi les anciens peuples est justement l'époque où, se trouvant incompatible avec les progrès de la philosophie et des sciences, le polythéisme perd son empire et se tourne en doute, en incrédulité, en risée chez les païens éclairés. Bien plus, le christianisme n'a pu s'établir et présider à une société renouvelée, que parce qu'avant lui le paganisme avait tout préparé, mœurs, politique, arts, lettres et sciences. Ce sont là des faits dont grand compte doit être tenu; ils prouvent que le paganisme contenait des éléments puissants de cohésion et de discipline. Tout en reconnaissant les vices qui lui étaient inhérents, on reconnaîtra aussi son efficacité sociale. Tant qu'il s'accorda avec les notions intellectuelles et morales des populations sur lesquelles il régnait, il fut une religion; quand l'accord cessa, il fut une superstition.

M. Albert de Broglie a heureusement choisi son sujet. L'histoire n'est pas toujours facile aux convictions de l'historien. Le païen qui aurait composé des annales au moment où Celse combattait le christianisme aurait été continuellement aux prises avec les événements. Le catholique, qui fait le récit de l'époque du protestantisme, a besoin de soumettre les faits à une interprétation et de répéter, après Bossuet, qu'*on n'entreprend pas de dire la destinée des hérésies de ces derniers temps ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours.* Mais le chrétien, qui raconte la fortune de l'Église et de l'empire au quatrième siècle, n'a point de conflit à redouter. M. Albert de Broglie contemple en sécurité le

cours des choses; du point de vue où il est placé, l'histoire, à vrai dire, marche vers lui; car, partout où il porte le regard, il aperçoit ce qu'il condamne écarté, ce qu'il espère accompli, les voies de la Providence justifiées devant les hommes, et les événements se courbant sous la bonne cause.

III. — *Pourquoi l'empire romain, malgré sa conversion au christianisme, a-t-il succombé sous les barbares?*

Cette question se présente naturellement à l'esprit. Plus on a considéré de près la décadence de l'empire païen, plus on se persuade que la dissolution des antiques croyances était la maladie la plus profonde et la plus grave qui en ruinât l'existence. Cette dissolution avait relâché toute la discipline morale, et, par un effet indirect, étouffé la liberté sous l'effort d'un pouvoir qui se concentra davantage. Un pareil état se prolongeant pendant des siècles, il en était résulté un affaiblissement notable dans l'intérêt qui attachait les administrés au gouvernement, les hommes à la cité, les citoyens à la patrie; de là la diminution croissante qu'on remarque en la force de défense inhérente à l'empire; et, comme c'étaient les barbares d'outre-Rhin et d'outre-Danube qui en menaçaient de plus près le cœur, les assauts continuels qu'ils livraient à cette immense forteresse devenaient, de période en période, plus dangereux et plus pressants. Aussi, la cause étant enlevée, du moins la cause principale, il semblait que le mal dût cesser; la vie spirituelle circulant dans ce grand corps, il semblait que la vie matérielle devait

s'y ranimer à proportion, et qu'il allait secouer loin de lui, comme des insectes malfaisants, ces peuplades qui s'acharnaient à ses flancs. Les circonstances venaient à l'appui; c'était le moment où Constantin, triomphant des tendances à la séparation qui s'étaient manifestées, et que Dioclétien avait acceptées, réunissait tout le territoire impérial sous son autorité. Et cette vaste domination n'était point tombée en des mains faibles et incapables : le vainqueur de Maxence et de Licinius fit sentir aux barbares la prépondérance des armes romaines; et ce qui est dit de son père Constance par le rhéteur latin, qu'on vit labourer le Chamave et le Frison, le vagabond attaché à la glèbe et le brigand garder les troupeaux, fut aussi une vérité sous son règne.

Mais le Chamave et le Frison ne demeurèrent pas longtemps courbés sur la charrue romaine. Eux et bien d'autres recommencèrent des attaques toujours de plus en plus inefficacement repoussées. On peut estimer par le calcul des temps combien la puissance de l'empire avait déchu avec rapidité. Il n'y a rien qui empêche de mettre Constantin en regard d'Auguste, quant à la domination; tous deux sortirent vainqueurs de guerres civiles; tous deux étaient maîtres absolus; et même le territoire possédé était plus étendu sous le fils de Constance Chlore, puisque le premier des Césars n'avait jamais eu ni la Bretagne ni la Dacie conquises par ses successeurs. Et pourtant, s'il avait fallu trois siècles pour amener Rome, de sa puissance encore intacte dans le premier siècle, à son affaiblissement profond dans le quatrième, il fallut moins de

cent cinquante ans pour en finir avec le colosse et le jeter à bas. Ainsi rien de ce qu'on aurait pu prévoir ne se réalisa; la rénovation religieuse, toute triomphante qu'elle était, n'arrêta aucunement l'empire dans la pente vers la chute. Il continua de tomber comme s'il fût resté païen; les empereurs chrétiens ne surent, pas plus que leurs prédécesseurs, mettre un frein à la barbarie envahissante; les populations chrétiennes ne défendirent pas mieux leurs cités et leurs champs; et, dans ce vaste écroulement, tout ce que l'Église put faire, ce fut de convertir les hôtes sauvages qui s'établissaient sur le sol et en prenaient partout une part, comme le lot du vainqueur.

A la vue d'un désastre aussi prolongé, et qui alla jusqu'au bout, une longue clameur de douleur et de dérision s'éleva du sein de ce qui restait de païens. Vous le voyez, disaient-ils, les dieux négligés et offensés nous abandonnent; tant que Jupiter, Junon, Mars et les autres ont présidé à nos destinées, Rome a été triomphante; maintenant que leurs autels sont désertés et leurs temples démolis, ils détournent leur protection loin de nous et nous livrent à nos ennemis. Cet argument était un thème facile à développer et à faire valoir. Horace en avait usé quand, voulant expliquer la défaite de quelque armée romaine, il disait :

> Jam bis Monœses et Pacori manus
> Non *auspicatos* contudit impetus
> Nostros. . . . .

Des expéditions manquées parce que les *auspices* n'avaient pas été pris, les invasions des Goths et des

Sicambres victorieuses parce que les divinités ne recevaient plus de victimes, tout cela donnait lieu à des conclusions qui, paraissant évidentes aux païens, ne touchaient en rien les chrétiens. Ceux-ci cependant se sentirent obligés de répondre; et tantôt ils présentaient la cité terrestre comme n'étant rien au regard de la cité céleste, de sorte qu'il importait peu que celle-là fût perdue si celle-ci était gagnée; tantôt, s'armant des vices et des corruptions de la société contemporaine, ils faisaient des barbares l'instrument des vengeances divines, et de leurs succès un juste châtiment. Ces raisons étaient de l'ordre mystique, comme celles des païens; mais, ainsi qu'on l'a remarqué, quand une cause est ascendante, elle peut avoir sur bien des points accessoires, sans en souffrir, une polémique superficielle et insuffisante.

Laissant de côté ces débats du christianisme vainqueur et du paganisme vaincu, si l'on veut comprendre pourquoi la société s'affaiblissait si visiblement, il faut comprendre ce qui avait fait sa force dans les temps antérieurs. L'organisation païenne, si je puis donner ce nom à l'état politique de la Grèce et de l'Italie, n'avait pas moins souffert que la religion païenne, et n'avait pas moins besoin d'être remplacée. Mais, tandis que le christianisme, prenant les devants, avait établi l'unité spirituelle et le gouvernement des âmes, la constitution politique resta ce qu'elle était, c'est-à-dire qu'elle continua à se désorganiser comme par le passé; c'est pour cela que l'avénement du christianisme n'arrêta en rien la chute de l'empire.

Les États de la Grèce et de l'Italie, qui ont exercé

une si grande influence sur les destinées du monde entier, étaient tous institués sur un type fort analogue. Ce fut toujours un patriciat, une plèbe, et, au-dessous, les esclaves; je me sers des noms latins de patriciat et de plèbe, qui, entendus d'une façon générale, conviennent aussi aux républiques grecques. Mais, telle était la situation de ces diverses populations, au moment où elles s'organisèrent en cités, que la plèbe eut une part considérable dans la distribution du territoire. Son existence reposa essentiellement sur la propriété. Tout l'effort des institutions était de conserver ce peuple de propriétaires. Tant qu'elles le maintinrent, le résultat fut très-beau. Ce n'est pas sans admiration que l'on voit ces groupes d'hommes, qui formaient des cercles fermés et assez peu nombreux, délibérer des affaires publiques, choisir leurs magistrats, servir comme hoplites ou légionnaires, et déployer partout discipline et valeur. Une telle combinaison d'un patriciat habile et d'une plèbe intelligente et libre donna un haut degré de puissance et d'efficacité aux cités républicaines. Aussi longtemps qu'elle subsista, la vitalité y fut grande; cette population que les anciens estimaient uniquement, et qui fournissait les bons soldats, était florissante, et l'on sait quelles forces énormes Rome put mettre sur pied, longtemps avant l'empire, à la menace d'une invasion des Gaulois. Alors les barbares n'avaient aucune chance de triompher, et les Cimbres et les Teutons tombaient sous le fer des légions.

Pour que l'État se maintînt dans sa vigueur, il fallait que la plèbe conservât son existence et demeurât

propriétaire. Mais on comprend combien un pareil équilibre était peu stable. Le plébéien était exposé par mille circonstances à perdre son petit avoir, et, dès que l'avoir était perdu, l'homme tombait en la classe des prolétaires; or, dans les républiques anciennes, où la plèbe influait de tant de façons sur le gouvernement, le prolétaire, que les politiques du temps jugent toujours avec beaucoup de sévérité, cessait d'être un citoyen véritable pour devenir un instrument. Peu importait que la plèbe l'emportât sur l'aristocratie ou succombât, le résultat était constamment le même. A Rome, où l'institution du tribunat rend si nette toute la suite des affaires, la plèbe se plaignit constamment de la misère qui l'atteignait et de la dépossession qui s'ensuivait; et le grand effort des tribuns fut d'essayer d'y remédier par de nouvelles distributions de terres. Mais ces distributions, quand on les faisait, ne tardaient pas à fondre à leur tour; ce n'était qu'un palliatif momentané. Les mêmes causes agissant toujours, rien ne pouvait empêcher la plèbe de se perdre dans le prolétariat.

Quand la transformation fut assez avancée, la république tomba. L'empire recouvrit toute cette situation, mais ne la changea pas. Son sceptre s'étendit avec uniformité sur une plèbe qui, n'ayant plus de droits politiques, n'avait plus aucun moyen de se défendre, et sur une aristocratie qui, privée aussi de droits politiques, gardait du moins la force de la richesse. Les effets devinrent très-promptement frappants pour tous les yeux; il n'y eut bientôt plus guère en Italie que de grandes propriétés; les petites dispa-

raissaient. *Latifundia perdidere Italiam,* dit Pline. A la vérité, il ne fait cette remarque que pour regretter l'excellence de l'ancienne agriculture; mais elle n'en constate pas moins l'état des choses. Six seigneurs, ajoute-t-il (et cela prouve que l'Italie n'était pas la seule dont le sol fût en un petit nombre de mains), six seigneurs possédaient la moitié de l'Afrique lorsque l'empereur Néron les mit à mort. *Sex domini semissem Africæ possidebant, quum interfecit eos Nero princeps.* Remarquons, en passant, que ni Tacite, ni Suétone, ne parlent du meurtre de ces six grands propriétaires. C'est Pline qui, en passant, dans une phrase brève, le consigne pour montrer que la propriété se concentrait excessivement. Si nous avions l'histoire détaillée de ces temps-là, combien n'y trouverions-nous pas de faits pareils? Combien d'actes violents et sanguinaires que nous ne connaissons pas seraient à mettre à la charge des Néron ou des Domitien? Pline loue Pompée de n'avoir jamais, par une grandeur d'âme dont il faut, dit-il, lui tenir compte, acheté le champ d'un voisin; ce devait être en effet, pour le petit propriétaire, un bien dangereux voisinage que celui du riche et du puissant. Il raconte que, peu d'années avant lui, les gens d'Hippone tuèrent un dauphin qui venait habituellement se montrer et jouer sur le rivage, à cause des vexations que les hommes en place, attirés par la curiosité, faisaient subir à leurs hôtes (*injuriæ potestatum in hospitales ad visendum venientium*). Quoi qu'il en soit du dauphin d'Hippone, on voit que l'*injuria* était toujours à craindre pour les petits. La protection lointaine de

l'empereur, dans un pareil ordre social, ne suffisait pas à contenir les violences des puissants.

Au reste, de quelque façon qu'on l'explique, le fait est certain : la petite propriété continua à diminuer. Mais sa situation devint encore plus précaire quand le gouvernement lui-même, par suite de ses embarras financiers, vint ajouter son poids à toutes les causes qui déjà la rongeaient. La gestion des deniers publics n'étant soumise à aucun contrôle, ou du moins le prince pouvant toujours se mettre au-dessus des règles de la comptabilité, de très-bonne heure le trésor de l'État fut en souffrance. Les mauvais empereurs tuaient et confisquaient les riches ; les bons mettaient de l'ordre aux affaires ; mais le fardeau allait constamment s'aggravant, d'autant plus que la grande propriété, qui était alors bien moins productive que la petite, croissait, et qu'il y avait ainsi un appauvrissement général et graduel. Sous l'empire comme sous la république, les cités conquises avaient conservé la liberté de leur administration intérieure. Tous les bourgeois aisés, sous le nom de *curiales* et de *décurions*, formaient un conseil qui levait l'impôt, acquittait régulièrement la part réclamée par l'État, et pourvoyait, avec le reste, aux charges locales. Mais cette *curie* était responsable de taxes qu'elle n'était jamais appelée à discuter ; et, quand il y avait déficit, on la forçait de subvenir de ses propres biens au défaut des recettes communes. Un tel système ruina rapidement les *curies*, c'est-à-dire tout ce qui avait de l'aisance. Les *curiales* n'eurent plus qu'un désir, ce fut de se soustraire à une aussi onéreuse responsabilité ; l'État, de son côté, accumula

édits sur édits pour garder ces ôtages de la perception des impôts. C'est sous Constantin que cette situation intolérable de la curie, ou bourgeoisie aisée, devint manifeste ; mais le mal se préparait depuis longtemps, et, avec l'enchaînement des influences, les choses devaient nécessairement en venir là. Ainsi tout empira : les *curiales* furent écrasés par le fisc ; à leur tour ils écrasèrent les petits au-dessous d'eux, tandis que des exemptions et des priviléges faisaient un meilleur sort à la noblesse et à la grande propriété.

Alors survint un phénomène très-singulier, et qui serait inexplicable si l'on n'appréciait la condition générale de ces temps. La liberté cessa d'être un bien désirable ; beaucoup sentirent qu'ils ne pouvaient se soutenir par eux-mêmes, et cherchèrent une protection auprès de plus puissants qu'eux. Le mouvement, une fois commencé en ce sens, ne devait plus s'arrêter. L'empire s'écroule, les barbares s'y établissent. Dans une perturbation si prolongée, l'individu perdit de plus en plus de sa force ; à mesure qu'on avance davantage, on voit disparaître les hommes libres et naître une foule de catégories de dépendance : chacun devient l'homme de quelqu'un. Ainsi commence et s'établit la féodalité.

Cette féodalité, la conquête la fit surtout germaine ; mais ce qu'il faut y voir d'essentiel, c'est que, dans la désorganisation irrémédiable de l'empire, elle fut une réorganisation. En effet, une fois que les différentes classes se trouvèrent rangées sous des chefs, et que les obligations féodales eurent leur effet réciproque, le mouvement inverse à celui qui avait signalé

la décadence de l'empire se manifesta; l'affranchissement devint désirable; les communes se procurèrent la liberté, mais une liberté différente de celle qu'avaient eue les citoyens de Rome et d'Athènes; une liberté qui n'avait pas au-dessous d'elle une population esclave. On reconnaît dans ce résultat capital l'influence que le nouvel état social avait exercée sur l'ensemble des opinions.

Ainsi, quand Constantin réunit tout l'empire sous sa main, quand il y rétablit l'ordre, quand il entoura son trône d'éclat et de majesté, ce ne fut qu'une apparence de solidité et de durée. Rien au fond n'était changé; les causes de dissolution, qui étaient toutes placées à une grande profondeur, persistèrent. Chaque jour l'empire devenait plus faible de soi-même, et les barbares qui le menaçaient devenaient plus forts. Tantôt vaincus, tantôt vainqueurs dans ces luttes incessantes; tantôt captifs ou attachés à la terre pour la cultiver; tantôt sillonnant l'empire de leurs bandes dévastatrices; auxiliaires dans les armées, gardes des empereurs, officiers, généraux dans les corps militaires, il est clair que tout cela, qui était diminution pour la puissance romaine, était accroissement pour la puissance barbare. Constantin put les vaincre un jour et les contenir pendant son règne, comme avaient fait avant lui des princes habiles et actifs; mais il ne put pas faire que, quand il mourut, bien qu'il eût semblé mettre un temps d'arrêt dans la décadence, des actions et réactions dont il ne s'inquiétait pas, qu'il ne soupçonnait pas, entre les éléments sociaux, avaient porté l'empire à un degré

plus bas dans le mouvement rétrograde vers la ruine.

Le christianisme, lui aussi, était impuissant. En fait, espérant un domaine bien plus vaste que l'empire, il n'avait pas entendu se renfermer dans sa circonscription. Pourtant il ne douta jamais que là fût son centre véritable; car, tandis qu'il y établissait d'un bout à l'autre sa domination, ses tentatives pour en dépasser les barrières n'avaient été jusqu'alors que peu fructueuses et peu étendues. Il est parfaitement clair aujourd'hui, et je pense qu'il le fut aussi aux docteurs de la foi chrétienne, qu'elle pouvait bien, avec le point d'appui que lui donnaient les populations impériales, conquérir les populations barbares, mais que l'inverse n'était pas vrai, et que le fond de la barbarie ne lui offrait ni chance de se propager, ni foyer pour rayonner de là sur le monde gréco-romain. Lorsqu'à la moquerie insultante des païens demandant ce que le nouveau culte avait fait de la victoire, le christianisme répondait en montrant le ciel, demeure espérée des fidèles, ou l'immoralité cause des punitions, évidemment il laissait aller le domaine terrestre à la pente qui l'entraînait, et sentait que sa mission n'était pas d'en expliquer la chute. En effet, son office était spirituel; au lieu que dans cette chute il s'agissait surtout d'une affaire politique, de la désorganisation d'anciennes classes et de l'organisation de nouvelles. Aussi sépara-t-il son sort de la fortune de l'empire; et, tandis que celle-ci s'abîmait sous une invasion définitive, il surnageait au-dessus des débris disjoints que laissait cette grande ruine et des élé-

ments confus qu'amenait cette grande inondation. Il se mêla aux barbares, les gagna, siégea dans leurs conseils, influa sur leur gouvernement, s'infiltra dans la féodalité, et mit à côté des rois le pape, à côté des seigneurs les évêques et les abbés, à côté du peuple des villes et des campagnes les prêtres inférieurs, faisant pénétrer partout son haut caractère, à savoir l'indépendance du pouvoir spirituel et la conservation de la foi et de la morale.

Nous sommes ici sur le terrain des transformations politiques et économiques que subissait la société antique, et qui surgissaient après la transformation religieuse pleinement accomplie. L'empire y figure comme un intermédiaire entre l'organisation des républiques et l'organisation de la féodalité; mais un intermédiaire, sans prévision qui le dirige, sans caractère qui lui soit propre, à moins qu'on ne nomme caractère administrer sans organiser et défendre sans sauver. L'antiquité républicaine, elle, fut un système, avec sa plèbe, son patriciat, sa distribution de la propriété. La féodalité fut un système avec sa disposition hiérarchique des seigneurs et des serfs, sa manière de tenir la terre, et sa subordination au pouvoir spirituel. Mais l'empire n'en fut pas un; tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il eut le pouvoir pendant que cheminait la désorganisation commencée avant lui. Aussi n'atténua-t-il pas la brutalité des faits qui se produisaient soit au dedans, soit au dehors; il laissa écraser la petite propriété par la grande avec toutes les souffrances que comportait un pareil changement de la fortune publique; il laissa conquérir le sol par

les peuplades barbares, avec tous les malheurs d'une aussi terrible invasion. Ces deux faits sont connexes, comme l'est sans doute aussi l'impossibilité où il fut d'établir aucune transmission héréditaire du pouvoir.

Une manière souvent utile d'apprécier l'histoire, c'est de juger ce qui devait être par ce qui a été en effet, ce qui devait advenir par ce qui a réellement succédé. De cette façon on spécule sur une hypothèse réelle. En voyant la féodalité poindre déjà sous l'empire et finalement arriver à la possession de la société, on est autorisé à soutenir que telle était la tendance naturelle, spontanée des choses, et que, sans doute, pour la détourner, il aurait fallu plus de puissance que n'en avaient même les empereurs, et des événements plus graves même que ceux qui advinrent. L'empire aurait donc dû, s'il avait eu un système réel de politique, favoriser l'avénement de cette aristocratie spontanée; et de fait on peut expliquer par certaines préférences aristocratiques la durée du sénat, la noblesse, les exemptions, les priviléges. La grande propriété fut abandonnée à son action dévorante sur la petite; et l'on eut les inconvénients de l'aristocratie sans ses avantages. A la vérité, les empereurs mirent souvent en œuvre la confiscation pour remplir les vides du trésor, et de cette façon ils nivelaient quelques-unes des fortunes excessives. Mais on ne donnera jamais le nom de système de gouvernement à d'exécrables violences qui procédaient par le meurtre et par la spoliation. D'ailleurs ces têtes qui dominaient et que l'on fauchait comme les pavots de Tarquin ne tardaient pas à être remplacées par d'autres, et cela

n'était jamais qu'un expédient aussi condamnable aux yeux de la morale qu'à ceux de la politique, puisqu'il y a eu, provisoirement du moins, une politique disjointe de la morale. Si, à un certain point de vue, l'on comparait les empereurs tuant et confisquant les grands seigneurs à Louis XI abattant systématiquement les chefs de la féodalité, on se laisserait tromper par une simple apparence. Louis XI, sans parler ici des vues intéressées et du génie cruel de ce prince, tendait à débarrasser un tiers état croissant du poids d'une noblesse qui allait spontanément à la ruine, et qui, dans cette transition, faisait obstacle aux classes placées au-dessous, tandis que les empereurs, travaillant contre l'avenir, gênaient, sans l'empêcher, la formation d'une aristocratie régulière. Au fond, le vice radical de cette situation était le pouvoir absolu. L'empereur n'avait qu'à faire un signe, aussitôt les délateurs se mettaient à l'œuvre, le sénat condamnait à mort, les officiers de l'armée, centurions et même tribuns, allaient assurer l'exécution, présidaient à la mort et faisaient leur rapport sur la fin du condamné, par le poison, le poignard ou l'ouverture des veines. S'il y avait eu quelque moyen de résister à de pareils ordres, les affaires de l'empire et sans doute sa destinée auraient suivi un autre cours. On sait le mot de Néron après quelqu'un de ses grands forfaits : que ses prédécesseurs n'avaient pas su tout ce qui leur était permis ; mot fatal et que l'histoire doit enregistrer comme caractérisant une situation. Aussi l'on peut dire que Lucain a jugé sainement des choses quand il attribue l'affaiblissement de Rome à la perte de la li-

berté, qui a fui le crime des guerres civiles et qui ne reviendra jamais (*fugiens civile nefas redituraque nunquam libertas*). C'est pour cela, dit-il, que Rome n'est plus conquérante :

Omne tibi bellum gentes dedit omnibus annis;
Te geminum Titan procedere vidit in axem.
Haud multum terræ spatium restabat eoæ,
Ut tibi nox, tibi tota dies, tibi curreret æther,
Omniaque errantes stellæ romana viderent.
Sed retro tua fata tulit par omnibus annis
Emathiæ funesta dies. Hac luce cruenta
Effectum, ut latios non horreat India fasces,
Nec vetitos errare Daas in mœnia ducat,
Sarmaticumque premat succinctus consul aratrum.

Lucain n'aperçut que l'arrêt mis au cours prospère. L'avenir n'allait pas tarder à montrer que ce temps d'arrêt était le point de départ d'un mouvement en sens inverse et d'une ruine définitive.

M. Albert de Broglie, par l'événement même, apprécie ainsi qu'il suit la transformation de Byzance en Constantinople : « Tout ne fut point inutile pour l'a-
« venir du monde dans cette vaste création. Constan-
« tinople et le Bas-Empire ont eu dans le développe-
« ment de l'histoire leur rôle ingrat et terne, mais
« non stérile. Si la cité de Constantinople ne vit pas,
« comme son fondateur s'en flattait, commencer pour
« le monde romain une seconde ère de prospérité et
« de grandeur, du moins, dans le débordement déjà
« menaçant de la barbarie, elle devait avoir le mérite
« de servir d'asile à presque tous les débris de la ci-
« vilisation romaine. Défendue contre les invasions
« barbares, non par les vertus de ses citoyens, mais

« par son admirable situation naturelle, et par le « mécanisme savant de son administration, Constan- « tinople, toujours menacée, jamais conquise, était « destinée à conserver jusqu'à l'entrée des âges mo- « dernes une image exacte, bien que pâle, et comme « un calque de toute la société de Rome. Elle de- « meura comme un point élevé et inaccessible que le « déluge, qui allait inonder le monde, ne devait ja- « mais atteindre, et là se réfugièrent, comme dans « une citadelle imprenable, presque toutes les conquê- « tes intellectuelles du génie romain, les lois, les « sciences, la politesse du langage et des mœurs, « les traditions d'une autorité régulière. Constanti- « nople sauva tous ces trésors sans les mettre à profit « pour elle-même, mais pour les réserver à des jours « meilleurs et les livrer plus tard en héritage aux « nations régénérées de l'Occident. »

Je n'ai rien à objecter contre cette appréciation; toutefois, entrant dans le même ordre d'idées, j'essayerai d'ajouter quelques considérations qui, sans la contredire, étendent le champ du jugement. Qu'a valu la fondation de Constantinople pour la défense de l'Europe? L'événement donne non pas une réponse simple, mais une réponse double : l'Orient résista mille ans de plus, l'Occident succomba rapidement. Donc, à s'en rapporter seulement au fait, les provinces occidentales n'éprouvèrent aucun bien de la translation; et, de ce que la situation fut plus forte sur les rives du Bosphore, il n'en résulta pas qu'elle le devint du côté de la Germanie. Une autre phase de la lutte entre les barbares et les héritiers de Rome permet de

déterminer davantage la question : environ trois cents ans après la chute de l'empire, les dominations germaniques s'étant solidement fondées dans la Gaule, ce fut de là que partit un mouvement de conquête inverse à la grande invasion. Non-seulement Charlemagne arrêta victorieusement la tendance continuelle que les Germains avaient à passer le Rhin, mais, après une guerre longue et sanglante, il leur imposa du même coup son autorité, la fixité et le christianisme.

Donc, jugeant ici encore par l'événement, on peut croire que la situation géographique du nouvel empire d'Occident le servit grandement, et que ce fut tout autre de combattre de la Gaule les barbares ou de les combattre de Rome. Je ne veux pas dire que Constantin eût dû aller fonder quelque autre résidence politique, soit à Lutèce, comme fit son neveu Julien, soit à Aix-la-Chapelle, comme fit Charlemagne; je veux seulement dire qu'il n'eut pas, au moment où il se retirait vers l'Orient, le regard tourné du côté de la Germanie; et cependant c'était là qu'était la menace perpétuelle et le danger le plus prochain. Tant que la Gaule fut barbare et indépendante, Rome était sise comme il fallait, soit pour être un boulevard arrêtant les invasions, soit pour porter la main et la conquête au sein des populations gauloises. Mais quand la Gaule à son tour eut subi l'ascendant romain, et l'eut subi à tel point que, dans les déchirements entre Othon, Vitellius et Vespasien, les cités gauloises, sollicitées par Civilis de se joindre aux Germains, se décidèrent à suivre la fortune de l'empire; quand, dis-je, la civilisation eut gagné ce grand territoire, l'immensité bar-

bare, toujours redoutable et toujours inexplorée, se trouva non plus derrière les Alpes, mais derrière le Rhin. Il aurait fallu que le siége de la résistance fît aussi un pas, car le centre des affaires politiques et des événements décisifs était déplacé, déplacement qui se manifesta spontanément quand l'unité factice de Rome eut disparu. La Gaule succomba, dans la chute commune, plus tard que l'Italie, se réorganisa seule contre la Germanie, et prit ainsi un rôle central.

Ce rôle central est, au point de vue que j'indique ici, relatif et non absolu, c'est-à-dire qu'il ne dépend pas de certaines qualités permanentes d'un sol et d'une nation, mais qu'il dépend d'une condition changeante, à savoir : la position respective des peuples influents et des foyers de civilisation. De la sorte fut déterminé dans la Gaule le siége du nouvel empire d'Occident et le point de départ du retour offensif qui se fit contre la Germanie ; de la sorte encore fut conquis cet ascendant qu'obtint, dans la haute période du moyen âge, la France héritière de la Gaule ; de la sorte enfin s'explique l'antériorité dans les lettres qui lui appartient, soit comme langue d'oc, soit comme langue d'oïl. Toutes ces choses se tiennent historiquement. Sans doute, cette position se modifiant sans cesse, l'influence qui y est attachée est allée diminuant ; mais on en observa des effets manifestes dans les âges qui suivirent, et on en observera toujours tant que l'Europe gardera la prééminence dans le monde. Ainsi, ce que je dis là ne peut, dans ma pensée, ni appuyer une phrase de M. Albert de Broglie sur la précellence de l'esprit gaulois, ni en être appuyé : « Sous ce régime

« libéral (de Constance Chlore), la Gaule, préservée « des scènes de meurtre et de ruine qui désolaient « l'autre versant des Alpes, faisait admirer, sur le « plus beau sol et *chez la nation la plus intelli-* « *gente de l'empire*, les richesses renaissantes de la « paix et toute l'activité de la foi. » Je ne crois pas qu'on soit, historiquement, autorisé à qualifier, pour cette époque-là, les Gaulois de *nation la plus intelligente de l'empire*. Pline met au premier rang l'Italie et son peuple; puis il ajoute : « Après l'Italie, je suis « disposé à placer l'Espagne, pour tout son littoral « du moins; elle est, à la vérité, stérile en partie; mais, « là où elle est productive, elle donne en abondance « les céréales, l'huile, le vin, les chevaux, les métaux « de tout genre. Pour tout cela la Gaule lui est égale; « mais l'Espagne l'emporte par le spart, produit de « ses déserts; par la pierre spéculaire; par des cou- « leurs, objet de luxe; par l'ardeur du travail, par ses « esclaves robustes, par la force infatigable des « hommes, par leur caractère résolu (*laborum exci-* « *tatione*, *servorum exercitio*, *corporum humanorum* « *duritia*, *vehementia cordis*). » Je suis, à mon tour, disposé, du moins quant au temps dont il s'agit, à regarder cette classification comme bonne. M. Amédée Thierry a établi excellemment que l'accession des trois nations, espagnole, gauloise et bretonne, aux affaires et aux lettres romaines, a été selon l'ordre de la conquête : c'est-à-dire que la plus anciennement conquise, à savoir l'espagnole, y est entrée la première; que la gauloise, conquise ensuite, y est entrée la seconde; et que la bretonne, conquise en troisième

lieu, y est entrée la dernière. Cela est conforme à la loi d'hérédité, dont l'influence physiologique est fortement ressentie par l'histoire. Plus tard, la France, qui est le plus antique des États de l'Europe moderne, tenant un haut rang, passant par des fortunes diverses, mais toujours partant d'un fond d'aptitudes gauloises, a nécessairement modifié les rapports qui existaient sous la domination latine. Il y a une éducation des peuples comme des individus; et ce qui n'était qu'un rudiment pour la nation gauloise a eu son plein et fécond effet pour la nation française.

Revenant sur l'ensemble de ces considérations, on voit que deux causes essentielles concoururent à diminuer progressivement la force de l'empire : le pouvoir absolu et la révolution qu'éprouvèrent la propriété des terres et la condition des hommes libres. Ces deux causes, d'abord indépendantes, finirent par s'associer; le pouvoir absolu hâta la désorganisation par des exigences fiscales auxquelles aucune résistance légale ne pouvait être opposée, et empêcha la réorganisation des éléments aristocratiques par la prépondérance insurmontable qu'il exerçait. De plus et accessoirement, la situation de Rome impériale se trouva défavorable quand les grands dangers apparurent sur le Rhin. Enfin, tandis que l'affaiblissement se marquait de jour en jour davantage, les barbares, au contraire, croissaient en puissance effective et en moyens d'agression; mêlés à toutes les affaires romaines, ils prenaient à la civilisation des armes contre elle-même. Quand ils furent assez renforcés et les Romains assez affaiblis, la digue se rompit défini-

tivement et l'empire cessa d'exister. Dans toute cette réunion de causes et d'effets, le christianisme était en dehors; les chocs arrivèrent; l'unité impériale fut dissoute; mille débris jonchèrent le sol; lui qui n'avait pu sauver, mais qui n'avait pu non plus être atteint, imposant une même loi aux vainqueurs et aux vaincus, aux barbares et aux Romains, constitua l'unité spirituelle autour de laquelle se fit le ralliement.

J'ai transcrit, dans le cours de ce travail, plusieurs pages de l'ouvrage de M. Albert de Broglie, afin de n'être pas réduit à de pures affirmations ou à de vagues louanges. Le lecteur a jugé de la pensée qui est ferme et nette, de la manière qui est grave et sérieuse, non sans élégance et sans éclat. M. Albert de Broglie a un nom illustre à soutenir; en tenant son livre, en l'étudiant, en m'y instruisant, j'ai ressenti plus d'une fois l'heureuse fortune d'un fils qui porte de telles offrandes à son père. Mon plein assentiment a été donné à l'ensemble de l'œuvre et à la filiation des événements; mais peut-être dois-je quelques explications : ma manière d'envisager l'histoire (ceux qui m'ont fait quelquefois l'honneur de me lire le savent) n'est pas la même que celle de M. Albert de Broglie; et pourtant ici je concorde avec lui et je suis ses pas. C'est que nos manières, qui divergeraient si elles étaient prolongées en deçà ou au delà, ont une coïncidence dans le quatrième siècle et s'y confondent. Une pensée de M. Albert de Broglie que j'ai citée au début de ces articles, et que je cite encore en les terminant, me paraît toujours le point culminant d'où l'on embrasse tout le système de l'histoire de ce

temps : « Raconter et mettre en regard, dans leur « suite parallèle, la dissolution de l'empire et la crois- « sance de l'Église, le déchirement de l'unité maté- « rielle du monde et la formation contemporaine de « son unité morale. »

LE SECOND TIERS DU QUATRIÈME SIÈCLE.

Sommaire [1]. — Le premier tiers du quatrième siècle s'est écoulé sous Constantin; le second tiers s'écoule sous Constance et sous Julien. Ici survint un événement singulier : un jeune empereur plein d'ardeur, de talent, de bonne volonté, de lettres et de philosophie, se trouva païen convaincu et passionné et s'efforça de restaurer l'ancien culte. Cette tentative offre l'occasion d'examiner ce que devenait le paganisme pendant que le christianisme croissait. Il essaya de se renouveler; brouillé jadis avec la philosophie, qui l'avait tant décrédité, il se rallia au platonisme, ou, pour mieux dire, au néo-platonisme, accepta l'idée d'unité avec les dieux pour médiateurs entre cette unité et le monde, et fit des vieux poëmes une sorte de textes sacrés où il puisait son histoire et sa théologie. Mais ce fut en vain qu'il tenta cette évolution devant son ennemi le christianisme; elle ne le sauva pas. Pendant que le christianisme triomphait du paganisme, la barbarie triomphait de l'empire. Ce n'est jamais sans un profond étonnement qu'on voit cette puissance, qui paraît prépondérante et énorme, déchoir progressivement devant les attaques des peuplades germaines et finir par succomber. Comment se faisait-il à ce moment que l'empire fût si faible et la barbarie si forte? Cela est examiné; et en même temps on met sous les yeux combien tout est relatif, en rappelant que le puissant et habile Constantin était incapable de conquérir la Germanie : cette même Germanie que subjugua sans retour Charlemagne, habile aussi mais moins puissant. Ce fut cette conquête qui mit fin à la barbarie et constitua le corps politique occidental, le plus grand qui ait jamais existé. Les successeurs immédiats de Constantin furent de tristes empereurs, sauf son neveu Julien. Beaucoup calomnié par les chrétiens de son temps, qui injurieusement et à tort le traitèrent d'apostat, beaucoup loué par les philosophes du dix-huitième siècle qui applaudissaient en lui un ennemi du christianisme, l'histoire n'attache que bien peu d'importance à une tentative éphémère, arrêtée par une prompte mort. S'il avait régné quarante ans, et que pendant quarante ans il eût employé la puissance impériale à étouffer le christianisme, alors on aurait eu le spectacle de ce que peut l'autorité pour un culte vieilli

1. *L'Église et l'empire romain*, etc.; 2e partie, Constance et Julien. — *Journal des Savants*, juin, juillet et décembre 1860.

et contre une nouvelle religion. Mais tout se borna à beaucoup de colère et d'effroi parmi les chrétiens; Julien disparut, et les choses reprirent leur cours comme si un empereur romain n'avait pas entrepris de le détourner.

IV. — *Le paganisme transformé et le christianisme.*

L'étude du quatrième siècle, commencée sous la conduite de M. Albert de Broglie avec le règne de Constantin, je la reprends, sous la même conduite, avec le règne de Julien. L'auteur poursuit son travail, soutenu par le grand intérêt du sujet, animé par ses croyances religieuses, et non sans être porté aussi par le charme des lettres et par l'encouragement du public. Et moi, qui ai mes croyances philosophiques, je continue à considérer curieusement chez un auteur catholique le premier siècle catholique, satisfait de voir ce grave moment de l'humanité se conformer aux lois de l'histoire, qui ne sont pas des lois providentielles.

Bossuet, dans son *Oraison* de la reine d'Angleterre, quand il contemple les périls extrêmes et continuels que courut cette princesse sur la terre et sur la mer durant l'espace de près de dix ans, et que d'ailleurs il voit que toutes les entreprises furent inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État, pense à une dispensation de la Providence. Ces paroles du grand orateur chrétien, je les applique à l'empire sur son déclin, à l'Église dans sa croissance. Plus on s'éloigne des premiers Césars, plus il est manifeste que l'empire est condamné; c'est un malade pour qui les convalescences ne sont jamais qu'apparentes, et les rechutes de plus en plus graves. Tout, comme dit Bossuet, réussit contre lui d'une manière surprenante, et rien

ne réussit pour lui. Les plus habiles et les plus vaillants empereurs ne font qu'écarter un moment l'essaim toujours renaissant des barbares qui bourdonne et pique sans relâche. Pendant ce temps, l'Église prospère; de petite, elle devient grande; de grande, elle devient toute-puissante et unique directrice des cœurs. Ni la persécution ne parvient à la comprimer, ni l'hérésie à la dissoudre, ni la tentative de restauration païenne à l'écarter, ni la barbarie germaine à la noyer. Tout cela est rigoureusement vrai pour le temps que nous considérons : quant à l'empire, jusqu'au moment où s'organisent la féodalité et les gouvernements modernes, et quant à l'Église, jusqu'à l'époque de son premier échec avec Philippe le Bel, jusqu'à celles des grands schismes du quinzième siècle, de la grande hérésie du seizième, et de la plus grande révolution mentale du dix-huitième.

Dans les mutations sociales, quand les adversaires eux-mêmes, troublés en leur conscience, sont travaillés d'une secrète inquiétude qui les pousse vers des accommodations et des réformes, alors une révolution profonde menace terriblement les opinions qui avaient été dominantes. Où, en effet, dans ces conditions, trouverait-on une force de résistance qui pût faire équilibre à la force d'agression dont sont animées les doctrines de rénovation? Avec quoi répare-t-on les brèches? Avec des matériaux déjà tout en dissolution par l'effet des influences du milieu. Par qui remplace-t-on les vieux et fermes soutiens? Par des hommes dont l'esprit s'est familiarisé avec les nouveautés. Au lieu des consciences inébranlées qui

ne voyaient devant elles qu'une ligne de devoir et d'action, on a des consciences ébranlées qui en voient plusieurs ouvertes devant elles. Il n'est plus de tête qui appartienne à un seul ordre d'idées; chacun renferme en soi des contradictions implicites, qui, sans qu'on s'en rende compte, dérangent l'équilibre de la conduite. Deux principes étant aux prises, les principes secondaires, c'est-à-dire les conséquences qui voltigent dans l'air, se croisent et vont se juxtaposer, en raison d'affinités apparentes et malgré les antipathies fondamentales, dans les esprits et dans les faits. Semblables à ces mélanges chimiques qui se font en toute proportion, les mélanges de l'ancien et du nouveau deviennent innombrables, et toutes les transactions s'opèrent, comme le montre l'infinité des hérésies et des partis. De là l'inconsistance des hommes et la vacillation des choses. Comment, à ce point, pourrait-il rien advenir qui compromît essentiellement la mutation commencée? Tout ce qui se fait et se passe, même chez ses adversaires, lui est congénère. D'une part, ce qui vient d'être changé ne se reconstitue plus jamais tel qu'il était auparavant, et c'est là la barrière infranchissable qui arrête les retours vers le passé; d'autre part, ce qui vient d'être changé modifie, en vertu de la loi de filiation, ce qui va se produire conformément à sa propre nature, et assure au prochain avenir un caractère plus dissemblable de l'ancien. Donc, ce qui est aujourd'hui, ayant été produit par ce qui fut hier, produira ce qui sera demain; et il n'y aura jamais rien de circulaire, on le comprend si l'on remarque que chaque phase est compliquée d'élé-

ments nouveaux, ce qui fait qu'il ne s'opère point de retour vers des états plus simples, dont on peut considérer chacun comme des états d'origine. Telle est la condition historique qui trace la direction et la marche des choses; c'est un courant plus ou moins rapide, qui stationne parfois, mais pour lequel remonter est impossible.

A ce point de vue, considérant, dans le siècle raconté par M. Albert de Broglie, la situation du paganisme, on aura, par un nouveau côté, une claire notion de l'ascendant croissant du christianisme. Là est un miroir qui reflète les progrès de la lutte. Si l'on veut scinder les deux histoires, et ne consulter pour un moment que celle des mouvements intestins du paganisme, on y verra apparaître à fur et à mesure les nécessités qui pressent le vieux culte et qui l'obligent à ne pas rester le même qu'il fut jadis. Sa torpeur est secouée : ce corps épuisé cherche à se vivifier par quelqu'une de ces choses qui semblent si vivifiantes ailleurs. Pourquoi s'agiterait-il, si rien ne le tourmentait? pourquoi accueillerait-il de nouvelles pensées qui le troublent profondément? pourquoi ne descend-il pas tranquillement dans le tombeau qui lui est préparé, et n'accepte-t-il pas, glorieux chef de civilisations qui nous abreuvent encore aujourd'hui de leur lait maternel, la destinée qui le condamne, sans chercher une renaissance, une revivification et un avenir qui n'est pas fait pour lui? C'est qu'en effet, quoi qu'il tente contre cette secte que, suivant l'expression de Tacite, la haine du genre humain suffit à convaincre de tous les méfaits, il lui faut ressentir le vaste mou-

vement qui commence à emporter les esprits. Chaque pas du christianisme impose au paganisme des conditions nouvelles, jusqu'à ce qu'enfin, dans ces transformations, il disparaisse, n'ayant plus de raison d'être, soit dans ce qu'il avait acquis de conforme au christianisme, soit dans ce qu'il avait conservé de contraire.

Nous n'avons pas l'histoire intérieure du paganisme ancien dans les temples d'Égypte, de Babylone et de Sidon ou de Tyr, mais nous l'avons sur ce brillant théâtre de la Grèce qui fut un moment le théâtre du monde. De très-bonne heure, c'est-à-dire environ quatre siècles avant notre ère, la pensée philosophique se montra incompatible avec le polythéisme tel que le concevait le vulgaire. A la vérité, le vulgaire témoigna le désir de défendre ses dieux, et quelques persécutions rendirent les philosophes plus circonspects, mais non moins décisifs. Les écoles aboutirent à réformer la vieille conception du monde et à y substituer celle d'un Dieu diversement défini, diversement compris dans son essence, diversement entouré de dieux et de génies, mais toujours suprême, et résidant en l'immensité et en l'éternité. A ce point, le polythéisme était philosophiquement transformé; et si, religieusement, il conservait encore son action sur la masse du vulgaire, il l'avait perdue pour les esprits élevés. C'est là une situation dangereuse et précaire. Pour qu'il y ait stabilité et harmonie, il faut que ce que la foule croit ne diffère pas essentiellement de ce que croient les gens éclairés. Alors cette concordance n'exista plus, et elle ne se rétablit, pour se perdre de nouveau en d'autres temps, qu'au moyen âge et grâce à l'intervention et au

triomphe du christianisme. C'est cette discussion dissolvante de quatre siècles qui ruina tous les appuis du polythéisme ; mais elle ne le détruisit pas, elle ne le remplaça pas ; seulement, comme elle convergeait toute vers le monothéisme, elle préparait les voies à ce qui devait détruire et remplacer les dieux du monde ancien ; et aussi elle préparait les ressources que le paganisme devait employer pour s'accommoder aux besoins religieux qui avaient fait explosion.

En effet, de grands besoins religieux travaillaient cette société païenne où la divinité, sous tant de formes, présidait aux moindres actes de la vie comme aux plus grands. Jupiter, Apollon, Minerve et tous les autres offraient mille côtés divers par où les affaires, soit publiques, soit privées, recevaient une intervention surnaturelle ; les oracles et les divinations faisaient partie de l'établissement politique ; et la religion était étroitement liée à une vaste théurgie qui promettait la communication avec les êtres supérieurs, le miracle, les prodiges, la vision de l'avenir et la connaissance des choses reculées loin du regard des faibles mortels.

Cette situation avait sa solution ailleurs que dans le sein de la société païenne. Il y avait, enclavée au milieu du polythéisme le plus effréné, une petite nation, mais fière et moralement invincible, qui depuis bien longtemps avait reçu de son prophète le culte d'un dieu suprême. De là partit le signal de la rénovation religieuse ; et, l'Apôtre des gentils ayant décidément franchi les barrières du judaïsme, les conversions commencèrent et ne s'arrêtèrent plus que quand la nouvelle doctrine se fut tout assimilé. On sait avec quel

dédain d'abord, avec quelle colère ensuite le polythéisme officiel accueillit la religion du Galiléen. Le dédain et la colère furent impuissants, et non-seulement ils le furent, mais encore il fallut converger vers le pôle qui désormais attirait toutes les intelligences. Le premier signe de la modification qui était imposée au polythéisme fut la réconciliation avec la philosophie. L'ancienne philosophie grecque lui avait été hostile et en avait résolument combattu la conception, soutenant, non pas précisément que tous ces personnages divins qu'adorait le monde n'avaient rien de réel, mais qu'il était impossible, pour la droite raison, de concilier leur foule incohérente, j'allais dire leur cohue, avec

Ce train toujours égal dont marche l'univers.

Chose digne d'être notée : le point qui avait été la dissolution du polythéisme devint le nouveau fondement, tant les choses s'étaient déplacées! Le dieu de Platon entra de plein droit dans la conception du monde telle que l'eut la nouvelle philosophie, qui, dès lors, se montra aussi fervente que l'ancienne avait été froide et dédaigneuse. L'un, l'unité, régna sans partage dans les esprits et fut le terme d'où partit toute métaphysique comme toute théologie. Les dieux traditionnels que le passé avait légués devinrent les degrés par lesquels on descendait de l'ineffable unité jusqu'aux êtres contingents et passagers. Ils fournirent aussi l'aliment au besoin de théurgie qui n'avait pas quitté les hommes. Ainsi se composa le polythéisme de Plotin, de Julien, de Libanius, le polythéisme du

troisième et du quatrième siècle, en un mot le polythéisme que la pression des choses et l'infiltration des idées avaient renouvelé sur un patron nouveau, mais nullement arbitraire.

L'arbitraire, non plus, n'intervint pas dans les données primordiales. On avait une histoire des dieux. Une juste admiration consacrait les chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce antique; les étudier faisait à la fois le commencement et le couronnement de l'éducation; mais surtout ce qui captivait, c'étaient ces vieux poëtes qui à la fois resplendissaient de sublimes beautés et racontaient de merveilleuses histoires. Ces chantres inspirés, *pii vates et Phœbo digna locuti*, avaient vu les hommes mêlés parmi les héros et les dieux, ou du moins ils avaient recueilli les traditions de ces *années meilleures* (*melioribus annis*), où un voile moins épais séparait les choses d'en haut et les choses d'en bas. Ce passé dont ils étaient les témoins, il y fallait remonter pour retrouver les traces divines. Eux seuls pouvaient servir de guides; et leurs poésies devinrent, ce n'est pas trop dire, des textes sacrés qu'on pensait contenir, sous des emblèmes anciens, la foi renouvelée. Platon les avait bannis de sa république, comme donnant des idées trop grossières du monde spirituel; et voilà que des esprits qui se disaient éminemment platoniciens, mais qui joignaient à leurs idées métaphysiques le souci d'une religion populaire et universelle, les rappelaient dans le sein de la cité, les donnaient comme soutien des textes mêmes de Platon et fondaient en un seul tout la théologie païenne qui n'avait pas pu garder dans son sein les philosophes,

et la philosophie qui avait déclaré une véritable guerre à cette théologie.

Il est bien clair qu'il ne s'agissait plus de Minerve ramassant le fouet de Diomède ou de Cypris blessée à la main par ce héros; ou du moins ces actes avaient une signification profonde, toute différente de la signification apparente. Les idées religieuses qui avaient surgi avec tant de force, on les transportait dans ces vers écrits sous de tout autres inspirations, et, si je puis parler ainsi, sous un tout autre soleil moral. A vrai dire, on croyait, non pas les y transporter, mais les y retrouver. Dans l'opinion d'alors, l'ancienne sagesse, bien supérieure à la sagesse contemporaine qui n'en avait plus que de pâles reflets et d'incertaines lueurs, ne s'était pas complu à raconter les vaines aventures d'hommes périssables ou les singulières interventions des êtres divins dans une histoire indigne d'eux; mais elle s'était complu à s'envelopper de voiles et à parler un langage symbolique que l'étude religieuse avait pour objet de pénétrer. C'était une *gnose*, et, de fait, tout cet âge était livré à une *gnose* incessante pour combiner ces deux conditions qui lui étaient imposées, à savoir les nouvelles idées sur Dieu, les dieux et le monde, et la supposition que la suprême sagesse émanait des hauts temps voisins de l'origine. Ainsi se présentait le paganisme rajeuni; au milieu du mouvement général, il ne demeurait point immobile : c'est là une notion essentielle pour l'histoire de l'esprit humain qui était alors dans une si grande crise. Se représenter le paganisme des philosophes païens d'alors, de Julien et de ses amis, en

un mot de tout ce qui le dirigeait et l'inspirait, comme la religion de la république romaine ou comme celle d'Athènes et de Lacédémone, ce serait se tromper notablement. Ce paganisme-là était mort pour tout le monde, et tout le monde l'avait tué, la philosophie ancienne, le christianisme et l'ensemble de besoins intellectuels et moraux qui faisait la conscience de ces siècles. Un autre paganisme était venu, véritablement nouveau par les conceptions qui y étaient entrées, mais véritablement ancien par la tradition qui demeura païenne; c'était ce qui l'empêcha d'aller se fondre dans le christianisme, ce qui entretint la lutte et finit par le perdre.

Il est bon de considérer un moment quelles étaient alors les occupations des grands esprits. Qui, du côté chrétien, parmi les hommes supérieurs, se serait senti entraîné à écrire des poëmes, à faire des tragédies, à se plonger dans les mathématiques et l'astronomie, quand il fallait prendre ardemment part à la rénovation religieuse, combattre les païens, convertir les gentils, instruire les peuples, constituer le dogme dans le conflit des hérésies et ériger peu à peu l'immense édifice du catholicisme qui devait survivre à l'empire, et abriter, dans un avenir qui n'était plus éloigné, l'Europe féodale? Du côté des païens, il ne restait non plus aucun loisir; tous, parmi ceux qui avaient les grandes pensées, étaient occupés à défendre ou à attaquer. Dans chaque camp, les mieux doués se tournaient vers les principaux intérêts; il ne restait que peu de chose pour la culture des lettres et pour celle des sciences. De notre temps, il n'en peut être

ainsi; les plus grandes convulsions sociales laissent toujours, dans le vaste balancement de l'Europe civilisée, des esprits disponibles pour les lettres et pour les sciences; puis les lettres et les sciences ont pris une force qu'elles n'avaient pas alors, et qui ne permet pas qu'on les laisse jamais dormir. Mais alors lettres et sciences cédèrent le pas; et tout ce qu'on est en droit de demander à ces temps, c'est d'en conserver le dépôt assez pour que la tradition ne soit pas rompue et que, les circonstances redevenant favorables, tout puisse se continuer et s'agrandir.

Il y a lieu de se représenter ce qui advint dans ce passage du paganisme ancien au paganisme moderne, passage qui n'était d'ailleurs qu'un épisode dans la transformation générale. Le paganisme ancien, avec la multiple présence de tous les dieux dans tous les actes de la vie et dans tous les compartiments du monde, avait suffi à des esprits qui ne réclamaient rien de plus qu'un tel contact immédiat du divin et de l'humain. Leurs conceptions y étaient conformes. Leur monde était d'accord avec les dieux du monde, et la satisfaction pleine et entière; les besoins religieux ne rencontraient aucune contradiction implicite qui les refoulât et qui les fît douter d'eux-mêmes. Tant que cet état mental des populations polythéistiques se maintint, le polythéisme fut consistant et permit toute la civilisation qu'il comportait, et qui, sauf les réserves nécessaires, fut admirable, c'est-à-dire belle dans le présent et féconde pour l'avenir. Mais quand il ne fut plus possible de concevoir le monde de manière que les dieux y eussent une place raisonnable, alors le ma-

laise religieux commença; et comme, pourtant, on était encore dans les siècles qui avoisinent l'ère chrétienne, c'est-à-dire dans un temps où toute la nature était supposée régie par des personnages divins, ce qui survint fut une superstition immense, avide et sans frein, même quand elle était incrédule et se glorifiait de son mépris pour les croyances du vulgaire. C'est cet état que l'on veut caractériser, quand on dit qu'alors le paganisme était mort : expression métaphorique qu'il est toujours bon de ramener à un terme précis, afin qu'il n'y ait pas de doute sur le fond des choses. Cette explication de la *mort* du paganisme montre ce qu'il faut entendre par la résurrection qui suivit; ce fut le rétablissement de l'équilibre intellectuel, c'est-à-dire un certain accord entre ce qu'on croyait et ce qu'on savait. Le spectacle, malgré tant de désordres, de catastrophes et de décadences partielles, le spectacle que ces siècles présentent est beau à considérer : un voile semble se déchirer et une perspective immense se dérouler. La préoccupation suprême devient la préoccupation des choses divines; l'intelligence, captivée par tout ce qu'elle entrevoit, trouve une infinie satisfaction à prendre connaissance et possession des nouvelles régions qui se sont ouvertes. Les dieux, transformés pour les païens, évanouis pour les chrétiens, laissent tant de places vides ! Le règlement et l'administration du monde apparaissent tout autres qu'ils s'étaient jamais montrés; et s'enfoncer dans ces profondeurs avec un flambeau qui n'avait encore été allumé que pour quelques sages, poursuivre les conditions qui naissaient de ce grave

changement, et les introduire dans la conscience du genre humain, est l'œuvre qui fait le labeur et la passion des hommes d'alors.

Dans l'ordre moral, le christianisme s'empara des cœurs comme on n'avait jamais fait. Non pas que la philosophie grecque, Socrate, l'Académie, Aristote, le Portique n'aient tiré la morale des langes du polythéisme et ne l'aient portée à un idéal très-élevé; là non plus les choses ne se firent point de toutes pièces, et le sol était préparé. D'un autre côté, on croirait à tort que le fidèle païen ne trouvât pas son édification dans la pratique du culte, dans les cérémonies auxquelles il assistait, dans les sacrifices qu'il faisait à ses dieux, dans les prières qu'il leur adressait, dans l'enceinte qu'ils habitaient, dans les bois qui recevaient l'empreinte de leurs pas. Les écrivains chrétiens d'alors ont souvent reproché aux païens ces personnages divins d'une conduite quelquefois si peu régulière, comme ne permettant aucune véritable édification. L'argument, excellent comme arme de guerre alors que tous les arguments sont bons contre une cause défaillante, avait pourtant plus d'apparence que de réalité. L'édification est un état de l'âme tout au moins autant subjectif qu'objectif; et, pour s'en convaincre, on n'a qu'à remarquer comment d'une religion à une autre on reste froid et indifférent devant les mêmes pratiques qui inspirent aux fidèles la plénitude de la satisfaction religieuse, et comment un libre penseur apprécie certains passages de l'Ancien Testament que le protestant lit avec profit et révérence. Donc, à part quelques cultes impurs plus particuliers

à l'Asie, et où l'adoration effrénée des forces de la nature donnait naissance à de grossiers désordres, on ne niera pas que le païen, quelques rôles que la mythologie attribuât à ses dieux, n'eût, en les adorant, sa part d'édification. Mais, tout cela reconnu, il n'en est pas moins vrai qu'un champ immense s'ouvrit, quand le christianisme se conçut comme une religion essentiellement morale. Ce que les philosophes grecs avaient été pour quelques esprits cultivés, l'ordre sacerdotal le devint pour tous les hommes, c'est-à-dire le prédicateur assidu et l'enseigneur d'une morale qui ne distinguait ni grands, ni petits, ni ignorants, ni cultivés.

Le triomphe fut complet, en ceci que, depuis lors, il n'y eut plus d'âme humaine, dans le cercle ainsi régénéré, qui ne reçût un enseignement moral, marqué au coin d'un haut idéal et continué durant toute la vie. Le sentiment religieux fut, dans les anciens temps, à des degrés divers, un promoteur, un organisateur de l'ordre moral. Mais, historiquement, il y a lieu de faire une distinction importante. Il est bien vrai que l'agrandissement intellectuel est une cause certaine de l'agrandissement moral; mais la réciproque n'est pas vraie, et l'agrandissement moral n'est pas une cause certaine de l'agrandissement intellectuel. Or cela constitue deux conditions historiques dont les résultats sont très-différents. Il arrive que le sentiment religieux prend les devants et modifie profondément les règles du devoir sans que le travail intellectuel ait porté la pensée au delà du point qu'elle occupait. Tel est, entre autres, le cas du

bouddhisme de l'Inde, au sixième siècle avant l'ère chrétienne; quand il y naquit, aucun développement scientifique ne s'était opéré, tout s'étant borné à la formation d'écoles mi-partie de théologie et de métaphysique qui n'avaient fait qu'agiter les questions suggérées par la lecture des Védas. Aussi qu'arriva-t-il? le bouddhisme, qui a de très-grandes et très-belles parties de morale, ne put pourtant présider à une civilisation qui fût douée de vie et d'évolution; tout y est demeuré dans une stagnation funeste à la pensée, à la science, à la religion, à la morale même. La pensée s'est perdue dans un vague et inutile infini, la science en de stériles formules, la religion en une superstition illimitée, et la morale en des préceptes inanimés qui trompent le cœur. Il n'en est plus de même quand le sol est préparé par la culture intellectuelle; les conquêtes du sentiment religieux et de la morale qui le suit sont non-seulement bienfaisantes, mais encore elles deviennent progressives; et, favorisées qu'elles ont été par le travail de la pensée, elles le favorisent à leur tour. C'est ce qui advint dans le monde gréco-romain : là, comme l'on ne s'était pas contenté de commenter, avec plus ou moins de patience et de pénétration, des textes venus d'une source divine, une libre recherche aborda tous les sujets accessibles et jeta les fondements de la science générale; et ainsi naquirent un vaste enchaînement de vérités mathématiques, une astronomie géométrique, de précieux rudiments de physique, des études préparatoires d'anatomie et de physiologie, et même des essais d'explication de l'histoire. Il ne faut pas

non plus, dans la commune influence, perdre de vue ce qui se passait concurremment dans le domaine esthétique; de merveilleuses beautés dans les lettres, dans la peinture, dans la sculpture, dans l'architecture, vinrent former, en la pensée, des types auxquels elle s'habitua et qui, par la connexion de toutes choses, influèrent, si je puis ainsi parler, sur les règles et les proportions de la religion et de la morale.

Tel était donc, à la fin de l'empire, et sans parler de la grande invasion que fit sous le nom de manichéisme la doctrine persane des deux principes, tel était l'état des choses, trois religions, debout, se partageaient la domination des âmes : l'hellénisme, si l'on veut donner ce nom au paganisme régénéré; le judaïsme et le christianisme. De ces trois, la première devait disparaître; la seconde, durer sans se généraliser; la troisième triompher. Le judaïsme, comme on sait, n'était pas, lui non plus, resté à l'abri des influences du temps; s'étant imprégné de platonisme, il était allé jusqu'à donner naissance à la cabale, système qui n'est pas autre chose que la réduction, au point de vue juif, de la gnose alors en faveur auprès de tout le monde. Le christianisme se dégageait laborieusement de ses sectes multiples qui avaient leurs attaches les unes dans le judaïsme, les autres dans le paganisme. Enfin l'hellénisme, pour défendre ses temples, y faisait entrer des notions et des aspirations qui jamais n'y avaient eu place. Ces trois grandes doctrines, considérées ici uniquement comme doctrines, avaient, dans la pensée philosophique, beaucoup de points communs. Les siècles de l'empire

furent un confluent où un immense passé aboutissait, apportant, mélangés et confus, les éléments de la société à venir. Dès que ces éléments entrèrent en contact et en action, la cause du paganisme fut perdue; il ne se défendait pas, il se transformait. Dans cet état, que pouvait-il contre l'ascendant victorieux de la nouvelle religion?

Plus on étudie ces siècles, dits siècles de décadence (et l'expression est vraie en un sens, et fausse en un autre), plus on y prend intérêt. Soit que, comme M. Albert de Broglie, on les raconte avec le cœur et l'esprit catholiques et qu'on y trouve le doigt de la Providence, soit qu'on y suive le point de vue humain et qu'on y contemple les lois de l'histoire, toujours est-il que là s'accomplissent les plus graves événements. On voit une porte tourner sur ses gonds, se fermant sur un monde qui n'est plus et s'ouvrant sur un monde qui n'est pas encore. Et cette idée, peut-on mieux la rendre que par le vers célèbre de Virgile :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo ;

d'autant plus applicable ici que cette singulière églogue témoigne que le poëte ne fut pas étranger, lui non plus, et dès le premier ébranlement, à l'ébranlement qui allait devenir universel et irrésistible? Mais à cette victorieuse rénovation, c'était en vain que l'empire prenait part; tout chrétien qu'il était devenu, il n'en suivait pas moins le sort du paganisme transformé, et de jour en jour s'avançait vers le terme qui devait définitivement le supprimer.

V. — *Appréciation de la puissance respective de l'empire et de la barbarie.*

M. Albert de Broglie décrit ainsi l'état de la Gaule au moment où Julien en reçut le gouvernement, c'est-à-dire en l'an 356 : « Jamais les invasions des bar-
« bares, fléau toujours redoutable de cette région, du
« reste aimée du ciel, n'avaient été plus fréquentes
« et n'avaient porté des coups plus terribles. La ligne
« du bas-Rhin, qui formait, au nord et à l'occident,
« la limite supérieure des provinces gauloises, bor-
« nait, du côté du sud et de l'est, cette immense
« étendue de territoire où flottaient, comme les
« vagues d'une mer, les courants des tribus ger-
« maines et sarmates. Ce bassin, toujours rempli
« d'hommes et toujours orageux, était mal contenu
« par les parois artificielles que lui opposait la résis-
« tance savamment organisée de l'empire. La moindre
« interruption dans la continuité de la digue, le
« moindre affaiblissement dans sa force, ou seule-
« ment une agitation inaccoutumée des flots qu'elle
« contenait à peine, suffisaient pour déterminer un
« débordement. Une guerre civile dans l'empire, qui
« dégarnissait les places fortes; un conflit entre
« quelques-unes des tribus barbares, qui forçait les
« vaincus à chercher leur salut dans l'émigration :
« c'étaient là les causes ordinaires d'attaques toujours
« renaissantes. Une invasion était la suite immédiate
« de toute lutte de prétendants dans le monde romain,
« ou de toute bataille livrée entre deux roitelets du

« monde barbare. Le repos des provinces limitrophes « en sentait également et inévitablement le contre-« coup. » C'est là une excellente comparaison, une digue et un fleuve ; une digue qui, si elle n'est pas entretenue avec le plus grand soin, si, par négligence ou par force majeure, on n'en répare pas les incessantes dégradations, laisse aussitôt passer les eaux ; un fleuve qui, s'il est grossi tout à coup par la fonte des neiges ou arrêté par quelque obstacle, se gonfle et se déverse de l'autre côté. Personne ne pouvait garantir ces deux conditions de la sécurité de l'empire ; elles étaient aussi précaires l'une que l'autre ; équilibre du genre de ceux que les mathématiciens nomment instable et qui ne dura quelque temps que par l'énorme puissance de l'empire romain. Il fallait inévitablement, dans un temps donné, ou que les légions, franchissant le Rhin, fissent cesser la perpétuelle menace des barbares, ou que les barbares, forçant la barrière, missent fin à la domination des Césars. La vérité est que les deux alternatives eurent leur jour : les Germains, dissipant à la fin la garde qui veillait aux limites, ruinèrent le grand empire ; et l'empire, demi-latin, demi-germain, qui se forma dans la Gaule sous Charlemagne, passant à son tour, mais en sens inverse, le fleuve renommé, reporta la vieille barrière jusque sur l'Oder et la Vistule.

Cette digue, ce furent les premiers empereurs romains qui la créèrent quand ils renoncèrent à l'invasion de la Germanie, et prirent le parti de mettre l'empire sur une défensive perpétuelle. Soit qu'ils aient craint l'ascendant des généraux qui se seraient

formés dans de grandes guerres germaniques, soit plutôt, qu'ayant senti la difficulté croissante de gouverner le vaste corps du monde romain, ils n'aient pas voulu aggraver leur fardeau, toujours est-il qu'ils arrêtèrent les aigles impériales. La défaite de Varus et la destruction de trois légions ne purent inspirer une telle résolution ; Rome avait subi de bien plus graves désastres, et la facilité avec laquelle Germanicus tira vengeance de ce revers prouve qu'alors la force de résistance des Germains, quelque obstinée qu'elle fût, n'était pas capable de mettre hors du pays les envahisseurs. Germanicus, si Tibère ne lui avait pas enjoint d'abandonner ses conquêtes, ne se serait pas borné à rendre aux débris des légions de Varus les honneurs funéraires, et ces lieux qui, dit Pline, ayant été occupés par les Romains, ne leur étaient plus connus que de nom, seraient demeurés terre romaine. L'expérience faite par les empereurs témoigne qu'une nation civilisée ne peut pas, même quand elle le veut fermement, rester en paix avec les populations barbares ou moins civilisées dont elle est limitrophe. Elle ne provoque plus, mais elle est provoquée ; en vain, ramenant ses légions en arrière, Rome déclare-t-elle par le fait qu'elle avait désormais renoncé à toute idée de conquérir la Germanie ; ce fut alors la Germanie qui devint envahissante. Le thème des vertus des peuples barbares est faux, surtout s'il s'agit de vertus pacifiques ; et l'utopie de la Bétique dans le Télémaque est encore plus chimérique que celle de Salente. La guerre est justement l'impulsion prépondérante parmi les populations barbares : *comportare*

juvat prædas et vivere rapto, a dit Virgile en parlant des Latins primitifs. Rome conquérante ne fut que le suprême développement de l'esprit de guerre mis, par le progrès qu'avaient fait les races helléniques et latines, au service de la civilisation ; et la déclamation historique contre la guerre de ces temps est aussi bien une erreur que, de notre temps, la déclamation pour la guerre.

Deux causes ont concouru principalement à la chute de l'empire, deux causes qui, bien qu'indépendantes, agissaient dans le même sens : l'une est la décadence romaine ; l'autre est l'ascension germaine. Il est évident qu'un grand corps politique, à défaut d'un développement qui l'entretienne et le fasse vivre, ou languit dans une misérable torpeur, ou finit par se corrompre et se dissoudre. A la vérité, les hommes avaient alors une tâche immense dont ils sortirent à leur honneur, ce fut d'ouvrir un nouveau monde religieux ; mais cela qui, joint à la tradition des lettres et des sciences, suffit à sauver la civilisation, ne suffit pas à sauver l'empire. Peu à peu les difficultés d'être grossirent, d'autant plus qu'il n'en était pas une qui ne se compliquât de l'imminence de l'invasion barbare. Tandis que Rome sentait s'allanguir graduellement ce bras qui avait été si redouté et si redoutable, les Germains, cessant de jour en jour d'être les Cimbres et les Teutons de Marius, se liaient avec l'empire et lui empruntaient des éléments d'intelligence et d'action qui rendaient la barbarie plus dangereuse. Rome devenait faible, la Germanie devenait forte.

Dans l'antiquité, il n'y eut de bonne armée que

sur le sol républicain de la Grèce ou de l'Italie; hors de là, et notamment dans les monarchies asiatiques et chez les barbares, il y avait des hommes vaillants, mais non de bonnes armées. Certainement, si verser son sang, mourir en foule sur un champ de bataille, et, comme dit Horace : *non pavere funera,* est le fait d'âmes intrépides et belliqueuses, on n'en peut méconnaître le mérite, ni parmi ces cohues asiatiques que les Grecs et les Romains dissipèrent si souvent, ni surtout parmi les bandes gauloises ou germaniques, dont le choc était toujours redoutable aux plus fermes légions. Mais une armée grecque ou romaine était quelque chose de plus et déployait des qualités que ces multitudes n'avaient pas. Indépendamment d'un esprit de combinaison qui rendait l'usage des corps armés plus effectif, il y avait dans la constitution des républiques de la Grèce et de Rome une condition qui faisait l'excellence de leurs troupes: c'est qu'elles se composaient de citoyens, non-seulement hommes libres, mais hommes appartenant aux classes gouvernantes. A vrai dire et en excluant, soit les esclaves, soit la tourbe qui était en dehors du *demos* grec ou de la *plèbe* romaine, l'*hoplite* ou le légionnaire se recrutait parmi une aristocratie qui avait les qualités militaires ordinaires aux aristocraties : c'était, par rapport au reste, si je puis ainsi parler, une armée d'officiers; de là l'action vigoureuse de ces bataillons qui n'avaient pas besoin d'être bien nombreux pour l'emporter sur les ramassis asiatiques ou sur les bandes guerrières de la Gaule, de la Germanie ou de l'Ibérie. Les anciens eux-mêmes l'avaient remarqué :

sitôt que le recrutement sortait de la vraie classe militaire, il donnait des produits d'une efficacité tout à fait inférieure. C'est le cas de faire observer quelle profonde différence est survenue, même sur un point qui paraît si spécial, entre la situation ancienne et la situation moderne ; aujourd'hui, grâce à la disparition des esclaves et à l'exhaussement de la condition des classes laborieuses, on peut dire, en France, en Angleterre, en Allemagne, que le recrutement n'a plus de catégories et qu'il donne, comme dans les républiques de Grèce et d'Italie, une élite militaire.

Les derniers temps de la république, dénaturant profondément la plèbe romaine, en avaient fait une tourbe factieuse et dégradée. L'empire, en y effaçant tout caractère politique, acheva cette dénaturation. Ce fut encore une plèbe superposée, sans doute, elle aussi, à une couche esclave, mais plèbe bien inférieure à l'ancienne en qualités militaires. Au lieu de ces hommes qui venaient sur le forum nommer leurs magistrats, qui disputaient au patriciat ses prérogatives, et qui, avec l'orgueil d'anciennes victoires, savaient qu'ils portaient l'honneur de Rome dans leurs mains, on eut une multitude indifférente, dépourvue de tous ces mobiles, et qui ne représentait plus rien entre la gent esclave et l'ordre des riches et des nobles. Nécessairement, les légions de l'empire valurent moins que celles de la république, et faiblirent d'autant plus qu'on s'éloigna davantage de l'antique organisation sociale et que les traditions perdirent de leur efficacité. Il y eut un déchet imputable aux seules circonstances, et qui ne préjuge rien sur un état supposé

de décadence dans l'ensemble de la population. Une comparaison, prise à l'antiquité elle-même, fera comprendre précisément quel sens j'attache à cet affaiblissement militaire causé par la disparition de la plèbe romaine. Rien n'est plus célèbre que la vaillance des Spartiates; c'étaient les premiers des *hoplites* grecs, et ils composaient ce qu'avait de plus effectif et de plus redoutable la force de Lacédémone. Pour tirer quatre cents Spartiates compromis dans l'île de Sphactérie, le gouvernement demanda une paix qu'il n'obtint pas des Athéniens; et, quand Épaminondas remporta la victoire de Leuctres, la Grèce entière, qui ne se serait pas étonnée de les voir morts, s'étonna de les voir défaits. Or, qu'étaient les Spartiates, sinon une élite exercée aux armes, fière de sa gloire propre et de celle de sa patrie, et devenue par les institutions et par l'éducation, par l'adresse du corps et la force du moral, les meilleurs soldats du monde? Mais quand les mutations sociales eurent fait qu'il n'y eut plus de Spartiates, Lacédémone rentra dans la condition ordinaire, et perdit cette pointe d'acier qui brisait ses ennemis. Rome aussi perdit sa pointe d'acier quand la plèbe devint une populace, ou du moins une multitude de petites gens qui ne fut plus ni politique ni militaire.

C'est là ce que les philosophes anciens appelaient dégénération, relâchement des mœurs, amollissement par le luxe et diminution de la valeur guerrière. Il est clair que, le frottement des rouages qui constituaient le régime tout aristocratique de la Grèce et de Rome, usant et finissant par détruire le corps d'élite dit *plèbe* ou *demos*, il arrivait un moment de transi-

tion où l'action s'affaiblissait sensiblement. Mais ce fait n'a rien de commun avec une dégénération véritable, avec un affaiblissement physique ou moral, qui aurait reporté le gros même de la nation à un degré moins élevé de développement. Seulement, une aristocratie (car même la plèbe était une aristocratie) s'effaçait, et avec elle s'anéantissaient certaines conditions de force militaire. Ce nivellement préparait, ainsi que la suite l'a prouvé, la place à l'aristocratie féodale qui, elle aussi, fit, pendant un certain temps, tout le nerf de la population, et qui, disparaissant par une usure comparable à celle qui avait emporté la couche plébéienne de l'antiquité, laissa après elle un fonds populaire bien autrement riche et actif qu'il n'avait jamais été.

Parallèlement à leur opinion sur la décadence des républiques, les anciens avaient noté que les populations occidentales qu'ils nommaient barbares, les Ibères, les Celtes et les Germains, étaient d'autant plus belliqueuses et redoutables qu'elles avaient été moins touchées par la culture de Rome et de la Grèce, par l'échange des objets de commerce et par tout ce qu'ils regardaient comme un luxe corrupteur. Pour déterminer ce qu'ils entendaient par là, il suffit de citer quelques phrases de César : il dit en parlant des Belges, que ce sont les plus braves de tous les Gaulois, « parce qu'ils sont très-loin de la culture et de la civi-« lisation de la province (aujourd'hui la Provence), et « sans rapports fréquents avec les marchands et l'im-« portation de ce qui est propre à efféminer les âmes. » Prêt à guerroyer chez les Nerviens et s'informant de

ce qu'ils étaient, il apprit : « que les marchands n'a-
« vaient aucun accès chez eux; qu'ils ne souffraient
« l'importation ni du vin ni de rien qui appartienne
« au luxe, persuadés que tout cela alanguit les âmes
« et relâche le courage; et que c'étaient des hommes
« farouches et de grande vaillance. » Les anciens ne nous ont pas dit comment ils se rendaient compte de ce phénomène, ni comment ils résolvaient la contradiction implicite qui en résultait; car certainement César ne mettait pas au-dessous de la vaillance des Nerviens ou des Germains celle de ses légionnaires qui, tout imbus qu'ils étaient des délices de Rome et de l'Italie, n'en battaient pas moins les armées de la Gaule et de la Germanie. Pourtant le fait doit être vrai et l'observation exacte : l'expérience de tant et de si rudes guerres contre cet Occident barbare leur avait prouvé que plus ces hommes étaient loin de la civilisation gréco-romaine, plus ils conservaient quelque chose de farouche et d'impétueux qui les rendait particulièrement terribles à la gent civilisée. C'est un fait bien curieux dans le cours du développement qui a transformé l'Europe. L'explication m'en semble analogue à celle de l'affaiblissement qui succéda à la disparition des plèbes antiques. Ces populations barbares, en vertu de leur état mental, de leur état religieux et de leur état politique, possédaient pour la guerre, seule grande occupation qui pût les captiver, des qualités toutes spéciales qui avaient alors une action très-effective : le mépris de la mort, l'impétuosité de l'attaque, la force et l'agilité du corps. Mais ces qualités étaient si étroitement liées au milieu

social, que ce milieu ne pouvait se troubler sans les troubler. Le luxe de Rome, pour me servir de l'expression ancienne, amollissait les corps, relâchait les âmes, dissolvait les mœurs traditionnelles. On sait que, dans l'Amérique septentrionale, les sauvages ne peuvent supporter le contact des établissements des blancs; peu à peu ils se consument par l'eau-de-vie, par les maladies, par le changement des habitudes. Maintenant, posant que les Gaulois et les Germains étaient notablement au-dessus des Peaux-Rouges, et que la civilisation romaine était moins développée et moins puissante que la civilisation moderne, on comprendra par cette comparaison que quelque chose d'analogue et, par conséquent, de délétère se produisait par l'infiltration qu'amenaient les communications entre le monde civilisé et le monde barbare.

Ces remarques ont pour but de montrer que, dans l'antiquité, aussi bien chez les Gréco-Romains que chez les Gaulois et les Germains, les changements sociaux avaient pour effet immédiat une décomposition qui altérait les ressorts, et que les compensations n'étaient pas contemporaines et ne se produisaient que consécutivement. Quand la plèbe disparaissait, l'énergie militaire diminuait; quand les commodités de la vie romaine pénétraient dans la Gaule ou la Germanie, la Gaule ou la Germanie s'affaiblissait. Si la plèbe, de rurale, devenait urbaine et ouvrière, on se plaignait qu'elle ne valait plus rien dans les camps, et Horace regrette en beaux vers cette *rusticorum mascula militum proles;* le commerce était décrié comme créant des populations inférieures

pour les travaux de la guerre. Tout cela fut vrai, mais ne l'est plus. Le moyen âge et l'âge moderne ont renversé ces axiomes de la politique antique. Dans le quatorzième siècle, qu'y avait-il de plus redoutable, militairement parlant, que ces corporations ouvrières des cités flamandes qui, venant se ranger dans leurs vastes plaines, ayant pour capitaines leurs maîtres et leurs contre-maîtres, forts de leurs bonnes armures et de leurs fermes courages, combattaient contre la plus brave chevalerie du monde? Et dans les dix-septième et dix-huitième siècles, la Hollande et l'Angleterre ont prouvé que l'on pouvait être les nations les plus commerçantes et, en même temps, porter, sur tous les champs de bataille de la mer et de la terre, les plus rudes coups aux monarchies demeurées essentiellement militaires. C'est un des points les plus distinctifs de la civilisation moderne comparée à la civilisation antique, que de pouvoir trouver dans les changements, à côté de la décomposition et du mal qu'ils apportent, des compensations qui dépassent le dommage. Cela tient à une modification très-grave, à celle qui a fait que les castes, les esclaves et les serfs ont disparu. La civilisation ancienne reposait sur un fond étroit et fragile qui, se rompant, ne permettait une reconstitution qu'à longue échéance; la civilisation moderne repose sur un large fond populaire qui touche partout le sol, qui ne peut s'effondrer nulle part, et qui, dans les mutations les plus graves, répare aussitôt, par une séve inépuisable, les pertes subies.

Le système républicain de l'antiquité classique avait péri de lui-même et par la force des choses; l'empire

n'avait fait que jeter son ample manteau sur le vide qui en résultait, sans rien reconstituer. Une reconstitution conçue, préparée, conduite par les hommes d'État était sans doute alors hors de la portée de qui que ce fût. Le fait est qu'à cette situation on ne peut qu'appliquer le vers de Virgile : *Fata viam invenient.* Pendant ce temps, que devenait le monde barbare, et quelle direction lui donnait sa lutte incessante avec les Romains? Allait-il se faisant de plus en plus farouche, ou, au contraire, n'éprouvait-il pas, malgré qu'il en eût, quelque étreinte d'une civilisation sur laquelle il ne pouvait porter la main sans qu'elle le saisît à son tour?

Les Germains (car c'étaient eux qui composaient essentiellement le monde barbare, les Huns ne furent qu'un épisode et les Sarmates un accessoire), les Germains, au moment où Julien prit le gouvernement de la Gaule, avaient de toute part forcé les barrières de cette province, et ils en occupaient et ravageaient le nord et l'est; mais tout aussitôt la face des choses changea. M. de Broglie a consacré plusieurs pages animées et rapides au récit des trois campagnes de 356, 357 et 358, qui délivrèrent la Gaule, rejetèrent les barbares dans leurs demeures, et, entamant même la Germanie, rétablirent au delà du Rhin le prestige déjà affaibli, mais encore si puissant, du nom romain. Il a suivi pour guide Ammien Marcellin, qui est, sans comparaison aucune, la meilleure autorité pour tous ces temps. Mais soit que, malgré toutes ses qualités, cet écrivain ne sache pas raconter nettement les opérations; soit que, ce qui paraît plus vraisem-

blable, les opérations n'aient plus le caractère de l'école où s'étaient formés les légions et les généraux de la république, toujours est-il que, dans ces trois campagnes, on chercherait vainement rien qui soit comparable à celles de César sur ce même terrain, à l'action méthodique des légions, au *robur peditum* où résidait la précellence romaine, à la puissante discipline qui des corps armés faisait de redoutables engins de destruction, aux campements réguliers qui, chaque soir, assuraient si bien le lendemain de l'armée. L'art de la guerre avait sensiblement baissé; elle était devenue moins savante et elle avait pris quelque chose de l'irrégularité des barbares contre lesquels on combattait. Mais Julien n'en fut pas moins rapidement vainqueur, et ses victoires prouvent combien l'empire gardait encore de supériorité; seulement il n'y avait aucun moyen de rendre cette supériorité permanente et organisée; les éléments en demeuraient sans efficacité dès qu'un empereur médiocre était au pouvoir.

De l'année 360 où nous sommes jusqu'à la conquête définitive de la Germanie par Charlemagne il s'écoula un peu plus de quatre siècles; long espace de temps, même pour une nation, mais qui, en effet, ne fut pas perdu pour l'éducation de ce vaste pays. L'empereur gallo-franc étant mort, non-seulement il ne se manifesta aucun mouvement qui eût pour but de reprendre l'ancienne indépendance et de revenir aux anciennes mœurs; mais encore la Germanie se transforma bien vite en un empire qui entra dans toutes les affaires de l'Occident et qui, comme cet Occident lui-même, accepta pleinement le régime

féodal. De sorte que, quant à l'organisation religieuse et politique, il n'eût pas été possible de distinguer d'avec les autres ce nouveau membre de la famille occidentale, ainsi fortifiée et agrandie du côté où elle avait le plus besoin d'agrandissement et de force. De même qu'après la conquête de César la Gaule devient romaine sans presque aucune transition, de même, sans presque aucune transition aussi, après la conquête de Charlemagne la Germanie devient chrétienne et féodale. Une si complète métamorphose paraîtra inexplicable à celui qui, ne donnant pas une suffisante attention aux contacts multipliés entre les populations de la rive droite et de la rive gauche du Rhin, s'imaginera qu'aucune préparation ne s'était produite parmi les Germains. Depuis que le royaume des Mérovingiens avait pris racine, les affaires étaient demeurées très-mêlées entre la Gaule et la Germanie; il s'y faisait un perpétuel va-et-vient d'hommes et de choses; et l'état social tendait, jusqu'à un certain point, à se niveler des deux côtés, c'est-à-dire que, tandis que l'immixtion des barbares abaissait, sur le sol romain, le degré de la civilisation, le degré s'en exhaussait sur le sol germain. De cette élaboration séculaire par contact, guerre et mélange, il advint qu'au moment où Charlemagne finit la Germanie et commença l'Allemagne, la transition ne présenta que de médiocres difficultés et que le régime catholique et féodal ne tarda pas à s'implanter sur la rive droite du Rhin.

Semblablement ne fut pas perdue non plus la longue période de contacts depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'à la chute de l'empire. On a

noté, et c'est une remarque vraiment historique et profonde, que, chez les trois peuples barbares, ibères, gaulois et bretons, qui avaient été subjugués successivement, il y avait eu également une succession pour le temps où chacun d'eux, entrant en pleine possession de la civilisation, avait fourni à Rome des chefs militaires ou civils et des lettrés. Les Germains forment une quatrième tribu qui surgit, dans l'ordre du temps, après les autres, et avec une impression d'autant moins forte et moins marquée que la conquête n'intervint pas. Aussi, à part les Goths qui furent christianisés avant d'avoir envahi l'empire, qui traduisirent la Bible, et qui produisirent quelques écrivains, la Germanie resta fermée à toute la culture littéraire, mais resta ouverte à cette culture qui résulte du commandement des armées, du gouvernement des hommes et du maniement des affaires. Entre les prisonniers faits sur les Cimbres et les Teutons, il n'est resté souvenir que de celui qui n'osa pas égorger Marius captif; les premiers empereurs eurent une garde germaine; mais peu à peu les Germains sortirent de cette position inférieure; ils prirent rang dans l'armée romaine comme officiers et commandants, et, vers la fin, les postes les plus importants étaient entre leurs mains. Qu'auraient dit Scipion, César ou Germanicus, s'ils avaient vu leurs légions conduites par des Chérusques ou des Suèves? et quelle supériorité restait-il à l'armée romaine, puisque ceux qui la commandaient étaient les mêmes que ceux qui menaient les bandes barbares? Dès lors tout s'était confondu, tout s'était nivelé; et cet exhaussement des Germains, qui s'opérait par les

qualités militaires, ne laissait plus d'autre issue que la substitution de chefs francs, bourguignons, ostrogoths, visigoths à l'empereur et à ses lieutenants.

Donc ce fut le côté militaire par où les Germains se développèrent, en raison d'une double tendance : l'une qui les rapprochait des Romains en les rendant plus habiles, l'autre qui rapprochait d'eux les Romains en les rendant moins militaires. Ce développement était le seul ouvert; les autres restèrent longtemps interdits à la Germanie, qui ne commença qu'après Charlemagne à compter comme nation pensante et écrivante. Les Gaulois nous sont connus, par les écrivains grecs et latins, environ depuis l'an 600 avant l'ère chrétienne : durant ces six siècles qu'ils passent sous les yeux de l'histoire, jusqu'à leur incorporation dans l'empire romain, rien, à part des compositions druidiques qui, confiées à la mémoire seule, ne devinrent jamais propriété de l'esprit humain, rien ne sortit de cette vaste multitude, si ce n'est un bruit d'armes et des essaims belliqueux, rien qui enrichît le trésor commun des choses belles et vraies; les aptitudes ne commencèrent à s'exercer que sous la discipline romaine; l'autonomie fut stérile. Un temps non moins long fut accordé aux Germains; l'histoire les connaît positivement depuis l'invasion des Cimbres et des Teutons, et surtout depuis que la borne de l'empire fut plantée sur le Rhin; eux aussi, à part des chants qui ne se sont pas conservés, n'eurent d'autres occupations que vivre et guerroyer; aucune grande œuvre n'apparut dans leur domaine, et il fallut que la conquête de Charlemagne fît pour eux ce que la conquête

de César avait fait pour les Gaulois. Et pourtant, ni d'un côté ni de l'autre on n'accusera la race; Gaulois et Germains étaient aryens comme les Grecs et les Latins; leurs langues obéissaient au même système grammatical; et, d'ailleurs, l'avenir s'est chargé de prouver que les circonstances, non le fond, manquaient au développement. Dans la Gaule et la Germanie, les générations passèrent comme celles des chênes dans leurs forêts; c'était une vie de végétation, une vie de tribu, mais non une vie d'humanité. Tant que le but, si bien exprimé par le poëte romain : « *toti genitum* « *se credere mundo*, » ne suscite pas insciemment d'abord, consciemment ensuite, les nations, elles demeurent engourdies et inutiles, mais avides, si elles sont près de la civilisation, de porter les mains sur ses jouissances. Puis finalement, vaincues ou victorieuses, le résultat est le même, et elles sont subjuguées par l'ascendant dont elles deviennent à leur tour un nouvel et puissant organe.

Désirer passionnément les biens des villes opulentes et des riches campagnes de la Gaule et de l'Italie, et désirer non moins ardemment de garder leur indépendance, telle était la double impulsion qui animait les tribus germaines sur le sol national. Aux yeux des Romains, du moins de ceux qui ne prétendaient pas, comme Tacite, opposer la vie germanique ainsi qu'une satire à la vie romaine, il eût été avantageux pour les Germains eux-mêmes de passer sous une domination qui eût adouci leur sol et leurs mœurs. Pline, peignant les Chauques qui, habitant sur le bord de la mer, en des localités envahies deux fois le jour par

la marée, n'avaient pour se chauffer que de la tourbe (*Captum manibus lutum ventis magis quam sole siccantes*), remarque : « Voilà pourtant des nations « qui, si elles étaient subjuguées aujourd'hui par les « Romains, crieraient qu'elles sont esclaves; certes, « la fortune n'épargne souvent que pour châtier (Et « hæ gentes, si vincantur hodie a populo romano, « servire se dicunt; ita est profecto : multis fortuna « parcit in pœnam, XVI, 1). » Pourtant, même dès lors, quelques arts vraiment industriels commençaient à pénétrer dans la Germanie; ce même Pline, nous apprenant que toute la Gaule se livrait à la fabrication des toiles de chanvre, même les Morins qu'on croyait jadis placés à l'extrémité de la terre, ajoute : « Cette industrie a passé aussi chez nos ennemis « d'outre-Rhin; pour leurs femmes, il n'est pas de « vêtements plus beaux que les toiles de chanvre... « En Germanie, c'est dans des locaux souterrains que « se fait cette fabrication (Jam quidem et transrhe- « nani hostes; nec pulchriorem aliam vestem eorum « feminæ novere... in Germania autem defossi atque « sub terra id opus agunt, XIX, 2). » En Flandre, encore aujourd'hui, le tissage se fait dans des caves. Il est bien à regretter que l'ouvrage de Pline sur la Germanie ait péri; il la connaissait et n'était aucunement engoué de la vie barbare.

Avant Julien, la lutte entre le monde romain et le monde barbare était commencée, et elle continua après lui; Rome succomba, mais l'autre ne survécut pas. Montesquieu, dans une phrase célèbre, a dit : « Si aujourd'hui un prince faisait, en Europe, les

« mêmes ravages que Charlemagne, les nations, re-
« poussées dans le nord, adossées aux limites de
« l'univers, y tiendraient ferme jusqu'au moment
« qu'elles inonderaient et conquerraient l'Europe une
« troisième fois. » Ce grand esprit a obéi à la même illusion que celle qui fit prévoir à Thucydide le cas où il y aurait une seconde guerre du Péloponèse, entre Athènes et Lacédémone. Il ne devait plus y avoir dans la Grèce d'hégémonie disputée entre Athènes et Sparte qui ramenât une guerre du Péloponèse; et il n'y a plus aujourd'hui de nations adossées aux limites de l'univers. Sans doute, au temps des empereurs, la barbarie germanique, appuyée sur la barbarie scythique et sarmate, et occupant de froides et impénétrables contrées, offrit d'invincibles obstacles aux armes romaines; mais déjà elle n'en offrit pas aux armes de Charlemagne, qui rendit à la civilisation l'inestimable service d'en finir avec elle; et les Allemands, qui sortirent des Germains, continuèrent la grande opération, si bien que tout le nord, *toutes les limites de l'univers* sont entrés dans le vaste corps politique qui, de plus en plus, domine le globe entier.

L'antiquité classique périt quand disparurent ses républiques avec leurs aristocraties et leurs plèbes, et l'empire ne fut que la caducité d'une société dont l'organisme était brisé; l'antiquité barbare périt à son tour et disparut au contact des populations romanes. Les choses se nivelèrent entre les deux, et ce fut alors que la civilisation atteignit le point le plus bas où cette crise devait la faire descendre; mais comme, au fond, rien de vital n'était atteint, comme

la religion gardait son empire, et que les lettres et les sciences ne rompirent pas leur tradition, l'Occident ne tarda pas à se relever et à entrer dans l'organisation féodale. La Gaule eut, par Charlemagne et par la conquête de la Germanie, un rôle décisif en cette reconstitution de l'Europe; et la France, héritière de la Gaule, le garda dans la haute période féodale. On a remarqué que, sous la fin de la domination romaine, la Gaule avait manifesté une tendance sinon à se séparer de l'empire, du moins à prendre la direction des affaires d'Occident, tendance que M. de Broglie a heureusement caractérisée, et qui a, comme on voit, une valeur historique. Je termine par cette importante citation : « La Gaule, après avoir d'abord très-vail-
« lamment défendu, mais ensuite très-promptement
« abdiqué ses mœurs, sa langue et ses dieux, ne
« conservait de son ancien esprit d'indépendance que
« le goût très-prononcé d'exister pour son compte et
« d'être régie chez elle par un souverain qu'elle pût
« connaître et voir à l'œuvre. Nulle part peut-être la
« civilisation romaine n'avait plus fortement marqué
« son empreinte; nulle population n'avait subi, à un
« plus haut degré, la transformation de la conquête;
« mais, en prenant les mœurs, elle avait voulu prendre
« aussi les droits des conquérants. Elle imitait Rome,
« avec la prétention, toujours persistante et souvent
« exprimée, de la remplacer. A la différence de l'Orient
« hellénique qui subissait servilement le joug de ses
« vainqueurs, mais gardait sous leurs yeux et même
« leur communiquait ses molles coutumes, la Gaule,
« en se dépouillant de la barbarie, n'avait perdu ni

« le souvenir ni l'espoir de la liberté. Au sein de cha-
« cune de ses cités florissantes, une curie, composée
« de citoyens riches, dont les noms, bien qu'allongés
« par une terminaison romaine, trahissaient leur ori-
« gine celtique, présentait, par la dignité de ses dé-
« libérations, l'image d'un véritable sénat. Vers le
« milieu du troisième siècle, au moment où l'anarchie
« et l'invasion rendaient à chaque province le soin
« de sa propre défense, la Gaule avait usé de l'inter-
« règne pour porter à sa tête des soldats nés sur son
« territoire, et créer un véritable empire gaulois qui
« put se maintenir treize années. Elle n'avait été ni
« moins prompte ni moins habile à tourner à son
« profit la division de la dignité impériale, devenue
« si habituelle depuis Dioclétien. Constance Chlore,
« Constantin dans sa jeunesse, n'avaient pu gagner le
« cœur de leur province qu'en prenant l'attitude de
« souverains gaulois par excellence; Julien, subissant
« la même influence ou suivant la même politique,
« était sûr d'arriver au même succès. »

VI. — *Julien.*

M. Albert de Broglie, arrivé à la mort de l'empereur Constance, en termine le récit par ces paroles : « Ainsi « mourut, dans un bourg d'Arménie, le dernier fils « de Constantin, au milieu des malédictions des chré- « tiens, entre les bras d'un hérétique, et laissant le « trône à un apostat. » Je sais que, dans sa jeunesse, Julien fit profession de la religion chrétienne; je sais

que les chrétiens ont attaché à son nom cette qualification injurieuse ; mais l'histoire est-elle autorisée à la ratifier? Je ne le crois pas : *Apostasie* a un sens subjectif suivant lequel celui qui prononce ce mot juge que celui à qui il est appliqué a quitté, par une perversion quelconque, la bonne religion pour une mauvaise ; et, à ce point de vue, tout chrétien peut sans doute nommer apostat le chrétien qui renonce au christianisme. Mais Julien a-t-il été véritablement chrétien? on ne voit pas qu'il l'ait été au sens qui permettrait de le traiter d'apostat. Je ne parlerai point de l'enfance où l'on ne se connaît pas ; la sienne fut certainement chrétienne, puisque l'empereur, qui avait fait assassiner son père et deux de ses frères, l'entoura de maîtres chrétiens ; mais, dès qu'il se connut, il est évident par les faits que le jeune homme rompit, dans son for intérieur, avec les enseignements que l'enfant avait reçus, et que l'ensemble des dogmes nés de la fusion entre le paganisme et la philosophie néo-platonicienne prévalut dans son esprit. Les chrétiens, alors maîtres de l'empire et tout-puissants, ne regardèrent peut-être pas de très-près ce qui se passait dans cette âme. Mais les païens, plus intéressés à la clairvoyance, ne s'y trompaient pas, et, pendant toute la jeunesse de Julien, ils espérèrent en ce chrétien prétendu.

Le christianisme inscient et involontaire de l'enfance ne devient, si l'homme vit, réel, qu'autant que cet homme, à l'âge de raison, ratifie la croyance qu'il a reçue ; mais, s'il ne la ratifie pas, le nom d'apostat ne peut lui être donné par ceux dont il se sépare. Dans un cas différent, mais qui a cela de comparable

qu'il s'y agit aussi d'une religion non adoptée par la conscience, je ne nommerai pas le roi de Navarre et le prince de Condé des apostats, quand, après la Saint-Barthélemy, et sous des menaces actuelles de mort, ayant abjuré le protestantisme, ils redevinrent protestants dès que la liberté leur fut rendue. Ils avaient été catholiques de bouche et non de cœur; et, pour être accusés d'apostasie, il aurait fallu l'avoir été de cœur et non de bouche. Ils ne voulurent pas être martyrs; pourtant, les exemples de martyres n'avaient pas manqué parmi leurs coréligionnaires, et des fermetés égales à celles des premiers chrétiens avaient signalé la ferveur des néophytes et bravé la colère des bourreaux; pourtant encore, ces deux princes étaient des hommes intrépides sur les champs de bataille, comme ils l'avaient prouvé et comme ils le prouvèrent. Mais, soit que la mort ainsi présentée à ces jeunes gens les effarouchât, soit qu'ils crussent qu'au service de leur croyance leur vie importait plus que leur martyre, le fait est qu'ils couvrirent d'un masque leurs vrais sentiments, et qu'un moment, à la cour de Charles IX, on eût pu les prendre pour des catholiques. C'est à l'histoire, si elle peut ou si elle veut, de juger jusqu'à quel point l'abjuration contrainte de ces princes entache de faiblesse, mais non d'apostasie, leur mémoire.

En tout cas, le jugement ne peut pas être plus sévère pour Julien qu'il ne le serait pour eux. Lui aussi couvrit soigneusement d'un voile épais la croyance qu'il entretenait au fond de son âme et s'astreignit silencieusement à des pratiques religieuses qui n'é-

taient pas les siennes; mais il avait, dans l'empereur Constance, un Charles IX qui n'était pas disposé à le ménager plus que le reste de sa famille; aussi Julien s'enveloppa-t-il dans le manteau de chrétien qu'il aurait voulu rejeter, et dans le manteau de philosophe qu'il garda sur le trône. De toute la famille de Constantin, il ne restait plus que son fils Constance et deux neveux qui étaient deux frères, Gallus et Julien. Incapable de porter seul le poids de l'empire, Constance s'adjoignit Gallus en qualité de César; mais, incapable aussi de ne pas avoir, contre un collègue de son sang, des défiances qui ne pouvaient pas le laisser vieillir, il se débarrassa, par un meurtre, d'un prince dont la force et l'habileté n'avaient pas su se préparer une défense. Pas plus qu'il ne laissait percer son paganisme, Julien ne laissa percer son chagrin de la mort d'un frère et ses craintes pour lui-même; il s'enfonça davantage dans l'étude, qui fut toujours une passion pour lui, et s'efforça de se faire plus humble et plus petit qu'il n'avait jamais été. Représentons-nous ce jeune homme, païen ardent comme la suite le prouva, ayant en lui de l'héroïsme comme le montrèrent ses brillantes campagnes en Gaule et contre les Germains, sa funeste campagne contre les Perses, et concentrant tous ses efforts pour qu'on ne vît rien qui trahît le païen et le vaillant homme; combien de fois, sous cette double oppression, dut-il se dire, lui qui feuilletait sans cesse le vieil Homère, ce que disait Ulysse, en proie aux insultes des prétendants : Sois patient, ô mon cœur, τέτλαθι, μου κραδίη. La même nécessité qui avait imposé Gallus à Constance lui imposa bientôt

Julien; mais, quand le nouveau César, appelé à la cour de son redoutable parent, mit le pied sur le seuil du palais, il crut qu'il marchait au trépas aussi bien qu'à l'empire, et il prononça ce vers solennel qu'Homère dit des héros qui, tombant sur le champ de bataille, sont saisis par la mort empourprée et le destin puissant :

Ἔλλαβε πορφύρεος θάνατος καὶ μοῖρα κραταίη.

« Chose étrange, dit M. de Broglie, que la postérité « a peine à croire et qu'il faut pourtant qu'elle ad- « mette : de tous les sentiments qui animaient Julien, « le plus profond peut-être, celui dont l'expression « jaillit le plus naturellement de son cœur, c'est sa « dévotion au polythéisme. Elle reparaît sous trop de « formes dans ses écrits, tient trop de place dans sa « vie, lui inspira, même sur son lit de mort, trop de « pieuses effusions pour qu'on puisse douter de sa « sincérité; une comédie ne saurait être ni si longue, « ni si bien jouée. Quand il s'écriait dans un élan de « ferveur : *J'aime les dieux, je frissonne devant eux,* « *je les respecte et je les redoute,* sa voix prenait un « accent d'émotion que nulle feinte ne saurait imiter. « Résignons-nous donc à penser qu'un homme d'es- « prit pouvait encore, quatre siècles après Jésus- « Christ, s'aveugler jusqu'à chérir les fables dont « souriait déjà Cicéron. » L'étonnement qu'exprime ici M. de Broglie est celui d'un chrétien qui, devant la clarté qui l'illumine, ne conçoit pas qu'un esprit saisisse et embrasse de préférence les ténèbres et le

chaos; étonnement, du reste, qui est rendu par les libres penseurs ne concevant pas que l'on soit chrétien. Mais il n'en soulève pas moins une question importante, celle de savoir si, de Cicéron à Julien, la tendance des idées avait changé, et si le monde, le monde païen du moins, qui, au temps du premier, semblait se dégager de ses incohérentes croyances, était, au temps du second, rentré dans ses anciennes entraves. La question mérite d'être examinée, d'autant plus que tous ceux qui étaient demeurés dans le paganisme l'entendaient et le pratiquaient comme Julien, et qu'ainsi la situation était générale, non particulière. Je sais que Cicéron riait des poulets sacrés, que César niait qu'il y eût des enfers et des châtiments pour les coupables, que Pline traitait d'extravagances les récits sur ces dieux jeunes, vieux, et liés entre eux par des générations; mais, qu'était ce scepticisme? Un scepticisme ne peut s'évaluer que par l'état de civilisation où il se produit; et, suivant la nature de cet état, un scepticisme peut être en proie à toutes sortes de crédulités. L'homme qui me sert le mieux à apprécier la condition mentale des premiers temps de l'empire, c'est Pline, avec sa vaste compilation, qui montre que, tandis qu'on ne croyait guère à Jupiter ou à Mars, un champ immense restait ouvert aux croyances surnaturelles. Et, en effet, il n'en pouvait être autrement, puisque c'est devant la science seule, et à mesure qu'elle conquiert de nouveaux domaines dans l'explication du monde, que se renferme en un cercle de plus en plus restreint tout ce qui est intervention des forces occultes. Jusque-là, les meil-

leurs et les plus fermes esprits sont dominés par les merveilleux récits des hommes et par les mystères de la terre et du ciel. Le peu crédule Auguste raconta que, malheureusement, il avait mis son soulier gauche le premier, le jour où il faillit périr en une sédition militaire; Julien, je crois, n'a rien de plus fort. Le même Auguste, qui n'aurait pas vu quelque chose de prodigieux dans les éclipses, attendu que les astronomes les expliquaient et les annonçaient, n'ayant pas, à l'égard des comètes, d'aussi positives notions, se félicita, dans l'intimité, de la comète qui apparut lors de la célébration de ses jeux, née, disait-il, pour lui, et dans laquelle il naissait à son tour. Il ne faut donc pas croire qu'il y ait eu une recrudescence de superstition, en allant du temps d'Auguste et de Cicéron à celui de Julien, recrudescence qui aurait ressaisi une classe d'hommes jadis émancipés. Non, ce n'est pas cela qui fut changé; ce qui le fut, c'est le point de vue auquel apparut le polythéisme lors de ces deux époques. Dans la première, il y eut un interrègne religieux, et l'on cessa de croire à la religion officielle; dans la seconde, la philosophie, se réconciliant avec la religion, la rendit acceptable à des esprits modifiés graduellement et à leur insu par le christianisme croissant. Julien, lui-même, l'avait dit dans un ouvrage où il combattait les chrétiens et qui a péri : ce qui l'empêcha de donner son assentiment à la nouvelle religion, ce fut l'impossibilité où se trouva son esprit, de concevoir comment le Dieu un et infini pourrait gouverner le monde sans un cortége de dieux intermédiaires. Ce cortége était fourni à la philosophie par

le polythéisme que son antiquité recommandait, en outre, aux esprits attardés.

Sauf l'inculpation d'apostasie que, comme on a vu, je n'admets pas, je suis tout à fait d'accord avec M. de Broglie dans l'appréciation de Julien. Il lui attribue, dans une juste mesure, les qualités et les mérites qu'il eut, et condamne sans réserve la tentative de restaurer le polythéisme, et d'aller à l'encontre des nouvelles destinées qui s'ouvraient. Dans la vie des hommes considérables par les actes de la politique ou par les œuvres de l'intelligence, il y a deux côtés à considérer : le côté extérieur, celui par lequel ils ont agi sur les autres et sur l'histoire, et le côté intérieur, celui par lequel ils ont été, intellectuellement et moralement, ce qu'ils furent. Le polythéisme de Julien, qui est son trait distinctif, eut deux sources ; l'une fut dans sa raison qui, telle que l'avaient faite une constitution originelle et son goût passionné pour l'antiquité classique, eut besoin de placer, comme sur des échelons, toute sorte de ministres du Dieu suprême ; l'autre fut dans son cœur révolté contre ces mains impériales et chrétiennes qui étaient souillées du sang de sa famille, et qui, menaçant tous les jours de l'envoyer la rejoindre, le tenaient dans la plus dure compression.

Je comparerais volontiers Julien à Marc-Aurèle ; ceci soit dit sans que je prétende ni rabaisser Marc-Aurèle, ni exalter Julien : ils ont un point singulier de ressemblance, c'est d'avoir été l'un et l'autre des philosophes assis sur le trône et d'avoir tenu à honneur de conformer la conduite aux préceptes.

L'empire ne les change pas, la licence de la toute-puissance cède aux règles de la philosophie ; l'un est un stoïcien, l'autre est, comme on dit aujourd'hui, un néo-platonicien ; deux écoles fort sévères pour la répression des passions, et, particulièrement, des convoitises sensuelles, et qui faisaient de la vertu telle qu'elles la définissaient le but de la vie humaine. On a dit que les peuples seraient heureux quand les rois seraient philosophes ; mais de quelle philosophie s'agit-il ? Sans doute la philosophie de Marc-Aurèle et de Julien firent que la vie, la propriété, l'honneur des hommes et des femmes furent en sûreté auprès d'eux, à la différence de ces détestables tyrans qui déshonorèrent plus d'une fois le trône impérial ; mais elle n'empêcha pas Marc-Aurèle de persécuter les chrétiens, et elle poussa Julien dans une voie qui l'aurait sans doute conduit à de grandes violences ; elle n'éclaira en rien Marc-Aurèle sur la destinée de l'empire, et ferma à Julien les yeux sur l'évidence d'une révolution religieuse et morale déjà toute accomplie. La vérité est qu'alors le stoïcisme et le néo-platonisme furent deux systèmes d'idées attardés et devant être considérés l'un comme stationnaire et l'autre comme rétrograde. Il n'y avait, on le voit, dans la philosophie païenne, aucune ressource pour l'amendement des conditions sociales du monde romain et, par son intermédiaire, du monde barbare qui tendait si énergiquement à s'y incorporer. Cette philosophie avait, du reste, produit tout ce qu'elle avait pu produire, et le reflet de son influence se montre sur les physionomies impériales. Au début, le polythéisme, vieil héritage

de conceptions rudimentaires, a perdu dans les consciences ce point délicat qui fait qu'elles sont contentes de ce qu'elles croient; il flotte dans le vague officiel, sans efficacité mentale ou sociale, laissant tout ouvert aux superstitions régnantes. Plus tard et sous les Antonins, le stoïcisme devient respectueux pour lui, et il embrasse volontiers dans son manteau les dieux immortels, pour qui le stoïcien, aux prises avec les difficultés de la vie, est un si beau spectacle. Finalement et au quatrième siècle, le point délicat qui était perdu est retrouvé, la conception métaphysique du monde accueille et explique la théologie polythéistique, et le polythéisme redevient une religion, juste au moment où il ne peut plus vivre, étouffé qu'il est par une plante plus robuste.

Mors sola fatetur quantula sint hominum corpuscula, a dit le satirique; mais la mort, qui jette dans l'agonie et la dissolution la machine humaine, met aussi à une dernière et solennelle épreuve les sentiments dont l'âme avait été remplie, du moins quand le mode de mourir est tel qu'il laisse à l'esprit la lucidité. On meurt comme on peut et non pas comme on veut. Il fut donné à Julien de mourir comme il voulait; il en profita pour rendre un dernier hommage et un dernier aveu à la religion qu'il avait suivie. « Mes amis, » dit-il à ceux qui entouraient son lit de mort, « le temps est venu, vous le voyez, où il faut « sortir de la vie et rendre, comme un débiteur exact, « à la nature ce qu'elle m'a prêté : je m'acquitte en- « vers elle avec joie, et non avec les regrets que le « vulgaire peut supposer. L'opinion commune des

« philosophes m'a appris, en effet, que le bonheur « réside dans l'âme et non dans le corps, et qu'il faut « se réjouir et non s'affliger quand la meilleure partie « de nous-mêmes se sépare de l'inférieure. Je fais « aussi réflexion que la mort est souvent la plus grande « récompense que les dieux célestes puissent envoyer « aux gens de bien; je la reçois donc comme une « grâce qu'ils me font, pour que je ne succombe pas « dans ces extrêmes difficultés et que mon âme ne « s'abatte ni ne s'avilisse... Je n'ai rien fait dont je « me repente ou dont le souvenir me fasse rougir ni « dans le temps où on m'avait relégué dans un coin « du monde obscur et écarté, ni depuis que j'ai pris « en main l'empire. J'ai regardé ce pouvoir comme « une émanation de la puissance divine; je crois « l'avoir conservé sans tache, gouvernant les affaires « civiles avec modération, et n'entreprenant de guerre « soit agressive, soit défensive, que pour des motifs « mûrement pesés... Convaincu que la fin de tout bon « gouvernement doit être l'intérêt et le salut des peu- « ples, j'ai toujours été, comme vous le savez, porté « vers la modération. J'ai écarté de toutes mes actions « cette licence capricieuse qui corrompt les mœurs « et les États. Toutes les fois que la patrie, cette « mère qui a droit de commander à ses fils, m'a « ordonné de marcher au-devant des périls, j'y ai « couru avec joie. » Il eut assez de clairvoyance, parlant du successeur qu'on avait à lui donner, pour ne désigner personne en une situation si troublée; et, le bruit de gémissements et de sanglots parvenant à son oreille, il s'écria : « Silence, c'est trop de re-

« grets pour un prince qui va rejoindre le ciel et les « astres. »

Ce discours, dont je viens de citer un extrait d'après l'élégante traduction de M. Albert de Broglie, est rapporté par Ammien Marcellin; et l'on peut y avoir confiance, sauf les erreurs et les amplifications que comportent de longues paroles consignées sur le papier tardivement et de mémoire. Je rangerai parmi les erreurs et les amplifications ces mots que l'historien met dans la bouche du prince mourant : « Je ne crains « pas de l'avouer, il y a longtemps déjà que j'ai ap- « pris d'un oracle prophétique que je devais mourir « par le fer. » Sans contester qu'un vaillant guerrier comme Julien ait plusieurs fois songé que sa mort serait sanglante, et que, dans un esprit aussi adonné aux croyances surnaturelles, cette idée ait pris la forme d'une prophétie, le soupçon éveillé augmente quand on rapproche une autre anecdote racontée par le même Ammien Marcellin : L'empereur blessé demanda le nom du lieu où il était tombé, on lui dit que c'était un petit endroit nommé Phrygia; ce nom parut lui causer une grande surprise, car il cessa de s'agiter sur sa couche et demeura frappé de stupeur. « C'en « est fait, dit-il, on m'a toujours prédit que je mour- « rais en Phrygie. » Je ne puis croire, je l'avoue, que mourir en Phrygie eût été prédit à Julien, et que les devins eussent eu cette sorte de demi-connaissance de l'avenir, qui, comme dit Shakspeare, leur faisait tenir parole à l'oreille sinon à la pensée de celui qui les interrogeait. A la vérité on peut dire avec La Fontaine :

Il ne se faut point arrêter
Aux deux faits ambigus que je viens de conter.
Ce fils par trop chéri ni le bonhomme Eschyle
N'y font rien : tout aveugle et menteur qu'est cet art,
Il peut frapper au but une fois entre mille ;
Ce sont des effets du hasard.

Mais il y a, dans les histoires anciennes, trop de ces prophéties pour qu'on en assigne la prétendue vérification à des coïncidences fortuites, que l'on trouvera bien peu probables si l'on essaye d'en supputer la probabilité. Dans le cas présent, sans suspecter la bonne foi d'Ammien Marcellin, on sera porté à penser que, dans sa mémoire, les détails se sont confondus assez pour mettre dans la bouche de Julien un récit merveilleux fait après coup ; et, sans diminuer en rien sa juste autorité quant à ce qui regarde la guerre et le gouvernement, on verra, dans ces prophéties ou ces miracles racontés à même titre que l'histoire réelle, la preuve de l'état où se trouvaient les meilleurs esprits à l'égard du surnaturel.

Il est singulier, et M. Albert de Broglie le remarque, que ceux qu'au dix-huitième siècle on nommait les philosophes soient allés faire, dans le passé, alliance avec l'empereur Julien. Ce qui les attira, c'est qu'ils étaient, ce que Julien avait été, ennemis du christianisme. Sans doute, réhabiliter les personnages que le christianisme avait condamnés, et rabaisser ceux qu'il avait vantés, fut, parmi ces philosophes, une tendance naturelle. Mais s'ils n'avaient pu résister à cette impulsion, du moins ils auraient dû faire leur réserve, afin de ne pas coudoyer de trop près Libanius, et de montrer qu'un dissentiment plus profond que l'accord

contre le christianisme existait entre eux et Julien. Ce n'était pas pour rappeler Jupiter et Neptune qu'ils parlaient et écrivaient, ni pour inonder les temples du sang des victimes, ni pour en interroger d'un œil curieux les entrailles, ni pour évoquer les ombres, ni pour provoquer les extases divinatrices, ni pour donner crédit aux songes prophétiques. Or, tout cela, Julien et ses amis le traînaient après eux.

« Julien, dit M. Albert de Broglie, eut des talents; « aucun n'était tout à fait du premier ordre; mais « leur combinaison inattendue formait un mélange « des plus originaux qui aient jamais paru. Avant « tout, il excella dans la guerre; c'est pour le combat « qu'il était né, c'est sur le champ de bataille qu'il « parut tout ensemble le plus simple et le plus grand. « L'audace et la prudence, le calcul et l'élan, l'art de « profiter de la victoire, et la modération de n'en « point abuser : toutes ces qualités contraires, dont « l'équilibre fait le capitaine, se balançaient chez lui « dans une juste mesure. » Cela est fort bien dit, et plutôt au delà qu'en deçà du vrai. Ce qui m'étonne particulièrement dans Julien, c'est que, appelé soudainement du fond d'une école où il n'avait vu que ses livres, des philosophes et des sophistes, il se soit montré si vite en état de délivrer, de défendre, de gouverner la Gaule. Non pas, remarquons-le bien, qu'il ait rejeté loin de lui un masque, comme fit Sixte-Quint, et manifesté au grand jour des aptitudes et des passions soigneusement cachées; l'amant des lettres, de la poésie, de la philosophie, resta ce qu'il avait été, le culte qu'il leur avait voué était une réalité,

non un déguisement; mais il mit à apprendre son nouveau métier de capitaine et de gouverneur la force d'esprit qu'il avait employée à d'autres études; et le succès justifia ses efforts. Pourtant il ne me semble pas qu'on doive lui donner un haut rang parmi les militaires. Du moins, ses victoires sur les barbares ne suffisent pas à le lui obtenir : les troupes impériales, même celles d'alors, lancées à outrance contre les bandes germaines par un homme aussi actif et aussi vaillant, ne pouvaient guère manquer d'obtenir des avantages décisifs, sans qu'il y eût, de la part du chef, de savantes et difficiles combinaisons. Le fait est que, quand sur un autre théâtre ces combinaisons devinrent nécessaires, elles firent défaut; je veux parler de sa désastreuse expédition en Perse.

Ne consulter, pour en juger, que l'événement, serait réveiller le souvenir des paroles de Fabius, défendant son plan de campagne : *Stultorum magister est eventus;* mais l'événement, comme dans le cas de Fabius, se trouva d'accord avec les raisonnements que fournissent les combinaisons militaires déduites de la nature du pays, de la force de l'envahisseur et de celle de l'envahi. Le plan primitif de Julien fut de marcher sur Séleucie et de s'en emparer; arrivé là, il fallut, pour assiéger Séleucie, investir Ctésiphon joint à Séleucie par un pont. Une manœuvre aussi hardie que bien exécutée porta l'armée romaine de l'autre côté du Tigre, et Julien menaça également les deux villes. Mais là, à une immense distance de tout secours romain, n'ayant plus de communication avec sa base d'opération, il douta qu'il fût possible d'emporter

assez tôt une grande ville, défendue par une nombreuse garnison, et au secours de laquelle marchait l'innombrable armée de Sapor. En cette position, le but de la campagne devint très-précaire et le danger très-grand; des attaques précipitées et désespérées pouvaient seules rendre Julien maître de la ville; et, si cette entreprise, qui n'avait plus pour elle que bien peu de chances, échouait, il fallait commencer une longue et désastreuse retraite, toujours harcelée par l'armée du grand roi. Au lieu d'essayer de conjurer le péril, Julien l'aggrava immensément : il conçut le projet de s'avancer encore plus avant dans le pays, de s'éloigner davantage de sa base, de brûler sa flotte, et de jeter à corps perdu son armée sans vivres, sans renforts, sans point d'appui dans l'immensité, pour aller chercher Babylone et Sapor. Babylone exerça sur lui la même fascination que Moscou sur Napoléon; et, sans plus calculer que ne fit quinze cents ans plus tard l'empereur des Français, si aucun retour était possible, il se précipita en aveugle et à l'aventure. L'issue fut fatale aux Romains comme aux Français, sauf que Julien n'atteignit pas Babylone, et que Napoléon, pour son malheur, atteignit Moscou. Forcé de rétrograder par son armée qui ne pouvait plus avancer, il fut tué dans la retraite, et son successeur acheta par une paix misérable le salut des débris qu'il ramenait. En somme, cette campagne dans la Perse est d'un Charles XII, et non d'un Alexandre, d'un César, d'un Turenne, d'un Marlborough.

« Julien, dit M. Albert de Broglie, était orateur : « il avait l'improvisation et l'art, l'ardeur spontanée

« qui jaillit du choc des événements, et cette délica-
« tesse exquise qui s'éprend de la beauté parfaite et
« poursuit la grâce achevée de l'expression. Pour une
« époque de décadence, et malgré cette culture ex-
« cessive qui avait surchargé, plus que développé ses
« dons naturels, son goût est pur et sa diction élé-
« gante. » Mais il ajoute : « Sa dévotion puérile,
« enveloppée dans les nuages d'une philosophie inin-
« telligible, rend ses meilleurs ouvrages inabordables
« pour le lecteur le moins prévenu. Le sujet, d'ail-
« leurs, communique à l'écrivain sa fadeur; on
« cherche en vain ce courant de feu qui circule dans
« les écrits chrétiens de ce siècle. En sortant du désert
« brûlant d'Athanase ou de la retraite délicieuse de
« Basile, pour s'asseoir avec Julien sur son Olympe
« dépouillé, dans le chœur de ses vieilles divinités,
« au milieu des fleurs fanées de sa rhétorique, on se
« sent saisi d'une oppression qui fait languir; c'est une
« atmosphère épuisée, dont tout l'air respirable a dis-
« paru sans retour. » Les deux termes de ce jugement forment une appréciation aussi ingénieuse qu'équitable, qui n'oblige pas à méconnaître que les *Césars* de Julien ne sont pas sans piquant, et que son *Misopogon* est curieux par beaucoup de détails. C'est là qu'il fait l'éloge de sa chère Lutèce, de cette petite île où est assise la cité des Parisiens, de ce fleuve paisible et bénin qui, ne grossissant guère en hiver, ne ravage pas les campagnes par ses débordements, de ces vignes excellentes qu'on y cultive, de ces figuiers que l'industrie des habitants sait préserver. Nous devons, nous, Parisiens, ne pas être sans quelque gré de cette

prédilection pour notre ville, alors si humble, qui devait tant grandir et à qui on peut appliquer ce que Virgile dit des chétifs commencements de Rome :

> Jam muros arcemque procul ac rara domorum
> Tecta vident, quæ nunc romana potentia cœlo
> Æquavit; tum res inopes Evandrus habebat.

Pour ceux qui s'occupent des changements que les climats peuvent subir dans le cours des siècles, je remarquerai que la Seine, ne débordant pas plus aujourd'hui qu'alors, montre que les pentes et les pluies n'ont pas sensiblement varié ; que la vigne, cultivée aujourd'hui comme alors, exclut une température plus froide, sans, il est vrai, en exclure une plus chaude ; mais qu'à son tour cette température plus chaude est exclue par la culture du figuier qui y est l'objet d'un art, et qui exige que pendant l'hiver on enveloppe l'arbre d'une couverture de paille ou de tout autre moyen protecteur (καὶ συκᾶς ἤδη τινές εἰσιν οἱ ἐμηχανήσαντο, σκεπάζοντες αὐτὰς τοῦ χειμῶνος ὥσπερ ἱματίοις τῇ καλάμῃ τοῦ πυροῦ καὶ τοιούτοις τισὶν, ὅσα εἴωθεν εἴργειν τὴν ἐκ τοῦ ἀέρος ἐπιγιγνομένην τοῖς δένδρεσι βλαβήν). C'est encore la pratique dont on use dans les environs de Paris, pour faire passer l'hiver aux figuiers, soit qu'on les empaille, soit que, comme à Argenteuil, on les couche dans la terre. Ces circonstances combinées prouvent que, depuis quinze cents ans, le climat de Paris ne s'est ni refroidi ni échauffé.

Parmi beaucoup de *lettres* à ses amis les philosophes, où il n'y a guère que des phrases élégantes, des réminiscences et des citations, j'en choisis une

qui me plaît par le goût des choses champêtres, et que je traduis : « Je tiens de ma grand'mère un do-
« maine situé en Bithynie, non petit et qu'on dirait
« équivaloir à quatre métairies ; je te le donne pour
« le gré de ton amitié. Trop exigu pour procurer
« l'opulence et faire concevoir des pensées de luxe, le
« don pourtant ne t'en paraîtra pas sans agrément,
« si j'entre dans le détail et la description ; est-il donc
« hors de propos de chercher quelque gracieuseté
« avec toi qui es plein des Grâces et des Muses? Ce
« domaine n'est pas à moins de vingt stades de la
« mer, si bien que ni marchand, ni nautonnier bavard
« et impertinent ne s'y fait entendre. Et pourtant, il
« n'est pas privé des douceurs de Nérée ; on y a du
« poisson frais et tout palpitant ; et si, sortant du
« logis, tu montes sur quelque tertre, tu découvriras
« la Propontide, les îles et la ville dénommée d'après
« un prince glorieux. Ce n'est pas sur des algues,
« sur des mousses et tous ces rejets déplaisants et à
« peine nommables que fait la mer en ses rivages
« sablonneux, que tu mettras le pied, mais sur le
« smilax, sur le thym et sur des herbes odoriférantes.
« Tranquillement couché et les yeux fixés sur un
« livre, il est doux de les relever par fois pour voir
« les vaisseaux et la mer. Jeune homme, rien ne
« m'était plus cher que ce coin qui a des sources non
« méprisables, un bain charmant, un jardin et des
« arbres ; homme fait, je regrettais mon ancien sé-
« jour, aussi y suis-je revenu plus d'une fois, et je
« n'ai pas à me plaindre des visites que j'y ai faites.
« Ce lieu garde aussi une trace de mes travaux agri-

« coles, en un petit vignoble produisant un vin odo-
« rant, agréable, et qui par le temps ne contracte
« aucune mauvaise qualité. Tu verras Bacchus et les
« Grâces; la grappe sur la vigne et le jus dans le
« pressoir, ont l'odeur de rose; et, si nous en croyons
« Homère, le moût du vin dans les tonneaux est une
« goutte du nectar. Pourquoi donc n'ai-je pas planté
« bien des arpents d'une telle vigne? C'est que je ne
« suis pas un agriculteur bien diligent; puis la coupe
« de Bacchus est pour moi la coupe de la sobriété; et,
« comme les nymphes prodiguaient leurs eaux, je
« n'ai fait venir que ce qu'il fallait de vin pour moi
« et mes amis; les amis dont le nombre est toujours
« si petit! Voilà, cher Zénon, le cadeau que je te fais,
« mince sans doute, mais bien venu de l'ami à l'ami,
« et, comme dit le sage Pindare, de la porte à la
« porte. Je t'écris hâtivement cette lettre à la lueur
« de la lampe; les fautes qui peuvent s'y trouver, ne
« les recherche pas sévèrement ni comme de rhéteur
« à rhéteur. »

Le médecin Oribase, qui fut aussi un de ses favoris, a composé une vaste compilation qui, malheureusement, ne nous est parvenue qu'en partie. Il l'a dédiée à l'empereur par l'ordre de qui il l'avait entreprise; c'est un extrait de toute la médecine antique, et les médecins ne sont pas sans lui savoir gré, à lui et à son maître, d'avoir conservé tant de morceaux importants d'auteurs tout à fait perdus. Chétif service, sans doute, qu'une compilation sans travail original, mais pourtant service réel pour les contemporains qui n'avaient pas l'accès facile de tant de sources et pour

nous qui y trouvons tant de renseignements. Cette compilation est un signe du temps; excepté ce qui regardait le christianisme et sa prédication, aliment fécond de la pensée et de la parole, tout le reste était épuisé. Dans l'ordre littéraire, un païen n'était plus guère bon qu'à rassembler et à réduire les anciens documents; et c'est l'office qu'a rempli le païen Oribase.

Cette impuissance des païens dans les choses littéraires était non moindre dans les choses politiques et y devenait désastreuse parce que, là, elle menaçait la seule évolution qu'il fût alors donné au monde civilisé d'accomplir. Les troubles imminents qu'un règne païen préparait furent craints seulement, ils ne vinrent pas à éclosion; Julien disparut, le flot se referma par-dessus sa tête, et il ne resta plus de trace de son œuvre et de ce vain passage impérial. Mais il en pouvait être autrement; Julien était plein de jeunesse, de force et de vigueur, quand le javelot d'un Persan le retrancha du nombre des vivants. Que serait-il arrivé si, au lieu de deux ans à peine, il eût, pendant trente ans ou plus, dirigé toute sa puissance et toute sa capacité contre le christianisme? Homère, tant lu et tant aimé par Julien, revient en mémoire, et l'on peut répondre par ce vers que le poëte dit plus d'une fois quand l'ordre de bataille menace de se rompre dans la confusion :

Ἔνθα κε λοιγὸς ἔην, καὶ ἀμήχανα ἔργα γένοντο.

(Alors c'eût été un désastre et une confusion sans remède.)

Oui, mal et confusion se fussent abattus sur l'em-

pire. Tout ce qui se développait se serait concentré pour se défendre. Mais, le mal et la confusion passant comme ces orages qui ravagent les champs, aussitôt le christianisme aurait relevé la tête. Il avait vu des jours plus rudes alors qu'il était faible, et pourtant il avait résisté. S'il eût été combattu par la persécution, il eût trouvé des martyrs; si par la parole et par les livres, il aurait eu des défenseurs pleins de cette éloquence vivante auprès de laquelle celle des païens n'était qu'une vaine et froide rhétorique. Mais cette stérile épreuve fut épargnée à l'empire par une mort accidentelle; et l'inexorable histoire, tout en tenant compte à Julien de ses qualités personnelles, et malgré les regrets de l'armée qui pleura son jeune et vaillant capitaine, se détourne d'une tentative condamnée et d'un règne inutile.

Voilà, du quatrième siècle, les deux premiers tiers écoulés; ils sont remplis par Constantin, par ses fils et par son neveu Julien le païen; malgré l'imperceptible ressaut dû à l'avénement de Julien, les choses suivirent rapidement leur cours et amenèrent l'établissement du christianisme, l'effacement du paganisme, la fondation d'un ordre spirituel, la destruction d'un ordre temporel. C'est un grand tableau; mais, de même qu'en décrivant la décadence impériale, il ne faut pas oublier la rénovation chrétienne, de même, en voyant triompher cette rénovation, il ne faut pas perdre de vue la lugubre contre-partie, la ruine du monde antique et la sinistre approche des barbares.

II

LES MOINES D'OCCIDENT

Sommaire[1]. — Au temps où les moines se répandent sur la face de l'Occident, le péril qui plana sur tout le quatrième siècle a passé de la menace à l'effet; l'empire romain est détruit, et l'empire barbare commence. Voilà les chefs germains devenus rois et seigneurs. Les premiers arrivés, déjà un peu moins barbares, s'efforcent de rattacher leur existence et leur autorité à l'existence et à l'autorité romaines. Mais de plus barbares surviennent; les Francs triomphent des Burgondes et des Visigoths; les Ostrogoths sont dépossédés par les Lombards; la barbarie s'élève au plus haut point, et la civilisation tombe au plus bas que comportent les circonstances et les conditions sociales. Les sociétés ne sont pas comme un individu qui, en une extrémité, peut se dire : que faire? et qui dirige des efforts déterminés vers un but déterminé; mais elles ont des impulsions et des instincts produits par les forces intrinsèques qu'elles se sentent. C'était dans ces forces résultant alors de la civilisation antique et de la religion nouvelle qu'il fallut trouver quelque chose qui eût prise sur la barbarie et fût capable de la soumettre et de l'incorporer. Cet office, ni les lettres ni les sciences ni les arts ne pouvaient le remplir. En fait de lettres, les barbares, qui méprisaient les occupations des hommes sédentaires, n'avaient que des chants de guerre; toute cette vaste littérature grecque et latine, qui avait instruit et charmé tant d'esprits, et qui en devait tant charmer et instruire encore, n'était rien pour des Suèves et des Sicambres sortant de leurs forêts. Les arts ne les touchaient d'aucun sentiment de beauté; la torche incendiaire faisait, dans de pareilles mains, justice de ce que l'antiquité avait construit, peint, ciselé et admiré; ce qu'ils devinrent sous leur domination, un mot de l'*Introduction* l'a fait entrevoir. L'intelligence de ces

1. *Les Moines d'Occident, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard*, par M. le comte de Montalembert, l'un des quarante de l'Académie française, 2 vol. Paris, 1860. — *Journal des Savants*, septembre, novembre, décembre 1862, et janvier 1863.

hommes était encore plus fermée, s'il est possible, aux hautes conceptions de la science : pas un d'eux n'était en état de comprendre les moindres propositions d'Archimède ou d'Hipparque ; et vraiment, quand on voit soumise à de si rudes contacts la tradition du savoir antique, on tremble qu'elle ne se rompe, irréparable si elle eût été perdue. Mais la société d'alors possédait une autre force qui, agissant sur les cœurs plus que sur les esprits, se trouva énergiquement disposée à combattre et à conquérir. Cette force, c'était le christianisme fondé par l'élite de l'Orient et de l'Occident, fier de sa récente victoire sur le paganisme, et animé d'un ardent prosélytisme. Le prosélytisme triompha ; les barbares furent vaincus et pris ; s'ils avaient été inconvertibles, nul ne saurait dire ce qui serait advenu des destinées de l'Occident. Le christianisme, quelques tempéraments qu'on y ait apportés, est une religion essentiellement ascétique, et, comme l'ascétique bouddhisme, il avait enfanté le monachisme. Pendant que les barbares saccageaient l'empire, bien des villes et des villages avaient disparu ; la culture recula ; et d'immenses forêts, déjà séculaires, croissaient sur des champs qu'avaient jadis ensemencés les mains civilisées. Les moines, intrépides pionniers aussi bien dans la sauvagerie des terres incultes que dans celle des mœurs barbares, allèrent planter partout le monastère, toit hospitalier pour le faible, pour l'opprimé, pour l'école, pour les livres, pour les lettres. Ils furent une partie considérable de l'armée pacifique qui conquit les conquérants. C'est ainsi, à cette désastreuse époque, qu'il faut considérer le monachisme et les couvents. Une fois les barbares conquis moralement, tout commence à se rasseoir ; sans doute de précieux trésors ont été jetés à la mer pour sauver le navire ; mais, malgré ces grandes et douloureuses pertes, le travail de civilisation recommence en se rattachant au passé, et il aboutit au moyen âge, et, par le moyen âge, à l'ère moderne.

I. — *De l'esprit monastique.*

A la fin d'une longue et belle introduction, écrite avec chaleur, avec passion, M. de Montalembert s'exprime ainsi : « Ces longues et infatigables explora-« tions à travers les labeurs d'autrui, à la recherche « d'une date, d'un fait, d'un nom, d'un détail qui « marque et qui parle ; ces découvertes, que chacun « se flatte d'avoir faites ou de remettre en lumière ; « cette vérité, qu'on entrevoit, qu'on saisit, qui « échappe, qui revient, qui s'arrête, et se donne « enfin lumineuse et victorieuse à jamais ; ces entre-

« tiens intimes et prolongés avec tant de grandes « âmes et d'âmes saintes qui sortent des ombres du « passé pour se révéler dans leurs actes ou leurs écrits, « toutes ces joies pures et profondes de l'historien « consciencieux, les voilà finies !

Things wone are done; joy's soul lies in the doing.

« Elles vont faire place aux épreuves, aux mécomptes, « aux dangers de la publicité; aux chances si nom- « breuses de la malveillance, de l'indifférence, de « l'oubli. C'est alors que surgit la pensée assombris- « sante des écueils qu'on va braver, des tristesses « qu'on s'est spontanément attirées. C'est alors qu'ap- « paraît, dans toute son amertume, la difficile, l'in- « grate mission de l'écrivain qui veut aimer son âme « et celle de son prochain; c'est alors, mais trop tard, « qu'on découvre toutes les bonnes raisons qu'il y « avait pour se décourager, pour renoncer à sa tâche « et se taire (p. CCLXXIV). »

Dans cette page, que je me suis plu à lire et à citer, la pleine satisfaction du travail, la joie intime de l'œuvre est dépeinte comme elle est sentie; puis, semblable à l'esquif dont le marin dénoue la dernière amarre, le livre est livré à la mer et aux vents. Tout cela est naturel et véritable; le cœur, rempli tout à l'heure par la présence de cet inséparable compagnon, le livre qui se fait, éprouve, quand il s'en sépare, de l'inquiétude et du vide. Je n'hésite pas à compter parmi les bonnes actions, et quelquefois parmi les grandes, les compositions que l'on poursuit et achève avec labeur, avec temps, avec conscience, avec l'hon-

nête et sincère désir d'agir sur la pensée et sur le cœur d'autrui; et de celles-là et de leurs auteurs je dirai, en conformant la phrase de saint Augustin à mon idée : *Acceperunt mercedem suam, veri veram.*

J'ai lu, en m'instruisant beaucoup, en m'intéressant toujours, le livre de M. de Montalembert. On verra, dans le cours de ce travail, sur quoi portent mes réserves et mes observations; mais je dis d'avance qu'elles portent sur des choses accessoires, et que, sur le fond, non-seulement je n'ai pas d'objection à soulever, mais encore je concours dans les inductions historiques qui l'ont conduit, dans les sentiments qui l'ont inspiré. J'admire, autrement que lui, sans doute, mais autant que lui, cet entraînement mémorable qui jeta tant d'âmes pieuses à la solitude et au désert, et qui, les détachant du monde, de ses affections et de ses intérêts, les donna sans réserve à la sainteté, toujours en lutte, et en lutte souvent victorieuse, avec les dépravations ou les brutalités du temps. Je reconnais, autrement que lui, mais autant que lui, le rôle important et salutaire que ces hommes ont eu dans l'amélioration du régime établi sur les ruines de l'empire, entre les éléments romains et les éléments barbares. Là est tout le livre de M. de Montalembert; là est aussi tout mon assentiment.

Que M. de Montalembert raconte, avec la joie et le triomphe d'un catholique, l'extension du monachisme sur l'Occident et les grands bienfaits que cette institution y répand, tout le monde reconnaîtra la voix du fidèle qui, souvent et avec éclat, s'est fait entendre pour la cause de l'Église. Autre est ma situation.

Rien n'expliquerait tout d'abord comment il se fait que, appartenant à une philosophie différente, je me trouve sur ce point particulier en concordance avec lui. Ceux qui me liront ne le comprendraient pas ou l'interpréteraient mal; il y suffira de quelques mots, d'ailleurs nécessaires, pour que l'on saisisse le point de vue historique qui me dirige.

Il y a eu et il y a encore une philosophie regrettant, je ne dis pas que le polythéisme du monde romain ait péri, mais, du moins, que le christianisme ait prévalu et que les empereurs n'aient pas réussi à empêcher cette *superstition*, venue de l'Orient, de gagner les esprits. Celle-là n'est pas la mienne. Il en est une autre dont je suis, qui reconnaît que toutes les forces intellectuelles et morales de l'antiquité convergeaient vers une rénovation religieuse; que cette rénovation partit de la Judée, siége antique du monothéisme, et que, se trouvant d'accord avec les prémisses du passé et les conditions du présent, elle accomplit tout le bien que comportait alors la situation de l'humanité; résultat vérifié expérimentalement et *à posteriori* par la succession de l'histoire, qui nous montre l'ère féodale sortant de la rénovation religieuse et morale, et l'ère moderne sortant du régime féodal. Dans cette évolution, où tout s'enchaîne sans interruption et où rien n'est à reprendre, sinon les perturbations, compagnes inséparables d'aussi grands changements, le monachisme occupe une place considérable; il eut part à l'action et au résultat : part lui est due à la louange. Mais, dans le point d'un concours qui est momentané, puisqu'il cesserait en arrière et en avant,

je note que la philosophie à laquelle j'adhère reconnaît, dans l'établissement des diverses religions, le résultat naturel des facultés innées de l'humanité, qui suivent leur cours et développent l'histoire.

« Pour qui n'admet pas, dit M. de Montalembert « (p. XIV), la chute originelle, la double nécessité de « l'effort humain et de la grâce divine pour s'élever « plus haut que la condition de la nature tombée, il « est clair que la vie monastique ne peut être qu'une « grande et lamentable aberration. » Je ne pense pas que, même en dehors des motifs théologiques exprimés par M. de Montalembert, elle doive être ainsi qualifiée. L'aberration est vice ou maladie; et ce n'est ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux catégories qu'une juste appréciation des propensions humaines rangera l'impulsion qui porte certaines âmes à fuir le monde. « Il existe, dit M. de Montalembert (p. XXIII), « il existe au fond de la nature humaine une ten- « dance instinctive, bien que confuse et passagère, « vers la retraite et la solitude; les manifestations « s'en retrouvent à toutes les époques de l'histoire, « dans toutes les religions, dans toutes les sociétés. » J'ajouterai qu'il existe aussi au fond de cette nature humaine une tendance vers l'ascétisme. Là est l'origine de toutes les fuites du monde et de toutes les mortifications, dont la forme varie suivant les temps, les sociétés et les religions; là est la justification du monachisme, considéré psychologiquement.

On insiste, et l'on dit : Celui qui abandonne la vie du monde, la vie commune, se soustrait aux obligations universelles et rejette la charge de son existence

sur d'autres, qui dès lors travaillent pour lui, sans que lui travaille pour eux : il est à blâmer, non à louer. Sans doute, une manière de vivre qui, devenue générale, mettrait une prompte fin au genre humain, est en soi moins bonne que celle qui obéit aux instincts universels et aux devoirs qui en dérivent. Aussi a-t-elle besoin d'être rachetée. Je ne parle point ici des âmes faibles, infirmes, affligées, déclassées, qui ont bien le droit de chercher dans des asiles de paix le refuge qui leur convient. Je parle de celles qui, touchées d'un désir de retraite, sont dans la plénitude de la vigueur; leur rançon, à elles, qui serait un surcroît d'œuvres utiles, est difficile à payer par des moines au sein de la société moderne. Mais alors, en un milieu plus favorable, cette rançon fut payée par les moines de l'Occident, occupés, pour eux-mêmes, de pénitence et de prières, et, pour autrui, convertisseurs de barbares, prédicateurs de la morale chrétienne et laborieux défricheurs des forêts et des campagnes incultes.

Ce fut un lieu commun, dans le dix-huitième siècle, de signaler les monastères d'hommes et de femmes comme des causes de dépopulation, et de leur imputer, sous ce chef, un dommage fait à l'État. Ce reproche n'appartient pas à l'ordre de la morale : il appartient à l'ordre politique. Je ne suis pas disposé à admettre l'argument donné par de Maistre et rappelé par M. de Montalembert, où l'on menace la société moderne d'être condamnée à bâtir des bagnes avec les ruines des couvents qu'elle détruit. Elle n'a point été contrainte d'élargir ses bagnes, ou mieux,

pour exprimer en un seul mot ce qui ne peut être développé ici, elle a haussé le niveau de la moralité commune, flétri ce que l'opinion antique ne flétrissait pas, et rendu moralement impossible ce qui jadis était possible moralement; de sorte que la criminalité est allée sans cesse se réduisant et se concentrant en ces sources où le vice, l'immoralité, la dépravation, la demi-folie l'alimentent, et où le législateur, le moraliste et le médecin la poursuivent. Je laisserai aussi de côté les obligations de se marier imposées par certaines législations qui violaient le libre arbitre de chacun en vue d'un avantage de l'État; elles étaient sans doute suscitées alors par le besoin d'avoir des citoyens dans ces petites sociétés fermées où la pénurie d'hommes était toujours imminente et toujours dangereuse. Mais, dans nos grandes sociétés, l'État n'aurait aucune excuse pour violenter ainsi les inclinations individuelles; tout s'y balance et s'y pondère par les grands nombres. J'en reviens donc à l'économie politique, démontrant que l'accroissement de population n'est un bien qu'en certaines conditions déterminées; que, dans d'autres, c'est un mal, et qu'ainsi il appartient à la sagesse collective de laisser ouvertes toutes les voies qui peuvent faciliter les répartitions.

Plus l'histoire moderne se développe, plus la société tend à se séparer du monachisme, l'écartant comme institution publique dont elle prenne sur soi la garantie, mais lui laissant pleine liberté de se faire sa place comme institution particulière. Il n'en était pas de même aux temps que M. de Montalembert a entrepris

de raconter. Alors la société, qu'imprégnait le dogme chrétien de la chute de l'homme, de la colère de Dieu et de l'expiation par la croix du Calvaire, se sentait toujours bien au-dessous des satisfactions qu'elle devait à la justice divine pour l'apaiser, à la grâce divine pour la remercier. C'est sous cette impulsion que les moines coururent au désert.

« Le premier de tous les services que conféraient « les moines à la société chrétienne, c'était de prier, « de prier beaucoup, de prier toujours pour tous « ceux qui prient mal ou qui ne prient point. La « chrétienté honorait et estimait surtout en eux cette « immense force d'intercession ; ces supplications « toujours actives, toujours ferventes ; ces torrents « de prières sans cesse versées aux pieds de Dieu, qui « veut qu'on l'implore. Ils détournaient ainsi la colère « de Dieu ; ils allégeaient le poids des iniquités du « monde ; ils rétablissaient l'équilibre entre l'empire « du ciel et l'empire de la terre. Aux yeux de nos « pères, ce qui maintenait le monde dans son assiette, « c'était cet équilibre entre la prière et l'action, entre « les voix suppliantes de l'humanité craintive ou re- « connaissante et le bruit incessant de ses passions « et de ses travaux. C'est le maintien de cet équilibre « qui a fait la force et la vie du moyen âge. Quand il « est troublé, tout se trouble dans l'âme comme dans « la société (p. XLVIII). » Quiconque méditera cette page de M. de Montalembert, pénétrera dans l'intimité de la société d'alors : tandis que les moines avaient besoin de prier, la société avait besoin que l'on priât pour elle. Ce fut ainsi qu'ils devinrent par-

tie nécessaire du régime qui s'établissait ; ce fut ainsi qu'ils eurent une vraie et grande puissance ; ce fut ainsi que cette puissance fut sanctifiante.

J'ai rencontré dans mes lectures une légende qui m'aidera à faire mieux comprendre l'esprit monastique dans sa connexion d'alors avec l'esprit séculier. Elle est du onzième siècle, et un des plus vieux textes de notre langue française. Alexis, fils d'un seigneur de Rome, est touché d'en haut et veut quitter les grandeurs et les affections de la terre. Il se dérobe à sa mère, à son père, à sa fiancée, à sa riche maison, à ses nombreux serviteurs, et s'enfuit dans la solitude et la pauvreté. Là, sa sainteté devient si grande qu'un miracle se fait pour lui et qu'une voix divine lui ordonne de retourner à Rome. Sous l'accoutrement du plus pauvre des hommes, il y rencontre son père, qui ne le reconnaît pas, et à qui il demande un asile dans quelque recoin. C'est dans ce lieu de rebut qu'il passe de longues années, témoin du chagrin de ceux qui le regrettent, vivant des restes de la maison, en butte à de grossières railleries et ne disant à personne qu'il n'aurait qu'un mot à prononcer pour échanger cette misère et cette abjection contre la somptuosité des hautes conditions. Ce mot, il ne le dit que par un écrit posthume qu'on trouve dans son réduit, en même temps que le clergé et le peuple romains, avertis par un ange, viennent en pompe chercher le corps de celui qui est maintenant un saint dans le ciel. Il serait facile de retourner le jugement moral d'un tel récit, et d'accuser d'une insensibilité cruelle celui qui avait causé de si longues et si poignantes dou-

leurs à un père, à une mère, à une fiancée. Mais, dans la légende, toutes ces personnes qui avaient tant souffert par lui n'ont que des larmes et pas un reproche. Et, en effet, comment blâmeraient-elles celui qui, les sacrifiant comme il s'est sacrifié, a répandu le bienfait de la prière et de la sainteté sur tout ce qui l'entoure et est devenu un commun intercesseur auprès de la souveraine puissance et de la souveraine bonté? Un père du dix-huitième siècle aurait maudit ce fils; un père de ces hauts temps le bénit.

Dans une des belles séances de l'Académie française, M. Guizot, répondant au P. Lacordaire, se plut à se représenter ce que lui et l'éloquent dominicain auraient été en face l'un de l'autre il y a six cents ans. Plus d'un de ce temps-ci, se reportant en idée vers les âges où la foi faisait converger vers un seul point tous les élans du cœur, peut semblablement se demander ce qu'il aurait été et s'il n'aurait pas humblement suivi ces chefs de sainteté qui allaient au désert, livrant les âmes à la piété et les corps à la pénitence. Pourtant, en présence de cet idéal que j'admire à son temps, j'ai été tenté, pour signaler les phases de l'humanité, de dessiner une esquisse de l'idéal moderne, où entrent l'infini du monde, le néant de l'homme devant cette immensité du temps et de l'espace, sa puissance croissante sur la nature et le sentiment d'une morale plus compréhensive et moins personnelle; mais je m'écarterais trop de mon sujet, qui est non du présent, mais du passé; non des hommes d'aujourd'hui, mais des moines d'autrefois et des barbares campés face à face sur les terres con-

quises de l'empire. M. de Montalembert dit : « Pour « que l'Église pût sauver la société, il fallait dans la « société un nouvel élément, et dans l'Église une force « nouvelle ; il fallait deux invasions : celle des bar- « bares au nord, et celle des moines au midi (t. I, « p. 29). » Et un peu plus loin : « L'empire romain « sans les barbares, c'était un abîme de servitude et « de corruption ; les barbares sans les moines, c'était « le chaos. Les barbares et les moines réunis vont « refaire un monde qui s'appellera la chrétienté (t. I, « p. 36). ». Ceci est une des réserves que j'ai faites tout d'abord, et je conteste opiniâtrément que l'immixtion des barbares ait rendu aucun service qui ne reste bien au-dessous du mal qu'ils ont fait ; mais, pour entrer dans cette discussion, il faut entendre M. de Montalembert, et, lui donnant, comme disent les Anglais, *fair play*, rapporter exactement ses raisons et ses vues.

Je lis d'abord : « Les peuples germains apportaient « avec eux l'énergie virile qui manquait aux serfs « de l'empire. La vie s'était retirée de partout ; ils en « inspirèrent une nouvelle au sol qu'ils envahissaient, « comme aux hommes qu'ils incorporaient à leur do- « mination victorieuse (t. II, p. 234). »

C'est dans le même esprit qu'est écrit ce passage : « Sous les empereurs, Rome avait porté la corruption « dans toutes les provinces du monde conquis sous « la république. On voit dans Tacite que le siége de « toute administration romaine était une école per- « manente d'oppression et de dépravation, où ré- « gnaient l'avarice et la sensualité, toujours insa-

« tiables et toujours impunies (t. II, p. 232). »

Et celui-ci encore : « On les trouve (les Gallo-« Romains) de moitié dans presque tous les forfaits « et toutes les perfidies qu'énumèrent les annales « de cette malheureuse époque. On l'a dit avec rai-« son : le plus grand mal de la domination barbare « était peut-être l'influence des Romains avides et « corrompus qui s'insinuaient auprès des nouveaux « maîtres. C'est surtout à eux que l'on doit attribuer « ces raffinements de débauche et de perfidie que « l'on voit avec surprise se produire au sein de la « brutalité sauvage des hommes de race germanique « (t. II, p. 242). »

Dans ce qui suit, une influence délétère est attribuée à la corruption des Romains sur la barbarie des Germains : « A l'époque où nous sommes, rien de « plus triste que cette première fusion de la barbarie « germanique avec la corruption romaine. Tous les « excès de l'état sauvage s'y combinent avec les vices « d'une civilisation savamment dépravée. C'est de « cette origine perverse et fatale que découlent ces « abus révoltants du droit seigneurial qui, conservés « et développés à travers les siècles, ont si cruelle-« ment affaibli et dépopularisé la féodalité. Et c'est là « qu'il faut chercher le secret de ces exemples mons-« trueux de trahison et de férocité, qui, en se repro-« duisant à chaque page du récit de Grégoire de « Tours, projettent une si sanglante lueur sur les pre-« miers temps de notre histoire (t. II, p. 243). »

Je résume les deux points de vue de M. de Montalembert : le principal, c'est que la vitalité manquait

aux populations romaines et que les Germains la leur rendirent ; l'accessoire, c'est que la barbarie fut gâtée par la dépravation romaine et que les conditions sociales en furent empirées. Je ne discuterai pas ces deux points de vue : suivant moi, le débat peut être porté sur un terrain supérieur et dans un ordre plus décisif. Je me demande quelle est la grande œuvre de l'époque comprise entre Auguste et Augustule, et quels furent les agents de cette œuvre suprême? La grande œuvre fut l'établissement du christianisme ; les agents en furent les populations gréco-romaines, ou les gentils, comme dit l'apôtre qui les appela le premier à la conversion. C'est dans leur giron que désormais abondent les prédicateurs, les martyrs et les saints. C'est de leur giron que partent les polémiques victorieuses et les livres des docteurs écoutés et révérés. En tout cela les barbares ne peuvent rien donner : ils ne font que recevoir. Nulle lumière, nulle moralité, nulle sainteté ne vient d'eux. Devant ce spectacle, toute ma reconnaissance philosophique et sociale se tourne vers ceux qui, ayant christianisé le monde ancien avant qu'il fût livré aux barbares, christianisèrent les barbares eux-mêmes, et, du moins, jetèrent en eux les germes d'une moralité nouvelle. Quelque grandes qu'aient été les misères morales de cette société livrée à la décadence d'une part, à la rénovation de l'autre, toute excellence lui reste par-dessus les demi-sauvages qui l'envahirent.

Les philosophes du dix-huitième siècle, qui étaient favorables à l'entreprise de l'empereur Julien et qui regrettaient qu'il n'eût pas réussi à refouler le Christ

et à maintenir Jupiter, auraient pu insister sans réserve sur la corruption de la société qui allait passant du paganisme au christianisme; car, à leurs yeux, elle ne faisait qu'aggraver sa condition morale, en étendant sur le monde cette *superstition* nouvelle contre laquelle Tacite témoigne un si cruel dédain. Mais, sitôt qu'une aussi fausse vue de l'histoire est éliminée, les populations gréco-latines reprennent le premier rang, et les barbares descendent au second. « La vertu et la liberté, dit M. de Montalembert (t. I, « p. 25), ne se retrouvent que dans l'Église. » Cela est vrai d'une manière générale. Mais cette Église, qui l'a faite? M. Albert de Broglie a signalé avec éclat et profondeur, dans son histoire du quatrième siècle, cette résurrection de la liberté humaine par le christianisme et par l'Église, quand, depuis la déchéance du sénat et du forum romains, la première assemblée libre se tint à Nicée pour discuter les suprêmes questions de dogme et de morale : la science, la sainteté, la liberté y brillèrent; tout cela baissa plus tard quand les barbares eurent apporté leur sauvagerie, leur ignorance et leur brutalité sans frein. Mais la vraie vitalité avait dès lors repris naissance, et par les seules forces de la société gréco-latine.

La terrible peinture que Tacite fait de l'empire au début de ses *Histoires* me paraît d'une vérité dont même les bons empereurs ne parviennent pas à changer les traits essentiels. Il en fut découragé et prévit les barbares. Cette formidable prévision s'accomplit; mais ce qu'il ne voyait pas, quoique ce fût sous ses yeux, c'était le progrès d'une nouvelle croyance qui,

alliée avec ce qui restait de science et de lettres païennes, allait prendre la direction spirituelle de l'humanité. Reprocher à l'empire d'avoir persécuté les chrétiens ne serait pas, historiquement parlant, équitable; car, comment voulait-on que le paganisme traitât ces sectateurs du Christ, puisque, si longtemps après le paganisme, le catholicisme a impitoyablement exterminé les hérétiques? Du reste, l'empire se traîna plus qu'il ne vécut, laissant, de siècle en siècle, aux difficultés de la route, quelques lambeaux de sa puissance. La seule grande mesure dont il faille le louer, est, quand le temps fut venu, de s'être fait chrétien et de n'avoir pas varié. Ce fut une misérable époque au point de vue païen; ce fut une grande époque au point de vue chrétien. Aussi, tant que cette contradiction n'eut pas reçu sa solution, la situation fut au-dessus des ressources du pouvoir; ni le génie d'un Trajan, ni la vertu d'un Marc-Aurèle n'y changèrent rien. Dès lors, tout compensé, mon grief essentiel et ce qui, suivant moi, en montre le vice radical, c'est que, puissant comme il était, il ne put défendre la civilisation contre les barbares. Les moyens ne lui manquaient pas; mais il se manqua à lui-même; il ne put résister aux invasions réitérées des hordes germaniques, pas plus que ne résista, quelques siècles plus tard, le domaine des Carlovingiens aux invasions dévastatrices des Scandinaves. Les deux empires qui tombaient, l'empire romain et l'empire barbare, furent également inhabiles à se défendre. Le seul service que je mette au compte des envahisseurs, c'est d'avoir définitivement rompu l'unité de l'empire, rendu à une

existence isolée l'Italie, l'Espagne, la Gaule et l'Angleterre, et supprimé l'empereur. Cette rupture et cette suppression se seraient inévitablement faites sans eux par une dissolution naturelle, mais, dans leur irruption, ils les accomplirent, et le terrain fut déblayé.

Cependant, tout en félicitant le monde romain d'avoir été vivifié par l'invasion germaine, M. de Montalembert ne se fait pas, comme Tacite, illusion sur l'état moral des barbares. Qu'on lise ce qu'il dit des Francs et ce qui peut se dire de toutes les autres peuplades, et que l'on juge s'il y avait grand service à attendre de tels néophytes en religion ou en civilisation : « C'étaient de pitoyables chrétiens. Tout en respec- « tant la liberté de la foi catholique, tout en la profes- « sant extérieurement, ils violaient sans scrupule tous « ses préceptes en même temps que les plus simples « lois de l'humanité. Après s'être prosternés devant le « tombeau de quelque saint martyr ou confesseur, « après s'être quelquefois signalés par un choix d'évê- « que irréprochable, après avoir écouté avec respect « la voix d'un pontife ou d'un religieux, on les voyait, « tantôt par des accès de fureur, tantôt par des cruau- « tés de sang-froid, donner libre carrière à tous les « mauvais instincts de leur nature sauvage. C'était « surtout dans les tragédies domestiques, dans ces « exécutions et ces assassinats fratricides, dont Clovis « donna le premier l'exemple, et qui souillent d'une « tache ineffaçable l'histoire de ses fils et de ses petits- « fils, qu'éclate leur incroyable perversité. La polyga- « mie et le parjure se mêlaient dans leur vie quoti- « dienne à une superstition semi-païenne ; et, en lisant

« leurs sanglantes biographies, que traversent à peine « quelques lueurs passagères de foi et d'humilité, l'on « est tenté de croire qu'en embrassant le christia- « nisme, ils n'avaient ni abdiqué un seul des vices « païens, ni adopté une seule des vertus chrétiennes « (t. II, p. 248). »

Pour moi, cet état moral des Francs et autres barbares n'a rien qui ne soit naturel et dans l'ordre, et je l'interprète par les lois, maintenant bien établies, de l'hérédité, et par la comparaison des peuplades sauvages ou demi-sauvages que depuis trois cents ans on a observées dans les régions nouvellement découvertes. L'hérédité, c'est-à-dire les propensions acquises et transmises par un genre de vie et par un milieu longtemps uniformes, conservent leur empire bien au delà de l'époque où ce genre de vie et ce milieu ont changé; de là impossibilité absolue pour une population ainsi soumise à ce que j'appellerai une expérience sociale, d'entrer sans transition en de nouvelles idées, en de nouvelles habitudes, en de nouvelles mœurs. La tête et le cœur y sont également réfractaires; ni la lumière ni la moralité n'y pénètrent. C'est par la même raison que, changeant de religion, ces peuplades ne changent pas de culte. Le Franc traitait les reliques des saints comme il traitait jadis ses propres dieux; c'était un simulacre divin qui faisait trembler quand on avait commis une offense, mais qui n'exerçait aucun ascendant moral et chrétien. Tel barbare, prêt à commettre quelque sanglante violence dans un lieu révéré, s'informait si le saint avait coutume de venger souvent les violences faites

à son sanctuaire. Voilà le juste point de chrétienté de ces barbares devenus subitement chrétiens de lèvres, non de cœur. C'est ainsi que, dans Saint-Domingue, catholique depuis longtemps, le nègre n'a pas encore perdu ses propensions fétichiques; et, à côté de la sainte Vierge devant laquelle il s'agenouille humblement, il a un culte secret et fervent pour la couleuvre que ses aïeux adoraient.

Un certain espace de temps est exigé pour qu'une nouvelle hérédité, se produisant, assimile les tard venus. Jusque-là ils demeurent inférieurs intellectuellement et moralement; et, si le hasard des circonstances leur donne la puissance, il n'est point d'excès auxquels ils ne se livrent; nous en avons un garant authentique en Grégoire de Tours, qui, du moins par l'affreuse vérité des récits, est leur Tacite. L'historien romain a certainement exagéré, afin d'obtenir un effet de contraste, les qualités germaines; cela se prouve par les exemples de cruauté et de perfidie que l'histoire a enregistrés à leur charge. Pourtant, vus dans la Germanie et jugés d'après le taux de moralité inférieure que leur état social comportait, les Germains valaient mieux qu'ils ne valurent quand tous les freins de leur milieu germanique leur furent ôtés. Alors les passions brutales qui n'avaient d'exercice que par la guerre, le pillage, le jeu et la vengeance, eurent le champ illimité du pouvoir parmi des populations vaincues, au sein de leurs richesses et de leurs jouissances. Ce sont les torrents dont le poëte décrit la crue subite et l'irrésistible expansion :

Exspatiata ruunt per apertos flumina campos.

Sans doute la cour des Caligula, des Néron, des Domitien avait donné l'exemple de non moins grandes atrocités que la cour des Clovis et des Clotaire; et la perversité césarienne et polie n'a rien à envier à la perversité mérovingienne et sauvage. Mais, malgré les empereurs bons ou mauvais, la société gréco-latine portait en soi-même les germes de rénovation civilisatrice qui manquaient aux Germains, réduits à tout apprendre, religion, lettres, sciences et arts. Ce qu'il fallait à ces Germains, c'était non l'exercice du pouvoir comme chefs et rois, mais l'éducation par le travail et la culture des champs; éducation qu'ils reçurent, quand, conquis par Charlemagne, le servage s'étendit si rapidement sur ces hommes dont l'indépendance paraissait indomptable. Deux cents ans environ furent nécessaires à effectuer l'assimilation des Francs; et, pour me servir de l'énergique expression de M. de Montalembert, si appropriée à l'état des choses, « toute cette mêlée de saints et de scélérats qui offre « la plus fidèle peinture du combat livré par la vertu « et la dignité chrétienne à la violence des barbares et « à la mollesse des Gallo-Romains (t. II, p. 330) » prit fin sous les Carlovingiens. C'est la date qu'il fixe; c'est aussi celle que je marque. Mais, quand il ajoute qu'alors « tous les vieux débris romains se « trouvèrent absorbés et transformés par l'élément « germain (t. II, p. 243), » j'ajoute précisément le contraire, c'est-à-dire que, suivant moi, ce fut l'élément germain qui se trouva absorbé et transformé par l'élément latin. J'en ai deux raisons qui, pour moi, sont péremptoires : la première est l'hérédité latine,

qui était toute de civilisation et de chrétienté, par opposition à l'hérédité germaine, qui était toute de paganisme et de sauvagerie ; la seconde est la langue qui, étant radicalement latine, prouve que le germanisme fut définitivement absorbé vers ce temps par la latinité romane.

Je me résume et je m'explique. Une civilisation païenne et illettrée rencontre une civilisation chrétienne et lettrée : elles se mêlent ; de ce mélange résulte un abaissement intellectuel et moral. Ceci est une blessure et un mal. Maintenant, prétendre que la blessure fut heureuse, et que, sans elle, les populations de l'Occident latin n'auraient pas été vivifiées, est une hypothèse démentie d'ailleurs par l'énergie héroïque avec laquelle les âmes avaient embrassé, soutenu, propagé le christianisme. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la blessure ne fut pas assez grave pour empêcher la convalescence, et que l'établissement des barbares fut une solution telle quelle d'un état qui devenait de plus en plus précaire dans l'ordre politique.

Quelque opinion qu'on ait sur ces barbares, soit qu'on les regarde comme un principe vivificateur d'une société dépérie, soit qu'on y voie, comme je fais, un élément inférieur qui diminue momentanément le taux de civilisation, de lumière et de moralité, toujours est-il que c'est au milieu de leurs campements sur le sol de l'empire que se déploie le monachisme primitif, l'esprit monastique dans sa première efflorescence.

« Le genre humain, dans sa faiblesse et dans sa « folie, a toujours décerné la plus grande place dans « son admiration à ces conquérants, à ces domina-

« teurs des peuples, à ces maîtres du monde qui ont « fait de grandes choses, mais qui n'ont su les faire « qu'avec de grands moyens, avec une effroyable dé- « pense d'hommes, d'argent, de mensonges, et fou- « lant aux pieds les lois, la morale, la foi jurée. Détes- « table erreur, qui rend complices involontaires de « tous ces crimes éclatants les ignorants et les inno- « cents, qui se renvoient les uns aux autres l'écho de « cette fausse gloire! Le mérite de réussir n'est pas « grand quand on ne recule devant rien, devant le « sacrifice d'aucune vie, d'aucune vertu, d'aucune « vérité. Même au point de vue humain, la suprême « grandeur n'est pas là. Elle consiste à faire de gran- « des choses avec de petits moyens, et à triompher de « la force par la faiblesse (t. II, p. 183). »

Ces paroles, par lesquelles M. de Montalembert caractérise les travaux de saint Grégoire, je les détourne pour caractériser les travaux des moines. Ils firent de grandes choses avec de petits moyens; ils triomphèrent de la force par la faiblesse; ils défrichèrent des âmes aussi difficiles à la culture que le sol inculte sur lequel ils allaient poser leur cellule.

Telle était en effet la double occupation de leur vie : le travail de la sanctification et le travail de la terre. Ce fut un moine qui en finit avec la passion invétérée pour les spectacles sanglants. Depuis longtemps les docteurs et les apologistes de la foi chrétienne avaient dépensé leurs plus généreux efforts et leur infatigable éloquence contre ce demeurant de la civilisation vaincue. Ils représentaient aux disciples de l'Évangile l'horreur de ces combats de gladiateurs où avaient

péri tant de milliers de martyrs de tout âge, de tout sexe et de tout pays. Leurs réclamations avaient fini par obtenir de l'autorité impériale la suppression de ces jeux; mais cela n'avait point été assez, et pendant tout le quatrième siècle le sang coula dans l'arène. Honorius, à l'occasion de son sixième consulat et des jeux séculaires, avait promis à la ville de Rome le spectacle qu'elle aimait tant. A cette nouvelle, un moine d'Orient, nommé Télémaque, quitte sa cellule, arrive à Rome et va se jeter entre les gladiateurs qui engageaient le combat. La foule, furieuse d'une telle interruption, l'accable de coups de pierres et de bancs, et les gladiateurs l'achèvent. « La noblesse de son « dévouement, dit M. de Montalembert, fit compren- « dre l'horreur de l'abus qu'il voulait abattre; un édit « d'Honorius proscrivit à jamais les jeux des gladia- « teurs; à partir de ce jour, il n'en est plus question « dans l'histoire; le crime de tant de siècles s'était « éteint dans le sang d'un moine, qui se trouva être « un héros (t. I, p. 128). »

Ainsi triomphaient les moines. Les barbares étaient rois, seigneurs, propriétaires, et, en cas de meurtre, leur sang se payait plus cher que celui d'un Romain. Le Romain, devenu inférieur, perdait de jour en jour un peu de la civilisation qu'il avait reçue de ses aïeux. L'Église, seule, pleinement constituée, tenait en ses mains la conduite morale de cette société agitée par une des plus violentes perturbations que raconte l'histoire : le moine était son pionnier. Le surcroît de pénitence qu'il s'imposait lui donnait plus d'ascendant sur les âmes, en même temps qu'il le poussait dans

la solitude, où ses mains élevaient des demeures vénérées. Alors sa tâche était toute morale, et on peut dire qu'il n'était engagé dans les affaires du monde que pour le bien du monde.

« Que l'on déploie la carte de l'ancienne France ou « celle de n'importe laquelle de nos provinces, on y « rencontrera à chaque pas des noms d'abbayes, de « chapitres, de couvents, de prieurés, d'ermitages, « qui marquent l'emplacement d'autant de colonies « monastiques. Quelle est la ville qui n'ait été ou « fondée, ou enrichie, ou protégée par quelque com- « munauté? Quelle est l'église qui ne leur doive un « patron, une relique, une pieuse et populaire tradi- « tion? S'il y a quelque part une forêt touffue, une « onde pure, une cime majestueuse, on peut être « sûr que la religion y a laissé son empreinte par la « main du moine. Cette empreinte a été bien autre- « ment universelle et durable dans les lois, dans les « arts, dans les mœurs, dans notre ancienne société « tout entière, cette société dont la jeunesse a été « partout vivifiée, dirigée, constituée par l'esprit mo- « nastique. Partout où l'on interrogera les monu- « ments du passé, non-seulement en France, mais « dans toute l'Europe, en Espagne comme en Suède, « en Écosse comme en Sicile, partout se dressera la « mémoire du moine et la trace mal effacée de ses « travaux, de sa puissance, de ses bienfaits, depuis « l'humble sillon qu'il a le premier tracé dans les lan- « des de la Bretagne ou de l'Irlande, jusqu'aux splen- « deurs éteintes de Marmoutier et de Cluny, de Mel- « rose et de l'Escurial (t. I, p. 7). »

Ne sera-ce pas entrer dans le sentiment de cette belle page que de la faire suivre des beaux vers où le poëte des harmonies religieuses a si bien peint le ravissement monastique :

> L'esprit de la prière et de la solitude
> Qui plane sur les monts, les torrents et les bois,
> Dans ce qu'aux yeux mortels la terre a de plus rude
> Appela de tout temps des âmes de son choix.

II. — *Les moines devant les barbares.*

Les barbares, sauf les Goths, qui furent convertis dès avant leur entrée sur les terres de l'empire, arrivaient païens; Vandales, Suèves, Burgondes, Francs, adoraient les divinités de la Germanie. Moins avancés que les Gaulois au temps de César, ils n'avaient point d'alphabet; car l'alphabet gothique, qui, d'ailleurs, est du quatrième siècle, ne pénétra pas parmi eux; ils n'avaient ni lettres, ni sciences; et pourtant, par le concours des circonstances, ils étaient devenus les maîtres de ceux qui avaient lettres, sciences, christianisme. Au fond, la lutte qui se poursuivait entre les barbares et la civilisation depuis que Rome avait établi ses légions tout le long du Rhin ne fit que changer de place et de situation : au lieu d'avoir les barbares devant soi, on les eut au milieu de soi; au lieu d'être les plus forts, les civilisés furent les plus faibles; et il advint que les maîtres se trouvèrent, de culture morale et intellectuelle, au-dessous de leurs sujets. Ce

fut un conflit entre les deux souffles, celui qui venait de Germanie, et celui qui venait de Rome, élève de la Grèce. Cette bataille est beaucoup plus curieuse et plus intéressante que toutes celles que se livrèrent Francs et Burgondes, Vandales et Visigoths, Lombards et Ostrogoths, que tous ces partages de terres entre les princes mérovingiens et autres, que toutes leurs sanglantes inimitiés. Là est le point décisif de cette époque orageuse. Jusqu'où allait le péril du monde civilisé? Le fait est que l'inquiétude sur son salut n'est pas purement rétrospective et qu'elle régna parmi les contemporains. Beaucoup de cœurs doutèrent de l'avenir; l'écrit que l'évêque de Marseille, Salvien, composa pour dissiper ces doutes, fut un livre de circonstance.

L'esprit de lutte qui, commençant au quatorzième siècle contre le régime catholique par les débats de Philippe le Bel et de Boniface VIII, se poursuivit au seizième par le schisme et atteignit son apogée au dix-huitième par le rationalisme, vit le passé comme il voyait le présent et n'hésita point à déclarer que, au temps des barbares, l'Église n'avait point servi la cause de la civilisation et de l'humanité. Tant que la loi de l'histoire n'est pas connue, l'histoire est au service des passions ou des théories; c'est ainsi que, dans toutes les sciences, les hypothèses et les systèmes fictifs ont eu le champ libre, avant que les conditions réelles des phénomènes eussent été établies. Comme la filiation et le développement constituent l'essence de l'histoire, il est, pour tout fait historique, impérativement défendu d'y transporter le

présent, et impérativement commandé de l'apprécier par ce qui précède et par ce qui suit. Cette règle posée, il devient évident que le grand agent du salut social au cinquième, au sixième et au septième siècle, fut l'Église.

Ce qui précède, c'est la provision de lettres et de sciences amassées par la Grèce et par Rome, la conversion des gentils, et la sociabilité qui résulte de l'une et de l'autre; ce qui suit, c'est le moyen âge avec la constitution féodale, l'abolition de l'esclavage transformé en servage, la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, la philosophie reprise avec ardeur, la science renouée avec respect, l'art qui élève dans les airs les cathédrales, la poésie qui, préludant chez les trouvères, les troubadours et les chanteurs de l'Allemagne, éclate avec magnificence dans la composition de Dante. Donc, de ce qui précédait à ce qui suivit, il fallait arriver avec les barbares maîtres de tout. La seule force qui restât aux populations vaincues par la force matérielle se décomposait en religion et en lettres et sciences. Les lettres et sciences avaient peu de poids et d'influence auprès de ces gens venus des profondeurs de la Germanie; Virgile et Tacite ne leur importaient guère, non plus que les spéculations mathématiques d'Archimède et les travaux astronomiques d'Hipparque; seule peut-être, la médecine pouvait espérer du crédit auprès du lit des malades et des blessés. En regard, quelle n'était pas l'influence de la religion? Un ardent et généreux prosélytisme poussait les chrétiens latins et grecs à porter la parole divine parmi les barbares; et, de leur côté, les barbares,

une fois dépaysés et jetés sur des terres nouvelles, n'opposaient pas de grande résistance au christianisme. C'étaient, il est vrai, nous l'avons vu, de pitoyables chrétiens ; mais ils n'en avaient pas moins de la révérence pour les pieux personnages qui les instruisaient, pour les lieux consacrés, pour les reliques des saints. Une fois christianisés, les écoles s'ouvraient pour eux, et ils entraient de jour en jour davantage dans la vie civilisée. D'autre part, les lettres et les sciences, sentant leur isolement, se jetaient spontanément dans le sein de l'Église ; si bien que les deux forces civilisatrices se confondaient et n'en faisaient qu'une seule. Cette fusion acheva l'œuvre ; il n'y eut plus qu'un enseignement, qui assimila Latins et barbares en un même mode de pensée et de moralité. Ainsi fut établi l'étroit domaine de la civilisation chrétienne, entre les musulmans qui venaient du Midi et les barbares qui, de la Germanie, leur dernière forteresse, tentaient d'incessantes excursions au delà du Rhin ou par la mer.

En cette condition de grands périls et de grandes œuvres, l'Église avait, comme un fruit naturel de son sein, produit les moines pour la pénitence et la prière ; et, pendant que, par son clergé séculier, elle administrait le pouvoir spirituel, elle exerçait, par le clergé régulier, une action mystique qui complétait son empire. La mysticité du moine est, si je puis ainsi parler, la pointe de la sainteté de l'Église et celle de son épée. Ce fut surtout quand le monachisme eut été régularisé par saint Benoît, au Mont-Cassin, que l'armée vêtue de bure livra ses batailles, gagna ses

victoires; et le chant de triomphe qu'on lit dans cette page de M. de Montalembert n'a rien que je veuille atténuer : « On voit accourir en foule au Mont-Cassin « les fils des plus nobles races de l'Italie et l'élite des « barbares convertis. Ils en ressortent, ils en descen- « dent, pour se répandre sur tout l'Occident : mis- « sionnaires et laboureurs, qui deviendront bientôt « les docteurs et les pontifes, les artistes et les insti- « tuteurs, les historiens et les poëtes de la société « nouvelle. Ils vont propager la paix et la foi, la lu- « mière et la vie, la liberté et la charité, la science et « l'art, la parole de Dieu et le génie de l'homme, les « Saintes Écritures et les chefs-d'œuvre classiques, au « milieu des provinces désespérées de l'empire dé- « truit, et jusqu'au fond de ces sauvages régions d'où « la destruction est issue. Moins d'un siècle après la « mort de Benoît, tout ce que la barbarie avait conquis « sur la civilisation est reconquis ; et, de plus, ses en- « fants s'apprêtent à porter l'Évangile au delà des « limites que les premiers disciples du Christ n'avaient « pu franchir. Après l'Italie, la Gaule, l'Espagne re- « prises à l'ennemi, la Grande-Bretagne, la Germanie, « la Scandinavie vont être tour à tour envahies, con- « quises et incorporées à la chrétienté. L'Occident est « sauvé. Un nouvel empire est fondé. Un nouveau « monde commence. Venez maintenant, ô barbares ! « L'Église n'a plus à vous redouter. Régnez où vous « voudrez : la civilisation vous échappera. Ou, plutôt, « c'est vous qui défendrez l'Église et qui referez une « civilisation. Vous avez tout vaincu, tout conquis, « tout renversé : vous serez à votre tour vaincus, con-

« quis et transformés. Des hommes sont nés qui de-
« viendront vos maîtres. Ils vous prendront vos fils, et
« jusqu'aux fils de vos rois, pour les enrôler dans leur
« armée. Ils vous prendront vos filles, vos reines, vos
« princesses, pour en remplir leurs monastères. Ils
« vous prendront vos âmes pour les enflammer; vos
« imaginations, pour les ravir en les épurant; vos
« courages, pour les tremper dans les sacrifices; vos
« épées, pour les consacrer au service de la foi, de la
« faiblesse et du droit (t. II, p. 70). » Cette page historique, si c'était le lieu de revenir sur ce qui a été dit dans l'article précédent au sujet des barbares, je la prendrais à mon compte; car elle montre cette position de maître à élève, de supérieur à inférieur que tinrent dans l'ordre intellectuel et moral les Latins par rapport aux Germains; position perdue dans l'ordre militaire et politique.

Celui qui est avec la civilisation doit être, lors de la chute de l'empire sous l'effort des barbares, avec l'Église et avec les moines, milice de l'Église. Cette proposition, qui aurait révolté le dix-huitième siècle, est pourtant vraie. Pour s'en convaincre, il n'est besoin que de comparer la Germanie d'au delà du Rhin, telle qu'elle demeurait, avec la condition semi-germaine et semi-latine des terres recouvertes par l'invasion. Malgré d'héroïques efforts tentés de très-bonne heure pour y introduire le christianisme; malgré les fondations des évêchés de Cologne, de Mayence et de Spire, et, sur l'autre frontière, de ceux de Salzbourg, de Ratisbonne et de Passau; malgré les prédications dans la Thuringe et chez les Frisons, le gros de la Ger-

manie restait impénétrable. Chez les Saxons s'élevait l'*Irminsul* ou colonne d'Irmin, qui était le principal symbole de leur religion ; on en célébrait les cérémonies auprès des sources, au pied des rochers, dans des bois sombres et mystérieux ; les sacrifices humains y figuraient. Plus au nord, dans la Scandinavie, régnait Odin, le dieu suprême, avec tous les personnages divins, bons et mauvais. C'étaient des divinités farouches qui prisaient surtout la guerre et les guerriers : combattre vaillamment, mourir héroïquement, être fidèle aux siens selon les idées de famille et de tribu, et se venger impitoyablement des offenses, tel était le lien religieux de ces peuplades, telle l'autorité morale qui les gouvernait. Je ne dis point ceci pour dépriser leur religion et leur morale. L'histoire comparative des religions a montré que le paganisme des Germains était étroitement lié au paganisme des Indiens et à celui des Hellènes, et que tous ces Olympes, ayant leur commun berceau dans l'Asie, étaient d'une valeur très-analogue en tant que conception du monde ; et l'histoire comparative des morales a montré que chacune, suivant le degré de civilisation auquel elle correspond, a sa vertu effective, qui est de diminuer quelque impulsion égoïste et de développer quelque impulsion impersonnelle. Ce fut l'office d'Odin dans le nord de l'Europe ; office bon pour les Germains, mais depuis longtemps immensément dépassé par le développement gréco-romain. Le fait est qu'il y avait bien des siècles que les Germains, issus d'Asie comme les Grecs et les Latins, occupaient obscurément leur vaste et nouvelle patrie ; que, dans ce long espace de

temps, ni un nom ni une œuvre ne sont inscrits à leur compte au service de l'humanité, et qu'il ne sortait de ces retraites que des pillards et des dévastateurs.

Ceci est dit non contre les Germains, mais contre les barbares; car, une fois que les Germains eurent été christianisés et latinisés, c'est-à-dire mis au même régime mental que le reste de l'Occident, ils n'ont cessé d'enrichir de grands noms et de grandes œuvres les annales du genre humain. Sans doute, si alors le monde n'avait eu que les Germains arrivés au niveau de civilisation caractérisé par la conception d'Odin, et que tout le reste eût été au-dessous, il se serait développé parmi eux des esprits lumineux et des germes de culture, et d'eux seraient sortis les instructeurs des nations. Mais, depuis bien longtemps, ces instructeurs étaient tout trouvés : ils venaient, par une transmission non interrompue, de l'Égypte, de la Phénicie, de l'Assyrie, de la Judée, de la Grèce et de l'Italie. La civilisation n'était pas à faire : elle était faite; les Germains la guerroyaient, et elle guerroyait les Germains.

Maintenant tournons les regards sur les terres civilisées. Là réside un pouvoir spirituel qui, par une innovation mémorable dans l'histoire, séparé nettement du pouvoir temporel, ne s'occupe que de dogme et de morale, traite les hautes questions de l'âme humaine et de la discipline et alimente sans relâche la doctrine et l'enseignement. Là sont les villes, l'industrie et les arts de la paix. Là sont les monuments des lettres, de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de toutes

les beautés idéales atteintes et transmises. Là sont les sciences, les mathématiques, l'astronomie, la médecine, poussées si loin par les Grecs, et qu'il importait tant de ne pas perdre, pour n'avoir pas à retrouver les Archimède, les Hipparque, les Hippocrate, toujours si rares. Pour achever le contraste, il sort aussi de là des invasions, tantôt des invasions pacifiques, qui portent l'Évangile et fondent des monastères et des écoles, tantôt des invasions armées, qui, du moins, laissent après elles des colonies, des villes et des siéges futurs de civilisation.

Manzoni, dans un de ces beaux chœurs dont il a orné ses tragédies, peint, au moment où les Lombards sont vaincus par les guerriers de Charlemagne, les Italiens indigènes se réjouissant de la défaite de leurs conquérants et songeant à une indépendance.

Dagli atrii muscosi, dai fori cadenti,
Dai boschi, dall' arse fucine stridenti,
Dai solchi bagnati di servo sudor,
Un volgo disperso repente si desta;
Intende l' orecchio, solleva la testa,
Percosso da novo crescente romor.

Dai guardi dubbiosi, dai pavidi volti,
Qual raggio di sole da nuvoli folti,
Traluce dei padri la fiera virtù;
Nei guardi, nei volti confuso ed incerto
Si mesce e discorda lo spregio sofferto
Col misero orgoglio d'un tempo che fu.

S' aduna voglioso, si sperde tremante,
Per torti sentieri, con passo vagante,
Fra tema e desire, s' avanza e ristà,
E adocchia e rimira scorata e confusa,
Dei crudi signori la turba diffusa,
Che fugge dai brandi, che sosta non ha.

Je pense que le poëte a deviné le conflit des races, tant que la fusion ne fut pas effectuée. La lutte est apparente dans la Grande-Bretagne ; là, les Germains et les Celtes ne purent s'amalgamer ; les Celtes opposèrent en vain une résistance longue et acharnée ; ils furent refoulés, et, partout où ils ne le furent pas, vaincus, comme la langue anglaise le témoigne. Mais autre fut la défense des populations romanes ; et le même indice, la langue, témoigne qu'en Gaule, en Espagne, en Italie, l'élément latin l'emporta ; ce furent les Germains qui disparurent dans la masse commune ; mais, tant qu'on ne parla pas la même langue, il y eut conflit. Un célèbre érudit allemand, Grimm, a regretté qu'il n'en ait pas été autrement, et que les idiomes germaniques importés par les envahisseurs n'aient pas prévalu comme en Angleterre, et pris la place du roman. Je ne puis m'associer à ce regret ; non que je m'intéresse à ce que notre nationalité ait été plutôt latine que germaine ; je n'ai point ce souci des races ; mais je tiens que le triomphe du roman sur le germain fut un signe des temps, et annonça que la diminution de moralité et de lumière qui accompagna nécessairement un tel bouleversement fut moins grave et moins longue que si les chances eussent inversement tourné. Par un autre côté encore, on se fera une idée de la vertu du milieu latin : c'est en comparant les Germains transplantés avec les Germains restés dans la Germanie. Bientôt, tandis que ceux-ci continuent à ne fournir que de farouches guerriers, des pirates et des dévastateurs, on voit naître parmi ceux-là des lettrés, de saints moines, des

apôtres, des princes renommés, et le plus grand de tous, Charlemagne, qui fut aussi le dernier des Germains dans l'Occident latin; car son petit-fils, Charles le Chauve, parlait roman, comme le prouve le célèbre serment des fils de Louis le Débonnaire.

Quelque civilisation qu'ait apportée avec elle Rome étendant son empire par les armes, pourtant je ne me rangerais pas, même en vue de ces services, du côté de la guerre et de la conquête. Mais l'état du monde ne comportait pas alors la politique pacifique. L'empire put se repentir à loisir de l'avoir adoptée à l'égard des Germains ; il eut beau ne plus leur faire la guerre; eux la lui firent, incessante, acharnée, toujours renaissante, jusqu'à ce qu'ils eussent forcé sa longue défensive. Alors on n'avait pas le choix; il fallait conquérir les barbares ou être conquis par eux. Les Cimbres et les Teutons, les Germains d'Arioviste, ceux de Civilis et toute la suite des invasions le démontrent suffisamment. Avant les Germains, il en avait été de même des Gaulois; ils avaient envahi la haute Italie, poussé des bandes en Espagne, saccagé Rome, attaqué Delphes, conquis une grande contrée de l'Asie Mineure; et, si Rome n'avait pas, par la conquête, tari la source de ces débordements, ils auraient grossi l'avalanche qui assaillit plus tard le monde civilisé.

Entre guerre et guerre, conquête et conquête, le parti à prendre, historiquement, ne peut être douteux : l'historien doit se ranger non du côté qui apporte la ruine, l'incendie, et abaisse toute haute connaissance et toute haute moralité; mais de celui

qui, à sa suite, amène fondations, établissements, demeures d'industrie, de lettres, de sciences, culture de la terre et des intelligences. Sur les pas des Francs et de Clovis, les Germains transrhénans passaient le Rhin pour se répandre au loin, comme ceux qui les avaient précédés. Mais les Mérovingiens, devenus conservateurs, romains et anti-barbares, ne se contentèrent pas de les repousser, et, dans la poursuite, ils franchirent plusieurs fois le Rhin pour les combattre dans leurs repaires. L'œuvre complète était réservée à Charlemagne. Si, un peu plus tard, quelque autre Charlemagne, partant des côtes d'Angleterre, était allé christianiser et subjuguer la Scandinavie, que de maux n'aurait-il pas épargnés à l'Occident ! Il aurait sevré sans doute les pirates du Nord des joies du carnage, de l'incendie, de la dévastation et du vol; mais, en vérité, il n'y a guère que cela à regretter quand, dans ces luttes de l'ancien monde, la civilisation refoule, à main armée, la barbarie ; et ce serait être trop partial pour Odin et ses sectateurs que de ne pas souhaiter que l'agression victorieuse fût venue de l'Occident, non de la Scandinavie. Quiconque veut se faire une idée exacte des maux de la grande invasion des barbares n'a qu'à étudier celle des Scandinaves, qui, pour la durée et pour l'espace, en est un raccourci; elle fut moins longue et se borna à l'occupation de la Neustrie ; du reste, tout est semblable, tout, jusqu'à la prompte absorption des hommes du Nord, qui, au bout de bien peu de temps, avaient disparu dans le milieu français, parlaient français, étaient devenus Français et portaient la langue et la féodalité

françaises chez les Anglo-Saxons. Ceci est postérieur, mais concourt à montrer que la conquête de la Germanie est le grand service, et, partant, la grande gloire de Charlemagne. L'Église, qui l'avait héroïquement précédé, le suivit et assura par l'enseignement une conversion hâtive et forcée ; si bien que, depuis lors, la Germanie, devenue membre de l'Occident latin, défendit ce qu'elle avait si longtemps menacé. Quelle plus probante démonstration demandera-t-on de l'action civilisatrice et bienfaisante de l'Église dans la grande lutte ouverte par la victoire des barbares sur l'empire?

Telle fut la tâche du christianisme militant : reconquérir moralement l'Italie, l'Espagne, la Gaule et l'Angleterre perdues politiquement. Cette grande conquête est la revanche de la grande invasion. Jamais l'ascendant religieux ne se montra avec plus de force et de bienfaisance : il partit des vaincus et dompta les vainqueurs. Celui qui voudra pénétrer dans les périls et les ressources de la situation, placera, comme M. de Montalembert, le moine devant le barbare.

Le zèle qui convertit et qui fonde est aussi le zèle qui poursuit et qui détruit. L'Église mit en ruine une multitude de temples païens. Je prends dans le livre de M. de Montalembert quelques exemples de ces destructions. « Saint Martin fut le plus redoutable « ennemi de ce qui restait encore du paganisme dans « les Gaules. On le voyait, accompagné de ses reli- « gieux, parcourir le pays en renversant les monu- « ments druidiques et les chênes consacrés par le « vieux culte national des Gaulois, en même temps

« que les temples et les statues des dieux romains ;
« vainqueurs et vaincus succombaient à la fois sous
« ce nouveau conquérant ; et, cependant, les popula-
« tions rurales défendaient leurs autels, leurs arbres
« séculaires, avec un acharnement qui allait jusqu'à
« menacer la vie de Martin. » (T. I., p. 215.)

« Radegonde, indignée de rencontrer sur sa route
« un temple païen, un vestige de ce qu'elle regardait
« comme une superstition diabolique, s'arrêtait au
« milieu de son cortége militaire pour en ordonner la
« destruction immédiate ; malgré les cris furieux et
« la résistance acharnée de la population d'alentour,
« composée de Francs encore idolâtres qui voulaient
« défendre avec leurs épées et leurs bâtons le sanc-
« tuaire de leur culte national, elle restait à cheval au
« milieu de son cortége, jusqu'à ce que l'édifice eût
« disparu dans les flammes. » (T. II, p. 321.)

« Colomban et ses compagnons brûlaient les
« temples et jetaient dans le lac les idoles dorées que
« les habitants leur montraient comme les dieux tuté-
« laires de leur patrie. » (T. II, p. 416.)

Je n'aurais pas cité ces passages, si, ailleurs, M. de Montalembert n'avait parlé avec sévérité des violences protestantes ou révolutionnaires qui jetèrent à bas tant de monuments catholiques. J'avoue que, dans mon impartialité, je ne puis concevoir comment ce qui serait bien de la part de chrétiens contre païens serait mal de la part de protestants contre catholiques, de révolutionnaires contre chrétiens. Le grand poëte qui a retracé le zèle de Polyeucte et les douleurs de Pauline ne nous laisse voir que l'ardeur de dévouement et

de martyre dans une action qui, d'ailleurs, est digne de blâme et même de châtiment. Laissons de côté les mauvaises passions qui s'adjoignent toujours aux rénovations ou révolutions et qui ne firent pas plus défaut aux chrétiens primitifs qu'aux protestants et aux révolutionnaires, et voyons uniquement le côté moral de ces violences contre la pierre et le bois. En renversant les idoles et leurs temples, le chrétien obéissait à un devoir, faisait la guerre aux esprits de ténèbres, promouvait le règne de Dieu et sauvait les âmes. Dans les monuments catholiques, le protestant poursuivait les repaires de la grande Babylone, dont les impuretés souillaient le monde et portaient partout la damnation. En démolissant églises et monastères, le fils de la philosophie du dix-huitième siècle se rendait à lui-même le consciencieux témoignage d'abattre la superstition et de sauver l'humanité. Qui prononcera entre ces trois moralités différentes, chacun, de son point de vue, jugeant la sienne préférable à celle des autres? Sera-ce le succès? Mais, si les chrétiens ont triomphé jadis, les protestants n'ont pas à se plaindre de leur lot, non plus que les libres penseurs, qui ont conquis, au sein de la société chrétienne, une place longtemps disputée. Sera-ce l'histoire? L'histoire du monde est le jugement du monde, a dit Schiller; cela est vrai; mais l'histoire n'est pas encore assez longue pour avoir prononcé sa sentence définitive entre catholicisme, protestantisme et rationalisme. Le débat resterait donc insoluble, si, en attendant cette sentence, une morale supérieure n'avait intronisé le dogme de la tolérance, qui ne

permet pas plus les violences faites aux croyances dans les personnes que dans les monuments et dans les sanctuaires, et qui ne veut de victoire sur les âmes que par l'action sur les âmes.

Mais, au temps qui nous occupe, il faut laisser les monuments et les sanctuaires païens crouler sous la main de la piété qui les frappe, et considérer deux modes de vocation forcée qui étaient alors usités. On nommait *pénitence* (tant la pénitence était l'attribut des moines) la tonsure et l'habit monastique. Il arrivait que des gens, moribonds et à l'agonie, qu'ils eussent ou non demandé la *pénitence*, la recevaient, selon une dévotion du temps, habituelle à ceux qui voulaient se repentir publiquement avant de mourir. Il arrivait aussi que quelques-uns de ces moribonds revenaient à la vie. Le vœu qu'ils avaient semblé faire, et dont ils n'avaient pas toujours eu connaissance, il leur fut interdit de le rompre et de retourner dans le monde. C'est ainsi que le roi visigoth Wamba, devenu moine sans le savoir, accepta cette étrange vocation en sortant d'une apparente agonie, et vécut encore sept ans dans un monastère, saintement docile à ses nouveaux devoirs.

Cette vocation de moribonds qui réchappaient tient de près à cette autre vocation imposée aux princes et aux seigneurs qui subissaient une déchéance. On les tondait et on les enfermait dans un cloître. Le douzième siècle a une vieille chanson de geste, du genre héroï-comique, représentant un preux du nom de Guillaume, qui, las d'exploits et touché, lui aussi, du désir de faire pénitence, va s'enfermer dans un

monastère. Mais ce terrible pénitent ne sait ni prier, ni veiller, ni chanter ; il mange comme quatre, et, quand on le contrarie, sa force devient redoutable aux pauvres moines, qu'il assomme de coups. Visigoths ou Francs dépossédés à qui l'on faisait la tonsure monacale, n'avaient pas une vocation beaucoup meilleure ; non plus que ces princesses du sang mérovingien qui, fatiguées de la règle, finirent par se mettre à la tête d'une troupe de bandits. C'est l'ombre au tableau. Par là on aperçoit à quel genre de désordres les monastères, quand ils tombaient dans le désordre, étaient sujets : la turbulence barbare y pénétrait. Rien ne résiste complétement à l'action d'un milieu social. La pénitence elle-même et la sainteté y prennent une teinte qu'on ne peut méconnaître ; et, pour bien juger de ces maisons religieuses qui fécondaient le sol et les intelligences, et de l'alliage qui s'y mêlait, il faut avoir soin de ne jamais faire abstraction de l'époque dont elles étaient une importante partie.

La civilisation des Germains n'avait pas dépassé la période de la polygamie, et beaucoup de Mérovingiens eurent plusieurs femmes. L'Église et les moines combattaient courageusement ce que M. de Montalembert appelle si justement un paganisme rétrograde ; car le paganisme gréco-latin avait depuis bien longtemps atteint la monogamie. Quand Brunehault, que Colomban était venu voir au manoir de Boucheresse, lui présenta les quatre fils qu'avait déjà Thierry de ses concubines : « Que me veulent ces enfants? dit le « moine.—Ce sont les fils du roi, dit la vieille reine ;

« fortifie-les par ta bénédiction. — Non! répondit « Colomban; ils ne régneront pas, car ils sortent d'un « mauvais lieu. » (T. II, p. 639.)

Colomban, retiré à Robbio, et sollicité par Clotaire II de revenir en Gaule, refusa de se rendre à cet appel. « On voudrait croire, dit M. de Montalembert, que « tout le sang innocent que ce roi venait de verser fut « pour quelque chose dans ce refus; mais rien ne le « prouve. » (T. II, p. 470.) Rien ne le prouve en effet. Quel, parmi ces rois et ces princes, n'avait pas les mains teintes de sang? C'est avec ces puissances farouches que l'Église et les moines avaient à vivre et à pactiser. La cruauté et la perfidie allaient tête levée dans ce sanguinaire milieu. L'Église et les moines, quand leur manquait l'ascendant d'une morale vraiment commune sur ces âmes encore si peu chrétiennes malgré leur baptême, opposaient du moins une intrépide résistance aux violences qu'on venait commettre sous leurs yeux et dans leurs demeures. Saint Nizier disait toujours devant les fils de Clovis : « Je suis prêt « à mourir pour la justice. » M. de Montalembert raconte ainsi l'intercession d'Avitus, généreuse bien qu'inutile : « Clodomir, roi d'Orléans, le second des « fils de Clovis, vit également la noble figure d'un « moine, d'Avitus, abbé de ce monastère de Micy, « en Orléanais, que son père avait fondé, se dresser « devant lui lorsque, au moment d'entreprendre la « seconde campagne contre les Burgondes, il voulut « se débarrasser de son prisonnier, le roi Sigismond, « qui avait cherché en vain un refuge dans son bien- « aimé cloître d'Agaune. Le religieux venait lui rap-

« peler les droits de la pitié et lui prédire les arrêts « de la justice divine. O roi, lui dit-il, songe à Dieu ! « Si tu renonces à ton projet, si tu fais grâce à ces « captifs, Dieu sera avec toi et tu seras de nouveau « vainqueur; mais, si tu les tues, toi et les tiens vous « subirez le même sort. Clodomir répliqua : C'est un « sot conseil que de dire à un homme de laisser son « ennemi derrière lui. Il fit égorger et jeter dans un « puits Sigismond, sa femme et ses deux enfants. « Mais la prédiction d'Avitus s'accomplit : Clodomir « fut vaincu et tué, et sa tête, fixée au bout d'une « pique, fut promenée triomphalement dans les rangs « des Burgondes. » (T. II, p. 269.)

Dans ce désordre, les églises, les monastères, les lieux consacrés par des reliques s'élevaient comme des oasis de mansuétude et de pitié, où le faible, le vaincu, l'opprimé, trouvaient un asile, autant du moins que le prêtre et le moine avaient gagné d'ascendant par leur sainteté, et que les pieuses légendes avaient répandu au loin la croyance que le saint punissait sans merci les violateurs. « Une tradition rapportée « par Grégoire de Tours peint le sentiment qui ani- « mait et consolait les populations de la Gaule, quand « elles voyaient leurs redoutables conquérants s'in- « cliner devant la sainteté des religieux de leur race. « On se racontait que, pendant la marche de l'armée « de Clovis à travers le Poitou à la rencontre d'Alaric, « une bande de Francs avait voulu saccager le mo- « nastère que gouvernait un saint religieux venu « d'Agde en Septimanie, et nommé Maixent; un des « barbares avait déjà l'épée haute pour trancher la

« tête de l'abbé, lorsque son bras demeura tout à « coup paralysé et ses compagnons restèrent aveuglés « autour de lui. Clovis, averti du miracle, accourut « auprès du moine et lui demanda grâce à genoux « pour les assassins. On montra, pendant plusieurs « siècles, dans l'église du monastère, le lieu où le « vainqueur de Syagrius s'était agenouillé devant un « moine gallo-romain, et avait reconnu une force « plus invincible que toutes les armées romaines ou « barbares. » (T. II, p. 262.)

Semblable au prophète de l'Ancien Testament, qui, dans un texte cité par M. de Montalembert, dit : *Loquebar testimonia tua in conspectu regum, et non confundebar,* l'Église ne se troubla point dans cette rude époque, déclarant les témoignages du Seigneur en présence des rois, sans se laisser confondre. C'est une neuve histoire que celle où les armées sont des moines, les héros des saints, les forteresses des couvents, les victoires des conversions. La lutte est longue, l'issue incertaine; et, quand elle se termine, le monastère victorieux élève partout ses pacifiques demeures dans un monde devenu à la fois féodal et chrétien.

III. — *Les moines et la nature.*

Je prends ce titre à M. de Montalembert, et c'est un des chapitres de son livre où la richesse de son style s'est le plus épandue, mariant au charme pénétrant des lieux agrestes l'émotion religieuse et la voix

de la prière. Ce qu'il a senti, ce qu'il a voulu, il le dit en ces lignes : « Entre la sombre et sauvage nature « de l'Europe, passée des serres de Rome à celles des « barbares, et l'infatigable activité des solitaires et des « communautés religieuses, il y avait moins encore « une lutte laborieuse qu'une sorte d'alliance intime « et instinctive dont le vif et poétique reflet anime « plus d'une page des annales monastiques. Rien n'est « plus attrayant que cette sympathie morale et maté- « rielle entre la vie religieuse et la vie de la nature. « Pour celui qui pourrait y dévouer assez de loisir et « d'attention, il y aurait là de quoi remplir d'études « charmantes toute une vie. » (T. II, p. 333.)

Le sentiment de la nature n'a jamais été absent de l'âme humaine; et, mère ou marâtre, ses bontés et ses inclémences, ses beautés et ses horreurs ont été l'éternel entretien de l'humanité. Mais les âges en se déroulant, l'esprit en s'agrandissant, le cœur en se purifiant ont donné à ce sentiment primitif des expressions qui ont aussi leur développement et leur gradation. Une des formes primordiales se montre dans le récit poétique ou légendaire; l'impression qu'a faite le site ou touchant ou majestueux ou terrible est tissue dans la narration et ne s'en détache pas; mais celui pour qui les pages antiques ne sont pas lettre morte, n'a pas de peine à trouver son plaisir dans ce qui fut le plaisir d'un autre temps; il chemine côte à côte avec les anciens hommes dans leur ancien monde; et c'est là, en des études charmantes, ce pèlerinage que M. de Montalembert a fait et qu'il recommande. *Flumina amem sylvasque inglorius*, a dit le poëte,

donnant sa gloire pour la forêt, pour le fleuve et la vallée. *Flumina amem sylvasque*, a dit le moine, donnant le monde et ses plaisirs pour la solitude et la pénitence.

Les temps marchèrent, un changement vint sur l'esprit de l'homme, et le sentiment de la nature prit une autre forme. Ces impressions obscures qu'il incorporait dans les mythologies, dans les légendes et les poésies primitives, ces beautés qu'il tentait de reproduire par le vers ou le pinceau, il commença d'en pénétrer le caractère et de porter plus haut et plus loin l'idéal de ses aspirations. Les verdoyantes forêts, l'azur des mers, les monts sourcilleux, les fleuves qui à gros bouillons en descendent les pentes, qu'est-ce, sinon la décoration de sa planète? Sa planète, un esquif lancé dans le ciel? Le ciel, l'immensité de l'espace où sont perdus comme des grains de poussière les soleils et leur suite de planètes et de satellites? Pour s'élever dans ces sublimes et sereines régions, il avait fallu des ailes puissantes qui n'en craignissent pas les lointains chemins. Quand, redescendant sur la terre, il se fut reposé de son long voyage et réchauffé aux rayons de son soleil, il connut que ses admirations et ses terreurs provenaient des profondeurs de l'abîme sur lequel flottent toutes les existences et toutes les durées; et, sortant de la croyance que rien eût été fait pour le plaisir de ses yeux, il sentit que le plaisir de ses yeux remonte à l'infini des choses, devenu l'assidue contemplation de tout ce qui, dans l'homme moderne, pense, médite ou chante.

La Fontaine a une fable admirable (*le Berger et le Roi*) où il a mis sous forme de récit ce qu'il ressentait de plus vif pour les douceurs de la retraite et le charme des *vergers et des bois*. Et comme il faut toujours que, dans un morceau tout plein de beautés, il y ait un trait qui en soit le point particulièrement lumineux, c'est dans ce vers pénétrant que l'étincelle éclate :

Louange du désert et de la pauvreté.

Ce vers, né dans un temps qui avait peu d'adoration pour la nature, mais dans une âme qui en avait beaucoup, n'a point de date, et je l'applique à ces anciens solitaires qui faisaient du désert et de la pauvreté le sujet d'une éternelle louange. « C'était surtout « au désert, dit M. de Montalembert en parlant de la « Thébaïde, qu'éclatait leur triomphe et que le monde « à peine chrétien reconnaissait en eux les envoyés « du ciel et les vainqueurs de la chair. Lorsque, vers « le soir, à l'heure de none, après une journée étouf- « fante, tous les travaux s'interrompaient et que, du « milieu des sables, du fond des cavernes, des hypo- « gées, des temples païens dépeuplés de leurs idoles « et de tous ces vastes tombeaux d'un peuple mort, « le cri d'un peuple vivant montait au ciel; lorsque « partout et tout à coup l'air retentissait des hymnes, « des prières, des chants pieux et graves, tendres et « joyeux, de ces champions de l'âme, de ces conqué- « rants du désert, célébrant dans la langue de David « les louanges du Dieu vivant, les actions de grâce de « l'âme affranchie, les hommages de la nature vain- « cue, alors le voyageur, le pèlerin, le nouveau chré-

« tien surtout s'arrêtait éperdu; et, ravi aux sons de « ce concert sublime, il s'écriait : Voilà donc le para- « dis. » (T. I, p. 78.)

C'est dans les replis des annales monastiques, dans les récits et les légendes qu'il faut chercher l'intimité de la vie claustrale avec les forêts et les champs. Au moment où la race de Mérovée prend définitivement possession du pays, et où les leudes germains tiennent leur part de territoire, tandis qu'une autre part est dans les mains de ce qui reste de seigneurs gallo-romains, et que le peuple des villes et des campagnes est agité misérablement dans le conflit des forces non encore organisées, la face de la Gaule avait bien changé de ce qu'elle était sous le gouvernement impérial. Des villes détruites n'avaient pas été reconstruites; des demeures rurales connues sous le nom de *villa* avaient disparu; des campagnes saccagées n'avaient pas été remises en culture. La nature, reprenant paisiblement ses droits, recouvrit d'une puissante végétation les espaces abandonnés. Les ruines des cités et des *villa* furent cachées sous la nouvelle forêt; et la période de dévastation fut assez longue pour que les futaies devinssent hautes et les arbres séculaires. Le sol cultivé fut beaucoup amoindri, le sol inculte fut beaucoup agrandi. La dévastation sur le territoire bâti et cultivé n'avait pas été moindre que la dévastation dans les lettres, les sciences et les arts.

Pline l'Ancien, qui avait écrit une histoire des guerres germaniques et qui ne se faisait pas la même illusion que Tacite sur l'infériorité de la vie barbare, a une description merveilleuse de la forêt Hercynienne

et de ses ombrages plus vieux peut-être que l'arrivée des Germains en Germanie. On peut reporter beaucoup de traits de cette description dans la Gaule des cinquième et sixième siècles, dont M. de Montalembert a tracé un tableau fidèle en écrivant ces lignes : « Il « faut se figurer la Gaule entière et toutes les contrées « voisines, toute la France actuelle, la Suisse, la Bel- « gique et les deux rives du Rhin, c'est-à-dire les « contrées les plus riches et les plus populeuses de « l'Europe moderne, couvertes de ces forêts comme « on en voit à peine encore en Amérique, et comme « il n'en reste plus le moindre vestige dans l'ancien « monde. Il faut se représenter ces masses de bois, « sombres, impénétrables, couvrant monts et vallées, « les hauts plateaux comme les fonds marécageux ; « descendant jusqu'au bord des grands fleuves et de « la mer même ; creusées çà et là par les cours d'eau « qui se frayaient avec peine un chemin à travers les « racines et les troncs renversés ; sans cesse entre- « coupées par des marais et des tourbières où s'en- « gloutissaient les bêtes et les hommes assez mal « avisés pour s'y risquer ; peuplées enfin par d'in- « nombrables bêtes fauves dont la férocité n'était « guère habituée à reculer devant l'homme, et dont « plusieurs espèces ont depuis presque complétement « disparu de nos contrées. » (T. II, p. 338.)

Les Latins avaient un beau mot pour exprimer la sensation causée par l'ombre, le silence, le froid et la majesté des forêts ; c'était *horror*, sorte de frissonnement qui n'était ni sans crainte, ni sans respect, ni sans plaisir. Cette *horreur* était ce qui attirait les

moines; ils s'y enfonçaient à la recherche de quelque retraite profonde et solitaire. Ici, il fallait se glisser, en déchirant ses vêtements, à travers des sentiers tellement tortueux et étroits, tellement hérissés d'épines que les pieds pouvaient à peine s'y porter l'un après l'autre. Là, on rampait sous des branches entrelacées pour découvrir quelque étroite et sombre caverne obstruée par les pierres et les ronces. Si un antre leur offre un abri, ils s'y logent; s'il faut creuser une cellule dans le roc, ils la creusent; si aucune demeure naturelle ne se présente, ils dressent une hutte de branchages et de roseaux; ou bien encore, rencontrant au fond des bois les débris d'anciens édifices, ils les transforment en cellules et en chapelles au moyen de quelques rameaux fixés à un pan de mur ruiné, et là, perdus dans la solitude, où ne s'entendait plus d'autre bruit que le frémissement de la grande forêt, où ne se voyait plus d'autre mouvement que le balancement des arbres gigantesques, les moines associaient à ce murmure de la nature le religieux murmure de la prière.

Bientôt d'autres moines arrivaient; des gens de diverses conditions venaient chercher des secours spirituels ou même matériels, auprès des demeures hospitalières. Le roi ou le seigneur, touché de dévotion, accordait de vastes concessions dans ces espaces qui ne servaient qu'à la chasse; et le monastère, s'élevant au milieu de la forêt, la faisait reculer tout autour pour en changer le sol en cultures productives. Ainsi se formaient de grandes clairières; ainsi le défrichement s'étendait; ainsi des populations se grou-

paient, et des édifices religieux, remplaçant la hutte primitive, abritaient sous leur toit l'école, la bibliothèque, les instruments d'instruction aussi bien que la charrue, les engins aratoires et le produit des champs. Et désormais, les moines, louant le Seigneur qui bénissait leurs travaux, se réjouissaient au milieu d'une nature qu'ils avaient rendue féconde et bienfaisante.

En suivant, dans tout l'Occident, les fondations des couvents, M. de Montalembert arrive sur les côtes espagnoles, et de là, atteignant par la pensée la lointaine Amérique et les parties inexplorées de l'Afrique, il s'écrie : « Les grandes vagues de l'Océan, en accou-« rant des rives de l'autre hémisphère, de la moitié « du monde encore inconnue des chrétiens, rencon-« trent au haut des falaises de la péninsule Ibérienne « le regard et la prière des moines. Ils y attendront « de pied ferme l'invasion mahométane ; ils la traver-« seront et lui survivront ; ils y conserveront le dépôt « de la foi et de la vertu chrétienne, pour les jours « incomparables où, de ces plages affranchies par un « infatigable héroïsme, l'Espagne et le Portugal pren-« dront leur invincible élan pour découvrir un nou-« veau monde et planter la croix en Afrique, en Asie « et en Amérique. » (T. II, p. 226.)

Je ne puis, je l'avoue, m'associer à cette exclamation de triomphe ; ce qui m'arrête, c'est le spectacle navrant que vont présenter Haïti, le Pérou, le Mexique, quand une fois ces bords auront été atteints par les Européens, cruels porteurs de christianisme et de civilisation. Il me paraît que rien n'excuse ni les

cruautés d'Amérique, ni les abominations de la traite africaine et de l'esclavage rétabli. Ce sont deux grands crimes du seizième siècle. Non que je pense que l'expansion européenne ait dû ou pu s'arrêter sur le seuil de ces vastes contrées. Mais si une soif infernale d'or et d'argent n'avait pas aveuglé les hommes d'État, si la farouche passion des conversions n'avait pas fermé le cœur des prêtres et des moines, il aurait été possible d'épargner bien des souffrances à ce nouveau monde et d'en conserver de précieux restes. Ce n'était point ici le cas de la redoutable barbarie germanique, toujours attaquante quand elle n'était pas attaquée; l'Europe n'avait rien à craindre ni des faibles peuplades dispersées sur ce grand continent, ni même des empires du Pérou et du Mexique. Ces empires, une politique juste et humaine les aurait transformés, non détruits; mais, au seizième siècle, il n'y avait ni justice, ni humanité dans la politique, ni ménagement dans la religion pour la conversion des idolâtres, ni punition dans l'opinion pour ces grands méfaits.

La nature, laissée à elle-même, peuple de bois les lieux d'où l'homme s'est retiré, puis elle peuple ces bois de bêtes de toute espèce, nourrissant les unes d'herbes et de fruits pour que les autres vivent de proie et de chair. Parmi les habitants de ces solitudes, le moine arrivait, non en turbulent chasseur qui ébranle la forêt de ses pas et de ses cris, mais en compagnon qui vient prendre sa part des lieux écartés et des ombrages sombres. Les annales monastiques sont pleines de l'intimité qui s'établissait entre les bêtes et les moines, commensaux de la même forêt. Karileff

était un noble Arverne qui s'était réfugié avec deux compagnons dans une clairière fertile des bois du Maine. Tout en cultivant ce coin de terre inconnu, il y vivait dans la société de toutes sortes d'animaux, et, entre autres, d'un buffle sauvage, dont l'espèce était déjà rare dans cette contrée, et qu'il avait réussi à apprivoiser complétement. C'était un plaisir, dit la légende, de voir le vénérable vieillard debout à côté de ce monstre, occupé à le caresser en le frottant doucement entre les cornes ou le long de ses énormes fanons et des plis de chair de sa robuste encolure; après quoi, la bête reconnaissante, mais fidèle à son instinct, regagnait au galop les profondeurs de la forêt. (T. II, p. 360.)

Il est certain que, partout où l'homme placé au milieu d'animaux sauvages se garde de leur faire du mal et se plaît à leur faire du bien, ils deviennent familiers, reconnaissant ses pas et sa voix, et sont même disposés, dans leurs souffrances et leurs détresses, à recourir à lui. Une biche poursuivie par des veneurs et déjà presque forcée se jeta dans les plis de la tunique d'un solitaire; il la sauva, la ramena avec lui au monastère, et l'histoire raconte que le moine et la bête s'aimèrent tendrement. La biche le suivait partout, se couchait sur le pied de son lit, ne cessait de bêler quand il s'absentait. Il la fit plus d'une fois reconduire dans les bois; mais toujours elle savait retrouver le chemin de la cellule ou la trace des pas de son libérateur; un jour enfin elle fut tuée par un jeune homme qui n'aimait pas les moines. (T. II, p. 122.) Il y a quelques années à peine, dans la forêt de Saint-

Germain, un cerf s'était habitué à venir dans un petit village où il était bien accueilli. Les gardes reçurent l'ordre de le chasser et de le tuer; une foule de villageois considérait le spectacle de cette chasse. La pauvre bête, poursuivie à outrance, vint plus d'une fois au milieu d'eux pour essayer de s'y cacher et d'en obtenir aide et protection.

La légende ne s'arrête pas là; et, au delà de cet empire naturel que l'homme prend sur les animaux par de bons soins, elle se complaît à raconter un empire surnaturel que les moines conquéraient. Des loups poursuivaient une biche; un solitaire, témoin de l'angoisse de la bête qui allait devenir leur proie, pleura de pitié, puis se mit à crier aux loups : « Bour-« reaux enragés, rentrez dans vos tanières, et laissez « là cette pauvre petite bête; le Seigneur veut arra-« cher cette proie à vos gueules ensanglantées. » Les loups s'arrêtèrent à sa voix et rebroussèrent chemin. (T. II, p. 370.) Saint Martin, visitant son diocèse et marchant sur les bords de la Loire, suivi d'une foule nombreuse, y aperçut des plongeons qui poursuivaient et avalaient le poisson. « Voilà, dit-il, voilà « l'image du démon : voilà comme il tend ses piéges « aux imprudents, comment il les dévore et com-« ment il n'est jamais rassasié. » Et aussitôt il ordonne à ces oiseaux de quitter les eaux où ils nageaient et d'aller demeurer désormais au désert. A sa voix, dit Sulpice Sévère, auteur de la *Vie* de Saint Martin, et à la grande admiration de la multitude, les oiseaux, pour lui obéir, sortirent du fleuve et gagnèrent en troupe les coteaux et les forêts voisines. (T. II, p. 379.)

La légende abonde en pareils récits, et elle attribue ce pouvoir surnaturel sur les animaux à l'innocence qui, reconquise par les saints moines, leur donnait sur la nature vivante la même autorité qu'Adam eut dans le paradis terrestre.

Ceci a suscité de la part de M. de Montalembert des explications, et il a dit : « La dignité de l'histoire n'a « rien à perdre en s'arrêtant à ces récits et aux pieuses « croyances qu'ils entretenaient. Écrite par un chré- « tien et pour des chrétiens, l'histoire se mentirait à « elle-même si elle affectait de nier ou d'ignorer l'in- « tervention surnaturelle de la Providence dans la vie « des saints choisis par Dieu pour guider, pour con- « soler, pour édifier les peuples fidèles, pour les élever « par leur exemple au-dessus des liens et des besoins « de la vie terrestre. Sans doute, la fable s'est quel- « quefois mêlée à la vérité; l'imagination s'est alliée « à la tradition authentique, pour l'altérer ou la rem- « placer; il a pu même arriver que de coupables su- « percheries aient abusé de la foi et de la piété de nos « ancêtres. Mais aussi, justice en a été faite par la « critique jalouse et savante de ces grands maîtres de « la science historique que les ordres religieux ont « fournis au monde, bien avant que les dédains systé- « matiques et les théories aventureuses de nos doc- « teurs contemporains eussent profité de quelques « inexactitudes et de quelques exagérations, pour re- « léguer toute la tradition catholique au rang des « mythologies semi-historiques et semi-poétiques, qui « précèdent toutes les civilisations incomplètes. » (T. II, p. 371.)

La légende n'ôte rien à la dignité de l'histoire, cela est certain; et même, à qui sait l'apprécier, elle en est une partie accessoire sans doute, mais importante. Sans elle, l'historien ne peut représenter ni l'aspect moral, ni les conceptions, ni les croyances, ni l'idéal d'une époque antique; à la condition toutefois qu'il la prendra non pour une histoire réelle, mais pour une histoire fictive, qui se rapporte aux sentiments et aux idées, non aux faits. Au contraire celui qui y voit des incidents véritables et ayant eu leur place dans le cours des événements, admet que le miracle s'est passé, non pas subjectivement dans l'imagination des hommes, mais objectivement dans la réalité des choses, et a produit quelque effet matériel, comme le gain d'une bataille, la punition d'un crime, l'écartement d'un obstacle, l'arrêt d'un mouvement, l'apparition d'êtres divins et tout ce qui est raconté dans les anciennes annales.

M. de Montalembert, avec toutes les réserves d'une critique éclairée, a pu, sans difficulté, rapporter, sur la foi de saint Grégoire, un miracle opéré par saint Benoît : « Un jour, comme il était sorti avec les frères « pour travailler aux champs, un paysan vint au mo- « nastère, outré de douleur, portant entre les bras le « corps de son fils mort, et demandant le père Benoît. « Comme on lui dit qu'il était aux champs avec les « frères, il jeta le corps de son fils devant la porte, « et, dans le transport de sa douleur, il courut à toutes « jambes chercher le saint. Il le rencontra qui reve- « nait du travail, et, dès qu'il l'eut aperçu, il se mit « à crier : Rendez-moi mon fils ! Benoît s'arrête, et

« lui dit : Est-ce moi qui vous l'ai enlevé? Le paysan « reprit : Il est mort, venez le ressusciter. Benoît fut « affligé de ces paroles et dit : Retirez-vous, ce n'est « pas notre affaire, cela appartient aux saints apôtres. « Que venez-vous nous imposer un fardeau insup- « portable? Mais le père insistait toujours et jurait, « dans sa douleur passionnée, qu'il ne s'en irait pas « avant que le saint n'eût ressuscité son fils. L'abbé « lui demanda où était son fils : Voilà, dit-il, voilà son « corps à la porte du monastère. Benoît, y étant ar- « rivé, se mit à genoux, puis se coucha, comme Élie « chez la veuve de Sarepta, sur le corps de l'enfant, « et, se relevant, étendit les mains au ciel en priant « ainsi : Seigneur, ne regardez pas mes péchés, mais « la foi de cet homme, et rendez à ce corps l'âme que « vous en avez ôtée. A peine eut-il achevé sa prière « que tout le corps de l'enfant trembla à la vue de « tous les assistants. Benoît le prit par la main et le « rendit à son père, plein de vie et de santé. » (T. II, p. 26.)

Mais, à mon tour, malgré tout mon respect pour saint Grégoire, je rejette son récit, soit que, le tenant de seconde main, il ne puisse le garantir, soit que, le garantissant comme témoin, il ait été trompé par quelque illusion. L'école philosophique à laquelle je me rallie, dit sans hésiter : ou l'enfant n'était pas tout à fait mort, et il est revenu à la vie par le bénéfice de la nature ; ou il était véritablement mort et saint Benoît ne l'a pas ressuscité. Là est le terrain sur lequel se séparent la doctrine des interventions surnaturelles et la doctrine de l'enchaînement des choses. La doc-

trine de l'enchaînement des choses repousse le surnaturel, non comme inintelligible (l'inintelligibilité est une insuffisante mesure de la crédibilité), mais comme n'ayant jamais fait sa preuve, ainsi que font la leur chaque jour devant nous les plus merveilleuses opérations de la nature.

Tite-Live, dans un siècle qui commençait à se lasser de ses dieux, racontant les prodiges consignés dans les annales romaines, va au-devant des objections de son public, en un passage que M. de Montalembert traduit et cite : « Je n'ignore pas que cet esprit vul-« gaire qui ne se soucie pas que les dieux puissent « intervenir aujourd'hui dans nos affaires, s'oppose « en outre à ce que l'on publie les prodiges du passé ; « mais, pendant que je raconte les choses d'autrefois, « il me semble que mon cœur prend, lui aussi, des « années, et je sens qu'un respect religieux m'astreint « à reproduire dans mes annales ce que tant d'hommes « très-sages ont cru devoir recueillir pour la posté-« rité. » (T. II, p. 373.) Ces nobles lignes, qui, au dire de M. de Montalembert, ne seraient désavouées par aucune plume chrétienne, ne le seront par aucune plume philosophique. Tite-Live sent le génie des vieilles traditions ; et, en les écrivant, son cœur prend des années, il recule en arrière, *animus fit antiquus*. C'est une belle et grave expression ; il faut que le cœur devienne ancien parmi les anciennes choses, et la plénitude de l'histoire ne se dévoile qu'à celui qui descend, ainsi disposé, dans le passé. Mais il faut que l'esprit demeure moderne, et n'oublie jamais qu'il n'y a pour lui d'autre foi que la foi scientifique.

Je n'ai jamais mieux senti qu'en lisant M. de Montalembert combien dans les temps mérovingiens il y a une belle histoire, qu'il retrace, à côté de la misérable histoire des annalistes, qu'il leur laisse. Alors, vous chercherez vainement, chez les princes, les vertus royales, les desseins politiques, le souci des sujets, les vues administratives. En dehors des princes, vous chercherez non moins vainement, parmi les vainqueurs ou les vaincus, aucun intérêt pour un état social qui n'est que confusion. Les lettres sont sans culture possible; entre le latin qui déchoit, le germain qui reste confiné chez les barbares et les langues romanes qui ne sont pas encore nées, il n'y pas place pour une œuvre qui ait beauté et durée. La science gréco-latine décroît sans cesse; tout ce que peut l'époque se borne à en garder les principaux rudiments pour des temps plus propices. Voilà l'histoire des annalistes, j'allais dire la fausse histoire; car, si on ne connaissait que celle-là, on ne saurait prévoir ce qui doit advenir. Mais l'histoire effective, celle qui modifiait les âmes et formait les opinions et les mœurs; mais les hautes pensées qui mettaient la société sous la direction de l'Église; mais les œuvres qui jetaient un charme dans la légende et qui montraient ce qu'il y avait de grand et de touchant dans une époque délaissée et désolée; tout cela apparaît dans les pieux récits avec lesquels M. de Montalembert a fait la texture de son livre.

L'histoire a rarement l'occasion de faire intervenir dans ses narrations le charme des lieux solitaires et de la nature. Cette histoire-ci en a le privilége. « Par-

« tout éclatait, dit M. de Montalembert, au sein de « ces forêts si longtemps inabordables et de ces dé- « serts désormais repeuplés, l'hymne de la joie, de la « reconnaissance et de l'adoration... N'est-on pas « tenté quelquefois de tendre l'oreille et d'écouter s'il « ne nous arrivera pas, à travers l'océan des âges, « quelque faible écho de cette ravissante harmonie? « Certes, jamais il ne s'est élevé de la terre vers le « ciel concert plus doux que cette symphonie mer- « veilleuse de tant de voix pieuses et pures, enthou- « siastes et fidèles, sortant toutes à la fois du sein des « clairières et des vieilles futaies, du flanc des ro- « chers, du bord des cascades et des torrents, pour « célébrer leur nouveau bonheur, ainsi que les oiseaux « sous la feuillée ou que nos chers petits enfants, en « leur charmant ramage, quand ils saluent, les uns « comme les autres, avec la confiante joie de l'inno- « cence, l'aube d'un jour dont ils ne prévoient ni les « orages ni le déclin. L'Église a connu des jours plus « resplendissants et plus solennels, plus propres à « exciter l'admiration des sages, la ferveur des âmes « pieuses, l'inébranlable confiance de ses enfants; « mais je ne sais si jamais elle a exhalé un charme « plus intime et plus pur qu'en ce printemps de la vie « monastique. Dans cette Gaule qui avait subi pen- « dant cinq siècles le joug ignominieux de la Rome « des Césars, qui depuis avait gémi sous les in- « vasions des barbares, où tout respirait encore le « sang, le carnage, l'incendie, on voyait germer par- « tout la vertu chrétienne fécondée par l'esprit de « pénitence et de sacrifice. Partout la foi semblait

« éclore comme les fleurs après l'hiver, partout la vie « morale renaissait et bourgeonnait comme la ver- « dure des bois, partout, sous les voûtes séculaires « des forêts druidiques, se célébraient les fraîches « fiançailles de l'Église avec le peuple franc. » (T. II, p. 405.) C'est par cette page vivante que M. de Montalembert clôt son beau chapitre des moines devant la nature.

IV. — *Les moines au moyen âge et après le moyen âge.*

Le titre que M. de Montalembert a donné à son livre marque la limite où il a entendu se renfermer. L'histoire de saint Bernard y sera comprise, mais le temps de ce grand personnage ne sera pas dépassé. Il est, entre la chute de l'empire romain et l'établissement de la féodalité, un vaste intervalle, que je propose de nommer *pré-moyen âge* ou *avant-moyen âge*. Les bornes des époques sont toujours indécises; celle-ci, je l'étends jusqu'aux derniers descendants de Charlemagne, aux premiers bégayements des langues romanes et à l'apparition des premiers grands fiefs. Mais, quelque idée qu'on s'en fasse, il est utile d'avoir un terme la séparant, et de l'antiquité, à laquelle elle n'appartient plus, et du moyen âge, auquel elle n'appartient pas encore. Dans ce pré-moyen âge, les institutions monastiques font de grands progrès et rendent de grands services. Spoliées par Charles Martel, mais bientôt indemnisées au delà de leurs pertes, par

le juste sentiment des besoins de l'époque, elles se consolident et prennent leur place définitive dans l'organisation sociale, qui arrive à son plein. La féodalité se fait partout, et le monastère féodal s'interpose partout. Cette transformation, concordant avec tout l'ordre social, ne diminue rien de la légitime autorité du monastère; il demeure la pépinière d'hommes pieux, savants, saints, éloquents; et, quand le moine Bernard se fait écouter des rois et des peuples, « il « faut bien admettre, avec M. de Montalembert, l'as- « cendant que la solitude exerçait sur le siècle; il faut « bien avouer que le monde subissait l'empire de la « vertu de ceux qui croyaient fuir le monde, et qu'un « simple religieux devenait, au fond de sa cellule, le « centre et le levier du mouvement de son époque. » (T. I, p. XLV.) C'est un apogée, et, pour M. de Montalembert, ce point culminant a été, dans la durée de l'existence monastique, un terme où il a pu circonscrire son sujet.

Il ne faut pas demander la hâte aux grandes entreprises. Celle-ci, qui comportera sans doute six volumes, en est au deuxième. Je caractériserai ces deux volumes en disant qu'ils montrent historiquement comment le monachisme, qui d'abord fut un besoin de l'âme chrétienne, une fuite du monde, une recherche de la solitude, devint un institut régulier, qui, cessant d'être abandonné aux impulsions individuelles, forma l'intrépide et dévouée milice de l'Église. Ce fut dans l'Orient d'abord que les moines apparurent; j'entends l'Orient de l'empire romain; car, bien avant cette époque, l'Inde bouddhique avait

ses monastères de religieux mendiants. Ils ne tardèrent pas à descendre dans l'Occident, et ils n'y prospérèrent pas moins. Pourtant ce n'était point encore là un solide établissement. Une discipline manquait; elle se trouva dans la règle de saint Benoît et dans l'ordre des bénédictins. Tantôt groupant les récits autour des grands personnages, saint Jérôme, saint Benoît, saint Grégoire et saint Colomban; tantôt représentant le moine en présence des princes barbares et de leurs leudes; tantôt, enfin, le suivant de solitude en solitude et de forêt en forêt, l'historien raconte les combats opiniâtres et les lointaines campagnes d'une armée qui vient attaquer, dans tout l'Occident, les âmes païennes, sauvages, rebelles à la moralité chrétienne, étrangères à la sainteté nouvelle. Rome catholique, qui a pris la place de Rome impériale, a ses légions, qui, après la défaite de celles qui portaient le bouclier et l'épée, entreprennent la périlleuse tâche de vaincre des vainqueurs.

Les deux volumes publiés se terminent par l'histoire de saint Colomban, au sixième siècle. J'ai extrait de longs morceaux, j'ai cité de belles pages. La passion inspiratrice, l'éloquence vive et heureuse, l'habile emploi des textes, le style qui s'accommode tantôt à la force et à l'éclat des grands récits, tantôt à la gracieuse simplicité des plus humbles légendes; tout cela repose sur une lecture étendue. Dans de pareilles œuvres, l'érudition ne fait pas tout certainement; mais, certainement aussi, sans elle on n'y fait rien. Elle ouvre les documents originaux, et permet à un esprit doué et préparé de s'identifier avec les temps

passés, et de prendre, comme dit Tite-Live, une âme antique, première et fondamentale garantie de toute vraie histoire de l'antiquité. Depuis longtemps un attrait particulier porte M. de Montalembert vers l'étude et la contemplation de la sainteté catholique, et il n'a pas eu de peine à devenir lecteur assidu des vies des saints, à se pénétrer de l'esprit de ces religieux personnages, et à saisir, dans leur connexité, la poésie de l'histoire et la réalité de la légende. Mais, jusque-là, ce n'est qu'une masse brute de textes; il faut choisir et enchâsser, choisir ce qui doit être significatif, enchâsser ce qui doit ressortir. M. de Montalembert a tiré abondamment des documents originaux ce qui signifie et ce qui ressort.

Quand celui qui écrit une histoire la compose avec le secret désir que les choses qu'il raconte n'eussent pas été ou eussent été autrement, on peut être assuré que son œuvre n'aura ni caractère ni réalité; ce sera, si l'on veut, un bon pamphlet de circonstance et de guerre; mais le lecteur n'y aura que des connaissances faussées, comme on n'a que des figures faussées dans ces infidèles miroirs dont la surface n'est pas plane. C'est ainsi que les écrivains du dix-huitième siècle, eux qui ne voyaient dans le christianisme qu'une superstition, dans son triomphe qu'un malheur, dans le moyen âge que l'ère de ce funeste triomphe, étaient particulièrement impropres à retracer des grandeurs qu'ils niaient, des bienfaits qu'ils repoussaient, des événements dont l'aboutissement les pénétrait d'une colère philosophique. Tout l'enchaînement historique est brisé : ce qui est effective-

ment un service paraît un desservice; ce qui est dans le vrai mouvement de la civilisation paraît y contredire; ce qui vient du passé et va à l'avenir paraît ne tenir ni à l'un ni à l'autre. Mettez, au contraire, dans les mains d'un auteur catholique le sujet des victoires de l'Église sur le paganisme, de la soumission, sous la loi religieuse, des Sicambres, maîtres de l'Occident, et, finalement, de la fondation du pouvoir spirituel au sein du moyen âge; et, quelque loin que cet auteur suive ses opinions, quelque différend que vous ayez avec lui pour la conception du monde, il n'en est pas moins vrai que l'instruction que vous y puiserez sera de bon aloi; ses pages seront vivantes; les œuvres dont il décrit avec émotion l'accomplissement méritaient d'être accomplies; les personnages dont il célèbre les actions sont dignes des suprêmes louanges; et l'histoire, soucieuse de l'ensemble, voit sans difficulté, dans une époque remplie de si hauts faits moraux, la tradition d'un passé qui eut son grand éclat, et le gage d'un avenir qui aura sa part d'efficacité et de gloire.

Cette disposition d'esprit doit être étendue à toutes ses conséquences. Sortons en effet des temps excellemment catholiques, et passons à quelque autre événement religieux, la réforme, par exemple, qui, préparée par des siècles de tentatives hérétiques, finit par arracher une bonne partie de l'Europe à la papauté. S'il s'agit de connaître les causes d'un tel mouvement et les aspirations d'une telle époque, je prêterai particulièrement l'oreille à l'écrivain protestant. Non que je veuille me fier en tout à ses passions,

à ses préjugés, à ses rancunes, à ses réticences; mais c'est en lui que je trouverai les raisons sociales qui, de la réforme, ont fait un besoin et un succès. Il sentira ce que sentirent les chefs qui donnèrent le signal, les populations qui le suivirent; et de cette façon la réforme ne semblera plus un effet sans cause, sans passé, sans avenir, un coup de tonnerre inattendu dans un ciel sans nuages. Du côté catholique, pour le fond de l'affaire, pour le nœud de la question, qu'aurai-je à espérer? L'hérésie y étant un crime digne d'être poursuivi par le fer et par le feu, son triomphe est un inexplicable malheur. Le livre célèbre de Bossuet sur les variations des Églises protestantes paraît non une œuvre d'histoire, mais une œuvre de polémique. Dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, il en appelle à la permission de Dieu. La permission de Dieu, qui est à l'usage de tous les partis, suivant l'heur ou le malheur, est une cause occulte; et il faut fuir désormais les causes occultes de l'histoire, comme on a fui jadis les causes occultes de la philosophie.

M. de Montalembert a fait précéder son livre d'une importante Introduction, dont quelques considérations dépassent non-seulement le sixième siècle et saint Colomban, mais aussi saint Bernard. Ces considérations m'ont intéressé, et, les suivant pour mon compte et à mon point de vue, je suivrai le monachisme dans le moyen âge et au delà du moyen âge.

« On aura beau faire, dit M. de Montalembert, le « moyen âge est et restera l'âge héroïque de la so- « ciété chrétienne. » (T. I, p. CCLIX.) Cette belle pa-

role, j'en ferais volontiers un axiome, à l'usage surtout de ceux qui, disciples plus ou moins directs de la philosophie du dix-huitième siècle, jugent une époque historique d'après des préventions non historiques. L'histoire, embrassée dans son ensemble, doit beaucoup aux écrivains catholiques de notre temps. Ils ont demandé à l'étude, à l'érudition, à l'éloquence, ce qu'ils n'avaient pu obtenir de la hiérarchie séculière ou ecclésiastique, c'est-à-dire la défense du moyen âge. Chose étrange! dans le siècle précédent, quoiqu'ils eussent raison historiquement, ils eurent tort politiquement, et perdirent leur cause. Dans notre siècle, la partialité historique cessant d'être une arme, l'impartialité cessant d'être un danger, ils ont diligemment comblé la brèche qu'avait faite l'irruption d'une philosophie négative, et un juste éclat a suivi ce bon service.

M. de Montalembert ajoute : « Le moyen âge a « pour triste condition d'être placé entre deux camps « radicalement ennemis, qui ne s'entendent que pour « le méconnaître. Les uns le haïssent parce qu'ils le « croient ennemi de toute liberté; les autres le van- « tent parce qu'ils y cherchent des arguments et des « exemples propres à justifier la servitude et la pros- « tration universelle qu'ils préconisent. Les uns comme « les autres sont d'accord pour le travestir et l'insul- « ter, ceux-ci par leurs invectives comme ceux-là par « leurs éloges. » (T. I, p. CCXL.)

Quiconque interroge l'histoire pour servir des intérêts ou des passions du moment, la défigure. Ou, pour parler d'une façon plus générale, quiconque de-

mande à la science des services de circonstance et non des vérités, se déçoit lui-même et déçoit les autres. Il faut, dans le domaine scientifique, se dévêtir de toute affection pour ses idées les plus préconçues, pour ses sentiments les plus chers, et se résigner à trouver ce que l'on trouvera. La réalité ne se subordonne pas à nous ; c'est nous qui, le voulant ou ne le voulant pas, nous subordonnons à la réalité. Quand elle est connue, l'obéissance devient lumière et force, lumière dans le dédale des destinées de l'humanité, force dans la lutte contre la nature ; et, dans l'ordre du vrai, c'est la suprême récompense de l'esprit humain. L'histoire, arrivée à être une science, ne permet plus qu'on en use comme quand, simple narration de faits sans progression et sans filiation, elle laissait facilement arguer à droite ou à gauche. Prôner le moyen âge pour faire pièce à la liberté moderne, ou le dénigrer pour faire pièce au catholicisme, est désormais chose puérile et qui avortera toujours. Quoi qu'on fasse pour ou contre, le moyen âge, dans l'irrévocable immobilité du passé, ne se prête plus qu'à une seule opération intellectuelle, celle qui a pour but de le comprendre ; c'est-à-dire déterminer comment, l'empire romain tombant, les barbares arrivant, le christianisme prévalant, une société nouvelle s'est formée ; comment cette société nouvelle, se développant par ses propres forces, dans le cours de plusieurs siècles, sous la féconde division du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, sans succomber devant des barbares comme l'ancien monde, et sans rétrograder dans l'œuvre de civilisation comme les Arabes, a eu pour

conséquence l'âge moderne, éclairé par la science, ennobli par l'humanité, troublé par les révolutions.

Au moment où M. de Montalembert compte terminer son Histoire des moines d'Occident, à l'époque de saint Bernard, en plein douzième siècle, le moyen âge repose encore sur ses solides fondements, et l'abbaye est devenue territorialement partie de l'ordre féodal. Sans doute l'œil le plus clairvoyant n'aurait pu, à cette date, découvrir aucun affaiblissement; la règle, la discipline, la fonction, tout demeurait; et les innombrables et puissants monastères du grand ordre de saint Benoît continuaient d'abriter les écoles, les livres et la piété. Cependant cette inévitable incorporation dans la hiérarchie séculière avait diminué le ressort de la milice monastique, sa mobilité et sa force de pénétration et d'accommodation. Du moins c'est ainsi que l'Église sentit la situation. De son sein, à ce moment, sortirent deux nouveaux ordres, les Franciscains et les Dominicains. On ne peut méconnaître l'opportunité de cette création ni le génie religieux des deux fondateurs, saint François d'Assise et saint Dominique. Dante les glorifia comme les véritables princes de leur siècle. « La Providence, dit-il, veillant « sur l'épouse du Christ : »

> Due principi ordinò in suo favore
> Che quinci e quindi le fosser per guida.
> L' un fu tutto serafico in ardore,
> L' altro per sapienza in terra fue
> Di cherubica luce uno splendore.
>
> (*Parad.*, XI, 55.)

Quand les ordres mendiants, forts de leurs privi-

léges et de leur ardeur, intervinrent dans la société féodale et montrèrent que l'esprit monastique pouvait secouer une sorte d'alanguissement où la condition des choses l'avait laissé glisser, on crut voir l'Église revenir à sa jeunesse primitive. La vénération suivait leurs pas; ils étaient parmi les plus fermes soutiens de la papauté; ils prêchaient; ajoutons, ils enseignaient, et prenaient place dans les universités. Enseigner, c'est là le point historique et social qui dut susciter dans l'Église une nouvelle milice; l'université grandissait; la science monastique déclinait. Il fallait regagner et défendre; les ordres mendiants naquirent.

« Au treizième et au quatorzième siècle, dit M. de « Montalembert, les ordres nouveaux, institués par « saint François, saint Dominique et leurs émules « maintiennent et propagent partout l'empire de la « foi sur les âmes et sur les institutions sociales; re- « nouvellent la lutte contre le venin de l'hérésie, con- « tre la corruption des mœurs; substituent aux croi- « sades l'œuvre de la rédemption des captifs chrétiens; « enfantent, dans saint Thomas d'Aquin, le prince « des docteurs et des moralistes chrétiens, que la « foi consulte comme le plus fidèle interprète de la « tradition catholique, et en qui la raison reconnaît le « glorieux rival d'Aristote et de Descartes. » (T. I, p. 18.) Ce sont là, en effet, les points essentiels de l'histoire des ordres mendiants; cependant il faut y ajouter un trait important et curieux parmi les signes de l'époque; je veux parler de ce que, malgré l'anachronisme du terme, je ne puis nommer que leur socialisme. Ce socialisme, dans un âge religieux, était

religieux ; il s'agissait d'un règne du Saint-Esprit ; sous cette nouvelle phase du christianisme, grâce à l'abolition de la propriété, l'amour et la fraternité devaient régner sur la terre. Ces moines mendiants étaient en contact avec le peuple et ses misères, et l'on peut croire que ce fut par là qu'ils reçurent une impulsion vers des tentatives socialistes et vers des hérésies connexes. Le pouvoir spirituel n'était pas disposé à supporter ni les hérésies dogmatiques ni les perturbations sociales ; la papauté fut sévère, et bien des fois, durant le quatorzième siècle, les prisons s'ouvrirent, les bûchers s'allumèrent pour des moines novateurs.

Grâce à la nouvelle efflorescence monastique, et tant que dura l'ardeur qui les animait et la nouveauté, même dangereuse, par laquelle ils étaient poussés, il n'y eut rien de changé dans l'existence du moyen âge, rien que l'écoulement sourd d'une époque qui passait, et l'usure de rouages qui s'énervaient. Je lis dans M. de Montalembert : « Au temps de sa plus « vive splendeur, l'ordre monastique n'a été qu'une « des branches de cette grande société chrétienne « gouvernée par l'Église et la féodalité, qui a ré- « gné successivement dans tous les pays de l'Occi- « dent, depuis saint Grégoire le Grand jusqu'à Jeanne « d'Arc. » (T. I, p. 227.) On ne peut mieux définir le monde occidental pendant la période du moyen âge : une grande société gouvernée par l'Église et la féodalité. Toutefois je ne suis pas disposé à en prolonger la durée jusqu'à Jeanne d'Arc et au quinzième siècle. Je ne sais si cette date est venue sous la plume de M. de Montalembert comme une simple

approximation ; mais je me range à l'opinion de ceux qui reportent à un siècle plus tôt, au quatorzième, la vraie dissolution de l'ordre qui a régi la société catholique depuis la décadence de l'empire carlovingien. Cette opinion a été pleinement confirmée dans mon esprit par le beau *Discours* que M. Le Clerc a composé sur l'état des lettres au quatorzième siècle, et qui forme le vingt-quatrième volume presque tout entier de l'*Histoire littéraire de la France*. Les Bénédictins ouvraient chaque siècle par un long morceau qu'ils appelaient *Discours;* cet exemple a été suivi, dans la commission académique qui continue leurs travaux, d'abord par M. Daunou pour le treizième siècle, puis par M. Le Clerc pour le quatorzième siècle. Bien que M. Le Clerc se soit proposé de retracer dans ses généralités, non le mouvement politique et social de l'époque, mais le mouvement littéraire et scientifique, néanmoins, comme il y a une perpétuelle réaction entre les institutions et les lettres, entre les mœurs et les opinions, son *Discours* est plein des renseignements les plus importants, les plus positifs, les plus neufs, sur les impulsions qui deviennent prévalentes. La lutte de Philippe le Bel et de Boniface VIII fut un signe et un signal ; le siècle, sans élever par la raison aucune objection contre la foi traditionnelle, en éleva de dangereuses par certaines nécessités mentales qui avaient pris naissance et auxquelles il obéit. En effet, tout son travail fut de créer une société laïque qui eût un domaine intellectuel, politique, social, indépendant de l'Église. Or cette tendance à substituer l'élément laïque à l'élément ecclésiastique est la

négation de la vie même du moyen âge. Une formule de ces temps dira tout dans sa brièveté : la philosophie y était servante de la théologie (*ancilla theologiæ*). Elle représente l'état normal de la société fondée, à l'issue du pré-moyen âge, par les papes et les barons. Dès que la philosophie (et par philosophie il faut entendre l'ensemble du domaine intellectuel) cesse d'être servante, devient autonome, et érige pour elle-même tout son système de notions, alors s'ouvrent des conséquences incalculables, qui se sont développées dans les âges suivants et qui n'ont pas fini de se développer.

Au philosophe, cette dissolution d'un organisme social présente un spectacle plein d'instruction. Jamais peut-être il n'y eut de dissolution plus spontanée. Le monde catholico-féodal était en pleine prospérité ; depuis longtemps il avait mis hors de cause les invasions musulmanes et les invasions septentrionales ; il reprenait peu à peu l'Espagne, et avait poussé les conversions jusqu'aux régions du Nord les plus reculées. Les écoles étaient florissantes, la grécité rentrait en contact avec l'Occident par l'intermédiaire des Arabes. Le commerce et l'industrie avaient fait de grands progrès, la navigation était active, et déjà les voyageurs allaient explorer la lointaine Asie. C'est dans cet état, quand toute la prospérité accumulée aussi bien dans le domaine matériel que dans le domaine intellectuel et moral est due au régime catholico-féodal, et quand rien ni au dedans ni au dehors ne semble menaçant, c'est dans cet état, dis-je, que les choses s'ébranlent et que la sûreté est compromise.

Comme, dans un corps sain jusque-là, une maladie survient, ou, plus exactement, comme, dans le corps vivant, la vieillesse produit des altérations naturelles qui interrompent le jeu des organes, de même la vieillesse commençante gêna peu à peu l'exercice des fonctions essentielles dans l'organisme du moyen âge. La langueur augmenta dans le quinzième siècle, et, bientôt après, l'hérésie triompha sans peine des forces qui l'avaient jusqu'alors contenue.

Le quinzième siècle et les temps avoisinant la réforme furent peut-être ceux du plus grand relâchement de l'esprit monastique. « Si je jetais un voile « mensonger sur la corruption des ordres religieux, « dit M. de Montalembert, pendant les derniers temps « de leur existence, comment pourrais-je expliquer, « aux yeux des chrétiens et même des mécréants, « l'arrêt terrible du Tout-Puissant, qui a permis que « ces grandeurs séculaires fussent balayées en un seul « jour, et que les héritiers de tant de saints et de tant « de héros, livrés pieds et poings liés au coup mortel, « aient succombé, presque partout, sans résistance « et sans gloire? » (T. I, p. CL.) A ce moment où le moyen âge touchait à son terme historique, soit que la décadence qui le minait eût atteint plus particulièrement les moines, soit que, simplement, le public fût devenu plus sensible aux abus d'une institution dont le principe commençait à être mis en question, le fait est que jamais l'opinion ne fut aussi sévère contre eux. Les lettrés les prirent pour but de leurs sarcasmes, et, ce qu'il y eut de plus fâcheux, les conteurs populaires, quand ils voulaient représenter l'é-

paisse ignorance et la grossière luxure, jetaient un moine dans leur récit.

Avec pleine raison, avec un sens profond des périodes historiques, M. de Montalembert sépare le moyen âge et l'ancien régime, et proteste contre la confusion que l'ignorance d'une part et de l'autre la politique de l'absolutisme ont introduite entre deux phases de l'histoire, totalement différentes et même hostiles l'une à l'autre. « Croire, dit-il, que les quatorze siècles de notre histoire qui ont précédé la « révolution française n'ont été que le développement « d'une seule nature d'institutions et d'idées, c'est « aller au rebours du droit et des faits. L'ancien régime, par le triomphe de la monarchie absolue « dans tous les royaumes du continent européen, « avait tué le moyen âge; seulement, au lieu de rejeter et de fouler aux pieds la dépouille de sa victime, il s'en était paré, et il en était encore revêtu « quand son tour de succomber arriva. Le temps et « l'espace nous manquent pour insister sur cette vérité, qui deviendra de plus en plus évidente, à mesure que les avenues de l'histoire seront déblayées « de toutes les erreurs qu'y ont entassées des écrivains superficiels. Mais il importe d'affranchir le « vrai moyen âge, dans sa splendeur catholique, de « toute solidarité avec la théorie et la pratique de ce « vieux despotisme renouvelé du paganisme, qui « lutte encore çà et là contre la liberté moderne, et « l'on ne saurait trop rappeler cette distinction, en « présence de toutes ces fantasmagories historiques « qui, après avoir longtemps assimilé les rois du

« moyen âge aux monarques modernes, en nous « donnant Mérovée et Dagobert pour des princes à la « façon de Louis XIV ou de Louis XV, ont fait tout à « coup volte-face, et prétendent nous faire regarder « Louis XIV et Philippe V comme les représentants « naturels et légitimes de saint Louis et de saint Fer- « dinand. L'étude attentive des faits et des institu- « tions apprendra à tout observateur sincère qu'il y « a encore moins de différence entre l'ordre de choses « détruit en 1789 et la société moderne, qu'entre la « chrétienté du moyen âge et l'ancien régime. » (T. I, p. CCXIX.)

Telles sont les paroles de M. de Montalembert, justes et piquantes. Pour moi, si j'avais à esquisser une appréciation de l'ancien régime, je le comparerais volontiers à l'empire romain; cela, comprenant les analogies et les différences, en dirait tout le mal et tout le bien que je pense. Des deux côtés, le pouvoir s'est fortement concentré, après le régime fractionnaire, dans l'un, des républiques antiques, dans l'autre, de la féodalité. La mission historique de l'un était de procurer l'avénement du christianisme qui se formait, en dehors de lui, au sein de la société; il le persécuta d'abord, plus d'une fois et non sans cruauté; mais il finit par reconnaître la force du nouveau principe et par mettre l'autorité impériale au service de l'Église militante et convertissante. La mission historique de l'autre était de procurer l'avénement des sciences et de l'ère scientifique qui se préparait; les gouvernements, échappant, sauf l'Espagne, au malheur de combattre et d'étouffer cet élément

essentiel de la civilisation moderne, ne tardèrent pas à rivaliser à qui le protégerait et l'encouragerait davantage. L'empire fut inhabile à se défendre contre les barbares, qui le renversèrent. L'ancien régime laissa grossir et crever sur sa tête les orages révolutionnaires, et il fut emporté dans la tourmente. En cette comparaison je fais entrer les choses seulement, et non pas les personnes. Parmi les princes de l'ancien régime on en trouvera de bien vicieux, mais on ne trouvera rien, parmi eux, qui puisse se comparer aux abominations impériales de Rome, d'abord parce qu'ils ne furent jamais aussi absolus que les empereurs, puis et surtout parce qu'un niveau de moralité bien plus élevé s'opposait aux extrêmes excès. Un ordre social quelconque a deux tâches à remplir : faire que la civilisation se transmette en s'accroissant, et empêcher que les perturbations qui accompagnent les passages d'un ordre à l'autre ne dégénèrent en catastrophes désordonnées et voisines de la dissolution. L'empire n'accomplit que la moitié de cette tâche; il a laissé arriver les barbares; l'ancien régime laissa arriver les révolutions, mais les révolutions ne sont pas les barbares.

Au début même de l'ancien régime, quand l'hérésie et le schisme eurent déchiré l'unité catholique, beaucoup de dangers assaillaient l'Église. La milice monastique avait perdu grandement de son crédit; l'infériorité commençante qui, au treizième siècle, avait commandé la création des ordres mendiants, était devenue infériorité confirmée devant les lettrés de la réforme et même de la catholicité. Mais le même

besoin des temps, qui avait suscité saint François d'Assise et saint Dominique, suscita l'âme catholique d'Ignace de Loyola ; et le grand et célèbre ordre des jésuites, arrivant au secours d'ordres ou lassés ou mis hors de combat, entra dans les luttes diverses qui s'apprêtaient. L'immense activité des jésuites se porta de tous côtés : la prédication, la direction, l'enseignement, la morale, la conversion des infidèles. De tout cela, je ne signalerai qu'un point qui, selon moi, est le point essentiel de leur office, celui par lequel ils remirent la milice ecclésiastique au niveau de la milice laïque ; ce fut de joindre à la piété et à la sainteté les sciences, qui commençaient à rendre le monde moderne si fort d'une nouvelle puissance. Donc ce qui avait été fait avec les ordres mendiants fut fait avec les jésuites, seulement sur une autre échelle et dans une autre direction, qui étaient données par l'état des esprits et le niveau des connaissances. L'Église disputa par les jésuites les sciences à la société laïque et aux gouvernements. Ainsi se passa l'ancien régime.

Mais peu de durée était accordée par l'avenir à cette situation transitoire. L'autorité séculière devint l'ennemie des jésuites et obtint de la papauté leur suppression. L'opinion se tourna de rechef contre les ordres religieux et mit en discrédit la vie monastique. La révolution française éclata, dispersa les hommes, dévasta les lieux. Les ondulations de ce grand événement sont allées se faire sentir en Espagne, en Portugal, en Italie, et battre les établissements monastiques de ces pays longtemps préservés.

C'est contre l'esprit qui causa tant de ruines que M. de Montalembert a écrit cette page éloquente et passionnée : « On peut affirmer sans crainte que la « société moderne n'a rien gagné, ni moralement, « ni matériellement, à la destruction sauvage, radi- « cale, universelle, des institutions monastiques. La « culture intellectuelle y a-t-elle gagné davantage? « Qu'on aille demander où en est le goût des lettres « et de l'étude, la recherche du beau et du vrai, la « science pure et droite, la vraie lumière de l'esprit, « dans les sites qu'occupaient naguère les moines, « là où ils avaient porté les premiers le flambeau de « l'étude et du savoir, au sein des campagnes, au « fond des bois, au sommet des montagnes, et même « dans tant de villes qui leur devaient tout ce qu'elles « ont jamais connu de vie littéraire et scientifique. « Que reste-t-il de tant de palais élevés dans le si- « lence et dans la solitude aux produits de l'art, aux « progrès et aux plaisirs de l'esprit, au travail désin- « téressé? Quelques pans de murs crevassés, habités « par les hiboux et les rats; des restes informes, des « tas de pierres et des flaques d'eau. Partout l'aban- « don, la saleté ou le désordre. Plus de retraites stu- « dieuses, plus de vastes galeries pleines de collec- « tions diverses, plus de tableaux, plus de vitraux, « plus d'orgues, plus de chants, plus de biblio- « thèques surtout! pas plus de livres que de prières « et d'aumônes! » (Tome Ier, p. CCXVIII.)

Je l'ai déjà dit ailleurs, je ne suis pas moins touché que M. de Montalembert des violences et des saccagements. Moins de vandalisme et plus de ménage-

ments aurait rendu service à tout le monde. Mais, après de justes regrets accordés à la dévastation de nobles monuments et à la dispersion d'hommes pieux, je demeure dans l'opinion de ceux qui pensent que, biens et maux compensés, la société des hommes est progressivement devenue plus humaine. Pour moi, ce mot renferme tout ce qu'il y a de bon et de beau dans son développement.

Aujourd'hui la face des temps a changé; les ordres monastiques ont reparu de toutes parts comme milice de l'Église. La situation ne les frappe d'aucune défaveur; ils ont la plénitude de leur action, et ce qu'ils peuvent, on le voit et on le verra. Ainsi comparaissent les deux extrémités de l'histoire monastique. Si on les rapproche, si on les compare, on éclairera par opposition l'une et l'autre époque, et on portera mieux le jugement. Une grave interversion est survenue et caractérise les situations. Dans l'époque actuelle, l'ordre monastique, qui veut devenir l'instituteur de la société laïque, non-seulement par la sainteté, mais aussi par les lumières, union qui est indispensable, doit demander à cette même société laïque les lumières; c'est elle qui les a, qui les fait, qui les donne, sans compter que par la tolérance elle est devenue moralement supérieure à la société théologique. Dans l'époque primitive, l'ordre monastique, joignant la sainteté et les lumières, les dispensait à la société et en recevait reconnaissance, révérence et entretien.

Ce ne fut jamais plus vrai qu'à l'époque qui remplit les deux premiers volumes de M. de Montalem-

bert, et où la grande tâche de convertir, d'instruire, de moraliser les Germains échut à l'Église et à sa milice ; époque mémorable dont il a retracé le côté héroïque en peignant les moines devant les barbares ; le côté poétique et gracieux en peignant les moines devant la nature; le côté fécond en appelant, par une heureuse et brillante expression, la conjonction de l'esprit chrétien et de l'esprit barbare les fraîches fiançailles de l'Église avec le peuple germain.

III

LE POLYPTYQUE DE L'ABBÉ IRMINON.

Sommaire [1]. — Le polyptique d'Irminon nous place au commencement du neuvième siècle, à un moment où les Germains ne sont pas encore complétement fondus au sein des populations romanes, et où le pouvoir suprême est tenu par un chef germain, non par un chef indigène. C'est un tableau du mélange confus des races et des conditions qu'avait produit l'invasion germanique, et d'où devaient sortir les nations modernes. L'opinion est généralement accréditée que l'invasion germanique fut salutaire et rajeunit le vieil empire en décadence et épuisé. Je la regarde comme un préjugé. Physiologiquement et en vertu de la loi d'hérédité, les Germains jetaient dans le milieu civilisé où la force les avait introduits, des instincts plus sauvages et des intelligences plus obtuses, de sorte que leur mélange tendit à faire baisser le niveau. Historiquement, leur apport, uniquement composé de la mythologie d'Odin, d'une industrie grossière et de chants barbares, qu'était-il à côté de l'apport des nations romanes, qui avaient avec elles le christianisme, les lettres et les sciences, les arts et l'industrie de la Grèce et de Rome? Pourtant, quand tout cela se fut fondu ensemble, il en naquit un régime social organisé, au spirituel, en une Église qui, par son clergé et par ses moines, donnait à tous l'enseignement de la religion, de la morale et de la science, et, au temporel, en une féodalité qui reposait sur le servage. Dans cette transformation

1. *Polyptyque de l'abbé Irminon, ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Charlemagne;* publié d'après le manuscrit de la bibliothèque du roi avec des prolégomènes, pour servir à l'histoire de la condition des personnes et des terres, depuis les invasions des barbares jusqu'à l'institution des communes, par M. Guérard, membre de l'Institut. Paris, 1834. — *National*, 20 décembre 1847, janvier 1848, et 7 février.

l'esclavage antique avait disparu. C'était beaucoup; ce ne fut pas tout. Ce régime, tout imprégné des traditions romaines et tout désireux de renouer celles qu'il avait perdues, comportait un certain développement de lumières, de richesses, de civilisation; il y tendit. En y tendant, il fit éclater, si je puis parler ainsi, la coque qui le contenait, et les communes affranchies prirent leur rang; de sorte que, pour la première fois dans le monde, on vit commencer la vraie liberté des classes populaires, celle qui n'a pas d'esclaves au-dessous d'elle.

I. — *De l'invasion germanique.*

Le terme de Polyptyque et le nom d'Irminon se présentent pour la première fois à la plupart des lecteurs, car ils appartiennent l'un et l'autre à l'érudition. Un polyptyque, mot d'où est dérivé le mot vulgaire de pouillé, était un registre contenant la description des possessions territoriales avec leur division, leur population et leurs revenus. Irminon fut abbé de Saint-Germain-des-Prés, et personnage assez considérable pour avoir signé au testament de Charlemagne en l'an 811.

« Le polyptyque, dit M. Guérard, dont l'abbé Irminon est l'auteur, constate les noms et l'étendue des domaines de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, la contenance et la nature des différents fonds qui les composent; et, en général, la culture, les produits, la condition et l'administration des terres, sous les règnes de Charlemagne et de Louis son fils et son successeur. Il nous révèle le sort des colons et des serfs, en nous introduisant dans leurs cabanes ou en nous transportant au milieu d'eux dans leurs travaux des champs. Il nous dit combien de personnes composent une famille, comment elles se nomment, à quelle classe elles appartiennent; il nous informe des

tenures qu'elles occupent, des redevances et des services qui sont à leur charge, et nous met en état d'apprécier l'aisance de chaque ménage, la fortune et le sort de chaque individu. D'un autre côté, les mesures agraires et celles de capacité sont données; le prix de l'argent et celui des choses nécessaires à la vie sont évalués; la topographie ancienne de plusieurs pays de la France est éclaircie; enfin, les renseignements qui sont mis à notre disposition, combinés avec ceux qui se rapportent à notre état actuel, peuvent fournir les bases de la statistique comparée d'un même pays, à plus de mille ans d'intervalle et à deux époques opposées de barbarie et de civilisation. Le temps seul a pu rendre littéraire un monument qui ne doit son origine qu'au seul esprit d'ordre et d'économie domestique, et au besoin de fixer d'une manière définitive les droits d'une riche abbaye et les obligations de ses nombreux tenanciers. » (T. I, pag. 25.)

Si le chef gaulois qui, à la tête de la petite cité des Parisiens, défendit vaillamment son indépendance et livra à Labienus un combat désespéré sur les bords de la Seine, fût revenu dans sa ville natale au moment où le César Julien y tenait sa cour en un palais brillant de tout le luxe romain, certes les changements survenus lui auraient paru extraordinaires, et il n'aurait plus rien reconnu, pas même sa langue, que le latin expulsait de jour en jour. D'autre part, si quelque Gaulois favori de Julien eût visité sous l'empire de Charlemagne les lieux si chéris de son maître, de nouveau tout lui aurait paru changé : monuments,

société, langue même, car, de jour en jour, le latin faisait place à l'idiome qui devait être le français. Huit cents ans avaient suffi pour amener cette double conversion des choses; et deux fois la Gaule avait été modifiée de fond en comble par le contre-coup d'événements et de faits qui s'étaient passés bien loin d'elle. L'invasion romaine lui avait apporté la civilisation et l'avait rapidement entraînée dans une voie nouvelle, à tel point que, peu de temps après la conquête, quand les Germains et les Bataves, un moment victorieux, voulurent faire entrer les Gaulois dans leurs projets, les cités de la Gaule, consultées, répondirent qu'elles courraient la fortune de l'empire. De même que la culture grecque et l'organisation romaine étaient venues de loin la saisir, de même elle fut saisie et profondément transformée par le christianisme né, dans un coin de l'Asie, du concours des idées juives et des idées grecques, et par l'invasion que préparait dans les forêts du Nord l'esprit déprédateur et aventureux des peuplades germaniques.

Il n'est sans doute personne qui, en lisant les commencements de l'histoire de France, telle que d'ordinaire elle est présentée, n'ait été saisi d'un mortel ennui. Ces princes barbares qui se partagent leurs États comme une propriété particulière, ces guerres qui ne sont que des courses de pillage, ces assassinats perpétuels, tout ce mouvement sans but et sans raison dégoûtent l'intelligence; aucun ordre, aucune lumière ne se montrent dans ce chaos, et c'est à se désespérer que de vouloir suivre les Clotaire, les Thierry et les Sigebert dans leurs entreprises, dans

leurs partages et dans leurs successions; aucun grand intérêt n'est mis en jeu; rien de général dans cette histoire livrée à tant de perturbations; seules des passions sauvages s'agitent sans limites et sans terme sur le sol de la Gaule.

Tout est stérile à cette époque, si l'on cherche ce qui n'y est pas, à savoir les combinaisons de la politique, les plans habiles des capitaines, la gloire des armes, celle des arts et des lettres, et le jeu d'une administration qui travaille régulièrement pour un but déterminé. Mais, à un autre point de vue, l'aspect des choses se transforme, et l'on peut dire qu'il n'est rien de si curieux et de si instructif que cette grande catastrophe qui livra l'empire romain aux barbares du Nord. Les annales du monde ne nous offrent aucun événement de ce genre qui ait atteint de pareilles proportions et qui nous soit aussi bien connu. Le point capital est d'examiner quel a été et quel devait être le résultat de ce mélange intime de la civilisation et de la barbarie. L'historien qui n'écrit pas seulement l'histoire pour la raconter, mais qui la traite comme une science positive, a pour tâche d'étudier la marche de ce grand problème, auquel on pourrait, à bon droit, donner le titre d'expérience historique. Tandis qu'en physique et en chimie, on dispose à volonté les choses de manière à interroger la nature et à en obtenir des réponses précises, c'est le cours des événements qui, dans la science politique, se charge de donner des leçons à l'homme. Il faut savoir les comprendre, et, par cette étude, se former à juger le présent, à pressentir l'avenir.

Une certaine civilisation existe ; des peuples barbares font irruption et s'établissent en maîtres au sein de la population civilisée : quel sera le résultat? Tel est le problème qu'a résolu l'invasion des peuplades germaniques. Le niveau intellectuel s'est-il maintenu, ou a-t-il baissé? L'administration est-elle demeurée intacte? Et si, en réalité, tout a souffert, jusqu'à quel point le désordre s'est-il étendu? et comment l'ancienne société a-t-elle travaillé à réparer les blessures qui lui étaient faites? Certes, la science historique a là devant elle une étude pleine d'intérêt et d'utilité.

On prétend, et c'est un lieu commun fort rebattu, que l'invasion germanique fut un bienfait pour l'empire romain; qu'elle renouvela le sang épuisé, et à une population abâtardie substitua une population jeune et vigoureuse; que, si cet événement n'était pas survenu, la décadence se serait continuée sans obstacle jusqu'à un terme qu'on ne saurait assigner. A mon gré, rien de plus erroné qu'une pareille assertion. On peut dire, d'une façon peut-être absolue, que l'invasion germanique n'a causé que des maux sans compensation. M. Guérard a combattu énergiquement l'opinion qui, soit par amour pour la vertu des barbares et l'attrait mystérieux des sombres forêts, soit par considération pour une Providence qui dispose des choses humaines pour le mieux, suit de ses vœux les progrès des hordes sauvages au delà du Rhin et la course rapide de leurs peuplades à travers l'empire. Pour lui, s'il y avait des vœux à faire, il les ferait pour le triomphe des Romains et pour la défense de la civilisation.

« Ce serait en vain, dit-il, que la poésie et l'esprit de système prendraient à tâche d'exalter les Germains, de grandir et d'ennoblir leur caractère, et de les peindre comme ayant, par leur mélange avec les Romains, retrempé l'état social. Lorsqu'on recherche avec soin ce que la civilisation doit aux conquérants de l'empire d'Occident, on est fort en peine de trouver quelque bien dont on puisse leur faire honneur. » (T. I, p. 200.)

Et ailleurs : « De part et d'autre, chez les vainqueurs et chez les vaincus, tout était en décadence, tout était en désorganisation. Il ne restait plus aux uns que les instincts malfaisants et grossiers des peuples barbares; aux autres que la corruption des peuples civilisés : c'était ce qui valait le moins dans la barbarie comme dans la civilisation. Aussi, lorsqu'ils furent réunis, n'eurent-ils guère à mettre en commun, pour fonder une société nouvelle, que des ruines et des vices. Mais, il faut le dire, la part apportée par les conquérants était de beaucoup la plus mauvaise des deux. L'esprit d'indépendance qui les animait n'était autre qu'un penchant irrésistible à se livrer sans règle et sans frein à leurs passions farouches et à leurs appétits brutaux. La liberté qu'ils connaissaient, la liberté qui leur était chère, et pour laquelle ils bravaient les dangers, était la liberté de faire le mal. Avides de posséder quelque chose, ils s'efforçaient à tout prix d'acquérir davantage, et, lorsqu'ils affrontaient la mort, c'était moins par dédain pour la vie que par amour pour le butin. » (T. I, pag. 200.)

Tout ceci est très-juste et très-bien dit, et l'on ne peut mieux caractériser les funestes effets de l'invasion germanique. Toutefois, il faut bien s'entendre sur la dissolution de la société antique et le désordre qu'elle présentait à cette époque. A moins qu'on ne veuille l'immobiliser, garder le paganisme, Jupiter et sa cour, et conserver du même coup les institutions connexes, tant religieuses que politiques, la division des hommes en maîtres et en esclaves, et tout ce qui suit nécessairement un pareil arrangement des choses, il faut reconnaître qu'une profonde révolution s'opérait, et qu'à mesure qu'une civilisation vieillie s'avançait dans le passé, une civilisation nouvelle arrivait à la lumière. Les philosophes grecs, par une critique assidue, avaient ruiné dans les esprits tous les étais du polythéisme, ils avaient semé tous les germes d'une nouvelle morale, et, quand tout cela fut organisé dans le christianisme, les destinées de la civilisation prirent rapidement la pente qui leur était ouverte. A la vérité les premiers témoins païens de ce renouvellement n'en comprirent aucunement la portée, et ils ne s'aperçurent pas même de cette société qui se constituait à côté de l'ancienne et qui devait la remplacer. Bientôt l'une grandit, l'autre s'usa, et elle était en pleine dissolution au moment où les barbares entrèrent dans l'empire. Si maintenant nous voyons clair dans cette grande substitution, c'est qu'un événement analogue se reproduit à nos yeux. Le christianisme est attaqué depuis un siècle; la société catholico-féodale est éparse sur le sol; et d'autres éléments presque aussi inaperçus, il est vrai, par nos hommes d'État

que le furent jadis les éléments de la société chrétienne s'agglomèrent dans la république européenne.

Ayant ainsi écarté toute équivoque sur l'idée qu'on doit se faire de la dissolution de la société antique, il est facile de juger l'invasion des peuples du Nord. Le mal direct qu'ils causèrent est certain et reconnu de tous ; mais on prétend leur attribuer un bien indirect et des effets qui, en définitive, furent avantageux. Voyons ce qu'il en est. Alors l'état du monde exigeait et promettait la destruction du polythéisme, l'établissement du christianisme, la séparation du pouvoir spirituel d'avec le pouvoir temporel, l'extension de la morale à tous les individus humains, et par suite, l'abolition de l'esclavage ; en un mot, une meilleure théologie et une meilleure organisation politique. En tout cela quelle fut l'utilité des barbares? Certes, l'établissement du christianisme n'en fut pas avancé, la cause de la morale n'en fut pas servie, l'esclavage n'en marcha pas plus vite vers l'extinction. Loin de là, le désordre qu'ils répandirent partout ralentit les mutations nécessaires et les compromit pour longtemps. De plus, le niveau intellectuel baissa ; et, de même qu'un mélange d'eau chaude et d'eau froide prend une température moyenne, de même ce mélange de barbarie et de civilisation descendit à un degré moyen où il oscilla, jusqu'à ce que, le désordre s'apaisant, et les nouveaux venus se fondant parmi l'ancienne population, les forces créées avant l'invasion reprirent leur essor et portèrent la civilisation à un point plus élevé que dans l'antiquité.

On peut arriver à une conclusion analogue en sui-

vant une voie différente ; c'est-à-dire en supposant que l'invasion barbare n'ait pas eu lieu. Il serait futile de prétendre refaire l'histoire et de vouloir donner de la réalité à des conceptions idéales. Mais il peut y avoir, comme exercice, une véritable utilité à considérer des cas hypothétiques bien caractérisés. Par une étude de ce genre on s'habitue à reconnaître les rapports de causes et d'effets et à comprendre nettement que l'histoire n'est point un jeu fortuit d'accidents ni une répétition de scènes toujours semblables, toujours tournant dans le même cercle. Sans doute, quand on fut au troisième ou au quatrième siècle de l'ère chrétienne, et que, pour me servir du langage mélancolique de Tacite, les destinées de l'empire inclinèrent vers la décadence : *vergentibus imperii fatis;* il était devenu impossible de détourner la catastrophe imminente. Ni l'activité militaire de Constantin, ni les brillantes expéditions de Julien, ni la vigueur de Théodose ne réussirent à fermer les profondes trouées qui avaient été faites aux frontières. Mais il fut un temps où le mal n'était pas aussi menaçant et où la puissance était plus grande. Quand Germanicus alla venger la défaite de Varus, la Germanie était conquise, si Tibère l'eût voulu; mais la guerre et la conquête ne convenaient pas à ce prince, surtout si les armées devaient avoir pour chef son fils adoptif. Les légions romaines rentrèrent de ce côté-ci du Rhin, et y montèrent pendant quatre cents ans cette faction si souvent troublée par de chaudes alarmes, et finalement emportée par l'invasion. Mais si l'on suppose la Germanie civilisée et la barbarie arrêtée à la Vistule, les destinées de

l'empire suivent leur cours; le christianisme s'établit; l'esclavage, contre lequel les codes commençaient à inscrire des dispositions, se modifie; la société nouvelle se fonde; la transmission des sciences, des lettres et des beaux arts n'éprouve point de fâcheuses interruptions; et l'on peut conclure que la transition du monde ancien au monde moderne eût été plus courte et meilleure, et que la rénovation, au lieu d'être terminée vers le dixième siècle, aurait été accomplie dès le septième ou le huitième.

La considération des cas hypothétiques a aussi cela d'utile qu'elle oblige à distinguer soigneusement ce qui, dans l'histoire, est nécessaire de ce qui n'y est que contingent. Dans le cas spécial ici examiné, ce qui est nécessaire, c'est le développement des germes déposés dans la société par la science, par la philosophie, par les lettres, par les arts, par les mœurs et les institutions, et tellement nécessaire, que la plus formidable invasion de barbares dont l'histoire ait gardé le souvenir ne put pas prévaloir ni ensevelir la civilisation sous la ruine des villes et sous les pieds des peuplades conquérantes. Ce qui fut contingent, c'est le naturel particulier de Tibère, qui craignit Germanicus, et qui crut devoir suivre une politique purement conservatrice. Le corps social est tellement complexe et formé de tant d'éléments solidaires les uns des autres, que les perturbations y sont incessantes. Des causes perturbatrices dérangent à chaque instant la marche régulière des choses, et y prennent une part très-considérable, qu'on peut appeler fortuite, c'est-à-dire placée hors de tout calcul et de toute théorie.

Non pas que je veuille aucunement dire que ces causes n'ont pas leur raison d'être; mais elles appartiennent à un ordre tout autre que l'ordre historique, et elles sont ou physiques ou physiologiques. C'est ainsi que l'inondation qui, dit-on, chassa les Cimbres hors de chez eux, et qui menaça si gravement l'histoire de Rome, est une cause physique. C'est ainsi que la maladie qui emporta Alexandre, et qui eut une influence si considérable sur la suite des choses, fut une cause physiologique. L'action de ces accidents est grande, modifie l'histoire dans de certaines limites, et ne peut être soumise à aucune combinaison. Tel est, dans la science historique, le départ du nécessaire et du contingent, du fortuit et du régulier, des perturbations et de la loi.

Les barbares, dit-on, rajeunirent par un sang nouveau le sang épuisé et abâtardi des populations romanes. Cette phrase souvent répétée, qui a une apparence de rigueur scientifique, renferme deux erreurs, l'une physiologique, l'autre historique. En physiologie, que signifie améliorer le sang? C'est introduire dans une race des individus doués de qualités supérieures. Par l'intermédiaire de l'hérédité, qui est une des propriétés des corps vivants, ces aptitudes passent aux descendants; et, si l'on a soin d'écarter le mélange avec des individus inférieurs, on finit par créer un type perfectionné qui se propage par lui-même. C'est ainsi que le cheval anglais a été créé. Se passa-t-il quelque chose de semblable lors du mélange des barbares avec les populations romanes? non certainement. D'après la théorie de l'hérédité, les peuples

sauvages, qui ont moins d'idées et moins d'aptitudes que les peuples civilisés, ne peuvent influer que défavorablement par leur mélange; et l'histoire prouve que, bien loin d'améliorer le sang, ce sont eux, au contraire, qui ont besoin que leur sang soit amélioré. Il se passe toujours un long temps avant qu'ils deviennent aptes à concevoir les idées qui nous paraissent même les plus simples. C'est cet obstacle qui rend illusoire toute tentative d'appliquer aux nations arriérées les institutions des nations avancées, et qui retarde toujours la régénération de celles qui, par une raison quelconque, étaient tombées dans un état inférieur. Ainsi, physiologiquement, ce ne furent pas les barbares qui améliorèrent la population romane, ce fut la population romane qui améliora les barbares. Mais, comme l'invasion fut nombreuse, il y eut certainement abaissement du type. Quelque chose de sauvage, d'indocile et d'obtus passa dans les Gallo-Romains, et ceci fut pour beaucoup dans la lenteur avec laquelle s'effectua la rénovation.

Historiquement, l'erreur que je signale n'est pas moindre; elle tient à une confusion singulière et à une vue incomplète des choses. Les barbares, dit-on, rajeunirent une société vieillie. Oui, certes, il y avait alors une société vieillie; mais les barbares ne la rajeunirent pas, et les débris qui en restaient encore continuèrent à se dissoudre et finirent par disparaître complétement: c'était la société païenne, ruinée sans retour par le travail intestin des idées. Mais, à côté, se trouvait une société nouvelle qui se développait par ses propres forces, et qui était le produit naturel de

l'ancienne civilisation; celle-là n'avait aucun besoin de l'intervention des barbares pour prospérer, et, certes, à côté d'elle, les Germains avec leur Olympe sauvage, avec leurs dieux qui buvaient dans les crânes ennemis, avec leur vie toute dénuée de culture, appartenaient, dans le fait, à un monde plus ancien, à une période historique plus reculée que le paganisme lui-même, le paganisme rejeté cependant comme un vieux vêtement par la société qui se formait. Ainsi, au moment de l'invasion, il se trouvait, non pas une société vieillie, mais deux sociétés : l'une vieillie et l'autre jeune; l'une malade au point qu'aucun remède ne pouvait prolonger son existence, et que le brillant Julien lui-même échoua dans cette entreprise rétrograde; l'autre vigoureuse et croissant avec tant de force, que non-seulement elle se débarrassa des langes qui l'enveloppaient, mais encore dompta l'invasion barbare et l'absorba.

On le voit donc, la physiologie, par sa loi d'hérédité, l'histoire, par une juste appréciation de l'état des choses, enseignent également que l'invasion ne put rien améliorer. Ce fut, à vrai dire, une grave maladie du corps social, la plus grave peut-être que nous connaissions. Jusqu'à ce que la science historique se soit établie et se soit donné des expressions qui lui conviennent, on ne peut mieux faire que de chercher dans la physiologie, qui lui touche de si près, des comparaisons et des analogies. De même que le corps humain est sujet, dans son développement, à des maladies qui, sans en arrêter le cours, lui causent souffrance, mal et perte de temps, de même le corps social, en-

core plus compliqué, éprouve des désordres qui le compromettent plus ou moins gravement. De même que le corps vivant, en vertu de la solidarité qui en unit les parties, ressent dans son entier la lésion faite à un point déterminé, de même le corps social, par une solidarité analogue, n'est pas malade en un point sans l'être aussi partout.

La notion de corps social est une idée nouvelle et qui est propre à la science historique. Le corps social n'est pas l'ensemble des populations répandues sur le globe, c'est quelque chose de plus circonscrit. La première fois qu'on peut le reconnaître distinctement, c'est dans la Grèce. Les petits États qui couvraient ce pays, et leurs colonies semées en Asie, en Sicile, en Italie, dans la Gaule, en Afrique, formaient un tout uni par la communauté de civilisation. Le peuple romain, entrant à son tour dans cette association civilisatrice, lui donna une assiette bien plus large, et, on peut le dire, la fonda d'une manière inébranlable. Le moyen âge en accrut considérablement les limites et y attira tout le Septentrion. Enfin, les temps modernes l'ont vue s'étendre encore démesurément. L'Europe ne forme plus qu'une grande république; une nouvelle Europe se crée en Amérique; et on peut prédire que, dans un temps qui n'est plus bien éloigné, le corps social occupera toute la terre. Telle en a été la croissance; mais ce ne fut pas sans de grands troubles, sans de cruelles maladies qu'il se développa ainsi; et l'invasion barbare doit être comptée au nombre des faits les plus graves de la pathologie historique.

II. — *Des richesses de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.*

Les grandes abbayes étaient, au commencement du neuvième siècle, extrêmement riches et puissantes; on en jugera par ce détail de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le Polyptyque, publié par M. Guérard, constate qu'elle possédait 22,234 hectares de terres labourables, 429 hectares de vigne, 504 hectares de prés, 92 hectares 1/2 de pâturages, 1 hectare 1/2 de marais, 197,927 hectares de bois; en tout 221,187 hectares. Ces terres produisaient, d'après l'évaluation de M. Guérard, un revenu de 666,564 francs. Mais ce n'est là que le relevé du polyptyque qui est sous nos yeux : or, le manuscrit est mutilé; il en manque une portion considérable. D'après des calculs qui sont probables, mais pourtant conjecturaux, les revenus des possessions territoriales de l'abbaye montaient à environ 1,100,000 francs monnaie actuelle. La même abbaye jouissait encore, lorsqu'elle fut supprimée, d'un revenu évalué à 130,000 francs dans l'Almanach royal de 1789. D'après un état dressé en 1730 par les moines eux-mêmes, elle avait à cette époque un revenu effectif de 142,325 livres, dont 90,780 livres pour l'abbé et 51,543 pour les religieux.

On s'étonnera sans doute qu'avec des bois aussi considérables, dont la contenance allait à près de 200,000 hectares, le revenu n'ait pas été plus élevé; mais alors le produit des bois était proportionnément bien moindre que celui des terres, à cause du grand

nombre et de la vaste étendue des forêts qui existaient dans le royaume des Francs. Le bois étant à vil prix, celui qui restait dans les forêts des moines, après qu'ils en avaient tiré tout ce qu'il leur fallait pour leur usage et celui de leurs hommes, était d'une bien petite valeur vénale, quoique la quantité en fût énorme, et M. Guérard pense qu'on ne peut pas évaluer à plus d'un franc le produit d'un hectare de bois, y compris la valeur de la paisson.

Le polyptique d'Irminon suffit pour montrer quelle était alors la puissance du clergé, en montrant quelle était sa richesse. Ces deux conditions sont toujours corrélatives : la puissance amène la richesse, et la richesse entretient la puissance. Peu de siècles auparavant, le clergé chrétien n'existait pas; puis il s'était créé au sein d'une société hostile, ne vivant que de contributions volontaires; puis, enfin, la révolution s'étant définitivement accomplie, lui qui en avait été le chef, se trouva nécessairement, par la force des choses et par la sympathie populaire, nanti de la puissance et de la richesse. Celui qui examine l'état de l'empire avant sa chute, voit l'empereur grand-prêtre et chef des armées, au-dessous de lui l'aristocratie qui possède des biens-fonds immenses, au-dessous encore de petits propriétaires qui, par une tendance déjà très-marquée vers la féodalité, vont continuellement diminuant, et enfin la masse des esclaves. Au neuvième siècle, tout a changé; l'empereur et l'aristocratie ont cédé une part considérable de la propriété à un pouvoir nouveau, le pouvoir spirituel. Au lieu d'une seule puissance, il y en a deux, et aussitôt le sol s'est

partagé entre deux possesseurs. Dans les temps qui suivirent Charlemagne, il n'est plus aucune terre qui n'appartienne soit au seigneur, soit au clergé ; toute existence intermédiaire entre le prêtre et le soldat disparaît, et la vraie société féodale est constituée. La durée en fut courte ; en effet, la décadence en commence au premier affranchissement d'une commune. Dès qu'il y eut des hommes qui ne furent dans la possession ni de l'Église, ni des seigneurs, un nouvel élément, un nouveau pouvoir commença dans la société. Ces hommes affranchis, qui n'étaient pas militaires de naissance comme le noble, et parmi lesquels l'Église ne choisissait que des individus, devinrent industriels, et l'industrie, dès lors composée d'ouvriers libres, vint peu à peu s'interposer entre les deux anciens maîtres de toutes choses ; sans qu'il se fît d'esclaves, remarquez-le bien, car c'est là ce qui distingue socialement cette fin du moyen âge d'avec l'antiquité.

Aujourd'hui cette révolution est déjà assez avancée pour frapper tous les yeux. Il n'est personne qui ne sente dans les affaires le poids des industriels ; et leur pouvoir, on peut le prédire sans crainte d'être démenti par l'événement, est destiné à croître encore. Quelque grande que soit la place tenue par l'industrie, cette place est encore petite en regard de celle que lui réserve l'avenir. Le globe est soit en friche, soit inaccessible en bien des points ; les sciences n'ont pas dit leur dernier mot ; et l'administration de ce grand domaine terrestre exigera de savantes combinaisons et l'emploi des hautes facultés de l'esprit. Combien cette administration n'est-elle pas encore dans l'en-

fance? Nous en avons, à l'heure même, un exemple remarquable sous les yeux. Telle est en ce genre l'impuissance, qu'il a suffi d'une mauvaise récolte pour que le pays fût aussitôt en proie à des souffrances cruelles [1].

D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que les pouvoirs qui jadis existaient seuls subissent de profondes modifications. Autrefois (cet autrefois n'est pas loin, et il en reste bien des débris), tout était régi, au temporel, par un pouvoir féodal et militaire qui, sur beaucoup de points, se concentra en une monarchie irresponsable, et, au spirituel, par un pouvoir théologique qui avait la direction de la partie intellectuelle et morale de la société. C'est de la lutte contre ces deux pouvoirs, quand, leur office étant accompli, ils entrèrent en décadence, qu'est née la liberté moderne, qui se caractérise essentiellement par le droit de tout citoyen de participer, d'une façon quelconque, au gouvernement. Mais cette liberté, précieuse conquête indispensable à tout développement ultérieur, tomberait dans le vide à peu près comme la liberté antique, si deux œuvres immenses ne s'ouvraient à son activité. La première est de créer un système intellectuel et moral que, sans scrupule, je nommerai spirituel, et qui soit purement laïque, c'est-à-dire indépendant de toute théologie. La seconde est d'introduire les travailleurs dans le gouvernement de la

1. Il s'agit de la disette de 1847. Depuis, les transports devenus plus faciles grâce aux chemins de fer, et le commerce des grains soustrait aux entraves, ont transformé les disettes en de simples chertés.

société, afin que, sous le contrôle de la science sociale, s'élève une humanité où le travail soit traité en frère, lui qui fut si longtemps traité en esclave, en serf, en manœuvre.

Au temps de l'abbé Irminon, les choses n'en étaient pas là. La société féodale se fondait; le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se séparaient; l'esclavage s'amoindrissait et la féodalité se préparait. Ce grand travail, qui par soi-même aurait été laborieux, se trouvait encore compliqué grandement par la présence des barbares, différents entre eux et différents aussi de la population gallo-romaine. « Rien de plus divers, dit M. Guérard, rien de plus discordant, de plus hétérogène, que les populations, les états, les intérêts, les institutions que la société présentait en France pendant les quatre premiers siècles de la monarchie. Il y avait d'abord des peuples conquérants et des peuples conquis, savoir : des Saliens, des Ripuaires, des Bourguignons, des Allemands, des Visigoths et des Gaulois ou des Romains. Il y avait ensuite des hommes libres, des colons et des serfs. Il y avait en outre plusieurs degrés dans la liberté et dans la servitude. L'inégalité se reproduisait également sur le sol : selon que les terres étaient franches, dépendantes ou en servitude, elles composaient des alleux, des bénéfices ou des tenures. De plus, elles avaient chacune des coutumes et des usages particuliers, suivant les maîtres et suivant les pays. Il y avait donc partout diversité et inégalité; et, comme nulle part rien n'était réglé, ni contenu, ni définitif, il y avait lutte et guerre. »

C'était donc véritablement une époque de transition. Et, en effet, quand on examine les documents qui nous en sont arrivés, on voit que tout est en désordre, que tout est confondu. Le polyptyque d'Irminon est une pièce importante parmi ces documents, d'autant plus qu'il a un caractère authentique et on peut dire officiel.

« Ce polyptyque, dit M. Guérard, au lieu d'être un recueil de renseignements, fait à la guise et de l'autorité privée de l'abbé Irminon, pour la commodité et la sûreté des comptes de l'administration temporelle, est un état officiel et authentique des biens et des droits de son abbaye, dressé solennellement et contradictoirement par les parties intéressées, obligatoire pour toutes, et, au besoin, faisant foi en justice. Pour rédiger un livre de cette espèce, des commissaires chargés de cette mission et investis d'un caractère public, se transportaient dans chacune des terres de l'abbaye; ils en assemblaient les tenanciers et procédaient à une enquête, dans laquelle ceux-ci faisaient la déclaration de ce qui composait leurs terres et des redevances ou services auxquels ils étaient obligés par la coutume ou l'usage de l'endroit. On dressait un procès-verbal de leurs déclarations, dont la vérité était attestée par le serment des plus anciens et des plus considérables d'entre eux; et cette pièce devenait ainsi un acte irréfragable pour le maître comme pour ses tributaires, et la loi constante de la terre et de ses habitants. » (T. I, p. 30.)

On reconnaît dans le polyptyque d'Irminon quatre principales classes de personnes : les hommes libres,

les colons, les lides et les serfs. La liberté était progressivement décroissante de la première classe à la dernière. L'état du colon était meilleur que celui du lide, et celui du lide meilleur que celui du serf. Ces trois états, qui finirent par se confondre, restaient séparés dans le principe par des barrières insurmontables.

L'homme libre du moyen âge est en quelque sorte défini par une formule commune à beaucoup d'actes d'affranchissement. C'est l'homme qui jouit du droit d'aller où il veut sans empêchement et sans pouvoir être légalement réclamé par aucun maître. On peut distinguer trois ordres d'hommes libres, suivant qu'ils ont : 1° liberté, propriété et juridiction; 2° liberté et propriété sans juridiction ; 3° liberté sans propriété ni juridiction.

Le colon, qui existait déjà dans l'empire romain, était l'homme qui, inséparablement attaché à la culture d'un fonds étranger, en faisait les fruits siens moyennant une redevance fixe qu'il payait au propriétaire. Vivre et mourir sur le sol où il était né, c'était là son destin comme celui de la plante.

Autant qu'on peut distinguer le lide du colon, celui-là, attaché comme celui-ci à la terre, avait une part plus considérable de service à accomplir auprès du maître. Comme on voit, le lide et le colon étaient dans un état mixte composé moitié de liberté, moitié de servitude.

Enfin venaient les serfs ou esclaves, qui appartenaient au maître, et qui pouvaient être vendus et aliénés comme une chose.

D'un autre côté, la terre ne présentait pas moins de différences. Il y avait des terres libres et des terres serves; ce qui en faisait la condition, c'était la nature des redevances, non l'état des personnes. Sans doute, à une époque antérieure, ces deux choses se correspondaient : les terres libres étaient données à des libres et les terres serves à des serfs. Mais au temps de Charlemagne tout cela était en pleine confusion. Des terres libres sont occupées par des serfs, et des terres serviles par des libres. Alors les redevances et les services qui jadis n'étaient imposés qu'à des esclaves, le sont à des hommes libres, et réciproquement des charges réservées anciennement aux hommes libres sont supportées par des esclaves. En un mot, il y a contradiction flagrante entre la loi des personnes et celle des choses. La désorganisation de l'ancien compromis entre l'invasion barbare et l'administration romaine devenait chaque jour plus grande, et toutes les diversités de race et de condition tendaient à se confondre en une seule uniformité, qui fut un peu plus tard l'uniformité féodale.

Cette transition et cette fusion sont manifestes, même pour les noms propres des hommes. Dans les premiers temps qui suivirent l'invasion, le nom seul suffit pour distinguer le barbare du gallo-romain; mais les nouveaux venus finirent par se mélanger avec la population indigène, et dans le polyptyque de l'abbé Irminon ces distinctions sont tellement effacées, qu'au sein de la même famille les divers membres portent les uns des noms germaniques, les autres des noms latins.

Ce qui n'est pas douteux, à l'inspection du polyptyque d'Irminon, c'est qu'au commencement du neuvième siècle, l'agriculture présente, dans les possessions de l'abbaye de Saint-Germain, un état remarquable de prospérité. Les terres y sont divisées en domaniales et en tributaires. Les premières sont administrées par les moines ou par leurs officiers, et les secondes possédées par des colons, des lides, des serfs, et quelquefois même par des hommes libres qui les ont reçues et qui les tiennent de l'abbaye. La plus grande partie des terres tributaires sont distribuées en petites fermes appelées *manses*. Ces manses sont occupés par une ou plusieurs familles, et ces familles, quoiqu'elles soient, en général, assez chargées d'enfants, sont loin de paraître dans l'indigence. Outre les terres de leur tenure, elles avaient néanmoins à cultiver celles des manses seigneuriaux. Aux différentes saisons de l'année, les hommes de l'abbaye, sous la direction ou sur l'ordre du maire et du doyen de la terre, se rassemblaient, les uns avec des chevaux et des bœufs, les autres avec des pioches, des houes, des bêches, des haches, des faux, des serpes et autres instruments de ce genre, et allaient par bandes travailler dans les champs, les vignes, les prés et les bois du manse seigneurial.

Le manse était héréditaire : il ne pouvait être morcelé ; les charges imposées étaient fixes ; mais les terres qui n'étaient point *amansées* (on donnait souvent le nom d'hospice à ces terres) étaient susceptibles d'être ou réunies ou divisées, à la volonté du maître ; par conséquent, elles ne pouvaient pas être régies par un

droit uniforme, et sans doute, à l'origine, elles ne furent que des tenures temporaires; mais, les terres, aussi bien que les personnes, tendant à se confondre, l'intervalle qui séparait les manses des hospices se détruisit insensiblement, et ces deux espèces de tenures ne différèrent l'une de l'autre que du plus au moins, c'est-à-dire que les petits manses devinrent de grands hospices, et les grands hospices de petits manses. On remarquera cette constitution de la propriété foncière, qui ne permettait pas que les terres tributaires se morcelassent continuellement, et qui réglait une fois pour toutes, aussi bien à l'égard du maître qu'à l'égard du tributaire, la contenance du fonds acensé.

Le manse tributaire se composait, en moyenne, d'environ dix hectares et un tiers, et rendait cent quarante et un francs de cens. Il en résulte que le produit de l'hectare acensé n'était que de treize francs soixante-cinq centimes. La population des mille six cent quarante-six manses tributaires était au moins de dix mille personnes réparties en deux mille sept cent quatre-vingt-huit ménages, et par conséquent, pour chaque ménage, un peu plus de six hectares.

Le polyptyque d'Irminon contient un grand nombre de noms de petites localités qui ne sont pas sans quelque intérêt pour l'étude de la langue. Ce document, ayant été rédigé dans les premières années du neuvième siècle, est voisin de l'époque où est signalé le premier monument en langue vulgaire, à savoir le serment des fils de Louis le Débonnaire. Si l'on compare les noms dans leur forme ancienne et dans leur rme actuelle, on a, d'une part, l'étymologie, qu

souvent est immédiatement donnée ; d'autre part, la trace de la transformation éprouvée par le mot. Il serait sans doute fort difficile, sans ce secours, de savoir ce que signifie le nom de Morsan, petit village situé sur la Seine ; mais, quand, dans le polyptyque, on le voit dénommé *murcinctus*, on reconnaît aussitôt la cause de l'appellation, due à un mur qui enceignait sans doute ce village. De plus, on peut remarquer une empreinte de la langue moderne qui commençait à poindre : le latin aurait dit *murocinctus;* le peuple disait dès lors *murceinct*, et le bas latin reproduit *murcinctus*. Palaiseau est *palatiolum*, à cause d'un petit palais où ont résidé les rois de la première race. Les noms de lieux, quelquefois merveilleusement conservés, se sont, dans d'autres circonstances, profondément altérés, plus même que les autres mots. Le sens n'en étant pas toujours aussi déterminé et aussi clair que dans les termes de la langue elle-même, le vulgaire les a, en plus d'un cas, estropiés de la façon la plus singulière. Ainsi, un village nommé dans le polyptyque *Andria*, s'est nommé Andrie, Andrive, et enfin Haute-Rive, quoiqu'il ne s'y trouve pas même un cours d'eau.

Ces quelques mots sur la langue ne sont pas inutiles pour compléter le tableau des prolégomènes du moyen âge. Telles étaient, en effet, les affinités actives des éléments combinés, que tout se créait à nouveau, société, mœurs et idiomes ; et, certes, ce n'est pas faire une comparaison inexacte que de se représenter l'Occident comme un grand laboratoire où les choses abandonnées à leur tendance s'arrangeaient suivant

leurs lois propres. Charlemagne, homme vraiment politique, intervint pour régulariser, au profit de la société nouvelle, les conditions que le passé lui avait transmises.

« De tout ce mélange, dit M. Guérard, et ce pêle-mêle de races, de chefs de bande, de chefs de canton, et d'hommes attachés à des institutions, à des usages, à des seigneurs différents, Charlemagne fit autant de sujets, et d'une foule de petits peuples il s'efforça de former une grande nation. Il sut s'emparer des ambitions et des passions personnelles; il sut réunir, diriger et maîtriser les forces particulières et opposées, bâtir des villes, et accomplir des merveilles avec des instruments de destruction. On le vit assigner et assurer à chacun sa place, imposer et maintenir l'obéissance, et créer à tous une communauté d'intérêts. L'ennemi qu'il attaqua hors des frontières devint l'ennemi commun. Les assemblées qu'il tint chaque année, il les rendit nationales. La juridiction de ses commissaires s'étendit sur tous les habitants et sur toutes les parties de ses États. Il reconstitua l'unité du pouvoir et le gouvernement central; il recueillit les restes de la civilisation et les anima d'une nouvelle vie; et, lorsqu'il eut consacré son siècle à l'admiration de la postérité, il descendit dans la tombe en souverain, laissant à son héritier la paix avec un empire immense, florissant et calme, dont tous les peuples concouraient ensemble vers le but qu'il avait marqué. Louis le Débonnaire, fils malheureux, mais indigne, mais coupable, de ce grand prince, renversa de fond en comble l'édifice majestueux élevé par son père. Il remit la

division partout, dans les hommes comme dans le territoire, et rendit, par la faiblesse et l'inconstance de son esprit, par son manque de foi et de prudence, tout individuel et local comme anciennement. Il eut un règne si funeste, qu'après avoir hérité d'un pouvoir qui s'étendait depuis la Catalogne jusqu'au delà de l'Elbe, et qui n'avait pas de contre-poids en Europe, il transmit à ses fils, avec la discorde et la guerre, des royaumes qui tombèrent en épouvante et en péril à l'approche de quelques bandes d'aventuriers. Bientôt disparurent pour longtemps la tranquillité publique et la sécurité personnelle, l'autorité royale, les institutions et les lois. La confusion devint générale, et le droit fut remis à la force. Fallait-il donc passer par cette anarchie pour arriver à la renaissance? et la route qu'avait tracée Charlemagne n'y conduisait-elle pas d'une manière plus prompte et plus sûre? » (T. I, p. 204.)

Cet éloge est complétement mérité. Mais alors tout courait à la féodalité, et il aurait fallu, chose on peut dire impossible, plusieurs grands princes de suite pour conserver la prépondérance au pouvoir central. Ce pouvoir, sous les faibles successeurs de Charlemagne, se réduisit à une ombre, et il ne se reconstitua que longtemps après, autour du grand fief qui appartenait au chef de la troisième race. Toutefois, le travail politique de Charlemagne ne fut pas perdu, et l'on doit regarder comme capital le service qu'il rendit par la conquête de la Germanie. En cela il reprit l'œuvre abandonnée plus de sept siècles auparavant par les Romains ; et, en faisant entrer cette grande

contrée dans la république occidentale, il donna à la civilisation une stabilité qu'elle n'avait pas encore eue; au lieu d'être sur le Rhin, les limites en furent sur l'Oder et la Vistule. La barbarie, cessant d'avoir pour avant-garde les Germains, aurait dû leur passer sur le corps avant d'atteindre le reste de l'Occident; et aussi, depuis lors, elle a été mise hors de cause et s'est trouvée incapable de renouveler les grandes invasions.

On ne peut trop apprécier l'efficacité des conquêtes que fit Charlemagne de ce côté. Sans doute on n'alléguera pas ici, comme on fit tant de fois, les vertus patriarcales et l'innocence inoffensive des peuples barbares. Rien de plus mobile et de plus remuant que de pareilles populations, pour qui la guerre est une occupation favorite. Les Gaulois se jetaient incessamment sur l'Italie, sur l'Espagne, sur la Grèce même et l'Asie Mineure; les Germains se répandaient sur l'empire romain, et, à moins de vouloir subir indéfiniment ces attaques dangereuses et rester, comme les empereurs romains, immobiles à la garde des frontières, il fallait bien se décider à la guerre d'invasion et à la conquête.

Quand je parle ainsi, on ne m'accusera pas, j'espère, de prétendre que les hommes qui ont mené alors les affaires prévirent des résultats lointains et agirent en vue du bien d'une civilisation à venir. Si Tibère suivit la politique conservatrice, c'est que cela convenait à son humeur et à ses intérêts du moment; si César et Charlemagne incorporèrent, l'un la Gaule, l'autre la Germanie, c'est qu'ils aimaient la guerre et poursuivaient des vues ambitieuses. Seulement, tel était alors

le conflit de la civilisation et de la barbarie, qu'il importait que César ne fût pas vaincu et que Charlemagne ne laissât pas, comme Varus, les ossements de ses guerriers dans les forêts saxonnes.

Charlemagne fit pour la civilisation, en soumettant la Germanie, ce que César avait fait en soumettant la Gaule. Qu'on imagine ce qu'aurait été le flot de l'invasion, si la Gaule n'eût pas été romaine et se fût précipitée avec les nations septentrionales sur le monde civilisé. Loin de là, elle opposa aux envahisseurs une longue résistance, et, à vrai dire, depuis le règne de l'empereur Julien, elle fut le centre des grandes affaires jusque par delà Charlemagne. Cet ascendant qu'elle eut à l'heure de la dissolution de l'empire, elle le dut à sa position limitrophe de la barbarie, condition qui a joué jadis un rôle plus considérable qu'on ne pourrait le croire d'après l'état des choses actuelles, où elle est évidemment sans influence. Être à la fois le boulevard et l'avant-garde de la civilisation était une fonction capitale, dans un temps où la barbarie était si puissante. Ce fut une part notable de la prépondérance de la Grèce quand l'Italie était barbare, de l'Italie quand la Gaule était insoumise, de la Gaule quand la Germanie menaçait sans cesse de franchir le Rhin, de la Germanie quand, au début du moyen âge, elle se trouva chargée d'arrêter et de civiliser les populations slaves et scandinaves qui bordaient sa frontière.

Au point de vue historique, on doit admirer la persévérance et le succès de Charlemagne dans une entreprise qui avait rebuté l'empire romain à l'apogée de sa grandeur.

III. — *De l'abolition de l'esclavage.*

La tentative de Charlemagne pour constituer le pouvoir central, toute sage et vigoureuse qu'elle ait été, échoua, et la société se trouva complétement livrée à ses propres tendances. Aussitôt on la vit se dissoudre en une multitude de petites agglomérations, les moins puissants se groupant autour des plus puissants, et ainsi de suite jusqu'au dernier échelon, celui du serf, qui cultivait la terre. C'est là ce qu'on appelle la féodalité, époque où il n'y eut, à vrai dire, personne de libre, chacun étant assujetti à un service envers un supérieur. M. Guérard a parfaitement décrit cette transition : « Le nombre des hommes libres en France, avant l'institution des communes, alla toujours en augmentant ou en diminuant suivant l'idée qu'on attache à ce nom. Si l'on entend par liberté l'état des personnes qui n'étaient ni des vassaux, ni des colons, ni des serfs, les hommes libres, qui dans ce cas ne sont autres que les hommes indépendants, furent toujours de moins en moins nombreux et finirent par disparaître à peu près entièrement au dixième siècle. Alors, presque tout ce qui habitait en France était l'homme de quelqu'un, quoique à des conditions fort différentes. Mais, si l'on entend généralement par libres tous ceux qui n'étaient pas serfs, la classe des hommes libres se grossit continuellement sous l'influence et sous la protection de la religion chrétienne, qui attaqua la servitude dans son principe, et qui, en la combattant

sans relâche, finit par en délivrer la plus grande partie de l'Europe. »

La grande différence de la féodalité avec l'antiquité, c'est qu'elle n'a plus ni hommes libres, ni esclaves. Les hommes libres, nous venons de voir comment ils disparurent, ils devinrent des vassaux ; voici comment les esclaves se haussèrent d'un degré dans la société : ils devinrent des hommes de mainmorte : « A partir, dit M. Guérard, de la fin du neuvième siècle, le colon et le lide deviennent de plus en plus rares dans les documents qui concernent la France, et ces deux classes de personnes ne tardèrent guère à disparaître. D'un autre côté, la condition des esclaves subissait une modification favorable, et, les diverses classes de personnes non libres tendant à se confondre, les colons, les lides, et les esclaves cédaient la place à une seule classe de personnes, aux hommes de *pôté* (*homines potestatis*), aux vilains, aux mainmortables, à tel point qu'au commencement du dixième siècle, la mainmorte avait succédé, en France, à toutes les classes enfermées dans l'ancienne servitude. De cette uniformité de population et du changement de sa condition résulta la possibilité de l'affranchissement des communes. »

Une fois que le serf est devenu mainmortable, qu'il possède sa terre à titre héréditaire, et qu'il ne peut plus en être séparé, il est facile de comprendre comment cette obligation qui l'enchaînait au sol s'est changée en de simples redevances ; comment, en un mot, s'est créée la commune du moyen âge, et, par elle, la liberté moderne. Ainsi, en suivant le progrès

du peuple dans les États formés des ruines de l'empire d'Occident, on voit l'esclave passer de la servitude au servage, du servage à la mainmorte, et de la mainmorte à la liberté. « Dans l'origine, dit M. Guérard, qui a si nettement aperçu cette transition des choses et des personnes, il ne possède que sa vie, et encore ne la possède-t-il que d'une manière précaire; c'est moins le pouvoir public que l'intérêt privé, moins la loi que la charité ou la pitié qui la lui garantissent: garantie insuffisante, bien faible pour des siècles aussi cruels. Puis, l'esclave devient colon ou fermier; il cultive, il travaille pour son compte, moyennant des redevances et des services déterminés; au demeurant, il pourra, en cédant une partie de ses revenus, de son temps et de ses forces, jouir du reste à sa guise et nourrir sa famille avec une certaine sécurité, autant qu'on en peut trouver dans les temps de troubles et de guerre; mais enfin, son champ ne lui sera pas enlevé, ou plutôt il ne sera plus enlevé à son champ, auquel lui et ses descendants appartiendront à perpétuité. Ensuite le fermier se change en propriétaire, ce qu'il possède est à lui, à l'exception de quelques obligations ou charges qu'il supporte encore, et qui deviendront de plus en plus légères; il use et jouit en maître, achetant, vendant comme il lui plaît, et allant où il veut. Entré dans la commune, il est bientôt admis dans l'assemblée de la province, et de là aux États du royaume. Telle est donc la destinée du peuple dans la société moderne : il commence par la servitude et finit par la souveraineté. » (T. I, p. 210.)

Ailleurs M. Guérard institue entre les efforts des

peuples anciens pour assurer leur liberté et ceux des populations du moyen âge, une comparaison qui, bien qu'elle ne soit pas de tous points équitable, caractérise cependant la situation. « Il y a une grande différence, dit-il, entre la révolte des citoyens libres de l'antiquité et le soulèvement des serfs et des mercenaires du moyen âge. L'amour de la liberté, de la patrie est l'âme des premiers, la misère seule n'a que trop suscité les seconds. Là on combattait surtout pour les droits politiques, pour les droits du citoyen; ici pour les droits naturels et la propriété. Dans la plupart des plus anciennes chartes des communes, les intérêts purement matériels sont les seuls sentis et réclamés par les révoltés; pourvu qu'on obtienne de vivre à l'abri des extorsions et des mauvais traitements, on fera bon marché du reste. Les traités ou pactes des serfs avec les seigneurs sont des espèces d'abonnements d'après lesquels les uns abandonnent aux autres une part de leur avoir et de leur droit pour mettre l'autre part en sûreté. Quant au côté politique ou moral de leur cause, il n'est pas même aperçu. A l'origine des communes, les prérogatives de la noblesse sont partout une chose sacrée, et les vilains subissent de bon cœur des conditions qui nous paraîtraient aujourd'hui dégradantes et qui sont autant de témoignages du sentiment qu'ils avaient alors de l'inégalité de leurs droits, de leur infériorité sociale, on pourrait presque dire de leur abjection en présence de l'habitant du château. Il faut donc distinguer avec soin les institutions municipales, qui remontent aux Romains, des institutions communales, qui ne datent

que des successeurs de Hugues-Capet. Les premières sont vraiment romaines, et les secondes purement féodales. Les unes rappellent la cité, et les autres le fief. D'un côté, nous voyons des serfs émancipés, mais soumis à des obligations entachées d'une origine et d'un caractère serviles; de l'autre, des citoyens libres ne supportant pas d'autres charges que celles de l'État, et ne devant pas d'autres services que des services publics. » (T. I, p. 207.)

La comparaison établie par M. Guérard est fort juste dans l'exposition des différences, mais pèche néanmoins par un côté. En effet, dans l'organisation dont il s'agit, ce n'est pas le moyen âge qui est inférieur à l'antiquité, c'est l'antiquité qui est inférieure au moyen âge. Sans doute, les sociétés aristocratiques d'Athènes, de Sparte ou de Rome, où les droits du citoyen n'appartenaient qu'à une petite portion d'habitants, et où le plus grand nombre étaient ou ilotes ou esclaves, avaient quelque chose de plus fier et de plus grand que ces pauvres communes qui rachetaient à prix d'argent ou conquéraient par l'insurrection leur liberté. Mais le problème social qui se résolvait alors était d'une bien plus grande portée politique : il s'agissait de faire entrer les dernières classes, les classes serviles dans la jouissance de ces droits qui, dans l'antiquité, étaient l'apanage exclusif d'une aristocratie. Aristocratie est, en effet, le nom de toutes les républiques antiques, même des plus démocratiques. « Qu'aurait dit votre grande âme, ô Fabricius! » s'écrie Rousseau dans un morceau célèbre où il vante les vertus de l'antiquité. On peut présenter aujour-

d'hui cette prosopopée d'un côté plus véritable. Qu'auriez-vous dit, peuple d'Athènes! orgueilleux Spartiates! et vous, Romains, vainqueurs des nations, si vous aviez vu la société nivelée dans ce qui paraissait la plus importante de ses inégalités, l'esclave élevé au rang de citoyen, et Spartacus enfin délivré des chaînes qu'il avait si longtemps portées? Certainement, l'intérêt est grand, quand on entend Démosthène discuter les moyens de résister à Philippe ou les Gracques agiter le Forum, pour arracher aux patriciens de quoi faire vivre la plèbe romaine; mais l'intérêt est encore plus grand quand on voit la servitude s'effacer graduellement dans l'Occident. Il y a là toute la différence d'une question particulière à une question générale.

L'extinction de l'esclavage, l'établissement de la mainmorte et l'affranchissement des communes remplissent toute la période du moyen âge et lui donnent son caractère. Ces faits seraient bien plus clairement conçus par l'esprit, si l'on pouvait reconnaître qu'ils n'ont pas été fortuits, c'est-à-dire produits par des causes accidentelles; mais qu'ils ont été nécessaires, c'est-à-dire produits par des causes inhérentes à l'état de choses tel qu'il était alors. Il faut les examiner l'un après l'autre.

Une institution aussi enracinée, et, ce semblait, aussi nécessaire à l'entretien de la société que l'esclavage, n'a pu périr dans les faits qu'après avoir été attaquée dans les idées et dans les sentiments. Le christianisme fut l'agent déterminé de cette grande innovation. Or, sans remonter plus haut qu'il ne con-

vient ici, je rappellerai que le christianisme naquit de l'union du monothéisme hébreu avec la philosophie grecque, et qu'il s'incorpora ce que celle-ci avait de plus élevé en notions morales et humaines; et c'est par lui que cette phase de la civilisation occidentale se rattache aux temps antérieurs, et en est la conséquence. Il arma la conscience publique contre la possession du chrétien par le chrétien, du frère en religion par le frère; et, sous son influence, les empereurs inscrivirent progressivement dans les lois de sérieuses dérogations au pouvoir des maîtres. Son avantage sur le paganisme fut de transformer l'ordre religieux en ordre spirituel, et d'ériger la prédication de la morale en une fonction régulière. La morale fut uniformément prêchée aux grands comme aux petits, aux maîtres comme aux esclaves. Dans cet enseignement, les esprits fléchirent, l'esclavage perdit son crédit; et, quand l'institution du servage devint universelle, ce qui fut l'importante nouveauté de ces temps, elle se trouva d'abord préparée, puis affermie par son accord avec la doctrine de l'Église sur l'esclavage.

L'histoire n'est jamais si claire que quand les faits découlent des idées. C'est ainsi qu'après l'élaboration scientifique et métaphysique des deux derniers siècles, les idées s'insurgèrent contre la société chrétienne, comme jadis elles s'étaient insurgées contre la société païenne. L'ébranlement décisif est dû à la révolution française. Celle-ci eût pu sans doute se faire autrement, mais elle était inévitable; elle pouvait être modifiée dans sa forme, elle ne pouvait être empêchée. Il

n'est pas impossible de croire que, si le petit-fils de Louis XIV eût vécu et eût eu pour premier ministre son précepteur Fénelon, les grandes catastrophes de la fin du dix-huitième siècle auraient été évitées; du moins, une sagesse prévoyante aurait dès lors mis la France dans une voie de réformes et de mutations pacifiques, au lieu de la dangereuse immobilité qui prévalut. On assure que Louis XIV, après la mort de son petit-fils, traita de chimériques les conceptions de archevêque de Cambrai. Ce qui était chimérique, et l'événement l'a surabondamment démontré, c'était de prétendre conserver une société vieillie et déjà battue par le souffle impétueux des idées nouvelles. Mais ce qui était admirable, c'était de voir un homme, à un siècle de distance, prévoir des dangers, signaler des remèdes, et un jeune prince prêter son appui intelligent à ces projets. Fénelon fut, dit-on, ambitieux; sans doute, et c'est un honneur de plus pour sa mémoire. Heureuses les nations quand l'ambition pénètre dans le cœur d'hommes chez qui les dons du génie sont égaux aux vertus morales! L'ambition n'est que trop souvent le partage d'esprits sans portée et sans valeur qui sont à la merci de tous les intérêts particuliers faute de comprendre un seul intérêt général, et qui remanient à satiété les idées vieillies faute d'avoir une idée qui soit à eux. Un seul point fait craindre que le duc de Bourgogne et Fénelon n'eussent pas été à la hauteur de la tâche qu'ils se donnaient : l'ouverture du dix-huitième siècle annonçait l'indépendance de la pensée; il fallait, pour le régir et pour préparer les événements, des

princes et des ministres qui ne fussent pas serrés dans les liens de la théologie; et peut-être la profonde dévotion du précepteur et de l'élève eût été, à leur insu même, un obstacle et par conséquent un danger.

Il n'est pas inutile de remarquer qu'au début du moyen âge, l'esclavage tombant de lui-même et par le propre développement de la société, les choses ont pris un cours vraiment naturel en créant un intermédiaire qui fut le servage. Aucun degré n'a été conservé lors de l'affranchissement des noirs dans les colonies; mais, s'il en a été ainsi, c'est que la mère patrie, intervenant avec une autorité supérieure, n'a pas laissé les rapports s'arranger d'eux-mêmes, et les a réglés d'après des idées logiques et préconçues. Ces rapports ont tellement de force, qu'à Saint-Domingue, bien que l'insurrection des noirs eût été victorieuse, bien que le pays fût travaillé par les idées de liberté qui venaient de l'Europe, bien qu'enfin le théâtre, étroit en comparaison de l'empire d'Occident, rendît par conséquent les combinaisons moins nécessaires, néanmoins là aussi, c'est le servage qui a succédé à l'esclavage. Toussaint-Louverture et Dessaline l'avaient institué par la violence, et en 1826 il a été régularisé sous le nom de code rural. Le principe de ce code est l'obligation du travail agricole et l'inféodation du travailleur au sol. Tout individu qui n'est pas fonctionnaire public et qui ne justifie pas de moyens de subsistance ou d'une profession soumise à la patente, est de droit attaché au travail de la terre sans pouvoir en être distrait, hors le cas de danger immi-

nent, ni par le service militaire régulier, ni par la loi de la milice. C'est un servage très-analogue à celui du moyen âge, une condition fort semblable à celle des paysans européens sous la féodalité.

Quant au second événement capital du moyen âge, l'établissement du servage, on démontre aussi qu'il est le résultat des conditions antécédentes. Mais, comme il tient à une question plus générale, celle du prolétariat, il importe d'étendre la recherche au delà et en deçà du moyen âge. Le prolétariat n'existe pas dans les sociétés sauvages ; là, à vrai dire, tout le monde est prolétaire ; mais il commence avec la civilisation, et il en est la plus sérieuse difficulté. A l'aurore de l'histoire classique, c'est-à-dire de l'histoire des Grecs et des Romains, les États sont violemment troublés, il s'y élève des tyrannies, c'est-à-dire que les prolétaires, la plèbe, se donnent pour chef quelque homme habile et résolu, capable d'abaisser les aristocrates, le patriciat. Mais ces agitations trouvèrent un terme, et la société se constitua ainsi : la terre fut partagée, tout citoyen eut un lot ; le reste fut esclave. Entre le citoyen propriétaire foncier et l'esclave, le prolétaire avait disparu. Telle fut la première combinaison politique, à nous connue, qui éteignit le prolétariat ; elle reposait tout entière sur la conservation de la propriété entre les mains du citoyen. Ce système, fort simple, fut aisément praticable dans les petits États qui se partageaient la Grèce et l'Italie.

Mais les conditions sociales ne tardèrent pas à opérer ; et au bout d'un temps assez court ce système était

en pleine dissolution. Naturellement les riches étaient devenus plus riches, et les pauvres étaient devenus plus pauvres; la propriété territoriale était sortie des mains du plus grand nombre pour passer dans celles du petit nombre; et les citoyens ainsi dépouillés étaient tombés au rang de prolétaires. Dans une société où l'homme libre n'avait guère d'autre occupation que l'agriculture et la guerre, le prolétaire ne comptait plus pour ainsi dire. De là tant de plaintes des hommes politiques sur la décadence des États, sur leur appauvrissement en citoyens actifs. Rome qui, à cet égard, peut être considérée comme un résumé de l'histoire antique, nous offre le spectacle de la lutte la plus acharnée entre le patriciat et la plèbe pour la possession de la terre. La plèbe vainquit sous la conduite de ses tribuns; mais, arrivée là, elle ne sut que faire de sa victoire, et tout chavira dans l'empire.

Les mêmes causes qui avaient rongé le petit propriétaire dans les sociétés républicaines, le rongèrent dans la société impériale. Cette absorption devint assez frappante dès la fin du premier siècle de l'ère chrétienne pour appeler l'attention d'un homme éclairé, qui nous a transmis à cet égard ses inquiétudes. « Les grands domaines, dit Pline, ont perdu l'Italie, déjà même ils perdent les provinces. » *Latifundia perdidere Italiam, jam et provincias.* « Six propriétaires, ajoute-t-il, possédaient la moitié de l'Afrique, lorsque Néron les mit à mort. » On le voit, tout marchait à la dépossession des petits propriétaires et à la concentration de la propriété entre peu de mains. Où,

en effet, aurait été l'obstacle capable d'arrêter ce mouvement?

Donc, au moment de l'invasion des barbares, le prolétariat avait fait de grands progrès. Sur l'échelle de l'empire romain, il échappait à toutes les combinaisons politiques, et les législateurs qui l'avaient conjuré dans les petites républiques auraient été complétement impuissants à résoudre un aussi vaste problème. D'ailleurs une condition nouvelle surgissait qui le compliquait encore, à savoir, l'abolition graduelle de l'esclavage. La force des choses trancha la difficulté : suivant l'expression technique, on *se recommanda*, on *se fit l'homme de quelqu'un*. Le comte, le duc, l'évêque, l'abbé relevèrent du roi ou de l'empereur, les vassaux inférieurs des vassaux supérieurs, et ainsi de suite jusqu'aux serfs attachés à la glèbe. Le citoyen libre de l'antiquité avait disparu, l'esclave aussi; la féodalité était constituée, et le servage établi. Telle fut la seconde combinaison politique qui remédia au prolétariat.

Sous ce régime, l'Occident eut son lot de prospérité. Les écoles furent actives; l'agriculture et l'industrie se développèrent; les villes s'enrichirent, et vint un moment où les communes réclamèrent la liberté et l'obtinrent, soit en l'achetant à prix d'argent, soit en l'arrachant par la violence. Ce mouvement de liberté ne s'arrêta plus; et, à la fin du moyen âge, il ne restait plus que quelques serfs en des points isolés. L'esclavage antique n'avait pu reparaître; le servage avait disparu, et l'ère moderne s'ouvrait dans sa plénitude. Comment, à la vue d'un résultat social aussi éminent

et aussi décisif, ne pas reconnaître que le moyen âge portait, en sa qualité d'héritier de l'antiquité gréco-latine, des éléments de civilisation qui dépassaient la force, la justice, l'humanité de cette antiquité d'ailleurs si justement admirée?

De nouveau le temps marcha. Le système catholico-féodal ayant été sapé par l'affranchissement des communes, à mesure que la puissance lui échappa, les immenses propriétés territoriales de la noblesse et du clergé passèrent, par un écoulement continu, entre les mains des vilains. Où sont aujourd'hui les quatre ou cinq cent mille hectares que possédait l'abbaye de Saint-Germain? Enfin la France (car c'est elle qui tient ici la tête du mouvement politique) a fait la dernière distribution des propriétés féodales et sacerdotales lors de ce grand phénomène historique qu'on appelle la Révolution.

A ce terme, qui est le nôtre, le prolétariat recommence à se faire sentir, non plus, il est vrai, par la concentration de la propriété territoriale, mais par l'effet du capital. Quand on a dit que nous étions menacés d'une féodalité industrielle, on a dit un mot qui caractérise, dans une certaine mesure, la situation. Il s'agit donc aujourd'hui de trouver une combinaison qui, pour la troisième fois, remédie au mal du prolétariat. Le prolétaire ne peut pas être esclave comme dans l'antiquité, ni serf comme dans le moyen âge ; il faut qu'il soit libre, qu'il ait le vivre assuré, qu'il ne succombe pas sous le faix de l'exploitation, qu'il ait sa part dans l'éducation et dans les jouissances de la vie civilisée. A ces conditions, il ne refuse pas le travail,

et il a raison, car le travail est ce qu'il y a de meilleur pour l'homme.

M. Guérard, tout en signalant avec une rectitude parfaite l'immense progrès accompli dans l'état social, n'a pu se défendre entièrement de l'opinion, si longtemps prévalante et non encore éteinte absolument, qui attribue à l'antiquité toute supériorité sur les modernes. Ce préjugé, qui suscita une vive querelle dans le dix-septième siècle, et en vertu duquel on s'indigna que Descartes, Corneille, Racine pussent être comparés aux grands hommes des temps anciens, permettait encore bien moins que le moyen âge fût mis en parallèle. Cependant, dussé-je choquer bien des idées qui sont reçues, je n'hésiterai pas à dire que non-seulement il n'est pas une époque de barbarie, mais encore que, tout compensé, il a sa pleine valeur à côté de l'antiquité. Et vraiment il faut une singulière préoccupation pour taxer de barbarie, par comparaison avec cette même antiquité, un temps qui introduisit l'usage de la poudre à canon, de la boussole, de la numération décimale, de l'eau-de-vie, du sucre, du papier, de puissants acides, qui, par la conquête ou par ses voyageurs, pénétra au loin dans le Septentrion, au loin dans l'Orient, vers la Chine et la Tartarie, dont les écoles présentèrent dans toute l'Europe et surtout à Paris un mouvement et une ardeur sans exemple, et qui, par les opiniâtres recherches de l'alchimie, préluda à la chimie véritable; un temps enfin de grande activité intellectuelle, auquel on ne s'étonne pas, quand on l'a bien étudié, de voir succéder l'ère moderne, si féconde et si brillante. Que si l'on objecte la splendeur des arts

qui font la gloire immortelle de l'antiquité classique, il faudra répondre que le moyen âge n'a pas été non plus déshérité à cet égard; qu'il a enfanté les langues modernes avec leur génie, les trouvères, les troubadours, et l'œuvre admirable de Dante; que l'architecture lui doit un nombre infini de monuments d'un caractère tout nouveau; et que c'est lui qui a changé et agrandi la musique, en créant l'harmonie. Comme, à mesure qu'il avançait, les germes qu'il renfermait mûrissaient et arrivaient à terme, il s'est terminé par trois découvertes capitales, l'imprimerie, le passage du Cap et l'Amérique.

Dans le mot *renaissance*, dont on se sert pour désigner l'étude érudite du grec et du latin, est impliqué tout le préjugé qui a pesé sur le moyen âge. C'était, pensait-on, renaître à la civilisation que de remonter vers l'antiquité. Pourtant, tout, état social, sciences, industrie, géographie, arts, tout, dis-je, portait le caractère du moyen âge; et, malgré l'admiration pour l'antiquité, il fallut bien garder la poudre à canon, la boussole, le papier et tant d'autres perfectionnements qui lui avaient été étrangers. Le moyen âge, transition aux temps modernes, est, par plus d'un côté, supérieur aux temps qui l'ont précédé; et, pour en revenir au sujet qui nous a occupés, il l'est particulièrement dans l'état social: abolissant graduellement l'esclavage antique et préparant la complète indépendance des individus. On étudie avec une vraie satisfaction, dans le livre de M. Guérard, la fusion commençante des éléments

sociaux, et on reconnaît qu'un document aussi aride que le polyptyque de l'abbé Irminon devient une intéressante lecture. Le but véritable de l'érudition est de fournir des matériaux à la science de l'histoire; mieux ils sont élaborés, plus l'érudition a mérité de louanges.

IV

LA SCIENCE EN OCCIDENT AVANT L'INTRODUCTION DES LIVRES ARABES.

Sommaire. — On sait quel fut l'état des choses en Occident après la chute de l'empire romain. L'empire d'Orient, séparé par la langue, par les institutions et par le schisme, n'eut plus guère de communications avec les Latins. Le grec cessa d'être étudié et compris ; et par là se ferma la connaissance d'une importante partie de l'antiquité, la partie même qui était indispensable à la reprise du mouvement ascensionnel de la civilisation. D'autre part, la tradition latine se réduisit elle-même beaucoup ; les livres ou se perdirent ou devinrent rares ; et bientôt on ne resta plus en rapport avec l'ancienne Rome intellectuelle que par des canaux étroits et obstrués qui ne laissaient arriver qu'un mince filet d'instruction et de savoir. C'est dans cette situation que les nations barbaro-latines, auxquelles la Germanie fut bientôt jointe par la conquête de Charlemagne, entreprirent, pressées par leurs souvenirs et par les nécessités religieuses et sociales, de refaire leur éducation que la barbarie envahissante avait tant compromise. Pour cela elles trouvèrent en langue latine un certain nombre de traductions et d'extraits de livres grecs que des hommes studieux avaient préparés alors qu'on savait encore le grec ; elles en firent leur rudiment pendant cinq siècles, n'ajoutant guère, mais ne perdant rien et s'exerçant courageusement à apprendre. Cette persévérance fut récompensée. En effet, pendant ce temps-là, les Arabes s'éprenaient des sciences grecques, traduisaient en leur langue des traductions syriaques et jetaient un vif éclat dans le monde. L'Occident traduisit à son tour ces traductions qui lui furent apportées, et, préparé comme il l'était déjà, il entra de plain-pied dans l'étude de la science grecque arabisée. Ce fut une demi-renaissance telle qu'elle pouvait être au onzième siècle, mais demi-renaissance effective, qui porta l'Occident à un plus haut degré de savoir et de culture, et le prépara à de nouveaux développements. C'est là ce qui distingue essentiellement la civilisation occidentale de la civilisation arabe ; pour celle-là tout progrès fut un instrument de progrès futur ; pour celle-ci le progrès ne put se transmettre ; elle brilla un moment et s'éteignit. Les pages qu'on va lire montrent

comment les choses se passèrent pour la médecine; on peut dire qu'elles se passèrent de même pour les mathématiques et pour l'astronomie, ensemble scientifique qui formait la solide assise donnée par les Grecs au savoir humain et dont il était essentiel que la tradition ne se rompît pas. Quant aux sciences ultérieures, inconnues aux Grecs ou simplement ébauchées par eux, physique, chimie, biologie, sociologie, elles devaient éclore au fur et à mesure, alors que l'Occident se serait remis au courant de tout le savoir grec.

I. — *Recherches sur la médecine au début du moyen âge (du sixième au onzième siècle)*[1].

Ceux qui se sont occupés de l'histoire des sciences ont nécessairement remarqué que, de l'époque où l'empire romain s'écroula jusqu'au onzième siècle, la médecine paraît n'avoir été l'objet d'aucune culture dans l'Occident. La lacune est manifeste. Nul livre médical qui porte la date d'un de ces siècles et qui soit d'origine latine n'est entre nos mains. La série des médecins latins, d'ailleurs peu nombreuse, est close dans le quatrième ou le cinquième siècle par quelques compilateurs très-médiocres, tels que Octavius Horatianus, Sextus Placitus, Marcellus Empiricus. Puis vient cette longue suite d'années sans un nom qui soit transmis, sans une école qui enseigne, sans un livre qui témoigne de l'entretien de la science. Cette mort apparente, cette interruption de toute tradition, cette solution de continuité dans l'enchaînement des choses, sont, au onzième siècle, subitement remplacées par une importation qui change tout. La médecine arabe fait irruption au milieu des Latins; et, comme si les esprits n'avaient pas langui dans la torpeur, comme

1. *Journal des Débats*, 16 janvier 1858.

si une préparation antécédente avait existé, comme si quelque goût et quelque intérêt étaient demeurés pour ce genre d'études, Honain, Alchindi, Rhazès et bien d'autres prennent possession de l'enseignement parmi les Occidentaux. On les traduit, on les commente; des écoles célèbres s'établissent, Salerne et Montpellier; les Roger, les Gilles de Corbeil écrivent; et la médecine du milieu du moyen âge, dès lors fondée, poursuit son développement jusqu'à la renaissance, où de nouvelles conditions l'attendent. Mais reste toujours cette période obscure sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, ce grand vide qui rend inexplicable la subite fortune des livres arabes chez les Latins; car, si tout avait été éteint, si aucun foyer n'avait persisté, comment cette science étrangère aurait-elle aussitôt prospéré? Évidemment, les gens qui l'accueillirent si bien étaient tout préparés par leurs études à en recevoir l'influence. C'est en effet ce que démontre M. Daremberg, grâce à d'heureuses trouvailles faites dans les bibliothèques d'Europe qu'il a tant parcourues, et à une érudition pénétrante qui sait rapprocher, comparer et reconstruire.

Rechercher la filiation des faits aussi bien dans l'ordre scientifique que dans l'ordre politique n'est point d'une curiosité oiseuse. La médecine, née de l'instinct qui s'efforce de se soustraire à la douleur et à la mort, est de toute antiquité chez les hommes; elle était présente à la guerre de Troie, et déjà assez manifeste pour que le grand poëte de l'âge héroïque ait égalé au service de plusieurs hommes le service du médecin, *qui sait retirer les dards et appliquer les médi-*

caments salutaires. D'abord elle fut nécessairement empirique; on ignorait également et ce qu'était une maladie et ce qu'était un remède; quelle voie la nature (nature signifie ici l'ensemble des conditions d'existence) prenait pour pervertir un organe et une fonction et créer le mal et la douleur, et quelle voie, quand le mieux s'établissait, elle prenait pour retourner au point de départ, à l'intégrité de l'organe, à la restauration complète. Qu'on pût l'aider, cela était évident, ne fût-ce qu'en retirant la flèche enfoncée dans les chairs, en tenant bout à bout les os fracturés d'un membre, ou en frottant de neige ou d'eau à la glace une partie menacée de congélation que la chaleur du feu, trop promptement recherchée, aurait fait tomber en gangrène. Mais qu'étaient ces germes et que pouvaient ces notions dans les cas plus complexes et quand le corps, en proie au mouvement rapide de la fièvre, brûlant d'une chaleur malfaisante, tourmenté d'une agitation pénible, gêné dans sa respiration, palpitant comme si une émotion soudaine faisait battre le cœur, se fondant en des flots de sueur, versant à bouillons le sang, se gonflant par l'afflux de liquides, témoignait de la gravité des lésions reculées loin des yeux? Il vint un moment où, appuyé sur l'empirisme primordial, l'esprit humain voulut aller derrière les phénomènes : il s'enquit des procédés par lesquels la santé se troublait ou se rétablissait. Car, dans le corps vivant, tout est procédé pour le mal comme pour le bien; tout a ses voies et moyens. Les déterminer et les suivre, c'est l'affaire de la science; mais la complexité en est infinie, ce qui rend, pour

me servir des paroles d'Hippocrate, l'occasion si fugitive, le jugement si difficile et l'expérience si fallacieuse. Le grave enseignement que donnent la maladie et la mort, cette saveur amère que le médecin grec avait éprouvée près du chevet des lits et parmi les souffrances d'autrui, et dont il a consigné le poignant souvenir dans un de ses livres, lui avaient fait profondément sentir et dignement exprimer une vérité qui n'était pour lui qu'une intuition, mais que les recherches successives ont mises dans toute sa clarté. Ces ruisseaux qui circulent dans le corps, ces filets qui transmettent incessamment la sensation et la volonté, ces organes qui, consacrés à un office, concourent cependant à l'entretien de l'ensemble, cette pompe aspirante et foulante qui n'interrompt jamais son service, cette introduction perpétuelle de l'air ambiant, ce jeu de composition et de décomposition qui constitue la nutrition, ces mailles qui s'entrecroisent, cette trame à laquelle on ne peut toucher en un seul point sans que les autres points frémissent, expliquent suffisamment pourquoi l'expérience est fallacieuse, le jugement difficile et l'occasion fugitive.

On ne fut pas longtemps occupé à étudier comment se comportaient le mal et le remède sans s'apercevoir que tout cela dépendait de notions spéculatives qui étaient par derrière les phénomènes de la maladie. La maladie en effet n'est qu'un trouble de l'organisme supposé sain, une perversion des propriétés vivantes et des fonctions qui en dérivent. Elle est donc quelque chose de plus compliqué encore que l'état déjà si compliqué qui fait la santé ; de sorte que les hommes,

en commençant par la médecine, commencèrent réellement par le cas le plus difficile dans l'étude des corps vivants. Pourtant il n'en pouvait être autrement; car, au début des efforts intellectuels, ce qui les suscitait c'était non l'attrait encore si faible de la vérité abstraite, mais l'impulsion impérieuse des besoins. Le cours du temps a rectifié cette position désavantageuse; on a cessé d'aller de l'étude de la maladie à l'étude de la santé; on est allé de l'étude de la santé à l'étude de la maladie. Par la pathologie, la médecine est devenue une branche de la science des corps organisés, et elle est demeurée un art par l'application qu'elle fait des connaissances théoriques. Mais la grande science qu'elle contenait en germe, celle qui considère les lois générales de la vie dans l'ensemble des êtres, depuis le végétal le plus simple jusqu'à l'homme, s'est développée et se développe toujours, non sans produire sur la raison collective les effets proportionnés à son extrême importance, non sans modifier les vues de l'esprit sur le monde et sur l'enchaînement des choses, non sans contribuer pour sa part à ces lentes, mais profondes mutations qui déterminent les phases de la civilisation. C'est ainsi que la médecine et sa fille la biologie se rattachent étroitement à l'histoire générale considérée dans ce qu'elle a de plus efficace, de plus essentiel, de plus intéressant.

Frappés de l'absence de tout renseignement au sujet de la culture de la médecine dans l'époque qui nous occupe ici, les Bénédictins, si érudits et si habitués à travailler d'après les manuscrits, disent dans

leur discours sur l'état des lettres au huitième siècle (*Histoire littéraire de la France*, t. IV, page 26) : « A l'égard de la médecine, on apporte ordinairement pour raison de ce qu'elle fut alors négligée, que Charlemagne n'aimait ni n'estimait les médecins, qui cependant avaient été en si grand honneur sous les empereurs romains, ses prédécesseurs. Ce ne fut que sur la fin de ses jours que, sentant peut-être alors les infirmités de la vieillesse et comprenant que des hommes qui aiment la vie et la santé ne peuvent guère se passer de la médecine, il ordonna qu'on la ferait étudier de bonne heure aux jeunes gens. La même raison ne permit pas apparemment qu'on la négligeât absolument avant ce temps-là. Il y a des preuves que nos Français lisaient Pline l'Ancien, et ils pouvaient avoir aussi à leur usage les autres auteurs latins qui avaient écrit sur cette matière, particulièrement Eutrope, Ausone, Marcel, tous écrivains gaulois dont les écrits pouvaient subsister encore alors. »

C'eût été une pauvre lecture pour la médecine que celle de Pline l'Ancien. Cet auteur, dont je ne veux en aucune façon amoindrir les mérites et dont le livre est une mine inépuisable de documents pour l'érudit, n'est pourtant ni un naturaliste, ni un astronome, ni un agriculteur, ni un géographe, ni un artiste, ni un médecin, bien qu'il ait embrassé dans son œuvre si vaste une multitude de notions sur l'histoire naturelle, sur l'astronomie, sur l'agriculture, sur les arts, sur la médecine; on peut y prendre des renseignements, non un enseignement. Le fait est que *nos Français* (pour me servir de l'expression des Béné-

dictins, bien qu'il n'y eût pas encore de Français : ils ne commencent qu'un peu plus tard, alors que les langues romanes se distinguent positivement du latin), nos Français et aussi les autres Latins avaient de meilleures sources d'instruction médicale que la très-insuffisante compilation de Pline l'Ancien. Ces sources, M. Daremberg les a découvertes le premier. Non-seulement, guidé par des connaissances précises sur l'histoire de la médecine, il a, dans les bibliothèques, reconnu nombre de manuscrits médicaux appartenant aux huitième, neuvième, dixième et onzième siècles, c'est-à-dire antérieurs à l'invasion de la science arabe; mais encore, sachant faire un ensemble de ce qu'il rencontrait ainsi épars, il s'est convaincu que ces ouvrages, dont aucun n'avait encore été reproduit par l'impression, représentaient la tradition et l'enseignement de la médecine dans ces temps que jusque-là on avait regardés comme absolument dépourvus.

Quand je dis qu'aucun n'avait été reproduit par l'impression, je me trompe : deux ont été déjà imprimés, mais sans que l'on soupçonnât qu'ils appartinssent au cycle dont il s'agit. L'un d'eux est Esculapius, abréviateur, qui mérite plus d'attention qu'on ne lui en a accordé; l'autre est un auteur qui jouit d'un juste renom, que l'on lit avec intérêt pour la description des maladies et de leur traitement, et que l'on consulte avec fruit sur les opinions et les procédés des plus anciens médecins : je veux parler de Cœlius Aurelianus. A la vérité, ce n'est qu'un traducteur, mais il nous a conservé par sa traduction une

portion de l'œuvre d'un des plus savants médecins de la Grèce, Soranus. Ce qui ajoute au prix qu'il a pour nous, c'est que Soranus ne manque pas, ayant un goût véritable pour l'histoire de l'art, de résumer sur chaque sujet les recherches de ses principaux prédécesseurs. La latinité de cette traduction de Cœlius Aurelianus est barbare, ce qu'on attribuait à sa qualité d'Africain; car le manuscrit unique sur lequel a été donnée l'édition le nomme *Siccensis*, qu'on a traduit *de Sicca*, en Numidie. Mais je ne doute pas (cela du moins résulte des recherches de M. Daremberg) qu'il n'y ait une faute de copiste; Cœlius Aurelianus n'est point Africain, il n'appartient point au deuxième siècle de l'ère chrétienne; il est beaucoup plus moderne et il faut le faire descendre probablement jusqu'aux environs du sixième siècle. Sa latinité a le caractère non de l'Afrique, où l'on pouvait écrire correctement, témoin Tertullien, mais de l'époque de décadence qui est le prélude du moyen âge. Il rentre tout à fait, pour la forme et pour le style, dans ces nombreux documents que M. Daremberg a signalés comme antérieurs à la médecine arabe; et il est lui-même un des témoins, et un des meilleurs, de la culture médicale qui fut propre à l'intervalle entre la chute de l'empire et l'introduction de la science orientale.

Pour le fond il n'y rentre pas moins. Il appartient en effet à la secte des médecins méthodiques, puisqu'il est le traducteur de Soranus, un des plus éminents de cette secte; or, et ce n'est pas un des moins curieux résultats des investigations de M. Daremberg, d'avoir montré que bon nombre de ces livres anté-

arabiques émanent de l'école méthodique. L'école méthodique a joué un assez grand rôle, plus grand même qu'il ne lui a été attribué par les historiens de la médecine. En effet l'opinion a prévalu que Galien, rejetant de bonne heure dans l'ombre ceux qui l'avaient précédé, régna seul, et que la médecine ne connut plus d'autre doctrine que la sienne. Il n'en fut pas ainsi, et l'ascendant définitif et absolu de Galien ne commence qu'aux Arabes. Déjà on peut voir par Oribase que, environ un siècle et demi après le médecin de Pergame, une autorité exclusive n'était pas attachée à son nom. Cela se connaît encore mieux par le succès de l'école méthodique dans les premiers temps qui suivirent l'entrée des barbares; pour qu'on se soit adressé aux méthodiques, il faut bien que leur crédit n'eût pas été absorbé dans l'immense crédit qui fut plus tard le partage de Galien. Et, de fait, s'y être attaché ne peut pas être compté comme un tort de cette époque. Une bonne description des maladies, une discussion judicieuse des traitements, voilà leur mérite, et ce mérite fut senti par ceux qui alors les prirent pour guides.

Ce n'est pas que l'école méthodique n'ait eu son système. De très bonne heure l'antiquité se demanda : Qu'est-ce que la maladie? A cette question, les méthodiques répondaient que, la santé consistant dans la laxité et le resserrement des parties, la maladie survenait quand ces qualités étaient troublées. Galien, au contraire, coordonnant les idées émises par les hippocratiques, attribuait la santé au tempérament des quatre humeurs radicales, le sang, la bile,

l'atrabile et le phlegme, et la maladie au dérangement de ce juste mélange. Ces deux hypothèses n'étaient pas les seules, et elles furent suivies de bien d'autres quand la physique et la chimie vinrent fournir de nouveaux éléments aux conceptions médicales. Je n'ai nullement l'intention de m'engager dans cette histoire; seulement je remarquerai que les suppositions antiques sur la laxité et le resserrement et sur le mélange des humeurs sont des suppositions physiques et chimiques comme celles qui plus tard essayèrent d'expliquer les maladies par l'électricité ou par l'oxygène et l'hydrogène; qu'elles n'en diffèrent que parce qu'elles appartiennent à une physique et à une chimie rudimentaires; que les unes et les autres laissent en dehors la vie elle-même, et, à ce titre, ne sont que préparatoires, quand bien même les opinions modernes s'appuieraient sur la physique la plus savante, sur la chimie la plus subtile. Je remarquerai enfin que, sortant de ces limbes galéniques ou méthodiques, physiques ou chimiques, et arrivant sur son vrai domaine, la médecine n'a plus de système et ne peut plus en avoir, si l'on entend par système une hypothèse plus ou moins ingénieuse sur la constitution des corps vivants. Les derniers travaux et les discussions décisives qu'ils suscitèrent ont dissipé ces fantômes. Maintenant il est établi que la maladie n'est pas le trouble de la propriété de resserrement et de relâchement suivant les méthodiques, de la crase des humeurs suivant Galien, de l'irritabilité suivant Brown, de l'irritation suivant Broussais, du fluide nerveux suivant tel autre, conceptions qui ne représentent

plus rien à l'esprit contemporain et qui ne peuvent désormais que figurer dans l'histoire des acheminements de la science; mais elle est le trouble apporté à l'action naturelle des parties vivantes considérées en leur organisation et en leurs propriétés. Dans la maladie, rien de nouveau que la cause qui la produit; cette cause, quelle qu'elle soit, met en jeu les mêmes ressorts que la santé; mais, comme elle est autre que les causes qui entretiennent la régularité des fonctions, elle provoque nécessairement une action irrégulière qui est la maladie, mais qui, à son tour, est limitée dans sa marche par le rapport entre la nature de la cause morbifique, les propriétés des parties vivantes et, si la médecine intervient, les vertus des remèdes. La médecine repose donc essentiellement sur la connaissance exacte de l'état de santé; elle s'y subordonne.

Maintenant faisons-nous, avec l'aide de M. Daremberg, une idée de cette médecine latine des siècles anté-arabiques. Hippocrate y figure. Les documents que nous possédons ne donnent pas la preuve que la collection hippocratique ait été traduite tout entière en latin, bien que cela soit probable. Du moins plusieurs traités nous restent dont la latinité témoigne suffisamment qu'ils ont été traduits à une époque où la langue latine entrait dans la barbarie. On sait que ce qu'on nomme œuvres d'Hippocrate est une réunion d'ouvrages qui émanent de mains différentes, mais qui appartiennent à une haute antiquité, le quatrième et le cinquième siècle avant l'ère chrétienne; on sait que rien de plus ancien ne nous est parvenu

en fait de livres médicaux; on sait enfin qu'ils ont été lus, commentés, enseignés par les médecins les plus éminents depuis ceux d'Alexandrie, sous les Ptolémées, jusqu'à Galien, sous Marc-Aurèle. La médecine barbaro-latine (qu'on me permette cette expression pour désigner une époque caractérisée par l'immixtion violente des barbares parmi les Latins) ne négligea pas ce grand nom. Nous ne sommes plus au temps où Pline disait des médecins latins que, quand il y en avait, ce qui n'était pas commun, ils abandonnaient leur nationalité pour se faire grecs (*statim transfugæ ad Græcos*). Mais, à l'époque dont il s'agit, le grec est peu connu; les médecins non-seulement n'écrivent plus en grec, mais ils n'entendent plus cette langue, et ils ont besoin qu'on leur en traduise les principaux ouvrages. Jadis tout ce qui était lettré à Rome savait le grec; maintenant la latinité devient de jour en jour davantage étrangère à la Grèce, si ce n'est par ce faible lien des traductions barbaro-latines. Je citerai, parmi les ouvrages d'Hippocrate ainsi mis en latin : le traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*, ce beau livre où est esquissée pour la première fois la doctrine de l'influence du climat et du sol sur les populations; le *Pronostic*, qui retrace, dans un ensemble bien conçu, les communautés des affections aiguës quant aux signes et aux solutions; le traité du *Régime dans les maladies aiguës*, où Hippocrate critique les livres et les praticiens de son temps; enfin un ouvrage, *le livre des Semaines*, que je ne mentionnerais pas si cette traduction n'était pas celle d'un texte qui n'existe plus

en grec. Je m'en servis dans le temps pour réparer une perte qui semblait irréparable; mais je n'aperçus pas le lien que ces vieux documents avaient entre eux; cela était réservé à M. Daremberg.

Il est probable que les écrits de médecins, postérieurs à Hippocrate, mais fort anciens pourtant, tels que Dioclès, Hérophile, Erasistrate, avaient péri ou étaient sur le point de disparaître; du moins ils ne figurent pas parmi ces traductions barbaro-latines. Mais on y trouve Dioscoride, qui est le principal auteur de l'antiquité pour la botanique et la matière médicale; un abrégé du *Traité des maladies des femmes*, de Soranus, mis d'ordinaire sous le nom de Moschion; des morceaux de Rufus, qui écrivit beaucoup et eut une grande réputation; des fragments d'Héliodore, chirurgien célèbre qui vécut sous Trajan et dont Juvénal fait mention. Ceux-là sont avant Galien. De Galien lui-même, quelques traités seulement, et non des plus importants, ont été traduits alors, et il ne tient pas la place, à beaucoup près, qui plus tard lui fut acquise. Après Galien arrive le grand compilateur Oribase, le médecin de l'empereur Julien. Sa vaste collection connue sous le nom de *Synagogues* avait été traduite en latin; on en est sûr par quelques lambeaux rencontrés dans les manuscrits; quant à l'abrégé qu'il en avait fait et qui est intitulé *Synopsis*, nous en possédons des manuscrits latins qui remontent aux septième et huitième siècles.

Le travail de ces temps ne se borna pas aux traductions. Les médecins rédigèrent des cours qui embrassaient l'explication de certains écrits d'Hippocrate

et de Galien (M. Daremberg cite particulièrement un commentaire du septième siècle sur le traité *des Sectes* et sur le *Petit Art*); ils composèrent des sommes pour l'étude et la pratique, des traités de botanique et de pharmacologie, des livres de médecine et de chirurgie, entre autres un qui, d'après M. Daremberg, atteste beaucoup d'érudition et une connaissance étendue du grec. L'anatomie ne leur était pas restée étrangère; ils ont laissé des écrits sur cette science. De sorte que cet intervalle, qui paraissait un blanc dans l'histoire, a été réellement laborieux et utilement occupé. Il a, et c'est, dans l'état des choses, tout ce qu'il pouvait faire, entretenu la culture et continué la tradition. Qui aurait droit de lui demander davantage au milieu de l'écroulement de l'empire, de l'établissement des barbares, de la fondation de nouveaux royaumes?

Ce travail se poursuivait non sans fruit; un médecin du onzième siècle, Gariopontus, le résumait, résumé qu'on s'étonnerait de voir empreint de l'esprit de la secte méthodique, si M. Daremberg ne nous avait appris qu'en effet la secte méthodique avait inspiré toute la période antécédente; en un mot, la médecine, dans l'Occident, se développait sur elle-même, quand survint tout à coup l'invasion d'une science étrangère plus étendue et plus complète. Les livres arabes ou plutôt les livres grecs traduits, commentés, développés par les Arabes, chassèrent devant eux ces premiers essais et restèrent maîtres de l'école. Quand Constantin, surnommé l'Africain, eut apporté à Salerne les traités orientaux, Salerne, toute latine qu'elle était, devint arabisante; et c'est alors que Galien prit

dans la médecine l'empire qu'eut Aristote dans la philosophie, les Arabes ayant traduit Galien et suivi sa doctrine dans des encyclopédies qui devinrent classiques. C'est un fait curieux et important dans l'histoire que cet accueil fait à la science grecque sous le costume arabe; sorte de renaissance anticipée, prélude à la grande renaissance du quinzième siècle qui réunit définitivement ces deux parties d'un même développement, l'antiquité grecque et l'âge moderne. On ne peut s'en faire une idée qu'à l'aide d'une théorie historique qui tienne le fil de l'évolution. Que cherchaient les Occidentaux dans la science gréco-arabe? Quelle est leur position relative dans la série? Y a-t-il lieu d'acquiescer sans amendement à l'imputation de barbarie qui a pesé sur eux? Et si on ne le doit pas, quel est le départ à faire et où poser la limite?

Rome, si semblable dans l'origine aux cités grecques par ses rois, par sa république, sa plèbe et ses patriciens, Rome suit une évolution toute différente; et dans sa période primitive, à côté des Hellènes, elle paraît grossière, rustique, barbare; c'est qu'en effet elle n'a alors ni poëtes, ni écrivains, ni artistes, ni savants qui vaillent la peine d'être nommés. Et pourtant ce peuple, ainsi dénué de ce côté, mène à bien le plus vaste système de conquête qu'on ait jamais vu, régit prudemment les peuples vaincus, conduit avec une habileté merveilleuse la lutte entre la plèbe et l'aristocratie, et jette les fondements de ce droit qui fait l'admiration du monde. Rome l'emportait autant sur la Grèce par le génie de la politique que la Grèce

l'emportait sur Rome par le génie des arts, des lettres et des sciences.

Les Occidentaux eurent, comme Rome, leur œuvre. Et leur tâche ne fut pas petite. Elle était accomplie vers les dixième et onzième siècles, ainsi que le prouve la grande opération des croisades, point culminant du régime commun : à ce point, en effet, l'unité catholico-féodale était devenue plus solide et plus puissante que ne fut l'unité romaine. Comparons donc l'Occident latin à l'antiquité comme nous avons comparé Rome à la Grèce, et une différence du même genre apparaîtra. La religion transformée, la puissance spirituelle fondée et jalousement séparée de l'autorité temporelle, l'éducation religieuse donnée à tous les membres de la communauté, l'esclavage aboli en vertu d'une organisation qui servit de transition à la liberté définitive, les vertus domestiques fortifiées par l'ascendant plus grand que les mœurs attribuent aux femmes, tout cela constitue pour la religion, pour la morale et pour l'état social un niveau plus élevé que celui de l'antiquité. Mais à côté de cette supériorité était une infériorité manifeste quant aux arts, aux lettres et aux sciences. Je dis seulement infériorité, car dès lors naissait, avec les langues modernes, la poésie du moyen âge, dès lors s'élevaient les cathédrales. Cet art, malgré ses qualités, était encore trop loin des côtés supérieurs de l'art antique pour qu'il y eût tendance de l'un à se mettre sous la discipline de l'autre; mais, dans les sciences, grâce à la continuation de la tradition par ces obscurs savants dont M. Daremberg a révélé l'existence, tout était prêt. Les

Arabes apportaient les sciences grecques qu'ils cultivaient, sans les arts et les lettres grecques qui les laissaient insensibles; ils furent les bienvenus. De là ce demi-jour qui se leva sur l'Occident et le prépara à ses destinées ultérieures.

Je conseille à M. Daremberg de faire un recueil des pièces les plus importantes qu'il a exhumées d'un long oubli : sommes qui montrent comment se comprenait l'enseignement de la médecine; traductions d'auteurs grecs perdus, par exemple les fragments d'Héliodore; traités par lesquels nous verrons de quelle manière on puisait aux sources antiques. Le tout publié en se conformant scrupuleusement aux manuscrits; car, autant que j'en puis juger par les échantillons qui ont passé sous mes yeux, la langue a de l'importance, étant un latin barbare sans doute, mais qui devait être fort près de la langue vulgaire de ces temps; le tout accompagné de notes et d'explications, afin que le lecteur soit guidé en parcourant ce terrain neuf pour tout le monde. Un recueil ainsi conduit arriverait jusqu'au temps de l'invasion arabe et des travaux de l'école salernitaine, travaux que l'on possède maintenant en grande partie dans une collection due à la généreuse sollicitude d'un médecin napolitain, M. de Renzi, qui n'a épargné ni soins ni dépenses pour la mettre au jour, grâce aussi à M. Daremberg, qui a fourni d'amples contributions à l'œuvre de M. de Renzi. Le recueil dont M. Daremberg a tous les éléments serait un jalon essentiel dans la période barbaro-latine. Il est probable que, si on fouillait pour les mathématiques et pour l'astronomie les bi-

bliothèques comme il les a fouillées pour la médecine, on trouverait des traces témoignant que ces deux sciences ont continué à être cultivées. De la sorte, on verrait que dans ces siècles préparatoires, tandis que la société religieuse et la société politique se fondaient avec la condition d'incorporer les barbares, l'héritage scientifique de l'antiquité se transmettait, et que les sciences, comme un feu précieux gardé sous la cendre, s'alimentaient, sans éclat, il est vrai, mais sans risque de s'éteindre, prêtes, dès que les circonstances deviendraient favorables, à donner flamme et chaleur. Si bien que, malgré les perturbations, malgré les ralentissements, et tout compensé, la civilisation suit son cours déterminé, et les voies de l'histoire sont justifiées.

II. — *L'École de Salerne*[1].

Le *Régime de l'École de Salerne*, sorte de poëme en vers latins techniques qui appartient à la plus mauvaise fabrique du moyen âge, sans quantité, sans mesure, et dont M. Meaux Saint-Marc a rendu la simplicité sans l'incorrection ; le *Régime de l'École de Salerne*, remanié et amplifié successivement avant l'imprimerie, reproduit depuis l'imprimerie un nombre infini de fois, ne manque d'intérêt ni pour l'érudit qui re-

1. *L'École de Salerne*, traduction en vers français par M. Ch. Meaux Saint-Marc, avec le texte latin en regard, précédée d'une introduction par M. le docteur Ch. Daremberg. Paris 1861 ; J.-B. Baillière père et fils. — *Journal des Savants*, mai 1862.

cherche les anciens usages, ni pour le médecin qui étudie l'enchaînement historique de son art, ni même pour les gens du monde, qui y trouvent beaucoup de bons préceptes sur l'hygiène courante. Pourtant cela n'aurait pas suffi pour donner à cette publication une place dans le *Journal des Savants*, si une introduction pleine d'aperçus nouveaux et lumineux, s'engageant dans les origines de l'école de Salerne, ne les avait suivies jusqu'aux origines mêmes de la médecine dans le haut moyen âge, c'est-à-dire avant l'époque où les livres des Arabes, traduits pour l'Occident, introduisirent de nouveaux éléments d'instruction.

Il est sur le bord de la mer, un peu au-dessous de Naples, un lieu renommé par la beauté de son site, par la salubrité de l'air et du sol. C'est là que fut l'antique école de Salerne. « Ce qui est désormais incon-« testable, dit M. Daremberg, grâce aux savantes et « judicieuses recherches de M. de Renzi, c'est que les « archives du royaume de Naples nous fournissent « des noms de médecins salernitains dès l'année 846 ; « il est encore certain que les dextes des onzième et « douzième siècles s'accordent à présenter l'école de « Salerne comme fort ancienne ; de plus, ce titre « même d'*École*, réservé, dans le langage du temps, « à une réunion de savants chargés officiellement « d'un enseignement, prouve qu'il ne s'agit pas de « médecins isolés, mais bien d'un institut médical « dont les membres prirent d'abord le titre de *maî-« tres*, celui de *docteur* n'apparaissant qu'au trei-« zième siècle, dans la *Chirurgie* de Roger[1]. Il ne

1. Depuis que ceci est écrit, M. Daremberg a trouvé le titre de

« serait pas impossible que Salerne, dont Horace « vante déjà la salubrité, ait vu se former, à une « époque très-voisine de la chute de l'empire romain, « une véritable école médicale, où dominait l'élé- « ment laïque, mais où le clergé tenait également « une grande place, puisque nous y voyons figurer « des évêques, des prêtres, de simples clercs. Si, de « plus, on se rappelle l'importance que les lois bar- « bares promulguées à cette époque donnent aux « médecins et à la médecine, et si, d'un autre côté, « on considère que, dans le code lombard, publié « par l'illustre Troja, on trouve des médecins, dési- « gnés par leurs noms, pour un grand nombre de « villes d'Italie, l'existence et la réputation spéciale, « à une époque reculée, de l'école de Salerne, ne se- « ront plus un fait isolé dans l'histoire littéraire. » (P. XXVI.)

Ainsi, dès le neuvième siècle, des documents authentiques signalent des médecins salernitains. Dans une époque presque aussi ancienne, un manuscrit latin d'Oribase porte sur un de ses feuillets, en écriture du dixième siècle, le nom d'un certain Amandus, si mes souvenirs ne me trompent, qui était de la ville de Chartres en France. Les lois barbares, on vient de le voir, s'occupaient des médecins. Il y eut donc toujours, dans l'Occident, même après la chute de l'empire, une médecine qui ne fut pas sans considération. Il est probable qu'elle se transmettait par tradition,

docteur appliqué à Galien et à d'autres médecins dans un manuscrit du dixième siècle appartenant à la Bibliothèque impériale et royale de Vienne.

c'est-à-dire que chaque médecin en réputation avait autour de lui des élèves qui se formaient par ses instructions et par son exemple ; toujours est-il qu'on ne voit apparaître comme centre d'enseignement, à cette époque reculée, que Salerne d'abord, puis Montpellier. C'est plus tard dans le moyen âge que, les universités se formant, la médecine ou, comme on disait, la *physique*, vient y prendre sa place.

Ceci posé, c'est-à-dire l'existence d'une médecine effective en Occident depuis l'invasion des barbares jusqu'aux neuvième et dixième siècles, il est naturel de se demander quel en était le caractère, quelle doctrine elle suivait, quels moyens elle avait à sa disposition pour l'enseignement ; en un mot, et pour ramener tout cela à une idée simple et précise, quel était l'ensemble de livres sur lequel elle se fondait. Ces médecins signalés par les lois barbares, ces médecins salernitains dont les noms sont conservés dans les archives de Naples, cet Amandus de Chartres, d'où tiraient-ils leurs connaissances ? Était-ce une médecine autochthone, née sur place d'efforts individuels ? Mais qu'aurait été alors une médecine débutant à nouveau et refaisant tout le travail et toute l'expérience passée ? Était-ce une médecine grecque ? Mais, s'il en est ainsi, de quelle façon, à une époque où on ne lisait plus le grec et où les relations avec la grécité étaient coupées, les médecins ont-ils fait ce qu'on faisait sans peine alors que, sous la fin de la république et durant l'empire, la langue et la science grecques étaient monnaie courante dans l'Occident ?

Là est un problème. Peut-être les histoires de la

médecine nous en donneront la solution. Ouvrons-les. Elles conduisent les faits jusqu'à la chute de l'empire et à quelques petits médecins latins qui alors apparaissent; puis elles s'arrêtent; elles les conduisent, il est vrai, dans l'Orient et à Constantinople, plus avant; mais cette médecine des bas temps grecs n'a rien de commun avec la médecine occidentale dont il est ici question. Arrivées à ce point, les histoires, se taisant, franchissent les siècles, et, quand elles rouvrent la bouche, c'est pour nous parler de Gariopontus, au onzième siècle, de Constantin l'Africain, des Arabes et de toute cette littérature médicale qui alors commence à foisonner. Les documents, évidemment, leur manquent, et dès lors il leur semble que tout soit englouti avec la longue catastrophe qui amena les barbares. Le chaos s'était fait; puis, sans qu'on sache pourquoi, ou, si l'on veut, par les lumières nouvelles qu'apportent les traductions arabes, une nouvelle ère commence; on sort de l'antique barbarie et l'on entre dans le mouvement scolastique qui fut un des caractères du moyen âge et qui prépara les temps modernes.

Mais ceci n'explique pas, ou explique mal la série des choses : n'explique pas l'existence incontestable d'une médecine anté-arabique; explique mal une illumination soudaine, qui n'aurait pu survenir, si rien n'avait précédé qui la préparât.

Et, en effet, la chaîne réelle n'a point été rompue; le vide, la lacune existe dans nos histoires, mais non dans les faits. Les lumières qui viennent de l'Orient furent effectives; la grécité transmise par l'intermé-

diaire des Arabes fut utile ; mais cette lumière et cette grécité trouvèrent un état des esprits qui permettait de les accueillir et d'en profiter.

Puisque les histoires médicales se taisent sur cette longue période, si je parle d'une manière aussi décisive, c'est que de nouveaux documents sont venus au jour. Ces nouveaux et importants documents sont des manuscrits négligés qui ont été tirés des bibliothèques par M. le docteur Daremberg ; il en a compris la nature, il les a rapprochés, les a groupés, et, leur faisant dire ce qu'ils disent réellement, il a restitué un feuillet déchiré de ces annales scientifiques où il s'agit de savoir, non ce qui s'inventa (puisqu'il ne s'inventa rien), mais ce qui se transmit (puisque c'est la transmission même qui fut menacée). Depuis longtemps M. Daremberg est en possession des pièces qui contiennent les faits et de l'idée historique qui les vivifie ; il en a indiqué certains points essentiels, soit dans des mémoires, soit dans cette *Introduction* même mise en tête de la nouvelle édition du *Régime de Salerne* ; sans doute il lui reste encore la tâche d'exposer d'une manière plus complète et plus systématique ses recherches, ses résultats et ses vues. Mais ce qui est connu suffit déjà à la critique historique qui voudra s'en servir. Pour moi, du moins, qui ai suivi d'un œil curieux le progrès de cette étude, qui ai vu et touché les manuscrits antiques sur lesquels elle se fonde, et qui même, dans mes travaux sur Hippocrate, me suis heurté à de vieilles traductions, à de vieux commentaires, sans en saisir le plan et l'enchaînement; pour moi, dis je, ç'a été une lumière

bienvenue. Il est facile de s'approprier rapidement un résultat laborieusement acquis par un autre; je me suis approprié celui-ci; et, toutes les fois que j'ai à réfléchir ou à écrire sur l'histoire du temps compris entre l'invasion des barbares et les commencements du onzième siècle, j'ai présente à l'esprit l'importante notion qui établit la perpétuation d'un élément grec dans l'éducation de l'Occident, et qui définit cet élément.

La démonstration donnée par M. Daremberg roule sur trois points. Le premier est l'existence de livres latins qui sont plus anciens que l'époque connue de l'introduction des livres arabes dans l'Occident. Le second est la détermination de l'origine et du caractère de ces livres latins. Le troisième est l'indication du rapport qui les unit aux plus anciens documents émanés de l'école de Salerne.

Cassiodore avait dit à ses moines : « Si la littéra-« ture grecque ne vous est pas familière, lisez Dios-« coride, Hippocrate, Galien (*la Thérapeutique à* « *Glaucon* traduite en latin), Cœlius Aurelianus et « bien d'autres livres que vous trouverez dans la bi-« bliothèque. » Ce passage qui a été peu remarqué par les érudits, et qui ne l'a été par M. Daremberg que lorsqu'il fut en possession des documents qui en montrent la signification, est devenu pour lui un point d'appui très-solide. Ce n'est pas le passage qui a inspiré les recherches; mais, quand les recherches eurent acquis de l'étendue et de la consistance, elles le firent apprécier; et M. Daremberg fut en droit de dire qu'il avait retrouvé, sinon ces traductions indi-

quées par Cassiodore, du moins des équivalents subséquemment refaits et remaniés.

Le fait est qu'on rencontre dans les bibliothèques publiques un grand nombre de manuscrits latins contenant des traductions d'auteurs grecs qui écrivirent sur la médecine. Je citerai Hippocrate (quelques traités seulement), Dioscoride, Galien (un très-petit nombre de traités), Soranus, Rufus, Moschion, Oribase. Ces manuscrits sont très-anciens : ils appartiennent aux septième, huitième, neuvième, dixième siècles ; ils sont écrits dans un latin assez barbare, et c'est sans doute cette circonstance, jointe à ce qu'il n'y avait là que des traductions, qui a fait que les érudits en général, et en particulier les historiens de la médecine, n'ont pas voulu prendre le soin de les examiner. Pour mon compte, dans le temps où j'étudiais Hippocrate, j'avais feuilleté ceux de la Bibliothèque impériale qui sont relatifs à cet auteur, et j'en avais été récompensé par une heureuse trouvaille, à savoir, un traité perdu (le traité des *Semaines*), qui était conservé dans une traduction latine et qui, indépendamment de la connaissance même de ce livre antique, fournit, sur la collection hippocratique elle-même, des notions complémentaires non dénuées d'intérêt. Bien plus grande a été la récompense de M. Daremberg, parce que ses recherches furent bien plus étendues. Grâce à la confiance de plusieurs ministres de l'instruction publique, confiance heureusement justifiée par les résultats et surtout par celui-ci, M. Daremberg a visité les principales bibliothèques de l'Europe ; partout il a

trouvé des monuments de cette vieille médecine latine, avec même caractère et même forme.

Là fut le trait de lumière. Aucune suggestion plausible ne se serait présentée à l'esprit, s'il n'était tombé sous la main que quelques volumes isolés contenant, en langue latine, des traités de médecine grecque. Il n'aurait été permis d'y voir que des œuvres individuelles et sans relation avec des conditions générales. Mais le point de vue change quand il s'agit d'un ensemble de travaux dont les monuments sont rencontrés partout; dès lors, on conclut qu'il exista simultanément un ensemble de besoins qui détermina une aussi ample production. Cette conclusion fait grand honneur à l'esprit d'induction de M. Daremberg. Rien n'était plus facile que de passer à côté et de laisser retomber dans le chaos des époques mérovingiennes et carlovingiennes toute cette médecine gréco-latine qui, au point de vue de l'histoire générale, y introduit une précieuse notion d'ordre, d'enchaînement et de tradition.

Étant établi, soit par le témoignage de Cassiodore, soit par l'exploration des bibliothèques, qu'il exista, durant ces périodes, une masse de livres médicaux traduits en latin, est-il possible d'aller plus loin et de voir ce qu'on en faisait? Ces livres restèrent-ils à l'état de sources isolées, où chacun puisait ce qui lui convenait, ou bien naquit-il, de tout cela, une doctrine, un résumé, une somme, qui caractérisât plus précisément les idées médicales de ces hauts temps? Une somme a été en effet trouvée, et la connaissance profonde que M. Daremberg a de l'antiquité médicale

lui a promptement montré d'où cette somme provenait. Le résultat paraîtra bien singulier à ceux qui ont particulièrement présent à l'esprit, soit le règne de l'hippocratisme, soit celui du galénisme. Ce n'est ni Hippocrate ni Galien qui fournirent alors le système ou canevas de l'étude; c'est l'école méthodique dont Soranus fut le plus important représentant. Galien l'a poursuivie à outrance; il combattait le *strictum* et le *laxum*, c'est-à-dire l'astriction et le relâchement, dualité par laquelle cette école expliquait la pathologie, et qui a survécu jusqu'à ces derniers temps dans le défaut ou l'excès d'incitabilité de Brown, le défaut ou l'excès d'irritation de Broussais; il y substituait la doctrine hippocratique des quatre humeurs, qu'il avait systématisée. Il est inutile d'examiner qui des deux avait raison, puisque le temps et les éclaircissements qu'il amène ont démontré que les deux hypothèses, en tant qu'hypothèses pathologiques, étaient également illusoires. Mais il faut ajouter qu'à côté et indépendamment de l'idée systématique et nécessairement métaphysique qu'elle s'était faite pour se donner une conception générale, l'école méthodique se distingua par d'excellents travaux de pathologie, par une description précieuse des maladies, et par un soin remarquable de rassembler historiquement les opinions anciennes sur chaque point. A part certains livres, tout à fait hors ligne, qui sont dans la collection hippocratique, tels que le *Pronostic*, le traité des *Fractures* et des *Articulations*, et certaines portions des *Épidémies;* à part aussi le livre Galien sur les *Lieux affectés*, les œuvres

de l'école méthodique priment toute l'antiquité médicale, du moins ce que nous en connaissons. Il n'est donc pas malheureux que les hauts temps dont nous parlons l'aient eue pour institutrice.

Des recherches si bien conduites, si elles rencontraient quelque accessoire qui, resté inexpliqué, appartînt pourtant à l'ordre des traductions latines, ne devaient pas manquer d'y porter la lumière. Nous avons, en langue latine, un très-beau traité de Soranus; le traducteur est connu sous le nom de Cœlius Aurelianus; il dit dans un passage (*Acut.*, II, 1) : *Soranus, cujus hæc sunt quæ latinizanda suscepimus.* Il n'est, jusqu'à présent, personne qui ait pu assigner une date plausible à ce Cœlius Aurelianus, ni indiquer à quel ordre de travaux appartenait une pareille traduction, et d'où provenait cette prédilection d'un Latin qui va prendre un livre éminent de l'école méthodique, au lieu d'Hippocrate ou de Galien, qui, infailliblement, eussent été choisis dans les âges postérieurs. Du point où M. Daremberg était arrivé dans son aperçu de la médecine gréco-latine, il ne lui fut pas difficile de donner à ces questions une solution fondée sur des éléments positifs. C'est une traduction latine d'un médecin grec; elle appartient donc au cycle des traductions dont parle Cassiodore, et dont nos bibliothèques renferment maint échantillon. Elle est en un latin passablement barbare; à la vérité nous ne possédons plus le manuscrit sur lequel a été faite la première édition de Cœlius Aurelianus; il était unique, et il a disparu; très-probablement, comme c'était l'usage alors, l'éditeur a, de son chef, amé-

lioré la latinité de beaucoup de passages; néanmoins il y reste encore assez de traces de barbarie pour qu'on ne se refuse pas à mettre l'œuvre de Cœlius Aurelianus au siècle même de Cassiodore et à côté de ces traductions plus barbares encore, qui sont du temps immédiatement consécutif à l'invasion des Germains. Enfin, le choix d'un auteur de l'école méthodique rentre dans tout ce qui est su maintenant sur la faveur dont cette école jouissait au moment où la latinité mourante s'efforçait de garder ses liens et ses rapports avec la grécité non moins mourante.

Bien qu'il ne s'agisse que de médecine, c'est-à-dire d'une petite part du domaine scientifique, ce qui s'accomplit mérite d'être considéré. La puissante main de Rome, qui avait uni ensemble pour un temps l'Occident et l'Orient, retombait frappée d'impuissance et de mort; et les deux portions de son empire allaient désormais chacune à sa destinée prochaine : c'est-à-dire, l'une à la décroissance et à l'absorption dans la conquête musulmane, jusqu'à ce que l'Occident, reprenant, avec des intentions meilleures et plus de puissance, les fonctions sociales de Rome, lui tende un bras secourable; l'autre à une existence isolée, mais progressive, et aussi disposée, par son héritage de civilisation, à remonter vers les sources grecques qu'à chercher les développements nouveaux. Il n'y avait de science proprement dite que la science grecque; l'antiquité ne s'y est jamais méprise. C'est au moment où l'union entre la Grèce et l'Occident se rompait, que l'on traduisit en latin les livres grecs, du moins les livres médicaux. Ce mo-

ment une fois passé, la langue grecque devint une langue presque inconnue parmi les Latins, les manuscrits grecs ne parvinrent plus dans l'Occident, qui, pendant un certain intervalle, vécut de la maigre pitance qu'il s'était préparée; mais enfin il vécut de lui-même, et sut, sans secours étranger, conserver un reste précieux de vitalité scientifique. Ce reste dura, sans s'éteindre, trois ou quatre siècles. M. Daremberg est porté à penser que la prééminence accordée alors à l'école méthodique fut moins un choix qu'un accident; mais lui-même a corrigé ce que cette proposition a d'insuffisant en disant que les livres pratiques, de quelques mains qu'ils sortissent, furent d'abord traduits, et que, parmi ces livres, ceux des méthodiques tenaient le premier rang. Il a signalé, avec beaucoup de sagacité, une élaboration intrinsèque de cette médecine latine avant l'immixtion de la médecine arabe. Que serait-il advenu, si cette immixtion n'avait pas eu lieu? Ce qu'on peut dire seulement, c'est qu'à un moment quelconque le progrès aurait, de lui-même, fait désirer le recours aux sources grecques; cela était historiquement inévitable. L'immixtion arabe satisfit à ce besoin dans la mesure de ce que comportaient la connaissance et le goût de la grécité.

Enfin (et c'est là le dernier point de la thèse de M. Daremberg) ces livres, dont l'existence et la nature sont ainsi constatées, ont-ils eu une influence d'école qui se soit suffisamment prolongée, de sorte qu'on puisse dire qu'ils ont vraiment rempli l'intervalle laissé en blanc par les historiens de la méde-

cine? Nous avons vu plus haut que l'école de Salerne plonge par ses racines jusque dans le neuvième siècle au moins; mais on n'a, de cette date reculée, aucun monument que l'on puisse lui assigner; c'est deux siècles plus tard et dans le courant du onzième siècle. que Gariopontus compose pour elle une somme. Or, qu'est cette somme? un remaniement de l'ancienne somme, bien antérieure à Gariopontus, faite d'éléments méthodiques, et que M. Daremberg a mise en lumière. Il est donc avéré que la même doctrine qui se résuma au début, continua de prévaloir, et qu'au onzième siècle c'était encore le méthodisme, émané des anciennes traductions, qui faisait le fond.

Ici je poserai à M. Daremberg une question incidente, sur un petit fait que j'ai eu occasion de remarquer. Nul plus que lui n'est en mesure d'y répondre. Il note que Gariopontus, qui mit en meilleur ordre l'ancienne somme, la mit aussi en meilleur latin. Le fait est qu'au onzième siècle on écrivait un latin beaucoup plus correct que celui dans lequel les vieilles traductions dont il s'agit dans tout cet article sont composées. Celui des traductions est barbare, fortement influencé, je crois, par les instincts qui devaient faire naître les langues romanes; et, à ce point de vue aussi, les vieilles traductions méritent l'examen. Or, dans mes recherches sur Hippocrate, j'ai rencontré une vieille traduction des *Aphorismes*, souverainement barbare; puis, dans un manuscrit du douzième siècle, une autre traduction écrite en un latin correct et comparativement élégant, et dont l'auteur dit, dans une courte préface, avoir eu justement

pour objet de suppléer la vieille traduction incorrecte, inexacte, à peine intelligible. Peut-on croire que ce traducteur ait travaillé directement sur le grec, et qu'il y ait eu, à ce moment, quelques gens qui apprirent le grec? Cela ne se lie-t-il pas à cette tendance qui portait la société catholico-féodale, dès lors solidement assise, vers l'étude et la science, et qui, en particulier, se voit clairement dans la médecine?

Les Arabes, de seconde main il est vrai, c'est-à-dire par l'intermédiaire des traducteurs syriaques, étaient en possession de ce qui restait de la littérature grecque dans la philosophie et dans la science; mais leur curiosité ne s'étendit pas jusqu'aux monuments littéraires proprement dits; de plus, ils ignoraient absolument la littérature latine; double lacune fort grave, et qui doit entrer en ligne de compte quand on veut comprendre comment ce peuple, si bien doué à tant d'égards, laissa tomber de ses mains un flambeau qu'il avait d'abord semblé porter et entretenir avec tant d'assurance et de succès. Les Occidentaux, d'autre part, qui avaient entre leurs mains l'héritage latin, ne connaissaient la Grèce que par les traditions latines et par des traductions également insuffisantes en nombre et en qualité. Telle était la situation respective, quand l'Occident, qui se développait, devint curieux des livres et des sciences arabes; c'étaient, à beaucoup d'égards, les livres et les sciences grecques. La bonne fortune fut saisie avidement, et il y eut là une première renaissance, si par renaissance on entend prendre goût aux livres grecs et s'y familiariser. Aux deux époques l'ardeur fut

grande, on s'éprit, on traduisit, on commenta; mais, pendant qu'au seizième siècle la grécité littéraire (je dis littéraire, car il fallut un pas de plus pour comprendre la grécité tout entière) s'épanchait à pleins bords, au douzième siècle ce ne fut que la grécité scientifique, et encore, remaniée par l'entremise arabe. Quiconque connaît les choses du douzième siècle sait qu'alors il n'était pas possible de faire davantage. D'une part, les moyens matériels manquaient : on ne savait pas le grec, les universités n'avaient point de chaires pour cette langue; et, d'autre part, les esprits n'étaient point préparés suffisamment : en philosophie et en science, la scolastique; en poésie, les chansons de geste; en tragédie, les mystères; en architecture, les cathédrales; tout cela formait un ensemble original en tout point, grandiose en certaines parties, chétif en d'autres, qui ne permettait pas encore d'apprécier le génie grec et de s'y complaire.

Au seizième siècle, beaucoup des conditions requises étaient remplies; aussi, les moyens matériels étant créés et les esprits étant mûris, il n'y eut plus d'obstacles, et l'on se précipita dans ce domaine merveilleux de l'antiquité grecque qui sortait des ténèbres du passé. Pourtant la préparation n'était pas telle encore qu'il ne dût rester dans la grécité une part non sentie et non comprise; la grécité, qui ne devait être saisie tout entière que plus tard, et quand l'art grec serait lui-même entré dans la conception moderne. M. Vitet, ici même, dans ce journal, a établi, avec l'habileté d'un historien et le sentiment d'un

artiste, cette importante gradation suivant laquelle les modernes n'embrassèrent l'art antique de la Grèce qu'après avoir embrassé l'art antique de l'Italie, qui n'en était qu'une forme secondaire et affaiblie.

Ainsi, à vrai dire, dans la grande rénovation qui, succédant à la chute de l'empire et à l'invasion des barbares, eut pour objet la fondation de la société catholico-féodale, les Occidentaux, livrés à eux-mêmes, ne parvinrent à ressaisir l'ensemble de la grécité que par trois degrés successifs : l'introduction des traductions que les Arabes avaient faites des livres grecs de philosophie et de science, l'ouverture pleine et entière de la littérature grecque au seizième siècle, et, finalement, la réintégration, par l'histoire et par le goût, de l'art grec au sommet élevé qu'il occupa effectivement.

A bien prendre le mot de renaissance, il faut se représenter, non pas (ce qui serait une erreur) que l'esprit humain, enseveli dans un sépulcre, en sortit alors pour une nouvelle vie, mais que des monuments longtemps oubliés revinrent à la lumière et produisirent à la fois une vive passion pour leur beauté et un puissant renouvellement d'idées par leur importance. C'est un fait que, plus l'histoire chemine, plus on devient, et à bon droit, curieux des origines. Là est le grand rôle et la grande œuvre de l'érudition ; et au seizième siècle, ce fut une de ces œuvres qu'elle exécuta, mais qui, appliquée en ce moment à ce que l'antiquité oubliée avait de plus beau, de plus achevé, de plus philosophique, de plus scientifique, fut un moment unique d'intérêt et même d'enivre-

ment. Toutefois les *renaissances*, si, déplaçant ce mot hors de son emploi isolé, on l'étend à toutes les larges et profondes ouvertures que l'on fait dans le passé de l'humanité, les *renaissances*, dis-je, forment un groupe, et on en compte plus d'une dans cette recherche, désormais régulièrement conduite, qu'on nomme érudition. Il me suffit de citer entre autres la connaissance du sanscrit, qui renouvela l'étude de la linguistique, la lecture des hiéroglyphes par Champollion, des écritures cunéiformes par Burnouf et par Lassen, qui a donné déjà et promet encore tant de résultats. Ce sont des *renaissances;* car elles renouvellent des domaines entiers de la connaissance, révèlent le passé d'une façon qui captive le présent, et agrandissent les vues sur l'antiquité au moment où s'agrandissent les vues sur le développement à venir.

Les vieilles traductions latines, qui furent l'aliment médical avant l'introduction des livres gréco-arabes, permettent de comprendre la signification et l'opportunité de cette introduction. M. Daremberg les considère encore à un autre point de vue : « La « continuation des études scientifiques en Occident « se fit par les traductions latines des auteurs clas- « siques et surtout par la *Somme médicale* déjà fort « estimée, mais introduite solennellement à Salerne, « et, de là répandue peu à peu dans tout le reste de « l'Occident sous la nouvelle forme ; car, bien après « la chute de l'empire, et quand tous les liens sont « depuis longtemps rompus entre les provinces et la « métropole, c'est encore l'Italie qui reste l'institu-

« trice du monde occidental; c'est d'elle que procè-
« dent tout le mouvement de la civilisation et toute
« la culture intellectuelle par ses écoles et par ses
« livres, lors même qu'elle emprunte les livres à des
« sources étrangères. » (P. xxx.) Cette assertion, je ne puis l'admettre telle qu'elle est posée. Il est vrai, sans contestation, que l'école de Salerne est la plus ancienne école de médecine; que les documents exhumés par M. Daremberg sont d'origine italienne, et que cette vieille instruction médicale vient de l'Italie; mais conclure de là que l'Italie fut, dans le haut moyen âge, ce qu'elle avait été dans l'antiquité, c'est-à-dire l'institutrice de l'Occident, c'est une vue que l'histoire ne permet pas d'accepter. Entre l'Italie, la France et l'Espagne, de même que leurs langues ne sont pas filles l'une de l'autre, mais sont sœurs, de même, dans les rapports sociaux et intellectuels, il y eut une contemporanéité nécessaire démontrée par la contemporanéité même des idiomes; et aucun de ces grands peuples ne joue à l'égard de l'autre le rôle d'instituteur, tel que celui des Latins pour les Gaulois ou les Ibères, des Grecs pour les Latins eux-mêmes. Toutefois, cette contemporanéité ne fut pas tellement étroite dans un système composé d'aussi vastes corps, qu'elle ne permît des avances tantôt en un temps tantôt en un autre. Or la plus ancienne de ces avances, celle qui constitue, si je puis ainsi parler, l'autonomie littéraire des nations romanes, appartient non à l'Italie, mais à la France, aussi bien de la langue d'oïl que de la langue d'oc. Ce point est établi, comme ces choses s'établissent, par les do-

cuments, c'est-à-dire, ici, les œuvres de tout genre qui furent créées de ce côté-ci des Alpes, dans le onzième et le douzième siècle, et dont l'équivalent, pour ces époques, manque de l'autre côté. C'est au quatorzième et au quinzième siècle que l'Italie prend à son tour une de ces avances qui rétablissent incessamment l'équilibre intellectuel entre les nations occidentales.

Mais je ne chicanerai pas plus longtemps M. Daremberg sur une proposition incidente, quand je suis tellement d'accord avec lui sur l'objet principal de son sujet, où j'ai trouvé, depuis que je le connais à fond, un utile complément à mes études tant médicales qu'historiques. « C'est, dit-il, pour avoir ou-
« blié ou entièrement méconnu la succession natu-
« relle des faits qu'on n'avait tenu compte ni des
« écoles latines qui remplacèrent les écoles grecques,
« ni des traductions latines qui succédèrent si rapi-
« dement aux originaux grecs, ni de l'intervention
« puissante des monastères pour le salut de la science
« et des lettres ; c'est enfin pour avoir préféré le mer-
« veilleux à la noble simplicité de l'histoire qu'on est
« allé chercher si loin les Sarrasins, quand on avait
« si près de soi les véritables auteurs de la rénovation
« ou de la conservation des études en Occident, ces in-
« stituts littéraires, ces traductions, ces moines, ces
« laïques, qui tous concouraient depuis deux siècles au
« même but. » (P. XXII.) Les vieilles traductions latines, les vieilles sommes furent frappées d'une déchéance irremédiable dès que les livres gréco-arabes devinrent la base de l'enseignement ; on ne les recopia

plus, et elles demeurèrent oubliées dans les bibliothèques. M. Daremberg les a retrouvées telles qu'elles étaient au moment qu'elles tombèrent des dernières mains qui les feuilletèrent pour s'y instruire ; mais il a retrouvé en même temps le rôle qu'elles avaient joué et la place qu'elles avaient eue. Ce rôle, cette place, c'est d'avoir conservé dans l'Occident la filiation grecque à une époque où nous croyions qu'il n'y avait rien de ce genre, et, sous une forme que nous ne soupçonnions pas, d'avoir entretenu, pendant les siècles mérovingiens et carlovingiens, une culture effective et rigoureusement conforme à la tradition, enfin d'avoir suffisamment préparé les esprits pour que la demi-renaissance qui se fit par les Arabes ait été accueillie et fructueuse. Tout cela, dû à M. Daremberg, constitue, parmi les dernières acquisitions de l'érudition, une acquisition heureuse et inattendue.

V

SAINT LOUIS ET JOINVILLE

Sommaire[1]. — Le siècle qui suivit le siècle de saint Louis fut funeste à la France ; mais alors elle était riche, peuplée, florissante, industrieuse. Ceux qui veulent voir ce que pouvaient les institutions du moyen âge pour la prospérité relative d'un pays en auront une vue succincte dans cette courte étude ; tout en se souvenant que le petit fils même de saint Louis allait porter à la papauté le coup violent qui fit la première scission avec les doctrines du moyen âge et prépara l'ère laïque ou moderne.

« On trouverait à peine en France, dit M. de « Wailly, une personne capable de comprendre la « langue de Joinville contre cent qui sont en état de « lire le latin ou quelque langue moderne. » Cela est malheureusement vrai ; l'étude de notre vieille langue, bien que très-facile, est complétement négligée. C'est cette négligence qui justifie des tentatives comme celles de M. de Wailly ; à qui ne lit pas les textes originaux, il faut des traductions, si toutefois on doit appeler traductions ces versions de l'une à l'autre entre deux langues aussi voisines que le sont le vieux français et le français moderne. On en jugera par

1. *Histoire de saint Louis*, par Joinville, texte rapproché du français moderne et mis à la portée de tous, par M. Natalis de Wailly. Paris, Hachette. — *Journal des Savants*, octobre 1865.

l'échantillon suivant. Voici le texte ancien, il s'agit de Louis IX débarquant et attaquant les Sarrasins qui défendent le rivage : « Quant li roy oy dire que l'en-
« seigne Saint-Denis estoit à terre, il en ala grant
« pas parmi son vessel, ne onques pour le legat qui
« estoit avec li, ne le voult lessier et sailli en la mer,
« dont il fu en yaue jusques aus esselles, et ala l'escu
« au col et le heaume en teste et le glaive en la main,
« jusques à sa gent qui estoient sur la rive de la
« mer. Quant il vint à terre et il choisi les Sarrazins,
« il demanda quele gent c'estoient; et en li dit que
« c'estoient Sarrazins; et il mist le glaive desous
« s'esselle et l'escu devant li, et eust couru sus aus
« Sarrazins, se ses preudeshomes, qui estoient avec
« li, li eussent souffert. » Voici maintenant la traduction : « Quand le roi ouït dire que l'enseigne Saint-
« Denis était à terre, il traversa à grands pas son
« vaisseau, et, malgré le légat qui était avec lui, ja-
« mais il ne voulut la laisser, et sauta dans la mer,
« où il fut dans l'eau jusqu'aux aisselles. Et il alla
« l'écu au col, le heaume en tête et la lance en main
« jusques à ses gens qui étaient sur le rivage de la
« mer. Quand il vint à terre et qu'il aperçut les Sar-
« rasins, il demanda quelles gens c'étaient; et on
« lui dit que c'étaient des Sarrasins; et il mit la lance
« sous son aisselle et l'écu devant lui, et il eût couru
« sus aux Sarrasins, si ses prud'hommes, qui étaient
« avec lui, l'eussent souffert. »

Joinville atteignit un très-grand âge; il mourut à quatre-vingt-quinze ans en 1319, ayant vu six rois, Louis VIII, Louis IX, Philippe le Hardi, Philippe le

Bel, Louis le Hutin, et Philippe V dit le Long; il avait plus de quatre-vingts ans quand il commença d'écrire ses mémoires et quatre-vingt-cinq quand il les termina. La ténacité de la mémoire chez les vieillards pour tout ce qui est de leur jeunesse explique comment, après un si long temps, il put fidèlement retracer ce qu'il avait vu et su de son bon et saint roi Louis. Le livre de Joinville n'est point une histoire de saint Louis, pas même de la croisade à laquelle il assista. C'est un récit attachant par les particularités, par les détails, par les mots, par les conversations. Avec ce récit on est présent à une foule de petites scènes d'intérieur où le temps et le roi se font voir et toucher.

Ce fut un bon temps et un bon roi : un bon temps, puisqu'alors la vie de la société fut pleine et entière suivant les conditions qui la régissaient; un bon roi, puisque Louis IX appliqua au service de ses sujets un esprit bien fait, un cœur loyal, un grand courage. Scrupuleux observateur de la justice à l'égard de ses voisins, amoureux de la paix, aussi ferme que bienveillant avec ses barons, gardant, pour me servir de ses propres expressions, les bonnes villes et les coutumes du royaume, son règne fut une ère de prospérité, de tranquillité, de sage gouvernement. Et ce n'était pas un mince bienfait de tenir dans le repos les turbulents barons; rien n'était plus désastreux que les petites guerres intestines qu'ils se faisaient. On brûlait, on pillait, on tuait sans miséricorde; voyez ce que dit Joinville dans le texte de M. de Wailly : « Les barons vinrent brûlant et détruisant....

« le trouble du comte de Champagne fut tel, que « lui-même brûlait les villes avant la venue des ba- « rons pour qu'ils ne les trouvassent pas garnies. « Outre les autres villes que le comte de Champagne « brûlait, il brûla Épernay et Vertus et Sézanne. » Il s'agit d'une guerre des barons contre Thibaut, comte de Champagne, qui éclata au commencement du règne de Louis IX. Le roi imposa promptement la paix aux belligérants.

On sait que la minorité de saint Louis fut troublée par les prétentions des barons, et que la reine Blanche, sa mère, défendit son fils contre eux avec prudence et courage. Dans ces circonstances la fidélité de Paris et son amour se montrèrent avec éclat : « Après que « le roi fut couronné, il y eut des barons qui deman- « dèrent à la reine qu'elle leur donnât de grandes « terres; et, parce qu'elle n'en voulut rien faire, tous « les barons s'assemblèrent à Corbeil. Et le saint roi « me conta que ni lui, ni sa mère, qui étaient à « Montlhéry, n'osèrent revenir à Paris jusques à tant « que les habitants de Paris les vinrent quérir en « armes. Et il me conta que depuis Montlhéry le che- « min était tout plein de gens en armes et sans armes « jusques à Paris, et que tous criaient à Notre-Sei- « gneur qu'il lui donnât bonne et longue vie, et le « défendît et gardât contre ses ennemis. » Dans mes citations je me sers toujours de la version de M. de Wailly.

Les écrivains philosophes du dix-huitième siècle ont beaucoup blâmé saint Louis de ses croisades. Sur la seconde je reviendrai; la première se peut défendre,

Condamner les croisades en général, c'est obéir à un rationalisme abstrait qui, en jugeant l'histoire, ne tient aucun compte des conditions. Pour que les croisades fussent injustes, il faudrait que l'islamisme n'eût pas eu les siennes et qu'après avoir chassé le christianisme de l'Égypte, de la Syrie, de l'Afrique, il ne fût pas venu en Espagne, en Italie, dans le midi de la France et jusque dans les plaines de Tours. Les deux monothéismes, une fois aux prises, n'entendirent plus se céder pacifiquement l'un à l'autre l'ascendant sur le monde; et, quand à son tour le monothéisme chrétien se sentit assez fort, il voulut, par une même impulsion, honorer pieusement son berceau et imposer définitivement un frein aux entreprises musulmanes.

Au temps de saint Louis, les ardeurs et les motifs qui avaient animé les croisés étaient encore puissants, et il est naturel qu'il y ait obéi; plus d'un roi de France avait pris la croix. Sans doute l'heure approchait grandement où ni le sentiment religieux ne suggérerait, ni la politique ne permettrait plus ces lointaines expéditions. Mais, dans la première moitié du treizième siècle, un roi d'une piété profonde et sincère put penser qu'il devait à la Terre sainte et au tombeau de Jésus-Christ un suprême hommage. Je ne m'associe donc aucunement au blâme jeté sur la croisade de 1248 par la philosophie du dix-huitième siècle. C'est à un autre point de vue que j'y trouve quelque chose à reprendre; le roi se croisa à l'occasion d'une maladie : « Il fut à telle extrémité, dit « Joinville, que l'une des dames qui le gardaient lui

« voulait tirer le drap sur le visage, et disait qu'il « était mort. Et une autre dame, qui était de l'autre « côté du lit, ne le souffrit pas; mais elle disait qu'il « avait encore l'âme au corps. Comme il entendait le « débat de ces deux dames, Notre-Seigneur opéra en « lui et lui envoya tantôt la santé; car avant il était « muet et ne pouvait parler. Il requit qu'on lui don- « nât la croix, et ainsi fit-on. » Pour une guérison qu'il crut devoir à l'intervention divine, je conçois qu'il eût voué quelque pèlerinage, *en langes et pieds nus*, comme on faisait alors; c'était chose privée; mais, pour une œuvre générale, telle que la croisade, j'aurais voulu qu'il la proclamât, comme la seconde, à *la chapelle et sur l'échafaud des reliques*, non dans un lit de malade. Il me semble qu'une morale délicate exigeait que, pour une grâce privée, ce fût non le public qui fût appelé à répondre, mais la personne seule qui avait reçu cette grâce.

L'expédition fut désastreuse, il n'y eut de sauvé que ce qui était resté à Damiette, tout le reste périt de misère et de maladie, fut tué ou fut pris. Saint Louis fut vaillant dans le combat, hardi à entreprendre, héroïque dans la retraite tant qu'il y eut retraite. Surtout il ne fit jamais le roi, et ses gens n'éprouvèrent pas une souffrance qu'il ne voulût partager avec eux. Mais on ne voit pas qu'il ait embrassé d'un coup d'œil de capitaine les difficultés de son expédition et les moyens de les surmonter. Le fait est que l'armée périt parce que son chef ne demeura pas maître du cours du Nil. Les Sarrasins établirent une flottille entre Damiette et le camp des chrétiens qui avaient

marché du côté du Caire; tout convoi fut intercepté. La famine se mit dans l'armée, le scorbut s'y joignit; il devint impossible d'avancer, impossible de demeurer; il fallut rétrograder; cette retraite fut conduite avec une grande fermeté, et déjà la malheureuse troupe n'était plus qu'à cinq lieues de Damiette, quand une dernière attaque des Sarrasins, dont le nombre avait crû immensément, l'enfonça et la jeta dans un désordre irréparable. Mais, en tant que général, le roi ne montra aucune capacité éminente; du moins, à part le succès du débarquement et la prise de Damiette, la défense fut partout supérieure à l'attaque; les Sarrasins l'arrêtèrent plus d'un mois sur les bords d'un bras du Nil; quand il l'eut passé, ils l'arrêtèrent encore devant Mansourah; ils l'affamèrent dans son camp, et finalement ils l'écrasèrent en vue de Damiette. Toute l'habileté militaire est de leur côté.

Le désastre du comte d'Artois n'est pas imputable à saint Louis. Arrivé devant la branche du Nil dite de *Tanis*, on se trouva arrêté court, il s'agissait de passer le fleuve devant les Sarrasins campés sur l'autre bord. L'art des ingénieurs était peu avancé; ce qu'on imagina fut de jeter une chaussée d'un bord à l'autre. Beaucoup de jours furent employés à ce travail; enfin, désespérant d'y réussir, on s'enquit de quelque gué. Un bédouin en indiqua un, profond, périlleux, car on était à la nage dans une partie du trajet. Ce fut le roi qui se chargea de conduire cette dangereuse opération; il emmena ses trois frères et la plus grande partie de la chevalerie et des autres gens à cheval. « Li

« quens d'Artois (le comte d'Artois), dit Jean Pierre « Sarrasin, narrateur de la croisade comme Joinville, « et li autre qui faisoient l'avant-garde se ferirent en « l'iaue par grant hardement, et par grans prouesses « passerent et par grans perils de leur cors et de leur « chevaus. En tele maniere passa li roys et tout li « autre après. » Certes, ce passage de la branche de Tanis n'a rien à envier au passage du Rhin tant célébré; et même le péril était bien plus grand; car l'armée des Sarrasins qu'on allait chercher était autrement puissante que le chétif corps hollandais qui attendait les plus renommés capitaines et les plus braves troupes de Louis XIV.

« Quant li roys et li autre qui monté estoient por « passer le flun (le fleuve), furent aus chans fors de « l'ost, dit le même Jean Pierre Sarrasin, li roys com- « manda à trestous communement, aus haus et aus « bas, que nus (nul) ne fust tant hardis que il se des- « routast, ains se tenist chascuns en sa bataille, et que « les batailles se tenissent près les unes des autres et « alaissent tout ce pas et tout ordonéement, et quant li « premier seroient passé le flun, qu'il atendissent sur « l'autre rive d'autre part tant que li roys et li autre « fussent passé. » De cet ordre si précis le comte d'Artois ne tint aucun compte. A peine eut-il pris terre qu'il remonta le fleuve et alla attaquer le camp ennemi. Cette attaque eut le plus grand succès; il se fit un grand carnage des Sarrasins : « Granz pitiez « estoit, dit Pierre Sarrasin, à veoir tant de corps de « gens mors et si grant effusion de sanc, se ce ne fust « des enemis de la foi crestienne. » Là le maître du

Temple, frère Giles, conseilla de s'arrêter. Un chevalier inconnu, d'après Pierre Sarrasin, le comte d'Artois lui-même d'après la *Complainte sur la mort de Guillaume Longue-Espée* (ces détails ne sont pas dans Joinville), répondit : « Toujours y aura-t-il du poil du « loup. » Le *poil du loup* était un dicton pour indiquer mauvais vouloir et trahison. Le comte d'Artois ajouta que, si frère Giles avait peur, il pouvait demeurer. « Freres Giles respondi en tele maniere : « Sire, je ne mi frere (moi ni mes frères) n'avons pas « paour; nous ne demourrons pas, ains irons avecques « vous; mais sachiez que nous doutons que nous ne « vous n'en reveignons jà. » On se jeta dans Mansourah, et en effet personne n'en revint.

La *Complainte* dont je viens de parler est en anglo-normand, qui aurait été un dialecte de la langue d'oïl, si l'anglais, l'étouffant, ne l'eût empêché de devenir la langue nationale de l'Angleterre, et qui resta un grossier patois. Le comte Guillaume de Salisbury, dit Longue-Épée, accompagna saint Louis dans la croisade, et il fut de cette avant-garde que le comte d'Artois alla perdre dans Mansourah. Joinville raconte d'une manière touchante comment le roi apprit le malheur advenu : « Et alors vint à lui frère Henri de « Ronnay, qui avait passé la rivière, et il lui baisa « la main tout armée. Et le roi lui demanda s'il sa- « vait quelques nouvelles du comte d'Artois, son « frère; et il lui dit qu'il en savait bien des nou- « velles, car il était certain que son frère le comte « d'Artois était en paradis : hé sire, ayez-en bon re- « confort; car si grand honneur n'advint jamais au

« roi de France que celui qui vous est advenu; car, « pour combattre vos ennemis, vous avez passé une « rivière à la nage, et les avez déconfits et chassés du « champ de bataille, et pris leurs engins et leurs « tentes là où vous coucherez encore cette nuit. Et le « roi répondit que Dieu fût adoré pour les dons qu'il « lui faisait, et alors les larmes lui tombaient des « yeux bien grosses. »

Que fût en paradis l'âme du prince qui, par son *orgueil et son surcuider*, avait causé la mort de tant de braves gens, telle n'était pas l'opinion de l'Anglais qui composa la complainte. Il le damne sans miséricorde :

Sa alme est en enfer, en graunt martire.

(Son âme est en enfer, en grand martyre.)

Il l'accuse même d'avoir manqué de cœur et de courage quand il se vit perdu :

Li count de Artoise sor son grand destrer,
L'eschel de sa launce perça le primer;
N'avoit cor ne courage plus demorer,
Tant fu fort assailli de fer et d'acer;
Le primer qu'il encontra, à terre fist tumber;
Puis s'en turna vers le flume, si s'en voit najer.

(Le comte d'Artois, sur son grand destrier, perça le premier, de sa lance, l'escadron; il n'avait cœur ni courage pour demeurer davantage; tant il fut assailli de fer et d'acier! Le premier qu'il rencontra, il le fit tomber à terre, puis tourna vers le fleuve, et va se mettre à la nage.)

Au reste cet Anglais est peu disposé à faire honneur aux chevaliers de France; tout le los est pour le

comte Guillaume et les templiers. Suivant lui, un chevalier de Normandie propose à Guillaume Longue-Épée d'essayer de gagner le fleuve et de le passer à la nage; à quoi Guillaume répond qu'il ne fuira pas pour peur de Sarrasin; qu'il est venu servir Dieu et mourir, s'il le faut, à son service; qu'il vendra cher sa vie, et que c'est se mettre à honte que de tourner le dos et perdre le paradis réservé à qui mourra en combattant les infidèles. Le chevalier normand ne l'écoute pas, il pousse son cheval dans le fleuve, se noie, et, suivant le charitable Anglais :

L'alme fu tantost au deable comandée,
Et meint altre Fraunceis se nea le jour;
De la vie perdre tant avoient paour;
S'il se fussent combatu por le Dieu amour,
Lur almes fussent en joie od lur creatour.

(L'âme fut aussitôt livrée au diable; et maint autre Français se noya ce jour, tant ils avaient peur de perdre la vie! S'ils eussent combattu pour l'amour de Dieu, leurs âmes eussent été en joie avec leur créateur.)

Mais ces détails sont de pure imagination; on le jugerait à la manière, qui est tout à fait celle des chansons de geste; on le jugera encore plus précisément par ceci : au dire de notre Anglais, le comte de Salisbury, dans la mêlée, a le pied coupé, et il continue à combattre; un peu plus tard, un coup lui abat la main droite, il prend l'épée de la main gauche et en détranche les Sarrasins qui sont autour de lui. Tout cela ne se voit que dans les chansons de geste : les artères de la jambe donnent une abondante hémorrhagie, qui ne laisse qu'un court moment au plus

vaillant héroïsme; très-vite le sang manque, les ténèbres obscurcissent la vue, la force s'en va, la syncope arrive. La vérité est qu'on ne sut que très-imparfaitement ce qui se passa à Mansourah. Joinville n'en dit rien. Jean Pierre Sarrasin, après avoir raconté que les chrétiens, dont les chevaux étaient si las qu'ils défaillaient tous, n'allant plus que par petites troupes, furent une proie facile, et que quelques-uns se jetèrent dans le fleuve pour s'échapper, mais qu'ils s'y noyèrent, ajoute : « En cele bataille furent ou mors « ou pris, on ne set mie bien lequel : Robers li quens « d'Artois, frere le roi Loys de France, Raouls li sires « de Couci, Rogiers li sires de Rosoi en Tieraisse, « Jehan sires de Chevisi, Erars sires de Braine en « Champaigne, Guillaume Longue-Espée, quens de « Salesbieres en Angleterre; tout li templier furent « perdu, et n'en demoura que quatre ou cinc. Moult « grant plenté de nos barons, de chevaliers, d'arba- « lestriers et de sergans à cheval, des plus preus et « des plus esleus de toute nostre ost, furent perdu, « n'onques n'en sut on certaineté. » On voit qu'au moment même, dans le camp des chrétiens, on ignorait ce qui précisément s'était passé. Peut-être en apprit-on plus tard un peu davantage, soit des Sarrasins, soit des captifs qui revinrent. Mais il est certain que, depuis la folie de Mansourah, on n'entendit plus jamais parler ni du comte d'Artois, ni de Guillaume Longue-Épée, ni des autres que nomme Jean-Pierre Sarrasin.

Cette malveillance, visible dans la complainte, du populaire d'Angleterre contre saint Louis et les Fran-

çais, se montre aussi dans ce récit, que j'emprunte aux *Miracles saint Loys :* « Hue de Norenthonne, du « dyocese de Lincole, repareur de cuirs, qui demo- « roit en la vile Saint-Denis et i avoit demoré par « trente anz, se moquoit de ceus qui oroient au tom- « bel saint Loys, et disoit que li rois Henris d'Engle- « terre avoit esté meilleur homme que li benoiet saint « Loys, et se moquoit de ceus qui, par devotion, be- « soient ledit tombel. Et come cil meesme Hue fust « une fois en l'eglise de Saint-Denis, il prist et gita « à terre deux chandeles qui estoient apuiées au tom- « bel devant dit, en despit de celui meesmes benoiet « saint Loys, pour ce que cil de la vile de Saint-Denis « qui ilecques estoient escharnissoient (raillaient) le- « dit Hue et le roi d'Engleterre desus dit. » Notre corroyeur fut puni de ses mauvais sentiments : une maladie le saisit, dont rien ne put le délivrer, si bien qu'il implora le tombeau qui faisait toute sorte de miracles; et le saint roi, aussi bon après sa mort qu'il l'avait été pendant sa vie, accorda à l'Anglais la guérison de ses souffrances.

Les Sarrasins avaient à leur disposition le feu grégeois, dont les chrétiens ne connaissaient ni la composition ni l'usage. « Ils amenèrent, dit Joinville, un « engin qu'on appelle pierrière, et ils mirent le feu « grégeois dans la fronde de l'engin. Quand mon- « seigneur Gautier du Cureil, le bon chevalier, qui « était avec moi, vit cela, il nous dit ainsi : Sei- « gneurs, nous sommes dans le plus grand péril où « nous ayons jamais été; car, s'ils brûlent nos châ- « teaux et que nous demeurions, nous sommes per-

« dus et brûlés; et, si nous laissons nos postes qu'on « nous a baillés à garder, nous sommes honnis; c'est « pourquoi nul ne nous peut défendre de ce péril, « excepté Dieu. Je suis donc d'avis et vous conseille « que, toutes les fois qu'ils nous lanceront le feu, « nous nous mettions sur nos coudes et nos genoux « et priions Notre-Seigneur qu'il nous tire de ce péril. « Sitôt qu'ils lancèrent le premier coup, nous nous « mîmes sur nos coudes et nos genoux, ainsi qu'il « nous l'avait enseigné. » Le feu grégeois, composition incendiaire, n'était pas aisément maniable; car les Sarrasins le lançaient, non à coups pressés, mais à de grands intervalles de temps. On voit quelle terreur il inspirait, et cependant les chevaliers de saint Louis étaient gens de haute prouesse, et ils en donnèrent mille preuves dans cette désastreuse expédition. Mais le courage, comme les autres qualités morales, a ses formes correspondantes aux diverses périodes historiques. Qu'était ce misérable feu grégeois à côté du feu d'une artillerie bien servie, que pourtant, quand il le faut, le soldat moderne endure avec une stoïque fermeté? Supporter, impassible et sans bouger, des coups venus de loin n'était pas dans la forme du courage d'alors; les légionnaires romains, eux-mêmes, n'avaient pas non plus cette forme de courage, et les historiens ne manquent jamais de nous dépeindre leur malaise quand ils se trouvaient exposés, à découvert et immobiles, aux frondeurs et aux archers.

Lorsque, dans la *Chanson de Roland*, Olivier, voyant l'innombrable armée des Sarrasins s'appro-

cher, conseille à Roland de sonner du cor, pour signaler à Charlemagne le péril où ils sont, Roland répond qu'il n'en fera rien, de peur que quelque soupçon de faiblesse ne s'attache à cet appel et que

Male chanson de lui ne soit chantée.

Le poëte n'a rien exprimé que ne renfermât le cœur de ces vaillants barons. Joinville et les siens, entourés d'une multitude de Sarrasins, se défendaient vigoureusement, mais à grand'peine. Un de ses compagnons, Érard de Siverey, qui venait d'être frappé d'un coup d'épée au visage, tellement que le nez lui tombait sur le visage, lui dit : « Sire, si vous croyiez que « ni moi ni mes héritiers n'en eussions de reproche, « je vous irais querir du secours au comte d'Anjou, « que je vois là au milieu des champs. » Lui aussi craignait blâme et *male chanson* s'il quittait, sans commandement, un lieu périlleux.

Les ecclésiastiques n'avaient pas encore cessé de porter les armes. « Il y avait, dit Joinville, un très- « vaillant homme dans l'armée, qui avait nom mon- « seigneur Jacques de Castel, évêque de Soissons. « Quand il vit que nos gens s'en revenaient vers Da- « miette, lui, qui avait grand désir d'aller à Dieu, ne « s'en voulut pas revenir au pays où il était né; mais « il se hâta d'aller à Dieu, et piqua des éperons et at- « taqua tout seul les Turcs, qui, à coups d'épée, l'oc- « cirent et le mirent dans la compagnie de Dieu au « nombre des martyrs. » Joinville cite un prêtre qui mit en fuite huit Sarrasins : « De ce corps de Turcs à

« cheval étaient descendus à pied huit de leurs chefs « très-bien armés, qui avaient fait un retranchement « de pierres de taille, pour que nos arbalétriers ne « les blessassent pas; ces huit Sarrasins tiraient au « hasard dans notre camp, et ils blessèrent plusieurs « de nos gens et de nos chevaux.... Un mien prêtre, « qui avait nom monseigneur Jean de Voysset.... « partit de notre camp tout seul et se dirigea vers les « Sarrasins, ayant vêtu une veste rembourrée, un « chapeau de fer sur la tête, une lance sous l'aisselle. « Quand il vint près des Sarrasins, qui le méprisaient « parce qu'ils le voyaient tout seul, il tira sa lance de « dessous l'aisselle et leur courut sus; il n'y en eut « aucun des huit qui se mît en défense, mais ils pri- « rent tous la fuite. » Un autre clerc, non pas du camp et dans la croisade, mais à Paris, ayant été volé par trois sergents du Châtelet, qui lui enlevèrent tous ses habits, alla en chemise à son logement et y prit son arbalète et un coutelas. Ainsi armé, il courut après ses voleurs, en tua un d'un coup de flèche, trancha la jambe à un second, de manière qu'elle ne tenait plus qu'à la botte, fendit la tête du troisième jusqu'aux dents, et, cela fait, se rendit en la prison. Le lendemain, le prévôt l'amena au roi pour qu'il en fît sa volonté. « Sire prêtre, fit le roi, vous avez man- « qué à être prêtre par votre prouesse; et, pour votre « prouesse, je vous retiens à mes gages, et vous vous « en viendrez avec moi outre-mer. Et ce traitement « je vous le fais encore parce que je veux que mes « gens voient que je ne les soutiendrai en nulles de « leurs méchancetés. »

J'ai dit en commençant que le temps de saint Louis fut un bon temps; je reviens sur cette expression, non pour la changer, mais pour la mettre au point de vue relatif, qui est le seul vrai en histoire. Les partisans du moyen âge disent que cette ère de foi catholique fut l'ère suprême du genre humain, en deçà de laquelle il n'y a que paganisme, au delà de laquelle il n'y a qu'hérésie, incrédulité et perversion; les adversaires disent que cette ère est décadence à l'égard de l'antiquité païenne, barbarie et ténèbres à l'égard des temps modernes; mais ceux qui considèrent l'histoire comme un phénomène naturel où l'antécédent produit le conséquent ne donnent leur assentiment ni à l'une ni à l'autre de ces assertions; pour eux, le moyen âge est le produit de l'antiquité, et le temps moderne le produit du moyen âge, si bien que ces trois grandes époques ont contribué, chacune pour sa part, à la transmission et au développement de la civilisation supérieure.

Cela posé, il est évident que le moyen âge, et en particulier le treizième siècle et l'âge de saint Louis, est un passage vers un autre ordre meilleur. Il ne possède ni la haute science, ni cette grande morale véritablement humaine, qui s'exprime par le mot tout moderne de *tolérance*.

Le roi avait fait à Joinville, qui nous l'a conservé, un récit suffisant pour caractériser le siècle à cet endroit. Il s'agit d'une conférence de clercs et de juifs qui devait se tenir au monastère de Cluny. « Il y eut « là un chevalier à qui l'abbé avait donné le pain en « ce lieu pour l'amour de Dieu; et il demanda à l'abbé

« qu'il lui laissât dire la première parole, et on le lui « octroya avec peine. Et alors il se leva et s'appuya « sur sa béquille, et dit qu'on lui fît venir le plus « grand clerc et le plus grand maître des juifs; et « ainsi firent-ils. Et il lui fit une demande qui fut « telle : « Maître, fit le chevalier, je vous demande si « vous croyez que la vierge Marie, qui porta Dieu en « ses flancs et en ses bras, ait enfanté vierge et qu'elle « soit mère de Dieu? » Et le juif répondit que de tout « cela il ne croyait rien. Et le chevalier lui répondit « qu'il avait vraiment agi en fou quand, ne croyant « en elle ni ne l'aimant, il était entré en son église et « en sa maison. Et vraiment, fit le chevalier, vous le « payerez. Et alors il leva sa béquille et frappa le juif « près de l'oreille, et le jeta par terre. Et les juifs se « mirent en fuite, et emportèrent leur maître tout « blessé. »

Tandis que la tolérance est le signe éminent du développement moral, la reconnaissance de la stabilité des lois naturelles est le signe éminent du développement scientifique. Pour Joinville, tout baron qu'il est, chargé du gouvernement d'un grand fief, conseiller de saint Louis, chevalier revenu d'outre-mer, lettré et capable d'écrire ses mémoires, il ne lui vient jamais à l'esprit de mettre en doute le plus extravagant et le plus inutile des miracles. Ici c'est un saint moine pour qui la Vierge prend soin qu'il ne s'enrhume : « Sachez, fit-il (au moine de Clairvaux), ce que j'ai « ouï conter à un prudhomme qui était couché au « dortoir là où l'abbé de Cheminon dormait; l'abbé « avait découvert sa poitrine à cause de la chaleur

« qu'il avait; et ce prudhomme, qui était couché au « dortoir où l'abbé de Cheminon dormait, vit la Mère « de Dieu qui alla au lit de l'abbé, et lui ramena la « robe sur la poitrine de peur que le vent ne lui fît du « mal. » Dans la navigation vers l'Égypte, une montagne surnaturelle les menaça d'un grand péril : « Quand les mariniers virent cela, ils furent tout « ébahis, et nous dirent que nos vaisseaux étaient en « grand péril; car nous étions devant la terre aux « Sarrasins de Barbarie. Alors un prêtre prudhomme, « qu'on appelait le doyen de Maurupt, nous dit qu'il « n'eut jamais à souffrir en sa paroisse ni par défaut « d'eau ni par trop de pluie, ni de tout autre fléau, « sans que, aussitôt qu'il avait fait trois processions « trois samedis, Dieu et sa Mère le délivrassent. C'é- « tait samedi, nous fîmes la première procession au- « tour des deux mâts du vaisseau; moi-même je m'y « fis porter à bras, parce que j'étais grièvement ma- « lade. Jamais depuis nous ne vîmes la montagne, et « nous vînmes en Chypre le troisième samedi. » Notez que Jean-Pierre Sarrasin ne dit pas un mot de l'obstacle que rencontra la navigation. Joinville rapporte un autre exemple de l'efficacité des trois processions : « Quand la Saint-Remi fut passée sans « qu'on ouît nulles nouvelles du comte de Poitiers (il « amenait l'arrière-ban de France), de quoi le roi et « tous ceux de l'armée étaient en grand trouble, « alors je rappelai au légat comment le doyen de « Maurupt nous avait fait trois processions en mer, « par trois samedis de suite, et comment avant le « troisième samedi nous abordâmes en Chypre. Le

« légat me crut et fit crier les trois processions dans « le camp par trois samedis..... Avant le troisième « samedi vint le comte de Poitiers, et il n'était pas « besoin qu'il fût venu auparavant; car, dans l'inter- « valle des trois samedis, il y eut une grande tempête « en mer devant Damiette. »

La science, telle que les modernes l'ont faite, n'admet point ces interruptions de l'ordre naturel; du moins elle n'en a jamais constaté; et, transformant en loi le résultat empirique d'une expérience qui depuis des siècles n'a reçu aucun démenti dans aucun de ses domaines, elle fonde là-dessus toutes ses doctrines et toutes ses pratiques. De la science, cette grande notion s'infuse peu à peu dans les diverses couches des sociétés civilisées.

Pour quiconque jette un coup d'œil attentif sur les associations psychologiques, il n'est pas douteux que le développement moral ne tienne par un lien étroit au développement scientifique. La science donne à l'esprit rectitude et impartialité; rectitude par le vrai qu'on atteint, impartialité pour les résultats toujours finalement acceptés, bien qu'ils choquent opinions, préjugés, croyances. Or la rectitude et l'impartialité ont une étroite affinité avec la justice qui, en définitive, est la régulatrice des choses sociales. C'est ainsi que le vrai et le bon, le progrès scientifique et le progrès moral se donnent la main, et que les sociétés acquièrent, dans leurs rapports entre elles et avec leurs membres, plus d'équité et plus de bonté.

L'antiquité a vu sur le trône un empereur philosophe; le moyen âge y a vu un saint roi. Sans doute

le roi n'est pas un philosophe, mais l'empereur ressemble beaucoup à un saint. C'est que l'empereur et le roi furent captivés l'un par le côté moral de sa philosophie, l'autre par le côté moral de sa religion. Ils ne furent, ni l'un ni l'autre, des génies politiques qui modifient les choses sociales, préparent les voies des peuples et devancent le temps. Ils ne furent pas non plus inégaux à leur tâche, et un tendre respect entoure la mémoire de ces deux hommes excellents qui, sévères uniquement pour eux-mêmes, n'eurent, dans les tentations du pouvoir, que la tentation du bien. Mais combien la situation de l'un et de l'autre est différente! L'un, maître du monde civilisé, est solitaire dans son élévation; pas d'États frères qui fassent corps avec le sien; son sénat n'est qu'une ombre; les soutiens de son trône ne sont que des fonctionnaires, et au septentrion s'amasse un orage de nations et d'hommes qui emportera l'empire, tout puissant qu'il est. L'autre est membre d'un vaste corps politique qui embrasse l'Europe entière et où les opinions, les croyances, les intérêts sont solidaires; les institutions féodales régissent la société, et les barons se pressent autour de leur suzerain; point de barbares à l'horizon; seulement, dans l'avenir, une transformation qui, sans rupture et sans rien de pareil à la catastrophe impériale, amènera une civilisation plus développée.

L'acte reprochable dans la vie de saint Louis est sa seconde croisade. Quand il en fut question, Joinville, qui n'est suspect d'avoir manqué ni de foi dans sa religion ni de dévouement à son saint roi, refusa de l'y suivre : « Je fus beaucoup pressé par le roi de France

« et le roi de Navarre de me croiser. A cela je répon-
« dis..... que, si je voulais agir au gré de Dieu, je
« demeurerais ici pour aider et défendre mon peuple ;
« car, si je mettais mon corps dans les aventures du
« pèlerinage de la croix, là où je verrais tout clair
« que ce serait pour le mal et le dommage de
« mes gens, je courroucerais par là Dieu, qui mit
« son corps pour sauver son peuple. » C'étaient là les vrais conseils de la religion commandant à Louis IX de faire son office de roi en demeurant pour le bien de son peuple, et non d'aller chercher au loin les mérites d'un pèlerin dévot. Mais une étroite préoccupation du salut l'emporta dans son esprit et le poussa aux rivages de l'Afrique. Du moins, homme généreux qu'il était, n'hésita-t-il point à courir les dangers de la mer, de la guerre, de la peste, et à donner sa vie pour sa dévotion, bien différent en cela de celui de ses arrière-descendants qui, désireux de faire son salut, mais, comme dit Saint-Simon, aimant à le faire aux dépens d'autrui, s'ôta toutes les inquiétudes de sa conscience en livrant aux supplices, aux galères, aux dragonnades, à la spoliation, des hérétiques profondément tranquilles et tout dévoués à sa personne.

Dans ces lointaines expéditions il arriva que des barons et des chevaliers, las d'une longue absence, s'en revinrent à tout prix sans s'inquiéter de la *gent menue* qu'ils avaient emmenée. Joinville avait été mis en garde contre ce méfait : « Monseigneur de Bou-
« laincourt, mon cousin germain (que Dieu absolve!),
« me dit, quand je m'en allais outre-mer : Vous vous

« en allez outre-mer, fit-il, or prenez garde au re-
« tour ; car nul chevalier, ni pauvre ni riche, ne peut
« revenir qu'il ne soit honni, s'il laisse aux mains
« des Sarrasins le menu peuple de Notre-Seigneur,
« en compagnie duquel il est allé. » Aussi, quand saint Louis, délivré de captivité, délibéra avec son conseil s'il devait rester en la terre sainte ou retourner en France, Joinville opina-t-il fortement pour que que le roi restât; car, s'il s'en va, les pauvres prisonniers qui ont été pris au service de Dieu et au sien ne seront jamais rendus. Le roi suivit le conseil le plus honorable; il renvoya ses frères; mais, quand il songea au retour, il avait obtenu des Sarrasins la déivrance ou procuré le rachat de plusieurs milliers de captifs qui étaient demeurés entre leurs mains.

Joinville, baron féodal, sénéchal de Champagne, chevalier croisé, même ami de Louis IX, serait profondément oublié comme tant d'autres barons, sénéchaux et chevaliers, s'il n'avait songé à réchauffer ses vieux ans de ses vifs souvenirs de familiarité avec le saint roi et de guerre avec les *félons* Sarrasins. « Ce
« n'est pas un livre écrit à tête reposée, dit M. de
« Wailly dans sa préface, et qui trahisse nulle part
« l'étude ou le calcul; c'est une longue déposition
« dictée et comme improvisée, depuis la première
« page jusqu'à la dernière, par un témoin qui s'aban-
« donne au courant naturel de ses souvenirs. Il ne
« s'agit pas pour lui d'être éloquent, mais de laisser
« parler sa mémoire, son cœur, son imagination, sa
« conscience surtout, d'où la vérité jaillit comme de
« source. Il ne l'épargne à personne, pas même au

« clergé qu'il respecte profondément, ni au saint roi « qu'il a tant aimé sur la terre avant de le vénérer « dans le ciel. Quiconque ne l'a pas lu ne connaît « véritablement ni saint Louis ni le treizième siècle. « Son histoire est du petit nombre de celles qu'au- « cune autre ne peut remplacer, et les meilleures ne « sauraient apporter plus d'instruction, mériter plus « de confiance ni exciter plus d'intérêt. » Ce n'est pas pour décourager, c'est bien plutôt pour encourager l'étude de nos anciens textes que M. de Wailly a écrit sa version. Il compte que Joinville aura de la sorte plus de lecteurs et que, parmi ceux-là, quelques-uns auront le désir de faire connaissance avec l'original. J'y compte aussi. Je l'ai déjà dit plus d'une fois : pour un Français qui a quelque teinture des lettres, apprendre le vieux français est chose facile et qui n'exige que l'exercice, prolongé pendant quelque temps, d'une lecture assidue et réfléchie. On s'ouvre ainsi l'accès à toute une littérature qui autrement demeure lettre close ; et, en vérité, pour quiconque connaît l'antiquité classique et l'ère moderne, n'est-ce pas une lacune préjudiciable historiquement de ne rien savoir sur l'époque intermédiaire sans laquelle l'antiquité semble n'avoir pas d'issue, et l'ère moderne pas d'origine?

VI

POËMES D'AVENTURES

Sommaire. — Dans le recueil d'articles que j'ai intitulé *Histoire de la langue* (t. I, p. 256), est un morceau consacré à la poésie épique dans la société féodale, c'est-à-dire aux chansons de gestes; ici il s'agit des poëmes d'aventures qui forment une classe à part dans la poésie narrative du moyen âge. Le fond et la forme les distinguent des chansons de geste : celles-ci ont pour objet le cycle carlovingien, ou quelques grands faits historiques, soit des temps anciens, soit des autres âges, de sorte qu'elles reposent toujours sur un fonds historique, réel ou supposé; les poëmes d'aventures sont des inventions complétement libres et tout à fait comparables aux romans modernes. La versification diffère aussi : les chansons de gestes sont en couplets monorimes et en vers décasyllabiques ou alexandrins; les poëmes d'aventures sont en vers de huit syllabes, rimant deux à deux. Cette forme, en tant que consacrée à la narration, existe encore dans la poésie anglaise; Byron a versifié ainsi le *Giaour* et le *Siége de Corinthe*. Par ce côté les poëmes d'aventures se confondent avec ceux de la Table-Ronde, dont les vers sont aussi octosyllabiques et à rimes plates; mais le sujet les en sépare, les poëmes de la Table-Ronde n'étant pas moins liés au cycle de Bretagne et d'Artus que les chansons de gestes le sont en général au cycle carlovingien. Quelque libre que paraisse la fiction, elle y est pourtant bornée en un cercle très-restreint d'aventures, de descriptions et de sentiments. Ce cercle nous représente les goûts qui prévalaient dans la société d'alors et qui déterminaient les inventions des trouvères; les traits essentiels qu'il renferme, la dévotion à Dieu et à la Vierge, la chevalerie et l'amour des dames, formaient le caractère du moyen âge, en ce qu'il a d'idéal.

I. — *Robert le Diable*[1].

On a quelquefois pensé que le type de Robert le Diable de la légende avait été Robert Courte-Heuse, fils

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 879 (1852).

de Guillaume le Conquérant. Les historiens du temps ont, en effet, peint Robert avec des couleurs fort défavorables. Exilé de la cour du duc, ayant encouru la malédiction paternelle, il désolait, avec d'autres jeunes gens de sa trempe, la Normandie et particulièrement la frontière par ses incursions et ses rapines; il s'ensuivit des maux infinis; les fils de la perdition prévalaient par la ruse et la violence contre les innocents et les hommes désarmés. Mais à côté de ces méfaits de Robert Courte-Heuse, se trouvent son voyage en Terre sainte, son séjour en Italie, son mariage avec une princesse de ce pays, et enfin son long emprisonnement, circonstances qu'on a mises en parallèle avec la pénitence de Robert le Diable. Toutefois ces raisons ne me paraissent pas suffisantes pour qu'on voie véritablement dans le héros du roman une image du fils de Guillaume. Les seigneurs oppresseurs et tyranniques n'ont pas manqué pendant plusieurs siècles : et souvent aussi, après une vie pleine de violences, des hommes sont allés chercher, dans une sévère pénitence, le rachat d'actions qui pesaient sur leur conscience et les inquiétaient pour l'avenir d'une autre vie.

C'est une pensée de ce genre qui a inspiré à nos aïeux un roman, un mystère et un dit. Le dit, le mystère et le roman s'accordent tout à fait, sauf en un point : dans le roman, qui est le plus ancien, la pénitence va jusqu'au bout, et Robert, absous de ses péchés, n'en refuse pas moins la main de la fille de l'empereur, afin d'achever sa vie dans une retraite où il gagne le renom de saint; au contraire, dans le dit et dans le mystère, les auteurs, trouvant sans doute

une pareille fin trop rude, l'ont adoucie, et ont permis au converti de rentrer dans tout l'éclat de la vie mondaine.

Une certaine duchesse de Normandie, mariée depuis plusieurs années, ne pouvait avoir d'enfants. En vain elle s'adressait à Dieu, à la Vierge et à saint Pierre; ses prières et ses offrandes ne produisaient rien. Elle voyait de pauvres femmes qui redoutaient même de devenir mères, chargées de famille; et elle qui possédait un si grand avoir, demeurait *brehaigne*, c'est-à-dire stérile. Un pareil spectacle lui suggère les mêmes réflexions qu'au Garo de La Fontaine; elle trouve que les choses pourraient être mieux arrangées; elle va plus loin, et, dans son chagrin, elle suppose que Dieu a perdu tout pouvoir dans le gouvernement du monde :

Pour proiere, ne pour promesse,
Ne pour proier à sainte messe,
U je vous ay tant sermonné,
Ne m'avés nul enfant donné.
Je cuich que pooir n'en avés,
Et que si estes meschavés
Que chil qui dyable ont esté,
Vos ont tolu vos poesté,
Que vos soliés devant avoir.
Tout avés perdu vo savoir.
Dyables, fait elle, empenés,
Proi vous que d'enfant m'assenés;
Car pooir en avés greignour
De Jhesu Christ nostre Seignour.
De vostre part le vuel avoir,
Soit à folie u à savoir.

(Pour prière, ni pour promesse, ni pour prier à sainte messe, où je vous ai tant invoqué, vous ne m'avez donné d'enfant. Je crois que

vous n'en avez pouvoir, et que vous êtes si déchu que ceux qui ont été les diables vous ont enlevé le pouvoir que vous aviez auparavant; vous avez perdu tout votre savoir. Diable, dit-elle, qui souffrez peine, je vous prie de m'accorder un enfant; car vous en avez plus grand pouvoir que Jésus-Christ notre Seigneur ; de votre part je veux l'avoir, soit à folie, soit à sagesse.)

Ses vœux ne sont que trop exaucés; elle a un enfant, mais cet enfant fera son tourment, et elle souhaitera longtemps de n'en avoir jamais eu. Robert, dès les premiers temps de sa vie, manifeste son naturel pervers : il bat, il mord, il égratigne les nourrices. Un peu plus grand, il n'est point de méchancetés qu'il ne commette sur tout ce qui l'approche. Plus grand encore et mis aux lettres, il assomme de coups de bâton ses maîtres, il leur fend le ventre avec un couteau. C'est surtout aux tonsurés qu'il en veut : si un clerc se hasarde près de lui, il est bientôt victime de ses fureurs. A vingt ans, il quitte la maison paternelle, réunit une bande de larrons et désole avec eux le pays, attaquant de prédilection les abbayes, les ermitages, les sanctuaires. Cependant, tandis qu'il croît ainsi en perversité, il croît en force et en beauté ; nul homme n'est d'aussi haute taille, nul n'a des membres aussi vigoureux, nul n'est aussi bien fait de sa personne.

Contre un pareil scélérat les plaintes s'élèvent de toutes parts. Le roi, au désespoir, songe à le faire mettre à mort. Affligée de cette résolution extrême, la duchesse conseille de l'armer chevalier, espérant qu'un tel honneur amenderait les funestes dispositions de son fils. Le conseil est suivi; Robert est chevalier; mais, dans le tournoi même qui est donné pour cette

occasion, et où sa force prodigieuse le rend vainqueur, il se conduit comme si c'était mortelle guerre ; il veut couper la tête à ceux qu'il abat :

On ne li puet tant courre seure
C'on li puist tolir ne resqueure
Ceulz qu'il abat morir ne face ;
Ains qu'il se meuve de la place,
Le jour en occist plus de trente ;
Chiaulx d'autre part si espavente,
Que li plus encontrer ne l'osent.

(On ne lui peut tant courir sus ni si vite venir à la rescousse, qu'il ne fasse mourir ceux qu'il abat ; avant de quitter la place, il en occit en ce jour plus de trente ; et il épouvante tellement les autres, qu'ils n'osent plus jouter contre lui.)

Après ce tournoi, Robert en va chercher d'autres en Bretagne, en France, en Lorraine, et partout il se comporte d'une façon déloyale et féroce. La chevalerie ne l'a, on le voit, nullement amendé. A son retour, il reprend sa vie de vol, de viol et de meurtre ; et le dernier exploit que le trouvère raconte de lui est le sac d'une abbaye de femmes ; il égorge tout, et sort de là dégouttant de sang, la face tachée, les mains rougies. C'est en cet état qu'il se rend à Arques, où réside la duchesse sa mère. Dès qu'on le voit, tout s'éloigne, tout disparaît ; personne ne se présente pour lui tenir son cheval. Cette solitude où on le laisse le frappe, et il se demande pourquoi, quand il songe à bien faire, une autre pensée l'assaille et le porte à des actions félonnes, à la haine de Dieu et de la messe.

C'est une heureuse idée du trouvère de n'avoir mis aucun intervalle entre l'état le plus criminel et la rési-

piscence. Un caractère aussi forcené ne devait avoir aucune oscillation entre l'extrême fureur et l'extrême soumission. A ce moment, en effet, commence la réflexion sur lui-même. Pourquoi est-il si méchant? Une telle perversité lui vient-elle de naissance? Sa mère n'en est-elle pas coupable? Pour s'éclaircir de ses doutes, il entre chez la duchesse l'épée nue, et il la menace de la tuer sur-le-champ,

> Se vous esraument ne me dites
> Pourquoi je sui si ypocrites,
> Et si plein de male aventure.

(Si vous aussitôt ne me dites pourquoi je suis si méchant et si plein de male aventure.)

La mère, ainsi pressée, lui raconte toute l'histoire de sa naissance, comment c'est le diable qui le lui a donné, comment Dieu lui est complétement étranger, et comment ce fils, qui est venu de l'enfer où sont tous les méchants, y retournera.

Un tel récit pénètre Robert de deuil et de honte. Aussi déterminé dans le bien que dans le mal, et résolu à priver le diable de cette proie que l'enfer devait regarder comme sienne, il jette son épée, se coupe les cheveux, et part pour Rome, en quête d'une pénitence assez âpre pour effacer ses crimes. C'est au pape qu'il veut se confesser; mais il n'est pas facile d'approcher du pape. Toutefois l'*apostole* (c'est l'ancien nom du pape) a coutume d'aller chanter la messe dans une chapelle, où on ne laisse entrer personne. Robert s'y glisse, échappe à la surveillance des gardiens, et, quand le pape va sortir, il s'étend devant

les pieds du saint homme, lui embrassant les jambes de ses bras. Les huissiers veulent l'assommer sur place; mais l'*apostole* intercède, et Robert lui conte sa disgrâce et le grand besoin qu'il a de secours spirituels.

Il y avait, non loin de Rome, en une vallée écartée, un dévot ermite dont la piété avait été utile à maint pécheur. C'est là que l'*apostole* adresse Robert, lui donnant une lettre pour le recommander à l'homme de Dieu, qui indiquera la pénitence à subir. L'ermite, à la vue de la lettre du pape et au récit de la vie de Robert, ne se sent pas capable de trancher un tel cas; mais, touché jusqu'aux larmes de la componction de celui qui l'implore, il demande à Dieu de parler lui-même, et de faire *enseigne et demonstrance*. Le miracle ne tarde pas; une lettre arrive d'en haut, qui contient les instructions nécessaires.

Quand les ot liutes, si fu liés,
Con s'il tenist Dieu par les piés.

(Quand il les eut lues, il fut aussi joyeux que s'il tenait Dieu par les pieds.)

Malgré sa joie, cette pénitence lui paraît si dure, qu'il doute que Robert veuille l'accomplir; mais Robert est prêt à tout pour *rescourre* son âme du diable qui la réclame. Trois commandements composent cette pénitence : d'abord faire le fou, et, comme tel, se promener tous les jours dans la ville, de manière à s'attirer des coups de bâton, des coups de pied et de poing; secondement rester muet, ne pas prononcer une parole, quoi qu'il arrive, jusqu'à ce que l'ermite le

relève de cette injonction; finalement, ne rien manger qui n'ait été pris à la gueule d'un chien.

Cette pénitence, que l'ermite juge si terrible, est accueillie avec transport par Robert, heureux de voir enfin s'ouvrir devant lui une espérance. Il sait maintenant comment il peut se racheter; sa voie est tracée; ses cruelles incertitudes sont dissipées, et, s'il a la même fermeté, le même caractère indomptable dans la pénitence que dans le crime, il sera pardonné. Tout donc dépend de lui, et aussitôt il se met à l'œuvre. Tenant à la main un bâton dont il menace chacun, sans *férir* cependant, et vêtu à manière de fou, il entre dans Rome, où bientôt il est entouré, bafoué, battu. Il supporte tout sans mot dire, et, quand il n'en peut plus, il se réfugie au palais de l'empereur. Là encore les huissiers l'assomment pour l'empêcher de passer; mais il passe. L'empereur a pitié de ce pauvre fou, et le laisse sous sa table, d'autant plus que bientôt le genre de folie auquel Robert est en proie excite la gaieté du prince. On lui donne un morceau de viande; mais, au lieu de le prendre, il le laisse saisir à un limier qui est là, et auquel il le dispute alors et finit par l'arracher. Ainsi s'écoulent les jours du fils du duc de Normandie; il sort par la ville où on le bat, revient disputer au limier sa pitance sous la table de l'empereur, ne dit pas un mot, et va *gésir* en un réduit avec le chien.

Un événement vient interrompre la monotonie de cette pénitence. Les païens envahissent l'Italie. Il y avait un sénéchal qui était l'appui de l'empire par sa vaillance; en ce moment il était brouillé avec l'em-

pereur, parce que celui-ci lui avait refusé sa fille, qui était muette de naissance, mais belle à merveille. Il faut bien cependant, en l'absence du sénéchal, aller combattre; et l'on aurait eu du pire sans l'arrivée inopinée d'un chevalier aux armes blanches, qui pourfend tout, disperse tout, et donne aux Romains une victoire complète. Ce chevalier était Robert, à qui un messager céleste, en lui apportant une armure, avait commandé d'aller prendre part au combat. Aussitôt après la bataille, il rentre en son réduit, auprès de son chien, disputant de nouveau la viande sous la table de l'empereur. Les coups qu'il a reçus dans le combat lui ont fait enfler le visage. L'empereur croit qu'on a battu son fou. La princesse seule l'a vu se revêtir des armes, et revenir tout poudreux; elle essaye de dire ce qu'elle a vu; ses femmes, qui la comprennent, expliquent son langage à l'empereur. Mais les femmes et l'empereur regardent comme une extravagance ce qu'elle raconte ainsi par signes.

Tout rentre dans la vie accoutumée, sauf les païens, qui recommencent leurs incursions. Cette fois l'empereur veut savoir qui est le chevalier aux armes blanches, si ce chevalier vient encore à son aide; et, à cet effet, il dispose dans un bois un *aguet* de trente chevaliers, chargés d'arrêter l'inconnu quand il voudra disparaître. Les Romains sont près de succomber; le guerrier espéré se montre, et aussitôt la fortune change; les païens fuient, et les Romains sont vainqueurs. Les gens embusqués essayent d'arrêter Robert, mais il leur échappe; un seul le suit d'assez près

pour lui asséner un coup de lance qui, au lieu d'atteindre le cheval comme c'était l'intention de cet homme, atteint Robert à la cuisse. Le bois se rompt, et le fer reste dans la plaie.

Le pénitent rend ses armes au messager céleste, cache sous terre le fer qu'il a retiré de sa blessure, et se traîne comme il peut à la table de l'empereur. Celui-ci croit encore qu'on a maltraité son fou; sa fille, qui a tout vu, veut encore le tirer de son erreur; et le père la traite encore de visionnaire. Mais il s'occupe sérieusement de rechercher son sauveur et celui de son peuple. Suivant le conseil de ses barons, il promet sa fille et la moitié de son empire au chevalier qui se présentera à lui avec des armes blanches, une blessure à la cuisse et le fer de lance. A cette nouvelle, voyant que personne ne réclame le prix proposé, le sénéchal conçoit l'idée d'une fraude. Il se fait faire des armes blanches, se blesse à la cuisse, se munit du fer dont il s'est blessé, et vient en cet état devant l'empereur. Aucun doute ne s'élève : les armes, la plaie, le fer, tout concorde. Le sénéchal explique qu'il s'est tenu caché à cause de sa querelle avec son maître. On appelle le chevalier qui était de l'*aguet*, et qui a laissé le fer de sa lance dans la cuisse de Robert. Ce chevalier ne reconnaît point sa lance, mais, séduit par la faveur qui accueille le sénéchal, il n'ose dire la vérité. A ce point, un miracle, qui devient nécessaire, intervient : la princesse muette recouvre soudainement la parole, et démasque le chevalier félon qui veut se parer de la gloire d'autrui. Mais si ce n'est pas le sénéchal, qui est-ce donc? s'écrie-t-on de toutes

parts. « C'est votre fou, dit la princesse ; c'est celui qui arrache au chien sa nourriture, c'est celui qui ne prononce aucune parole, c'est celui qui gît en une niche avec le limier. » Et là-dessus, elle va déterrer le fer de lance, qui, pour cette fois, est bien reconnu par le chevalier de l'*aguet*. On presse Robert de dire son nom ; on l'accable de marques d'honneur et d'amour, on lui offre l'empire, la main de la princesse ; mais rien ne peut tirer un mot de lui. L'*apostole* même, dont on invoque l'intervention, n'est pas plus heureux. Robert reste muet, ne devant ouvrir la bouche que quand l'ermite lui en donnera la permission. Cette permission arrive, le pape s'étant souvenu d'avoir recours au saint homme. Robert alors raconte son histoire, comment il est fils du duc de Normandie, comment il a été enfanté par l'intercession du diable, comment il a commis d'énormes crimes, et comment il travaille à les racheter par la pénitence.

Sur ces entrefaites apparaissent quatre barons normands, qui étaient justement en quête de Robert. Ils lui apprennent que son père et sa mère sont morts, que la guerre est dans son pays, et que tous l'attendent pour y rétablir la paix. Mais ni le duché de Normandie, ni l'empire de Rome, ni la main de la belle princesse, ne peuvent le décider à rentrer dans le monde. Il veut préserver son âme chétive, il veut ne pas perdre paradis, et pour cela il est bien résolu à vivre avec l'ermite et à ne jamais quitter son ermitage. Ainsi fait-il ; Robert enterre l'ermite et vit longuement encore, révéré de tous ceux qui venaient vers lui chercher des consolations et des prières :

En la fin morut el bosquage
Là où il ert en l'ermitage.
Cil de Rome, quant il le sorent,
Al plus bel que il onques porent,
Vinrent par grant devotion
Por lui o la procession.
De l'ermitage l'ont mis fors,
A Rome emporterent le cors.
Enterré l'ont à Saint Jehan,
Celui que l'on dit de Latran,
Si com entre el moustier à destre ;
L'enfouirent et clerc et prestre ;
Là est, là gist, et là remaint,
Encore y est, encore y maint,
Fors tant que je puis oï dire
Qu'à Rome ot puis un grant concire ;
Gens i vinrent de pluseurs terres,
Et fisent paix de maintes guerres.
A cel concile ensi avint
K'uns riches quens del Pui i vint.
De saint Robert enquist la vie ;
Si en a la tombe ravie,
L'oissemente qu'il y trouva,
Plus d'avoir porter ne rouva ;
En son païs revint arriere.
Près del Pui, sor une riviere
El non Robert, qu'à Rome prist,
Une riche abbeye y fist ;
Abbé y mist, moines et prestres,
Car moult glorieux iest li estres
Encore est l'abbie moult bele,
Saint Robert tous li mons l'apele.

(En la fin il mourut au bocage où il était en l'ermitage. Ceux de Rome, quand ils le surent, dans le plus bel appareil qu'ils purent, vinrent par grand' dévotion le chercher avec la procession. Ils ont tiré le corps de l'ermitage et l'emportent à Rome ; ils l'ont enterré à Saint-Jean, celui que l'on dit de Latran, à l'entrée du moutier à droite. Clercs et prêtres l'enfouirent. Là il est, là il gît, là il reste, encore y est, encore y reste. Si ce n'est que j'ai ouï dire qu'à Rome il y eut un grand concile, gens y vinrent de plusieurs terres, et firent

paix de leurs guerres. Il advint qu'à ce concile se trouva un puissant comte du Puy; il s'enquit de la vie de saint Robert; et, ravissant la tombe, il s'empara des ossements qu'il y trouva; ce fut tout le trésor qu'il voulut emporter. De retour en son pays, il fit une riche abbaye près du Puy, sur une rivière, au nom de Robert qu'il avait pris à Rome; il y mit abbé, moines et prêtres, car le sanctuaire est très-glorieux; c'est une très-belle abbaye, que tout le monde appelle Saint-Robert.)

Ce roman, dont la langue appartient au treizième siècle, ne porte pas de nom d'auteur. On remarquera seulement que l'anonyme prend plaisir à célébrer un monastère de Saint-Robert, situé dans le voisinage de la ville du Puy. La légende qu'il a mise en vers se trouve en prose, avec quelques variations peu importantes, dans les Chroniques de Normandie, lesquelles paraissent être de la fin du même siècle. Depuis lors, elle a été répétée bon nombre de fois en français, en anglais, en espagnol. J'ajouterai qu'elle n'a pas été jugée indigne d'imitation par un illustre écrivain d'Italie. Manzoni, dans ses *Fiancés,* a fait un épisode de l'histoire d'un grand seigneur qui, après une vie chargée de violences et de crimes, se précipite dans la réforme et la pénitence, converti par une influence soudaine et par la parole du saint archevêque de Milan. C'est ainsi que tant de types du moyen âge, créations poétiques de nos aïeux, vivent dans des œuvres modernes qui les ont rajeunis.

II. — *Flore et Blanchefleur*[1].

Un certain roi païen, Felis, ravageait les côtes du pays des chrétiens. Dans le butin se trouva une dame de noble parage, qui allait en pèlerinage « au baron « saint Jacques l'apostre; » elle s'y était vouée,

Ains qu'elle issit de la contrée,
Por son ami qui mors estoit
De cui remese encainte estoit.

(Avant de sortir du pays, pour son ami qui était mort et de qui elle était restée enceinte.)

Le roi, de retour *à Naples*, *à la cité belle* (cette cité de Naples est en païennie), donna la *mescine* à la reine, sa femme, qui en fit sa favorite, et apprit d'elle le français. La reine et la chrétienne accouchèrent le même jour, la reine d'un fils, la chrétienne d'une fille. Les deux enfants, Flore et Blanchefleur, nourris et élevés ensemble par la captive, croissaient en taille, en beauté, en gentillesse, et surtout en amour mutuel; et, quand il fallut, comme dit le romancier, *à letre aprendre*, Flore refusa, s'il n'avait pour compagne sa chère Blanchefleur :

Sans li ne puis je pas apprendre,
Je ne saroie lechon rendre.

On lui accorde sa demande, et les deux petits amoureux font des progrès étonnants :

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 818 (1852).

Et quant à l'escole venoient,
Lor tables d'yvoire prenoient.
Adont lor veïssiés escrire
Letres d'amors sans contredire,
Et de cans d'oisiaux et de flors,
Letres de salus et d'amors.
Lor graffes sont d'or et d'argent,
Dont il escrisent soutiument.
D'autre cose n'ont il envie;
Moult par ont glorieuse vie.
Ens en un an et quinze dis,
Furent andoi si bien apris
Que bien sorent parler latin,
Et bien escrire en parkemin,
Et consillier, oiant la gent,
En latin, que nus nes entent.

(Et quand ils venaient à l'école, ils prenaient leurs tablettes d'ivoire. Adonc vous les verriez écrire lettres d'amour sans contredit, lettres de chants d'oiseaux et de fleurs, lettres de saluts et d'amour. Leurs poinçons sont d'or et d'argent, dont ils se servent adroitement. D'autre chose ils n'ont envie et ils mènent glorieuse vie. En un an et quinze jours ils furent tous deux si bien appris, que bien ils surent parler latin et écrire en parchemin, et converser en présence des gens, sans que personne les comprenne.)

Le roi s'inquiète d'un attachement aussi profond; et, prévoyant que, devenu homme, Flore ne voudra d'autre femme que Blanchefleur, il déclare qu'il va faire trancher le chef à la fille de la captive. Mais la reine craint que cette mort ne cause celle de Flore, son fils, et elle conseille au roi de séparer les deux enfants, et d'envoyer le petit prince étudier à Montoire. C'est à propos de ce Montoire qu'un autre trouvère a mis dans la bouche de Flore une chanson pleine de tristesse et de douceur, chanson publiée par M. Paulin Paris à la suite du roman de *Berte aux*

grands pieds. La reine recommande au roi diverses précautions pour que Flore ne se doute pas de l'intention qu'on a en l'éloignant ;

Car il sont bon devineour
Tout cil qui aiment par amour.

(Car ils sont bons devineurs, tous ceux qui aiment par amour.)

Mais la passion de Flore déconcerte tous ces projets ; à Montoire, il n'étudie pas, il ne se distrait pas ;

En non caloir a mis sa vie.

(Il ne se soucie plus de sa vie.)

On craint qu'il ne meure de chagrin, et il faut le faire revenir. Le roi reproche à la reine le peu de succès du moyen qu'elle a suggéré ; pour lui, il en evient à sa première idée :

Faites le moi tost demander,
Jà lui ferai le cief couper.
Quant mes fix morte le sara,
En peu de tans l'oubliera.

(Faites-la moi tôt demander ; je lui ferai couper le chef ; quand mon fils la saura morte, en peu de temps il l'oubliera.)

La reine intercède de nouveau pour la pauvre Blanchefleur ; il est convenu qu'on la vendra à des marchands qui l'emmèneront au loin, et l'on dira à Flore que son amie est morte. Pour donner plus de créance à ce mensonge, le roi et la reine font construire une magnifique tombe à la prétendue défunte. Ce monument, qui était fait par *nigromance*, est décrit avec

beaucoup de détail; description que M. Paulin Paris a publiée à part.

Flore revient, et sa première demande est de son amie, de sa *drue,* suivant l'expression antique. Il s'adresse à la chrétienne :

« Dame, fait-il, ù est m'amie? »
Cele respont : « El n'i est mie. »
— « U est? » — « Ne sai. » — « Vous, l'apelés. »
— « Ne sai quel part. » — « Vous me gabés.
« Celés le vous? » — « Sire, non al. »
— « Par Diu, fait-il, cou est grant mal! »

(Dame, dit-il, où est mon amie? Elle répond : Elle n'y est pas. — Où est-elle? — Je ne sais. — Appelez-la. — Je ne sais où l'appeler. — Vous me moquez; la cachez-vous? — Sire, non certes. — Par Dieu, dit-il c'est grand mal.)

Il faut enfin lui dire la funeste nouvelle. Le désespoir du jeune homme est excessif. On le mène visiter le tombeau; on essaye de le distraire; on fait venir un enchanteur qui, par son art, produit des spectacles merveilleux et charme tout le monde, excepté Flore. Celui-ci ne songe qu'à mourir; diverses tentatives de suicide portent au comble l'inquiétude de ses parents. A ce point, on se décide à lui avouer la vérité; on lui ouvre le tombeau, et le tombeau se trouve vide. Flore alors n'a plus d'autre idée que de courir à la recherche de Blanchefleur; du consentement de son père, il s'équipe pour cette entreprise.

A toutes les étapes de ce long voyage, la même aventure se reproduit toujours : l'hôte ou l'hôtesse remarque la profonde tristesse de Flore, et lui apprend que peu de temps auparavant a passé par là une jeune

dame non moins affligée que lui. Cheminant ainsi de renseignements en renseignements, dont l'uniformité ne coûte guère d'efforts d'invention au trouvère, il arrive à Babylone, où Blanchefleur a été vendue au sultan. Ce sultan entretient, dans une tour, sept-vingts pucelles. Au bout de chaque année, il fait trancher la tête à celle qu'il avait prise pour femme, et il en choisit une autre, qui est de même, pour un an, reine couronnée, et qui, le terme fatal venu, est de même sacrifiée.

Voilà Flore dans Babylone, et bien embarrassé de se trouver ainsi sans conseil et sans connaissances dans cette grande ville, dont le trouvère décrit les merveilles. Le doute et l'hésitation qui le tourmentent ne sont pas mal représentés dans un dialogue entre le *courage*, qui veut le faire retourner sur ses pas, et l'*amour*, qui l'engage à persévérer.

Fait il (le courage) : Tu ne connois la gent,
Flores; ton consel ù diras,
Comment oirres, et que quis as?
Se te descuevres, fols seras.
Par aucun l'amiraus l'orroit,
Qui ta folie conistroit.
Se il l'ooit, toi feroit prendre,
Et en après noier u pendre.
Fais que sages : arrière va,
Tes peres feme te donra
Del miex de trestout son barnage,
Pucele de grant parentage.
Amors respont : J'oi grant folie.
Raler? Et ci lairas t'amie?
Dont ne venis tu por li querre,
Et çà es venus de ta terre?
Dont ne te membre de l'autrier,

Que del graffe de ton graffier
Por li ocirre te vousis?
Et or penses de ton païs?
Et se tu sans li i estoies,
Voelles ou non, ça revenroies.
Porroies tu dont sans li vivre?
Se tel cuides, dont es tu yvre.
Tos l'ors del mont ne tos l'avoir
Ne te feroit sans li manoir.
Remain ci : que sages feras.
Puet estre encor le raveras.
N'est mie legiere à garder
La beste qui se veut embler.
S'ele t'i set, engien querra.
S'ele puet, à toi parlera.
Maint engien a amors trové,
Et avoié maint esgaré.
Li vilains dist que Diex labeure,
Quant il li plaist, en moult peu d'eure.

(Le courage lui dit : Tu ne connais la gent, Flore ; où diras-tu ton projet, ce que tu fais, ce que tu cherches? Si tu te découvres, tu seras fou ; l'émir l'apprendrait par quelqu'un qui connaîtrait ta folie ; s'il l'apprenait, il te ferait prendre, et puis après noyer ou pendre. Fais que sage ; retourne en arrière, ton père te donnera une femme du mieux de toute sa baronie, pucelle de grand parentage. Amor, répond : J'entends grand'folie. Retourner? et ici tu laisseras ton amie? N'est-ce donc pas pour la chercher que tu es venu de ta terre? Ne te souvient-il pas de l'autre jour où du poinçon à écrire tu voulus te tuer pour elle? Et maintenant tu penses à ton pays? Et si tu y étais sans elle, voulant ou non voulant, tu reviendrais ici. Pourrais-tu donc vivre sans elle? Si tu le crois, tu es ivre. Tout l'or du monde et tout l'avoir ne te ferait demeurer sans elle. Reste ici, tu feras que sage. Peut-être encore tu la rauras. N'est pas aisée à garder la bête qui se veut sauver. Si elle te sait ici, elle cherchera engin ; elle te parlera si elle peut. L'amour a trouvé maint engin et mis en bon chemin maint égaré. Le vilain dit que Dieu opère, quand il lui plaît, en bien peu d'instants.)

C'est très-souvent en invoquant le témoignage du

vilain que, dans les romans en vers, un proverbe est amené. Ici encore le vilain a raison : Dieu travaille vite en faveur de Flore. Instruit par son hôte, qui a pris, comme tous les hôtes précédents, intérêt à lui, Flore se met en devoir de pénétrer jusqu'à Blanchefleur. La tour est gardée par un portier vigilant et redoutable, qui a pourtant un faible; c'est le goût des échecs. Flore vient faire semblant de mesurer la tour; le portier sort en courroux, le *met à raison*, et, satisfait des explications du jeune homme, l'invite à jouer aux échecs. Il perd, mais Flore lui fait cadeau de l'enjeu; cela se renouvelle souvent, et finalement Flore l'accable tellement de présents que le portier, ébloui, s'agenouille devant lui et se déclare son homme. A peine a-t-il prononcé le serment, que Flore le requiert de l'introduire dans la tour. Malgré le péril, le portier, lié par sa promesse, fait passer le jeune homme dans un grand panier de fleurs.

Le panier, au lieu d'arriver à l'adresse de Blanchefleur, arrive à celle de Gloris, jeune pucelle du nombre des sept-vingts enfermées dans la tour; mais Gloris, d'abord épouvantée, ne tarde pas à comprendre de quoi il s'agit, et voilà les deux amants réunis. Leur joie est inexprimable, et telle que, malgré toutes les précautions de la sage Gloris, ils sont bientôt surpris par le soudan. Une mort immédiate va être leur châtiment. Mais le prince de Babylone se ravise; il veut savoir qui est Flore, comment il est entré dans la tour, et il le fait comparaître devant ses barons. Ce délai sauve les jeunes gens. Il y a entre eux assaut de dévouement; un anneau magique, remis à Flore par sa

mère, est jeté par l'un et par l'autre, attendu que cet anneau n'en peut sauver qu'un, et que ni Flore ne veut vivre si Blanchefleur périt, ni Blanchefleur si Flore est tué. Ce combat émeut les barons du soudan ; ils intercèdent; un sage évêque (nous n'en sommes pas moins en terre de païennie) élève la voix, et le soudan fait grâce. Bientôt après, des messagers arrivent, qui annoncent à Flore la mort de son père; il retourne en son royaume. Par amour pour Blanchefleur, il se fait baptiser, détermine ses barons à suivre son exemple, et entraîne toute sa gent. Quant à celui

Qui le baptesme refusoit,
Ne en Diu çroire ne voloit,
Flores les faisoit escorcier,
Ardoir en fu, u detrencier.

(Qui refusait le baptême et ne voulait croire en Dieu, Flore le faisait écorcher, brûler en feu, et trancher.)

C'étaient des moyens fort analogues de conversion qu'on employait à l'égard des Albigeois, à peu près dans le temps où l'auteur écrivait son poëme. En effet, la langue dont il se sert, comme on en peut juger par les citations, paraît appartenir au treizième siècle. La publication d'une vieille traduction allemande est venue, sinon déterminer une date, au moins nous apprendre quelques particularités qui ne sont pas sans intérêt. Konrad Fleck, poëte allemand, a composé vers l'an 1230 une traduction du roman français de *Flore et Blanchefleur*. Il nous informe que le texte français, mis en allemand par lui, est de Robert d'Orbent. Ce nom, qui paraît altéré, est d'ailleurs complétement inconnu. Le fait est que nous n'avons plus l'ori-

ginal sur lequel Fleck a fait sa traduction. Il y a, de ce même original, une autre traduction, en langue flamande, due à Diederic van Assenede, traduction faite aussi sur un texte français. Or, celle-ci et celle de Fleck sont tout à fait concordantes, et diffèrent, en plusieurs points notables, du poëme français que nous possédons actuellement. De ces faits on tire la conclusion que le poëme français actuel est un remaniement d'une leçon plus ancienne, aujourd'hui perdue, qui était sous les yeux de Fleck et de Diederic. On sait, en effet, que ce récit d'aventures a été fort goûté par nos aïeux; de France il a parcouru toute l'Europe; outre l'imitation de Boccace, il y en a des traductions dans la plupart des idiomes du moyen âge, et même en grec moderne.

Nous devons à un savant allemand une édition de ce poëme, exécutée avec le plus grand soin, et qui fait un véritable honneur aux connaissances de M. Bekker en ce genre d'érudition. Nous voudrions voir appliqués aux textes français du moyen âge des procédés de critique qui ont si bien réussi pour les textes grecs et latins. C'est dans cette intention que nous signalons ici quelques vers de *Flore et Blanchefleur*.

On lit dans le texte imprimé :

Totes sont *cargiés* les brances.

Cela ne peut pas être; *branche* est du féminin. Le manuscrit n'avait point d'accent, et il faut lire *cargies* (chargées), la terminaison *ie* pour *ée* étant fort commune.

La même observation sert à rectifier une autre fausse leçon :

Por moi est el *jugié* à mort.

Lisez *jugie,* et la phrase redeviendra correcte.

Les accents mal placés sont une plaie des éditions de nos vieux textes. Il est dit d'un enchanteur :

Les *bués* faisoit en l'air voler.

Bués serait dissyllabique, et le vers se trouverait faux. L'accent doit être effacé ; il reste alors *bues*, qu'on doit prononcer comme nous prononçons encore le mot *bœufs ;* car *ue* était l'ancienne manière d'écrire le son que nous représentons aujourd'hui par *eu.*

Quand on prononce mentalement ou de vive voix, comme cela semble écrit, *cuer*, au lieu de *cœur*; *suer*, au lieu de *sœur ; puet*, au lieu de *peut ; vuet*, au lieu de *veut ; il muert*, au lieu de *il meurt*; *trueve*, au lieu de *treuve*, comme a dit encore La Fontaine, on est complétement désorienté, il semble qu'un abîme nous sépare de l'ancien français. Mais quand une prononciation correcte a fait disparaître ces sons étranges, les deux idiomes, le vieux et le moderne, se trouvent beaucoup plus près l'un de l'autre que l'orthographe ne l'avait fait supposer d'abord. L'orthographe est, en toute langue, une convention. Pour l'ancien français, on perd la clef de cette convention, toutes les fois qu'on s'attache uniquement à la valeur individuelle des lettres, sans s'occuper de la valeur que nos pères donnaient aux diverses combinaisons littérales.

Un des meilleurs moyens de se préserver de ce genre d'erreur, c'est d'être bien persuadé que la prononciation moderne représente essentiellement la prononciation ancienne. S'il est vrai (et cela est incontestable) que le grec moderne a fidèlement conservé bon nombre des vieilles articulations, à plus forte raison cela est-il vrai de la transmission qui s'est faite de nos aïeux à nous, transmission qui est d'une bien moins longue durée, et où ne sont pas intervenus d'aussi grands bouleversements que pour la Grèce. Depuis la plus ancienne formation du français, nulle conquête étrangère n'est venue altérer la tradition de notre langage.

Rapprocher les deux idiomes est un procédé qui, sans être inutile au français moderne, facilite notablement l'étude du vieux français, et en augmente l'intérêt et le charme.

III. — *Barlaam et Josaphat.*

Le titre est allemand[1], mais l'œuvre est française. Gui de Cambrai est un trouvère; *Barlaam et Josaphat*, une composition versifiée dans le langage de la France du nord; mais c'est la Société littéraire

1. *Barlaam und Josaphat*, ein französisches Gedicht des dreizehnten Jahrhunderts von Gui de Cambrai, herausgegeben von Hermann Zotenberg und Paul Meyer. Stuttgart, 1864. « *Barlaam et Josaphat*, poëme français du treizième siècle, par Gui de Cambrai, publié par Hermann Zotenberg et Paul Meyer. » (*Journal des Savants*, juin 1865.)

de Stuttgart qui a publié l'édition préparée par MM. Zotenberg et Meyer. Essentiellement vouée aux anciennes lettres de l'Allemagne, la Société n'écarte pourtant pas les anciennes lettres de la France : c'est ainsi qu'ont vu le jour l'*Alexandre* et le *Renaut de Montauban*, par les soins de M. Michelant, et les poésies de Jean de Condet, par ceux de M. Tobler.

Barlaam et Josaphat est un roman grec en prose, composé, au cinquième ou au sixième siècle de l'ère chrétienne, par un moine nommé Jean, duquel on ne sait rien davantage. Traduit très-souvent en latin, imité en français et en d'autres langues vulgaires, il a été un thème d'édification pour l'Occident tout entier. C'est en effet un roman de piété où la fuite du monde, le mépris des grandeurs, la haine des plaisirs, la vanité de la vie terrestre et le prix infini de la vie éternelle sont mis en action et recommandés à l'âme chrétienne. Mais il faut en donner une brève analyse pour en faire comprendre l'origine, qui est singulière.

Abenner (en grec Ἀβεννήρ, dit en français *Avenir* par Gui de Cambrai, ce qui est exactement la prononciation qu'un Grec de nos jours donnerait à ce nom), Abenner, dis-je, était roi de l'Éthiopie intérieure ou Inde (l'auteur se sert des deux termes). Ce roi, beau, vaillant, riche, puissant, adorateur zélé des faux dieux, ennemi ardent de la foi chrétienne, n'avait, dans ses prospérités, qu'un chagrin, c'était d'être sans enfants. Mais ce chagrin ne devait pas durer : un enfant lui naît, d'une beauté merveilleuse ; jamais on n'avait vu son pareil dans le pays ; il fut nommé

Joasaph, dont l'Occident fit *Josaphat*. A la fête de sa naissance, le roi rassembla cinquante-cinq sages versés dans les sciences des Chaldéens, qui prédirent que le jeune prince serait grand en richesse et en puissance, et surpasserait tous ses prédécesseurs. Un seul déclara qu'il s'agissait d'une autre seigneurie, d'une autre royauté que celle du roi Abenner, et que le nouveau-né serait chrétien. « Ainsi parla l'astro-« logue, dit le texte grec, comme l'ancien Balaam; « non que l'astrologie dise la vérité, mais Dieu voulut « montrer la vérité par ce qui y est opposé, et ôter « ainsi toute excuse aux impies. »

Cette prédiction coupe la joie que le roi avait de la naissance d'un fils. Dans toutes les légendes de ce genre, la sagesse humaine, ainsi informée de l'avenir, prétend le détourner; mais les précautions prises contre la fatalité ou contre la Providence ne font qu'assurer l'événement redouté. Abenner bâtit un palais isolé de toutes parts; il l'embellit de mille manières; il le remplit de serviteurs jeunes et beaux; là son fils sera élevé sans aucune communication à l'extérieur, et dans l'ignorance que le monde ait autre chose que beauté, richesse, santé, plaisir.

C'est en cette résidence que le jeune homme grandit dans toutes les perfections du corps et de l'âme; et, bien que personne ne lui eût dit qu'il était reclus, il comprit que c'était l'ordre de son père qui le confinait ainsi. Pressé de questions, un des serviteurs lui révéla qu'on l'avait mis dans cet isolement pour le préserver de la contagion du christianisme, que son père poursuivait à outrance. Le mot entra

profondément dans la mémoire du jeune homme. Un souci rongeant s'empara de son cœur; et, découvrant à son père le chagrin auquel il était en proie, il obtint de franchir les murailles de son palais, et de réjouir son âme du spectacle des choses qu'il n'avait pas encore vues.

Dans une de ses sorties, il rencontre un estropié et un aveugle. « Qui sont ces gens dont la vue est si pé-« nible? — Ce sont des gens affectés de maux qui ne « sont pas rares dans la condition humaine. — Tous « les hommes y sont-ils sujets? — Non, ceux-là seu-« lement chez qui les humeurs se pervertissent. — Si « tous les hommes ne sont pas atteints, peut-on savoir « d'avance qui le seront?—Non, le secret en est supé-« rieur à la connaissance humaine et su seulement « des dieux immortels. » Plus tard, c'est un vieillard courbé par les ans et voisin de la tombe qui se présente à ses yeux. Là le prince apprend que tous les hommes parcourent les âges de la vie, et que ceux qui ne sont pas prématurément enlevés arrivent, sans exception aucune, à la vieillesse et à la mort.

Le jeune homme était intelligent et réfléchi. Un dégoût infini le saisit de cette vie amère; il disait à lui-même : « Quand la mort me saisira-t-elle? Qui « gardera mémoire de moi après le trépas, puisqu'il « livre tout à un oubli éternel? Serai-je dissous dans « le néant? ou bien est-il une autre vie et un autre « monde? »

A cette âme blessée arrive le secours. Le moine Barlaam, mû par une impulsion divine, demande accès auprès du jeune prince, sous prétexte de lui mon-

trer une pierre précieuse de vertu souveraine pour donner la sagesse aux hommes dont le cœur est aveugle, les oreilles fermées et l'esprit troublé; mais ceux-là seuls peuvent en soutenir l'aspect et en recevoir le bienfait, qui ont la vue saine et le corps pur. Ces derniers mots, rapportés au prince, ont éveillé en lui une espérance secrète. Il fait entrer le moine; aussitôt les mystères du christianisme lui sont déroulés, la foi le saisit et il reçoit le baptême.

Pendant qu'il se livre aux transports et aux exercices de la piété, le fatal secret arrive aux oreilles du roi. Un courroux aussi vif que son chagrin le saisit; mais, comme il aime trop son fils pour sévir contre lui, il demande conseil à un de ses fidèles, qui imagine de simuler une dispute solennelle des religions dans laquelle le champion des chrétiens, corrompu d'avance, se laissera vaincre; et, de la sorte, le jeune homme rentrera dans le giron des croyances antiques. Le stratagème est adopté; mais il tourne contre ses auteurs. Celui qui joue le rôle de faux chrétien, contraint par la puissance divine, défend malgré lui la vérité et la fait triompher. Les suppôts des faux dieux, Grecs, Égyptiens, Indiens, Chaldéens, ainsi que les Juifs, qui ne veulent pas reconnaître Jésus Messie, sont confondus; et le jeune prince, bien loin d'être ébranlé dans sa foi, y est confirmé par cette aventure. On remarquera qu'il n'est pas question des musulmans. On est en droit d'en conclure que la composition de ce roman est antérieure à Mahomet.

Ni les théâtres, ni les combats de chevaux, ni la

chasse, ni tous les vains plaisirs qui trompent la jeunesse et perdent les âmes folles, ne font impression sur Josaphat; son cœur est blessé de l'amour divin, et nul autre amour n'y peut pénétrer. C'est maintenant en effet le tour de la tentation par la volupté. Le roi reçoit le conseil de mettre son fils aux prises avec de jeunes et belles femmes et de triompher de sa foi par sa chute. Mais le jeune homme était pourvu d'une armure à l'épreuve des traits que lançaient ces femmes rassemblées pour le séduire. A l'amour il oppose l'amour, l'amour divin à l'amour humain, aux beautés terrestres qui l'entourent l'éternelle beauté du Christ en qui il espère. La tentation est vaincue, et l'âme vierge demeure en sa pureté.

Il ne reste plus qu'une victoire à remporter, c'est la victoire sur la pourpre, la grandeur et le pouvoir de la terre. Tout a changé : le roi Abenner lui-même a rendu les armes, il est devenu chrétien, et son peuple avec lui. Bientôt même il meurt, et la couronne passe à son fils; mais ce n'est pas pour la garder qu'il la reçoit.

> L'esprit de la prière et de la solitude,
> Dans ce qu'aux yeux mortels la terre a de plus rude[1],

l'appelait, et il obéit. Quittant le trône malgré les instances et les pleurs de ses sujets, il alla rejoindre au désert son maître Barlaam. Aucun retour du monde qu'il avait fui ne le troubla; sa jeunesse l'avait rejeté; sa vieillesse le tint en mépris. Pendant trente-cinq

1. Lamartine, *Harmonies*, I, 11.

ans, la plus dure pénitence, le dépouillant de la chair, fit sa vie semblable à celle des anges.

Cette esquisse a laissé de côté les épisodes et les paraboles qui abondent dans le roman. En voyant un jeune prince indien, doué de toutes les perfections du corps et de l'âme, que saisit le dégoût des choses passagères, et qui s'éprend du goût des choses éternelles, qui secoue comme une souillure la volupté et la grandeur et qui trouve la satisfaction suprême dans la vie rigoureuse des ascètes, on est tenté de songer à Bouddha, que les livres sacrés du bouddhisme, bien longtemps avant le christianisme, représentent avec tous les caractères attribués par notre roman à Josaphat. C'est en effet au prince ascète, au pieux *mouni*[1] réformateur du brahmanisme qu'il faut songer. Un érudit allemand, M. Liebrecht, entrant dans le détail, a montré qu'outre cette ressemblance générale si frappante, il y avait des ressemblances particulières décisives : ainsi plusieurs des fables insérées dans le roman se retrouvent dans des compositions bouddhistes, et de longs passages du *Barlaam et Josaphat* sont textuellement conformes à des passages correspondants du *Lalitavistara* ou Vie de Bouddha. Il faut reconnaître que, sans les notions récemment acquises sur l'Inde et sur le bouddhisme, il eût été impossible de supposer une origine indienne à un livre si vraiment chrétien.

Ainsi vont les idées et les récits des hommes.

1. Les *mounis* sont des personnages sages et saints, participant plus ou moins de la nature divine.

L'humble moine, nommé Jean, du monastère de Saint-Saba (ce n'est pas Jean Damascène, car, comme on a vu, le *Barlaam et Josaphat* est antérieur à l'islam) voulut faire un livre de piété; il y a réussi; son livre a édifié l'Orient et l'Occident. Traduit en différentes langues orientales, il le fut aussi en latin; c'est donc un livre important; et cependant ce fut seulement en 1832, qu'un illustre savant, Boissonade, ramassant dans les bibliothèques bien des pages négligées, tira de l'oubli le texte grec qui est l'original et le mit dans les mains du public.

L'imitation en vers français que viennent de publier MM. Zotenberg et Meyer est une des preuves du succès qu'eut le livre. Les éditeurs sont gens habiles, et un texte revu par eux est bien revu; aussi la critique y a-t-elle à discuter plus qu'à relever; dans un poëme du treizième siècle, on trouve toujours à discuter, soit par le défaut de nos connaissances incomplètes, soit par les erreurs de la main des copistes.

D'abord quelques émendations se présentent, travail minutieux mais non dépourvu d'utilité.

Moyses, ki lor maistre fu,
Lor anoncha tout lor salu,
Mais molt petit i entendirent,
Par mescreanche se trahirent,
N'entendirent pas son casti
N'en Moyses n'en Sinaï.
Escrit lor loy tout en figure,
Chou nous raconte l'escripture (p. 203).

Je ne comprends qu'imparfaitement ce passage. Dire que les Juifs n'entendirent les reproches de Moïse (*son*

casti) ni en Moïse, ni en Sinaï, n'est pas acceptable; et puis *escrit* reste sans sujet. Je lirais, mettant un point après *casti* et supprimant le point après Sinaï :

Nes Moyses en Sinaï
Escrit lor loi...

(Moïse, qui fut leur maître, leur annonça tout leur salut, mais ils l'entendirent bien peu, et, se trahissant par leur mécréance, ils n'écoutèrent pas ses reproches. Moïse même en Sinaï écrivit leur loi tout en figure; c'est ce que nous raconte l'Écriture.)

Le vieillard que le jeune prince rencontre est ainsi décrit :

Poil ot fronchié, corbe escine,
Cief ot kenu, fache frarine,
Dens aguares et de chiaus poi,
Les levres priès mortes de soi,
Jambes falies, foibles bras,
Li pis est haus, li ventres bas,
Iex enfossés, agus li nés (p. 27).

Le premier vers n'y est pas; il serait facile de le corriger en lisant *corbe l'escine;* mais là n'est pas la correction, et le vers est plus malade qu'il n'en a l'air; qu'est-ce en effet que *poil fronchié?* Le poil ne se fronce, ne se ride pas; d'ailleurs le vieillard n'a presque plus de cheveux. Lisez *pel ot fronchie,* « il eut la peau « froncée, ridée, » ce qui est d'ailleurs une locution connue et ce qui rend au vers le nombre de syllabes voulu.

Ce n'est pas tout : *aguares* n'est pas, je pense, un mot de la langue. Si on le lit en deux : *a guares*, on donne à *guares* le sens de « peu, » qu'il n'a pas. Je

pense qu'il faut : *dens n'a guares* ou *gueres*. *Chiaux*, monosyllabe, de *capillus*, me paraît une contraction si insolite, qu'un vers, qui d'ailleurs présente des vices de lecture, ne peut m'en être garant. Je supprimerais donc *et* :

Dens n'a guares, de chiaux poi.

(Il eut la peau ridée, le dos courbé, le chef chenu, la face misérable ; il n'a guère de dents, pas de cheveux ; les lèvres sont comme mortes ; les jambes lui manquent, les bras sont faibles ; la poitrine est haute, le ventre bas, les yeux enfoncés, le nez pointu.)

A la même page, le jeune prince ayant écouté ceux qui lui ont expliqué ce que c'est qu'un vieillard, le texte porte :

Cil lor respont à la personne :
Quele est la fins de cel viel homme?

Je pense qu'il y a une faute d'impression, car *personne* ne rime pas avec *homme*. En tout cas, lisez : *à la parsome*, qui signifie « en somme, finalement. »

C'est encore une faute d'impression que je soupçonne dans un passage où est décrit, non sans imagination, l'état d'aridité de l'âme du jeune prince avide de la rosée du ciel.

Se auchun sage recouvroie,
Molt volentiers de lui oroie
Auchun conseil de mon salu.
Car grant piecha m'eüst valu
Bone semence en moi esparse ;
Par moi nen ert bruslée n'arse ;
N'iert entre pieres n'entre espines ;
Ains li ferai bien ses rachines

Croistre del cuer et de la pluie.
Assés est plus amers que suie,
Maistres, quant nul homme se truis,
Ki aighe traie de mon puis (p. 36).

Au lieu de *se truis*, lisez *ne truis :* « quand je ne trouve aucun homme. »

(Si j'avais près de moi quelque sage, j'écouterais bien volontiers ses conseils sur mon salut. Car depuis bien longtemps m'eût profité bonne semence en moi éparse ; en moi elle ne sera ni rouillée ni brûlée, ni entre pierres ni entre épines. Mais j'en ferai bien croître les racines par le cœur et par la pluie. C'est, maître, une amertume pire que celle de la suie, de ne trouver personne qui tire l'eau de mon puits.)

Les manuscrits ne connaissant pas l'apostrophe, c'est quelquefois une difficulté de bien ajuster les petits mots qui la comportent dans notre orthographe moderne.

Se tu ne vels mon consel croire,
Je te di bien, ce n'est la voire,
Plus te harai que nul el mont (p. 151).

Ce n'est la voire signifie : « ce n'est la vérité ; » or, au contraire, le sens demande : « c'en est la vérité ; » je lis donc, déplaçant l'apostrophe : *c'en est la voire.*

(Si tu ne veux mon conseil croire, je te dis bien, et c'est vérité, je te haïrai plus que nul au monde.)

Un serviteur, qui n'a pas dit au roi tout ce qui se passe chez le prince, est dans une mortelle inquiétude :

Molt a le cuer et triste et noir ;
Sor son cors a mis molt fort lime,

Car sa pensée ki li lime
Le cuer et ret par là dedens ;
Or est souvins, or est endens,
Or gist, or plaint, or se souspire (p. 29).

Il manque au troisième vers quelque chose pour qu'il y ait une phrase ; je pense qu'il faut suppléer *est :*

Car sa pensée est ki li lime
Le cuer.....

Je n'aime pas non plus *endens*, et je lirais *adens*, qui est encore usité dans nos campagnes : *adens*, sur les dents, sur le ventre ; mais *endens*, dans les dents, n'est pas correct.

(Il a le cœur et triste et noir ; il s'est mis sur le corps une lime bien forte ; c'est sa pensée qui lui lime le cœur et le ronge par dedans. Tantôt sur le dos, tantôt sur le ventre, il gît, il se plaint, il soupire.)

En épluchant, il serait facile de trouver des fautes du manuscrit qui pourraient être corrigées ; mais je laisse ce qui n'a guère que la valeur d'un errata et je passe à la récolte que j'ai faite des mots qui me sont inconnus. La liste n'en est pas très-courte. Je commence par *deviner*, non notre verbe *deviner*, mais un autre dont le sens est « tromper, égarer. »

Se l'estoire ne nous devine,
D'iluec estoit Dido roïne (p. 194).

Qu'est ici *deviner?* D'où vient-il? A-t-il quelque rapport avec notre mot populaire *débine?*

Je ne suis pas moins arrêté par le mot *vout*, em-

ployé dans le passage où il est dit que tous les hommes, si la mort n'intervient, arrivent à la décrépitude.

Oïl, par foi, à tous avient,
Se mors anchoïs ne les retient,
Tout enviellissent et tout vout,
Se mors anchois ne les retout (p. 27).

Mais *vout* n'est-il pas une fausse leçon? et n'est-on pas en droit de lire :

Tout enviellissent et tout vont,
Se mort anchois ne les retond.

(Oui, par ma foi, la vieillesse advient à tous, si la mort ne les retient auparavant; tous vieillissent, et tous vont, si auparavant la mort ne les coupe.)

Retondre n'est pas étranger à la vieille langue.

Je note sans réflexion les inconnus qui suivent :

Engenrée :

La grant ire de sa pensée
Li rent le cors à engenrée (p. 125);

à moins qu'on ne lise *engrotée*, maladie.

Correus :

Repentans est et envious,
Et correüs et convoitous (p. 181).

Alamir :

Che dist li cors (à l'âme) : si com jou croi,
Tu n'as nule pitié de moi ;
Car tu me lais trop alamir (p. 269).

Je l'ai déjà dit plus d'une fois, s'il existait un dictionnaire de notre vieille langue, plusieurs des ques-

tions que je laisse sans réponse en auraient une toute faite. En attendant, je consigne ici, pour l'usage de ceux qui s'occupent d'un dictionnaire de la langue d'oïl, les mots que j'ignore. Je les consigne aussi parce qu'ils me valent parfois des correspondances intéressantes et d'utiles suggestions. Dans un article sur *Hugues Capet* (*Journal des Savants*, février 1865, p. 97), j'avais consigné *hunonée* comme un mot mettant en défaut toutes les analogies qui étaient à ma disposition. A Hugues Capet mourant de faim, un ermite sert des pommes et des racines :

> Quant li rois a moult bien la viande avisée,
> Lors a dit doucement et à basse alenée :
> Par mon chief, je n'ai pas apris ce hunonée ;
> Mais je dis cent mercis, qui l'avez présentée.

J'avais désespéré trop tôt. Un correspondant de Marseille, M. Cousinery, me signale dans le *Dictionnaire provençal français* d'Honorat : *announa*, seigle, froment, provisions; *annonat*, arrivé à maturité, et il ajoute que *anonnarié* était, à Marseille, le nom d'anciens magasins où l'on déposait les blés à vendre ou leurs échantillons. Je crois que ces données fournissent l'appui à une conjecture probable, et qu'on peut lire dans Hugues Capet :

> Par mon chief je n'ai pas à pris ceste anonée.

C'est-à-dire, je n'estime guère cette provision ; *anonée* représentant, au féminin, l'*annonnat* provençal. *Annonée*, *announa*, *annonat* proviennent du latin *annona*, récolte, provisions.

Quelques mots méritent d'être notés pour leur rareté ou leur forme.

A son origine, la langue d'oïl ne put manquer d'avoir le comparatif latin, qui se perdit de bonne heure; cependant il en resta quelques vestiges : *greignor*, plus grand; *gentior*, plus gentil; *bellezor*, plus beau; il faut y ajouter *belior* de notre poëme, qui est le comparatif de *bellus :*

> Si biaus estoit qu'en nule terre
> Ne convenoit belior querre (p. 11).

Certains dialectes ont eu de la tendance à supprimer la nasale dans les mots, par exemple, *efant* en Normandie pour *enfant*. On trouve de cette suppression plusieurs traces dans nos anciens textes. En voici une à ajouter : *esticele* pour *estincele :*

> Il vous a cuit de l'esticele
> Dont tout li crestien sont cuit.

Cuire avait, comme en latin *coquere*, le sens métaphorique de brûler, enflammer. Dans mon dictionnaire je n'ai cité des exemples d'*étincelle* qu'avec la nasale.

Par l'altération du texte, certains passages sont inintelligibles, du moins pour moi. Je me suis essayé sur quelques-uns. Il s'agit des seigneurs qui foulent les pauvres gens et les jettent dans les prisons pour en tirer de l'argent :

> De cordes de hart et de corre,
> De kaïnes (chaînes) et de carkans
> Les crucefient en lor bans (p. 131).

Je suis porté à prendre *corre* pour une forme de *coudre*,

noisetier; la *hart*, dont le sens propre n'est pas jusqu'à présent déterminé, serait ici l'osier, et cela signifierait : des liens d'osier et de coudrier.

Le roi Avenir, irrité de voir son fils obstinément chrétien, lui reproche tous les biens dont il l'a comblé :

> C'ai jou forfait, c'ai jou cachié
> C'est emeü par mon pechié ?
> Car ains peres, si com jou sai,
> Ne fit de fil ce que fait t'ai (p. 151).

Que veulent dire *emeü* et la phrase où il est? S'il venait d'*esmouvoir*, il serait écrit *esmeü*. Je propose, au lieu de *c'est emeü*, de lire *k'ait te neü*, qui t'ait nui; avec quoi le sens devient clair et coulant : qu'ai-je forfait, qu'ai-je pourchassé qui t'ait nui par mon péché? Au lieu de *ains*, je lirais *ainc*, un des équivalents de *onc*, traduisant : « Car jamais père ne fit pour son fils ce que j'ai fait pour toi. »

On pourra appeler, je n'en disconviens pas, minuties les choses ténues que je recueille dans nos vieux textes; j'aime mieux les nommer petits faits; du moins c'est en petits faits que j'essaye de transformer les minuties. Je lis p. 240 :

> J'ai fait, dist-il, tout ton commant,
> Mais ne me valt ne tant ne quant;
> T'ars est falie et tes consaus;
> S'en est mon fil pris molt grans maus.
> Or ne sai mais quel conseil croire ;
> Car ten art cuidoi toute voire.

Pourquoi cité-je ces vers? C'est qu'ils présentent *ton art* dit une fois *t'ars* et l'autre *ten art*. En quoi cela

m'importe-t-il? C'est que dans l'article sur *Hugues Capet*, p. 99, essayant d'expliquer comment le solécisme qui unit un pronom possessif masculin avec un nom féminin (*ton âme*, *ton épée*, autrefois, *t'âme*, *t'épée*) avait pu s'introduire vers le quatorzième siècle, malgré la syntaxe et malgré un usage déjà séculaire ; j'ai prétendu que la forme picarde *men*, *ten*, *sen*, qui se prenait pour le féminin, avait servi de transition; solécisme, à vrai dire, à peine possible en soi, et qui ne l'est devenu que parce qu'il s'est trouvé être presque une forme simplement dialectique. Ici *t'ars* dans un vers et *ten art* dans un autre (on sait qu'*art*, d'après le latin, est du féminin dans la langue d'oïl) nous mettent, en un même texte, les deux formes sous les yeux, et paraissent montrer l'origine de *mon*, *ton*, *son* à usage féminin, dans *men*, *ten*, *sen*, à usage féminin également. Le *ten art* que j'ai rapporté dans un vers d'ailleurs douteux, puisqu'il y faudrait probablement lire *cuidoie* au lieu de *cuidoi*, doit appartenir au copiste; l'auteur lui-même suit partout l'ancienne règle française pour les adjectifs possessifs.

On connaît l'heureux emploi que nos aïeux faisaient du substantif *rien*, signifiant chose, par exemple dans ce vers charmant :

La douce riens qui bele amie a nom.

Gui de Cambrai n'a pas moins de charme, quand il dit en parlant des enfants :

C'est une riens qu'on aime tant !

Ayant déjà cité quelques passages choisis unique-

ment parce qu'ils offraient matière à discussion, il faut maintenant donner, au moins une fois, à Gui de Cambrai, pleine carrière dans un morceau où apparaisse sa manière de penser et d'écrire. C'est une véhémente invective contre les rois et les barons :

Trop se fient en lor baillie,
Mais malvaise est la signorie...
Et Dex, ki passion souffri,
Ara grant tort, s'il a pitié
Des haus barons qui sont jugié
Par lor meïsme jughement,
Quant il font mal à poure gent.
Ha ! signor, car vous repentés !
Felon baron, car esgardés
De vos ancestres qui mort sont !
Car l'escripture nous despont,
Ki chi ne fait que faire doit
En ceste vie mort rechoit.
On dit Herodes et Noirons
Et Pylates et Lucions
Estoient mort, mais c'est mençoigne,
Que je vous di bien sans alonge
Ke cent Herodes trouveroie
Par le païs, se jes queroie.
Pylates et Herodes vit,
Car souvent sont à grant delit
Et en Franche et en Lombardie.
Car Herodes pas ne mendie
Tant com li rois est à Paris ;
Et Pylates, che m'est avis,
Est molt sires de Vermendois.
Hui cest jor n'est quens ne rois
Ne soit Herodes en justiche
U Pylates, par tel devise
Que li baron qui hui cest jor
Sont del malvais siecle signor,
Se delitent en felonie,
Tel pooir ont et tel baillie (p. 131).

(Ils se fient trop en leur puissance; mais mauvaise est leur seigneurie... et Dieu, qui souffrit passion, aura grand tort s'il a pitié des hauts barons, qui sont jugés par leur propre jugement, quand ils font mal à pauvre gent. Ha! seigneurs, répentez-vous; félons barons, considérez vos ancêtres qui sont morts. L'Écriture nous assure que qui ne fait ce qu'il doit faire en cette vie, reçoit la mort. On dit qu'Hérode, Néron, Pilate et Lucion sont morts; mais c'est mensonge, car je vous dis bien sans beaucoup de paroles, que je trouverais cent Hérodes par le pays, si je les cherchais. Pilate et Hérodes vivent; car souvent ils sont en grandes délices et en France et en Lombardie; certes Hérode ne mendie pas, tant que le rois est à Paris; et Pilate, à ce qu'il me semble, est grand sire en Vermandois. Aujourd'hui il n'est comte ni roi qui ne soit Hérode ou Pilate en justice; de telle sorte que présentement les barons sont les seigneurs du mauvais siècle, ils se réjouissent en félonie, tel est leur pouvoir, telle est leur seigneurie.)

Il n'épargne pas plus les gens d'Église qu'il n'a fait les barons.

Li siecles est trop deputaire
Et mal querans à grant desroi.
Li uns ne porte à l'autre foi.
Fois, Dex! c'est voirs, el est perie;
Car trahisons et felonie
L'ont fors du siecle piecha mise;
Et li prelas de sainte eglise
Sont hui cest jor prelas de mal;
Devenu sont symonial;
Chascuns qui a riens en baillie
Est mais Symons et symonie...
Li apostoiles, li legat,
Li archevesque, li prelat
Ont si droiture mise ariere
Ke fois, ki piecha gist en biere,
Ne lor ose riens contredire;
Tout li roiaume sont en pire...
Par les clers est venus li maus;
Nes en l'ordre de Clerevaus
Ne troveroit on mais un homme,

Ki voir disans fust sans mençoigne.
Hé! clergie, com tu ies basse!
De mal faire n'es tu pas lasse;
Mais de bien faire es tu lassée,
C'on n'en i puet trouver deurée.
Romme, com tu ies poi cremue!
Ta grans vertus qu'est devenue,
C'om par le mont redoutoit tant?
Molt pues avoir le cuer dolant,
Que deniers onques te vainki,
Ne de droiture te parti;
Or ies tu femme de bordel,
Ki por chainture u por aniel
Fait à l'omme tout son plaisir. . .
Tu commenchas le sacrement
Et le cors Diu premiers à vendre.
A toi doit on bien garde prendre,
Ki les Judas nous fais eslire.
De chou se plaint Dex nostre sire,
K'il est adiès par toi vendus
Et en la crois mil fois pendus (p. 289 et 290).

(Le siècle est trop corrompu et cherchant le mal avec grand désordre. L'un ne porte pas foi à l'autre. Foi, Dieu, c'est vrai, elle a péri; car trahison et félonie l'ont depuis longtemps ôtée du siècle. Les prélats de sainte Église sont aujourd'hui prélats de mal; ils sont devenus simoniaques; quiconque a quelque chose en son pouvoir est désormais simon et simonie... Le pape, les légats, les archevêques, les prélats ont tellement mis droiture en arrière que la foi, qui depuis longtemps gît en la bierre, ne leur ose rien disputer; tous les royaumes empirent... Par les clercs est venu le mal. Même dans l'ordre de Clairvaux on ne trouverait pas un homme qui parlât vrai sans mensonge. Hé! clergie, combien tu es basse! Tu n'es pas lassée de mal faire, mais tu l'es de bien faire, dont on ne peut trouver en toi parcelle. Rome, que tu es peu crainte! Qu'est devenue ta grande vertu, qu'on redoutait tant par le monde? Tu peux avoir le cœur bien dolent, de ce que l'argent t'a vaincue et t'a séparée de droiture. Maintenant tu es femme de bordel, qui pour ceinture ou pour anneau fait à l'homme tout son plaisir... Tu commenças d'abord à vendre le sacrement et le corps de Dieu; il faut se bien gar-

der de toi qui nous fais élire des Judas. Dieu notre Seigneur se plaint qu'il est sans cesse par toi vendu et en la croix mille fois pendu.)

Ces déclamations contre le siècle et contre l'Église ne manquent pas de verve. *Rome femme de bordel* fait penser à Dante appelant l'Italie :

Non donna di provincie, ma bordello (*Purg.*, VI, 78);

et, quand, dans une parabole où l'enfer est comparé à une île, Gui de Cambrai parle *des perdus* qui y sont mis (p. 82), on pense encore à la *perduta gente* du poëte florentin. Ces similitudes, sans être aucunement des imitations, ne sont pourtant pas absolument fortuites entre des temps et des pays si voisins.

En effet, Gui de Cambrai n'est guère antérieur à Dante que d'une soixantaine d'années. L'érudition suit, comme le chasseur, une piste. Quelques noms consignés par Gui de Cambrai à côté du sien dans son poëme, ont permis aux savants éditeurs de circonscrire sa date en d'étroites limites. Il nous apprend que le texte latin de *Barlaam et Josaphat* lui fut prêté par un Jean, doyen d'Arras, qui aimait cette histoire, qui l'apporta en Arrouaise et qui était un homme de grande noblesse. On trouve, en effet, dans les documents, un Jean qui fut doyen d'Arras de 1200 à 1214, qui fut à la tête de l'abbaye d'Arrouaise en 1194, et qui était de l'ancienne maison de Beaumez, illustre par ses richesses et par l'éclat de ses alliances. C'est ce Jean qui remit le livre à Gui de Cambrai.

Suivant un usage dont on voit beaucoup d'exemples au moyen âge, Gui de Cambrai avait composé

son *Barlaam et Josaphat* pour complaire à un vavasseur nommé Markais et à sa femme Marie. Or on trouve en 1228 un Guillaume, sire de Markais, chevalier, qui donna à l'abbaye de Saint-Laurent dix *mencaudées* de terre situées à Tilloy-lez-Cambrai, du consentement de son épouse Marie de Haplaincourt. Les noms et les qualités concordent.

Ainsi le poëme de Gui de Cambrai appartient à la première moitié du treizième siècle. Les éditeurs ont satisfait à tout ce que le lecteur peut exiger d'eux : bon texte, notes substantielles, éclaircissements sûrs. Nos bibliothèques leur devront un texte inédit du moyen âge, une de ces compositions que, pour ma part, je ne lis jamais sans intérêt; tant elles tranchent par l'ordre des sentiments sur celles de l'antiquité, tant elles font vivre avec l'époque qui les a enfantées, et tant elles annoncent, tout humbles qu'elles sont souvent, une nouvelle ère d'art et de beauté.

VII

MYSTÈRES

Sommaire[1]. — Il importe peu que ces mystères soient celtiques et des imitations; il importe seulement que ce soient des mystères, production qui fut propre au moyen âge et qui charma les peuples catholiques. Les nations romanes, reportées par l'invasion des barbares à une seconde enfance, recommencèrent l'ancien cycle poétique, et eurent leur développement épique d'abord, puis leur développement lyrique et dramatique. Pour que la scène passât du mystère au drame et devînt à la fois œuvre originale et œuvre de grand art, il fallait que l'esprit du moyen âge, continuant de puiser à ses sources naturelles, c'est-à-dire à son propre milieu, trouvât finalement les procédés scéniques qui convenaient à de si nouveaux sujets. Cela ne fut point donné à la France saisie, dans le quatorzième siècle et dans le quinzième, d'une décadence, d'une transformation, d'une transition qui lui ôta toute initiative, elle qui l'avait eue si grandement au début du moyen âge, ouvrant à tous l'ère épique de l'imagination. Deux nations, l'Espagne et l'Angleterre, retardées l'une par le travail de la contre-conquête sur les Arabes, l'autre par la nécessité de faire sa langue (l'anglais ne commence qu'au quatorzième siècle), s'éprenant du goût du théâtre à un moment où l'invasion de l'antique n'avait encore rien refoulé ni étouffé, puisèrent aux légendes gracieuses ou sombres de l'ère catholico-féodale et se firent une poétique appropriée à ces légendes. Nous avons chez nous deux pièces de ce genre, toutes deux provenant du théâtre espagnol; c'est le *Cid* de Corneille et le *Don Juan* de Molière. Il suffit de les rappeler à la mémoire pour montrer quel caractère aussi original que grand y est marqué, et combien elles tranchent pour le fond, pour la forme, pour la couleur avec tout le reste du même temps. Le *Cid* fut très-accueilli; et, si Corneille, au lieu de rece-

1. *Le grand Mystère de Jésus, passion et résurrection*, drame breton du moyen âge, avec une étude sur le théâtre chez les nations celtiques, par le vicomte Hersart de la Villemarqué. 1 vol. Paris, Didier. — *The ancient cornish drama*, edited and translated by Mr. Edwin Norris. 2 vol. Oxford. — *Journal des Savants*, décembre 1865.

voir cette inspiration de seconde main, eût eu le goût des vieilles légendes et le sentiment de leur incompatibilité avec les formes du théâtre grec, la tragédie qui le mit en si haut renom eût pu avoir des sœurs, non moins dignes de mémoire. Mais l'antiquité, telle qu'on la comprenait, prévalut; et ainsi se forma l'art théatral de la France au siècle de Louis XIV, art qui régna en maître pendant plus de deux siècles. Au dix-huitième siècle on traitait chez nous de barbares, Shakspeare et les vigoureuses productions du génie moderne, à l'issue du moyen âge; aujourd'hui l'on traiterait de barbare celui qui ne leur accorderait pas d'admiration; tant le goût, en s'étendant, s'est éclairé et perfectionné!

Toutes les nations chrétiennes, dans le moyen âge, ont eu des mystères. Sans doute le souvenir des jeux scéniques de Rome s'était conservé, du moins parmi les lettrés. Pourtant, lorsque le goût des représentations théâtrales se réveilla, ce ne fut ni réminiscence, ni imitation; tout naquit spontanément d'une source propre. Quand il n'y aurait eu, dans les siècles passés, en Grèce et en Italie, aucun théâtre, le théâtre chrétien du moyen âge n'en aurait pas moins apparu à son heure. Et à son heure, il pouvait s'ouvrir soit aux choses divines, soit aux choses humaines; assez d'homérides, sans un Homère il est vrai, avaient retracé les épiques aventures de Charlemagne et de ses preux; il n'y avait qu'à puiser à pleines mains dans ce trésor les grandes aventures et les hauts personnages; mais, de ce côté, tout resta muet. Ce furent les choses divines qui, seules, eurent le privilége de trouver des auteurs, des acteurs, des théâtres. La foule, la vraie foule, accourut à ces spectacles, et elle goûta une profonde et sincère émotion à voir, en simplicité, Adam, le paradis et la chute, la passion avec ses poignantes douleurs, la résurrection avec son triomphe sur l'enfer et sur la mort. Ainsi au

moyen âge, comme en Grèce jadis, la religion donna la première impulsion au théâtre ; ceci est à noter, mais le parallèle ne peut aller plus loin.

Les nations celtiques ont eu aussi le goût des mystères. On donne le nom de celtiques à quatre groupes séparés les uns des autres, les Irlandais, les Écossais des hautes terres, les gens du pays de Galles et les Bas-Bretons. L'érudition a montré que leurs langues, voisines entre elles, méritaient vraiment le nom de celtiques, étant des échantillons modernes du parler qui régnait dans les Gaules, dans la Grande-Bretagne et dans l'Hibernie, avant que les invasions les eussent transformées. Partout ailleurs les Celtes ont disparu de la scène du monde ; et de cette race jadis si répandue et si puissante, puisqu'elle occupait la Gaule, la Grande-Bretagne et l'Irlande, et quelques parties de l'Italie et de l'Espagne, il ne resterait que des débris si la France, sous un autre nom il est vrai, et avec une autre langue, n'en représentait effectivement le rameau gaulois. L'invasion romaine laissa les Gaulois à leur place, et l'invasion germanique, différente en cela de ce qu'elle fut en Angleterre, ne chassa devant elle ni ne relégua les gens du pays ; elle ne fit que se superposer, de sorte que, sauf sans doute des points isolés, la loi d'hérédité fondit, de générations en générations, le plus petit nombre qui étaient les étrangers, dans le plus grand qui étaient les indigènes. Hors de là, et encore là avec ce notable sacrifice de la langue, les populations celtiques n'ont pu conserver une existence politique : elles sont unies à de grands corps qui les entraînent dans leur orbite. Au début du moyen âge,

elles jetèrent beaucoup d'éclat : l'Irlande eut des saints qui vinrent éclairer la Gaule mérovingienne ; il partit des côtes britanniques de pieux missionnaires dont les noms sont inscrits dans les annales et dans la géographie de l'Armorique ; mais les conjonctures devinrent défavorables, et de siècle en siècle leur rôle s'est rétréci.

Les quatre langues celtiques se classent deux à deux : celles de l'Irlande et des Highlands, celles du pays de Galles et de l'Armorique. Le premier groupe diffère du second à peu près comme le grec diffère du latin. Dans chaque groupe, les ressemblances sont beaucoup plus considérables. M. Norris dit que l'irlandais et le highlandais ne diffèrent guère plus l'un de l'autre que l'anglais ne diffère de l'écossais des basses terres, et qu'un étudiant qui lit l'un trouvera peu de difficulté dans l'autre. Il en est de même entre le gallois et le bas-breton ; sans être aussi voisins que le sont l'irlandais et le highlandais, ils le sont peut-être autant que l'espagnol et le portugais. Le cornique, c'est-à-dire le parler du pays de Cornouailles, en Angleterre, dans lequel sont écrits les mystères publiés par M. Norris, était encore plus près du bas-breton que le gallois ; je dis *était*, car il y a maintenant près de deux cents ans que ce dialecte est complétement éteint : personne ne parle plus celtique en Cornouailles. C'est ainsi que dans l'Armorique on peut noter de grands espaces que le breton a abandonnés. Il est toute une partie de la Bretagne, Rennes, Saint-Brieuc, où l'on ne parle et ne comprend que le français ; et pourtant, si l'on examine la géogra-

phie, on voit que la plupart des noms de lieux y sont bretons.

L'érudition, en montrant que les langues néo-celtiques appartiennent à l'ancien celtique, a, du même coup, résolu une importante question d'ethnographie, et permis aussitôt de classer les Celtes parmi les populations qu'on est convenu d'appeler aryennes. En effet, ces langues portent des traces nombreuses et évidentes d'aryanisme. Ainsi en cornique *abrans*, en bas-breton *abrant*, en gaélique *abra*, sourcil, représentent le grec ὀφρῦς, qui, avec l'épenthèse d'un ο bref, correspond au sanscrit *bhrû*, sourcil, et à l'anglais *brow*, front; rapprochements qui montrent aussi que le latin *frons* est de même origine. Le verbe substantif a, dans le celtique, cette particularité qui existe en sanscrit, en latin, en allemand et partiellement en grec, de prendre pour certains temps un thème qui a une *s*, et pour d'autres, un thème qui a *b* ou *f* : en cornique *os*, tu es, et *buf*, j'étais; en latin *es* et *fui;* en anglais *is* et *to be;* en sanscrit *asti* et *bhû*, être; en grec ἐστι et φύω, lequel φύω est le même que les formes en *b* ou en *f* ci-dessus notées, mais n'appartient pas, en grec, à la conjugaison du verbe substantif. Ces langues constituent donc un débris très-précieux de l'antique idiome parent des origines du grec, du latin, du germain, du sanscrit. Malheureusement, à part un très-petit nombre de courtes inscriptions gauloises, nous ne possédons aucun texte vraiment ancien; les plus vieux ne dépassent pas le huitième siècle de notre ère. Dans leur état actuel, une circonstance gêne l'usage qu'on en peut faire pour l'étymologie; les

langues néo-celtiques sont infestées de mots latins et, sur le continent, de mots français, si bien que souvent, en y trouvant un mot qui est dans les langues romanes, on ne sait si elles ont prêté ou emprunté.

Le *Grand mystère de Jésus*, mis au jour par M. de La Villemarqué, contient deux parties, la passion et la résurrection. En 1530, un libraire breton, du nom de Quillévéré, en publia une édition à Paris, rue de la Bucherie, mais avec des lacunes. Une autre édition, à peu près complète, en fut donnée en 1622. C'est à l'aide de ces deux textes que M. de La Villemarqué a constitué le sien. Des observations comparatives avec différents textes bretons dont la composition est datée, le portent à croire que le *Grand mystère* appartient au quatorzième siècle; mais un critique, M. P. Meyer, comparant soigneusement le mystère breton à un mystère français analogue du quinzième siècle, a fait voir que le mystère breton était une imitation du mystère français. Jusqu'à présent donc on ne peut accorder, en ce genre, aux populations bretonnes, que d'avoir arrangé à leur usage les compositions de leurs voisins les Français.

Sur les drames corniques, M. Norris s'exprime à peu près de même. « La date de leur composition « n'est marquée nulle part, dit-il; mais, par la condi- « tion du langage, par la forme des mots anglais qui « y figurent et par la comparaison avec un ancien « vocabulaire cornique du Bristish Muséum, on peut « inférer qu'ils ne dépassent pas beaucoup l'âge des « manuscrits qui les contiennent (le quinzième siè-

« cle); certainement ils ne doivent pas être assignés à « une période plus ancienne que le quatorzième. » Quant au sujet, il ajoute qu'il n'y a rien en ces drames qui ne se trouve dans ceux qui ont été imprimés en anglais, en français et en latin. L'ouvrage publié par M. Norris contient trois drames, chacun affecté du nom liturgique d'ordinaire (*ordinale*). Ils forment une trilogie, et, à la fin de la première et de la seconde pièce de la trilogie, le principal personnage qui se trouve en ce moment sur la scène, invite l'assistance à revenir le lendemain matin de bonne heure pour entendre la pièce suivante. Le premier ordinaire commence avec la création et se continue par la tentation et la chute, la mort d'Abel, la naissance de Seth, la construction de l'arche, le déluge et la tentation d'Abraham, c'est le premier acte; le second acte embrasse l'histoire de Moïse et l'exode; le troisième, le règne de David et l'accession de Salomon, qui bâtit le temple. Le second ordinaire représente l'histoire du Christ depuis la tentation jusqu'à la crucifixion. Le sujet du troisième ordinaire est la résurrection et l'ascension. Mû par le désir de conserver ce presque unique monument de la langue cornique, M. Norris a donné de grands soins à son travail et fait preuve partout d'une érudition très-sobre, mais très-sûre. Il a publié, à la suite des mystères, un ancien vocabulaire cornique qui ne peut être plus récent que le treizième siècle, et l'a éclairci en rapprochant de chaque article les formes galloises et armoricaines qui s'y rapportent. Enfin les remarques grammaticales qu'il a extraites de ses mystères sont

substantielles et utiles à ceux qui s'occupent des langues celtiques.

Si nos mystères celtiques ne sont pas originaux, du moins ils ont le mérite d'être épurés. Tandis que les mystères français et anglais du quinzième siècle abondent en grossièretés et en indécentes bouffonneries mises dans la bouche des personnages inférieurs, nos drames, tant bretons que corniques, sont à peu près purs de ce déplaisant mélange. « Le réalisme re-« poussant, le langage ordurier, les plaisanteries « ignobles des bourreaux de Jésus ou de leurs dignes « compères les démons, dit M. de La Villemarqué, « si fort du goût des sujets de Louis XI ou de Gilles « de Retz, n'auraient pas été supportés sur l'ancien « théâtre français. On n'en voit pas non plus de « traces sur l'ancien théâtre breton... Les maîtres « de la scène bretonne auraient cru manquer de « respect au divin sujet de leur inspiration drama-« tique en souillant l'oreille de leurs auditeurs par « des expressions dont le parfait naturel ne rachetait « nullement l'indécence. La piété, jointe à une cer-« taine délicatesse de cœur, dirigeait leur goût et « l'empêchait de s'égarer. » De son côté, pour les mystères corniques, M. Norris note qu'ils n'ont pas, autant que les mystères anglais, de ce grossier comique que les assistances du quinzième siècle aimaient tant.

Dans ces drames celtiques, c'est la piété et l'édification qui donnent le ton. Lazare, le ressuscité de l'Évangile, est triste, et sa sœur Marthe voudrait le voir se réjouir. « Marthe, ma douce et aimable

« sœur, cela n'est pas possible, répond-il. Pour-
« rais-je convenablement prendre un air gai dans
« la disposition d'esprit où je suis, depuis la tris-
« tesse et la misère, depuis les tourments et les
« peines que j'ai vus? En vérité, personne ne le
« croirait. » Il a vu les sept supplices pour les sept péchés capitaux : une rivière glacée, fade et dégoûtante, où, sans miséricorde et sans pitié, on jette les coupables; un gouffre bruyant, toujours sombre, creusé par le Malheur, où les pécheurs sont mis en pièces; une salle où l'on pousse mille cris, noire, dure, peuplée de serpents; des milliers de chaudières pleines de plomb bouillant; une eau rapide, noire et fétide, qui gâte tout, et où arrivent les gourmands pour y être repus de crapauds, de salamandres et de hideux reptiles; enfin, pour les impudiques, une montagne élevée, exécrable, creusée de puits profonds, où sont des chiens, des dragons, des horreurs de tout genre, et d'où s'élancent des flammes cruelles. Telles sont les idées qu'on se faisait de l'enfer au moyen âge et qui provenaient du tartare des païens. Celles de Dante y étaient très-semblables. Dans ces lieux maudits, le poëte florentin n'avait cheminé qu'en pensée; mais, sur le théâtre breton, Lazare parlait de ce qu'il venait de voir, et l'autorité de l'Évangile s'étendait à ces descriptions redoutables.

Judas trahit Jésus; puis, forcené plus que repentant, il va se pendre; mais, dans le drame breton, avant de s'arracher la vie, il intente une accusation contre la Providence : « Pourquoi Dieu m'a-t-il créé
« pour être damné à cause de lui? Mal et bien, c'est

« la loi commune, entraînent, selon leur principe et « leur essence, chacune des choses créées; ainsi, je « ne puis être constamment honnête, en quelque état « que ce soit, si je suis fait de matière mauvaise. « Dieu n'est donc pas juste; il n'est ni équitable, ni « vrai justicier envers tous; loin de là, il est déloyal « et dur de m'avoir fait d'une matière qui doit cau- « ser ma perte, en m'empêchant de me réconcilier « avec lui. » Un être surnaturel, qui surveille ses derniers moments, lui répond que Dieu a donné la raison et le libre arbitre, et écarte la responsabilité de la Providence. Le poëte breton ne va pas plus loin sur cette question, tant agitée parmi les théologiens, du règlement de limites entre la volonté humaine et une Providence supposée toute-puissante.

Les faiseurs de mystères puisaient beaucoup dans l'Évangile apocryphe de Nicodème; cela se voit surtout dans le drame cornique; c'est là que ce drame a pris l'huile de miséricorde promise à Adam. Chassé du paradis, le premier homme veut bêcher, mais la terre crie : « C'est chose merveilleuse, la terre ne « veut pas permettre que je la brise pour y faire pro- « duire du grain. » Il demande à Dieu d'intervenir si Dieu veut qu'il vive, et Dieu commande à la terre de s'ouvrir sous le bras d'Adam. A la fin de ses jours, Adam, lassé de lutter depuis tant de siècles contre la terre, s'arrête, et, s'appuyant sur son instrument de travail et de pénitence : « Bon Dieu, que je suis fa- « tigué! Que je verrais arriver avec bonheur l'in- « stant du départ! Que ces ronces ont de dures ra- « cines! Mes deux bras se brisent à les arracher. »

Et il envoie son fils Seth à la porte du paradis, pour demander s'il ne finira point par obtenir un peu d'huile de miséricorde du Dieu bon qui l'a créé. Seth, arrivé à la porte du paradis, reçoit du chérubin qui le garde la permission de jeter, à travers la porte, un coup d'œil dans ce lieu de délices. L'ange lui demande ce qu'il voit, et, à chaque interrogation, Seth répond en décrivant une merveille; enfin, il dit : « Je vois une fontaine brillante comme de l'argent « d'où coulent quatre grandes rivières et où l'on vou- « drait se mirer. Au-dessus, s'élève le grand arbre « aux rameaux sans feuilles; son tronc, du haut en « bas, comme ses branches, n'a plus d'écorce, et, « quand je regarde à ses pieds, je vois que ses ra- « cines descendent jusqu'aux enfers, au milieu d'é- « paisses ténèbres, tandis que son front se perd au « milieu du ciel dans une lumière éclatante. — Le « chérubin : Regarde tant que tu pourras avant de « quitter ce lieu. — Seth : O chérubin, ange du Dieu « de grâce, je vois tout au haut de l'arbre, parmi les « rameaux, un petit enfant nouveau-né, enveloppé « de langes et serré dans des bandelettes. — Le ché- « rubin : Cet enfant que tu vois est le Fils de Dieu. « Quand les temps seront accomplis, il rachètera « avec sa chair et son sang ton père Adam et ta mère « et tous les hommes de Dieu. C'est lui qui est l'huile « de miséricorde promise à ton père; c'est lui qui, « par sa mort, sauvera l'univers entier. »

La chrétienté du moyen âge donnait aux musulmans le nom haineux de païens malgré leur sévère monothéisme; et, transformé en Mahom, Mahomet

était devenu une espèce de dieu protecteur des infidèles. Dans le drame cornique, ce Mahom s'est changé en saint Mahom ; et, ce qui ajoute à toutes ces méprises, Caïphe y jure, malgré l'anachronisme, par ce saint de singulière fabrique.

Jésus est devant Ponce-Pilate. Deux docteurs juifs sont à côté du magistrat, qui leur demande ce que, par la loi, il faut faire à l'accusé. L'un est contre Jésus, l'autre est pour. L'un : « Il s'est fait, sans « aucun doute, dieu et homme par des récits men- « songers ; à lui est due, par ma foi, malgré ses « dénégations, la peine de mort. » — L'autre : « Doc- « teur, en aucun cas, il n'est légitime qu'un homme « soit mis à mort parce qu'il prononce de bonnes « paroles. Regarde la sirène, moitié poisson, moitié « femme ; être Dieu et homme, c'est une chose à la- « quelle nous donnons foi. » — L'autre : « Sire doc- « teur, je te dis qu'il mérite la mort. Le marché était « commencé par de bonnes gens dans le temple ; « tout y était en ordre, on y voyait bien du monde, « et voilà qu'il vient tout chasser, tout détruire. » — L'autre : « Je m'étonne de t'entendre ainsi parler. Tu « connais l'Écriture, tu sais qu'il faut souhaiter Satan « hors de toutes les voies. A aucun titre, un marché « n'est convenable dans la maison de Dieu ; il n'y « convient qu'adorations et mercis à celui qui est « Seigneur de la terre et de la mer. » — L'autre : « Très-certainement, cet homme en a égaré beau- « coup ; toujours il s'oppose à notre loi ; aussi doit-il « être mis à mort sans retard. Tous les docteurs du « monde ne peuvent le sauver. » — L'autre : « Tu

« n'es pas son ami, à ce qu'il me semble. Ce n'est « pas bonne conscience, en vérité, de tuer un homme « qui n'est pas jugé. Personne n'a entendu parler « d'aucun mal qu'il ait fait dans le monde. Ce serait « pitié qu'un homme si pur périt victime d'une fausse « accusation. »

Dans le drame cornique de l'origine du monde, après que l'*évêque* a consacré le temple construit par Salomon, se place un épisode dont une Maximilla, d'ailleurs inconnue, est l'héroïne : c'est une femme malade qui vient dans le temple demander guérison. Elle s'assied sur un bois qui est là, et soudain ses vêtements prennent feu. Il faut savoir que, dans la construction, les charpentiers avaient rencontré une pièce de bois qui n'avait voulu jamais être de mesure, se trouvant tantôt trop courte, tantôt trop longue, et que le roi Salomon, informé du miracle, avait commandé de laisser ce bois, avec grand honneur, dans le temple ; ajoutons que ce bois, suivant la légende du moyen âge, provenait de l'arbre paradisiaque du bien et du mal. Par une inspiration dont l'auteur n'explique pas la source, Maximilla s'écrie : « C'est le « bois du Christ qui met mes vêtements en feu. Mon « cher Seigneur Jésus-Christ, Dieu du ciel, par ta « vertu arrête le pouvoir de la flamme et du feu, « comme par ton corps furent rachetés Adam et Ève « et placés dans le ciel ! » L'*évêque* entend ces paroles, et, s'indignant, lui demande où elle a appris à nommer Christ le Dieu du ciel, ajoutant que ce nom ne se trouve nulle part dans la loi de Moïse. Il exige de la coupable une rétractation, qui est refusée, et

Maximilla, s'exaltant, fait une confession pleinement chrétienne où elle invoque la Trinité. Alors l'*évêque*, montant sur son tribunal, la condamne à être lapidée. Les exécuteurs accourent, Maximilla subit son sort; et eux reçoivent de l'*évêque*, pour récompense, des donations en terres.

« Quelle est, demande M. de la Villemarqué, cette « Maximilla victime de son culte pour la croix, con- « damnée comme sorcière, idolâtre, hérétique, fille « du diable; comme s'étant arrogé le droit de ré- « genter les évêques ni plus ni moins qu'un homme; « comme obstinée, endurcie, incorrigible; qui a « pour juge un prélat qu'on dit juif, mais qui est « évidemment franco-anglais, ce que prouve son « jargon barbare? Aucun martyrologe ne fait men- « tion d'elle; son nom même ne se trouve nulle part « dans le catalogue des saints. C'est donc un nom « imaginaire; mais il déguise à peine une réalité « vivante, et, sous le masque transparent, tout le « monde reconnaît Jeanne d'Arc. » Il est bien vrai que l'évêque, qui, d'ailleurs, parle en très-bon cornique, adresse à son conseiller deux lignes, l'une en mauvais anglais, l'autre en mauvais français :

By godys fast wel y seid;
Vos eet bon se dev m'aeyd.

Mais, quelque singulier que soit ce mélange, j'avoue que je ne vois dans Maximilla aucun trait de Jeanne d'Arc et que je ne puis me ranger à l'avis de mon savant confrère. Jeanne d'Arc n'est pas seulement une chrétienne qui confesse Jésus-Christ, c'est

une paysanne et une vierge qui arrache la France des mains des Anglais. Pour guider l'allusion, il fallait montrer, par quelque coin, la pureté, la paysannerie, l'ennemi, les armes, le bûcher. Rien de tout cela n'est dans Maximilla, lapidée à la mode juive pour acte de christianisme au début du christianisme.

Toutes les sociétés politiques ont, dans leur histoire, des forfaits détestables qu'il ne faut pas moins flétrir que les forfaits individuels. Parmi ceux qui sont reprochables à la nation anglaise, il n'en est guère de plus odieux que la mort de Jeanne d'Arc par le feu. Une prisonnière de guerre! une femme! Venger les défaites par un procès honteux et un supplice atroce ! Il eût appartenu au poëte dramatique dont s'enorgueillit l'Angleterre de réparer, par l'idéal dont il était si grand maître, le méfait réel et historique; loin de là, il l'aggrava en le continuant. Shakspeare souilla sa plume des mille calomnies de ses compatriotes, et c'est chez lui que Voltaire a pris le germe de sa mauvaise action. Schiller, attiré par cette auréole de gloire et de douleur, tenta la dangereuse entreprise de donner la forme dramatique aux rapides moments d'une vie de jeune fille sans exemple dans les annales humaines; le succès ne répondit pas complétement à ses efforts. Mais quelle poésie peut s'égaler à cette histoire? Le pur, le grand, le tragique, l'étrange, tout y est.

La justice rétributive des légendes et des mystères ne pouvait laisser Ponce Pilate jouir en paix de la condamnation qu'il avait prononcée et de la facilité

avec laquelle il s'était lavé les mains de la mort de l'homme-Dieu. Le drame cornique le retrouve et le reprend. L'empereur Tibère est malade, et l'art des médecins est impuissant. On lui apprend qu'en Judée un homme guérit miraculeusement toutes les maladies. Un messager y est envoyé en grande hâte; mais Jésus avait déjà péri sur la croix. Désappointé, l'empereur se courrouce contre Pilate, et il ordonne qu'on le mette à mort. Mais le rusé gouverneur avait pris la robe de Jésus et la portait constamment; robe merveilleuse qui avait la vertu d'apaiser la colère du prince quand le prince le voyait et lui parlait, et de rendre impuissantes es mains des bourreaux. Ainsi protégé à l'insu de tout le monde, il aurait réussi à échapper si Véronique n'avait informé l'empereur de ce qui faisait la sûreté du juge de Jésus. On le dépouille, on le jette en prison, il s'y tue, et son corps et son âme deviennent le jouet des démons. Que le drame cornique ait puni Pilate, je le conçois au point de vue du moyen âge; mais, ce que j'y aime moins, c'est qu'il ait mis dans la bouche de Tibère une profession de foi chrétienne : le sombre maître de Séjan ne méritait pas une pareille réhabilitation.

Dans le drame cornique, la scène de la mort de Judas a moins de caractère que dans le drame breton. Le drame cornique se contente du fait tout simple : « Oui, y dit Judas, j'ai grandement péché en vendant « aux Juifs, pour être mis à mort, le Christ plein de « grâce. Mon péché est plus grand que la merci du « Père, et il n'y a point de moyen de salut pour moi, « en vérité. Je vais mettre autour de mon cou un

« nœud coulant qui m'étrangle aussitôt. Malheur à « moi, que ma fin doive être si cruelle ! » Le drame breton monte à un ton plus haut. Judas vient d'exprimer sa crainte de ne pouvoir être pardonné; une Furie (cette Furie est nommée par le mystère français *désespérance*, et dans le breton *disesperance*, ce qui montre, comme le dit M. P. Meyer, de quel côté est l'original), une Furie, dépêchée de l'enfer pour empêcher un repentir qui le réconcilie, a entendu ces paroles et reprend : « Tu as dit vrai; jamais, en aucune façon, tu « ne pourras être pardonné. — Judas. Qui es-tu, toi « que je n'ai pas appelée, pour venir me dire dans ma « douleur que, j'aurai beau faire, je ne pourrai ja- « mais être pardonné ? — La Furie. Chacun me « nomme une *Furie*. — Judas. Réponds-moi donc, « ô Furie, d'où viens-tu? Quelle est ta croyance? Ton « air n'est pas de bon augure. — La Furie. Je sors « du puits de l'enfer de glace, où tu seras plongé « pour l'éternité dans cent mille tourments et maux. « — Judas. Mon crime serait-il si grand que je ne « puisse l'expier et être ici-bas pardonné? — La Fu- « rie. Oui! Ni dans ce monde, ni dans l'autre ! Un « poids énorme pèse sur toi; demander grâce main- « tenant, c'est peine perdue. — Judas. Jésus connaît « ma faiblesse; penses-tu donc que lui, qui est le « Fils du Dieu vivant, pourrait ne pas m'écouter ? — « La Furie. Il te hait tant qu'il ne saurait te voir. — « Judas. Cependant il nous a dit de tout pardonner à « quiconque serait contrit. — La Furie. Oui, contrit « du fond du cœur, et prêt à satisfaire à Dieu, et qui « aurait confessé sa faute comme de raison. — Judas.

« Ma contrition à moi n'est-elle donc pas bonne ? Je « me suis confessé, j'ai avoué ma faute et je n'ai rien « caché ; j'ai un extrême et continuel regret, et j'ai « fait restitution comme je le devais. — La Furie. « Rien n'est capable d'expier un péché aussi lourd « que le tien. N'a-t-il pas dit en ta présence, bien « qu'il n'eût aucunement envie de te faire de la peine : « Malheur à l'homme par qui je serai livré ! Dieu ne « saurait te pardonner d'avoir vendu sa chair bénite. « Tout ce que tu fais est en pure perte. » Évidemment, dans l'esprit du poëte breton, il s'est passé un conflit entre la doctrine chrétienne de l'efficacité du repentir, même pour les plus grands crimes, et l'arrêt inflexible qui jette Judas dans la rage, le suicide et l'enfer. Il a évoqué la Furie du désespoir, *qui vient sans être appelée*, pour que les regrets de Judas et sa restitution des trente deniers ne tournent pas en pénitence. Il a besoin de cette intervention pour ne pas croire qu'un homme qui rend le prix de la trahison et qui en est assez chagrin pour ne plus vouloir vivre, allait peut être obtenir quelque pitié. Mais nulle pitié ne devait tomber sur celui qui avait livré le Fils de Dieu.

M. de la Villemarqué pense que le *Grand Mystère de Jésus* fut joué à Saint-Pol de Léon, dans la cathédrale, lieu, dit-il, digne du sujet. La cathédrale de Saint-Pol est un beau morceau d'architecture gothique, et c'était en effet dans les églises que se jouaient les anciens mystères. On faisait autrement en Cornouailles : on y voit encore de grands amphithéâtres de pierre qui servaient à ces représentations; un, entre autres, situé, dit

M. Norris, en vue du cap Cornwall et de la mer transparente qui vient battre le magnifique promontoire, fournissait un grandiose emplacement aux scènes de la chute, de la passion, de la résurrection, et aux foules qui accouraient de toutes parts. De pareils emplacements ne manquaient pas à notre Bretagne. Là, une zone singulièrement tempérée, où le figuier, le camélia et des plantes de serre passent l'hiver en pleine terre sans abri, bien que la vigne y mûrisse mal, est bordée d'une enceinte de roche et de sable où, deux fois par jour, la marée apporte le grand Océan. Tantôt une dentelure de granit qui festonne la côte d'enfoncements et de réduits à parois gigantesques; tantôt des baies gracieusement dessinées que nul pied ne fréquente, et qui pourtant offrent un sable si doux et une mer si belle; tantôt des plaines de sable qui s'étendent à perte de vue; partout des blocs, des écueils, des îlots qui s'avancent loin de la côte et qui, même dans les calmes journées, ne sont jamais sans l'écume et le tumulte de la vague : voilà ce que la vieille terre celtique offrait à choisir pour ses mystères, ce qu'elle choisit quelquefois pour *ses pardons*. Avec le ciel, la terre et la mer, s'harmonisent les émotions des multitudes rassemblées pour quelque intéressant spectacle; et c'est toucher doublement aux choses infinies que de prêter l'oreille aux vieilles légendes divines en présence de l'immensité.

Les foules y vont chantant et s'en reviennent en pleurant, disait un proverbe breton en parlant de la représentation des mystères. Aussi M. de la Villemarqué, prenant en main la cause des mystères en

tant qu'œuvre dramatique, est-il en droit d'écrire : « Si le succès justifie tout, comme on le prétend aujourd'hui, si, seul, il prouve le mérite, même littéraire, les dramaturges de l'Armorique en auraient eu un considérable. On se ferait difficilement une idée du succès qu'obtinrent leurs mystères, surtout le mystère de Jésus. La tradition est unanime pour l'attester d'un bout à l'autre du pays bretonnant. Je l'ai constaté en Léon, en Cornouaille, en Tréguier, en Vannes, dans toutes les paroisses où la coutume des représentations populaires a persisté jusqu'à nos jours; partout j'ai entendu parler des magnificences du *grand mystère*, des sanglots qu'il faisait pousser, des regrets qu'on éprouve de ne plus le voir représenter. »

Que le succès justifie tout, c'est une doctrine que je n'aime pas à reconnaître, ne s'agirait-il de la reconnaître que pour les drames bretons, chers à M. de la Villemarqué. Je suis de ceux qui attachent aux mystères un intérêt plutôt de langue et d'histoire que de drame et de composition. Il est certain qu'ils eurent le mérite d'attirer et d'émouvoir la foule. C'est beaucoup, sans doute; mais cette correspondance entre les moyens et les émotions, toujours digne d'attention, tantôt ne s'élève pas au delà du temps et du lieu, et tantôt, au contraire, renferme des traits d'idéal qui demeurent un charme pour toutes les générations futures. Ceci fit défaut aux mystères. Le succès qu'ils eurent était le succès de la Bible et de l'Évangile d'où ils provenaient. Pour faire naître de la poésie dans la poésie de la Bible et de l'Évangile, il fallait des mains

plus puissantes que celles qui écrivirent ces drames populaires. L'Esther et le Joas de Racine, l'Ève et le Satan de Milton étaient encore sous les ombres d'un lointain avenir.

VIII

DE L'HISTOIRE DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

PENDANT LE QUATORZIÈME SIÈCLE EN FRANCE[1]

SOMMAIRE. — Ce travail sur le livre de MM. Le Clerc et Renan a pour but de montrer que le quatorzième siècle est la clôture historique du moyen âge, si par histoire on entend la succession des phases d'évolution. Cela posé, on fait voir que tout ce qui a précédé a marché vers cette clôture de l'âge intermédiaire, et que tout ce qui a suivi a marché vers la révolution et la rénovation modernes. Ces trois termes contiennent et justifient la loi de l'histoire quant au moyen âge.

I. — *Coup d'œil général sur le moyen âge.*

Je ne m'engage pas de mon chef dans une question aussi vaste que l'est l'histoire des lettres et des arts pendant le quatorzième siècle en France. J'ai derrière moi un grand ouvrage qui mérite d'être loué, cité, médité. Je l'ai médité pour en parler, je le citerai pour m'en appuyer, je le louerai pour lui rendre justice. Il s'agit du tome XXIV de l'*Histoire littéraire de la France,* commencée par les bénédictins, continuée par l'Académie des Inscriptions.

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, par MM. Victor Le Clerc et Renan. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1864.

C'était l'habitude des bénédictins, quand ils entraient dans un nouveau siècle, de l'inaugurer par un *discours* qui en offrait l'idée générale et l'ensemble, habitude religieusement observée par leurs successeurs. Le treizième siècle étant achevé et le quatorzième devant être mis sur le chantier, la tâche échut à MM. Le Clerc et Renan d'esquisser l'un les lettres, l'autre les arts durant cette époque. Ces deux parties, très-inégales en longueur, remplissent un de ces grands volumes in-quarto familiers à l'érudition bénédictine, et sont l'œuvre sur laquelle j'appelle l'attention de mes lecteurs. Il s'agit non d'événements, mais d'idées, d'opinions et de livres.

Qu'est-ce que le quatorzième siècle? je veux dire quel rôle a-t-il joué dans ce vaste labeur où l'élite de l'humanité, d'abord engagée inconsciemment, aperçoit maintenant un développement à poursuivre, des buts successifs à atteindre, et le suprême encouragement de devenir plus savante dans les voies de la nature et meilleure dans son propre gouvernement politique et moral? Hors de cette élite, les siècles passent à la file les uns des autres, se ressemblant tous, et diversifiés seulement par le jeu et les accidents des ambitions. Dans le sein de cette élite, ils passent avec une fonction déterminée par la lutte entre les perturbations de la vie sociale et politique et la conscience croissante de la raison et de la justice. C'est cette lutte qu'on nomme progrès, civilisation, et qui fait l'intérêt souverain de l'histoire : sans elle, l'histoire est une chronique d'événements sans vertu; avec elle, l'histoire est une science qui

voit la force vive éclore, grandir et produire ses effets.

Le quatorzième siècle est une de ces époques qui tiennent plus de l'esprit de celle qui va suivre que de celle qui a précédé. Un malaise inconnu le travaille, et, sans qu'il le veuille ou qu'il le sache, les institutions s'ébranlent, ou du moins cessent de remplir leur office régulier. L'obstacle n'est pas au dehors, ce qui pourrait n'être que passager; il est au dedans, ce qui est le signe de quelque lésion grave qui envahit l'organisme social. Ce qui a empêché de nommer révolutionnaire ce siècle, c'est qu'au milieu de ses agitations aucune doctrine positive ou négative ne le pousse; de doctrine, il n'en a point, et il souffre seulement de l'usure naturelle des organes qui jusqu'alors avaient entretenu la vie de la société. Il est, comme le malade, pleinement innocent du mal qui l'entreprend; il ne l'a ni cherché, ni voulu; il ne sait même, au moment où il souffre, de quoi il souffre : c'est l'évolution qui se fait, indépendante des hommes dans la sphère inférieure de leurs volontés et de leurs vues, mais dépendante d'eux dans la sphère supérieure des acquisitions scientifiques, morales et industrielles.

Un philosophe dont l'influence s'exerce aujourd'hui sur la méthode dans les conceptions scientifiques, Auguste Comte, a dit qu'à tort on fixait l'ouverture de l'ère révolutionnaire en Europe au seizième siècle, qu'il fallait l'avancer de deux cents ans, et que l'ébranlement des institutions et des opinions datait du quatorzième, qui le premier avait ressenti et mani-

festé la décadence du régime catholico-féodal. Cette notion profonde fait partie de toutes celles qu'il a données à profusion dans les trois derniers volumes de son système de philosophie positive, et elle y est née moins du détail des faits que d'une conception générale tellement vraie et forte qu'aucun des nœuds, aucune des crises de l'histoire ne lui échappait. C'est là que je l'ai prise, et je m'en suis servi souvent, ayant reconnu à l'user que je pouvais m'y fier; car, depuis beaucoup d'années, mes travaux se sont dirigés vers un coin de ce vaste pays qu'on nomme le moyen âge; ce coin, c'est l'étude de la langue d'oïl.

Voici venir une démonstration complète, par le détail et par les faits, de la proposition du philosophe. Un érudit renommé, l'homme d'Europe qui connaît le mieux l'histoire littéraire du moyen âge (et c'est surtout d'idées qu'il s'agit ici), M. Le Clerc, donne pour conclusion de son grand *discours* que le quatorzième siècle est caractérisé par l'*affaiblissement de l'ancienne unité catholique et la dissolution prochaine de la société féodale*. Ces deux termes comprennent le tout de la révolution moderne à son début. Ce qui rend remarquable cette rencontre entre le philosophe et l'érudit, c'est que celui-ci n'a reçu aucune influence de celui-là. Quand les documents lui eurent passé par les mains, quand il les eut classés et interprétés, la lumière qu'ils donnèrent fut décisive, et le caractère du siècle apparut dans sa réalité. Ceux qui, lisant le philosophe, douteront de la certitude de son aperçu, n'auront qu'à prendre le *discours* de l'érudit; ceux qui, lisant l'érudit, vou-

dront savoir la liaison théorique des différentes parties du moyen âge, auront recours au philosophe.

L'importance est grande à noter correctement les époques. Considérez ce qui arrive en plaçant l'ébranlement des bases du système du moyen âge, comme on fait d'ordinaire, au seizième siècle. Alors on peut soutenir, non sans apparence, que l'événement est accidentel, en ce sens du moins qu'il est dû non à l'insuffisance de l'organisme catholico-féodal, mais à des causes extrinsèques que l'on signalerait avec plus ou moins d'exactitude. Qu'on suppose Léon X moins besoigneux d'argent, la vente des indulgences moins scandaleuse, un moine augustin de moins; la réforme n'éclate pas et les choses restent dans le vieil état, si bien qu'à ce point de vue un Bossuet peut, dans la dernière moitié du dix-septième siècle, prédire la fin des scissions et le retour à l'unité catholique. Cette prédiction, si terriblement démentie par les événements, était d'avance condamnée par des nécessités historiques que les préjugés théologiques de l'auteur des *Variations* ne lui permettaient pas d'apercevoir. Mais, quand les faits établissent qu'en pleine prospérité, tant intérieure qu'extérieure, au quatorzième siècle, le moyen âge s'ébranle de lui-même, et que cet ébranlement, loin de recevoir aucun amendement, se prolonge tout le long du quinzième, alors on arrive à concevoir que la réforme n'est qu'un moment particulier dans une révolution qui commence avant elle et qui ne finit pas avec elle, que cette réforme à son tour s'est trompée en croyant avoir trouvé un point fixe, et que successivement

toutes les parties du système catholico-féodal, tant religieuses que politiques, ont été soumises à une critique ardente dont une des manifestations capitales fut la révolution française. Le quatorzième siècle ouvre la marche, et depuis lui chaque siècle n'est occupé qu'à préparer, dans l'ordre des idées, de nouvelles conceptions et, dans l'ordre pratique, de nouvelles institutions. Depuis ce temps-là, la société n'a plus retrouvé son guide dans l'Église, ni l'Église son image dans la société.

Quand on porte, pour s'en occuper, le regard sur une grande époque, il faut se demander à quoi l'on va s'intéresser et quel parti l'on prendra dans la chute de ceci et le progrès de cela. La réponse est donnée par la philosophie de l'histoire : prendre parti pour ce qui doit favoriser le développement humain. L'historien qui place dans certaines croyances et certaines institutions du passé le type duquel on ne peut s'écarter sans déchoir et dégénérer n'a que des déplorations pour tout ce qui, survenant, modifie, altère, renverse le type sacré. De son côté, l'historien qui n'a pour apprécier les choses qu'un rationalisme plus ou moins métaphysique et révolutionnaire, ne peut s'abstenir de verser haine et mépris sur ces époques qui ne satisfont point à des conceptions non contrôlées par le fait et l'expérience. Cela seul, je veux dire ce chagrin qu'ici cause le caractère de l'avenir et cette haine que cause le caractère du passé, suffit pour établir essentiellement le fondement même de la philosophie de l'histoire, philosophie qui ne peut consister qu'à comprendre que le

caractère de l'avenir et celui du passé n'ont rien de différent ni de contradictoire, qu'une même force produit un enchaînement d'évolutions, et que celui-là seul qui sait la retrouver partout est arrivé à la conception philosophique. Sans doute l'homme qui ne se contente pas de penser et qui sent en même temps voudrait bien des fois que cette histoire fût différente; mais en combien d'autres domaines, parmi ceux où se déploie la nature ouverte à nos regards et à nos investigations, ce même souhait ne se fait-il pas entendre! Une fatalité (j'entends par fatalité la condition des choses) s'impose à nous partout, et en s'imposant suscite en même temps ce sentiment de peine pour un ordre imparfait, cette douleur des maux que font les choses, et cet effort héroïque et séculaire pour les modifier : sentiment, douleur, effort qui sont l'apanage de l'humanité prenant conscience d'elle-même!

M. Le Clerc dit : « Le moyen âge avait été l'œuvre et le domaine de l'Église. Au moment où il va finir, un nouvel ordre social ne pouvait se former qu'à travers les incertitudes, les déchirements, les malheurs publics et privés qui accompagnent les révolutions. » C'est dans cet esprit qu'il faut considérer le quatorzième siècle : il est l'ouverture à une phase nouvelle et plus avancée de la civilisation. Quant aux malheurs publics et privés qui accompagnent les révolutions, il importe de s'entendre là-dessus : je ne les nie ni ne les aime, ni ne les revêts de noms flatteurs; mais il serait injuste, historiquement, de ne pas rendre aux choses leur caractère relatif. Les révolu-

tions ne prennent point les sociétés dans un état de béatitude dont elles les arrachent pour les lancer dans les champs de l'inconnu; ce qui les précède est la guerre, la lutte des États contre les États, des classes contre les classes. Pour ne parler ici que du quatorzième siècle, le moyen âge ne fit, non plus que l'antiquité païenne, régner l'âge d'or : il fut un âge de fer, si l'on entend par là les guerres, les conquêtes, les invasions; mais, à part la France, qui souffrit cruellement de guerres mal conduites contre l'Angleterre (et cela est en dehors du développement historique), le quatorzième siècle ne présente point de maux exceptionnels.

On entendrait mal ce qui se passa, si l'on considérait comme une condamnation préméditée par les hommes d'alors la séparation qui commence au quatorzième siècle. Ce n'est pas un mauvais régime que l'on repousse et que l'on foule aux pieds insurrectionnellement; c'est un régime devenu insuffisant auquel on essaie de se soustraire. L'enfant qui grandit prend d'autres vêtements; ou, si l'on veut, l'homme qui passe dans la vie à une position plus active et plus éminente a besoin de changer les dispositions de l'édifice patrimonial qu'il ne peut ni ne veut quitter, mais qu'il transforme pour sa nouvelle condition.

On m'a reproché d'avoir repoussé les opinions qui font du moyen âge un abîme de superstition et de ténèbres, d'avoir vanté les bienfaits de l'Église quand elle demeure seule debout entre Rome défaillante et la barbarie envahissante, d'avoir compté parmi les grandes créations d'une société tout imprégnée du

besoin de la prière et de l'ascétisme chrétien ces couvents qui, au milieu même des Germains débordés, cultivaient, enseignaient, civilisaient, enfin d'avoir assigné un rôle puissant et une noble part à l'évolution dans ce qui est considéré comme une chute profonde et une dégénération misérable par rapport à l'antiquité païenne. De la sorte, de ce côté, j'ai perdu des amis sans en gagner de l'autre côté; et ce n'est que justice de n'en avoir pas gagné; car il est bien vrai qu'une telle doctrine historique, qui ne donne aux phases sociales qu'une valeur relative, ne satisfait pas ceux qui lui donnent une valeur absolue, et qu'à ce point de vue les religions et les institutions sont des degrés d'une évolution déterminée par l'avancement corrélatif du savoir humain et de la moralité humaine.

Ainsi donc je continue à soutenir l'opinion qu'au moyen âge appartient une place honorable dans le développement humain, et que, prenant les choses où Rome, incapable de suffire plus longtemps à la tâche sociale, les quittait, il n'a laissé ni périr ni rétrograder les événements que le monde ancien lui remettait comme à son héritier dans les plus graves et les plus critiques circonstances qui se puissent imaginer. Et comme ici, dans ce travail, je vais passer du côté de ceux qui l'entament et sympathiser d'esprit et de cœur avec les novateurs, il n'est pas superflu d'indiquer ce qui, à mon avis, est le point culminant de ses services et le recommande particulièrement à la postérité.

Le moyen âge est le successeur de l'empire barbare,

comme celui-ci le fut de l'empire romain, comme l'empire romain le fut de l'ère républicaine en Italie et en Grèce. Dès que, dans l'Occident, par l'arrivée des barbares, le lien qui rattachait à Rome les provinces est rompu, ces parcelles divisées du grand tout cherchent à s'organiser et à vivre, et cette organisation est terminée, vers la chute des Carlovingiens, dans la constitution du régime catholico-féodal. Si l'on cherche en quoi ces deux époques, l'empire romain et le moyen âge, unies par l'intermédiaire de la domination barbare, diffèrent essentiellement, on remarque qu'elles diffèrent surtout en ceci, que l'une, l'empire romain, n'a pas d'institutions, et que l'autre, le moyen âge, en a.

Peut-être plus d'un dira : Qu'est-ce que ces institutions pour valoir qu'on en tienne compte? Pourtant qu'on voie les choses, les difficultés, les résultats. Quand l'empire succéda à la république, qui, elle, avait des institutions, il laissa subsister les noms; mais ces noms devinrent absolument vides. Il y eut encore un sénat, un forum et des consuls; mais ce sénat, ce forum, ces consuls n'étaient plus que des simulacres : il ne restait qu'un empereur et des agents. *Si immensum imperii corpus sine rectore librari posset*, a dit Tacite...; l'empire ne put en effet jamais trouver un équilibre, avec ou sans un maître souverain. Une administration habile et puissante maintint l'ordre, leva les impôts, répartit les dépenses, entretint les armées, fit les ouvrages d'utilité publique; mais rien, dans les quatre siècles que dura l'expédient impérial, ne put faire qu'il s'établît entre

le maître et les sujets quelques-uns de ces pactes qu'on appelle institutions, qui forment un principe de vie, d'action, de développement, et sans lesquels un État n'est pas un organisme. Les empereurs et les sujets furent aussi incapables les uns que les autres de pourvoir à ce vice capital qui minait peu à peu les assises du grand empire. Tacite fait dire à Galba que, si la chose était possible, il serait digne d'être celui qui recommencerait la république ; mais la chose n'était plus possible. Plus tard, les empereurs, accablés par l'urgence des affaires, n'eurent plus à songer qu'à se défendre contre les barbares, et se défendirent mal. Quant aux sujets, ni les aristocraties ni les plèbes n'avaient plus aucun esprit qui les rendît maîtresses de la situation et forçât le souverain à leur accorder une part dans la gestion des affaires. C'est par cette absence d'institutions et par la désagrégation morale et politique qui s'ensuivit que les barbares prévalurent sur Rome et que l'empire tomba.

Cette grande chute accomplie, le problème social et politique resta le même; je me trompe, il se présenta compliqué et aggravé de la présence des barbares, qui étaient devenus partout les maîtres de l'autorité supérieure. Il était possible que rien ne fût changé, et que l'empire se continuât sous forme morcelée. C'était manifestement la tendance des rois ostrogoths et mérovingiens; mais la situation fut plus forte. Je dis la situation; on entend bien que ce ne fut pas la réflexion qui, appréciant les conditions politiques, combina les institutions les mieux appropriées : cela est d'un temps plus mûr et plus instruit

sur l'organisation des sociétés; mais sous les influences qui alors se firent sentir se développèrent les germes de ce qui devint peu à peu le régime féodal.

Ce régime doit être considéré par rapport à ce qui l'a précédé et en lui-même.

Ce qui l'a précédé, c'est l'empire romain. Or, au point de vue qui nous occupe, la supériorité du régime féodal est manifeste; il a cette supériorité qui appartient à un organisme vigoureux et apte à se développer par comparaison avec un organisme vieilli et voué à la destruction. Sur cette vieillesse et cette destruction de l'un, aucun doute n'est possible : tout dans l'empire romain allait en décadence; les lettres, les arts, les sciences, la politique, la force militaire, subissaient de siècle en siècle une décroissance qui s'acheminait vers la ruine. Sur cette vigueur et ce rajeunissement de l'autre, il n'y a pas davantage de doute, car chaque siècle le rend plus propre à servir de transition vers l'ère moderne. Pour une société héritière de la Grèce et de Rome et ranimée par le christianisme, c'était, même avec les barbares, la rénovation, non la ruine, qui était en perspective. Le plus bas degré de la décadence est atteint quand ce qui reste de sciences, de lettres et d'art reçoit un dernier coup par l'établissement des barbares; mais au bout d'un certain temps une réorganisation commence; le régime féodal s'établit, les langues modernes se forment, un vif désir de savoir remue les intelligences, de grandes choses s'accomplissent, d'heureuses découvertes se font, et tout est vie et travail.

Considéré en soi, le régime féodal n'est pas moins

digne d'attention. Au premier abord, il apparaît comme un morcellement de l'autorité souveraine, et il semble qu'un pareil système n'exige pour s'établir aucune condition avancée de civilisation. Cela serait vrai, et on pourrait n'y voir qu'un de ces accidents produits par une aristocratie forte contre des princes faibles, s'il n'était pas conjoint à trois éléments capitaux qui en font le caractère et qui lui donnent une place hors ligne. Le premier, c'est d'avoir reconnu un suzerain, ce qui conserva l'idée de l'État; le second, c'est d'avoir reconnu une autorité spirituelle pleinement indépendante de lui, et cette autorité était le catholicisme; le troisième est d'avoir été compatible avec la transformation de l'esclavage antique en servage. Ce sont de grandes choses, et qui, quoi qu'il en soit du reste, exigent le respect de l'historien et la reconnaissance de la postérité.

Quant à ceux qui, rejetant le moyen âge comme un temps de rétrogradation et d'abaissement en toute chose, lient l'ère moderne à l'antiquité par la renaissance, il faut leur répondre que ces hommes de la renaissance qui se trouvèrent capables de prolonger l'antiquité et d'en tirer de vastes développements furent mieux doués que les héritiers directs de cette même antiquité entre les mains de qui elle avait péri. Cette capacité plus grande est le fruit du long apprentissage subi durant le moyen âge, et les hommes du seizième siècle purent ce que n'avaient pu les hommes de Grèce ou de Rome après la belle époque. Ils le durent à leurs prédécesseurs immédiats, les gens du moyen âge. Il faut finalement voir les choses comme

elles sont : ce n'est la faute de personne si l'âge des républiques gréco-latines fut éphémère, et aboutit au despotisme macédonien en Grèce, au despotisme impérial à Rome, à un affaissement moral et intellectuel. Ce n'est la faute de personne si l'empire fut une phase lourde, sans souffle, inhabile au dedans à ranimer la vie sociale, au dehors à écarter l'effroyable catastrophe des barbares. L'antiquité gréco-latine ayant amené les choses à ce point, c'est à ce point que les hommes purent les reprendre, et fonder avec les éléments préexistants, sociaux, religieux, politiques, un nouveau système. L'histoire montre que ni la vie ni le souffle, ni le développement n'y manquèrent.

Et ici s'ouvre un nouveau point de vue qui agrandit la situation du moyen âge, qui en montre le caractère relativement, mais véritablement progressif. On le nomme régime catholico-féodal, et c'est justice, car alors l'Église eut, dans le domaine spirituel, une domination incontestée : dogme, philosophie, science, éducation, tout dépendit d'elle ; mais l'Église n'est pas l'œuvre du moyen âge, c'est le produit de cette ère qui est l'empire romain, si terne, si déchue, quand on la considère du côté païen, si vigoureuse et si puissante quand on la considère du côté chrétien. Je n'ai pas besoin de dire que je ne suis pas, avec Julien et avec le dix-huitième siècle, contre le christianisme pour Jupiter, et ce mot de Jupiter qui se trouve sous la plume suffit, sans plus, pour faire comprendre la supériorité du nouvel ordre religieux et moral qui triompha ; mais, du moment que cette supériorité est bien

reconnue, on voit qu'elle se reporte sur le moyen âge, qui se l'approprie sans réserve; le mouvement religieux eut la plus grande influence sur le mouvement social, qui lui fut subséquent, et celui qui les veut scinder se trompe historiquement. En un mot, à qui saisit l'enchaînement il apparaît que, pour passer de l'ère antique à l'ère moderne, les facultés collectives de la société prirent l'intermédiaire du catholicisme et de la féodalité. Celui qui arrange les choses autrement n'a dans l'esprit qu'une chimère historique.

II. — *De la fortune de l'ancienne littérature française en Europe.*

Le quatorzième siècle, gond sur lequel commence à tourner la porte qui ferme le moyen âge et ouvre l'ère moderne, est, en France, le temps qui voit finir et s'éteindre l'art créé dans la haute époque. Ici art est un mot collectif qui embrasse la poésie et l'architecture; ce furent les deux parties qui forment l'auréole de la France. Également originales, mais inégalement fortunées, la poésie chevaleresque a cessé de vivre dans la bouche et dans la mémoire des hommes, l'architecture gothique fait encore aujourd'hui passer en celui qui la contemple les sentiments qui animaient le génie des constructeurs quand ils élevèrent ces sublimes édifices où l'âme catholique se trouve en harmonie avec sa croyance et son Dieu.

On commence, je crois, à savoir dans le public, grâce aux érudits, que la littérature française ne date pas du dix-septième siècle, ou, si l'on veut, du sei-

zième, qu'elle a eu un long développement antérieur, qu'elle est née vers le onzième siècle, et qu'elle florissait particulièrement au douzième et au treizième. J'avoue que je suis de ceux qui tiennent aux lointains souvenirs, et que ce n'est pas sans un certain orgueil national que je vois l'esprit de la vieille France se signaler par des œuvres considérables qui plurent partout, et établir dès les temps les plus anciens ces liens qui ont été et sont encore si utiles à la communauté européenne. Telles n'étaient pas les inclinations des dix-septième et dix-huitième siècles : le dix-huitième, excusable, puisque, engagé dans la grande guerre contre les opinions catholico-féodales, il n'avait plus le pouvoir de distinguer ni de ménager; le dix-septième, inexcusable de n'avoir eu d'estime que pour lui-même ou pour l'antiquité classique.

Mais quoi! dira-t-on, des engouements d'érudits que charme la poussière des vieux parchemins peuvent-ils prévaloir contre l'arrêt d'un oubli séculaire et rendre quelque vie à des œuvres que leur propre patrie a délaissées? L'objection serait valable, si ces œuvres n'avaient pas jadis joué un grand rôle et exercé une influence étendue. Elles ne demeurèrent pas enserrées en d'étroites limites : l'Europe entière fut leur vaste théâtre; l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, le nord scandinave, la Grèce même, les lurent, les traduisirent, les imitèrent. Et c'est là, à vrai dire, que commence l'usage européen de la langue française; elles le fondèrent, et l'avenir, je ne dirai pas l'agrandit, mais le confirma. Au reste, la langue et les œuvres se servirent en ceci mutuellement : sans

les œuvres, la langue ne se serait pas répandue; sans la langue, les œuvres n'auraient pas eu d'accès. Les faits antérieurs avaient destiné ce qui fut la France à parler une langue celtique; la conquête romaine changea cet ordre, et ce fut une langue romane qui s'impatronisa dans les Gaules. Or, tout en reconnaissant le haut mérite des idiomes celtiques, ils sont dénués de cette demi-connaissance préliminaire que le latin donne des langues romanes. Pour des Italiens et des Espagnols, la langue d'oïl jadis et le français d'aujourd'hui s'ouvrent sans peine; la difficulté n'est guère plus grande pour des Anglais et des Germains, grâce à la commune éducation classique. C'est ainsi que la langue et les œuvres se sont aidées mutuellement dans leur diffusion à travers l'Europe.

Au quatorzième siècle, toute cette grande renommée était fondée. « Déjà depuis trois cents ans, dit M. Le Clerc, nos pères avaient une poésie française. Ils avaient trouvé dans le poëme héroïque de belles et hautes inspirations, dans le conte d'heureux moments de vivacité et d'esprit, dans la chanson une grande variété de rhythmes et d'agréables images, dans la comédie populaire de la gaieté et de charmantes scènes, partout une invention vraiment spontanée, et qui ne devait rien à l'imitation. Que leur a-t-il donc manqué pour produire des œuvres durables, que l'on pût lire et admirer encore aujourd'hui? Il leur a manqué le travail du style, la pratique de cet art pour lequel ils avaient cependant les conseils et les exemples des anciens, l'art de bien dire. » En appréciant à

diverses reprises notre vieille poésie, j'ai fait remarquer qu'elle était moins oubliée qu'elle ne paraissait, et que, si on ne répétait plus ses chants, du moins ses types s'étaient perpétués, et que les Roland, les Renaud, les Ogier n'étaient pas moins connus que les Achille et les Hector de la célèbre antiquité. M. Le Clerc confirme ce dire : « Nous y apprenons (dans le poëme de la chanson de Roland), même dans l'état où il est, par quelle majesté simple et pure, par quelle brièveté entraînante, nos grandes compositions narratives, avant les perpétuels remaniements qu'elles ont subis, conquirent dès l'abord un ascendant qu'elles ont gardé plusieurs siècles. Ce n'était pas avec un long tissu de fictions, surchargé sans cesse d'aventures nouvelles, accru hors de toute proportion, et que l'imprimerie fit allonger encore, c'était avec un récit assez court, presque nu, mais énergique et fier dans sa simplicité, que s'emparèrent de la poésie européenne les caractères nouveaux que la France venait de créer. » Dante, bien que politiquement très-hostile à la France, a placé dans le paradis les preux de nos chansons de geste. Quel plus grand témoignage pouvait-il rendre à la puissance populaire de l'imagination de nos trouvères?

Tout cet éclat du printemps chevaleresque et féodal s'évanouit sous l'inclémence du quatorzième siècle. Pendant quelque temps encore, on imite, on remanie les anciens, j'entends ici par anciens les poëtes des onzième, douzième et treizième siècles; mais on ne crée plus rien. Pour qu'il naisse une nouvelle poésie digne de se faire écouter, il faudra qu'il appa-

raisse, dans l'imagination française, de nouveaux types, un nouvel idéal auquel concoururent l'Italie, l'Espagne et l'antiquité. Ainsi s'explique la stérilité du quinzième siècle; c'est l'espace vide qui, plus ou moins long, sépare les deux termes d'une transformation.

Pendant que l'art de la poésie subissait une éclipse, un même sort atteignait l'art de l'architecture. Sans rappeler ici comment de l'église byzantine est née l'église gothique, il suffit de dire que l'art gothique, qui est la grande gloire de l'Occident et qui rivalise avec les belles conceptions de l'antiquité, fut la création d'artistes français. Malgré le nom fort impropre qu'il porte, l'Allemagne n'y a aucun droit, l'Italie n'en a pas davantage, et c'est de la France que ces hardies et religieuses constructions se sont étendues à l'Angleterre, à l'Allemagne et au Midi; mais, de même que le souffle désertait la poésie, il désertait aussi les autres arts, et ce visible changement, avec ses conséquences, l'auteur de la partie du *discours* relative aux arts pendant le quatorzième siècle, M. Renan, l'a signalé ainsi : « Le quatorzième siècle est, dans l'histoire de l'art français, un moment capital; c'est le moment où il est décidé que l'art du moyen âge mourra avant d'avoir atteint la perfection, qu'au lieu de tourner au progrès, il tournera à la décadence. Cet art avait survécu de plus de cent ans au sentiment religieux et poétique qui l'avait créé; l'inspiration semblait maintenant lui manquer tout à fait. Le goût du treizième siècle avait souvent été peu exercé; jamais il n'avait été plat et vulgaire : maintenant, au

contraire, le goût du laid l'emportait de toutes parts. Quand le goût renaîtra, ses efforts ne consisteront pas à continuer une tradition nationale; ils consisteront plutôt à rompre avec la tradition. De là ce phénomène qui, pour n'être pas sans exemple, n'en reste pas moins étrange, nous voulons dire cette rupture qui, à partir du seizième siècle, nous rend dédaigneux pour notre passé et engage à la poursuite d'un autre idéal. »

Cette rupture avec le passé quant à l'art, rupture dont on vient de voir la vive expression dans les paroles de M. Renan, n'est pas moins effective dans un autre domaine qui m'a particulièrement occupé, je veux dire la langue. Le quatorzième siècle est le moment où la langue d'oïl meurt pour faire place au français moderne. La langue d'oïl est, avec la langue d'oc, la fille aînée du latin; seules entre les langues romanes, elles ont conservé des cas, un nominatif et un régime, image diminutive de la déclinaison latine, mais image réelle. C'est sous cette syntaxe semi-latine que pendant trois siècles la langue d'oïl chante les preux de Charlemagne et les merveilles de la Table-Ronde et du Saint-Graal; mais, en même temps que l'inspiration qui l'avait animée s'amortit et s'éteint, l'oreille se déshabitue des finesses de la déclinaison et cesse d'attacher un sens précis aux finales caractéristiques. La langue se dépouille de cette part de latinité qu'elle avait retenue. Donc de ce côté aussi se présente un intervalle de déformation et de réformation, intervalle peu favorable, comme on sait, aux belles productions dans les lettres : il faut attendre

que l'ordre se soit rétabli dans la langue et dans la grammaire.

Bien que par des causes purement historiques la veine d'invention et de production soit épuisée en France au quatorzième siècle, l'Europe ne cesse pas pour cela de tenir en grand renom notre littérature; ce n'est pas, il est vrai, des œuvres de ce siècle qu'elle s'occupe, mais c'est des œuvres des trois siècles qui ont précédé. Dans cette histoire de l'esprit français, il y a deux choses à noter, l'antériorité et le renom. Il est maintenant certain que la première effusion de poésie après l'établissement des nouvelles sociétés qui succédèrent à l'empire romain appartient à la France. L'Angleterre, dont la langue même ne se dégage que vers le quatorzième siècle, n'a rien d'antique à présenter. L'Allemagne, dès le douzième siècle, traduit ou imite nos poëmes, et n'a d'antérieur que les *Niebelungen*, dont l'influence fut étouffée par la poésie chevaleresque et féodale. Les œuvres de l'Espagne, sauf le poëme du *Cid*, n'atteignent pas l'antiquité de nos plus vieilles chansons de geste; et l'Italie ne commence à avoir des poëtes dont il soit gardé quelque souvenir que dans le treizième. C'est surtout à propos de l'Italie qu'il faut avoir présente à l'esprit l'antériorité de la France, car en ce point la fausse histoire a créé un préjugé enraciné : nous sommes accoutumés à voir en elle l'institutrice de la France comme elle le fut de la Gaule; mais il n'en est rien. Sans doute, dans le seizième siècle et au commencement du dix-septième, l'Italie et aussi l'Espagne exerceront beaucoup d'influence sur l'esprit français; dans les

hauts temps du moyen âge, c'est la France qui exerce de l'influence sur l'esprit italien.

Une littérature pourrait être antérieure et cependant être restée dans l'obscurité et sans action au dehors. Loin de là, l'éclat fut grand ainsi que l'action. Si l'on demande comment il se fit que la France eut l'antériorité, il se montre plusieurs causes dont l'analyse délicate m'entraînerait trop loin, parmi lesquelles le règne de Charlemagne tient sans doute un rang principal, et qui déterminèrent aussi les langues d'oïl et d'oc à conserver deux cas de la latinité, par prérogative sur les autres langues romanes; mais, si l'on demande comment il se fit que la France eut le succès, il est facile de répondre que le sentiment des nations catholico-féodales qui formaient un faisceau appartiendrait à qui viendrait s'en saisir. Aussi les oreilles s'ouvrirent partout avec sympathie aux premiers chants de guerre, de chevalerie, de piété et d'amour dans le monde nouveau.

Lorsqu'on se rappelle que, pendant plus de trois siècles, le français fut la langue de la cour, des hautes classes, de la justice, de la politique en Angleterre, et que la langue anglaise, formée d'allemand et de français, ne prit son indépendance qu'au quatorzième siècle, on ne s'étonnera point que tout d'abord elle ait cherché ses inspirations dans notre poésie. Un savant, M. Conybeare, dont le patriotisme saxon n'est pas douteux, a déclaré qu'on ne pouvait contester aux trouvères français l'honneur de l'invention, et le commentateur de Chaucer croit que jusqu'à ce poëte il n'y a pas en anglais de roman qui ne soit d'origine

française. Chaucer lui-même (il suffit dans cette brève esquisse de parler de lui),

Grand translateur, noble Geffroi Chaucier,

comme dit un de ses amis, le versificateur français Eustache Deschamps, avait traduit et imité. On peut citer le *Roman de la Rose*, du moins tout ce qui est de Guillaume de Lorris, le *Fablel du Dieu d'amour*, une de nos fictions les plus anciennes et les plus gracieuses, la *Ballade du village*, dont le texte français n'a point reparu. Chaucer emprunta son poëme de *Troïlus et Creseide* à Boccace, qui le devait à un trouvère français du douzième siècle. Au reste, Chaucer a dit lui-même des compositions de nos trouvères : « Des esprits supérieurs se sont plu à *dicter* en français (c'est l'ancien terme pour composer en vers), et ils ont accompli de belles choses. » Il n'est personne qui, en lisant le *Zadig* de Voltaire, ne soit frappé de l'épisode de l'ange qui, sous la forme d'un ermite, se fait pendant quelque temps le compagnon de Zadig ; puis, quand on rencontre ce récit dans l'Anglais Thomas Parnell, on retire à Voltaire cette notable conception ; mais il ne faut pas s'arrêter là : elle se trouve dans les homélies d'Albert de Padoue, mort en 1313, et finalement, au delà d'Albert de Padoue, dans l'un de nos fabliaux les plus remarquables. La *Cymbeline* de Shakspeare, où le plus effronté des hommes, Jachimo, déclare avoir admiré sur le sein gauche d'Imogène une étoile à cinq rayons pareille aux gouttes de pourpre qui brillent dans le calice d'une primevère, est le sujet de *Gerart de Nevers*, où le signe secret

que le perfide Lisiart se vante d'avoir découvert est une violette. Shakspeare a pris son drame dans Boccace; mais *Gerart de Nevers* est bien antérieur à Boccace, qui l'a imité. En rappelant *Troïlus et Creseide*, l'ange de *Zadig* et la *Cymbeline* de Shakspeare, j'ai voulu montrer que la poésie de nos trouvères vit encore, de tous les côtés, de cette vie qui consiste dans la transmission des conceptions et des formes.

Entre les nations européennes qui reconnaissent tout ce que leur premier âge littéraire doit aux inventions de notre ancienne poésie, l'Allemagne est, avec l'Angleterre et les pays scandinaves, un témoin véridique et sincère. La dette contractée par les imitateurs allemands ne saurait être douteuse, puisqu'ils en font l'aveu. Charlemagne et ses douze pairs, tous les personnages, tous les caractères poétiques créés par nos chansons de geste passent en Allemagne, *Roland*, *Amis et Amiles*, sous le titre de *Engelhart et Engeltrut*, *Guillaume au court nez*, etc. Beaucoup de nos poëmes d'aventures (ce sont des espèces de romans en vers) y passent aussi, *Flore et Blanchefleur*, *le Beau Desconnu* sous le titre de *Wigalois*, l'*Eracles* de Gautier d'Arras, *la Guerre de Troie* de Benoît de Sainte-More. Les plus nombreuses de ces imitations d'outre-Rhin ont pour sujet les preux de la Table ronde, popularisés de tous les côtés par les rimes de Chrestien de Troyes. A la tête de ceux qui se disputent cette mine féconde, il faut placer un des meilleurs poëtes de l'ancienne Allemagne, Wolfram d'Eschenbach, avec son *Titurel* et son *Parzival*, Ulrich de Zazichoven avec son *Lancelot*, plusieurs autres avec

leur *Tristan*. Des vers entiers des poëmes originaux sont conservés dans ces imitations; ainsi on lit dans le *Tristan* allemand :

> Isot ma drue, Isot m'amie,
> En vous ma mort, en vous ma vie.

A cette époque, il s'introduisit dans l'allemand des mots qui depuis en ont disparu, par exemple *bersen*, pour tirer de l'arc (français, *berser*), *kointiren*, faire le *cointe*, le beau (français, *cointoyer*), etc. Toute cette influence est bien récapitulée par le poëte allemand Uhland « La langue romane française, écrivait-il en 1812, a enfanté un cycle véritablement épique... L'image d'une époque puissamment héroïque, un faisceau de traditions nationales, une action vivement développée, un style naturel et vrai, l'emploi constant du rhythme musical, tels sont les traits distinctifs qui établissent une analogie entre les chants homériques, les poëmes chevaleresques de la France et les *Niebelungen*. »

En Espagne, ni le poëme sur le *Cid*, ni la *Cronica rimada*, ne peuvent passer pour un emprunt fait à nos chansons de geste. Comme ce poëme, le plus national de l'ancienne Espagne et que les copistes ont peu altéré dans sa rudesse primitive, dans ses constructions irrégulières et sa versification par assonances, est à peu près du même temps que notre longue suite de récits guerriers sur Charlemagne et ses premiers successeurs, d'un temps où dominait dans la famille européenne, avec l'unité catholique, une certaine conformité de mœurs, de sentiments et de langage, il sem-

ble plutôt inspiré d'un même souffle, d'un même génie; mais dans presque tous les autres grands poëmes de l'Espagne l'imitation est incontestable. Le curé de *Don Quichotte*, dans son exécution des livres de chevalerie, jette au feu la plupart; mais ce juge impartial veut qu'on garde *les Douzes Pairs* et tout ce qui parle de la France. L'*Histoire du fameux Tirant le blanc* lui plaît surtout pour le chevalier don Kyrié-Éléison de Montauban et Thomas de Montauban; il y avait longtemps que nos chevaliers lisaient dans l'original toutes ces charmantes fictions, dont les simples copies désarment la sévérité du curé. Au quatorzième siècle, quand l'archiprêtre de Hita, don Juan Ruiz, versifie *le Lai de Virgile*, *le Varlet aux douze femmes*, *la Bataille de Karesme et de Charnage*, et lorsqu'il exalte la puissance de *don Denier* (*le seigneur argent*) en cour de Rome, on est certain que les joyeux contes et les apologues satiriques colportés par nos jongleurs en Italie et en Espagne étaient venus jusqu'à lui. Dans la *Chanson des Saxons* de Jean Bodel, déjà répandue en Europe dès l'an 1200, Charlemagne ayant exigé quatre deniers de tribut des barons de Herupe, qui se prétendaient exempts de tout *chevage*, les barons, au nombre de cinquante mille, font fabriquer des deniers d'acier qu'ils viennent présenter au bout de leurs lances :

Chascun en aura quatre, c'est li chevages drois.
As penons de nos lances les lierons estrois,
Ou ficherons as pointes des riches fers turcois ;
Puis irons querre [chercher] Carle à Loon ou à Blois ;
Où que le trouverons, en riviere ou en bois,
Offert soit li chevages ensi com par gabois.

Don Nuño de Lara ne parle pas autrement aux hidalgos qui ne veulent pas se soumettre à l'impôt des cinq maravédis mis par le roi de Castille Alphonse VIII :

Ios á vuestras posadas,
Armáos bien á caballo;
Los cinco maravedis
Atadlos bien en un paño,
En las puntas de las lanzas
Los traigais aquí colgado[1].

Des deux parts, le *gabois* a un plein succès : les barons espagnols ne sont que trois mille; mais Alphonse, le vainqueur de Las Navas, devant cette manière menaçante de payer l'impôt, recule comme Charlemagne.

C'est au quatorzième siècle que l'Italie, par le génie de Dante, de Pétrarque et de Boccace, prend à son tour le haut rang dans la littérature européenne; mais auparavant elle n'a rien qui, pour l'antiquité ni pour le succès, puisse rivaliser avec la poésie française. Françoise de Rimini et son amant lisaient un poëme français, le *Lancelot*, quand ils se sentirent touchés de ces *douteux désirs qui les menèrent au douloureux passage*. Alors, sous le titre de *Reali di Francia*, on avait abrégé en prose, avec deux ou trois des chansons de geste qui nous restent, quelques-unes de celles qui ne se sont pas encore retrouvées; en vers, il s'était fait au moins quarante compositions, toutes en octave et se rapportant à l'ère de Charlemagne, et

1. « Allez à vos manoirs, armez-vous bien à cheval; les cinq maravédis, liez-les étroit dans le pennon, et à la pointe de vos lances offrez ainsi le chevage. »

dans cet amas de fictions que l'Italie nous avait empruntées, le siècle suivant vit Pulci, Boiardo et l'Arioste puiser leurs épopées burlesques ou héroï-comiques. Le témoignage de Dante mérite d'être cité. « La langue d'oïl allègue pour soi, dit-il dans son traité *de Vulgari eloquio*, qu'à cause de ses formes plus faciles et plus agréables que les autres, tout ce qui a été rédigé en vulgaire prosaïque lui appartient : par exemple, toute la suite des gestes des Troyens et des Romains, les longues et belles aventures du roi Arthur et beaucoup d'autres histoires ou enseignements. La langue d'oc peut prétendre qu'elle est la première qui ait eu des poëtes, comme plus parfaite et plus douce, par exemple Pierre d'Auvergne, et d'autres avant lui. La troisième, celle des Latins, peut s'attribuer deux priviléges : d'abord c'est d'elle que viennent ceux qui ont montré dans la poésie vulgaire plus d'harmonie et plus d'art, comme Cino de Pistoia et son ami; ensuite ils paraissent s'appuyer davantage sur la grammaire, qui est commune, et ceci, à en juger raisonnablement, est un bien grand argument pour eux. » L'ami de Cino de Pistoia est Dante lui-même. Le *vulgaire prosaïque* signifie non la prose, mais les poëmes narratifs qui ne sont pas en strophes régulières et en rimes entrelacées; les poëtes de la langue d'oc, auxquels ils donnent la priorité, sont les auteurs de *canzones* et de *vers* d'amour, genre dans lequel ils paraissent avoir précédé ceux de la langue d'oïl, qui les précédèrent pour la poésie épique. Le latin, c'est l'italien, et le mérite que Dante fait à la langue de son pays d'être plus régulière et plus grammaticale que

ne l'avait été celle de la plupart de nos trouvères est dû aux travaux de Dante lui-même, de ses amis et de ses contemporains.

Pétrarque, qui est habituellement hostile à la France et qui parle plus d'une fois de la ville disputeuse de Paris et de cette rue du Fouarre, immortalisée par Dante, où professaient les maîtres de la faculté des arts; Pétrarque, dis-je, qui, remarquant que cette capitale lui avait paru fort au-dessous de la réputation et des louanges mensongères de ses habitants, ajoute cependant qu'après tout c'était une grande chose que Paris, *magna tamen haud dubie res fuit*; il s'inquiéta pour sa chère Italie du succès qu'obtenait partout notre poëme de *la Rose*, et se hâta d'y opposer, comme s'il doutait de la victoire, non la célébrité naissante de la poésie italienne, ni Dante, ni lui-même, ni aucun nom de son temps, mais les plus grands noms de l'antique poésie latine, Catulle, Horace, Ovide, Virgile, tant la réputation que nos poëtes français avaient conquise au dehors lui paraît éclatante et redoutable, tant l'Italie moderne, qu'il n'oublie pas cependant, lui semble à peine suffire pour soutenir la rivalité ! Il est vrai que, par un secret retour de patriotisme et peut-être d'amour-propre, il accueille avec défiance tout ce bruit d'une gloire étrangère, et qu'il aimerait mieux croire que c'est Paris et toute la France qui se sont trompés :

Nisi fallitur omnis
Gallia Parisiosque caput.

Lorsque Dante, dans un rhythme harmonieux et

touchant, commençait ainsi le second sonnet de *la Vie nouvelle :*

O voi che per la via d'amor passate,
Attendete, e guardate
S'egli è dolore alcun quanto 'l mio grave,

il imitait un verset de Jérémie ; mais peut-être avait-il gardé la mémoire de la complainte française faite sur ce même verset :

Vous qui alez parmi la voie,
Arrestez vous, et chascuns voie
S'il est dolor tel com la moie (mienne).

Les critiques italiens trouvent dans son style beaucoup de gallicismes, et l'un d'eux ajoute qu'il rapporta de France autant de nouvelles locutions que jadis Homère des dialectes de la Grèce. Le fait est qu'à cette époque les gallicismes font invasion dans le style italien. Le maître de Dante, Brunetto Latini, qui écrivait en français avec une grande correction, dit en italien, comme s'il parlait français, *san faglia* (sans faille), *manera* (manière), *torno* (tournée), *triare* (trier), *zae* (çà), *convotisa* (convoitise), etc., tous mots que l'académie de Florence, malgré son respect pour les vieux textes, a exclus de son dictionnaire comme étrangers. Un auteur du même temps que Brunetto, c'est-à-dire appartenant au treizième siècle, dit : *donna gente* (dame gente), *se m'aiuti Dio* (si m'aïe Deus, ainsi Dieu me soit en aide), *oreglie* (oreilles), *per plusor ragioni* (par plusieurs raisons), *accatar* (acheter), *amico tradolce mio* (mon très-doux ami), etc. Toutes ces locutions, l'auteur

pouvait les lire dans des ouvrages français qui l'avaient précédé de plus d'un siècle. L'académie de la Crusca n'a pas non plus admis comme italiennes ces expressions de l'historien Villani : *agio* (âge), *semmana* (semaine), *intamato* (entamé), etc. Dans Boccace, on signale *dimora* (demeure), *vegliardo* (vieillard), *non a longo tempo* (il n'y a pas longtemps), etc. Fazio degli Uberti, le petit-fils du superbe Farinata degli Uberti que Dante rencontre en enfer, non content, en son poëme intitulé *il Dittamondo*, de prendre des mots comme *bigordare* (behourder, jouter), *in transi* (en transe), *lice* (lice), fait en français soixante-treize vers de suite relatifs aux désastres de Philippe de Valois et du roi Jean.

Il fut donc un temps, et ce temps est le haut moyen âge, où la France dut à sa littérature de pénétrer d'un bout de l'Europe à l'autre et de s'y faire partout écouter, et M. Le Clerc a résumé dans une belle page ce grand succès, lorsque, rappelant celui qu'obtint plus tard la France du dix-septième et du dix-huitième siècle, il dit : « Peut-être même, sous cette espèce de république chrétienne, dont une foi commune avait fait et perpétué l'unité, la France du douzième et du treizième siècle eut un ascendant qu'elle ne retrouva plus aussi complet lorsque cette unité fut brisée, et que les diverses nations, travaillant désormais chacune pour leur destinée et leur gloire à part, se disputèrent, avec une émulation qui dure encore, une primauté qu'elles avaient paru jadis reconnaître dans un seul peuple. D'où venait ce prestige? Nous le redirons en peu de mots : la France

avait surtout conquis les âmes par un attrait qu'on lui a depuis contesté, par la poésie. Laissons en effet tous ses autres moyens d'influence et d'autorité, quelques grands rois, des armées belliqueuses, des expéditions lointaines, des écoles partout renommées, ses théologiens, ses philosophes, ses historiens; souvenons-nous seulement qu'elle a eu des poëtes, des poëtes en langue vulgaire, qui ont été compris et imités aussitôt par l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, les pays scandinaves, l'Orient. Le poëme héroïque de plusieurs de ces peuples vient d'ici. La France, avec ses chants sur Charlemagne, leur a donné Roland, Olivier, Renaud, les douze pairs. Le genre héroï-comique leur est arrivé en même temps tout plein de gaieté et de verve, dans les *gabs* du grand empereur lui-même, avec les jeunes chevaliers à la cour de Constantinople, dans les intrépides bravades d'Ogier le Danois, dans les scènes bouffonnes où Guillaume d'Orange, devenu moine, se débat contre la règle du couvent et la note inflexible du lutrin. »

III. — *Des principaux genres en vers et en prose.*

Avant de jeter un coup d'œil sur le sujet de ce chapitre, il importe de considérer quelle était l'étendue de l'éducation et de la culture intellectuelle; car ce qui s'enseigne et ce qui forme la culture intellectuelle est le véritable indice de la direction que prendra l'esprit avec l'aide du temps.

Dans ce qui s'enseigne alors, la théologie ou la science divine tient le premier rang, comme science de l'orthodoxie chrétienne. Puis viennent, dans le monde des lettres et des écoles, ces connaissances simplement humaines dont les derniers âges de l'antiquité latine avaient légué aux siècles suivants les principales divisions, tantôt respectées fidèlement par les esprits dociles, tantôt agrandies par une ambition de recherche et de progrès qui est l'honneur de l'humanité ; c'est là ce qu'on appelait les *sept arts*. Ce modeste territoire, que la théologie avait bien voulu laisser à des études moins directement soumises à son empire, se partageait en *trivium* comprenant la grammaire, la rhétorique, la dialectique, et en *quadrivium*, comprenant l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie. On aurait pu s'y trouver à l'étroit; mais depuis deux siècles l'intelligence travaillait à élargir les compartiments primitifs. Comme avec la rhétorique on avait la poésie, l'histoire, l'art épistolaire, tout le genre didactique, la traduction, et qu'avec la dialectique on s'ouvrait le champ de la philosophie et les discussions sur les plus hautes abstractions de la pensée, sur la nature et sur la politique, l'esprit humain, sans trop sortir des cadres imposés par l'usage, s'empara de tout ce que nous appelons aujourd'hui les études littéraires et philosophiques. A ce compte, savoir, comme on disait, *trive* et *cadrive*, c'était déjà savoir quelque chose. Cet enseignement mérite d'être comparé avec celui qui se donnait dans l'antiquité classique. On remarque tout d'abord qu'il est fort semblable à ce qui

était chez les Grecs et chez les Romains : les écoles montraient la grammaire et la rhétorique; elles montraient aussi l'arithmétique et la géométrie. Ceux qui voulaient aller plus loin s'adonnaient à quelqu'une des sectes philosophiques qui avaient cours alors; quant à l'astronomie et à la médecine, c'était l'affaire des hommes spéciaux. Donc rien n'était changé; seulement dans le moyen âge les choses avaient pris une forme plus précise et plus consistante : un grand corps, les universités, était désormais chargé de donner et de perpétuer l'enseignement. C'était beaucoup, mais aussi c'était tout ce qu'il était possible de faire. En effet, que par la pensée on essaye d'agrandir le cercle de cet enseignement, et l'on verra que cela est absolument impossible, et que, durant un long espace de temps, les sociétés n'eurent qu'à cultiver le fonds acquis de manière à profiter des ouvertures de progrès dès qu'elles se feraient.

Dans cet état de l'esprit humain, trois routes seulement, cela est aujourd'hui démontré par le résultat, pouvaient être parcourues : c'étaient les sciences, l'étude des langues et les connaissances psychologiques relatives à la théorie des idées et à celle de la morale. Ces trois sujets avaient été ébauchés par l'antiquité et furent poursuivis par le moyen âge. Ce point d'ébauche, on va voir qu'il ne pouvait être dépassé. Les sciences suivent une hiérarchie déterminée par les trois degrés des choses mêmes de la nature, degrés qui sont physiques, chimiques et vitaux (c'est en méthode la plus grande découverte du dix-neuvième siècle), et elles reçoivent leur constitution sui-

vant ce même ordre hiérarchique (c'est en histoire une des plus grandes découvertes de notre temps). Appliquons à l'empire romain et à son successeur, le moyen âge, cette notion capitale; on reconnaît, vu que, après les mathématiques, préambule de toute étude positive, l'astronomie avait reçu dans l'antiquité et chez les Arabes le développement purement géométrique qu'elle comportait, on reconnaît, dis-je, que c'était le tour de la physique. Seulement, pour qu'elle parût, il fallait un avancement des mathématiques et de la méthode expérimentale que ne connurent ni l'empire romain ni le moyen âge. Par conséquent, le chemin étant ainsi coupé à la physique, ni la chimie, ni la biologie ne purent paraître; elles restèrent de simples appendices de ce qui était su, et furent gouvernées, ce qui est le caractère d'une science non constituée, soit par des idées chimériques, soit par des théories prises aux notions déjà constituées. Aussi tout le temps fut-il employé essentiellement à entretenir les sciences acquises (mathématiques, astronomie).

Un obstacle de même nature, c'est-à-dire dépendant de la hiérarchie et de la méthode, a empêché qu'aucun progrès considérable ne se fît dans la nature morale et intellectuelle de l'homme. Ces connaissances ne peuvent prendre leur constitution qu'avec la biologie, qui en démontre les conditions organiques, qu'avec la sociologie, qui en démontre le développement historique. En d'autres termes, l'étude du sujet doit suivre l'étude de l'objet. C'est pour cela que les temps que nous considérons ont été pau-

vres en ce genre, et que notre temps est celui où cette belle et difficile étude a reçu une puissante impulsion.

Quant aux langues, on sait que les Grecs et les Romains, traitant de barbare tout ce qui n'était pas Grec ou Romain, méprisaient les idiomes des peuples étrangers, et ne nous ont transmis aucun renseignement : à l'Orient, sur ceux des Perses ou des Indiens; à l'Occident, sur ceux des Étrusques, des Ibères, des Celtes, des Germains. Le moyen âge, par l'impulsion du christianisme, qui convertissait les idolâtres et luttait contre l'islamisme, donna plus d'attention aux langues; mais l'attention désintéressée et par conséquent scientifique n'est née que de notre temps, et se rattache à toute cette élaboration dont les facultés de l'esprit humain ont été l'objet. Le langage, qui dépend d'une de ces facultés, n'a pu inspirer l'intérêt et être étudié scientifiquement que quand l'ensemble de ces facultés est venu, si je puis ainsi parler, à l'ordre du jour.

Ainsi considéré par rapport à l'antiquité gréco-romaine, ce qui s'enseignait alors doit l'être maintenant par rapport à la théologie. A l'origine, le christianisme, maître des âmes par le sentiment, le devint aussi par l'intellect; car, d'après une révélation divine et un livre divin, il proclamait ce qui devait être su et cru de l'origine du monde et de sa destination. Aussi la philosophie, la science, la raison, devinrent-elles sans effort, sans contrainte, et par une sorte de vénération filiale, servantes, comme on disait, de la théologie. Ce fut un âge d'or, si par âge d'or on

entend ici une époque organique où la partie morale et la partie intellectuelle de la société ont trouvé leur unité; alors les lettres et les sciences humaines étaient nécessairement ecclésiastiques. Au quatorzième siècle, tout avait commencé de changer; la sagesse profane prenait un notable domaine, et, bien que courbée sous le poids des entraves de l'école, c'est elle qui est destinée à prévaloir et à conduire les nations modernes à une puissance et à une grandeur qu'elles ne connaissaient pas. Le quatorzième siècle est dans les schismes, à la veille des hérésies triomphantes, à l'avant-veille des entreprises bien plus sérieuses de la science sur la théologie.

Ces considérations font pénétrer profondément dans l'enchaînement de la civilisation. Par elles, on voit comment l'antiquité gréco-latine s'arrêta impuissante devant des recherches pour lesquelles son esprit n'était pas mûr, comment, dans cette impasse, le christianisme ouvrit une issue morale et sociale qui mit le monde sur un degré plus haut, comment le moyen âge, vivant en plein sous cet ordre, conserva, non sans l'élaborer, le trésor des anciens enseignements, comment, cette phase religieuse s'épuisant, ce fut le tour de la science d'offrir l'issue au monde moderne, et comment enfin notre temps demande à la science, suffisamment grandie, une ère de nouvelles conditions morales et sociales.

Au quatorzième siècle, qui est le point de partage entre le moyen âge et le monde moderne, la scolastique est encore reine des intelligences; plus tard, la philosophie et la science la foulèrent aux pieds comme

une simple combinaison de mots et de formules. Alors cette dialectique active et inquiète alarmait certains esprits, et en 1321 Jean de Jandun, dans son *Éloge de Paris*, nous peint « ces hommes spéculatifs, exempts de passions terrestres, et qui ne recommençaient tous les jours que par amour du vrai leurs combats intellectuels. L'objection de l'un est résolue par l'autre; les réfutations, les répliques se succèdent; on admire tout ce qu'une main puissante est capable de construire et de fortifier sur le terrain mouvant de la dispute, et l'on ne s'étonne pas moins de tout ce qu'un bras redoutable, sans toucher à la foi, peut détruire ou ébranler. Mais ce que la religion gagne ou perd à une telle gymnastique, Dieu le sait! » Une telle gymnastique, pour me servir de l'expression de Jean de Jandun, avait mis son empreinte sur toute chose, et M. Le Clerc, qui la signale dans les sermons d'alors, montre que la chaire a continué d'en ressentir l'influence. « Nos grands sermonnaires, dit-il, ont toujours gardé quelque chose de ces anciens modes de la prédication, par exemple la manie de diviser. Qu'ils prêchent le dogme ou la morale, ces preuves échelonnées avec tant d'art, ces catégories si bien rangées, ces distinctions si subtiles, laissent reconnaître en eux les héritiers directs des disputeurs de l'école. Est-ce le caractère propre du genre didactique, est-ce l'habitude invétérée de la controverse, est-ce l'un et l'autre qui font que, chez des orateurs tels que les Bourdaloue, les Massillon, l'œuvre la plus grave de l'éloquence continue de se briser et de s'éparpiller à l'infini en petits points symétriques, en nuances insaisissables,

en grains de poussière, en atomes? S'il faut faire la part du genre, qui ne peut se passer de définir et de diviser, il est permis d'y voir surtout, comme Fénelon, un reste de la scolastique, dont l'empreinte, assez visible, malgré les révolutions, dans notre langue, dans notre barreau, dans notre théâtre, a dû naturellement persister là où règne surtout la tradition, dans l'enseignement religieux. »

Un livre célèbre par son mysticisme naïf et pénétrant, l'*Imitation de Jésus-Christ*, a été attribué au quatorzième siècle. Il convient d'entendre là-dessus les observations de M. Le Clerc : « L'ouvrage nous semble, comme à Suarez, de diverses mains et de divers temps. L'humble langage du premier livre ne saurait être l'œuvre de cet esprit plus familiarisé avec l'antiquité profane, plus vif, plus animé, qui se plaît aux grandes images, aux amples développements du troisième livre, et ni l'un ni l'autre n'a le moindre rapport avec la théologie savante et subtile dont le quatrième livre est rempli. Le premier et peut-être le second pourraient venir des chartreux du douzième siècle, et le troisième de quelque moine lettré du siècle suivant. Il n'y aurait point d'invraisemblance à faire descendre le dernier livre jusqu'au quinzième siècle : ce n'est qu'alors que, dans les manuscrits, il vient se joindre aux trois premiers. Quant à Gerson, qui ne justifie la préférence qu'on lui a donnée quelquefois ni par son caractère ni par son style, et au copiste Thomas de Kempis, dont les œuvres ne sont guère composées que des écrits des autres, et qui, lorsqu'il cesse de copier, est souvent un auteur fort ridicule,

nous engageons leurs partisans à ne pas oublier qu'il y a eu France un manuscrit du premier livre antérieur à Gerson et à Thomas de plus d'un siècle. »

Au premier rang des productions littéraires de ce siècle, on mettra sans hésiter les *Chroniques* de Froissart, qui lui appartient, bien qu'il soit mort dans les premières années du quinzième. Je ne veux rien changer à l'appréciation qu'en a donnée M. Le Clerc : « De ces auteurs de mémoires, un seul est resté populaire, l'ingénieux conteur, le protégé d'une reine, des hauts barons et des nobles dames, qui, par son imagination féconde, la vivacité de sa narration, son style coulant et facile, s'est assuré comme le privilége de se tromper sur les dates, sur les noms de lieux et de personnes, sur le caractère même des événements, et de remanier ses récits toutes les fois qu'il change de protecteur; qui, fier d'avoir vu deux cents hauts princes, outre les ducs et les comtes, se charge, serviteur complaisant, de leur amener les levriers qu'ils se donnent mutuellement comme *accointances d'amour;* dont la verve n'est jamais plus heureuse que lorsqu'il fait célébrer par un *capitaine robeur* le brigandage des compagnies, et le *nouvel argent* qu'elles faisaient tous les jours, sous les ordres des meilleurs gentilshommes, aux dépens d'un riche prieur, d'un riche abbé, d'un riche marchand, sans dédaigner *les bœufs, les brebis, la poulaille et la volaille* du menu peuple; qui, lorsque les paysans, poussés à bout, s'arment de leurs fourches contre leurs nobles seigneurs bardés de fer et se font tuer au nombre de plus de sept mille en un seul jour, loin de reprocher aux vainqueurs

l'excès de leur vengeance, est tout prêt à crier avec eux : Mort aux vilains! On sait que le grand admirateur de cette société qui finit est le chanoine Froissart. »

Cette société qui finit n'a plus de poésie. On lui répète encore quelques imitations de ce qui l'avait charmée deux siècles auparavant; mais, à la différence des anciennes compositions, celles-ci, sans couleur et sans vie, n'excitent aucun intérêt hors de la France. Seul, dans la foule, un poëme mérite d'être distingué; mais c'est un poëme héroï-comique, *Bauduin de Sebourc*, où l'auteur des *Variations du langage français* voyait un précurseur de l'Arioste, et où en effet la raillerie et les grandes aventures se mêlent pour se servir de contraste.

Il parut, du temps de Charles V, un grand nombre d'écrits sur le gouvernement. Le *Songe du Vergier* est un dialogue entre un chevalier et un clerc sur la juridiction de la royauté et du sacerdoce. L'auteur, hardi à plus d'un titre, proclame hautement qu'on n'a pas le droit de convertir par force les infidèles : « Nul mescreant ne doibt estre contrainct par guerre ne aultrement pour venir à la foi catholique, et semble que contre les mescreans qui nous guerroient, seulement nous deussions faire guerre, et non contre les aultres qui veulent estre en paix. » Le *Songe du Vergier* n'aurait pas osé sans doute comprendre les hérétiques dans cette abstention pacifique qu'il recommandait à l'égard des infidèles, car saint Thomas avait dit : « L'hérétique ne doit pas seulement être séparé de l'Église par l'excommunication, il doit être retranché

du monde par la mort. » A des temps plus élevés en morale que la société catholico-féodale étaient réservées la doctrine et la pratique de la tolérance.

Il était assez fréquent que les trouvères ou les hérauts d'armes célébrassent en vers les tournois mémorables ou la vie de grands personnages auxquels ils étaient attachés. A ce genre appartient le poëme sur la vie et les faits d'armes du Prince-Noir, par Chandos, le héraut de sir John Chandos, connétable d'Aquitaine. Je ne le mentionnerais pas, si parmi tant d'autres détails faits pour intéresser les deux nations, il ne racontait en témoin l'entrevue du prince et du roi après la journée de Poitiers :

Là fut devant lui amenés
Li rois Johan, c'est vérités.
Li prince moult le festoia.
Qui dampne Dieu engracia,
Et, pur le roi plus honourer,
Li voet aider à deservier.
Mais li rois Johan lui ad dit :
« Beau douls cosins, pur Dieu, mercit ;
Laissez, il n'appartient à moi ;
Car, par la foi que jeo vous doi,
Plus avez el jour d'hui d'honour
Qu'oncques n'eüst prince à un jour. »
Dont dit li prince : « Sire douls,
Dieu l'ad fait, et non mie nous.
Si l'en devons remercier,
Et de bon cœur vers lui prier,
Qu'il nous voille ottroier sa gloire,
Et pardoner ceste victoire. »

Il est un exercice que nos anciens écrivains regardèrent toujours comme une dépendance de l'art de la rhétorique, c'est la traduction ; elle occupe une grande

place surtout dans l'histoire littéraire de la seconde moitié du siècle, en raison de la faveur que lui accorda le roi Charles V. Ce travail doit être noté, car il amena l'introduction de beaucoup de mots. C'est ainsi qu'on doit à Pierre Bercheure, traducteur de Tite-Live, les mots *cohorte*, *colonie*, *magistrat*, *tribun du peuple*, *fastes*, *faction*, *transfuge*, *sénat*, *triomphe*, *auspices*, *augure*, *inauguration*, et à Oresme, qui traduisit Aristote sur le latin, *monarchie*, *tyrannie*, *démocratie*, *aristocratie*, *oligarchie*, *despote*, *démagogue*, *sédition*, *insurrection*.

Dans un genre familier qui eut alors quelque vogue, les fabliaux latins, on cite Gotfried de Tirlemont, qui mit en vers une série de contes où l'on remarque *Brunellus vel Pœnitentiarius lupi* et *Asinarius vel Diadema*. Le *Pœnitentiarius*, c'est la fable des *Animaux malades de la peste;* l'*Asinarius*, c'est le vieux conte de *Peau-d'Ane*. « Perrault n'a pas inventé ses contes, dit M. Le Clerc avec son érudition aussi sûre qu'étendue : *le Petit-Poucet*, *Barbe-Bleue*, *Riquet à la Houppe*, viennent de l'Orient. Dans *la Belle au Bois dormant* se retrouve un épisode du roman de *Perceforest;* dans *Cendrillon*, une réminiscence de l'aventure de Rhodopis, qui, pour avoir perdu l'un de ses petits souliers, épouse un roi d'Égypte; dans *le Chat botté*, *la Chatte de Constantin le Fortuné*, que Straparole avait empruntée du *Pentamerone* napolitain. *Peau-d'Ane* enfin n'est pas non plus de Perrault. On savait bien que cette histoire de Peau-d'Ane, connue de Scarron et de Molière, indiquée par Boileau dès l'année 1669, et que La Fontaine entendait conter

avec *un plaisir extrême* seize ans avant les contes de Perrault, n'est point et ne peut être une invention du rédacteur de ces contes. Voilà que nous reconnaissons celui-ci dans les vers latins de Gotfried, qui pouvait en devoir l'idée moins aux *Métamorphoses de l'Ane* d'Apulée qu'aux fables indiennes, dont il circulait en Europe des traductions latines depuis le onzième siècle. »

Un des plus beaux fleurons du moyen âge est la découverte du *déchant* dans la musique. Suivant la définition technique, *discantat qui simul cum uno vel pluribus dulciter cantat, ut ex distinctis sonis sonus unus fiat, non unitate simplicitatis, sed dulcis concordisque mixtionis unione.* En d'autres termes, le déchant est le chant en parties. Cette grande innovation, d'où sont nées l'harmonie et toutes les merveilles de la musique moderne, ne fut pas reçue sans opposition par ceux qui regrettaient l'unisson du chant grégorien. En 1322, elle est blâmée comme dangereuse par une bulle pontificale, et un musicien de ce temps, Jean des Murs, s'écrie : « O douleur ! ô vain prétexte et déraisonnable excuse ! ô grand abus ! grande barbarie ! Oh ! si les anciens maîtres avaient entendu le déchant de ces docteurs, qu'auraient-ils dit? qu'auraient-ils fait? Ils auraient interrompu le disciple de cette musique nouvelle, et lui auraient dit : Ce n'est pas de moi que tu as appris ces dissonances, et ton chant n'est pas d'accord avec le mien. Loin de là, tu me contredis, tu me scandalises. Tais-toi plutôt; mais tu aimes mieux délirer et déchanter. »

Le quatorzième siècle est plein aussi d'alchimistes. Le fait est que l'alchimie est un grand office rempli par le moyen âge dans la préparation à la science générale. Faisant le bilan du savoir de l'antiquité, on reconnaît qu'elle fonda les mathématiques et l'astronomie, et qu'elle eut quelques commencements de physique proprement dite. Puis la médecine la conduisit à des ébauches de biologie, la politique à des ébauches de sociologie, tout cela, mathématiques, astronomie, commencements de physique, ébauches de biologie et de sociologie, ne formant que des fragments sans système; d'où le règne, sans conteste, de la philosophie métaphysique. Mais ce qui, en ceci, frappe l'œil habitué à considérer l'ensemble, c'est l'absence de tout rudiment de chimie : cette grande lacune, le moyen âge se chargea de la remplir. Guidé par une hypothèse que rien ne dit être fausse, mais que rien ne dit être vraie, à savoir que les différentes substances ne sont que des modifications d'une même matière, il chercha la transmutation des métaux, n'arriva à rien puisqu'il partait d'une hypothèse vaine, mais créa en chemin, pour la chimie, une ébauche semblable à celle que l'antiquité avait créée pour la biologie : le service est pareil et de haute importance.

Le quatorzième siècle, brillant ailleurs, est terne en France; mais chez nous-mêmes il n'en conserva pas moins l'ardeur au travail et l'activité dans toutes les voies. Beaucoup d'efforts, un succès moindre que les efforts, voilà ce qui résulte de ce vaste résumé où M. Le Clerc a retracé la production intellectuelle de

cent années. Trouver les détails est œuvre d'érudit, les enchaîner par un lien réel est œuvre d'historien. Ici, ni l'érudit ni l'historien n'ont fait défaut l'un à l'autre, si bien que, pour les détails, moi qui rends compte, je n'ai qu'à choisir, et que, pour l'enchaînement, celui qui lit embrasse, dans une distribution habilement ménagée, la série des compositions et la série des influences sociales.

IV. — *De la royauté et de l'ordre laïque.*

Conformément au plan qu'il s'est tracé, M. Le Clerc a considéré la royauté et l'ordre laïque dans leurs rapports avec les lettres durant le quatorzième siècle. Ce siècle s'ouvre par Philippe le Bel, sa querelle avec la papauté, et la rupture de la monarchie avec le monde catholico-féodal, non pas quant à la foi, mais quant au régime; la royauté commence à se dégager aussi bien des liens du pouvoir ecclésiastique que de ceux du pouvoir féodal. « Pourquoi, dit M. Le Clerc, ce règne est-il une grande date dans l'histoire du monde? C'est précisément pour cette résistance à la suprématie des papes, résistance victorieuse, dont quelques historiens, même parmi ceux qui profitent de ce qu'on lui doit, persistent à le blâmer. Ils semblent oublier combien il fallait avoir alors de sens et de courage pour combattre la religieuse confiance qui, depuis plusieurs siècles, remettait la toute-puissance, et spirituelle et temporelle, entre des mains qu'on

disait infaillibles. » On remarquera que cette tentative aurait pu avorter comme celle des empereurs allemands; mais le temps avait marché, et le roi trouva la nation prête à le seconder. Sans suivre M. Le Clerc passant en revue le roi, le conseil du roi, le parlement, les princes du sang, la noblesse, le tiers état, les états généraux, les universités, les bibliothèques, les copistes et les libraires, je prendrai quelques détails, et je n'ai, je l'ai dit, qu'à choisir.

Les copistes parisiens, soit clercs, soit laïques, étaient renommés pour leur habileté. Guillebert de Metz, le grand admirateur de Paris « en l'an quatorze cent, quand la ville estoit dans sa fleur, » compte parmi les personnages notables de cette ville : « Gobert, le souverain escripvain, qui composa l'art d'escripre et de taillier plumes, et ses disciples qui par leur bien escripre furent retenus des princes, comme le jeune Flamel, du duc de Berry; Sicart, du roi Richart d'Angleterre; Guillemin, du grand maistre de Rhodes; Crespy, du duc d'Orléans; Perrin, de l'empereur Sigismundus de Rome. »

Quand la ville était en sa fleur !... C'est l'expression de Guillebert, et alors cependant nos désastres frappaient même les étrangers. « Non, je ne reconnais plus rien de ce que j'admirais autrefois, dit Pétrarque. Ce riche royaume est en cendres; les seules demeures aujourd'hui debout sont celles qui étaient défendues par les remparts des villes ou des forteresses.... Les écoles de Montpellier, que j'ai vues si florissantes, sont aujourd'hui désertes. La Gascogne, l'Aquitaine, ont été dévastées par la guerre et le brigandage....

Paris, où régnaient les études, où brillait l'opulence, où éclatait la joie, n'amasse plus de livres, mais des armes, ne retentit plus du bruit des syllogismes, mais des clameurs des combattants; le calme, la sécurité, les doux loisirs ont disparu. Qui eût jamais imaginé que le roi de France, resté invincible par le courage, serait en effet vaincu, pris, racheté, et qu'à son retour, ô honte plus cruelle encore, il serait contraint, lui et son fils, de faire un pacte avec les bandits pour n'être pas attaqué sur la route? Qui dans cet heureux royaume eût pu se figurer, même en songe, de telles catastrophes? Et si un jour il se relève, comment la postérité voudra-t-elle y croire, lorsque nous-mêmes, qui en sommes témoins, nous n'y croyons pas? »

Bien que saint Louis eût rassemblé dans la Sainte-Chapelle de son palais un certain nombre de livres copiés pour la plupart à ses frais, qu'il aimait à lire, et que cependant il prêtait volontiers, la véritable histoire de la bibliothèque royale ne commence qu'avec Charles V, le jour où il fonda la *librairie* de la tour du Louvre, non, bien entendu, le Louvre actuel, mais l'ancien Louvre, qui fut beaucoup agrandi par Charles V, et dont les restes ont disparu dans le dix-septième siècle. D'anciens documents nous ont décrit les deux étages que le roi fit préparer dans cette tour, et dont les lambris étaient de bois d'Irlande, la voûte de bois de cyprès, et le tout chargé de basses-tailles ou bas-reliefs; les croisées fermées de barreaux de fer, de fil d'archal et de vitres peintes; les bancs, les tablettes, les lutrins et les roues (pupitres tournants)

ajoutés à ceux qui furent transportés de la librairie du palais; enfin les trente petits chandeliers et la lampe d'argent allumés le jour et la nuit, afin qu'on pût travailler à toute heure. En faisant le relevé des listes qui nous sont parvenues, on a un total de onze cent soixante-quatorze volumes; mais ces listes ne comprenaient pas tous les livres du roi. Ce qui fait pour nous le prix de tous ces titres d'ouvrages, comme de ceux que possédaient les princes, les princesses, les seigneurs, les bourgeois même, c'est que nous y trouvons enfin la plus riche réunion des grands monuments de notre littérature nationale au douzième et au treizième siècle. « Qu'on ajoute, dit M. Le Clerc, à cet inventaire les divers documents sur les collections formées par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, Jean, duc de Berri, Louis, duc d'Orléans; qu'on y joigne les livres cités par le chevalier de La Tour-Landri, par Christine de Pisan, par l'auteur du *Ménagier de Paris*, on verra renaître toute cette vieille poésie française qui fut quelque temps celle de l'Europe, et que les productions de nos trois derniers siècles, non pas plus originales, mais d'une plus grande étendue d'esprit et de savoir, d'un goût plus pur, d'un langage qui est resté le nôtre, avaient fait condamner à l'oubli. »

Ceci est le commencement des bibliothèques publiques et laïques. Sous le régime qui précéda, les bibliothèques étaient ecclésiastiques, et appartenaient aux couvents et aux chapitres. Elles étaient fort nombreuses et contenaient beaucoup de livres. Tout ce qui compose dans les bibliothèques d'aujourd'hui les

fonds latins vient de là, et certainement n'en représente qu'une partie; mais à mesure que l'institution se relâcha, les livres furent négligés, on les laissait se pourrir, se détériorer, se détruire; on coupait les marges des manuscrits pour en faire des brevets, des amulettes; on raclait les feuilles de vélin pour écrire de petits psautiers qu'on vendait aux enfants. Les incendies ont anéanti beaucoup de bibliothèques, et de malheureux hasards ont intercepté des livres précieux : un des précepteurs de Pétrarque, le vieux Convennole, perdit le traité de Cicéron sur la *gloire* en le mettant en gage chez un usurier, et cette perte n'a pas été réparée. C'est ainsi que nous sommes loin de posséder tout ce qu'a possédé le moyen âge.

Dans le quatorzième siècle, l'université de Paris, qu'un si grand nombre d'autres, en France et hors de France, ont proclamée leur mère, fut plus puissante qu'à aucune autre époque de notre histoire. Jamais elle n'exerça un tel pouvoir sur les esprits. Tantôt consultée par les rois, tantôt leur apportant d'elle-même ses avis, elle acceptait ou se donnait la mission périlleuse de diriger l'opinion. C'est un signe des temps, qu'une simple compagnie de maîtres et de disciples, pendant plus de cinquante ans de ce siècle, délibère avec les rois, dirige les conciles, fournit des négociateurs aux papes et aux princes, et envoie d'elle-même des ambassadeurs chez les nations étrangères. On trouvera un juste souvenir de ce grand rôle dans ces paroles qui ne messiéent pas au doyen de la Faculté des lettres, à l'un des héritiers de ces anciens

maîtres[1] : « Quel que fût l'inconvénient et même le péril de transformer en école près de la moitié d'une grande cité, les témoignages abondent pour nous redire combien était puissant l'attrait de ce vaste noviciat, où la raison humaine s'épuisait en efforts qui peut-être donnaient peu, mais qui promettaient beaucoup. Toute la montagne latine était pour les candidats de la science comme une seconde patrie. Ces rues étroites, ces hautes maisons, avec leurs voûtes basses, leurs cours humides et sombres, leurs salles jonchées de paille, ne s'effaçaient pas de la mémoire. Lorsque les anciens condisciples se rencontraient, après plusieurs années, à Rome, à Jérusalem, ou sur les champs de bataille que se disputaient la France et l'Angleterre, ils se disaient : *Nos fuimus simul in Garlandia*[2].... Faut-il l'avouer? nous ne pouvons aujourd'hui même retrouver sans un certain respect les restes oubliés, et qui disparaissent chaque jour, du vieux quartier de la Montagne, la place où étaient les colléges détruits, et ceux dont nous voyons encore les dernières ruines. Le Petit-Pont, par où les écoles se frayèrent la voie de Notre-Dame à Sainte-Geneviève, la rue Galande, la rue du Fouarre, le clos Bruneau, la rue Saint-Hilaire, voilà les humbles ateliers de l'intelligence et de l'étude, les obscurs laboratoires d'où est sortie la société moderne. »

Les princes de la maison de Valois furent ce qu'on peut appeler, par anticipation, des bibliophiles. Jean, lorsqu'il n'était encore que duc de Normandie, aimait

1. M. Le Clerc lui-même.
2. *Garlandia*, c'est aujourd'hui la rue Galande.

déjà les beaux livres; car un acte du 24 octobre 1349 nous apprend que Thomas de Maubeuge, libraire à Paris, lui avait vendu un *romant de moralité sur la Bible* quatorze florins d'or. Il avait avec lui, à Poitiers, un exemplaire de la *Bible historiaux*, sur lequel on peut encore lire, au Musée britannique : *cest livre fust pris ove* (avec) *le roy de France à la bataille de Peyters*. Prisonnier de l'Angleterre pendant quatre ans, le roi acheta, pour se distraire, des poésies françaises : à Lincoln, un *Roman de Renart*, qui lui coûta 4 sous 4 deniers; à Londres, au moment de rentrer en France, quelques jours après la paix de Bretagne, un *Garin le Loherain*, pour un noble ou 6 sous 8 deniers, et le *Tournoiement de l'Antechrist*, pour 10 sols. Les comptes du roi, tenus à Paris en 1351, font mention de son enlumineur Jehan de Montmartre, et ceux de Londres, en 1359, de Jacques le relieur de livres et de Marguerite la *relieresse*. A ce prince, qui fut moins un roi qu'un gentilhomme frivole et prodigue, l'histoire attribue une belle parole : « Quand la bonne foi serait bannie de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur des rois. » Une complainte du temps sur la bataille de Poitiers rapporte de lui un mot que nos annales n'ont pas recueilli :

> Quand li rois se vit pris, si dit par grant constance :
> « C'est Jehan de Valois, non pas li rois de France. »

Ce mot, soit vrai, soit, comme cela est arrivé plus d'une fois, fait après coup, est d'une grande noblesse. S'il n'est pas du roi, il est du peuple, car dans la même

complainte on lui conseille de se fier non pas aux nobles, mais au populaire, à Jacques Bonhomme :

> S'il est bien conseillé, il n'obliera mie
> Mener Jaque Bonhomme en sa grant compagnie;
> Guere ne s'enfuira pour en perdre la vie.

Les frères de Charles V, le duc de Berri, le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne, furent de grands amateurs des beaux livres et des belles reliures, et nos bibliothèques conservent plusieurs manuscrits provenus de leurs *librairies*. M. Renan, dont le *discours sur les beaux-arts au quatorzième siècle* est un digne et excellent complément de l'œuvre de M. Le Clerc, dit : « Les Valois, au commencement comme à la fin de leur long règne, au quatorzième comme au seizième siècle, se distinguèrent en général par leur goût pour les arts. L'historien de l'art n'est pas toujours amené à porter sur certains personnages les mêmes jugements que l'historien de la politique et des mœurs. Tel tyran des villes d'Italie, souillé de crimes et digne des malédictions de la postérité, occupe dans l'histoire de l'art une place honorable. De même il faut reconnaître que cette dynastie des Valois, à laquelle l'historien politique est en droit d'adresser de si sévères reproches, créa le côté brillant de la civilisation française, et contribua puissamment à fonder la suprématie en fait d'élégance et de goût, qui ne devait plus nous être enlevée. A partir de Philippe de Valois, la cour de France est le centre le plus brillant du monde. Les fêtes, les tournois, les mœurs chevaleresques et polies y attirent le monde entier. Trois ou quatre rois, les

rois de Bohême, de Navarre, de Majorque, d'Écosse, une foule de princes à peu près étrangers à la France y fixèrent leur résidence habituelle. Paris réglait la mode et fixait les regards de l'Europe entière. Philippe de Valois et son fils Jean apparaissent en quelque sorte à l'imagination de leurs contemporains comme des rois de chansons de geste, passant leur vie en guerres et en fêtes, dans un cercle continu d'actions brillantes et de spectacles... Il est bien permis de regretter qu'à tant de qualités séduisantes ils n'aient pas joint un peu de gravité et de raison; car l'art véritable ne va pas sans une solide culture du jugement; de joyeuses folies ne suffisent pas pour produire des œuvres durables et un mouvement d'art vraiment fécond. »

Paris était alors, aux yeux des contemporains, une ville magnifique. Jean de Jandun, dont j'ai déjà parlé, après avoir loué avec un vif sentiment d'admiration l'église de Notre-Dame, ajoutait : « Que dire de cette chapelle qui semble se cacher par modestie derrière les murs de la demeure royale, si remarquable par la solidité et la perfection de sa construction, par le choix des couleurs dont elle brille, par les images qui s'y détachent sur un fond d'or, par la transparence et l'éclat de ses vitraux, par les parements de ses autels, par ses châsses resplendissantes de pierres précieuses? En y entrant, on se croit ravi au ciel et introduit dans une des plus belles chambres du paradis. Le palais pourrait contenir tout un peuple. Là, dans une vaste salle, sont les statues des rois de France, si vraies dans leur expression qu'on les croirait vivantes; là aussi

est cette immense table de marbre où les convives sont tournés vers l'orient, et dont la surface polie est illuminée par les rayons du soleil couchant à travers les vitraux des fenêtres opposées. Quant aux hôtels des rois, des comtes, ducs, chevaliers, barons ou des prélats de l'Église, ils sont si grands, si nombreux, que, réunis à part des autres maisons, ils pourraient former une grande ville. »

Qu'on ajoute à ce tableau du palais la description telle que M. Renan la donne de l'hôtel Saint-Paul, où résidait le roi, du couvent des Célestins, du vieux Louvre, de l'hôtel d'un bourgeois, maître Jacques Duchié, en la rue des Prouvelles, etc., et il ne sera pas douteux que Paris, dans le goût du moyen âge, et même, à vrai dire, dans le goût de tous les temps, était une ville belle et ornée. A ce propos, je ne puis m'empêcher de remarquer avec regret combien Paris brillerait entre toutes les capitales, si à côté des splendeurs du temps voisin de nous il pouvait montrer un plus grand nombre d'échantillons des splendeurs du temps passé, si ses magistrats avaient de siècle en siècle mis à part et conservé quelque beau couvent, quelque bel hôtel, quelque belle maison, et si de la sorte on pouvait remonter haut dans l'histoire de cette cité qui, des villes grandies après la chute de l'empire romain, est la plus vieille et la plus noble, car elle a vaillamment combattu contre Jules César.

A ce point, M. Renan se demande pourquoi la France ne fit pas la renaissance. « Au onzième et au douzième siècle, dit-il, la France surpasse de beaucoup l'Italie dans toutes les directions de l'art. L'Italie, à

cette époque, n'avait rien à comparer à nos basiliques romanes, aux peintures de Saint-Savin, au portail de Saint-Gilles, près d'Arles. Au treizième siècle, la France égale encore sa rivale; sans doute elle n'eut pas de Giotto, mais elle eut des architectes supérieurs à ceux de toute l'Europe. Au quatorzième, la France est définitivement dépassée. » Pourquoi? Il vaut la peine de chercher une réponse à cette question. M. Renan, écartant les désordres politiques qui ne furent pas moindres en Italie qu'en France, indique le grand développement des institutions républicaines en Italie et la multiplicité des petites cours italiennes, le caractère de la bourgeoisie française plus rangé que celui de la bourgeoisie italienne, le catholicisme français plus triste et plus austère que celui de l'Italie, plus d'élégance dans le type et dans les manières en Italie qu'en France. Il conclut que la fortune de l'art italien tient à des causes profondes et à la supériorité même du génie de l'Italie, et il ajoute qu'on ne doit pas oublier que cette Italie qui produisait la renaissance des arts présidait en même temps à la renaissance des lettres et de la pensée philosophique, à ce grand éveil, en un mot, qui, trop tôt contrarié chez nous, replaçait l'humanité dans la voie des grandes choses, dont l'ignorance et l'abaissement des esprits l'avaient écartée.

Sans nier l'influence des circonstances alléguées, je pense qu'elles sont secondaires, et qu'il faut s'élever plus haut pour ne rien introduire dans cette grande question qui implique contradiction. En effet, si ce sont là les circonstances qui ont développé l'art et les

lettres en Italie, quelles sont donc celles qui plus de deux siècles auparavant ont développé l'art et les lettres en France? Et si l'*ignorance et l'abaissement des esprits avaient écarté l'humanité de la voie des grandes choses* dans laquelle l'Italie l'a replacée, à quoi bon parler du grand éclat qu'eurent l'art et les lettres en France pendant les onzième, douzième et treizième siècles? L'histoire ne permet pas de dire qu'on y soit rentré par l'Italie au quatorzième siècle; on y était rentré bien auparavant par la France dès le onzième siècle.

Il faut noter ici, en préliminaire, que toute discussion sur la marche et le développement de l'art est très-ardue, parce que l'art ne porte pas, comme la science, la marque évidente d'un accroissement successif. La contradiction avec l'histoire que j'ai signalée plus haut à l'égard de la France reparaît sous une autre forme à l'égard de l'art du moyen âge en général. M. Renan dit que l'art du moyen âge tomba par des défauts essentiels, n'ayant pas su s'élever à la perfection de la forme, que la renaissance n'est pas coupable de l'avoir étouffé, qu'il était mort avant qu'elle commençât à poindre, et mort faute d'un principe suffisant pour l'amener à un entier succès. Soit; mais à quoi attribuerons-nous la mort de l'art antique, de l'art grec, mort qui ne fut pas moins complète que celle de l'art du moyen âge? Dès le quatrième siècle de l'ère vulgaire, avant la chute de l'empire romain, les beaux-arts, les belles-lettres étaient dans une pleine décadence et ne produisaient plus rien qui eût vie, souffle, imagination. La beauté antique succomba

comme fit plus tard la beauté féodale, et cependant personne ne nie, sauf peut-être de fanatiques admirateurs du moyen âge, qu'elle n'eût un principe suffisant pour la porter à un entier succès, et qu'elle ne dût s'élever à la perfection de la forme.

L'art antique, pas plus que l'art du moyen âge, ne survécut au sentiment religieux et poétique qui les avait créés; mais, dira-t-on, il y a eu renaissance pour l'un, et l'autre est demeuré enseveli. Cela même n'est pas tout à fait exact, car l'on sait comment l'art du moyen âge a de nos jours fait preuve de vie et reparu dans les lettres, dans l'architecture, dans la sculpture, dans la peinture. A vrai dire, il n'y a eu ni pour l'un ni pour l'autre de renaissance, et c'est autre chose qui, depuis qu'on se remit en communication avec l'antiquité grecque au seizième siècle, est revenu à la lumière. Ce qui est revenu, c'est la faculté d'apprécier et de sentir les formes que la beauté a revêtues dans les âges féconds, et de se composer ainsi un idéal de plus en plus étendu, rayonnant et magnifique. Au seizième siècle, on ne fut capable de saisir l'art antique que dans sa forme littéraire; le reste demeura muet. Au dix-septième, l'art grec est encore ignoré, on ne le connaît et l'apprécie que sous la forme latine, qui est inférieure. Parlez, si vous l'osez, aux gens du dix-septième et du dix-huitième de l'art gothique. C'est seulement de nos jours que l'art du moyen âge est senti et reconnu.

Il y a illusion à penser que l'art antique pouvait se transmettre directement aux époques subséquentes. Cela est impossible, puisque le flambeau s'en éteignit

entre les mains de l'antiquité elle-même. Il fallut le rallumer, et ce fut la charge du moyen âge. Là, dans le laps de quelques siècles, depuis le onzième jusqu'au quinzième, on peut voir comment l'esprit des temps, à la fois poussé par son originalité propre et soutenu par les restes d'une tradition qu'il ne perdit jamais et respecta toujours, créa un nouvel idéal qui satisfit aux sentiments et aux aspirations du monde d'alors, car il n'y a point d'art ni d'idéal en dehors de ces conditions. Aujourd'hui on peut dire, on doit dire, en le prenant dans son ensemble, qu'il a bien rempli son rôle intermédiaire entre ce brillant paganisme, qui s'était laissé mourir d'épuisement et de vieillesse, et la puissante civilisation moderne, qui embrasse d'un coup d'œil sympathique et intelligent tous les temps et tous les lieux.

Ainsi échut à l'art un moyen âge, comme il en échut un aux institutions religieuses, politiques, sociales ; et ici au mot d'art je donne un sens étendu, y comprenant aussi bien les belles-lettres que les beaux-arts, c'est-à-dire embrassant sous ce terme l'expression de la beauté intellectuelle, soit poétique, soit plastique, soit musicale. La seule hypothèse à laquelle je puisse songer, non pas pour refaire l'histoire, ce qui serait puéril, mais pour s'habituer à considérer un sujet historique sous toutes ses faces, la seule hypothèse, dis-je, serait d'imaginer que les barbares ne sont pas venus, que la barbarie ne s'est pas mêlée à la civilisation, que l'empire romain, se dissolvant de lui-même, s'est reconstitué en des nationalités dont les limites étaient toutes marquées d'avance, et que

l'art, inspiré par un nouvel état social, a cherché son idéal en demeurant plus près des enseignements de l'antiquité. Même dans cette hypothèse, on reconnaît que les linéaments essentiels du moyen âge sont conservés, car il faut toujours qu'il reproduise l'esprit nouveau que le christianisme représente en face du paganisme.

Je l'ai dit plus haut, ce qui rend difficiles les discussions historiques sur l'art, c'est qu'on n'y remarque pas les phases ascensionnelles, si visibles dans le développement de la science. Aussi faut-il donner, pour le progrès dans l'art, une définition différente de celle qu'on donne pour la science, et dire qu'il se développe quand d'âge en âge il devient autre, en restant conforme à la beauté.

V. — *De la papauté et de l'ordre religieux.*

Si l'ordre laïque sort de la subordination, l'influence de l'ordre religieux n'en demeure pas moins très-grande. Trois aperçus historiques, sans lesquels M. Le Clerc n'aurait pu maîtriser sa matière, dominent dans son ouvrage : le caractère laïque du quatorzième siècle, le grand éclat littéraire de la France dans les hauts temps, et l'action des conditions sociales et des pouvoirs politiques et ecclésiastiques. De la sorte, on a une vue réelle et grande de ce siècle tel qu'il fut en France, et même tel qu'il fut en Occident, si l'on ajoute que la France fut le principal théâtre de la lutte entre

les deux pouvoirs, et que l'Italie prit la position éminente dans les lettres et dans les arts.

Avec le quatorzième siècle s'ouvre l'ère papale que l'Italie a nommée dès lors la captivité de Babylone, et qu'elle n'a jamais cessé de reprocher à la mémoire des papes d'Avignon. Ils appartiennent tous par leur naissance à des provinces du midi, ou déjà françaises, ou qui allaient bientôt le devenir. Ce fut Philippe le Bel qui transporta la papauté dans la ville d'Avignon en provoquant l'avénement du Gascon Bertrand de Got, évêque de Comminges, puis archevêque de Bordeaux, et devenu célèbre sous le nom de Clément V. On ne peut ajouter foi à l'anecdote racontée par le chroniqueur Jean Villani, que le roi et le futur pape se virent dans une abbaye au fond d'un bois près de Saint-Jean-d'Angély, et firent entre eux un trafic des choses saintes en un contrat en six articles, avec serment sur l'hostie; mais la remarque de M. Le Clerc est juste : on rencontre à tout moment, dans l'histoire, de ces anecdotes suspectes ou fausses, qui ont un fond de vérité. Ici la rumeur populaire mettait en action ce qui était dans la pensée de tous, c'est-à-dire la condescendance des papes, durant trois quarts de siècle, pour la politique des rois de France. Ajoutons avec M. Le Clerc : « Cette longue confiscation de la papauté au profit d'une nation que ses rois surent mettre et maintenir en possession de la tiare, et qu'une suprématie, respectée de tout le monde catholique, aida puissamment à résister aux plus cruelles épreuves, ne fut point perdue pour l'émulation des esprits, pour l'avancement des connaissances humaines. L'en-

seignement des universités, la jurisprudence canonique et civile, l'étude de la géographie et des langues favorisée par les missions lointaines, surtout par les missions asiatiques, doivent beaucoup à ces papes gascons et limousins qui se succèdent dans leur nouvelle Rome, dans leur ville pontificale d'Avignon. »

Un des hommes les plus illustres du quatorzième siècle, Pétrarque, résida beaucoup à la cour d'Avignon. Des préventions contre lui, ou parce qu'il était poëte, ou parce qu'il avait été l'ami de Cecco d'Ascoli, poëte aussi, mais brûlé comme magicien en 1337, avaient été suggérées à Innocent VI; toutefois Innocent ne fut pas un ennemi des lettres, et ces préventions s'évanouirent de son esprit. Lorsque Pétrarque est informé à Milan par son ami le cardinal Talleyrand que le pape, qui venait de donner au poëte deux bénéfices et lui en promettait d'autres, veut qu'il soit secrétaire apostolique : « Est-ce possible? dit-il dans sa réponse. Lui qui me croyait sorcier, sorcier parce que je lisais Virgile! Combien de fois ne l'a-t-il pas soutenu opiniâtrément contre vous et mes amis! Combien de fois aussi n'en avons-nous pas ri ensemble, même en présence du pape, alors cardinal, dans le temps où il y croyait plus que jamais! La chose devint sérieuse quand il fut pape. Aussi, malgré vous, je partis sans prendre congé de lui, craignant que ma sorcellerie ne lui fît tort, ou à moi sa crédulité. »

L'Italie disputait sans cesse à la France la papauté d'Avignon. Urbain V, bien que Français (il avait professé le droit à Montpellier, à Toulouse, à Paris), songeait à rentrer à Rome. La cour de France le fit deux

fois haranguer. Le début d'une de ces harangues, où l'auteur suppose un dialogue entre le père et le fils, c'est-à-dire entre le pape et le roi de France, mérite d'être rappelé : « Le fils : *Domine, quo vadis?* — Le père : *Romam.* — Le fils : *Iterum crucifigi.* » On ne peut s'empêcher de comparer le temps présent à cette époque passée : aujourd'hui l'Italie dispute Rome au pape, et elle ne réclamerait pas la papauté, si la papauté résidait encore dans Avignon. Il faut ajouter que, l'hérésie ayant grandement entamé le domaine du christianisme, la papauté a perdu le caractère d'universalité qu'elle possédait au moyen âge, et qu'elle n'est plus que le pouvoir spirituel des catholiques.

Nous avons les testaments de plusieurs des cardinaux de la cour d'Avignon. Ces princes de l'Église étaient fort riches; parmi leurs actes de munificence, on remarque les encouragements que la plupart d'entre eux donnent, dans ces pièces, à l'étude et à l'instruction. Un grand nombre de colléges à Paris et dans les provinces sont fondés par eux. Ces testaments nous intéressent aussi par les catalogues qu'on y trouve souvent des livres légués par les testateurs et qui nous font connaître, avec leur goût pour les lettres, le genre d'études qu'ils avaient préféré. Un ami de Pétrarque, le cardinal Philippe de Cabassole, dans son testament du 27 août 1372, dote la ville épiscopale de Cavaillon d'une vraie bibliothèque publique, établie près du chapitre. Un des types remarquables de ces grandes existences qui conciliaient la dignité d'un prince de l'Église avec l'amour et la protection des lettres, avec le luxe et les plaisirs de l'opulence, avec les intrigues

et le tumulte des affaires, est Talleyrand de Périgord, qui, après de sérieuses études, surtout en jurisprudence, et la mort de sa femme, fille du comte de Vendôme, fut successivement abbé de Chancelade, évêque d'Auxerre, cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, qui, dans ses plus grands honneurs, réserva toujours quelques heures aux libres distractions de l'esprit, et qui, touché du gracieux génie de Pétrarque, l'aurait fait nommer par le pape, si le poëte avait voulu, secrétaire de ses brefs apostoliques; aussi le poëte reconnaissant disait-il de son patron qu'il y avait plus de gloire à faire des papes qu'à l'être soi-même. Voilà pour les lettres. Pour le reste, nous savons la part que ce cardinal prit dans les négociations avant et après le désastre de Poitiers, le soupçon qui pesa sur lui d'avoir été complice, avec son neveu Charles de Duras, du meurtre d'André, roi de Naples, imputé à la reine Jeanne, enfin cette réponse légère, mais non sans vraisemblance, à ceux qui lui reprochaient de combattre dans le conclave l'élection de Jean Birel, l'austère prieur des chartreux : « Avec un tel pape, il nous faudrait, le jour même, envoyer nos beaux palefrois à la charrue. »

Durant ce siècle, les évêques furent tous occupés par d'opiniâtres querelles contre les ordres mendiants, qui voulaient s'emparer de la confession, de la prédication, des funérailles et des principaux droits du clergé séculier, et peu s'en fallut qu'ils ne fussent vaincus. Des témoignages certains de la splendeur toute féodale que plusieurs prélats avaient fait succéder à la simplicité des premiers siècles nous ont été

conservés par leurs testaments; ils y rivalisent de somptuosité et de raffinement avec les seigneurs temporels, avec les princes, avec les rois, et plusieurs, comme les cardinaux, songent à honorer leur mémoire en fondant des colléges et en les choisissant souvent pour héritiers de leurs belles collections de livres.

A la suite des évêques, dans la hiérarchie séculière, viennent les archidiacres, les doyens, les prévôts, les chanoines des églises, en un mot tous ces prêtres, tous ces membres du clergé qui dépendent de l'ordinaire. De grands services furent rendus aux lettres par ces corps permanents, qui aimèrent presque toujours les livres, ne dédaignèrent pas d'en admettre de profanes auprès de leurs rituels, et qui excellèrent de bonne heure dans l'art d'acquérir et de conserver. Les plus anciens manuscrits nous viennent des bibliothèques capitulaires, où ils étaient, pour ainsi dire, consacrés à l'égal du trésor des églises. Les premières écoles publiques furent aussi les écoles instituées près des chapitres. A Paris, on voit celles du parvis de Notre-Dame s'étendre insensiblement jusque sur le Petit-Pont, et de là gagner de proche en proche la montagne où s'est formé le quartier latin. Du même chapitre relevèrent les petites écoles de la ville et des faubourgs, et il donna jusqu'à la fin un chancelier à l'université. C'est un de ses chanoines, l'abbé Legendre, qui, par un legs accepté en 1746, a fondé le concours général entre les colléges de Paris.

Le concile général ouvert à Vienne le 16 octobre 1311 rendit un décret sur l'enseignement des langues orientales. Il avait été décidé que dans toute ville où

résiderait la cour pontificale et dans les universités de Paris, d'Oxford, de Bologne et de Salamanque, il y aurait des chaires pour l'hébreu, l'arabe et le chaldéen, avec deux maîtres pour chaque langue; mais cette mesure, fort sage pour la religion et fort utile pour les lettres, ne fut point exécutée. Renouvelée presque aussi vainement par le concile de Bâle en 1434, il fallut venir jusqu'à la renaissance pour la mettre en pleine vigueur et pour fonder dans l'Occident l'étude des langues orientales, qui est devenue si importante de notre temps. C'est ce concile de Vienne qui ordonna que toutes les bulles préjudiciables à l'honneur, aux droits et aux libertés du royaume de France, dans le débat entre Philippe le Bel et Boniface VIII, fussent non-seulement révoquées, mais effacées du registre pontifical. Jusqu'à présent cette radiation sur le registre avait pu paraître douteuse; mais Tosti, le dernier historien de Boniface VIII, a eu la douleur de retrouver, de transcrire et de publier, d'après les archives secrètes de Rome, l'attestation du notaire apostolique chargé d'effacer les bulles par un évêque et un cardinal qui disent en avoir reçu l'ordre du saint-père lui-même, Clément V. L'historien ajoute : « On pleure sur la faiblesse du pape plus que sur la méchanceté du prince. »

Un sage écrivain qui connaissait bien l'histoire ecclésiastique, Fleury, a dit, en parlant des ordres religieux au quatorzième siècle : « Cette sainte institution était alors en sa plus grande décadence. » Le jugement de M. Le Clerc, qui n'est pas autre, ne devra donc pas sembler sévère. Ce n'était plus le temps où les chartreux de Paris, sachant que le comte de Nevers,

celui qui mourut en 1175, voulait leur donner des vases d'argent, lui faisaient entendre qu'ils aimeraient mieux du parchemin pour leurs copistes, et où Guibert de Nogent disait d'eux : « Ils sont pauvres, mais ils ont de riches bibliothèques. » En revanche, c'était le temps où, faisant aux chanoines de Saint-Victor de Paris le reproche de n'être pas des observateurs bien rigoureux de la règle, on prétendait dans un apologue latin que le loup, devenu moine, les jours où il désespérait de pouvoir s'accoutumer au maigre, se faisait chanoine.

Ainsi les ordres religieux sont tombés au-dessous de leur ancienne fortune, et quelques-uns sont tout à fait dégénérés. Cependant il ne faut point les quitter sans jeter un coup d'œil sur les deux ordres nouveaux, les dominicains et les franciscains, qui, créés dans le siècle précédent, jouent un grand rôle dans le quatorzième siècle ; car les uns sont des inquisiteurs et se chargent avec une rigueur inflexible de contenir dans les étroites limites de la foi les esprits qui s'en écartent ; les autres sont des agitateurs qui rêvent une société nouvelle et qui inquiètent les papes et les rois. Nous ne pouvons résister au désir de mettre sous les yeux du lecteur la belle page où M. Le Clerc dépeint les uns et les autres : « Leurs moyens d'agir (des dominicains et des franciscains) sur les esprits ont, dit-il, été différents. Les disciples de saint Dominique ont aspiré à la suprématie par le savoir, l'éloquence, la richesse, et malheureusement aussi par les supplices ; les fils de saint François par l'étalage de la pauvreté et de l'humilité, par la hardiesse des doctrines et des

exemples populaires. Nous remarquerons chez les uns plus d'habileté, d'aptitude au gouvernement, de cette gravité qui convient à la domination; chez les autres, plus de goût pour les innovations profondes et hasardeuses, de cet élan désordonné qui entraîne les multitudes. Les frères prêcheurs avaient, pour réussir en France, les avantages de l'esprit et du savoir, la suite et la persévérance dans les plans; les frères mineurs, pour plaire à l'Italie et à l'Espagne, de longues files de leurs bandes enthousiastes, les flagellations de leurs pénitents, les saillies d'une imagination ardente, la prodigalité des miracles. Dans leurs œuvres littéraires, les uns, avec de la régularité, de la méthode, le respect scrupuleux des dogmes, multiplient beaucoup trop les menaces judiciaires, les anathèmes, les sentences de mort; les autres, non moins téméraires comme écrivains que comme théologiens, abondent en rêveries, en fantaisies, en visions. Ils ont, des deux côtés, en abusant de l'Évangile, affaibli plutôt que fortifié la papauté, pour laquelle il y avait trop de péril à blesser, avec les uns, le cœur humain, qui se soulève tôt ou tard contre la cruauté, avec les autres, le bon sens, tôt ou tard rebelle aux expériences qui ébranlent les fondements de la société. »

On a brûlé en ce siècle plus de franciscains que de templiers. Une anarchie à demi politique, à demi théologique, avait pénétré dans les rangs des disciples de saint François. La seconde moitié du treizième siècle et le quatorzième siècle furent agités par une doctrine désignée ordinairement sous le nom d'*Évangile éternel* et qui était certainement sortie de leur imagina-

tion entreprenante. A-t-il jamais existé un livre sous ce titre? Jusqu'à quel point leur général Jean de Parme ou quelqu'un de ses moines a-t-il dû être soupçonné d'avoir sinon fabriqué, du moins répandu et accrédité le texte de la nouvelle promesse? Ces questions sont loin d'être encore résolues. Quoi qu'il en soit, nous avons la condamnation qui fut portée contre une Introduction à l'évangile définitif, *liber introductorius*, espèce de préface composée d'un choix de textes que le nom de l'abbé Joachim, ce prophète d'un nouvel âge, paraissait avoir consacrés. Entre les propositions condamnées, la première est celle-ci : « Vers l'an 1200 de l'incarnation du Seigneur, l'esprit de vie étant sorti des deux Testaments, naquit l'*Evangile éternel.* » Dans ce livre était dit sans cesse avec des similitudes variées que l'*Evangile éternel* surpassait et achevait les deux révélations antérieures : « L'Ancien Testament n'était encore que la clarté des étoiles, ou le vestibule du temple, ou le brou de la noix, le nouveau, la clarté de la lune, le sanctuaire, la coquille, tandis que l'*Evangile éternel* nous apporte la clarté du soleil, le saint des saints, la noix elle-même. » Ce nouvel Évangile, ce troisième Testament devait amener parmi les hommes la félicité universelle par la pauvreté des spirituels et des parfaits et par la communauté des biens. L'avénement en avait été fixé à l'an 1260, et, comme rien n'arriva cette année-là de ce qui avait été prédit, d'autres prophètes y substituèrent l'an 1325 ou 1335, puis 1360 et 1376. Le tiers ordre de saint François, les *fraticelles*, les mendiants, les flagellants s'agitèrent sous l'aiguillon de ces promesses et troublèrent pro-

fondément la société. Les papes sévirent, et plus d'une fois alors il fut question de supprimer les franciscains, comme plus tard furent supprimés les jésuites. Quelques-unes des propositions condamnées du *liber introductorius* montrent quelles idées d'insubordination et d'ambition fermentaient parmi ces moines. « L'Église romaine, disaient-ils, ne possède que le sens littéral du Nouveau Testament, et n'en a pas l'intelligence spirituelle; aussi les spirituels (c'est-à-dire les religieux) ne sont pas tenus d'obéir à l'Église de Rome, ni d'acquiescer à son jugement dans les choses qui sont de Dieu... Ce qu'on appelle le Nouveau Testament est pour nous l'Ancien, et doit être rejeté... Le Christ et ses saints apôtres n'ont pas été parfaits dans la vie contemplative. L'ordre des clercs, fait pour la vie active, ne suffit plus à l'édification, au salut, au gouvernement de l'Église; l'ordre des moines ou des contemplatifs peut seul l'édifier, la sauver, la gouverner. » A Marseille, en 1318, furent brûlés quatre franciscains qu'on appela les quatre martyrs, jugés coupables d'avoir propagé la doctrine sur la pauvreté absolue des spirituels et des parfaits. Vingt et un prévenus, qui étaient dans les prisons, réussirent, après ce supplice, à s'échapper en faisant au pape Jean XXII et à la papauté de terribles adieux : « Nous fuyons, non pas l'ordre, mais ses murailles; non pas l'habit, mais des haillons; non pas la foi, mais le masque de la foi; non pas l'Église, mais une synagogue aveugle; non pas le berger, mais le loup qui dévore le troupeau. Comme, après la mort de l'Antechrist, ses partisans seront exterminés, ainsi, après la mort de ce pape,

seront exterminés par nous et nos amis tous nos persécuteurs, et à jamais révoquées toutes les sentences iniques prononcées contre nous, ou plutôt contre le Christ, contre la vie, contre la perfection, contre le saint Évangile. »

Aux dominicains était confiée la répression ; elle fut terrible. Plus le gouvernement des âmes devenait difficile, plus, par la funeste tendance des doctrines absolues, on se persuadait que les supplices étaient le seul remède à employer contre le plus grand des crimes, un crime absolu, l'erreur dans la foi. L'inquisition, ce droit de régner par la terreur qu'ils obtinrent dès leur origine contre les Albigeois et qu'ils ne partagèrent qu'un instant avec les franciscains, leur donna le privilége de faire la guerre et une guerre d'extermination à toute liberté de parler et d'écrire. Le quatorzième siècle fut celui de leur plus grand pouvoir, surtout en France. Ils ont remarqué les premiers que tous leurs généraux, à l'exception d'un seul, ont été, pendant la papauté d'Avignon, originaires de nos provinces. Le saint-siége trouva dans leur ordre ses plus fidèles serviteurs : surveillants et vengeurs du dogme, ils défendirent la cause pontificale comme prédicateurs, comme maîtres de théologie, comme écrivains.

Ceux qui pensent que l'inquisition fut étrangère à la France commettent une grave erreur historique. Il est certain que ce terrible tribunal finit par quitter notre sol, et que nos derniers siècles n'eurent point à souffrir de cette oppression qui écrasa pour un temps le noble et puissant génie de l'Espagne ; mais au treizième et au quatorzième siècle l'inquisition était

établie en France du nord au midi. On la trouve à Toulouse, à Carcassonne, à Marseille, à Narbonne, à Bar-le-Duc, à Metz, à Douai, à Saint-Quentin, à Paris. Les fonctions inquisitoriales s'y exerçaient dans leur pleine rigueur, et Paris, en 1304, vit livrer aux flammes cent quatorze vaudois.

Ces brûleurs d'hommes étaient aussi des brûleurs de livres. Avant l'imprimerie, de telles exécutions ont anéanti beaucoup de documents. Il paraît que tous les livres des cathares ont été détruits; ceux qui restent des vaudois sont en bien petit nombre. On doit regretter aussi, pour l'histoire de l'esprit humain, cette bibliothèque d'ouvrages de toutes les sectes, amassés pendant quarante ans par le marquis de Monferrand en Auvergne, et qu'il ordonna de jeter au feu, vers 1215, sur le conseil des dominicains, à peine établis dans le pays. Leur inquisition fit brûler à Toulouse, en 1315, de nombreux exemplaires du Talmud, condamné par des experts qui, dit la sentence, savaient l'hébreu. On en brûle une fois deux charretées, y compris sans doute d'autres ouvrages rabbiniques. Rien n'est plus commun que de brûler le Talmud, et quelquefois des Juifs avec le Talmud. M. Le Clerc pense que durant ces persécutions beaucoup d'autres livres ont dû disparaître : les traductions de l'Écriture sainte, longtemps encouragées et ordonnées par les conciles, puis sévèrement prohibées; les hardiesses des poëtes du Nord et du Midi contre la toute-puissance ecclésiastique; un grand nombre de poëmes de l'ère carlovingienne, trop peu respectueux pour le clergé, et qui, dans le midi surtout, n'ont guère laissé

de traces que leur titre. Que sont devenus tous ces poëmes de chevalerie continuellement cités par les troubadours? Il s'en retrouve beaucoup plus dans la langue d'oïl que dans la langue d'oc, bien que la plupart eussent été rédigés dans l'une et l'autre; mais souvent les deux rédactions ont péri.

Il importe de citer les réflexions que la législation inquisitoriale a inspirées à M. Le Clerc, car elles serviront à apprécier dans son intimité l'état du quatorzième siècle : « Quand on lit aujourd'hui ce code et les sentences qu'il a dictées, on ne peut s'empêcher de croire que de tels juges, quand même ils n'eussent point fait la guerre aux travaux de l'esprit, devaient nuire à l'intelligence, et que ce n'était pas sans danger pour la conscience publique, et par suite pour les œuvres littéraires, qu'un tribunal ne cessait de rendre des arrêts où les simples notions de la justice humaine étaient contredites par une prétendue justice divine, où les gens étaient condamnés pour avoir payé leurs dettes à des créanciers suspects d'hérésie, une sœur pour avoir donné à manger à son frère qui mourait de faim, une jeune fille de quinze ans pour n'avoir pas dénoncé son père et sa mère. Il y avait là de quoi pervertir le bon sens d'une nation. »

En présence de l'anarchie franciscaine et de la cruauté dominicaine, il est clair qu'on est arrivé à l'épuisement du régime du moyen âge. Si on abandonne les doctrines à elles-mêmes, elles se précipitent dans des aberrations sans fin et pleines de péril; si on les contient, on tombe dans des rigueurs

qui révoltent la conscience humaine. Le dilemme est posé, et par elle-même la doctrine qui a fait la force et la grandeur du régime catholico-féodal n'a pas d'issue. Ce fait, on le comprend, est d'une très-grave signification ; aussi n'est-il pas indifférent, surtout en histoire, de donner, après la preuve, la contre-épreuve. Les musulmans, traduisant les livres syriaques, qui avaient traduit les livres grecs, se jetèrent avec ardeur dans les sciences, et eurent un moment si brillant qu'il put paraître douteux si ce serait aux gens de l'Orient ou à ceux de l'Occident qu'il appartiendrait d'être les instituteurs de l'âge intermédiaire et de créer les éléments de la civilisation moderne ; mais la religion s'inquiéta des libertés de l'esprit philosophique et scientifique. Usant de la compression avec une sévérité toute dominicaine, elle triompha, éteignit la libre pensée, ne laissa aux esprits d'autre aliment que les subtilités métaphysiques du dogme, et finalement livra les populations musulmanes à cette misère intellectuelle, mère de toutes les autres misères, et dont ces populations ont, même avec le secours de l'Europe, tant de peine à se tirer.

Dans l'Occident chrétien, au sein de la religion la plus haute qui eût encore paru dans le monde, la morale théologique avait abouti à un code qui substituait des devoirs fictifs aux devoir réels, et qui ne soutenait ces fictions que par d'inexorables cruautés. Placée par sa nature même au-dessus de la morale humaine, il n'y avait ni correction ni amendement qui pussent lui venir de ses propres principes.

Il fallait donc de nouveaux principes, et, pour qu'ils

prissent autorité, il fallait que l'ancien ordre de choses s'ébranlât et entrât en décadence : de là le brisement du régime catholico-féodal et l'œuvre du quatorzième siècle. C'est là que l'Occident latin montra qu'il avait conservé une puissante vitalité, et vraiment reçu des mains de Rome la gestion des destinées humaines. A ce moment critique, le moyen âge eut la force de rompre la tutelle, jadis salutaire, présentement funeste, sous laquelle il avait vécu, et cela sans anarchie décisive et sans faute capitale, car c'est alors que son esprit prend une nouvelle activité, de l'agrandissement et des lumières. Ces redoutables perturbations qui l'agitent n'ont pourtant pas le pouvoir de le jeter hors de l'orbite de la civilisation. Et, pour revenir au point plus étroit d'où je suis parti, on commence, dans le désarroi de la morale théologique, à jeter les fondements d'une morale humaine sur lesquels s'élève de nos jours l'édifice entier de l'État sortant des liens ecclésiastiques et devenant de plus en plus laïque.

VI. — *Conclusion.*

Le *discours* de M. Le Clerc et celui de M. Renan sur l'état des lettres et des arts en France pendant le quatorzième siècle font le vingt-quatrième volume d'une collection qui contient l'histoire des livres et des écrivains depuis l'origine des choses françaises. Leur ouvrage est une suite, et ils n'ont eu aucun besoin de revenir sur le passé pour mettre le lecteur

sur le terrain et au point de vue. Il en a été autrement pour l'auteur de cette étude. Il a fallu, pour indiquer le caractère historique du quatorzième siècle, indiquer celui du moyen âge, et, pour apprécier les lettres en ce siècle, les apprécier dans les siècles antérieurs, chose d'autant plus nécessaire que plus d'un lecteur est habitué à croire que dans le haut moyen âge il n'y a eu aucunes lettres françaises, et que le travail de l'esprit français et son renom ont une date récente.

Ceux qui ne se fieraient pas assez à la théorie de l'histoire pour en conclure déductivement l'office du moyen âge peuvent le déterminer par une induction directe dont voici les éléments. Il est certain que, vers le neuvième siècle de notre ère, il reçoit des Romains, à travers les barbares, la civilisation antique, et qu'au seizième il nous rend les germes actifs de la civilisation moderne. Cette vue de ce qu'il reçoit et de ce qu'il rend suffirait pour résoudre le problème; mais allons plus loin. L'opinion commune inculquée par le zèle des érudits du seizième, par l'ignorance du dix-septième, par l'hostilité systématique du dix-huitième, est que tout cet intervalle d'environ sept cents ans est une ère de barbarie, de superstition et de ténèbres. Or, dans cette opinion, on est déçu par une illusion qui fausse les faits : c'est d'opposer le moyen âge à l'époque brillante de la Grèce et de Rome. Les choses ne se sont pas ainsi passées : bien longtemps avant le moyen âge, la civilisation païenne languissait, s'affaissait, se mourait; les lettres, les arts, la langue, les sciences même, qui

résistent plus longtemps, étaient en proie à une maladie chronique qui semblait incurable. L'intrusion des barbares dans le monde romain rendit plus grave, plus profonde, cette décadence naturelle, qui aurait été fatale, s'il ne fallait ajouter qu'en même temps il se faisait une nouvelle religion et se préparait un nouvel avenir. En outre la monarchie universelle de Rome, qui se serait inévitablement défaite d'elle-même, avait été violemment défaite par les barbares. C'est dans cette situation que le moyen âge prit l'héritage de l'antiquité et les destinées du monde, et qu'il dut, s'il était à la hauteur de sa mission, arrêter le mouvement de décadence, puis le remplacer par un mouvement inverse qui donnât la vie à la langue, aux lettres, aux arts, aux sciences, et en même temps créer un système politique qui remplaçât la monarchie romaine. Tout cela fut fait, la chose est incontestable; mais, pour savoir si cela fut bien fait, il faut le soumettre à deux conditions capitales : la première, c'est que cette civilisation intermédiaire ainsi créée ne s'immobilisât point et fût de nature à briser les entraves, si les entraves survenaient; la seconde, que cette même civilisation intermédiaire pût, à un moment convenable, renouer les liens d'origine avec l'antiquité païenne et les beaux temps de la Grèce et de Rome. Le quatorzième siècle a donné satisfaction à la première, le seizième siècle à la seconde, et ainsi se trouvent justifiées devant l'histoire les voies du moyen âge.

Dans cette ascension, à partir du dernier point de décadence où était tombée la société romano-barbare,

la France eut les devants et produisit les premières nouveautés de l'esprit catholico-féodal. Ce qui prouve que le mot est juste et qu'elle ne fut qu'une devancière, c'est le succès qu'elle obtint : tout l'Occident fut sous le charme de ces créations chevaleresques et chrétiennes, l'Occident qui, lors même qu'il eût mieux senti qu'il ne faisait la divine poésie de Virgile, avait besoin de types qui fussent siens et pour qui Roland, Renaud, Charlemagne, les paladins et les barons étaient des figures plus neuves, plus familières, plus vivantes que Turnus et Énée. En ce moment, l'Italie, l'Espagne, la France, la Germanie christianisée, l'Angleterre conquise par les Normands, formaient un groupe régi spirituellement par un chef siégeant à Rome, temporellement par des suzerains et des vassaux, et assez homogène pour représenter, à l'égard de la civilisation et du reste du monde, ce que l'agglomération romaine avait longtemps représenté. C'est ce groupe tout entier qui donna son applaudissement aux chants venus de France. Plusieurs de ces poésies ont péri ; ce qui en reste, après un long oubli, reparaît aujourd'hui à la lumière du jour. On peut les juger. Il se voit bien qu'il y manque un génie individuel qui y mît par le style une empreinte immortelle ; mais il n'y manque pas un génie collectif qui sut satisfaire à l'idéal du temps et créer une variété de héros, d'héroïnes et de situations tout aussi vivantes dans nos imaginations que les plus belles de l'antiquité. Il faut reconnaître qu'il y eut dans le haut moyen âge un grand éclat des lettres françaises, au quatorzième siècle une décadence. Cet

éclat et cette décadence sont deux faits essentiels de notre histoire.

Si, au moment de la chute de l'empire romain, la question était comment se ferait la transition de l'ordre politique ancien à un ordre nouveau, la question connexe était comment se ferait la transmission intellectuelle. Elle se fit en effet, et il n'y eut jamais rupture entre le régime qui commençait et la latinité qui finissait. Ainsi s'explique la fortune du moyen âge, qui devint une sorte de république, à parties multiples, parties dont l'indépendance extérieure était contenue par une dépendance profonde et réelle. On peut présenter sous quatre chefs ce qui fut l'aliment des esprits dans l'antiquité : les lettres, la philosophie, les sciences, l'art. Rien de tout cela ne fut abandonné. Le moyen âge, dès qu'il put se reconnaître, recueillit avec vénération et ardeur tout ce qui le mettait en communication avec ses ancêtres en civilisation; même il étendit sa curiosité jusque sur l'Arabie, alors florissante, et, grâce à elle, il préluda, par une renaissance anticipée, à la science grecque. Les résultats répondirent au labeur; et, quand nous faisons son compte, sans parler du pouvoir spirituel qu'il fonde, sans parler de la féodalité et de la préparation au régime représentatif, sans parler de la révolution intellectuelle et politique dont il produit les germes, on trouve que dans les lettres il enfante un cycle primitif de poésie chevaleresque, que dans la philosophie il mène à terme la grande querelle du nominalisme et du réalisme, que dans la science il crée l'alchimie, et que dans l'art il donne

naissance à l'architecture gothique, et, par le déchant, à la nouvelle musique.

En cet essor, qui est si visiblement la suite de la civilisation antique et la préparation de la civilisation moderne, intervient le quatorzième siècle, qui est climatérique pour le moyen âge. Là commence à se briser l'ancienne ordonnance qui soumettait tout le domaine intellectuel et moral à l'Église. Le conflit éclate entre la papauté et la royauté, entre Philippe le Bel et Boniface VIII, et dès lors l'élément laïque prend graduellement une indépendance qui n'est pas compatible avec le régime d'une foi théologique : aussi depuis lors dispute-t-il à l'élément ecclésiastique, qui avait été le principe vital et supérieur de la société du moyen âge, toutes les parties constitutives du savoir, si bien qu'il en est venu à lui disputer même la conception du monde, ce qui est nécessaire, s'il veut devenir à son tour principe d'un ordre social purement humain. Ces graves événements, outre la lumière qu'ils portent dans la révolution occidentale, éclairent aussi la fonction du moyen âge. Le débat du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel ne pouvait naître dans l'antiquité gréco-latine, qui ne connaissait pas la séparation de ces pouvoirs. A son tour, la pensée de fonder un pouvoir spirituel humain ne pouvait naître qu'après que la pensée du pouvoir spirituel divin eût été pleinement réalisée dans les esprits et dans les choses. C'est ainsi que le moyen âge est un anneau qu'on ne retranche jamais sans rendre inintelligible le cours de l'histoire.

J'ai dit, au commencement de cette étude, que

M. Le Clerc s'associait, dans le quatorzième siècle, au mouvement laïque qui s'empare de la société, son livre montrant que le trouble et le malaise de ce siècle sont dus non à de vaines agitations anarchiques ou rétrogrades, mais à un instinct de rupture avec le passé. Ceux qui, me lisant, s'étonneraient n'ont qu'à repasser en esprit les annales des siècles qui suivirent. Ce sont autant de conclusions échelonnées en faveur des prémisses. Cinq siècles, et un sixième, le nôtre, se détournent graduellement, mais obstinément, du régime théologique et des révélations, et se portent vers des lumières dont toute la source, toute la force est dans le labeur et le savoir de l'humanité. Est-ce progrès? est-ce décadence? Le fait tranche la question : la société aura empiré en science, en politique, en morale, si c'est décadence; elle aura grandi en science, en politique, en morale, si c'est progrès. Que l'on compare à cet égard l'âge moderne avec le moyen âge, et que l'on réponde. M. Le Clerc a porté un juste jugement lorsque dans le quatorzième siècle il a vu « une époque qui commence beaucoup de choses, dont quelques-unes ne sont pas encore achevées. »

De même que politiquement l'histoire de France se partage en deux portions, le régime féodal et la monarchie administrative, avec un intervalle de transition qui comprend environ le quatorzième et le quinzième siècle, de même littérairement elle offre deux époques de production originale et d'éclat, l'une comprenant le douzième siècle et le treizième, l'autre comprenant le seizième siècle et les suivants, avec un intervalle de transition qui répond à peu près à l'in-

tervalle politique. Donc le quatorzième, comme il a été noté, n'occupe pas un rang très-élevé dans les lettres. Pourtant, en ce jugement, il importe de ne pas se méprendre. Ce n'est point une ère d'inertie où les facultés soient amorties et stérilement occupées; il y a des espérances de force et de renouvellement, et, si la foule de ceux qui écrivent ne laisse entrevoir que bien peu de renommées durables, l'esprit de la nation est actif, entreprenant, courageux, et travaille énergiquement pour l'avenir.

Qu'est-il donc réellement arrivé? La source des grandes compositions d'un âge poétique s'étant épuisée et l'éclat littéraire amorti, la France cessa pour un instant d'être lue, imitée, traduite par l'Europe. C'est là qu'on voit nettement comment se tarit une veine. Les siècles féodaux vivent dans la poésie des trouvères, et certes il viendra un temps où tout homme cultivé voudra faire connaissance avec les barons, les *fervestus*, les chevaliers, les châtelains, et ne dédaignera pas cet âge intermédiaire, sans parler du charme particulier de ce français archaïque, qui est pourtant du français et qui nous plaît comme la voix lointaine de nos aïeux. Les siècles féodaux vivent, dis-je, dans la poésie des trouvères; mais, quand la féodalité commença à déchoir dans l'ordre politique et dans l'opinion, tout fut dit pour la poésie qu'elle avait inspirée. Un grand vide se fit. Les circonstances ne furent pas favorables : il ne parut pas d'hommes; le temps entraîna les peuples et leur histoire, et, quand les hommes et les circonstances reparurent, le monde et l'art étaient changés.

L'idéal aurait été qu'il n'y eût point eu de vide; mais, à vrai dire, il n'y en eut point. La place laissée par la France fut occupée aussitôt par l'Italie, qui jusqu'alors n'avait point donné marque de son génie. Trois noms surtout emplissent, à elle, son quatorzième siècle, Dante, Pétrarque et Boccace. On trouverait, dans notre Thibaut et dans quelques autres, des chants qui rivalisent avec ceux de Pétrarque pour le charme, le sentiment et peut-être même le fini, et qui lui sont bien antérieurs. Boccace, qui a imité nos conteurs, est, du moins quant à l'originalité, leur inférieur; mais Dante reste incomparable, c'est l'Homère du moyen âge.

Ainsi à l'âge primitif où règne la France succède l'Italie, qui, elle-même, va être suivie ou accompagnée des autres nations occidentales. C'est un développement sans solution de continuité; car il faut le considérer, non dans un pays particulier, mais dans cette sorte de pays collectif qui, ayant reçu directement ou indirectement l'héritage de Rome, était régi par une foi commune, une organisation commune, une civilisation commune. En ce pays collectif qu'on nomme aussi parfois l'Occident, l'histoire des lettres forme un tout que, dans l'ignorance des faits essentiels, on a jusqu'ici scindé ou du moins méconnu, avec un grand dommage. On suit mal une évolution isolée quand on ne sait pas que toutes ces évolutions sont solidaires. Cela a déjà été dit pour l'histoire des sciences, où la dépendance est frappante; mais, dans les lettres, pour être plus cachée, elle n'en est pas moins réelle. A la base de la littérature occidentale est l'ensemble des grandes compositions françaises; ayant

été acceptées par l'Europe, elles formèrent partout un fond qui eut sa part dans le développement de chacune des littératures. Il n'est pas besoin que je rappelle comment dans la suite l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, ont agi l'une sur l'autre; je veux seulement faire apparaître devant l'esprit l'unité essentielle de ces belles littératures de l'Occident.

Si cela est vrai dans l'ordre littéraire, cela ne l'est pas moins dans l'ordre politique; et, s'il n'est pas possible dorénavant d'écrire une bonne histoire des lettres en un pays sans avoir présente à l'esprit cette unité, il n'est pas possible non plus dorénavant d'écrire une bonne histoire politique d'un pays sans avoir présente aussi à l'esprit l'unité morale et matérielle qui constitue la confédération européenne. Dès les premiers temps du moyen âge, l'intérêt de cette confédération prime l'intérêt de l'un des membres. Toute histoire qui n'est pas composée avec cette grande vue pèche essentiellement; car elle ne peut apprécier comment, à chaque période, une politique est bonne, grande, sage, ou mauvaise, basse, insensée. La substitution d'un point de vue général à un point de vue particulier, d'un intérêt général à un intérêt particulier, éclaircit tout et domine tout. Ainsi une même notion supérieure régit et l'histoire politique et l'histoire littéraire des nations occidentales, et ce n'est pas un des moindres fruits de l'étude du moyen âge que d'en trouver là l'origine et les premiers fondements.

FIN.

TABLE

Introduction..... 1

I. — Le quatrième siècle de l'ère chrétienne..... 1

§ I. — Décadence de l'empire..... 2

§ II. — Croissance de l'Église..... 16

§ III. — Pourquoi l'empire romain, malgré sa conversion au christianisme, a-t-il succombé sous les barbares?. 33

Le second tiers du quatrième siècle..... 54

§ IV. — Le paganisme transformé et le christianisme.. 55

§ V. — Appréciation de la puissance respective de l'empire et de la barbarie..... 72

§ VI. — Julien..... 92

II. — Les moines d'Occident..... 114

§ I. — De l'esprit monastique..... 115

§ II. — Les moines devant les barbares..... 138

§ III. — Les moines et la nature..... 157

§ IV. — Les moines au moyen âge et après le moyen âge..... 174

III. — Le polyptyque d'Irminon..... 195

§ I. — De l'invasion germanique..... 196

§ II. — Des richesses de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés..... 210

§ III. — De l'abolition de l'esclavage..... 225

IV. — La science en Occident avant l'introduction des livres arabes..... 241

V. — Saint Louis et Joinville..... 280

VI. — Poemes d'aventures..... 304
§ I. — Robert-le-Diable..... 304
§ II. — Flore et Blanchefleur..... 317
§ III. — Barlaam et Josaphat..... 327
VII. — Mystères..... 349
VIII. — De l'histoire des lettres et des beaux-arts pendant le quatorzième siècle en France..... 370
§ I. — Coup d'œil général sur le moyen âge..... 370
§ II. — De la fortune de l'ancienne littérature française en Europe..... 384
§ III. — Des principaux genres en vers et en prose.... 401
§ IV. — De la royauté et de l'ordre laïque..... 415
§ V. — De la papauté et de l'ordre religieux..... 429
§ VI. — Conclusion..... 444

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imp. de P.-A. Bourdier et Cie, rue des Poitevins, 6.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET CIE

Éditions in-8. 1
Éditions in-12. Bibliothèque Académique. 12
Ouvrages d'Allan Kardec et divers. 21
Bibliothèque d'Éducation morale. 22
Ouvrages illustrés. 24
Ouvrages de Napoléon Landais. 26
Collection de Mémoires sur l'histoire de France. 27
Trésor de Numismatique. 28
Œuvres de Borghesi, etc.. 29
Journal des Savants. 30
Revue archéologique. 30

PARIS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1868

EN VENTE

LE PORTRAIT DE LA COMTESSE ALBERT DE LA FERRONNAYS

Belle gravure de FLAMENG, d'après le dessin original de Mme la marquise de Caraman
Pour les souscripteurs au *Récit d'une sœur* (éditions in-8°), 75 centimes.
Sur grand papier, 1 fr. 25. — Épreuves d'artiste sur chine, et avant la lettre, 4 fr.

LE LIVRE DES HIRONDELLES

Publié par l'éditeur de *Maurice et Eugénie de Guérin*
2e édition, tirée à 100 exemplaires. 1 vol. in-8, imprimé en caractères elzéviriens, sur papier vergé, avec eau-forte. 7 fr. 50

OUVRAGES SOUS PRESSE

V. DE LA PRADE. L'Éducation homicide. 2e édit. 1 vol. in-12. . . 1 fr. 25

PIERRE CLÉMENT. Madame de Montespan et Louis XIV. 1 vol. in-8.

MAX MULLER. Études de littérature ancienne et de mythologie. 2 vol.

PHILARÈTE CHASLES. Voyages d'un critique à travers la vie et les livres. Italie et Espagne. 1 vol.

ARSÈNE HOUSSAYE. Léonard de Vinci. 1 vol. in-8.

LUD. CELLER. Les origines de l'Opéra. 1 vol.

DE CHERRIER. Histoire de Charles VIII. 2 vol.

TH. HENRY MARTIN. Galilée. 1 vol. in-12.

L'abbé HUREL. L'art religieux contemporain. 1 vol.

LECOY DE LA MARCHE. La chaire française au moyen âge. 1 vol. in-8.

BEULÉ. L'art grec avant Periclès.

MAXIME DUCAMP. Lectures et voyages. 1 vol.

J.-J. AMPÈRE. Formation de la langue française. Nouvelle édit. revue. 1 vol. in-8.

HERMANN DIETZ. Histoire de la littérature allemande, depuis ses origines jusqu'à nos jours. 1 vol.

PERRENS. Les Mariages espagnols. 1 vol. in-8.

ÉDELST. DUMÉRIL. Histoire de la comédie. Période littéraire. 1 vol.

ÉDOUARD FOURNIER. Molière au théâtre et chez lui. 1 vol.

AD. JOBEZ. La France sous Louis XV. Tome V et suiv.

Le général CREULY et ALEX. BERTRAND. Commentaires de César. Guerre des Gaules. Deuxième volume.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie

35, Quai des Augustins, à PARIS

HISTOIRE — LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE

ÉDITIONS IN-8

AMPÈRE (J. J.)

Histoire littéraire de la France avant et sous Charlemagne. Nouv. édit. 3 vol. in-8. . . . . 22 fr. 50

La Philosophie des deux Ampère, publiée par M. J. Barthélemy Saint-Hilaire. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

La Grèce, Rome et Dante, études littéraires d'après nature. 3e édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

La Science et les Lettres en Orient. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

D'ASSAILLY

Les Chevaliers poëtes de l'Allemagne. — *Minnesinger.* 1 vol. in-8. . 5 fr.

BABOU (H.)

Les Amoureux de madame de Sévigné. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

BADER (CLARISSE)

La Femme biblique. Sa vie morale et sociale, sa participation au développement de l'idée religieuse. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

La Femme dans l'Inde antique. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

BARANTE

Vie politique de M. Royer-Collard.—*Ses discours et ses écrits.* 2 v. in-8. 14 fr

Vie de Mathieu Molé. — *Le Parlement et la Fronde.* 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Histoire du Directoire de la République française, *complément de l'Histoire de la Convention.* 3 forts volumes grand in-8 cavalier. . . . . 21 fr.

Études historiques et biographiques. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

Études littéraires et historiques. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

Pensées et réflexions morales et politiques du comte de Ficquelmont, précédées d'une notice par M. de Barante. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Œuvres dramatiques de Schiller, trad. de M. de Barante. Nouvelle édition revue. 3 vol. in-8. . . . . 15 fr.

BARET (E.)

Les Troubadours et leur influence sur les littératures du Midi de l'Europe 1 vol. in-8. . . . . 7 fr

BARTHÉLEMY (ED. DE)

La Galerie des Portraits de mademoiselle de Montpensier : recueil des Portraits et Éloges des seigneurs et dames les plus illustres de France, la plupart composés par eux-mêmes. Nouvelle édition, avec notes. 1 vol. in-8 . 6 fr.

BASTARD D'ESTANG

Les Parlements de France. Essai historique sur leurs usages, leur organisation et leur autorité. 2 forts volumes in-8. . . . . 15 fr.

BAUDRILLART

Publicistes modernes. 1 fort vol. in-8. . . . . 7 fr.

Jean Bodin et son temps. Tableau des théories politiques et des idées économiques au xvie siècle. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

BAUTAIN (L'ABBÉ)

La Conscience, ou la Règle des actions humaines. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

BERSOT (ERN.).

Morale et politique. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Essais de philosophie et de morale. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

BERTAULD

Philosophie politique de l'histoire de France. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

La Liberté civile. Nouv. études sur les publicistes contemporains. 1 v. in-8. 7 fr.

BERTRAND (ALEX.) ET GÉNÉRAL CREULY

Guerre des Gaules. Commentaires de J. César. Trad. nouv. avec texte, accompagnée de notes topographiques et militaires, suivie d'un index biographique et géographique. 2 vol. in-8 (le 1er est en vente). . . . . 14 fr.

BIMBENET (EUG.)

Fuite de Louis XVI à Varennes, d'après les documents judiciaires et administratifs, etc. 1 vol. in-8 avec des fac-simile. . . . . 7 fr. 50

BLAMPIGNON

Étude sur Malebranche d'après les documents inédits. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 volume in-8. . . . . 4 fr.

J. F. BOISSONADE

Critique littéraire sous le Ier empire, avec une notice par M. Naudet, de l'Institut, et une étude de M. F. Colincamp, etc. 2 forts vol. in-8 avec portrait. 15 fr.

BONNECHOSE (ÉMILE DE)

Histoire d'Angleterre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de la Révolution française, avec un résumé chronologique des événements jusqu'à nos jours. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2e édit. 4 vol in-8. . 24 fr.

BROGLIE (DUC DE)

Écrits et Discours. Philosophie, littérature, politique. 3 vol in-8. . . . 18 fr.

BROGLIE (A. DE)

L'Église et l'Empire romain au IVe siècle. — 3 parties en 6 vol. in-8. 42 fr.

Le Prince de Broglie et dom Guéranger, par l'abbé Marty, in-8. . . 1 fr.

BUNSEN (C. C. J. DE)

Dieu dans l'histoire, traduction de M. Dietz, avec une étude biographique par M. Henri Martin. 1 fort vol. in-8 . . . . . 7 fr. 50

CARNÉ (L. DE)

Les États de Bretagne. 2 vol. in-8. . . . . 4 fr.

Les Fondateurs de l'Unité française. Suger, saint Louis, Du Guesclin, Jeanne d'Arc, Louis XI, Henri IV, Richelieu, Mazarin. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

La Monarchie française au XVIIIe siècle. Études historiques sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

L'Histoire du Gouvernement représentatif en France (Études sur), de 1789 à 1848. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

CHAMPOLLION LE Jne.

Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828 et 1829. Nouv. édit. 1 vol. in-8 avec planches. . . . . 7 fr. 50

CHASLES (PHIL.)

Voyages d'un critique à travers la vie et les livres — Orient. 1 volume in-8. . . . . 7 fr.

CHASLES (ÉMILE)

Michel de Cervantes. Sa vie, son temps, etc. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

La Comédie au XVIe siècle. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

CHASSANG

Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs. 1 vol. in-8. 6 fr.

Apollonius de Tyane, sa vie, ses voyages, ses prodiges, par PHILOSTRATE, et ses Lettres ; ouvr. trad. du grec, avec notes, etc. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Histoire du Roman dans l'antiquité grecque et latine, et de ses rapports avec l'histoire. (*Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions.*) 1 vol. in-8. 7 fr.

CLÉMENT (CHARLES)

Géricault. — *Étude biographique et critique*, avec le catalogue raisonné de l'œuvre du maître. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

CLÉMENT (PIERRE)

Jacques Cœur et Charles VII, ou la France au XVe siècle. Nouv. édition revue. 1 fort vol. in-8. Portrait et grav. . . . . 8 fr.

Enguerrand de Marigny, *Beaune de Semblançay, le chevalier de Rohan.* Episode de l'histoire de France. 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

COMBES (F.)

La Princesse des Ursins. Essai sur sa vie et son caractère politique. 1 v. in-8. 6 fr.

COURCY (MARQUIS DE)

L'Empire du Milieu. État et description de la Chine. 1 fort vol. in-8. . . . 9 fr.

COURDAVEAUX

Caractères et Talents. Études de littérature ancienne et moderne. 1 vol in-8. 6 fr.

Entretiens d'Épictète, trad. nouvelle et complète. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

COUSIN (V.)

La Jeunesse de Mazarin. 1 fort vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

La Société française au XVIIe siècle, d'après le *Grand Cyrus*, roman de mademoiselle de Scudéry. 2 beaux vol. in-8 . . . . . 14 fr.

Madame de Chevreuse. 2e édit. 1 vol. in-8, orné d'un joli portrait. . . 7 fr.

Madame de Hautefort. 1 vol. in-8. avec un joli portrait. . . . . 7 fr.

Jacqueline Pascal. 4e édition. 1 vol. in-8, *fac-simile*. . . . . 7 fr.

La Jeunesse de madame de Longueville. 4e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8, 2 portraits. . . . . 7 fr.

Madame de Longueville pendant la Fronde (1651-1653). 1 vol. in-8. . 7 fr.

Madame de Sablé. 2e édition. 1 vol. in-8, avec portrait. . . . . 7 fr.

Études sur Pascal. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Fragments et Souvenirs littéraires. 1 vol. in-8. . . . . fr.

Premiers Essais de Philosophie. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Philosophie sensualiste du XVIIIe siècle. Nouvelle édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

Introduction à l'Histoire de la Philosophie. Nouv. édition. 1 vol. in-8. . 6 fr.

Histoire générale de la Philosophie depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIXe siècle. 7e édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Philosophie de Locke. Nouvelle édition entièrement revue. 1 vol. in-8. 6 fr.

Du Vrai, du Beau et du Bien, 12e édit. 1 vol. in-8 avec portrait. . . . 7 fr.

Fragments pour servir à l'histoire de la philosophie. 5 vol. in-8. . 30 fr.

Séparément : **Philosophie ancienne et du moyen âge.** 2 vol. in-8. . 12 fr.

—— **Philosophie moderne.** 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

—— **Philosophie contemporaine** 1 vol. in 8. . . . . 6 fr.

CRAVEN (Mme AUG.), NÉE LA FERRONNAYS

Récit d'une Sœur. Souvenirs de famille. 7e édition. 2 vol. in-8, avec un beau portrait. . . . . 15 fr.

DANTIER (ALPH.)

Les Monastères bénédictins d'Italie. Souvenirs d'un voyage littéraire au delà des Alpes. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2 beaux v. in-8. 15 fr.

DAUDVILLE

Physiologie des instincts de l'homme. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

DELAUNAY (FERD.)

Philon d'Alexandrie. *Écrits historiques*, trad. et précédés d'une introduction 1 vol. in-8 . . . . . 7 fr.

DESNOIRESTERRES

La Jeunesse de Voltaire. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Voltaire au château de Cirey. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

DELÉCLUZE (E. J.)

Louis David, son école et son temps. Souvenirs. 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

DESJARDINS (ERNEST)

Le grand Corneille historien. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

Alésia (7e CAMPAGNE DE JULES CÉSAR). Résumé du débat, etc., suivi de notes inédites de Napoléon Ier sur les COMMENTAIRES DE JULES CÉSAR. In-8, avec *fac-simile*. 3 fr.

CH. DESMAZE

Le Châtelet de Paris, son organisation, ses priviléges, etc. 1 vol. in-8. . 6 fr.

DREYSS (CH.)

Mémoires de Louis XIV POUR L'INSTRUCTION DU DAUPHIN. 1re édit. complète, avec une étude sur la composition des Mémoires et des notes. 2 vol. in-8. . 12 fr.

DUBOIS (D'AMIENS) (FRÉD.)

Éloges prononcés à l'Académie de médecine. PARISET, BROUSSAIS, ANT. DUBOIS, RICHERAND, BOYER, ORFILA, CAPURON, DENEUX, RÉCAMIER, ROUX, MAGENDIE, GUENEAU DE MUSSY, G. SAINT-HILAIRE, A. RICHARD, CHOMEL, THÉNARD, etc., etc. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

DUBOIS-GUCHAN

Tacite et son siècle, ou la société romaine impériale, d'Auguste aux Antonins, dans ses rapports avec la société moderne. 2 beaux volumes in-8. . . . . 14 fr.

DU CELLIER

Histoire des Classes laborieuses en France, depuis la conquête de la Gaule par Jules César jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

DU MÉRIL (ÉDELST.)

Histoire de la Comédie, période primitive. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-8. . . . . 8 fr.

EICHHOFF (F. G.)

Tableau de la Littérature du Nord, AU MOYEN AGE, en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie et en Slavonie. Nouv. édit. revue et augmentée. 1 vol. in-8. 6 fr.

FALLOUX (Cte DE)

Correspondance du P. Lacordaire avec madame Swetchine, publiée par M. DE FALLOUX. 1 vol. in-8.. . . . . .

Madame Swetchine. Journal de sa conversion, méditations et prières publiées par M. DE FALLOUX. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Madame Swetchine. Sa vie et ses pensées, publiées par M. DE FALLOUX. 8e édit. 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

Lettres de madame Swetchine, publiées par M. DE FALLOUX 2 vol. in-8. 12 fr.

Lettres inédites de madame Swetchine, publiées par M. DE FALLOUX. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Étude sur madame Swetchine, par Ern. Naville. In-8. . . . . 1 fr. 50

FERRARI (J.)

La Chine et l'Europe, leur histoire et leurs traditions comparées. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50.

Histoire des Révolutions d'Italie, ou Guelfes et Gibelins. 4 vol. in-8. . 24 fr.

FEUGÈRE (LÉON)

Les Femmes poëtes au XVIe siècle, étude suivie de notices sur Mlle de Gournay, d'Urfé, Montluc, etc. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

FLAMMARION

Dieu dans la Nature. Philosophie des sciences et réfutation du matérialisme. 1 vol. in-8. Portrait. . . . . 7 fr. 50

La Pluralité des mondes habités. Étude où l'on expose les conditions d'habitabilité des terres célestes, etc. 4e édit. 1 fort vol. in-8 avec figures. . . . 7 fr.

Les Mondes imaginaires et les Mondes réels, voyage astronomique, et revue critique des théories sur les habitants des astres. 1 fort vol. in-8, fig. 7 fr.

FRANCK (AD.)

Philosophie et Religion. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

GANDAR

Bossuet orateur. Études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 fort vol. in-8. . . . 7 fr. 50

Choix de Sermons de la jeunesse de Bossuet. Édition critique d'après les textes, avec introduction, notes et notices. 1 vol. in-8, 5 fac-simile. . 7 fr. 50

GEFFROY (A.)

Gustave III et la Cour de France, suivi d'une Étude sur Louis XVI et Marie-Antoinette apocryphes (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 2 beaux vol. in-8 avec photographie inédite, 2 beaux portraits et fac-simile. . . . . 16 fr.

Lettres inédites de Mme des Ursins, avec une introd. et des notes. 1 v. in-8. 6 fr.

GERMOND DE LAVIGNE

Le Don Quichotte de Fernandez Avellaneda, traduit de l'espagnol et annoté. 1 beau vol. in-8. . . . . 6 fr.

GERUSEZ

Histoire de la littérature française jusqu'à la Révolution (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). Nouvelle édition. 2 vol. in-8 . . . . . 14 fr.

GODEFROY (F.)

Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe siècle en général. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

GUADET

Les Girondins, leur vie politique et privée, leur proscription, leur mort. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

GUÉRIN (MAURICE DE)

Journal, lettres et fragments, publiés par M. Trebutien, avec une étude par M. Sainte-Beuve. 1 volume in-8. . . . . 7 fr.

GUÉRIN (EUGÉNIE DE)

Journal et lettres, publiés par M. Trebutien. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

GUIZOT

Sir Robert Peel, étude d'histoire contemporaine, accompagnée de fragments *inédits* des Mémoires de Robert Peel. Nouvelle édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Histoire de la Révolution d'Angleterre, depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'à la mort de R. Cromwell (1625-1660). 6 vol. in-8, en 3 parties. . . 42 fr.

— **Histoire de Charles Ier**, depuis son avénement jusqu'à sa mort (1625-1649) précédée d'un *Discours sur la Révolution d'Angleterre.* 8e édit. 2 vol. in-8. 14 fr.

— **Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell** (1649-1658). 2e édit. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

— **Histoire du protectorat de Richard Cromwell**, et du *Rétablissement des Stuarts* (1659-1660). 2e édit. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

Études sur l'Histoire de la Révolution d'Angleterre, 2 vol. in-8 :

— **Monk. Chute de la République**. 5e édit. 1 vol. in-8, portrait. . . . 6 fr.

— **Portraits politiques** des hommes des divers partis : *Parlementaires*, *Cavaliers*, *Républicains*, *Niveleurs*. Etudes historiques. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . 6 fr.

Essais sur l'Histoire de France. 10e édit. revue et corrigée. 1 vol. in-8. 6 fr.

Histoire des origines du gouvernement représentatif et des institutions politiques de l'Europe, etc. (*Cours d'Histoire moderne de* 1820 à 1822.) Nouv. édit. 2 vol. in-8. . . . . 10 fr.

Histoire de la civilisation en Europe et en France, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Révolution française. Nouv. édition. 5 vol. in-8. 30 fr.

Discours académiques, suivis des discours prononcés pour la distribution des prix au Concours général et devant diverses sociétés, etc. 1 vol. in-8. . . 6 fr.

Corneille et son temps. Étude littéraire, etc. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Méditations et Études morales et religieuses. Nouv. édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

Études sur les beaux-arts en général. 3e édit. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

De la Démocratie en France. 1 vol. in-8 de 164 pages. . . . . 2 fr. 50

Abailard et Héloïse. Essai historique par M. et Mme Guizot, suivi des *Lettres d'Abailard et d'Héloïse*, traduites par M. Oddoul. Nouv. édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

Grégoire de Tours et Frédégaire. — Histoire des Francs et Chronique, trad. Nouv. édit. revue et augmentée de la *Géographie de Grégoire de Tours et de Frédégaire*, par M. Alfred Jacobs. 2 vol. in-8, avec une carte spéciale. . 14 fr.

Cet ouvrage est autorisé par décision ministérielle pour les Écoles publiques.

Œuvres complètes de W. Shakspeare, traduction nouvelle de M. Guizot, avec notices et notes. 8 vol. in-8. . . . . 40 fr.

Histoire de Washington *et de la fondation de la république des États-Unis*, par M. C. de Witt, avec une Introduction par M. Guizot. 3e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8, avec portraits et carte. . . . . 7 fr.

Correspondance et Écrits de Washington, traduits de l'anglais et mis en ordre par M. Guizot. 4 vol. in-8. . . . . 12 fr.

Dictionnaire universel des synonymes de la langue française, contenant les synonymes de Girard, Beauzée, Roubaud d'Alembert, etc., augmenté d'un grand nombre de nouveaux synonymes, par M. Guizot, 7e édit. 1 vol. gr. in-8.... 12 fr.

L'introduction de cet ouvrage est autorisée dans les Etablissements d'instruction publique.

GUIZOT (GUILLAUME)

Ménandre. Étude historique et littéraire sur la Comédie et la Société grecques. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-8, avec portrait. . . 6 fr.

HOUSSAYE (HENRY)

Histoire d'Apelles. Études sur l'art grec. 1 vol. in-8, grav. . . . . 7 fr.

JACQUINET

Des Prédicateurs au XVIIe siècle avant Bossuet. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

J. JANIN

La Poésie et l'Éloquence à Rome au temps des Césars. 1 vol. in-8. 6 fr.

JOBEZ (AD.)

La France sous Louis XV (1715-1774). Tomes I à IV parus In-8. Prix du vol. 6 fr.

JUSTE (THÉOD.)

Le Soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

LACODRE

Les Desseins de Dieu. Essai de l'philosophie religieuse et pratique. 1 v. in-8. 6 fr.

LÉON LAGRANGE

Joseph Vernet et la Peinture au XVIIIe siècle, avec grand nombre de documents inédits. 1 volume in-8. . . . . 7 fr.

Pierre Puget, peintre, sculpteur, architecte, etc. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

LAMENNAIS

Dante. La Divine Comédie, trad. accompagnée d'une introduction et de notes, avec le texte italien, publ. par M. E. D. Forgues. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

Correspondance inédite, publiée par M. Forgues. 2 vol. in-8. . . . . 10 fr.

LAPRADE (V. DE)

Questions d'art et de morale. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Le Sentiment de la nature avant le Christianisme. 1 vol. in-8. . . 7 fr. 50

Le Sentiment de la nature chez les modernes. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

LE DIEU (L'ABBÉ)

Mémoires et Journal de l'abbé Le Dieu, sur la vie et les ouvrages de Bossuet, publiés sur les manuscrits autographes. 4 vol. in-8.. . . . . 20 fr.

LÉLUT

Physiologie de la pensée. Recherche critique des rapports du corps à l'esprit. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

LEMOINE (ALB.)

L'Aliéné devant la philosophie, la morale et la société. 1 vol. in-8. . . 6 fr.

LEPINOIS (H. DE)

Le Gouvernement des Papes et les Révolutions dans les États de l'Église, d'après des documents extraits des archives secrètes du Vatican, etc. 1 v. in-8. 7 fr.

LITTRÉ

Études sur les barbares et le moyen âge. 1 vol. in-8.. . . . . 7 fr. 50

Histoire de la langue française. Études sur les origines, l'étymologie, la grammaire, etc 4e édit. 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

LIVET (CH.)

Précieux et Précieuses. Caractères et mœurs du XVIIe siècle. 1 vol. in-8. 7 fr.

La Grammaire française et les Grammairiens du XVIIe siècle. (*Mention très-honorable de l'Académie des inscriptions.*) 1 fort vol. in-8. . . . . 7 fr.

LOVE

Le Spiritualisme rationnel, à propos des divers moyens d'arriver à la connaissance, etc. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

MALOUET

Mémoires de Malouet, publiés par son petit-fils le baron Malouet. 2 vol. in-8 ornés d'un portrait gravé sur acier. . . . . 15 fr.

MARGERIE (A. DE)

Théodicée. Études sur Dieu, la Création et la Providence. *Ouvrage couronné par l'Académie française*. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

MARTHA BECKER

Le Général Desaix. Étude historique. 1 vol. in-8, avec portrait. . . . 5 fr.

Matérialisme et spiritualisme. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

MARY (Dr)

Le Christianisme et le Libre Examen. Discussion des arguments apologétiques. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

MATTER

Le Mysticisme en France au temps de Fénelon. 1 vol. in-8. . . . 6 fr.

Swedenborg. Sa vie, ses écrits, sa doctrine. 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

Saint-Martin, *le Philosophe inconnu*, sa vie, ses écrits; son maître Martinez et leurs groupes. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

MAURY (ALF.)

Les Académies d'autrefois, 2 parties :

— *L'ancienne Académie des sciences*. 1 volume in-8. . . . . 7 fr.

— *L'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*. 1 volume in-8. . 7 fr.

Croyances et légendes de l'antiquité. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

MEAUX (Vte DE)

La Révolution et l'Empire. Étude d'histoire politique. 1 vol. in-8. . 7 fr. 50

MÉNARD (L. ET R.)

La Sculpture ancienne et moderne. (*Ouvrage couronné par l'Académie des beaux-arts.*) 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Tableau historique des Beaux-Arts, depuis la Renaissance jusqu'au dix-huitième siècle. (*Ouvrage couronné par l'Académie des beaux-arts.*) 1 vol. in-8. 6 fr.

Hermès Trismégiste. Traduction nouvelle avec une étude sur les livres hermétiques. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

La Morale avant les philosophes. 1 vol. in-8. . . . . 3 fr. 50

MERCIER DE LACOMBE (CH.)

Henri IV et sa politique. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.* 2e *prix Gobert.*) 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

MÉZIÈRES (ALF.).

Pétrarque. Étude d'après des documents nouveaux. 1 vol. in-8. . . . 7 fr. 50

MICHAUD (ABBÉ)

Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au XIIe s. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

MIGNET

Éloges historiques : *Jouffroy, de Gérando, Laromiguière, Lakanal, Schelling, Portalis, Hallam, Macaulay.* 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Portraits et notices HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. Nouvelle édition. 2 vol. in-8. . . . . 10 fr.

Charles-Quint, SON ABDICATION, SON SÉJOUR ET SA MORT AU MONASTÈRE DE YUSTE. 5e édit., revue et corrigée. 1 beau vol. in-8. . . . . 6 fr.

Histoire de la Révolution française, de 1789 à 1814. 9e édit. 2 vol. in-8. 12 fr.

MILLET

Histoire de Descartes avant 1637. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

MOLAND (LOUIS)

Molière et la Comédie italienne. 1 vol. in-8 illustré de 20 types de l'ancien théâtre italien, gravés d'après Callot, etc. . . . . 7 fr.

Origines littéraires de la France. Roman, Légende, Prédication, Poésie, etc. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

MONNIER (F.)

Le Chancelier d'Aguesseau, etc., avec des documents inédits et des ouvrages nouveaux du Chancelier. (*Ouvr. cour. par l'Acad. franç.*) 2e édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

MONTALEMBERT (COMTE DE)

L'Église libre dans l'État libre. Discours prononcé au congrès de Malines. 1 v. in-8. . . . . 2 fr. 50

MORET (ERNEST)

Quinze ans du règne de Louis XIV. 1700-1715. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*, 2e *prix Gobert.*) 3 vol. in-8. . . . . 15 fr.

NOURRISSON

Tableau des progrès de la pensée humaine. Les philosophes et les philosophies depuis Thalès jusqu'à Hegel. 3e édit. revue et corrigée. . . . 7 fr. 50

Philosophie de saint Augustin. (*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales.*) 2 vol. in-8. . . . . 14 fr

La Nature humaine. Essais de psychologie appliquée. (*Ouvrage couronné par l'Academie des sciences morales.*) 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

NOUVION (V. DE)

Histoire du règne de Louis-Philippe Ier, roi des Français (1830-1840). 4 vol. in-8. . . . . 24 fr.

PELLISSON ET D'OLIVET

Histoire de l'Académie française. Nouv. édit. avec une introduction, des notes et éclaircissements, par M. Ch. Livet. 2 gros vol. in-8. . . . . 14 fr.

POIRSON (A.)

Histoire du règne de Henri IV. (*Ouvrage qui a obtenu deux fois le grand prix Gobert, de l'Académie française.*) Seconde édition, considérablement augmentée. 4 vol. in-8. . . . . 30 fr.

PONCINS (L. DE)

Les Cahiers de 89 ou les vrais Principes libéraux. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

POUJADE (EUG.)

Chrétiens et Turcs, scènes et souvenirs de la vie politique, militaire et religieuse en Orient. 1 fort vol. in-8. . . . . 6 fr.

PRELLER

Les Dieux de l'ancienne Rome. *Mythologie romaine*, trad. par M. Dietz, avec préface de M. Alf. Maury. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

RAYNAUD (MAURICE)

Les Médecins au temps de Molière. Mœurs, Institutions, Doctr. 1 v. in-8. 6 fr.

RÉMUSAT (CH. DE)

Bacon. Sa vie, son temps et sa philosophie. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
Channing : Sa vie et ses œuvres, avec préface de M. de Rémusat. 1 vol. in-8. 6 fr.

RONDELET (ANT.)

Du Spiritualisme en économie politique. (*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales.*) 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

ROUGEMONT

L'Age du Bronze, ou les *Sémites en Occident*, matériaux pour servir à l'histoire de la haute antiquité. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

ROUSSET (CAMILLE)

Le comte de Gisors, 1732-1758, étude historique. 1 vol. in-8 . . 7 fr. 50
Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire. (*Ouvrage couronné par l'Académie française. 1er prix Gobert.*) 3e édit. 4 vol. in-8. 28 fr.

P. ROUSSELOT

Les Mystiques espagnols. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

SACY (S. DE)

Variétés littéraires, morales et historiques. 2e édit. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

Le Bouddha et sa religion. Nouv. édition, revue et augm. 1 vol. in-8. . 7 fr.
Mahomet et le Coran. Précédé d'une introduction sur les devoirs mutuels de la philosophie et de la religion. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

SAISSET (E.)

Le Scepticisme. — Ænésidème. — Pascal. — Kant. — Études, etc. 1 vol. in-8. 7 fr.
Précurseurs et Disciples de Descartes. Études d'histoire et de philosophie. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

SALVANDY (N. DE)

Histoire de Sobieski et de la Pologne. 2 vol. in-8. Nouvelle édition. . . 14 fr.
Don Alonso, ou l'Espagne; histoire contemporaine. Nouv. édit. 2 v. in-8. 14 fr.
La Révolution de 1830 et *le Parti révolutionnaire*, ou Vingt mois et leurs résultats. Nouv. édit. 1 vol. in-8. 1855. . . . . 5 fr.
Discours de MM. Berryer et de Salvandy à l'Académie française. In-8. 1 fr.
Discours de MM. de Sacy et de Salvandy à l'Académie française. In-8. 1 fr.

SAULCY (F. DE)

Histoire de l'Art judaïque, d'après les textes sacrés et profanes. 1 vol. in-8. 7 fr
Les Campagnes de Jules César dans les Gaules. Études d'archéologie militaire. 1 vol. in-8, fig. . . . . 7 fr.
Voyage en Terre-Sainte, 1865. 2 beaux vol. grand in-8, ornés de fig. et de cartes. . . . . 28 fr.

SCHILLER

Œuvres dramatiques, trad. de M. de Barante. Nouv. édit. entièrement revue, accompagnée d'une étude, de notices et de notes. 3 vol. in-8. . . . . 15 fr.

SCHNITZLER

Rostoptchine et Kutusof. *La Russie en* 1812. Tableau de mœurs et essai de critique historique. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

SCLOPIS (F.)

Histoire de la Législation italienne, trad. par M. Ch. Sclopis. 2 v. in-8. . 10 fr.

SHAKSPEARE

Œuvres complètes, trad. de M. Guizot. Nouv. édit. revue, accomp. d'une Étude sur Shakspeare, de notices, de notes. 8 vol. in-8. . . . . 40 fr.

SORBIER

Loisirs d'un magistrat, méditations morales et études historiques. 1 v. in-8. 7 fr.

SOREL

Le Couvent des Carmes et le Séminaire Saint-Sulpice pendant la Terreur. 1 vol. in-8 avec pl. . . . . 7 fr.

STEENACKERS

Agnès Sorel et Charles VII, essai sur l'état moral et politique de la France au xvie siècle. 1 vol. in-8 avec un beau portrait. . . . . 7 fr. 50

DANIEL STERN

Dante et Gœthe. Dialogues. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

STAAFF

Lectures choisies de littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à la Révolution. 3e édition. 1 vol. in-8 de 900 pages. . . . . 7 fr. 50

THIERRY (AMÉDÉE)

Saint Jérôme. La Société chrétienne à Rome et l'émigration romaine en terre sainte. 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

Trois Ministres des fils de Théodose. Nouveaux Récits de l'histoire romaine. 1 volume in-8. . . . . 7 fr.

Récits de l'Histoire romaine au ve siècle. 1 vol. in-8 (*sous presse*).

Tableau de l'Empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial en Occident. 4e édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Histoire d'Attila, de ses fils et de ses successeurs en Europe. Nouv. édit. revue. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

Histoire des Gaulois jusqu'à la domination romaine. 6e édition revue. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

Histoire de la Gaule sous la domination romaine. 4 vol. in-8. Tomes I et II en vente. Le vol. à. . . . . 7 fr. 50

TISSOT

Turgot. Sa vie, son administration, ses ouvrages. (*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales.*) 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

Les Possédées de Morzine. Broch. in-8. . . . . 1 fr.

TOPIN (MARIUS)

L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.* Prix Thiers.) 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

VILLEMAIN

Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature. Première partie : M. de Narbonne, etc. 7e édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature. Deuxième partie : Les Cent-Jours. 1 vol. in-8. Nouv. édit. . . . . 7 fr.

La République de Cicéron, traduite avec une introduction et des suppléments historiques. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Choix d'Études SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE : *Rapports académiques*, Études sur *Chateaubriand, A. de Broglie, Nettement*, etc. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Cours de Littérature française, comprenant : *Le Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle* et le *Tableau de la Littérature au moyen âge*. Nouv. édit. 6 vol. in-8. . . . . 36 fr.

— **Tableau de la Littérature** au XVIIIe siècle. 4 vol. in-8. . . . . 24 fr.

— **Tableau de la Littérature** au moyen âge. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle, etc. Nouv. édit. 1 fort vol. in-8. . . . . 6 fr.

Discours et Mélanges littéraires : *Éloges de Montaigne et de Montesquieu. — Sur Fénelon et sur Pascal. — Rapports et discours académiques*. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Études de Littérature ancienne et étrangère : *Hérodote, Lucrèce, Lucain, Cicéron, Tibère et Plutarque. — Les romans grecs. — Shakspeare; Milton; Byron*, etc. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Études d'Histoire moderne : *Discours sur l'état de l'Europe au XVe siècle. — Lascaris. — Essai historique sur les Grecs. — Vie de l'Hôpital*. 1 vol. in-8. 6 fr.

VILLEMARQUÉ (H. DE LA)

Barzaz Breiz. *Chants populaires de la Bretagne*, recueillis et annotés avec musique. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Le grand Mystère de Jésus. Drame breton du moyen âge, avec une Étude sur le théâtre chez les nations celtiques. 1 vol. in-8, pap. de Hollande. . . . 12 fr.

— LE MÊME, pap. ordinaire. . . . . 7 fr.

La Légende celtique et la poésie des cloîtres, etc. 1 vol. in-8. . 7 fr.

Les Bardes bretons. Poëmes du VIe siècle, traduits en français avec fac-simile. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Les Romans de la Table ronde et les Contes des anciens Bretons. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin. Son histoire, ses œuvres, son influence. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

VITU (AUG.)

Histoire civile de l'armée, ou des conditions du service militaire en France avant la formation des armées permanentes. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

VOLTAIRE

Lettres inédites de Voltaire, publiées par MM. DE CAYROL et FRANÇOIS, avec une Introduction par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 2e édit. augmentée. 2 vol. in-8. 14 fr.

Voltaire à Ferney. Correspondance inédite avec la duchesse de Saxe-Gotha, nouvelles Lettres et Notes historiques inédites, publiées par MM. EV. BAVOUX et A. FRANÇOIS. Nouv. édit. augmentée. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Voltaire et le président de Brosses. Correspondance inédite, suivie d'un Supplément à la Correspondance de Voltaire, publiée avec notes, par M. TH. FOISSET. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

WHYTE MELVILLE

Les Gladiateurs. — **Rome et Judée**. — Roman antique, trad. par BERNARD DEROSNE, avec préface de TH. GAUTIER. 2 vol. in-8. . . . . 10 fr.

WITT (CORNÉLIS DE)

Études sur l'histoire des États-Unis d'Amérique. 2 volumes :

— **Thomas Jefferson**. Étude historique sur la démocratie américaine. 2e édit. 1 vol. in-8, orné d'un portrait. . . . . 7 fr.

— **Histoire de Washington** *et de la fondation de la République des États-Unis*, avec une Étude par M. GUIZOT, 3e édit. 1 vol. in-8, orné de portraits et d'une carte. . . . . 7 fr.

ZELLER

Les Empereurs romains. Caractères et portraits historiques. 1 vol. in-8. 7 fr.

ÉDITIONS IN-12

ARMAILLÉ (Cte D') NÉE DE SÉGUR

La Reine Marie Leckzinska. Étude historique. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.
Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. Etude historique. 1 vol. in-12. 3 fr.

ALAUX

La Raison.—Essai sur l'avenir de la philosophie. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

AMPÈRE (J. J.)

La Science et les Lettres en Orient. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Littérature et Voyages. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Heures de poésie. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
La Grèce, Rome et Dante, études littéraires. 3e édit. 1 vol. in-12.. . 3 fr. 50

AUDIAT

Bernard Palissy. Étude sur sa vie et ses travaux, 1 vol. in-12.. . . . 3 fr. 50

AUDLEY (Mme)

Beethoven, sa vie, ses œuvres. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

D'AZEGLIO (MASSIMO)

L'Italie de 1847 à 1865. Correspondance politique publiée par Eug. Rendu. 3e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

BADER (Mlle).

La Femme biblique, sa vie morale et sociale. 2e édit. 1 v. in-12. . . . 3 fr. 50

BABOU

Les Amoureux de Mme de Sévigné, etc. 2e édition. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

BAILLON (COMTE DE)

Lord Walpole à la cour de France. 1723-1750. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

BARET

Les Troubadours, et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe, 3e édition, 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

BARANTE

Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois. Nouv. édit., illustrée de vignettes. 8 vol. in-12.. . . . . 24 fr.
Tableau littéraire du XVIIIe siècle. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Royer-Collard. — Ses discours et ses écrits. Nouv. édit. 2 vol. in-12.. . 7 fr.
Études historiques et biographiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.
Études littéraires et historiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12.. . . . . 7 fr.
Histoire de Jeanne d'Arc. *Édition populaire.* 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 25

H. BAUDRILLART

Publicistes modernes. *Young, de Maistre, M. de Biran, Ad. Smith, L. Blanc, Proudhon, Rossi, Stuart-Mill,* etc. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

BAUTAIN (L'ABBÉ)

Philosophie des lois au point de vue chrétien. 3e édit. 1 vol. in-12.. . 3 fr. 50
La Conscience, ou la Règle des actions humaines. 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

BENOIT

Chateaubriand, sa vie, ses œuvres. Etude littéraire et morale. (*Ouv. cour. par l'Académie française.*) 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

BERSOT (ERN.)

Essais de philosophie et de morale. 2e édit. 2 vol. in-12.. . . . . 7 fr.

BERTAULD

La Liberté civile. Nouvelles études sur les publicistes. 2e éd. 1 v. in-12. 3 fr. 50

BEULÉ

Causeries sur l'art. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

BLANCHECOTTE (Mme)

Impressions d'une femme, pensées, méditations, portraits, 1 vol. in-12. 3 fr.

BOILLOT

L'Astronomie au XIXe siècle. Tableau des progrès de cette science depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. 1 vol. in 12. . . . . 3 fr. 50

Le Mouvement scientifique pendant l'année 1864, par MENAULT et BOILLOT. 1 fort vol. in-12. . . . . 4 fr.

Le Mouvement scientifique pendant l'année 1865. 1 fort vol. in-12. 4 fr.

BONHOMME (H.)

Madame de Maintenon et sa famille. Lettres et documents inédits, avec notes, etc. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

BROGLIE (ALB. DE)

L'Église et l'Empire romain au IVe siècle. 3 part. en 6 vol. in-12. . . 10 fr.

CHASLES (PHILARÈTE)

Voyages d'un critique à travers la vie et les livres. Orient. 2e édit. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

CHASLES (ÉMILE)

Michel de Cervantes. Sa Vie, son temps etc., 2e édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

CHASSANG

Apollonius de Tyane. Sa vie, ses voyages, ses prodiges par Philostrate et ses lettres, trad. du grec, avec notes, etc. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Histoire du Roman dans l'antiquité grecque et latine. (*Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions.*) Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

CHESNEAU (ERNEST)

Les Chefs d'école. — La Peinture au XIXe siècle. 1 vol. . . . . 3 fr. 50

L'Art et les Artistes modernes en France et en Angleterre. 1 v. in-12. 3 fr. 50

CLÉMENT (PIERRE)

L'Italie en 1671. Relation du marquis de Seignelay, précédée d'une Étude historique. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. »

La Police sous Louis XIV. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Jacques Cœur et Charles VII. Étude historique. etc. (*Ouv. couronné par l'Acad. française.*) Nouv. édit. 1 fort vol. in-12. . . . . 4 fr. »

Portraits historiques. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Enguerrand de Marigny, *Beaune de Semblançay, le Chevalier de Rohan.* Épisodes de l'histoire de France. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

CLÉMENT DE RIS

Critiques d'art et de littérature. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. »

COSSOLLES (H. DE)

Du Doute. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

COUSIN (V.)

La Société française au XVIIe siècle, d'après le *Grand Cyrus* de Mlle Scudéry. Nouv. édit, 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »

Madame de Sablé. 3e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

La Jeunesse de madame de Longueville. 5e édition. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Madame de Longueville pendant la Fronde. 3e édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Jacqueline Pascal. Premières études, etc. 5e édit. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

Madame de Chevreuse. 4e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Madame de Hautefort, 3e édit. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

Premiers essais de philosophie. (Cours de 1815.) Nouv. édit. 1 v. in-12. 3 fr. 50

Philosophie sensualiste du XVIIIe siècle. Nouv. édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Introduction à l'histoire de la Philosophie. (Cours de 1828.) 1 v. in-12. 3 fr. 50

Histoire générale de la Philosophie, depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIXe siècle. Nouvelle édition, 1 vol. in-12. . . . . 4 fr. »

Philosophie de Locke. (Cours de 1830.) Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Du Vrai, du Beau et du Bien, 12e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Des Principes de la Révolution française et *du Gouvernement représentatif* suivis des *Discours politiques* Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

CRAVEN (Mme AUG.)

Récit d'une sœur, souvenirs de famille. (*Ouv. couronné par l'Académie française.*) 16e édit. 2 vol. in-12. . . . . 8 fr. »

DANTIER

Les Monastères bénédictins d'Italie. Souvenirs, etc. (*Ouv. couronné par l'Académie française.*) 2e édition. 2 vol. in-12. . . . . 8 fr. »

DAREMBERG

La Médecine. — *Histoire et doctrines.* (*Ouv. couronné par l'Académie française.*) 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

DELAVIGNE (CASIMIR)

Œuvres complètes : *Théâtre et poésies.* 4 vol. in-12. . . . . 14 fr.

DELÉCLUZE (E. J.)

Louis David. Son école et son temps. Souvenirs. Nouv. éd. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

DESJARDINS (ARTHUR)

Les Devoirs. — Essai sur la morale de Cicéron. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*) 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

DESJARDINS (ERNEST)

Le Grand Corneille historien. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. »

ERNOUF (BARON)

Le général Kléber. Mayence, Vendée, Allemagne, Égypte. 1 vol. . . . 3 fr. 50

FALLOUX (Cte DE)

Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine. 4e édition, 1 vol. in-12. . . . . 4 fr. »

Madame Swetchine. *Méditations et prières*, 2e édition. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Madame Swetchine. *Sa vie et ses œuvres*, nouv. édit. 2 vol. in-12. . 7 fr. »

Madame Swetchine. *Lettres inédites*, 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Histoire de saint Pie V, pape. 3e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »

Louis XVI, 4e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

FÉNELON

Aventures de Télémaque et d'Aristonoüs, précédées d'une Étude par M. Villemain. Nouv. édit., ornée de 24 vignettes. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. »

FEUGÈRE (LÉON)

Caractères et Portraits littéraires du XVIe siècle. 2 vol. in-12. . . 7 fr. »

Les Femmes poëtes du XVIe siècle, étude suivie de notices sur mademoiselle de Gournay, d'Urté, Montluc, etc. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

FLAMMARION

Dieu dans la nature. Philosophie des sciences et réfutation du matérialisme. 3e édit. 1 fort vol. avec portrait. . . . . 4 fr.

La Pluralité des mondes habités, au point de vue de l'astronomie, de la physiologie et de la philosophie naturelle. Nouv. édit. 1 fort vol. in-12, fig. 3 fr. 50

Les Mondes imaginaires et les Mondes réels. Voyage astronomique pittoresque et Revue critique des théories humaines sur les habitants des astres. 4e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

FLEURY (ED.)

Saint-Just et la Terreur. Étude sur la Révolution. 2 vol. in-12. . . 6 fr. »

FOURNEL (VICTOR)

La Littérature indépendante et les Écrivains oubliés. Essais de critique et d'érudition sur le XVIIe siècle. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

FRARIÈRE

Influences maternelles pendant la gestation sur les prédispositions morales et intellectuelles des enfants. Nouv. édit. revue et augmentée. 1 v. in-12. 3 fr. »

GALITZIN (LE PRINCE AUG.)

La Russie au XVIIIe siècle. Mémoires inédits sur Pierre le Grand, Catherine Ire et Pierre III. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

GANDAR

Bossuet orateur. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2e édition. 1 vol. . . . . 3 fr. 50

Choix de Sermons de la jeunesse de Bossuet. 2e édition. 1 vol. 3 fr. 50

GARCIN (EUG.)

Les Français du Nord et du Midi. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

GEFFROY

Gustave III et la Cour de France (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 2e édit. 2 vol. in-12, ornés de portraits et fac-simile. . . . . 8 fr.

GERMOND DE LAVIGNE

Le Don Quichotte de F. Avellaneda. Trad. avec notes. 1 vol. in-12. 3 fr. »

GÉRUZEZ

Histoire de la Littérature française depuis ses origines jusqu'à la Révolution (*Ouv. cour. par l'Académie française, 1er prix Gobert.*) Nouv. éd. 2 vol. in-12. 7 fr.

SAINT-MARC GIRARDIN

La Syrie en 1861. Condition des Chrétiens en Orient. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Tableau de la littérature française au XVIe siècle. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

GOBINEAU (Cte DE).

Les Religions et les Philosophies dans l'Asie centrale. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 4 fr. »

GONCOURT (E. ET J. DE)

Histoire de la société française pendant la Révolution et pendant le Directoire. Nouvelle édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »

GRUN

Pensées des divers âges de la vie. Nouv. édit. 1 vol. in-12 . . . .

GUADET

Les Girondins. Leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort 2e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »

GUIZOT

Histoire de la Révolution d'Angleterre, depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'au rétablissement des Stuarts (1625-1660). 6 vol. in-12, en trois parties. 21 fr.

Monk. Chute de la République, etc. Étude historique. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Portraits politiques des hommes des divers partis : *Parlementaires, Cavaliers, Républicains, Niveleurs;* études historiques. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Sir Robert Peel. Étude d'histoire contemporaine, augmentée de documents inédits. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Essais sur l'Histoire de France, etc. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Histoire de la civilisation en Europe et en France, depuis la chute de l'Empire romain, etc. 7e édit. 5 vol. in-12. . . . . 17 fr. 50

Histoire des origines du Gouvernement représentatif *et des Institutions politiques de l'Europe.* Nouvelle édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

Corneille et son temps. Etude littéraire suivie d'un *Essai sur Chapelain, Rotrou et Scarron*, etc. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Méditations et Études morales. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Études sur les Beaux-Arts en général. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr.

Discours académiques, suivis des *Discours prononcés au Concours général de l'Université et devant diverses Sociétés religieuses*, etc. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Abailard et Héloïse. Essai historique par M. et Mme Guizot, suivi des *Lettres d'Abailard et d'Héloïse*, trad. par M. Oddoul. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Histoire de Washington, par M. C. de Witt, avec une Introduction par M. Guizot. Nouv. édit. 1 vol. in-12, avec carte. . . . . 3 fr. 50

Grégoire de Tours et Frédégaire. — Histoire des Francs et chronique, trad. Nouv. édit. revue et augmentée de la *Géographie de Grégoire de Tours et de Frédégaire*, par M. Alfred Jacobs. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.
Cet ouvrage est autorisé pour les Écoles publiques par décision de Son Exc. le ministre de l'Instruction publique.

Shakspeare. Œuvres complètes. 8 vol. in-12, à. . . . . 3 fr. 50

GUIZOT (GUILLAUME)

Ménandre. Étude historique et littéraire sur la Comédie et la Société grecques. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-12 avec portrait. . 3 fr. 50

EUGÉNIE DE GUÉRIN

Journal et Fragments, publiés par Trébutien. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*) 20e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Lettres d'Eugénie de Guérin. 11e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Étude sur Eugénie de Guérin par Aug. Nicolas. Broch. in-12. . . . . 50 c.

MAURICE DE GUÉRIN

Journal. Lettres et Fragments publiés par TREBUTIEN, avec une Étude par M. SAINTE-BEUVE. 11e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

HOUSSAYE (ARSÈNE)

Les Charmettes. — *J. J. Rousseau et Madame de Warens.* Nouvelle édition. 1 vol. in-12, portrait. . . . . 3 fr. 50

HOUSSAYE (HENRY.)

Histoire d'Apelles. Etudes sur l'art grec. 2e édit. 1 vol. in-12 avec fig. 3 fr. 50

JACQUINET

Tableau du Monde physique. Excursions à travers la science. 1 vol. in-12. 3 fr.

JACOBS (ALFRED)

L'Afrique nouvelle. — Récents voyages. — État moral, intellectuel et social dans le continent noir. 1 vol. in-12 avec Carte. . . . . 3 fr. 50

J. JANIN

La Poésie et l'Éloquence à Rome au temps des Césars. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

JOUBERT

Pensées, précédées de sa Correspondance, d'une notice par M. P. DE RAYNAL, et de jugements littéraires par MM. SAINTE-BEUVE, SAINT-MARC GIRARDIN, DE SACY, GÉRUSEZ et POITOU. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

JOULIN (Dr)

Les Causeries du Docteur. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

JOUSSERANDOT

La Civilisation moderne. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

JULIEN (STANISLAS)

Yu-kiao-li. — *Les Deux cousines,* — roman chinois. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

Les Deux jeunes filles lettrées. Roman traduit du chinois. 2 vol. in-12. 7 fr.

LAGRANGE (Mlle DE)

Laurette de Malboissière. Correspondance d'une jeune fille du temps de Louis XIV. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LAGRANGE (J.)

Joseph Vernet et la Peinture au XVIIIe siècle. 2e édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

LAMENNAIS

Dante. *La Divine Comédie.* Trad. avec une introd. et des notes. Nouvelle édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

Correspondance inédite de Lamennais, publiée par M. Forgues. Nouvelle édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

LA MORVONNAIS

La Thébaïde des Grèves. — *Reflets de Bretagne.* — Suivis de poésies posthumes. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LANNAU-ROLLAND

Michel-Ange et Vittoria Colonna. Étude suivie de la traduct. complète des poésies de Michel-Ange. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

LA PILORGERIE (J. DE)

Campagne et Bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII, d'après des documents rares ou inédits. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LAPRADE (VICTOR DE)

Le Sentiment de la nature avant le christianisme. 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Questions d'Art et Morale. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LEBRUN (PIERRE)

Œuvres poétiques et dramatiques. Nouv. édit. 4 vol. in-12. . . . . 14 fr.

LEGOUVÉ

Histoire morale des Femmes. 4e édit. revue et augm. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

LÉLUT

Physiologie de la pensée. Recherche critique des rapports du corps à l'esprit. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

LEMOINE (ALBERT)

L'Ame et le Corps. Études de philosophie morale et natur. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
L'Aliéné devant la philosophie, la morale et la société. 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

LENORMANT (Mme)

Quatre Femmes au temps de la Révolution. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LENORMANT (FR.)

Turcs et Monténégrins. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LÉPINOIS (L. DE)

Le Gouvernement des papes et les révolutions dans les États de l'Église. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

J. LEVALLOIS

Critique militante. Études de philosophie littéraire. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

LIVET (CH. L.)

Précieux et Précieuses. Caractères et mœurs du XVIIe siècle. 2e édition 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LUCAS

Le Procès du matérialisme. Étude philosophique. 1 vol. in-12. . . 3 fr. »

MARGERIE (A. DE)

Théodicée. Études sur Dieu, la Providence, la Création. 2e édit. 2 vol. in-12. 7 fr. »

MARMIER (XAV.)

Souvenirs d'un voyageur. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

MARTIN (TH. HENRY)

La Foudre, l'Électricité et le Magnétisme chez les anciens. 1 v. in-12. 3 50

MARY *** (Dr)

Le Christianisme et le Libre Examen. Discussion critique des arguments apologétiques. 2e édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »

MATTER

Le Mysticisme au temps de Fénelon. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Saint-Martin, le Philosophe inconnu, etc. 2e édition. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50
Swedenborg, sa vie, sa doctrine, etc. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

MATHIEU

Histoire des Miraculés et des Convulsionnaires de St-Médard, avec Notices sur le diacre Pâris, Carré de Montgeron et le Jansénisme. 1 v. in-12. 3 fr. 50

MAURY (ALFRED)

Les Académies d'autrefois. 2 vol. in-12.
— *L'ancienne Académie des sciences.* 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
— *L'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres.* 1 v. in-12. 3 fr. 50
Croyances et légendes de l'antiquité. 2e édition 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50
La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge. 3e édition. 1 vol in-12. . . . . 3 fr. 50
Le Sommeil et les Rêves. 3e édit. revue et augm. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

MENARD

Tableau historique des Beaux-Arts, depuis la Renaissance. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Hermès Trismégiste, traduction et étude. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

MENNESSIER-NODIER (Mme)

Charles Nodier. Épisodes et souvenirs de sa vie. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

MERCIER DE LACOMBE (CH.)

Henri IV et sa politique (*Ouvrage couronné par l'Académie française*, 2e *prix Gobert*). Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

MERLET (G.)

Causeries sur les femmes et les livres. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Portraits d'hier et d'aujourd'hui. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Les Réalistes et les Fantaisistes dans la littérature. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

MICHAUD (L'ABBÉ)

Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au XIIe siècle. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

MIGNET

Éloges historiques, faisant suite aux *Portraits et Notices*. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Charles-Quint, SON ABDICATION, SON SÉJOUR ET SA MORT AU MONASTÈRE DE YUSTE. 7e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'à 1814. 9e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »

MOLAND (LOUIS)

Molière et la comédie italienne. 2e édition. 1 joli vol. illustré de 20 types du théâtre italien. . . . . 4 fr. »
Origines littéraires de la France. — Légende. — Roman. — Prédication. — Théâtre, etc. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

MONTALEMBERT

De l'Avenir politique de l'Angleterre. 6e édit. augmentée. 1 v. in-12. 3 fr. 50

MOUY (CH. DE)

Don Carlos et Philippe II (*ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

NIGHTINGALE (MISS)

Des Soins à donner aux malades, etc. Traduit de l'anglais et précédé d'une lettre de M. GUIZOT et d'une Introduction par le Dr DAREMBERG. 1 vol. in-12. 3 fr.

NOURRISSON (F.)

Tableau des progrès de la pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Hegel. 4e édit. augm., 1 vol. in-12. . . . . 4 fr. »
Philosophie de saint Augustin (*ouvrage couronné par l'Institut*). 2e édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »
La Politique de Bossuet. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. »
Spinosa et le Naturalisme contemporain. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. »
Portraits et Études. Histoire et Philosophie. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50
Le Cardinal de Bérulle. Sa vie, son temps, ses écrits. 1 vol. in-12. . 3 fr. »

D'ORTIGUE (J.)

La Musique à l'église. Philosophie, littérat., critique music. 1 v. in 12. 3 fr. 50

PAGANEL

Histoire de Scanderbeg ou *Turks et Chrétiens au* XVe *siècle*. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

PELLISSIER

La Langue française depuis son origine jusqu'à nos jours; tableau historique de sa formation et de ses progrès. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. »

PENQUER (Mme)

Les Chants du foyer. Poésies. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Révélations poétiques. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

PEZZANI (A.)

La Pluralité des existences de l'âme conforme à la doctrine de la pluralité des Mondes, opinions des philosophes anciens et modernes. 4e édit. 1 v. in-12. 3 fr. 50
Les Bardes druidiques. Synthèse philosophique du XIXe siècle. 1 v. in-12. 1 fr. 50

PIERRON (ALEXIS)

Voltaire et ses Maîtres. Épisode de l'histoire des humanités en France. 1 volume in-12. . . . . 3 fr. »

POIRSON (AUG.)

Histoire du règne de Henri IV. Nouv. édit. 4 vol. in-12. . . . . 16 fr. »

PRELLER

Les Dieux de l'ancienne Rome.— Mythologie romaine, traduction par L. Dietz, avec préface de M. Alf. Maury. 2e édition. 1 fort vol. in-12. . . 4 fr. »

PUYMAIGRE (TH. DE)

Les vieux Auteurs castillans. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »

Chants populaires recueillis dans le pays messin, mis en ordre et annotés. 1 fort vol. in-12. . . . . 5 fr. »

RAYNAUD (M.)

Les Médecins au temps de Molière. — Mœurs. — Institutions. — Doctrines Nouv. édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

RÉMUSAT (CH. DE)

Bacon. Sa vie, son temps et sa philosophie. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

L'Angleterre au XVIIIe siècle. Études et Portraits pour servir à l'histoire politique de l'Angleterre. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »

Critiques et Études littéraires. Nouv. édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »

* * *

Channing. Sa vie et ses œuvres, préface de M. de Rémusat. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

La Vie de village en Angleterre, ou Souvenirs d'un exilé. 1 v. in-12. 3 fr. 50

RONDELET (ANT.)

Le Lendemain du mariage. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

La Morale de la richesse. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Du Spiritualisme en économie politique. (*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales.*) 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Mémoires d'Antoine, ou notions populaires de morale et d'économie politique. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) Nouvelle édition. 1 vol. in-12. 2 fr.

ROSELLY DE LORGUES

Christophe Colomb. Hist. de sa vie et de ses voyages. 2e édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

ROUSSET (C.)

Histoire de Louvois et de son administration, etc. (*Ouvrage couronné par l'Académie française, 1er prix Gobert.*) Nouvelle édition. 4 vol. in-12. . 14 fr.

SAISSET

Descartes, ses Précurseurs, ses Disciples. 2e édition. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Le Scepticisme. Ænésidème, Pascal, Kant, etc. 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

SACY (S. DE)

Variétés littéraires, morales et historiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . 7 fr.

SAINTE-AULAIRE (Mme DE)

La Chanson d'Antioche, composée par Richard le Pèlerin, etc. trad. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

SAINT-HILAIRE (BARTH.)

Le Bouddha et sa religion. 3e édit. revue et corrigée. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Mahomet et le Coran, précédé d'une Introduction sur les devoirs mutuels de la religion et de la philosophie. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

SALVANDY

Don Alonso, ou l'Espagne. Histoire contemporaine. Nouv. édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

SCHILLER

Œuvres dramatiques complètes. Traduction de M. de Barante, revue par M. de Suckau. 3 vol. in-12. . . . . 10 fr

SCHNITZLER

La Russie en 1812. — *Rostoptchine et Kutusof.* Nouv. édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

SÉGUR

Histoire universelle. Ouv. adopté par l'Université. 8e édit. 6 vol. in-12. 18 fr.
— **Histoire ancienne** Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.
— **Histoire romaine.** Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.
— **Histoire du Bas-Empire.** Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.
Galerie morale, avec une notice par M. Sainte-Beuve. 1 vol. in-12. . . . 3 fr.

SHAKSPEARE

Œuvres complètes. Traduction de M. Guizot. 8 vol. in-12 à. . . . . 3 fr. 50

ALEX. SOREL

Le Couvent des Carmes et le Séminaire Saint-Sulpice pendant la Terreur. 2e édit. 1 vol. in-12 avec figures. . . . . 3 fr. 50

THURET (Mme)

Mademoiselle de Sassenay. Histoire d'une grande famille sous Louis XVI. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr. »
Belle mère et belle fille, roman moral. 1 vol. in-12. . . . . 4 fr. »

THIERRY (AMÉDÉE)

Histoire d'Attila et de ses successeurs en Europe. 3e édit. 2 vol. in-12. 7 fr.
Tableau de l'Empire romain, depuis la fondation de Rome, etc. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Récits de l'Histoire romaine au Ve siècle. Derniers temps de l'empire d'Occident. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière domination romaine. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

VILLEMAIN

La République de Cicéron, traduite et accompagnée d'une Introduction et de Suppléments historiques. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Choix d'Études sur la littérature contemporaine : *Rapports académiques. Études sur Chateaubriand, A. de Broglie, Nettement,* etc. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Cours de Littérature française, comprenant : le *Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle* et le *Tableau de la Littérature au moyen âge.* Nouvelle édition. 6 vol. in-12. . . . . 21 fr.
— **Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle.** 4 vol. in-12. . . . . 14 fr.
— **Tableau de la Littérature au moyen âge.** 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.
Tableau de l'Éloquence chrétienne au IVe siècle, etc. Nouvelle édition. 1 fort vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Discours et Mélanges littéraires : *Éloges de Montaigne et de Montesquieu. — Notices sur Fénelon et sur Pascal. — Discours sur la critique. — Rapports et Discours académiques.* Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Études de Littérature ancienne et étrangère : *Sur Hérodote. — Études sur Lucrèce, Lucain, Cicéron,* etc. — *De la corruption des lettres romaines. — Essai sur les romans grecs. — Shakspeare, Milton; Byron,* etc. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Études d'Histoire moderne : *Discours sur l'état de l'Europe au XVe siècle. — Lascaris. — Essai historique sur les Grecs. — Vie de L'Hôpital.* Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature. 2 vol. in-12. . 7 fr. »
— Première partie : **M. de Narbonne,** etc. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50
— Deuxième partie : **Les Cent-Jours.** Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

VILLEMARQUÉ (H. DE LA)

Barzaz Breiz. Chants populaires de la Bretagne, recueillis et annotés. 7e édit. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-12 avec musique. . . . . 5 fr.
Le Grand Mystère de Jésus, drame breton du moyen âge, avec une Étude sur le théâtre celtique. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
La Légende celtique et la Poésie des Cloîtres bretons. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
L'Enchanteur Merlin (Myrdhinn). Son histoire, ses œuvres, son influence. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

WHYTE MELVILLE

Les Gladiateurs. Rome et Judée. Roman antique trad. par Bernard DEROSNE, avec préface de TH. GAUTIER. 2e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

WITT (C. DE)

Études sur l'histoire des États-Unis d'Amérique. 2 vol. in-12. . . . 7 fr.

— **Histoire de Washington** *et de la fondation de la République des États-Unis.* par M. CORNÉLIS DE WITT, avec une Etude par M. GUIZOT. Nouv. édit. 1 vol. in-12 avec carte. . . . . 3 fr. 50

— **Thomas Jefferson.** *Étude sur la démocratie américaine.* Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

ZELLER

Les Empereurs romains. Caractères et portraits historiques. 2e édition, 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Entretiens sur l'histoire. — Antiquité et moyen âge. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Entretiens sur l'histoire. — Moyen âge. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Conférences littéraires de la salle Barthélemy, au profit des blessés polonais. *Première série,* par MM. SAINT-MARC GIRARDIN, LEGOUVÉ, LABOULAYE, HENRI MARTIN, WOLOWSKI, FOUCHER DE CAREIL, F. DE LESSEPS, LACHAMBEAUDIE. 1 volume in-12. . . . . 2 fr. 50

—— *Deuxième série,* par MM. ALBERT GIGOT, HENRI MARTIN, VIENNET, LEGOUVÉ, LEFÈVRE-PONTALIS, YUNG, JULES SIMON, A. BARBIER, ODILON BARROT. 1 volume in-12. . . . . 2 fr. 50

OUVRAGES DE M. ALLAN KARDEC

Qu'est-ce que le Spiritisme? Introduction à la connaissance du monde invisible ou des Esprits. 3e édition, augmentée. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr.

Le Spiritisme à sa plus simple expression. Exposé sommaire de l'Enseignement des Esprits et de leurs manifestations. In-12. . . . . 15 c.

Le Livre des Esprits, contenant : les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes; les lois morales; la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits. 12e édition. 1 fort vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Le Livre des Médiums, ou GUIDE DES MÉDIUMS ET DES ÉVOCATEURS, contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible, etc. 8e édition. 1 fort vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Le Ciel et l'Enfer, ou LA JUSTICE DIVINE SELON LE SPIRITISME. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

L'Évangile selon le spiritisme : PARTIE MORALE. 3e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Révélations du monde des esprits, par J. ROZE, médium. 3 vol. in-12. 4 fr. 50

Phénomènes des frères Davenport. Trad. du Dr NICHOLS. 1 v. in-12. . 2 fr. 50

Des forces naturelles inconnues, à propos des phénomènes produits par les frères Davenport et par les médiums en général. Etude critique par HERMÈS. In-12. . . . . 1 fr.

Histoire de Jeanne d'Arc, dictée par elle-même à Ermance DUFAUX. 2 édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

Les Bardes druidiques. Synthèse philosophique du XIXe siècle par M. A. PEZZANI. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION MORALE

Première série à 3 fr. le vol. broché

Mme LA PRINCESSE DE BROGLIE

Les Vertus chrétiennes. — Les Vertus théologales et les Commandements de Dieu. Ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Paris. 2 vol. in-12, illustrés de lithographies et de vignettes.

Mme DE WITT, NÉE GUIZOT

Scènes d'histoire et de famille, 1 vol. in-12.

Une Famille à Paris. Scènes de la Vie des jeunes filles. 1 vol. in-12, orné de lithographies et vignettes.

Promenades d'une Mère, ou les douze Mois. 1 vol. in-12, orné de lithographies et de vignettes.

Les Petits Enfants, contes. 1 vol. in-12, orné de lithographies et de vignettes.

Contes d'une Mère à ses Enfants. 1 vol. in-12, orné de lithographies et de vignettes.

Une Famille à la campagne. 1 vol. in-12, orné de lithographies et de vignettes.

Hélène et ses Amies, histoire pour les jeunes filles ; traduit de l'anglais. 1 vol. in-12, orné de lithographies.

DE GERANDO ET Bin DELESSERT

Les Bons exemples, nouvelle morale en action. — *Charité et Dévouement.* 1 vol. in-12, illustré de jolies vignettes de J. David.

—— 2e série : *Courage et Humanité.* 1 vol. in-12, illustré de jolies vignettes de J. David.

Mlle ULLIAC-TRÉMADEURE

André, ou la Pierre de touche. (*Ouvrage couronné.*) Nouv. édit. 1 joli vol. in-12, illustré de lithographies.

Contes de ma mère l'Oie. Nouv. édit. 1 joli vol. in-12, illustré de lithographies.

MICHEL MASSON

Les Enfants célèbres, histoire des enfants qui se sont immortalisés par le malheur, la piété, le courage, le génie, etc. Nouvelle édition. 1 vol. in-12, orné de lithographies et vignettes.

Les Lectures en famille. Simples récits du foyer domestique. 1 vol.

Mme GUILLON-VIARDOT

Cinq Années de la Vie des Jeunes Filles. (*L'Entrée dans le monde.*) 1 joli vol. in-12.

Mme A. TASTU

Lettres choisies de madame de Sévigné, avec son Éloge. (*Couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-12.

Deuxième série à 2 fr. le vol. broché.

Mme GUIZOT

L'Écolier, ou Raoul et Victor. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 12e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Une Famille, par Mme Guizot, ouvrage continué par Mme A. Tastu. 7e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Les Enfants. Contes pour la jeunesse. 10e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Nouveaux Contes pour la jeunesse, 9e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Récréations morales. Contes pour la jeunesse. 10e édit. 1 vol. in-12, 4 vign.

Lettres de Famille sur l'éducation. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 5e édition. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.

Mme F. RICHOMME

Julien et Alphonse, ou le Nouveau Mentor. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-12, 6 lithographies.

ERNEST FOUINET

Souvenirs de Voyage en Suisse, en Grèce, en Espagne, etc., ou Récits du capitaine Kernoel, destinés à la jeunesse. 1 vol. in-12 avec 6 lithographies.

Mlle C. DELEYRE

Contes pour les enfants de 5 à 7 ans. Nouv. édit. revue par Mme F. Richomme. 1 vol. in-12, avec jolies lithographies.

Contes pour les enfants de 7 à 10 ans. Nouv. édit. revue par Mme F. Richomme. 1 vol. in-12, avec jolies lithographies.

Mlle ULLIAC-TRÉMADEURE

Les Jeunes Naturalistes. Entretiens familiers sur les *animaux*, les *végétaux* et les *minéraux*. 5e édition. 2 vol. in-12, ornés de 32 vignettes.

Mlle ULLIAC-TRÉMADEURE (*suite*)

Claude, ou le Gagne-Petit. (*Ouv. cour. par l'Acad. fr.*) 2e édit. 1 v. in-12, 4 vig.

Étienne et Valentin, ou Mensonge et Probité. (*Ouvrage couronné.*) 3e édition. 1 vol. in-12. 4 vignettes.

Les Jeunes Artistes. Contes sur les beaux-arts. Nouv. édit. 1 vol. in-12. 4 vig.

Contes aux jeunes Naturalistes sur les animaux domestiques. 5e édition. 1 vol. in-12, 4 vignettes.

Émilie, ou la jeune Fille auteur. 1 vol. in-12. 4 vignettes.

Mme A. TASTU

Les Récits du Maître d'école imités de César Cantu. 1 vol. in-12. 4 vignettes.

Les Enfants de la vallée d'Andlau, notions familières sur la religion, les merveilles de la nature, etc., par Mmes Voiart et A. Tastu. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Lectures pour les Jeunes Filles. Modèles de littérature en *prose* et en *vers*, extraits des Ecrivains modernes. 2 vol. in-12, 8 portraits.

Album poétique des jeunes Personnes, ou Choix de poésies, extrait des meilleurs auteurs. 1 vol. in-12, 4 portraits.

Mme DELAFAYE-BRÉHIER

Les Petits Béarnais. Leçons de morale. 12e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Les Enfants de la Providence, ou Aventures de trois Orphelins. 6e édition, revue par Mme F. Richomme. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Le Collége incendié, ou les Ecoliers en voyage. 6e édit. 1 vol. in-12, 4 vign.

Mme L. BERNARD

Les Mythologies racontées à la jeunesse. 5e édition. 1 vol. in-12, orné de gravures d'après l'antique.

BERQUIN

L'Ami des Enfants. Édition complète. 2 vol. in-12, 32 figures.

Mme ÉL. MOREAU-GAGNE

Voyages et aventures d'un jeune Missionnaire en Océanie, etc. 1 vol. in-12 4 lithographies.

FERTIAULT

Les Voix amies. Enfance, jeunesse, raison. Poésies. 1 vol. in-12.

OUVRAGES ILLUSTRÉS GRAND IN-8

Mme TASTU

Éducation maternelle. *Simples leçons d'une mère à ses enfants*, sur la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la mémoire, la géographie, l'histoire sainte, etc. Nouvelle édition, imprimée avec luxe, illustrée de 500 jolies vignettes et cartes coloriées. 1 vol. grand in-8, papier jésus glacé. (*Sous presse.*)

Le premier Livre de l'Enfance, lecture et écriture Extrait de l'*Education maternelle*. 1 vol. de 80 pages, grand in-8, illustré de plus de 100 vignettes, papier vélin glacé, cartonné avec la couverture. . . . . 2 fr.

FÉNELON

Les Aventures de Télémaque et **les Aventures d'Aristonoüs.** Édition illustrée par Tony Johannot, Baron, C. Nanteuil, etc., accompagnée d'Etudes, par MM. Villemain, S. de Sacy, de l'Académie française, et J. Janin, et suivie d'un *Vocabulaire historique et géographique*. 1 beau vol. grand in-8, illustré de plus de 200 belles vignettes.. . . . . 9 fr.

MICHEL MASSON

Les Enfants célèbres. Histoire des enfants qui se sont immortalisés par le malheur, la piété, le courage, le génie et les talents. Nouvelle édition. 1 beau vol. grand in-8, illustré de très-jolies lithographies et de vignettes sur bois. 8 fr.

Mme GUIZOT

L'Amie des Enfants. Petit Cours de morale en action, comprenant tous les Contes de Mme Guizot. Nouvelle édition, enrichie de *Moralités* en vers, par Mme Elise Moreau. 1 fort vol. grand in-8, illustré de belles gravures. . . 18 fr.

L'Écolier, ou Raoul et Victor. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) Nouvelle édition. 1 joli vol. grand in-8, illustré de belles lithographies.. 8 fr.

PITRE-CHEVALIER

La Bretagne ancienne depuis son origine jusqu'à sa réunion à la France. Nouvelle édition. 1 beau vol. grand in-8, illustré par MM. A. Leleux, Penguilly et T. Johannot, de plus de 200 belles vignettes sur bois, gravures sur acier, types et cartes coloriés. . . . . 15 fr.

La Bretagne moderne depuis sa réunion à la France jusqu'à nos jours. *Histoire des États et des Parlements, de la Révolution dans l'Ouest, des guerres de la Vendée*, etc., illustrée par MM. Leleux, Penguilly et T. Johannot. 1 beau vol. grand in-8, orné de plus de 200 vignettes sur bois, gravures sur acier, types et cartes coloriés.. . . . . 15 fr.

La Suisse illustrée. Description et histoire de ses vingt-deux cantons, par MM. de Chateauvieux, Dubochet, Francini, Monnard, Meyer de Knonau, de Rüttimann, Schnell, Strohmeier, de Tscharner, Henry Zschokke, etc.; *illustrée* de 32 jolies vues gravées sur acier et carte. 1 vol. gr. in-8 jésus. Nouvelle édit. 10 fr.

— Le même ouvrage, en 2 vol. grand in-8, *illustrés* de 90 jolies vues gravées sur acier. costumes coloriés et cartes. . . . . 20 fr.

BUFFON

Le Petit Buffon illustré. Histoire naturelle des *Quadrupèdes*, des *Oiseaux*, des *Insectes* et des *Poissons;* extraite de Buffon, Lacépède, Olivier, etc., par le bibliophile Jacob. 4 vol. gr. in-32, ornés de 325 figures gravées sur acier. 6 fr.

— Le même, avec les 325 figures coloriées avec soin. . . . . 10 fr.

BERQUIN

Œuvres complètes de Berquin, renfermant l'*Ami des Enfants et des Adolescents*, le *Livre de famille*, *Sandford et Merton*, etc. 4 vol. in-8, format anglais, illustrés de 200 vignettes. . . . . 10 fr.

— **L'Ami des Enfants et des Adolescents.** 2 vol. in-8, avec 100 fig. . 6 fr.

— **Le Livre de Famille.** 1 vol. in-8 avec 50 vignettes. . . . . 3 fr.

— **Sandford et Merton.** 1 vol. in-8, avec 50 vignettes. . . . . 3 fr.

L'Ami des Enfants. Nouvelle édition complète. 1 vol. grand in-8, illustré de jolies lithographies et de vignettes. . . . . 7 fr. 50

HERBIER DES DEMOISELLES

Traité de la Botanique présentée sous une forme nouvelle et spéciale, contenant la description des plantes et les classifications, l'exposé des plantes les plus utiles; leur usage dans les arts et l'économie domestique et les souvenirs historiques qui y sont attachés; les règles pour herboriser; la disposition d'un herbier; etc., etc., par Ed. Audouit, édit. revue par le Dr Hoefer. 1 v. in-8, *illustré* de 335 jolies vignettes coloriées. . . . . 10 fr.

— Le même ouvrage. 1 vol. in-12, avec les grav. noires. . . . . 5 fr.

— — — — grav. coloriées. . . . . 7 fr. 5

Atlas de l'Herbier des Demoiselles, dessiné par Belaife, gravé et colorié avec soin. Joli album in-4 (*Nouvelle édition sous presse*).

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE USUELLE

A l'usage des gens du monde, des chefs de famille et des grands établissements, des administrateurs, des magistrats, des officiers de police judiciaire, et enfin de tous ceux qui se dévouent au soulagement des malades.

Par une société de Membres de l'Institut, de l'Académie de médecine, de Professeurs, de Médecins, d'Avocats, d'Administrateurs et de Chirurgiens des hôpitaux dont les noms suivent : Andrieux, Andry, Blache, Blandin, Bouchardat, Bourgery, Caffe, Capitaine, Carron du Villards, Chevalier, Cloquet (J.), Colombat, Cottereau, Couverchel, Cullerier (A.), Deleau, Devergie, Donné, Falret, Fiard, Furnari, Gerdy, Gilet de Grammont, Gras (Albin), Guersent, Hardy, Larrey (H.), Lagasquie, Landouzy, Lélut, Leroy d'Etiolles, Lesueur, Magendie, Marc, Marchesseaux, Martins, Miquel, Olivier (d'Angers), Orfila, Paillard de Villeneuve, Pariset, Plisson, Poiseuille, Sanson (A.), Royer-Collard, Trébuchet, Toirac, Velpeau, Vée, etc. Publié sous la direction du docteur Beaude, médecin inspecteur des eaux minérales, membre du Conseil de salubrité. 2 forts vol. in-4. . . . . 24 fr.

En demi-reliure dos de chagrin. . . . . 30 fr.

ŒUVRE DE DAVID (D'ANGERS)

Collection de 125 portraits contemporains gravés par les procédés de M. Ach. Collas, d'après les médaillons du célèbre artiste. Chaque portrait séparément. . . . . 75 c.

Portraits de Washington, de Napoléon Ier, de Louis-Philippe, gravés d'après les procédés de M. Ach. Collas. In-folio, chacun. . . . . 3 fr.

Bas-reliefs du Parthénon et du temple de Phigalie, disposés suivant l'ordre de la composition originale et gravés d'après les procédés de M. Ach. Collas. 1 joli album in-4 oblong, contenant 20 planches et un texte de 40 pages, par M. Ch. Lenormant, de l'Institut, cartonné élégamment à l'anglaise. . . . 16 fr

OUVRAGES DE NAPOLÉON LANDAIS

ET DE SES COLLABORATEURS

Grand Dictionnaire général des Dictionnaires français, résumé de tous les dictionnaires, par N. Landais, 14e édition, revue et augmentée d'un *Complément* de 1,200 pages. 3 vol. réunis en 2 vol. grand in-4 de 3000 pages.. . . . . 40 fr

Ce dictionnaire contient la nomenclature exacte des mots *usuels* et *académiques*, *archaïques* et *néologiques*, *artistiques*, *géographiques*, *historiques*, *industriels*, *scientifiques*, etc., *la conjugaison de tous les verbes irréguliers*, *la prononciation figurée des mots*, *les étymologies savantes*, *la solution de toutes les questions grammaticales*, etc.

Complément du Grand Dictionnaire de Napoléon Landais, pour les onze premières éditions, par une société de savants sous la direction de MM. D. Chésurolles et L. Barré. 1 fort vol. in-4 de près de 1200 pages à 3 colonnes.. . 15 fr.

Grammaire générale des Grammaires françaises, présentant la solution de toutes les questions grammaticales, par N. Landais. 6e édit. 1 vol. in-4. . 9 fr.

Petit Dictionnaire des Dictionnaires français, par N. Landais. Ouvrage *entièrement refondu*, et offrant, sur un nouveau plan, la nomenclature complète, la prononciation nécessaire, la définition claire et précise et l'*étymologie* vraie de tous les mots du vocabulaire usuel et littéraire, et de tous les termes scientifiques, artistiques et industriels de la langue française, par M. Chésurolles. 1 très-joli vol. in-32 de 600 pages.. . . . . 1 fr. 50

Dictionnaire des Rimes françaises, disposé dans un ordre nouveau d'après la distinction des rimes en *suffisantes*, *riches* et *surabondantes*, etc., précédé d'un *Traité de Versification*, etc., par N. Landais et L. Barré. 1 vol. in-32. . 1 fr. 50

Petit Dictionnaire biographique des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, *extrait du Dictionnaire de Napoléon Landais*, par M. D. Chésurolles. 1 fort vol. grand in-32 de 600 pages.. . . . . 1 fr. 50

DICTIONNAIRE DE TOUS LES VERBES

De la langue française tant *réguliers qu'irréguliers*, entièrement conjugués, sous forme synoptique, précédé d'une théorie des verbes et d'un traité des participes, etc. d'après l'Académie, Laveaux, Trévoux, Boiste, Napoléon Landais et nos grands écrivains; par MM. Verlac et Litais de Gaux, professeur, membre de la Société grammaticale de Paris, etc. 1 beau vol. in-4. Nouv. édit.. . . . 10 fr.

VERGANI

Grammaire italienne en 20 leçons, revue par Morretti et augmentée par Brunetti. Nouvelle édition. 1 vol. in-12.. . . . . 1 fr.

LE CORPS DE L'HOMME

Traité complet d'anatomie et de physiologie humaine, suivi d'un *Précis des Systèmes de* Lavater *et de* Gall; à l'usage des gens du monde, des médecins et des élèves, par le docteur Galet. 4 vol. in-4, *illustré* de plus de 400 figures dessinées d'après nature et lithographiées. . . . . 90 fr.

— Le même ouvrage, avec les 400 figures coloriées avec le plus grand soin. 140 fr.

NOUVELLE COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

Par MM. **Michaud et Poujoulat**,

Avec la collaboration de MM. Champollion, Bazin, Moreau, etc.

34 volumes grand in-8 jésus à 2 col., illustrés de plus de 400 portraits sur acier. Prix: 360 fr.

TOME I.

G. DE VILLEHARDOUIN. — H. DE VALENCIENNES. P. SARRAZIN. — SIRE DE JOINVILLE. — Sur le règne de saint Louis et les Croisades (1198-1270).
DU GUESCLIN. — Mémoires (13...-1380).
CHRISTINE DE PISAN — Le Livre des faits, etc., du roi Charles V (1336-1372).

TOME II.

CH. DE PISAN. — Le Livre des faits, 2e part. (1375-1380).
EXTRAITS DES CHRONIQUEURS, sur les règnes de Philippe le Hardi, etc., jusqu'à Jean II.
JEAN LE MAINGRE dit BOUCICAUT (1368-1421).
J. DES URSINS (1380-1422). — P. DE FENIN (1407-1427).
ANONYME. — Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI (1409-1422).

TOME III.

MÉMOIRES sur Jeanne d'Arc (1422-1429).
G. GRUEL. — Hist. d'Artus de Richemont (1413-1457).
ANONYME. — Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VII (1422-1449).
O. DE LA MARCHE. — J. DU CLERCQ (1435-1489).

TOME IV.

PH. DE COMINES. — Mém. (1464-1498).
JEAN DE TROYES. — Chronique (1460-1483)
G. DE VILLENEUVE. — Mém. (1494-1497).
J. BOUCHET. — Panég. de la Tremouille (1460-1525).
LE LOYAL SERVITEUR. — Hist. du bon chevalier Bayard (1476-1524).

TOME V.

LA MARK, seign. de Fleurange. — Hist. des règnes de Louis XII et de François Ier (1499-1521).
LOUISE DE SAVOIE. — Journal (1476-1522).
MARTIN et G. DU BELLAY. — Mém. (1513-1547).

TOME VI.

F. DE LORRAINE, duc de Guise. — Mém. (1547-1561).
L. DE BOURBON, prince de Condé (1559-1564).
A. DU FUGET. — Mémoires du duc de Guise en Italie, etc. (1556-1557).
ROCHECHOUART. — ACH. GAMON. — J. PHILIPPI. — Mémoires (1497-1590).

TOME IX.

VIEILLEVILLE. — Mem. (1527-1571). — CASTELNAU. (1559-1570). — J. DE MERGEY (1554-1589). — FR. DE LA NOUE (1562-1570).

TOME X.

S. DU VILLARDS. — Mém. (1559-1569). — MARG. DE VALOIS. (1569-1582). — PH. DE CHEVERNY. (1553-1582). — PH. HURAULT, ev. de Chartres. (1599-1601).

TOME XI.

DUC DE BOUILLON. — Mém (1555-1586). — CH. DUC D'ANGOULÊME (1589-1593). — DE VILLEROY. Mém. d'Etat (1581-1594). — J.-A. DE THOU (1553-1601).
J. CHOISNIN. — Mem. sur l'élection du roi de Pologne (1571-1573).
J. GILLOT, L. BOURGEOIS, DUBOIS. — Relations touchant la regence de Marie de Médicis, etc.
MATH. MERLE et S.-AUBAN. — Mém. sur les guerres de religion (1572-1587).
M. DE MARILLAC et CLAUDE GROULART. — Mém. et voyages en cour (1588-1600).

TOMES XII-XIII.

V. — Chronol. novenaire (1589-1598) et septenaire, etc. (1598-1604).

TOMES XIV-XV.

P. DE L'ESTOILE. — Registre-journal d'un curieux, etc. (1574-1589), publié d'après le manuscrit autographe *presque entièrement inédit*, par MM. Champollion. — Mém. et journal (1589-1611.)

TOMES XVI-XVII.

SULLY. — Mém. des sages et royales œconomies d'Etat, etc. (1570-1628).
MARBAULT, secrétaire de Duplessis-Mornay. — Remarques inédites sur les Memoires de Sully.

TOME XVIII.

JEANNIN. — Négociations (1598-1609).

TOME XIX.

FONTENAY-MAREUIL (1609-1647). PONTCHARTRAIN Mém. (1610-1620). — M. DE MARILLAC. — Relation exacte de la mort du marechal d'Ancre. — ROHAN. Mem. sur la guerre de la Valteline, etc. (1610-1629).

TOME XX.

BASSOMPIERRE (1597-1610). D'ESTRÈES (1610-1617)
TH. DU FOSSÉ. — Memoires de Pontis (1597-1652)

TOMES XXI-XXII.

CARDINAL DE RICHELIEU. — Mémoires (1600-1635)

TOMES XXIII.

C. DE RICHELIEU. — Mém. et Testam. (1635-1638)
ARNAULD D'ANDILLY — Mém. (1610-1638).
ABBE ANT. ARNAULD (1634-1675).
GASTON, duc d'Orléans (1608-1636).
DUCHESSE DE NEMOURS. — Mémoires.

TOME XXIV.

Mme DE MOTTEVILLE. — LE P. BERTHOD (1615-1659).

TOME XXV.

CARD. DE RETZ. — Mémoires (1648-1679).

TOME XXVI.

GUY JOLY. — Mém. (1648-1665). CL. JOLY. — Mém. (1650-1655). — P. LENET. — Mém. (1527-1659).

TOME XXVII.

BRIENNE (1615-1661). — MONTRESOR (1632-1637).
FONTRAILLES. — Relation de la cour, pendant la faveur de M. de Cinq-Mars (1641).
LA CHATRE. — Mém. (1642-1643). — TURENNE. Mém (1643-1659). — DUC D'YORK. Mém. (1652-1659).

TOME XXVIII.

Mlle DE MONTPENSIER. — Memoires (1627-1686).
V. CONRART. — Mém. (1652-1661).

TOME XXIX.

MONTGLAT. — Mem. sur la guerre entre la France et la maison d'Autriche (1635-1660).
LA ROCHEFOUCAULD. — Mem. (1630-1652).
GOURVILLE. — Mémoires (1642-1698)

TOME XXX.

O. TALON. — Mém. (1630-1653). — CHOISY (1644-1724)

TOME XXXI.

HENRI, duc de Guise. — Mem. (1647-1648). — GRAMONT. — Mém. (1604-1677). — GUICHE. — Relation du passage du Rhin. — DU PLESSIS. — Mém. (1622-1671). M. DE *** (de Bregy). — Mém. (1613-1699)

TOME XXXII.

LA PORTE. — Mém. (1624-1666).
CHEVALIER TEMPLE. — Mem. (1672-1679).
Mme DE LA FAYETTE. — Hist. de Mme Henriette d'Angleterre. — Mém. de la cour de France (1688-1689). LA FARE. — Mém. (1661-1693). — BERWICK. — Mém (1670-1734). — CAYLUS. — Souvenirs. — TORCY. — Mém. p. servir à l'hist. des negociat. (1697-1713)

TOME XXXIII.

VILLARS. — Mém. (1672-1734). — FORBIN (1677-1710). — DUGUAY-TROUIN. — Memoires (1689-1710).

TOME XXXIV.

DUC DE NOAILLES. — Mem (1663-1756). — DUCLOS — Mém. secrets, etc. (1712-1725).
Mme DE STAAL-DELAUNAY. — Memoires.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE

OU

Recueil général des Médailles, Monnaies, Pierres gravées, Bas-Reliefs, Ornements, etc.

TANT ANCIENS QUE MODERNES

LES PLUS INTÉRESSANTS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE

GRAVÉ PAR LES PROCÉDÉS DE M. ACHILLE COLLAS

SOUS LA DIRECTION DE

M. PAUL DELAROCHE, peintre; M. HENRIQUEL DUPONT, graveur,
M. CHARLES LENORMANT, conservateur de la Bibliothèque, membre de l'Institut, etc.

20 parties ou volumes in-folio, comprenant plus de 1,000 planches accompagnées d'un texte historique et descriptif.

PRIX : 1260 FR

DIVISION DES VINGT PARTIES

I

Numismatique des Rois grecs	1 vol. avec 92 pl.
Nouvelle Galerie mythologique	1 vol. avec 52 pl.
Bas-reliefs du Parthénon, etc.	1 vol. avec 16 pl.
Iconographie des Empereurs romains et de leurs familles.	1 vol. avec 64 pl.

II

Histoire de l'Art monétaire chez les modernes	1 vol. avec 56 pl.
Choix historique des Médailles des Papes	1 vol. avec 48 pl.
Recueil de Médailles italiennes, XVe et XVIe siècle	2 vol. avec 84 pl.
Recueil de Médailles allemandes, XVIe et XVIIe siècle	1 vol. avec 48 pl.
Sceaux des Rois et Reines d'Angleterre	1 vol. avec 36 pl.

III

Sceaux des Rois et des Reines de France	1 vol. avec 28 pl.
Sceaux des grands feudataires de la couronne de France.	1 vol. avec 32 pl.
Sceaux des communes, communautés, évêques, barons et abbés	1 vol. avec 24 pl.
Histoire de France par les Médailles :	
1° **de Charles VII à Henri IV**	1 vol. avec 68 pl.
2° **de Henri IV à Louis XIV**	1 vol. avec 36 pl.
3° **de Louis XIV à 1789**	1 vol. avec 56 pl.
4° **Révolution française**	1 vol. avec 96 pl.
5° **Empire français**	1 vol. avec 72 pl.

IV

Recueil général de Bas-reliefs et d'Ornements	2 vol. avec 100 pl

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BARTOLOMMEO BORGHESI

Publiées par les ordres et aux frais de S. M. l'Empereur NAPOLÉON III

ET PAR LES SOINS D'UNE COMMISSION COMPOSÉE DE

MM. LÉON RENIER, J. B. DE ROSSI, N. DESVERGERS, CAVEDONI, G. HENZEN, MINERVINI, RITSCHL, ROCCHI ET E. DESJARDINS, secrétaire.

LES ŒUVRES COMPLÈTES DE BORGHESI FORMERONT 5 SÉRIES

En vente : 1° Les **Œuvres numismatiques** en 2 vol. in-4. . . . . 40 fr.
2° **Œuvres épigraphiques** qui formeront plusieurs vol. in-4. Tomes 1 à 3. . . . . 60 fr.
Sous presse : 3° Les **Fastes consulaires** en 2 vol. in-folio.
4° La **Correspondance**, dont la plus grande partie est inédite et qui formera aussi plusieurs vol. in-4.
5° L'**Introduction**, comprenant la biographie et les œuvres littéraires de Borghesi.

LETTRES, INSTRUCTIONS ET MÉMOIRES

DE

COLBERT

PUBLIÉS

d'après les ordres de l'Empereur, sur la proposition de M. le Ministre des finances

PAR M. PIERRE CLÉMENT, DE L'INSTITUT

Tomes I à III parus en cinq parties, gr. in-8. — Prix : 46 fr

---

LE NORD DE L'AFRIQUE

DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE

ÉTUDE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

PAR

M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN

OUVRAGE COURONNÉ EN 1860 PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

1 vol. grand in-8 accompagné de 4 cartes (Imprimerie impériale). Prix : **12 fr.**

JOURNAL DES SAVANTS

COMPOSITION DU BUREAU :

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, *Président.*

Assistants

M. LEBRUN, de l'Académie française.
M. GIRAUD, de l'Acad. des sciences morales.
M. NAUDET, de l'Académie des inscriptions et des sciences morales.
M. MÉRIMÉE, de l'Acad. fr. et des inscript.

Auteurs

M. VILLEMAIN, de l'Acad. fr. et des inscrip.
M. CHEVREUL, de l'Académie des sciences.
M. PATIN, de l'Académie française.
M. MIGNET, de l'Acad. fr. et des sc. morales.
M. L. VITET, de l'Acad. fr. et des inscript.
M. B. SAINT-HILAIRE, de l'Ac. des sc. mor.
M. LITTRÉ, de l'Académie des inscriptions.
M. FRANCK, de l'Acad. des sciences morales.
M. BEULÉ, de l'Acad. des beaux-arts.
M. J. BERTRAND, de l'Acad. des sciences.
M. SAINTE BEUVE, de l'Acad. française.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

Le *Journal des Savants* paraît chaque mois par cahiers de 8 feuilles in-4. Le prix de l'abonnement est de 36 fr. par an pour Paris, et de 40 fr. pour les départements.

Chaque année forme 1 volume. Il reste encore quelques exemplaires de la collection en 49 vol. au prix de 735 fr. On peut avoir ensemble ou séparément les années depuis 1830 jusqu'en 1865 au prix de 25 fr.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

OU

RECUEIL DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES RELATIFS A L'ÉTUDE DES MONUMENTS A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR

MM. le vicomte de Rougé, de Longpérier, F. de Saulcy, Alfred Maury, le duc de Luynes, Renier, Brunet de Presle, Miller, Egger, Beulé, Membres de l'Institut;
Viollet-le-Duc, Architecte du Gouvernement;
le général Creuly, A. Bertrand, Chabouillet, de la Société des Ant. de France.
A. Mariette, Deveria, Conservateurs du Musée du Louvre;
Vallet de Viriville, Professeur à l'École des chartes; **Perrot, Heuzey,** de l'École d'Athènes, etc.

ET LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

MODE ET CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue archéologique* paraît chaque mois par cahiers de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment, à la fin de chaque année, deux volumes ornés de planches gravées sur acier et de gravures sur bois intercalées dans le texte.

PRIX : Paris : Un an, 25 fr. — Départements : Un an, 27 fr.

Les années 1860 à 1867, formant les 16 premiers volumes de la nouvelle série, coûtent chacune 25 fr. (Le souscripteur à l'année 1868 peut acquérir cette Collection pour 160 fr. au lieu de 200.)

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERRFURTH, 1.

PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie

HISTOIRE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

Études sur les origines, l'étymologie, la grammaire, les dialectes, la versification et les lettres au moyen-âge

par M. É. LITTRÉ
de l'Institut

4e édition. 2 vol. in-8. . 14 fr.

LE GRAND MYSTÈRE DE JÉSUS

DRAME BRETON DU MOYEN AGE

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC LE TEXTE ET UNE ÉTUDE

par M. de la VILLEMARQUÉ
de l'Institut

1 beau vol. in-8, papier vergé. . 10 fr.

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE ROMAIN AU IVe SIÈCLE

par M. le prince de BROGLIE
de l'Académie française

Nouvelle édition. 6 beaux vol. in-8. . . 42 fr.

SAINT JÉROME

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE A ROME ET L'ÉMIGRATION ROMAINE EN TERRE SAINTE

par Amédée THIERRY
Sénateur et Membre de l'Institut

2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA PHILOSOPHIE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'AU XIXe SIÈCLE

par Victor COUSIN

7e édit. refondue. 1 fort vol. in-8. 7 fr. 50

GRÉGOIRE DE TOURS ET FRÉDÉGAIRE

HISTOIRE DES FRANCS ET CHRONIQUE

Traduction de M GUIZOT.

Nouvelle édition refondue et augmentée de la Géographie, par M. Alfred JACOBS

2 vol. in-8 avec carte. 14 fr.

LA FEMME BIBLIQUE

SA VIE MORALE ET SOCIALE, SON ROLE RELIGIEUX

par Mlle Clarisse BADER

1 vol. in-8. . 7 fr.

Paris. — Typographie de F.-A. BOURDIER et Ce, rue des Poitevins, 6.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: MAY 2002
Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
0 009 490 323 3